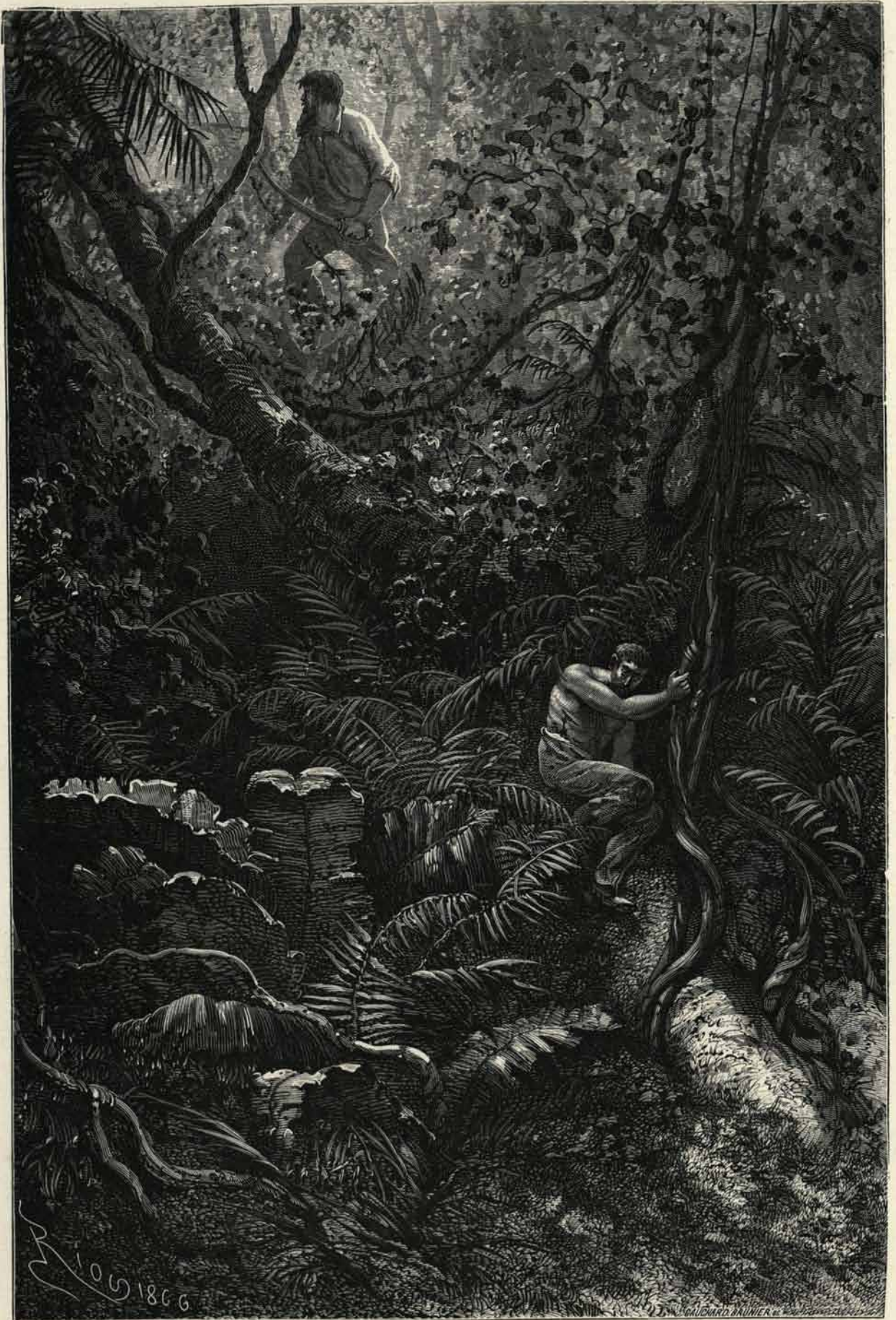


LA

GUYANE FRANÇAISE

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris



LES FORÇATS CANNIBALES. (P. 270.)

LA

GUYANE FRANÇAISE

NOTES ET SOUVENIRS D'UN VOYAGE

EXÉCUTÉ EN 1862-1863

PAR FRÉDÉRIC BOUYER

Capitaine de frégate

OUVRAGE ILLUSTRÉ

DE TYPES, DE SCÈNES ET DE PAYSAGES

PAR RIOU

ET DE FIGURES D'HISTOIRE NATURELLE

PAR RAPINE ET DELAHAYE

D'APRÈS LES GROQUIS DE L'AUTRUR
ET LES ALBUMS DE MESSIEURS TOUROULIC, MASSON, FARCY ET RODOLPHE
OFFICIERS DE LA MARINE IMPÉRIALE

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{IE}

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N^o 77

—
1867

Tous droits réservés

A

MON PÈRE

LE D^R BOUYER

ANCIEN MÉDECIN DE PREMIÈRE CLASSE DE LA MARINE IMPÉRIALE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC.

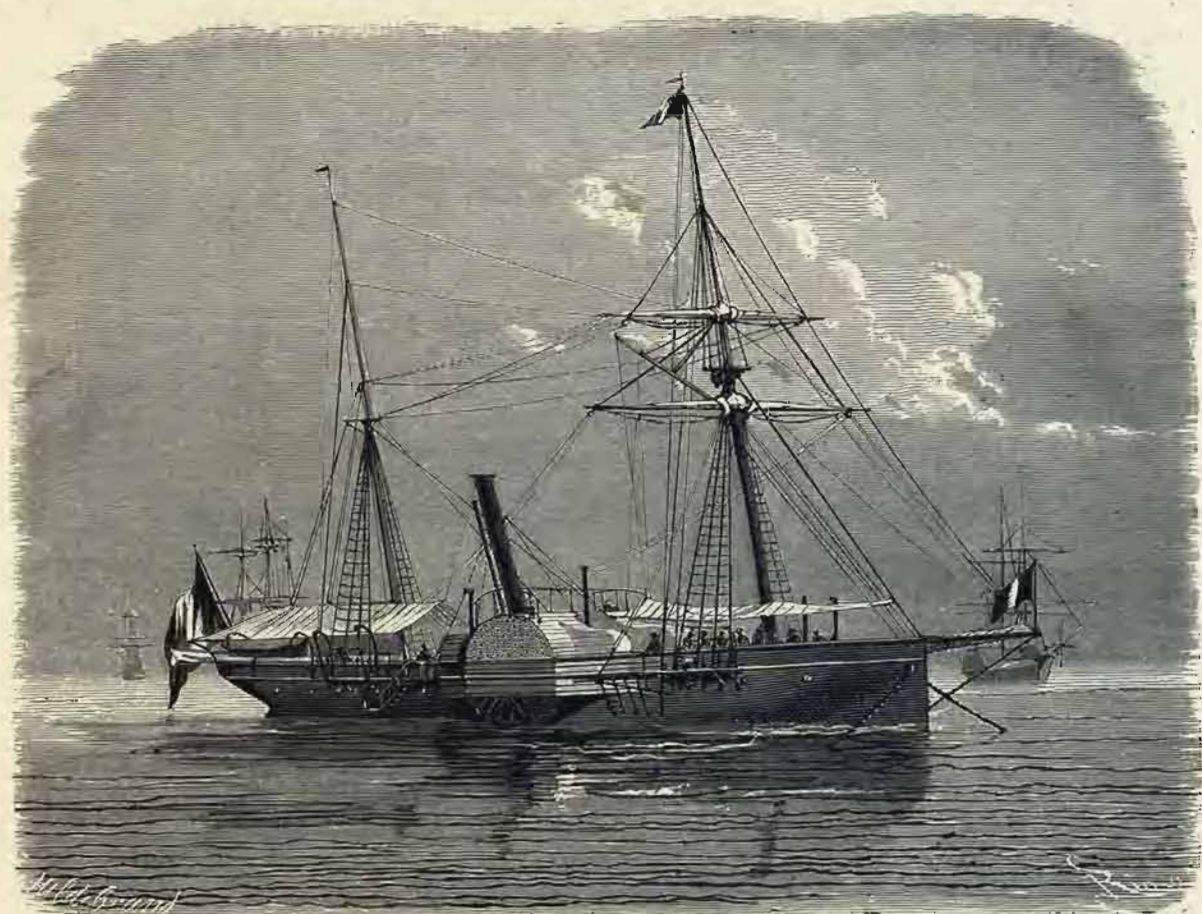
*Il a visité avant moi les pays que j'ai voulu décrire. Il les
reconnaîtra, je l'espère, malgré les années écoulées ; car si les institu-
tions changent, la nature reste immuable.*

Brest, le 15 décembre 1866.

FRÉD. BOUYER.

PREMIÈRE PARTIE

DE TOULON A CAYENNE



L'ALECTON.

I

LE DÉPART. — LA MER.

L'Alecton est un joli aviso à vapeur de la force de 120 chevaux, long comme une frégate, étroit comme une yole. Il est en bois, à roues à aubes, à cylindres oscillants; il a été construit, coque et machine, par la Compagnie industrielle des forges et chantiers de la Méditerranée.

Ce n'est pas un marcheur de première force; ses 120 chevaux ne sont pas des plus fringants; mais son allure est satisfaisante, douce et modérée, et, s'il ménage sa monture, c'est sans doute pour aller loin.

Alecton est, comme on le sait, la première de ces trois furies dites par

antiphrase *Euménides* et qui avaient pour mission, dans la théogonie païenne, de taquiner les humains dans ce monde et de leur être particulièrement désagréables dans l'autre. Oreste eut de vilains rapports avec ces dames qui se coiffaient de coulevres; il est vrai qu'il le méritait quelque peu, et que, de nos jours, il eût été traduit à un autre tribunal que celui de sa conscience.

Les bâtiments à vapeur ont quelque chose de surnaturel et de fatal dans leur essence. Le noir panache de fumée qui les couronne, le foyer générateur de l'élément vital qui circule dans leurs veines de cuivre, tout donne une figure diabolique à ces étranges créations du génie de l'homme.

Il n'est donc pas étonnant qu'on leur ait cherché un nom de baptême dans le calendrier mythologique, section des enfers. Le polythéisme païen est assez riche pour fournir des patrons aux marines les plus puissantes, soit qu'on exploite le personnel des sombres bords, soit qu'on s'adresse à la topographie de ces lieux ténébreux.

De sorte que, si déplaisant qu'il puisse être pour un marin breton, catholique, apostolique et romain, de vivre *sub invocatione* païenne, il lui faut bien accepter pour patronne la susdite Alecton, fille aînée de l'Achéron et de la Nuit, généalogie dûment constatée à l'armorial de l'Olympe.

Dans ce bas monde on est, plus ou moins, l'esclave de son nom; aussi *l'Alecton* a-t-il été tout naturellement désigné pour la station navale de Cayenne, un pays où la France a depuis quelques années établi une colonie pénitentiaire. De fait, les trois *Euménides*, exécutrices patentées des vengeances divines, n'étaient-elles pas attachées à ce pénitencier éternel qu'on nommait les Enfers?

Le 21 novembre 1861, l'avis à vapeur *l'Alecton*, sur lequel, en écrivain consciencieux, nous avons donné au lecteur tous les renseignements historiques désirables, quittait le port de Toulon et la France pour se rendre à sa destination et se lançait dans la *haute mer*.

La mer! que de poètes, d'historiens et de savants ont, depuis quelques années surtout, exploité cette mine féconde! Jusqu'à ces derniers temps, la mer avait été respectée dans cette grande recherche de l'inconnu. Mais dans ce siècle interrogateur où semblent marcher de front le positif et l'idéal, l'imagination et le réalisme, si les grands phénomènes de la nature font éclore sur la harpe d'or les fleurs les plus rayonnantes de la poésie, les penseurs et les philosophes aiment aussi à scruter leurs mystères les plus cachés et leur demandent leurs lois les plus intimes.

On avait depuis longtemps déterminé d'une manière mathématique les règles des marées; on avait reconnu l'influence immédiate des astres sur les mouvements de l'océan; on savait les raisons des intermittences régulières d'avance et de recul; on avait étudié quelques courants généraux ou particuliers; on connaissait les trombes, les ouragans, les tempêtes par leurs terribles effets; la sphère céleste avait dit presque tous ses secrets; la mer avait gardé les siens.

La mer sans fond, disait-on, l'abîme immense! Et le génie qui avait mesuré

cette grande masse liquide sur deux de ses étendues, semblait s'arrêter devant la troisième et n'en pouvait pénétrer les vertes profondeurs. Il était temps de déchirer le voile qui cachait le sanctuaire, d'étudier la constitution physique, le régime constant de la mer, de montrer le rôle important qu'elle remplit dans le mécanisme du monde.

Il appartenait à une nation jeune et qui marche à pas de géant vers l'avenir, à une nation qui doit sa force et sa vitalité puissante à la mer, d'établir les bases et les lois organiques de ce milieu inconnu.

« Il est un fleuve au sein de l'océan ; jamais il ne tarit, jamais il ne déborde. Ses rives et son lit sont des couches d'eau froide, à travers lesquelles coulent à flots pressés ses ondes tièdes et bleues. Il est plus rapide que l'Amazone, plus impétueux que le Mississipi, et la masse de ces deux fleuves ne représente pas la millième partie du volume d'eau qu'il déplace. »

Ce fleuve, c'est le *Golf-Strim* (Gulf-Stream) : *le courant du golfe.*

C'est par l'étude de cette merveille de la mer que le savant américain Maury arrive à pénétrer dans tous les phénomènes de l'océan, et désigne clairement le Gulf-Stream comme le grand régulateur de tous les mouvements qui se manifestent au sein des eaux de l'Atlantique.

Ce prodigieux courant du Gulf-Stream puise des trésors de chaleur dans le golfe du Mexique et les répand généreusement dans le monde, de l'Amérique vers l'Europe, tandis que les eaux froides, refoulées et modifiées par cette force irrésistible, se frayent à leur tour des chemins dans la mer, arrivent par des circuits plus ou moins longs à cette même source et vont, par une chaîne sans fin et une circulation éternelle, alimenter le foyer générateur.

Ainsi se conserve le grand équilibre de l'immense océan. Ainsi viennent à se compenser les degrés d'évaporation et de saturation saline que les différences de latitude et de profondeur ont établis dans les mers. Ainsi chaque flot, chaque vague participe au mouvement général de la masse infinie.

La goutte d'eau qui a reflété le Vésuve, qui s'est embaumée aux senteurs de Sorrente, après avoir parcouru le monde comme un éternel voyageur, ira, quelque jour, se congeler aux abords sombres du pôle et former le sommet d'albâtre de quelque îlot glacé.

En même temps que les preuves les plus éclatantes se groupaient pour prouver cette vérité du mouvement des mers, l'ingénieux appareil de sondage de Broocke promettait de tracer en tout lieu le profil de la mer et d'en étudier la constitution physique. La mer sans fond était un mot à rayer du dictionnaire des impossibilités. La nature de ce fond, dont la sonde rapportait des échantillons, permettait de raisonner sur des certitudes. L'horizon des mystères s'éclaircissait.

Piddington développait les lois circulaires des tempêtes et des ouragans, établissait leurs zones et leurs phases diverses, leurs rapports avec les courants, trop heurtés quelquefois, des eaux chaudes et des eaux froides. Il semblait prédire le moment

de leur naissance, l'heure de leur chute, le chemin probable parcouru par ces cyclones tourbillonnants.

Et tous ces phénomènes, tous ces prodiges reliés entre eux, constituent les lois immuables de l'univers et concourent dans un merveilleux accord à rendre hommage à la sagesse suprême du Créateur, qui a permis que les lois du mouvement des mondes fussent tôt ou tard connues des hommes, et n'a voulu laisser dans les limbes impénétrables que les mystères de sa divine essence, tout en révélant à chaque instant sa puissance infinie.

Déduisant des règles pratiques de ces précieuses découvertes, Maury guide les navires dans leur marche indécise et leur indique la meilleure route à suivre pour profiter de certains courants, pour éviter les autres. Basée sur des milliers d'observations, l'expérience vient nous apprendre que ce qui est vrai en théorie ne l'est pas toujours en pratique, et que la ligne droite n'est pas toujours le chemin le plus court pour aller d'un point à un autre.

Des lois des tempêtes, l'illustre marin tire de lumineuses conséquences. Assis dans son cabinet de travail à l'observatoire de Washington, il calcule le point où l'on doit rencontrer cette épave qui s'appelait *le San-Francisco*, et qui, broyée par l'ouragan, flottait éperdue à la merci des vents et des flots. Il détermine par des chiffres la courbe qu'avait dû suivre le vent, et la dérive que la mer, le vent et le courant avaient dû imprimer au navire, et au point exact indiqué par Maury, on arrachait six cents malheureux à la mort. Une heure après ce miraculeux sauvetage, l'épave s'engloutissait dans les flots.

Merveilleux résultat, près duquel pâlisent les stériles découvertes des planètes nouvelles vers lesquelles s'emporte cependant l'enthousiasme du monde savant!

La mer n'était donc plus qu'un livre jusqu'alors écrit dans une langue inconnue, en mystérieux caractères, mais dont le génie de l'homme pouvait trouver la clef.

Dans cette arène ouverte, d'autres talents s'élançèrent à la suite du commodore Maury. Plusieurs ne sont ni de simples traducteurs ni des plagiaires. Disciples d'une science nouvelle, ils y ont apporté leur esprit propre. D'autres ont combattu, discuté certaines assertions du maître; mais admirateurs ou adversaires, les uns comme les autres ont fait progresser l'œuvre. Ils ont rendu lucides bien des points obscurs, dégagé bien des inconnues. Au nouvel édifice, incomplet comme toute chose humaine, ils ont apporté bien des pierres utiles à l'ensemble, bien des ornements nécessaires aux détails.

Honneur à ces infatigables travailleurs, parmi lesquels nous sommes heureux de rencontrer plus d'un officier de la marine française. Ils ont popularisé une théorie d'une utilité pratique incontestable; ils ont prouvé que si les phénomènes de la mer frappent nos regards, ils impressionnent notre esprit, et que nous ne sommes pas de ces hommes à plaindre, dont parle l'Écriture, qui ont des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre.

Debout tous les jours sur la brèche, spectateurs incessants des grands spectacles

de la nature, acteurs dans ces combats terribles que nous livre la mer, de quelle gratitude ne devons-nous pas accueillir ceux de nos frères d'armes qui nous apprennent l'histoire de l'ennemi, qui nous montrent son côté faible, qui nous enseignent comment il faut éluder, pour la vaincre, cette force brutale, irrésistible, qui nous briserait si nous l'attaquions de face, et qui, prise avec adresse, peut nous fournir elle-même les moyens de la museler.

Parmi tous ces ouvrages, il en est un qui nous a particulièrement frappé : *les Harmonies de la mer*, de M. Félix Julien, lieutenant de vaisseau. Ce n'est pas un livre vulgaire. Si l'auteur a dû emprunter quelques matériaux à ceux qui sont venus avant lui, il les a si bien disposés, ordonnés, combinés; il les a enrichis d'aperçus si nouveaux, qu'il a presque le droit de dire que l'œuvre est toute à lui. Ce n'est pas une réclame que nous faisons en faveur d'un ami, c'est un hommage spontané que nous rendons au talent de l'écrivain et au mérite de l'ouvrage.

Puis après les savants, les poètes. Voici venir dans la carrière un nouvel athlète, un de ces princes de la plume et de la pensée qui, pareils à ces charmeurs qui font naître les fleurs sous leurs pas, semblent transfigurer tous les sujets qu'ils abordent.

Michelet, le sévère historien, paraît depuis quelques années n'avoir plus à sa lyre qu'une seule corde; mais quels accents variés et sonores son archet magistral sait tirer de cette corde unique!

La mer semble n'être pour lui qu'une variante à son thème exclusif. Que son livre s'appelle *la Femme* ou *l'Amour* ou *la Mer*, c'est toujours le même dieu qu'il chante, Éros, fils d'Aphrodite née de l'écume des flots bleus de la mer d'Ionie.

Sur la crête des vagues, comme au sein de l'onde amère, glisse le char de la déesse d'Amour; non pas la Vénus platonique, la Vénus nonchalante, endormie dans sa conque de nacre au milieu de sa cour mythologique, mais bien la Vénus passionnée, la Vénus Genitrix, la mère des amours sans fin, des embrassements éternels, l'*Alma parens rerum*, le principe vivant de la reproduction incessante des êtres, présidant aux orgies de la nature exaltée.

La mer! c'est le théâtre des amours des atomes, du mariage des molécules, c'est le flot animé de l'Écriture, ou plutôt c'est la génération elle-même; c'est le grand foyer central de vitalité productive; c'est la santé, la force, le *médecin*, la *nourrice* de l'humanité!...

Depuis les infusoires et leurs passions microscopiques, depuis les polypes rudimentaires et incomplets jusqu'aux baleines immenses qui font frémir la mer de leurs embrassements étranges, tout s'agite, tout s'anime, tout palpète dans ce milieu liquide et sur la crête phosphorescente des flots, Éros et Cupido tiennent les violons des noces éternelles.

Dans la description de cette Genèse dont il suit les phases diverses, le célèbre écrivain laisse après lui de lumineux reflets, comme tous les météores. Mais le sujet est si scabreux par lui-même, et ses idées semblent parfois si paradoxales, que,

sans prétendre m'ériger en critique d'un pareil maître, je me hasarderai pourtant à dire, comme Gil-Blas, que j'aime mieux ses autres homélies.

Et cependant en cette nouvelle façon d'envisager la mer, il y a pour nous un haut enseignement. L'étude des grandes lois de la nature n'est complète qu'autant qu'elle arrive à en faire ressortir le côté pratique et utile à l'humanité. Certes nous devons un juste tribut d'éloges aux hommes consciencieux qui parviennent à nous faire comprendre les systèmes qui régissent les révolutions des mondes. On s'incline devant l'ingénieuse théorie de M. Adhémar, qui trouve dans la précession des équinoxes l'explication des déluges passés et des déluges futurs. Ses savantes observations sur les blocs erratiques, sur les glaciers, sur le refroidissement d'un des pôles et le réchauffement de l'autre, sont du plus haut intérêt, et personne ne lui contestera une honorable place parmi les savants de l'époque. Mais quelle utilité pratique peut-on retirer de cette théorie?

Empêcherons-nous les envahissements successifs du glacier du Sud? Empêcherons-nous la révolution fatale qui doit s'accomplir, quand cet empiétement progressif aura détruit l'équilibre des mers? révolution qui se traduira par un nouveau déluge, dans sept mille six cents ans. Et nos descendants de cette triste période en seront-ils plus heureux de savoir à l'avance l'époque fixe de leur trépas? Hélas! si nous sommes tous condamnés à mort ici-bas, notre seule consolation n'est-elle pas d'ignorer l'heure de l'exécution et de nous cramponner jusqu'au dernier moment à l'ancre dorée de l'espérance?

Sans chercher à combattre cette théorie qui me semble peu d'accord avec la grande loi des courants qui répandent dans le monde une constante répartition de chaleur, je me demande quel enseignement se peut tirer de cette prophétie? sinon pour faire disposer à l'avance l'arche de salut, qui, cette fois, je l'espère, guidée par l'expérience, n'ouvrira plus ses portes qu'aux couples d'animaux munis d'un certificat d'utilité publique apostillé de bonnes signatures....

Tandis que si Maury nous indique les rails d'invisibles chemins de fer sur lesquels glissent plus facilement nos vaisseaux, si ses conseils abrègent les voyages, tout cela se traduit en économie de travail, en développement commercial et industriel. Des relations plus fréquentes s'établissent entre les peuples, et le progrès fait un pas de plus.

Loin de moi la pensée de chercher à déprécier le mérite des savants. L'homme ne vit pas seulement de pain. La nourriture spirituelle lui est aussi nécessaire que la nourriture matérielle. Tout ce qui rehausse l'intelligence humaine, tout ce qui l'emporte vers les sphères supérieures doit être acclamé avec enthousiasme. Mais, entre une découverte stérile et une découverte productive, quelque brillante que soit la première, mon choix est fait, et mon admiration se partage inégalement.

Cette fécondité exubérante de la mer, cette manufacture de vie nourrissante, comme l'appelle Michelet, a donné naissance à une science particulière dite la *Pisci-*

culture. Il s'agissait de diriger cette faculté prolifique, de mettre de l'ordre dans ce chaos de génération.

Mais, rien de nouveau sous le soleil. Les anciens, hélas! ont volé bien des idées aux inventeurs modernes, ce qui fait que bien des découvertes ne sont que des souvenirs. La fécondation artificielle remonte à des temps bien reculés. Les Chinois, ce peuple étrange qui touche à toutes les inventions sans en trouver le dernier mot, qui en véritable égoïste met ses lumières sous le boisseau de peur d'éclairer les autres, les Chinois ont ensemencé la mer de temps immémorial pour arriver à nourrir à peu près leur population débordante.

Les Romains pratiquaient cette science avec succès. L'Allemand Jacobi l'a réinventée au siècle dernier. Les Anglais s'en sont emparés. Enfin l'ensemencement de la mer et des rivières prit faveur en France; le nouveau culte eut ses adeptes et son grand prêtre; et les observations du passé réunies aux découvertes du présent devaient faire de la pisciculture une science populaire qui, fertilisant de nouveau le champ qui semblait usé, allait ramener dans les flots qui baignent nos rivages, dans nos étangs et dans nos fleuves, la manne bienfaisante de la nourriture souveraine.

L'âge de la viande avait cessé, l'âge du poisson allait commencer. Les ichthyophages et les ostréophiles se pâmaient d'aise.

Et sur les berges gazonnées des fleuves et sur les galets que roulent le flux et le reflux de l'Océan, les populations alléchées par les promesses de l'affiche, affriandées par les splendeurs du programme, attendaient qu'on les conviât à des fritures à bon marché.

Faut-il descendre des hauteurs de notre enthousiasme et changer nos applaudissements d'allégresse en murmures de déception? Je ne sais comment se conduisent les naïades des eaux douces, mais, hélas! les nymphes de la mer ne sont pas plus généreuses que par le passé pour les consommateurs. Voilà plusieurs années que l'on sème, et l'on ne récolte guère, et moins heureux que les Hébreux au désert nous n'assistons pas à la multiplication des poissons.

Nous ne sommes cependant pas des gens de peu de foi et nous espérons encore dans l'avenir.

Malheureusement, dans la poursuite de cette nouvelle pierre philosophale comme dans la recherche de l'autre, il faut de l'or, beaucoup d'or, et la marine qui paye voudrait voir quelques goujons, quelques mollusques sortir du creuset dont son budget alimente les fourneaux.

Quoi qu'il en soit, qu'on étudie la mer sous ce point de vue de foyer central d'alimentation de l'espèce humaine, qu'on recherche dans ses varechs, dans ses fucus, dans ses plantes, dans ses coquilles, dans ses poissons, des engrais revivifiants, des antidotes ou des remèdes, que la découverte de ses courants et de ses mouvements généraux donne des preuves nouvelles de l'universelle harmonie, il est certain que ces travaux variés, infinis de la mer doivent avoir un attrait supérieur pour nous qui la contemplons chaque jour du haut de nos vaisseaux. Nous qui appartenons à ces populations

riveraines qui naissent et meurent au bruit des vagues mugissantes ! Nous qui passons notre vie, tantôt doucement bercés sur les ondes paisibles, tantôt rudement ballottés par les folles colères de l'élément déchaîné !

C'est pourquoi je demande d'avance pardon au lecteur d'avoir négligé dans ce récit les banalités de la vie de bord, pour l'initier quelque peu à la physiologie de la mer, à ses mouvements et à ses inconstances. Pardon d'avoir légèrement soulevé le voile qui cache ses saints mystères, sujet attrayant, grandiose, livre sublime à peine entr'ouvert, mais dont il suffit d'avoir lu une première page pour ne plus pouvoir le quitter.

Jamais la Méditerranée n'a revêtu physionomie plus placide ; jamais novembre n'a vu des ondes plus tranquilles, une nappe aplanie plus bleue, s'ouvrir plus docilement sous la proue d'un vaisseau. La tigresse a rentré ses griffes, la grande courtisane, comme la nomme *Barbier*, n'a pour nous en ce jour que des caresses de jeune fille.

Ce calme qui pour un navire à voiles serait un sujet de désespoir et d'ennui, est une bonne fortune pour un navire à vapeur. Le panorama de la côte d'Espagne se déroule devant nous avec rapidité. Nous autres marins, nous comptons notre chemin de cap en cap, de promontoire en promontoire, comme le voyageur terrestre compte de ville en ville, de village en village. Ce sont les jalons qui nous servent à couper la longueur de ces routes immenses que nous traçons sur les océans.

Nous avons franchi successivement le golfe de *Lion*, où la mer dresse d'habitude une crinière d'écume ; nous passons le golfe de *Valence*, et laissant à notre gauche ces îles *Baléares* qui, nous l'espérons bien, seront françaises un jour, nous défilons devant le cap *Saint-Martin*, où le paladin Roland, tranchant les monts de sa redoutable épée, a laissé cette étrange coupure connue dans le pays sous le nom de *Cuchillada de Rollon*.

Voici le cap *Palos*. Là-bas, c'est *Carthagène*, la ville d'*Asdrubal* et de *Scipion*, tombeau pour l'un, triomphe pour l'autre, quatrième port de la côte sud d'Espagne qui, d'après le dicton populaire, en possède encore trois autres, Juin, Juillet et Août. Le cap de *Gate* se reconnaît à ses grandes taches calcaires qui ressemblent à des draps étendus au soleil ; nous voyons les montagnes de *Malaga*, et le 25 novembre de grand matin, quatrième jour depuis notre départ de Toulon, nous sommes devant *Gibraltar*.

On n'ose plus écrire sur Gibraltar sans craindre de retomber dans les redites. Le monde entier est initié aux mystères de ce musée d'artillerie plus effroyable par l'appareil militaire qu'il déploie que par son importance réelle.

Gibraltar est devenu une sorte de puits artésien qui, quelque jour, au lieu d'eau, lancera en l'air, à la façon des volcans, du fer, des boulets, des obus et des matières fondues. Les Anglais ont tellement creusé, tellement miné, tellement travaillé l'intérieur de la montagne, que de ce gros pâté il ne restera bientôt plus que la croûte, et encore cette croûte arrivera-t-elle à être si mince que, pour la garantir des insultes des nouvelles pièces, il faudra quelque jour la garnir de plaques de dix pouces.

Gibraltar me représente un de ces coffres de fer, chef-d'œuvre de serrurerie et de mécanique que nulle force ne peut ouvrir si l'on n'en connaît le secret, mais dont la main d'un faible enfant initié au mystère peut faire tourner la clef. Ce n'est pas le coffre-fort qui fait l'importance d'une maison de commerce, ce sont les capitaux qu'il renferme. Ce n'est pas un canon de plus, rayé ou non, une casemate nouvelle creusée dans le rocher, une dent de plus ajoutée à la *vieille*, suivant l'expression espagnole, ce n'est pas là ce qui fait la puissance de Gibraltar; c'est l'escadre mouillée sous la protection de ces canons, de ces dents, de ces casemates. Quand la maison de commerce aura perdu ses capitaux, sa caisse lui sera inutile; quand l'Angleterre aura perdu ses flottes, le fantôme s'évanouira de lui-même.

Si le nouvel élément introduit dans la navigation a diminué l'importance de ce poste avancé de l'Angleterre dans la Méditerranée, si la menace n'est plus aussi terrible, la honte est la même pour l'Espagne, qui ne supporte qu'en frémissant de rage, mais de rage impuissante, la pression du pied hérétique implanté sur son sol.

Lorsqu'en 1462 le comte d'*Arcos* enleva aux Maures cette position redoutable, la nouvelle en fut si agréable au roi Henri IV, qu'il ajouta à ses titres de roi de Castille et de Léon celui de roi de Gibraltar. Avec quelle joie le cabinet de Madrid recevrait aujourd'hui une semblable nouvelle!

Certes, lorsque Charles-Quint, le grand empereur, faisait moderniser les fortifications de Gibraltar, il ne croyait pas travailler pour les successeurs de Henri VIII. *Sic vos non vobis.*

La fameuse guerre de succession fut aussi désastreuse pour la France que pour l'Espagne. La première y perdit Dunkerque, la seconde Gibraltar. C'est au nom de la maison d'Autriche que la flotte combinée, aux ordres du prince de *Hesse-Darmstadt*, prit ce rocher dont les cent canons n'étaient servis que par soixante hommes qui ne se défendirent même pas. L'Angleterre trouva moyen de garder pour elle seule ce qui avait été pris en commun, et le traité d'Utrecht si fatal à l'Espagne, si fatal à la France, passa condamnation sur le fait accompli.

La Grande-Bretagne avait implanté sa griffe sur le rocher. Le hasard le lui avait donné, la force le lui conserva. La nature avait beaucoup fait, la science militaire fit plus encore et rendit la forteresse inexpugnable.

Si bien que, lorsqu'après un siècle de tentatives diplomatiques qui venaient échouer contre une volonté immuable, l'Espagne requit de nouveau le concours de la France pour jouer sa partie suprême, les efforts réunis des armées de terre et de mer des deux grandes puissances se brisèrent contre ce bloc de granit hérissé de pointes de fer, que ne purent entamer ni les quarante-sept vaisseaux de ligne, commandés par dix amiraux et escortés de dix batteries flottantes incombustibles et insubmersibles, armées de deux cent douze pièces de canon de gros calibre, ni les quarante mille hommes de troupes commandés par le duc de Crillon et animés par la présence de deux princes du sang.

Il est vrai que l'un de ces princes, le comte d'Artois, prétendit que de toutes les batteries de ce siège, la meilleure était sa batterie de cuisine.

Le traité de 1783 vint alors derechef légitimer l'usurpation dont l'Angleterre a joui sans conteste depuis.

Le crayon et le pinceau, la photographie et la plume ont donné de trop fidèles images du rocher de Gibraltar pour que je me hasarde à le portraiturer à mon tour. Heureux le touriste bien recommandé qui obtient l'insigne faveur de gravir le chemin de ronde qui serpente au flanc de la montagne. Debout sur l'antique Calpé, au pied du drapeau qui, comme un cimier de casque, couronne le front du colosse, en face d'Abyla, l'autre colonne d'Hercule, plus humble et plus modeste, qui domine les murs de Ceuta, il peut promener ses yeux émerveillés sur de splendides horizons.

Il voit les deux mers se heurter avec de sourds murmures; il voit le Maroc et l'Espagne, et les deux continents que sépare à peine le détroit, et sa pensée, planant dans d'autres espaces, établit entre les deux rivages un abîme plus vaste : barbarie d'un côté, civilisation de l'autre; et cette civilisation qui fait croûler les institutions vermou-lues, qui plus sûrement que la guerre mine et détruit les conquêtes fondées sur l'injustice, lui apparaît comme le bélier vainqueur qui renversera quelque jour l'orgueilleux édifice que l'Angleterre croit établi sur d'impérissables assises.

Chose singulière! sur le sommet de la montagne, sur cette déclivité rapide, inaccessible, qui regarde tristement les lignes espagnoles; à l'abri des poursuites de l'homme, de nombreuses familles de singes grisâtres ont fait élection de domicile parmi les crevasses des pierres, au milieu des vignes vierges et des plantes parasites, vrilles et crampons, qui poussent dans les interstices des rochers.

A l'heure où l'ombre noire estompe sur le ciel de fantastiques images, où le beffroi de la citadelle fait vibrer son douzième coup, à l'heure où tous les chats sont gris, plus d'un highlander aux jambes nues, montant sa première faction au pied de la tour O'hara, a senti ses cheveux se dresser d'épouvante et soulever sa toque écossaise sur son front.

Il a vu s'animer les pierres; il a vu grimacer d'étranges petites figures qui ont bondi autour de lui avec des contorsions diaboliques, puis ont disparu tout à coup comme une bande de djinns sur le versant de la montagne avec des cris d'instruments de métal et des plaintes de crécelle, et il a dû rêver des sorcières de Macbeth et des lutins de ses bruyères natales célébrant les rites du sabbat.

Le lendemain l'œuvre des ténèbres était dévoilée. Les jardins du voisinage gardaient les traces de l'invasion des djinns, qui, comme les hauts barons des rives du Rhin d'autrefois, étaient remontés dans leur burg, chargés du butin de la nuit.

Les propriétaires dévastés jetaient feu et flamme contre les pillards effrontés. Un bill de proscription était lancé contre les singes; la tête des coupables était mise à prix. Puis quelque membre de la société protectrice des animaux prenait charitablement leur défense, l'assemblée s'attendrissait, le bill de mort était rapporté. On en était quitte dans chaque jardin pour faire la part des singes.

Cependant, de temps à autre, quelque braconnier trop osé tombe sous les coups d'un horticulteur rancunier; les soldats de la garnison en prennent quelques-uns aussi

pour charmer les ennuis du corps de garde, et la petite république, malgré l'immunité dont elle paraît jouir, va diminuant de jour en jour.

Ce qu'il y a de particulier, c'est que les singes de Gibraltar ne se rencontrent sur aucun autre point de la côte d'Espagne, et qu'une race de quadrumanes parfaitement semblables habite le Mont-aux-Singes de l'autre côté du détroit, sur la côte d'Afrique.

De cette étrange similitude, les faiseurs de systèmes, ces gens qui bâtissent un monde sur la pointe d'une aiguille, ont conclu que la Méditerranée était jadis une mer intérieure, que l'Europe et l'Afrique se réunissaient et qu'une convulsion terrestre seule a pu séparer ces familles simianes avec toute la brutalité d'un cataclysme.

Quoi qu'il en soit, cette espèce de trêve de Dieu établie par le fait entre les singes et les Anglais paraît justice, car les uns et les autres sont sur le rocher de Gibraltar au même titre, celui de l'usurpation, et encore les premiers peuvent-ils revendiquer l'ancienneté de possession. Il est en effet probable qu'ils y sont venus portés sur le sac ou sur le turban des Africains envahisseurs à la suite de Tarif, qui donna son nom à la montagne, Djebel-Tarif, lorsque le comte Julien, marquant son front de la tache qui flétrit tous les Coriolans, appela l'étranger dans son pays.

Et puis la nostalgie les prit, ces pauvres singes; et comme Mignon, ils pleurèrent la patrie absente. Ils grimpèrent alors sur le sommet du rocher, d'où ils pouvaient du moins contempler la terre de leurs pères, où parfois quelque senteur parfumée portée sur les ailes des nuages, quelque lointain écho voituré par la brise leur rappelait plus vivement l'air du pays natal. Ils finirent par s'accommoder de leur patrie nouvelle et en vinrent à l'aimer, et ces farouches montagnards forment aujourd'hui un petit monde à part. Du haut de leurs inaccessibles retraites, stoïques spectateurs des révolutions des empires, ils ont vu successivement le rocher passer sous bien des maîtres, sans faire comme les hommes de basses concessions aux vainqueurs, sans jeter la pierre aux vaincus, pareils à ces nobles citoyens de la célèbre république de Saint-Marin qui jamais ne voulurent reconnaître le roi des Français, Louis-Philippe.

Cependant, quand la grosse voix du Rock-Gun donne le signal des fêtes, et que le fracas de l'artillerie descend en spirales sonores du haut du rocher jusqu'en bas pour célébrer quelque auguste anniversaire, les petits ermites de la montagne doivent trembler d'effroi dans leurs cellules ébranlées et maudire le néant des vanités humaines; ils doivent jurer à leur façon contre ceux qui troublent le repos de leurs thébaïdes qu'ils auraient bien eu le droit de croire garanti par une élévation de 423 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Laissons Gibraltar et ses singes, ses canons et ses souvenirs; la vapeur nous emporte, passons! Jetons un rapide regard sur cette rive africaine qui du cap Spartel à la province d'Oran découpe si hardiment ses promontoires escarpés, ses plages de sable et ses criques sauvages. Si les victoires de la France, Isly, Mogador et Tanger, ont imprimé une terreur salutaire aux puissances barbaresques; si les forbans de ces parages n'osent plus porter leurs audacieux brigandages jusque sur les côtes espagnoles; en un

mot, si le métier de pirate n'est plus tenable pour les riverains de Fez et du Maroc, sachez pourtant que ces honnêtes gens-là sont toujours écumeurs de mer au fond du cœur et qu'ils n'attendent que l'occasion propice pour rentrer en fonction.

Soyez certains, dès que vous voyez le lourd chebeck sortir des rochers du Riff, ou la tartane rapide déployer ses ailes blanches, soyez certains, vous dis-je, que ces canots qui paraissent inoffensifs renferment des bandits en disponibilité, et agissez en conséquence. Il en est de même dans l'Archipel. Quand un navire a été pillé, prenez au hasard dix honnêtes pêcheurs grecs et accusez-les avec assurance. C'est là que vous pouvez dire avec raison : si ce n'est toi, c'est donc ton frère, ou bien quelqu'un des tiens. Vous pouvez les pendre de confiance, car pour les uns vous punirez le présent ou le passé, pour les autres vous escompterez sagement l'avenir.

Donc, en 1854, un gros navire était *encalminé* près de la côte du Riff. C'était une grande corvette de charge à batterie couverte. Elle avait eu jadis sa phase de gloire et de guerre ; elle avait vu les trois couleurs flotter sur le fort de Saint-Jean d'Ulloa ; mais la transformation de la marine l'avait fait baisser de bien des crans dans l'échelle des navires. En ce moment la pauvre *Fortune* ne représentait plus qu'un certain nombre de tonneaux de vivres destinés à l'armée d'Orient. Elle était commandée pourtant par un officier supérieur ; elle avait quarante hommes d'équipage, plus deux caronades de 12, quelques fusils, quelques gargousses pour appeler des pilotes ; mais de boulets, pas un.

C'est que là-bas il se faisait une rude consommation d'hommes, de projectiles et de poudre, et qu'il fallait déshabiller Pierre pour habiller Paul. Si l'on était prodigue dans un endroit, force était bien, pour rétablir les lois de l'équilibre, d'être économe ailleurs.

Déjà quelques chebecks, tartanes, mystiques, balancelles, tous bateaux qui sentent la piraterie d'une lieue, étaient venus flairer le navire. On lui trouvait l'air bien bénin et bien inoffensif à ce pesant vaisseau ; mais peut-être aussi avait-il au dedans bec et ongles ; c'était peut-être un lion au repos et qui cachait ses griffes, et quand on veut courre le lièvre, on n'aime pas à rencontrer le sanglier.

Cependant, à bord de *la Fortune*, on commençait à s'inquiéter des allées et des venues de ces canots aux allures suspectes. Le calme paralysait la voilure qui battait tristement le long des mâts. Il fallait songer à la défense ; on distribua les fusils à l'équipage.

Malheureusement, les deux caisses à cartouches étaient au fond de la soute aux poudres, et on avait logé par-dessus des boîtes de conserves, système Appert, des légumes pressés, système Chollet, munitions de bouche qui en valent bien d'autres à l'occasion ; mais chaque chose a son temps. Or il fallait une grande journée pour dégager tout cela, et le danger était urgent.

En effet, après avoir tenu une sorte de conseil, de plus en plus enhardis par la tournure pacifique du bâtiment, une foule de canots chargés de gens armés se dirigeaient vers la corvette, qui se trouvait, ma foi, en fâcheuse position.

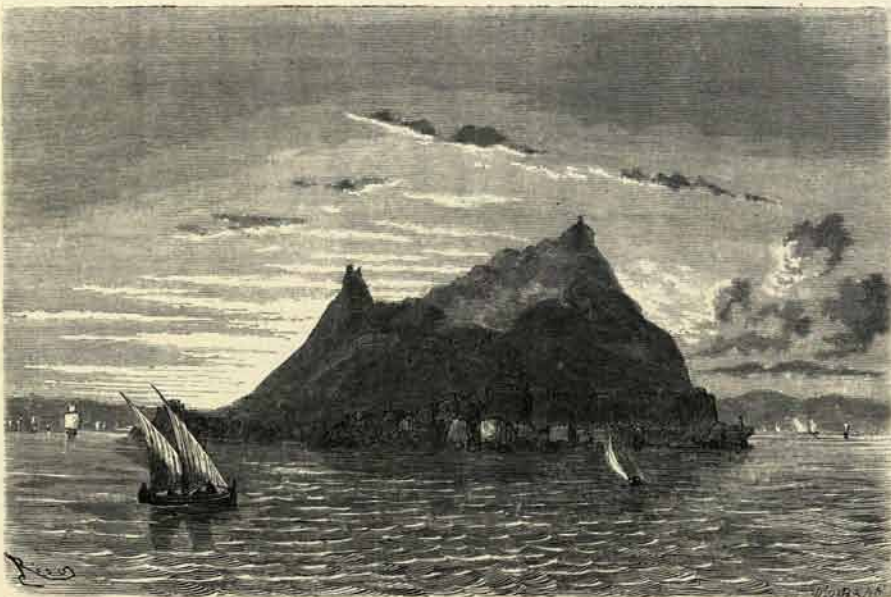
Une inspiration lumineuse la sauva.

Ici, nous sommes obligés d'entrer dans un détail de cuisine. Pour servir d'assaisonnement au lard qui forme le fond de la nourriture du matelot, ou a l'habitude d'embarquer une certaine quantité de moutarde. On la prend en graine pour en conserver la fleur et le parfum. Quant au mode de préparation, il est tout primitif; un seau sert de récipient, le vinaigre fait le dissolvant, et c'est au moyen d'un boulet de canon qu'on l'écrase.

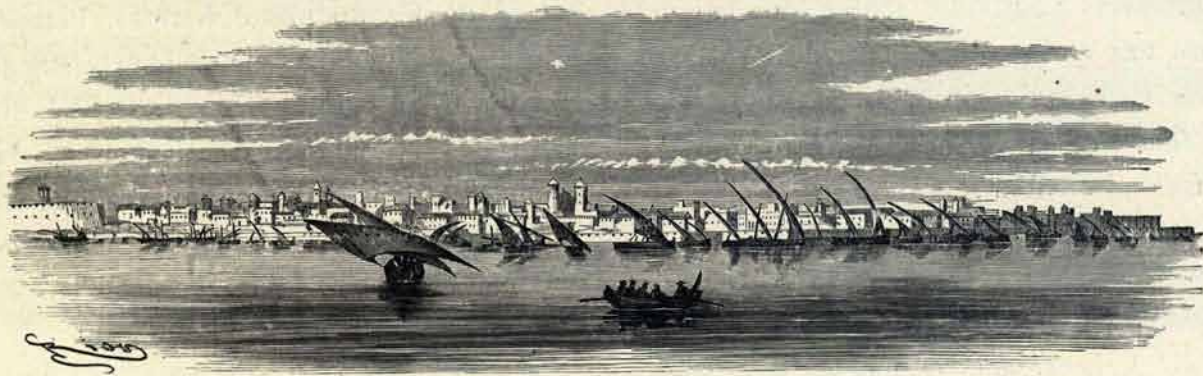
Un matelot monta donc sur le pont, portant triomphalement le boulet à la moutarde encore enveloppé de son enduit doré. Heureusement qu'il était de calibre. Le chef de pièce pointe avec recueillement. Une fois le coup lâché il n'y avait plus à y revenir.

Tout à coup, le flanc de la corvette se couvre d'un nuage de fumée et le projectile va fracasser un des canots principaux qu'il met en complet désarroi. L'escadrille ennemie s'arrête. Décidément, ce gros dormeur a l'œil ouvert, ce paisible voyageur est armé; son calme n'était pas de la faiblesse, c'était le repos de la force, le silence du mépris. Les pirates rebroussent chemin et vont tenir conseil hors de portée de canon.

Or, par bonheur, les voiles jusqu'alors immobiles commencèrent à s'enfler sous une légère risée; peu à peu, la brise prit faveur, et *la Fortune*, après sa démonstration menaçante, put s'éloigner à tire-d'ailes de ce dangereux passage. Un capitaine de frégate, quatre officiers, quarante matelots, l'honneur de la marine militaire et du pavillon tricolore, la subsistance de l'armée de Crimée, tout cela venait d'être sauvé par le boulet à la moutarde.



GIBRALTAR.



VUE DE CADIX.

II

CADIX. — LE POULPE GÉANT — LES ARCHIPELS D'AFRIQUE.

Il est impossible de ne pas se sentir le cœur oppressé par de tristes souvenirs, lorsque, remontant de Gibraltar à Cadix, on passe devant le cap Trafalgar. C'est là que s'est dénoué, il y a près de soixante ans, un des plus sanglants drames de la mer. Sans récriminer sur le passé, sans chercher à y raviver les haines pour l'avenir, sans rechercher les fautes de cette journée fatale pour la marine française, nous, les fils et les neveux de ces héroïques vaincus, signons-nous pieusement en passant sur leur tombe!

Voici Cadix qui fait surgir à l'horizon ses blanches maisons et les dômes de ses églises, comme une naïade qui élève sur les eaux son buste d'albâtre. Cadix! à ce nom, quel jeune aspirant n'a senti battre son cœur sous son aiguillette d'or, et n'a vu, dans la lunette de la fantaisie, papilloter mantilles et prunelles noires, castagnettes et toreros? Qu'êtes-vous devenue, Espagne de Cervantes et de Gil-Blas, Espagne héroïque et galante, monde charmant, ressuscité par Byron et Musset? Cid et don Juan, Inès et Chimène, Elvire et dona Sol, héros du roman et de la poésie, où êtes-vous?

Que devient la couleur locale? Quel est le pays où l'or pur n'a pas subi l'alliage étranger? Hélas! tout se courbe sous le même niveau; habits et passions se taillent sur le même patron. Du sein des pyramides, les Pharaons entendent grincer le railway qui conduit le train de plaisir aux plages de la mer Rouge. Les hydrographes

mesurent la grande marée qui engloutit l'armée du fils du grand Ramsès. Pompéi est une station de chemin de fer comme Pontoise. Le bateau à vapeur heurte sur le lac Ontario la pirogue d'écorce du *Gros serpent* sous sa peinture de guerre. Juliette attend sa majorité pour épouser Roméo après des sommations respectueuses. La marquise d'Amaëgui se classe dans le demi-monde. Dona Sabine, qui trafique de sa beauté de colombe, est une fille de marbre comme Marco, et met au mont-de-piété son chapelet du temps de Charlemagne; quant à Rosine, elle danse le lancier avec Lindor, tandis que Bartholo fait son whist.

A la rescousse, poètes et romanciers, car l'Espagne se meurt, car l'Espagne s'éteint! Chaque jour enlève un fleuron à la couronne du caprice et l'idéal disparaît, effaçant chaque personnalité, chaque caractère, pour calquer sur le même modèle un type officiel, prosaïque assemblage des laideurs de tous.

Quelques pays vivent encore par les souvenirs du passé; grandes ombres, grands noms qui défient les siècles et restent debout quand même. Mais ceux qui ne firent leur lustre que de l'originalité, voient rapidement décroître leur royauté de convention.

Cadix n'est plus qu'une ville comme toutes les autres villes, c'est-à-dire un ensemble de rues plus ou moins bien percées, et ornées de maisons dont l'édilité corrigera l'alignement, des pierres sur des pierres, des boutiques avec des bourgeois, des promeneurs et des gens d'affaires, des gardes nationaux et des soldats. Une ville, c'est à savoir une population de tant de mille âmes, de telle catégorie, évêché, préfecture, etc. Commerce, importation et exportation, revenus de douane et impositions. — tant, un chiffre et rien de plus; un article plus ou moins long du dictionnaire de Bouillet : histoire et géographie.

On peut se renseigner parfaitement, du reste, au *Guide du voyageur* : « Visiter l'Alaméda, les places, la cathédrale, le musée. — Les paquebots y relâchent; — dépôt de charbon à 32 fr. 50 cent. le tonneau; c'est la grande route de l'Univers; chemin de fer jusqu'à Séville. — L'hôtel des *Quatre-Nations* est le meilleur; on y parle anglais et français; il n'y a pas de punaises. »

Dérision et pitié! *Lugete veneres, cupidinesque*, pleurez, pleurez, touristes! et fondez-vous en eau; car c'est là tout ce qui reste de Cadix et de Séville, les belles villes aux sérénades. Pleurez! Le railway a tout tué, a tout exproprié pour cause d'utilité publique : alamédas et posadas, brigands et muletiers; et les nymphes du Guadalquivir demandent à tous les échos le nom du fleuve heureux que n'ont pas défloré l'hélice et les roues à aubes, qui poursuivent en tout lieu les naïades éperdues.

Ai-je vu autrefois Cadix avec d'autres yeux qu'aujourd'hui? Le sage Ubalde m'a-t-il présenté le miroir magique? Les années ont-elles jeté l'eau froide de la désillusion sur le brasier de mon enthousiasme juvénile? Avais-je tort alors, ai-je raison aujourd'hui? Ai-je perdu ou gagné à ne plus regarder les hommes et les choses à travers le prisme de la jeunesse? Les fous sont-ils les sages, les sages

sont-ils les fous? *Quien sabe!* dit l'Espagnol, qui sait! Mot profond, qui résume toute la sagesse humaine dans un autre plus triste : le doute!

En ce moment Cadix est en fête. On célèbre l'arrivée de l'illustre général Prim, que la guerre civile a fait comte de Reuss et qui vient de gagner le titre de marquis de Castillejos sur un champ de bataille marocain. Le général Prim est le héros du jour. Il semble personnifier le réveil de l'Espagne. Sa biographie se vend à tous les coins de rue, à côté de celle des sept enfants de Lara et du Cid Campeador. lequel semble lui avoir confié sa vaillante épée. Aussi va-t-il commander l'armée du Mexique.

Je ne veux pas quitter Cadix sans visiter le Musée. Il y a là, parmi de bien médiocres toiles, quelques beaux originaux de Zurbaran, de Murillo et de Ribeira. Sombres peintures, sujets sinistres, empreints de cette religion farouche qui allumait le flambeau de la foi au bûcher de l'inquisition. Il y a surtout, à la sacristie de la cathédrale, un tableau qui m'a toujours vivement impressionné. C'est une Madeleine de Murillo ou d'Alonzo Cano. Jamais le repentir n'a creusé sur un jeune front de rides plus profondes; cheveux, chair, vêtements, arbres et rochers, tout semble avoir revêtu la livrée du désespoir, sans que les tons lugubres de cette palette en deuil laissent passer, par le moindre coin bleu du ciel, le regard de bonté du Dieu qui pardonne à la pécheresse.

Mais *l'Alecton* chauffe; ses 120 chevaux s'impatientent; on m'annonce qu'il y a de la pression; adieu Cadix! Machine en avant!!!...

L'Océan est pour nous aussi aimable que la Méditerranée. Il est des navires prédestinés, devant lesquels les flots s'apaisent et les tempêtes reculent. Les vaisseaux ont leur étoile comme les hommes. Ils subissent comme eux des chances heureuses ou malheureuses. On serait parfois tenté de croire que ces grands corps de bois et de fer auxquels notre existence est attachée sont animés d'un certain esprit; que tous les petits lutins frappeurs, tourneurs, parleurs des planches et des tables se sont intégrés dans une grande individualité. Je n'ose m'embarquer dans cette théorie de peur de m'échouer sur un paradoxe.

Pourquoi tels navires sont-ils battus par tous les orages, frappés par toutes les épidémies? Pourquoi vont-ils se heurter à tous les écueils, se blesser à tous les récifs? Ne semblent-ils pas marqués du sceau de la fatalité pendant leur carrière, je n'ose dire pendant leur vie, jusqu'au naufrage qui est leur mort violente? Et tandis qu'ils subissent ainsi tous les coups de l'adversité, d'autres, construits sur les mêmes chantiers, enfants jumeaux d'un même père, ne rencontrent jamais que les sourires de la fortune!

Je n'en avais pas terminé avec mes *pourquoi*. Appuyé sur le plat-bord de *l'Alecton*, à demi songeur, à demi éveillé, je pensais à cette inégalité de répartition dans les destinées, tout'en contemplant cette mer qui déroulait avec majesté ses volutes d'azur. Un incident vint m'arracher à ma rêverie.

« Commandant, la vigie signale un débris par bâbord.

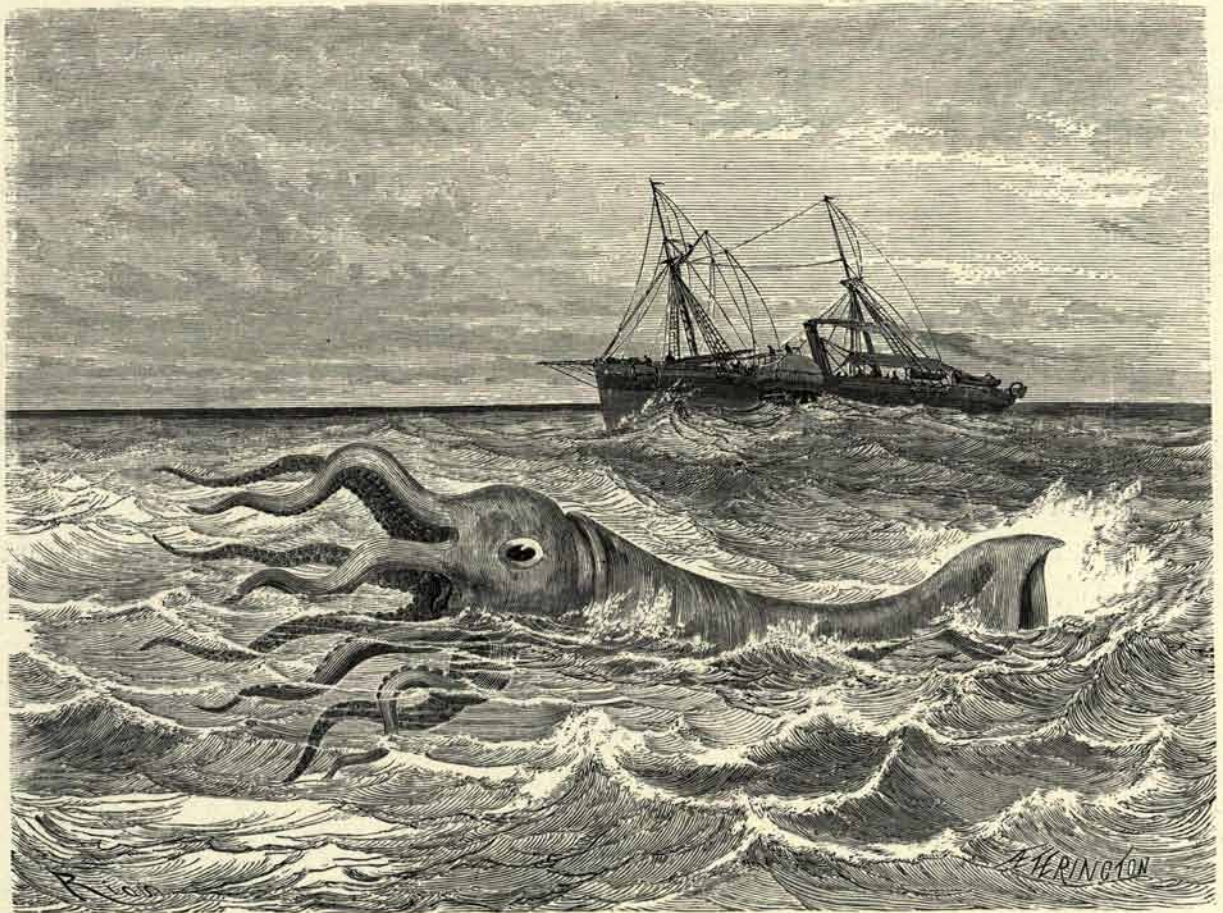
— C'est un canot chaviré.

— C'est rouge, ça ressemble à un cheval mort.

- C'est un paquet d'herbes.
- C'est une barrique.
- C'est un animal, on voit les pattes.»

Je me dirigeai aussitôt vers l'objet signalé et qui était si diversement jugé, et je reconnus le *Poulpe Géant* dont l'existence contestée semblait reléguée dans le domaine de la fable.

Je me trouvais donc en présence d'un de ces êtres bizarres que la mer extrait parfois



LE POULPE GÉANT.

de ses profondeurs comme pour porter un défi aux naturalistes. L'occasion était trop inespérée et trop belle pour ne pas me tenter. Aussi, eus-je bien vite pris la résolution de m'emparer du monstre, afin de l'étudier de plus près.

Aussitôt tout est en mouvement à bord ; on charge les fusils, on emmanche les harpons, on dispose les nœuds coulants, on fait tous les préparatifs de cette chasse nouvelle.

Malheureusement la houle était très-forte, et dès qu'elle nous prenait par le travers, elle imprimait à l'*Alecton* des mouvements de roulis désordonnés qui gênaient les évo-

lutions, tandis que l'animal lui-même, quoique restant toujours à fleur d'eau, se déplaçait avec une sorte d'instinct et semblait vouloir éviter le navire.

Après plusieurs rencontres qui n'avaient permis encore que de le frapper d'une vingtaine de balles auxquelles il paraissait insensible, je parvins à l'accoster d'assez près pour lui lancer un harpon ainsi qu'un nœud coulant, et nous nous préparions à multiplier le nombre de ses liens, quand un violent mouvement de l'animal ou du navire fit déraper le harpon qui n'avait guère de prise dans cette enveloppe visqueuse; la partie où était enroulée la corde se déchira et nous n'amenâmes à bord qu'un tronçon de la queue.

Nous avons vu le monstre d'assez près et assez longtemps pour en faire une exacte peinture. C'est un encornet gigantesque. Il semble mesurer dix-huit pieds de la tête à la queue. La tête, qui a la forme d'un bec de perroquet, est enveloppée de huit bras de cinq à six pieds de longueur. Sa couleur est d'un rouge brun, ses yeux glauques ont la dimension d'une assiette; la figure de cet embryon colossal est repoussante et terrible.

Officiers et matelots me demandaient à faire amener un canot pour essayer de garrotter de nouveau le monstre et de l'amener le long du bord. Ils y seraient peut-être parvenus si j'eusse cédé à leurs désirs; mais je craignais que dans cette rencontre corps à corps l'animal ne lançât un de ses longs bras armés de ventouses sur le bord du canot, ne le fit chavirer, n'étouffât plusieurs hommes de ses fouets redoutables, chargés, dit-on, d'effluves électriques et paralysantes, et comme je ne pouvais pas exposer la vie de mes hommes pour satisfaire une vaine curiosité, je dus m'arracher à l'ardeur fiévreuse qui nous avait pris tous en cette poursuite acharnée et j'ordonnai d'abandonner sur les flots le monstre mutilé qui nous fuyait maintenant et qui, sans paraître doué d'une grande rapidité de déplacement, plongeait de quelques brasses et passait d'un bord à l'autre du navire dès que nous parvenions à l'approcher.

La partie de la queue que nous avons à bord pesait 14 kilogrammes. C'est une substance molle répandant une forte odeur de musc. La partie qui correspond à l'épine dorsale commençait à acquérir une sorte de dureté relative. Elle se rompait facilement et offrait une cassure d'un blanc d'albâtre. L'animal entier, d'après mon appréciation, devait peser de deux à trois tonneaux, près de six mille livres. Il soufflait bruyamment; mais je n'ai pas remarqué qu'il lançât cette substance noirâtre au moyen de laquelle les petits encornets que l'on rencontre à Terre-Neuve troublent la transparence de l'eau pour échapper à leurs ennemis.

Des matelots m'ont raconté qu'ils avaient vu, dans le sud du cap de Bonne-Espérance, des poulpes pareils à celui-ci, quoique de taille un peu moindre. Ils prétendent que c'est un ennemi acharné de la baleine. Et de fait, pourquoi cet être qui semble une grossière ébauche ne pourrait-il atteindre des proportions gigantesques? Ni os, ni carapace, rien n'arrête sa croissance, et l'on ne voit pas *a priori* de bornes à son développement.

Quoi qu'il en soit, cet horrible échappé de la ménagerie du vieux Protée me poursuivra longtemps dans mes nuits de cauchemars. Longtemps je retrouverai fixé

sur moi ce regard vitreux et atone, et je sentirai ces huit bras qui m'enlacent dans leurs replis de serpents; longtemps je garderai la mémoire du monstre rencontré par *l'Alecton* le 30 novembre 1861, à 2 heures de l'après-midi, à 40 lieues dans le nord-est de Ténériffe.

Depuis que j'ai vu, de mes yeux vu cet animal étrange, je n'ose plus fermer dans mon esprit la porte de la crédulité aux récits des navigateurs. Je soupçonne la mer de n'avoir pas dit son dernier mot, et de tenir en réserve quelques rejetons des races éteintes, quelques fils dégénérés des Trilobites, ou bien encore, d'élaborer dans son creuset toujours actif, des moules inédits pour en faire l'effroi des matelots et le sujet des mystérieuses légendes des océans.

Quand on regarde attentivement la carte de l'Atlantique, on est surpris de l'existence de ces archipels, espacés ainsi du nord vers le sud à des distances presque égales, alignés généralement de l'est à l'ouest. D'abord les Açores, puis les Canaries, puis les îles du Cap-Vert, puis ces rochers épars dans le golfe de Guinée, qu'on nomme l'île du Prince, l'Ascension, Sainte-Hélène.

On dirait les gouttes de fonte qu'a crachées la cuiller du haut fourneau, qui fondit le bloc principal.

Toutes ces îles ont beaucoup d'analogie entre elles. Productions volcaniques, côtes escarpées et accores; bizarres entassements de rochers dont les sommets appellent les orages; sol tourmenté et brûlé par le soleil, aspect sauvage et désolé.

Les îles Canaries se trouvent dans les meilleures conditions. C'est la transition du ciel des tropiques au ciel de l'Europe. Elles ignorent les extrêmes de chaleur et de froid.

Est-ce pour la douceur de cette température que les anciens, qui eurent connaissance de ces îles, les baptisèrent du nom d'îles Fortunées? La chose est fort possible. Peut-être que ces monts dénudés se couvraient alors des richesses d'une flore évanouie. D'autant mieux que c'est par là, dit-on, qu'étaient sis les jardins où la belle Armide endormit la vaillance du paladin Renaud. Je me suis assuré qu'aucune trace ne reste plus du palais merveilleux. L'histoire rapporte au surplus que la magicienne fit disparaître l'oasis sous un coup de sa redoutable baguette, quand elle se vit réduite au sort de Calypso.

Quelques vignes échappées au maléfice nous ont transmis un échantillon du nectar que les blanches mains de l'enchanteresse versaient à son amant dans des coupes de cristal. Bon vin et jolie hôtesse; on comprend que le guerrier ait éprouvé quelque peine à changer de garnison.

Ici, comme dans bien d'autres pages de l'histoire des découvertes, se lit encore le nom de la France. En 1402, Jean de Béthancourt, seigneur de Caux, Granville et autres lieux, part de la Rochelle avec une troupe d'aventuriers normands et gascons, aborde à Lanzarote et s'en rend maître, malgré la résistance des Guanches. Ainsi se nommaient les insulaires, une race courageuse qui avait repoussé en 1334 Louis de la Cerda, comte de Clermont, prince castillan.

Si jamais nation fut prédestinée aux conquêtes, c'est évidemment la France. Nous avons le génie qui conçoit, le courage qui exécute; nous avons ce je ne sais quoi qui fait aimer en nous jusqu'à l'épée du conquérant et nous fait pardonner nos triomphes. Malheureusement nous ne savons pas garder ce que nous avons su prendre.

En ce temps-là, de simples particuliers supportaient seuls les risques et les dépensés de ces audacieuses entreprises; et quand ils réussissaient, ils faisaient hommage à leur souverain de leur conquête d'outre-mer. Quelquefois le roi daignait accepter ces somptueux présents, et étendait sur les possessions lointaines son manteau fleurdelisé.

Hélas! c'était sous le règne fatal de Charles VI. L'État, déchiré par des secousses de tout genre, n'était pas en demeure de songer à des conquêtes transatlantiques. Béthancourt fit hommage des Canaries à Henri III de Castille; il laissa son nom à la capitale de Fuerte-Ventura, et bien des familles des îles revendiquent l'honneur de descendre de son illustre maison.

De tous les sommets que les îles de cet archipel dressent à l'envi vers les nues, le plus élevé est le pic de Teyde, en l'île de Ténériffe, 3714 mètres au-dessus du niveau de la mer. On le voit, dit-on, de trente lieues par des temps clairs. Au-dessous de ce géant canarien, le mont Chabora doit à ses 3014 mètres une mention honorable. Puis après, vient le menu fretin, la plèbe des géants de granit, hauts de 2000 pieds environ, qui se feraient peut être remarquer ailleurs et ici n'obtiennent pas un regard. Le Pic les efface tous. A lui toute la célébrité et toutes les visites des touristes. Ces visites du reste sont hérissées de fatigues et d'ascensions pénibles; et, pour aller soi-même porter sa carte au sommet du colosse, il faut avoir tout le courage que donne l'amour de la science ou l'excentricité.

Ceux qui dressent soigneusement le bilan du plaisir de ces expéditions, qui en supputent les profits et les pertes, ceux-là, et je suis du nombre, se contentent de regarder d'en bas le front neigeux de la montagne, quand il veut bien se prêter à cette contemplation et se débarrasser de la calotte de brume qui le déroberait à l'habitude aux regards des mortels.

Santa-Cruz est la capitale et le port de l'île de Ténériffe, si toutefois on peut appeler port un ancrage dangereux, une rade foraine, où la houle déferle jusqu'à la plage et rend les communications difficiles et périlleuses. Ce caractère inhospitalier est particulier à ces îles à pic, à ces terres qui ne se relient point entre elles et sortent brusquement de la mer, accores, roides, escarpées, droites comme des murailles. C'est à peine si l'étroite corniche de granit qui gît au pied de ces falaises verticales laisse une place pour mordre à l'ancre des navires.

En dehors de ce rebord, de cet étroit plateau, la sonde se perd dans de vastes profondeurs.

Cette absence de ports enlève à l'archipel des Canaries une grande partie de son importance commerciale. En dehors de ses excellents vins, son sol est favo-

nable à toutes les cultures tropicales, et les nopals qui y croissent en abondance nourrissent la cochenille. Enfin la pêche est une grande ressource pour les insulaires. Elle emploie près de seize mille marins qui, sur une centaine de barques, exploitent les atterrages du cap Bojador, du cap Blanc et du banc d'Arguin, que le naufrage de *la Méduse* a rendu si célèbre. Cette pêche produit annuellement cent soixante mille quintaux de morue qui se prépare généralement *dans le vert*.

Cette morue est exactement de la même espèce et de la même qualité que celle de Terre-Neuve. Du reste, les pêcheurs français fréquentaient jadis ces parages, et c'est l'impossibilité seule de trouver sur la côte un point où ils pussent sécher et préparer leur poisson qui les a forcés à la retraite.

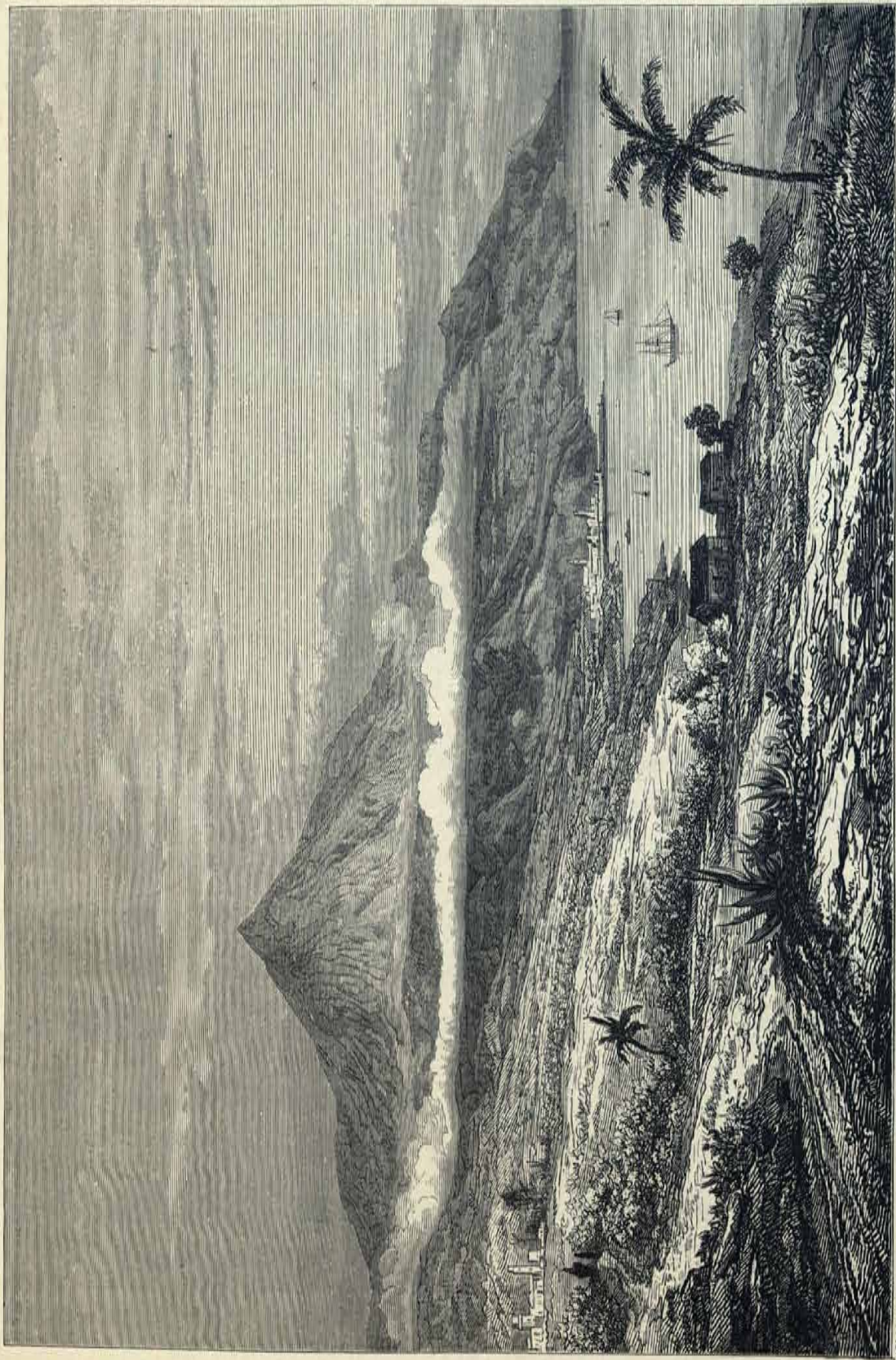
Sur les deux cent trente-cinq mille habitants des îles Canaries, Ténériffe en a quatre-vingt-onze mille, et sur ces quatre-vingt-onze mille, la ville de Santa-Cruz en compte treize mille, cette cité, bâtie en amphithéâtre au bord de la mer, offre l'aspect pittoresque qui caractérise assez généralement toutes les villes hispano-américaines. Aujourd'hui, elle présente une émotion singulière et un mouvement inaccoutumé. Maisons et habitants ont fait des frais de toilette. Les consulats ont arboré leurs pavillons nationaux, partout ailleurs flotte le drapeau espagnol.

C'est que la frégate *l'Ulloa*, qui porte le général Prim et une partie de l'expédition du Mexique, est arrivée le matin même et que la ville prépare à ces héros de l'avenir une splendide réception. A Cadix, l'enthousiasme n'était pas chauffé à une aussi haute température; la curiosité publique se partageait entre l'illustre général et Muley-Abbas, frère de l'empereur du Maroc, entre le vainqueur et le vaincu. Ici, le passage des grands hommes est trop rare pour qu'on n'en profite pas, c'est une bonne fortune unique qu'on saisit avidement.

Le consul de Santa-Cruz, M. Berthelot, est un de ces représentants de la France comme on est heureux d'en rencontrer en pays étranger. Son honorabilité, ses façons gracieuses, sa profonde érudition en font un hôte respectable et un charmant cicerone. Sous ces auspices, nous voyageons en pensée sur toutes les îles de cet archipel canarien dont il nous décrit les sites, les mœurs et l'histoire.

Depuis que Madère a été mortellement frappée dans ses vignobles, les vins des Canaries ont remonté dans l'opinion publique. Malheureusement, ces vins qui avaient à combler un déficit immense, ont eu à subir d'étranges procédés de multiplication pour suffire à la consommation du monde entier, et comme déjà leur qualité était de beaucoup inférieure à celle des *vrais* madère, j'ai peur que leur réputation ne chavire à la suite de ces mouillages désordonnés.

Il est cependant quelques crus canariens qui peuvent soutenir une honorable comparaison avec les souvenirs de Madère. C'est avec le respect qui lui est dû que je parlerai d'une certaine bouteille que le consul sacrifia en notre faveur sur l'autel de l'hospitalité. Elle provenait des caves d'un vieux chanoine, habitant les environs de *Palmas* dans la *Grande-Canarie*.



VUE DU PIC DE TENERIFE.

Le cratère d'un volcan éteint a étagé ses couches de lave et de scories refroidies, comme les gradins d'un amphithéâtre immense, jusqu'au fond d'une charmante vallée où s'abrite sous les orangers la maison du bon chanoine. La main de l'homme, cultivant les marches de cet escalier dont la nature a été le premier architecte, y a planté la vigne qui profite si bien dans les terres volcaniques. Du haut du plateau, l'œil plonge dans un cirque de verdure qu'émaillent des fleurs et des fruits dorés. Là, le bon chanoine jouit béatement de tous les biens de la terre, adorant Dieu dans les produits dont il a doté la *vallée de larmes*.

Mais il faut nous arracher à la charmante causerie du consul; le *Casino* resplendit par toutes ses fenêtres, la musique fait entendre des airs provoquants; entrons.

Le péristyle décoré de trophées militaires se présente sous l'aspect le plus guerrier. Des artistes amateurs ont retracé à la détrempe sur les murailles quelques-uns des hauts faits du héros du jour. La chose a été traitée en conscience; les Marocains y sont rudement menés; les Espagnols sont vainqueurs sur toute la ligne et le général à cheval remplit convenablement le premier plan.

Décidément, les Mexicains n'ont qu'à se bien tenir.

L'entrée d'*étiquette*, comme le comportaient les cartes d'invitation, était pour huit heures. Le général eut la politesse de l'exactitude, et au bruit des vivats et aux sons de la musique, fit le tour des salons, suivi de son état-major, souriant à tous les hommes et saluant le personnel féminin avec l'exquise galanterie castillane. Quelques minutes après, la valse et la polka reprenaient leur empire.

A dix heures, le banquet a coupé le bal et les discours ont commencé.

Les dictionnaires géographiques se sont rendus coupables d'une grosse omission au chapitre des productions des îles Canaries. Ils ont oublié de mentionner que les fleurs de poésie y poussent en plein champ et que le Pic de Ténériffe rivalise avec le Pinde et le Parnasse.

C'est à qui exécutera les plus brillantes fantaisies sur le clavier de la flatterie. Lauriers africains, lauriers américains, lauriers frais, lauriers secs, Cortez Montezuma, le Cid, Gonzalve, forment les étoiles de ce feu d'artifice poétique. Odes, sonnets, cantates, prose, vers, exécutent un feu roulant d'éloges dithyrambiques que le guerrier reçoit sans sourciller.

Le général prit la parole à son tour, *et pour un pois leur rendit une fève*. Alors l'enthousiasme déborda de tous côtés, la salle retentit d'un tonnerre d'applaudissements frénétiques, et le héros du jour dut opérer une sage retraite pour se dérober à sa gloire.

Après son départ, les libations continuèrent. Les orateurs s'enivrèrent au parfum des compliments et du champagne; on but à celui-ci et aussi à celui-là; aux présents, aux absents, aux vivants et aux morts. Les danseurs allèrent retrouver leurs partenaires, les amateurs du jeu et de la table se renfermèrent dans leur spécialité, et la fête finit comme finissent toutes les fêtes dans tous les pays de la terre. Chacun rentra chez soi, exactement comme après le convoi du général Marlborough.

Une chose m'a frappé à Santa-Cruz : c'est la taille d'un soldat qu'on avait mis de planton à la porte du gouverneur ; il mesurait bien près de sept pieds ; c'était un montagnard descendant des Guanches. Il paraît que ces hommes de haute futaie sont très-communs dans l'île et que la taille des femmes y est à l'avenant de celle des maris. On parle aussi avec admiration de la quantité d'aliments que peuvent engloutir certains de ces colosses, bien qu'on soit d'accord pour convenir que la race dégénère ; mais alors je me demande où devaient s'arrêter les ancêtres de ces tambours-majors ? Je ne m'étonne plus qu'on ait eu jadis de la peine à venir à bout de ces gens-là.

Comme trait final de cette esquisse de Ténériffe, patrie officielle des serins, je dirai que ces oiseaux y sont verts et ressemblent à des verdiers. Les canaris jaunes qu'on y trouve viennent de Hollande et se vendent vingt-cinq francs le couple. Et moi qui me berçais du doux espoir d'entendre chanter sous toutes les feuillées, de voir voltiger sur tous les buissons, comme des moineaux vulgaires, ces jolis oiseaux jaunes, dans le gosier desquels Dieu a mis tant de mélodie ! Encore une illusion qui tombe.

La vie d'un bâtiment à vapeur se passe à acheter du charbon et à le dépenser. A peine *l'Alecton* a-t-il terminé son approvisionnement, qu'il laisse derrière lui Sainte-Croix de Ténériffe et continue sa route.

Le 4 décembre, nous passons le tropique, dont la fête se célèbre suivant les rites et coutumes que la tradition a consacrés. C'était la première fois que *l'Alecton* franchissait la frontière du royaume des Trois-Piques, ainsi que le nomment les matelots, avec ce profond mépris de la langue française qui les caractérise. Je dus racheter par une forte amende la tête du navire que menaçait la hache des percepteurs des revenus du prince. Il est avec toutes les puissances célestes des accommodements.

Je ne décrirai pas les épisodes du baptême du Tropique dont les scènes sont toujours les mêmes. Les personnages aussi offrent toujours les mêmes types, comme ceux de la comédie italienne, et les plaisanteries ne sont jamais que des répétitions ; mais que voulez-vous de mieux, du moment que l'hilarité est toujours la même et que les mêmes lazzi ont le même succès ?

De grands enfants que ces marins qui jouent tous les jours avec la mort et que la moindre drôlerie jette en des accès de fou rire.

Que les rigoristes attaquent cette vieille coutume maritime et la traitent d'orgie carnavalesque, de saturnale irrespectueuse et sacrilège : honni soit qui mal y pense ! Gardons-nous d'enlever aux gens de mer leurs joies et leur insouciance. Il n'est pas exact de dire que l'autorité soit méconnue, oubliée ; la discipline n'exclut pas la gaieté ; et la gaieté, c'est la santé, c'est la force, c'est la vie du matelot. Il a besoin de ce gros rire sonore qui prouve la paix du cœur. Il a besoin de chasser parfois ce terrible ennemi, plus redoutable que typhus, choléra et fièvre jaune, et qu'on nomme le mal du pays.

J'ai vu un équipage fatigué, abattu, qui fournissait plus de recrues à l'infirmerie

qu'au service du bord. La manœuvre y allait devenir impossible faute de bras, quand le commandant eut l'ingénieuse idée de faire fabriquer un biniou, dont se mit à sonner un matelot bas breton. A ce son magique, à ces accents du pays, tous tressaillirent. Les danses nationales, les gais refrains, les bons souvenirs, tout revint à la fois. Les malades sortaient de leur lit pour prendre part à l'allégresse générale; l'équipage fut sauvé.

Donc, vive la joie, la danse et les ris, et foin de la tristesse! A bord des navires, célébrons la fête du Tropique, la fête de la Ligne, la sainte-barbe et la saint épissoir¹, récemment inscrite au calendrier maritime. Saisissons bien vite, en un mot, toute occasion d'offrir quelques plaisirs à ces hommes dévoués, en compensation de leurs rudes travaux.

Il y a cinq jours que nous avons quitté les Canaries, et voici les îles du Cap-Vert qui se dessinent à l'horizon. Formés tous deux par des jets volcaniques, ces deux archipels se ressemblent sous bien des rapports.

Ce fut en 1450 que le Génois Antoine Noli découvrit les îles du Cap-Vert, au profit du Portugal, à qui ces îles appartiennent encore aujourd'hui. Elles sont au nombre de neuf et comptent environ cent mille habitants, dont sept mille esclaves.

Comme population, l'île Saint-Antoine serait la principale, mais elle n'a pas de port. Le dépôt de charbon établi dans la baie de Porto-Grande, en l'île Saint-Vincent, a donné à ce point une importance relative. C'est là qu'est l'escale des paquebots français de la ligne du Brésil, qui vont à Lisbonne et à Bordeaux, avec une annexe au Sénégal. Les paquebots portugais d'Angola y relâchent également.

L'île ne compte que deux mille habitants, et la ville de Porto-Grande n'en a que douze cents. La baie conserve encore un peu de la houle du N. E., que ne brise pas entièrement l'île Saint-Antoine, qui la borne au nord, mais elle est d'un accès facile et la tenue y est bonne. On y mouille par petits fonds de huit à dix mètres, tout près de terre.

Je ne connais pas de pays d'aspect plus dénudé, plus chauve, que ces montagnes qui dominant la ville, si ce n'est la plaine qui l'entourne. Du sable et de la poussière, et c'est tout. L'herbe y pousse à regret, et les quelques buissons maigres, les quelques tamarins clair-semés qui surgissent dans le paysage ne l'embellissent pas. L'île semble, à vrai dire, ne devoir produire que du charbon, et encore le fait-on venir d'ailleurs.

C'est un M. Miller, un Anglais, consul de France, d'Angleterre et de mille autres lieux, qui fournit tout ce qui concerne son état, charbon, vivres, eau, etc. Il a une nombreuse et charmante famille; si nombreuse, que la mémoire lui fait souvent défaut quand on le consulte sur le numéro d'ordre de quelqu'un de ses

1. *Épissoir*, morceau de bois ou de fer dont se servent les gabiers pour faire des épissures; l'épissure est un nœud qui marie deux cordes en entrelaçant leurs torons. Les torons.... (Voy. le *Dictionnaire de marine*.)

enfants. Aussi a-t-il grand soin de tenir un registre de poche qu'il ouvre à l'occasion, et sur lequel une méthode mnémotechnique ingénieuse vient l'aider à coordonner ses souvenirs rebelles.

L'aspect de la ville est triste et lamentable : force masures, force haillons. Cependant, quelques constructions commencées et trois ou quatre maisons de négociants debout semblent annoncer une velléité de prospérité future. En général, les ressources y sont nulles et se bornent à l'approvisionnement du charbon ; mais il est juste de reconnaître que ce charbon ne se fait pas attendre. C'est ici qu'on paraît comprendre la vérité de l'axiome américain, qui dit que le temps est de l'argent. Les chalands sont sur rade et renferment le charbon mis en sacs et pesé à l'avance. Dès qu'arrive un navire à vapeur, un petit remorqueur conduit les chalands le long du bord. On peut les accepter les yeux fermés, car le poids y est d'une scrupuleuse exactitude. M. Miller est un honorable gentleman.

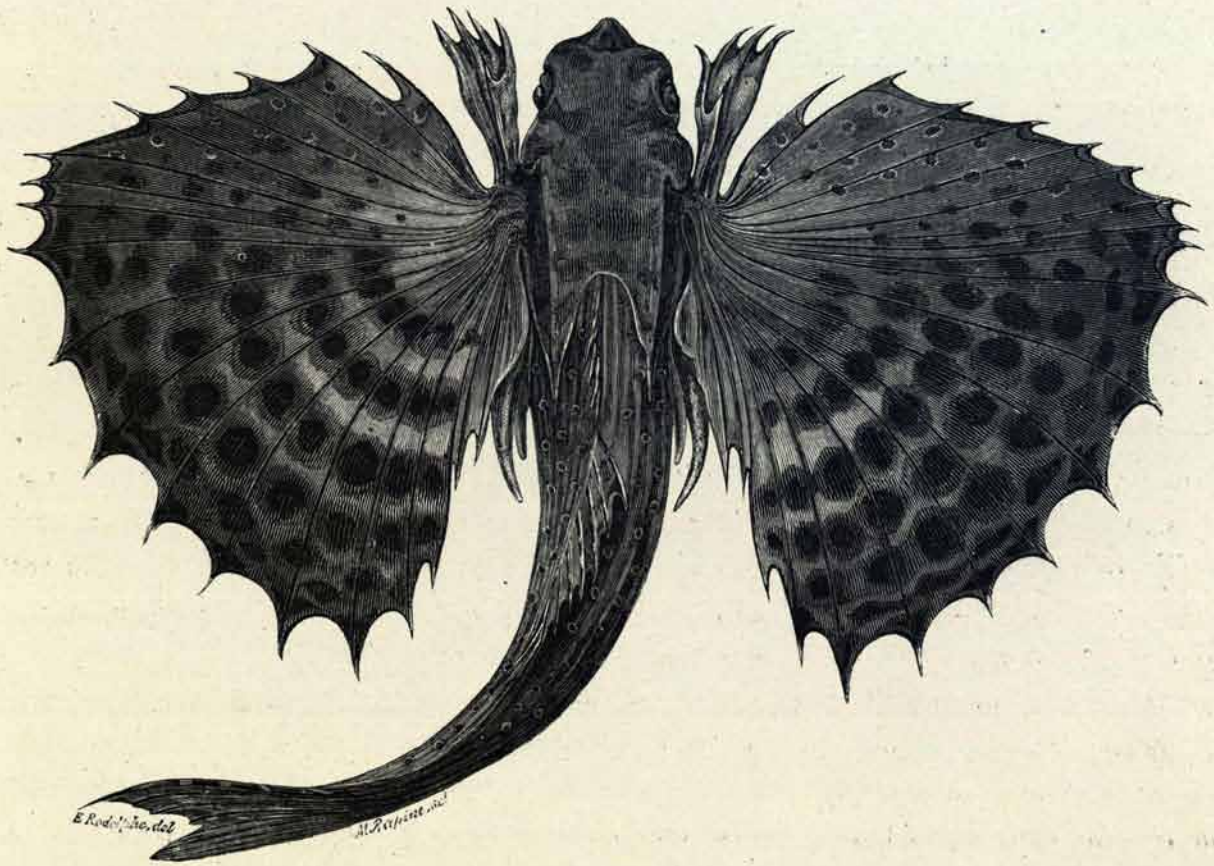
M. le capitaine de vaisseau Philippe de Kerallet, dans ses instructions nautiques, est fort généreux pour ces îles, sous le rapport de la chasse. Son programme m'avait fait venir l'eau à la bouche ; il parlait de pintades, de perdrix, de cailles. Aussi, dès le lendemain de mon arrivée, étais-je debout avant l'aurore, désireux de vérifier les dires de l'histoire, et accompagné d'un Miller dont le numéro m'échappe. Mais la chasse se borna, hélas ! à une promenade au fusil à travers des plaines poudreuses. A la longue pourtant, mon guide se souvint de certaine place où s'étaient groupés quelques brins d'herbe pour protester contre l'aridité absolue, et pensant judicieusement que s'il y avait du gibier quelque part, ce devait être là, il eut le bon esprit de me conduire en cette oasis. Effectivement, ce spécimen de gazon donnait asile à trois cailles. Je n'en tuai que deux, pour laisser un échantillon de l'espèce à ceux qui viendraient après moi.

Mais si le gibier brille ici par sa rareté, le poisson, en revanche, y abonde. La pêche offre des plaisirs infinis. Je ne puis trop recommander cette distraction, que dis-je, cette volupté, à ceux que leur bonne fortune amène à Saint-Vincent. Qu'ils prennent un canot et le munissent richement de lignes et d'hameçons, et puis qu'ils aillent mouiller leur barque près de terre, à gauche de la ville, par trois mètres de fond....

Vous vous rappelez ce conte des Mille et une Nuits, dans lequel un prince, devenu pêcheur, prend, dans un lac inconnu, des poissons verts, des poissons rouges, des poissons bleus. On dirait également ici d'un vrai lac enchanté. A chaque instant la main éprouve cette secousse vertigineuse qui fait palpiter d'allégresse le cœur du vrai pêcheur. Puis, ce sont des poissons bleus, des poissons verts, des poissons rouges, des poissons jaunes, qui viennent frétiller au fond de la barque.

Ce sont des dorades aux couleurs métalliques, des morues à la robe brune et au large bec, des anguilles de mer longues comme des couleuvres, des rascas, chéris des enfants de la Provence, des carangues aux reflets d'azur. Il y a là une variété incalculable de figures, de formes, de tailles, d'ouïes, de nageoires ; il y a de gros

poissons, il y en a de longs, il y en a de jolis, il y en a de laids, il y en a de difformes; on en voit qui se gonflent comme des vessies, d'autres qui chantent comme le cygne au moment de rendre l'âme; d'autres sur la robe desquels la mort amène ces dégradations de nuance et ces déclinis du prisme lumineux, qui prouvent que la vie est un flambeau, et que le trépas c'est l'ombre. Il y en a enfin de formes qui défient la classification, comme ce poisson dont nous donnons ici la figure exacte, et que des dimensions restreintes empêchent seules d'entrer dans la classe des monstres effrayants. En un mot, par la diversité et l'abondance du



DACTYLOPTERIS VOLITANS (1/4 G. N.) PRIS A SAINT-VINCENT, ILES DU CAP-VERT (DÉCEMBRE 1861).

poisson, notre barque ressemblait à celle des saints apôtres, lors de la pêche miraculeuse.

Par moments, à travers la transparente limpidité de l'eau, l'on voyait tous les accidents du fond. Alors, c'était plaisir que de suivre de l'œil les manœuvres du poisson. Les uns se jetaient gloutonnement sur l'hameçon, les autres le mordillaient et dégustaient l'appât sans s'y laisser prendre; d'autres le flairaient avec défiance ou l'avalèrent après réflexion; d'autres s'en écartaient instinctivement.

C'était une scène pleine d'intérêt, et sur laquelle un nuage passant au ciel

jetait par moments un voile ténébreux qui rendait à la pêche tout l'attrait mystérieux de l'inconnu.

Pendant un de ces intervalles lumineux, un des hôtes de la mer attirait toute mon attention et toute ma convoitise. C'était une sorte de dorade à écailles roses, qui, insoucieuse et nonchalante, semblait mépriser l'appât avec lequel je la poursuivais et l'agaçais vainement. J'aurais cru à son sommeil, si par moments quelques mouvements de la queue et des nageoires n'avaient révélé son existence. J'avais fait près d'elle de nombreuses captures sans qu'elle parût s'en inquiéter, lorsque tout à coup ma belle paresseuse sortit de sa torpeur. C'est qu'elle avait vu un individu de son espèce se diriger vers l'appât. Aussitôt ses écailles roses semblèrent se foncer d'une teinte pourprée, et la secousse que reçut en ce moment ma ligne faillit me l'arracher des mains. Décidément les animaux ont des passions comme les hommes, c'est-à-dire ne valent guère mieux que nous.

Cependant les poissons de l'île Saint-Vincent n'ont pas les mœurs subversives des murènes antiques qui se nourrissaient d'esclaves; ils n'imitent pas le requin dont la voracité est inintelligente; l'autruche, dont l'estomac est par trop complaisant, et enfin la pie voleuse, recéleuse au premier chef, dont Palaiseau garde la lamentable chronique.

Ils ne ressemblent pas non plus au poisson historique qui, dans un mouvement de gourmandise irréfléchie, avala l'anneau de Polycrate, tyran de Samos, et qui se fit prendre, cuire et manger afin de restituer le bien d'autrui acquis illégalement : exemple d'une conscience scrupuleuse que devraient suivre bien des êtres classés dans les animaux intelligents. Non, les poissons de Saint-Vincent n'en sont pas arrivés à ce degré d'honnêteté, mais ils respectent la propriété étrangère quand elle se présente à leurs yeux sous les espèces de l'or et de l'argent. On peut leur confier un trésor sans crainte qu'ils en abusent; et j'ai par devers moi la preuve de ce que j'avance.

Mon domestique eut un jour la maladresse de jeter mon argenterie à la mer. Comme j'avais eu la mauvaise idée de donner à déjeuner aux notables de Saint-Vincent, la réunion était assez nombreuse et tout mon service de table y avait passé. Or, je déteste le ruoltz, et tiens à mon argenterie de famille, toute vierge qu'elle soit d'armoiries.

Ce funeste événement se passait au milieu du jour, mais je n'en fus avisé que le soir au moment du dîner; mon domestique avait peut-être espéré que je ne m'apercevrais pas du déficit. Le navire avait quelque peu tourné à droite, à gauche, évité à la marée, et la nuit se faisait. A tout hasard, je fis mouiller un plomb de sonde au lieu présumé du sinistre et je fis demander un plongeur à terre.

Le lendemain matin, un noir de Cayenne, nommé Plutus, matelot passager, qu'on rapatriait comme phthisique, fit demander à me parler.

« Commandant, bonjou.

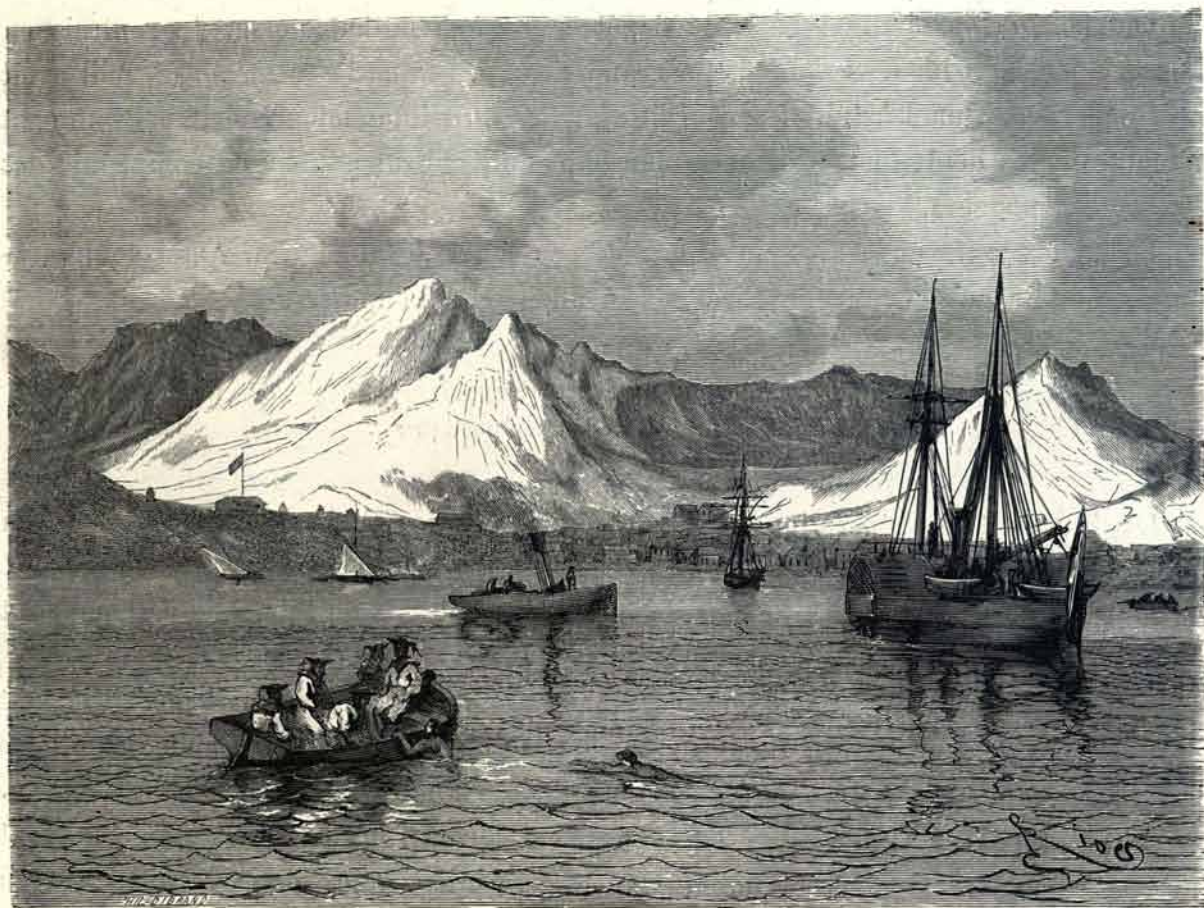
— Bonjour, Plutus; que me veux-tu?

— Commandant, mo pas content to.

— Pourquoi ça, n'es-tu pas content de moi ?

— To fait affront marins di bord; pourquoi to mandé aut mond pour plongé to couvert. Mo capab trouvé li si to voulé.

— Je ne savais pas avoir près de moi ce que j'allais chercher ailleurs. Je respecte ta noble susceptibilité, compère Plutus, et du moment qu'il y a concurrence, je m'empresse de faire droit à ta réclamation. Du reste, ton nom est d'un



SAINT-VINCENT. — LA PÊCHE DE L'ARGENTERIE.

heureux présage, je compte sur le Dieu de la fortune. Mais tu n'as pas peur des requins? »

Plutus poussa une exclamation de mépris que je ne chercherai pas à orthographier ; puis, prenant son costume de bain qui, je dois le dire, était d'une extrême simplicité, il se jeta dans l'eau qui semblait être son élément. Il nageait comme un triton; du reste, un canot le suivait et deux autres matelots tiraient la brasse auprès de lui pour lui donner bon courage, suivant son expression.

Je n'étais cependant pas sans quelque inquiétude. L'eau avait huit mètres de profondeur; elle était assez transparente, mais on n'en voyait pas le fond. En revanche,

on apercevait des raies énormes, des poissons de toute taille, qui rôdaient autour des nageurs, sans paraître les redouter beaucoup. On épiait les ailerons accusateurs des requins, mais on n'en signalait pas.

Plutus avait plongé plusieurs fois sans réussite, quand tout à coup il sortit de l'eau en criant comme un beau diable : « Je les tiens ! je les tiens ! » Effectivement il avait les deux mains pleines de couverts. A peine l'en eut-on débarrassé qu'il plongea de nouveau avec autant de succès. Cette fois, le complément y était ; fourchettes, cuillers grandes et petites, rien n'y manquait.

Les poissons avaient respecté le dépôt confié à leur délicatesse. Je rentrais en possession de mon bien, et donnais de grand cœur à Plutus la récompense qu'il avait si bien méritée. Quant à lui, il savourait les joies du triomphateur, riait bruyamment en montrant ses dents blanches, et se délectait d'un bol de punch, en compagnie des deux autres nageurs.

Parmi les jours passés à Saint-Vincent, se trouva le dimanche. Aussi voulûmes-nous accomplir nos devoirs de chrétiens et aller ouïr la messe.

Du temple orné partout de festons magnifiques,
Le peuple saint en foule inondait les portiques...

L'église était en réparation, de sorte que le service divin se célébrait dans la sacristie quelque peu délabrée et qu'envahissaient les poules du presbytère. Quant à la foule, ce qui fait peu d'honneur à la piété des habitants de l'île, elle se composait d'une trentaine de fidèles, nous compris.

Le curé, vêtu de noir, était noir de visage ; l'enfant de chœur était noir. Un petit noir avait fait de son dos un lutrin sur lequel des chantres noirs psalmodiaient des notes noires, et qu'un artiste noir accompagnait sur une guitare au manche d'ébène. Que de noir ! Ce spectacle nous en mit jusqu'en l'âme. Tous ces gens me semblaient plutôt faits pour représenter le diable que le bon Dieu, que mon ridicule préjugé d'homme blanc s'obstine à matérialiser sous la belle et majestueuse figure d'un vieillard à tête blanche. Quant à ces frons-frons de guitare accompagnant des chants d'église, on ne se figure pas l'effet étrange qu'une semblable musique peut produire sur l'esprit et sur le système nerveux.

Je doute fort qu'un chrétien chancelant fortifie sa foi, ou qu'un mécréant se convertisse dans l'église de Saint-Vincent. Après cela, la grâce est si puissante et la foi si robuste qu'il est bien possible que l'homme pieux trouve son Dieu partout, et que la prière aux ailes radieuses s'élève également vers les cieux, qu'elle parte du pied d'un grossier Calvaire ou des marches du riche autel, paré de pierreries et d'or et vêtu de dentelles.

Adieu, Saint-Vincent, adieu ! Adieu aux pays qui malgré leur parfum exotique, me parlent encore de l'Europe. La première terre où je dois toucher maintenant, c'est Cayenne, c'est la Guyane, c'est l'Amérique, c'est la zone brûlante où le soleil

à pic tamise ses rayons à travers la fournaise; où l'homme est en lutte constante avec mille ennemis visibles et invisibles, où la fièvre et la maladie l'attendent et le guettent, où tous les animaux depuis l'imperceptible jusqu'au colosse, depuis le moustique jusqu'au boa, sont avides de son sang.

Maintenant pour finir le voyage, pour arriver au terme de ma route, l'océan à franchir sans étapes, sans relâches; plus rien pour couper désormais la triste monotonie des jours qui se suivent et se ressemblent. Toujours le ciel d'azur et toujours la mer bleue; pas même la consolation de la rapidité de la marche. Nous n'avons pas assez de charbon pour aller jusqu'à Cayenne, et il nous faut demander son faible secours à la voile, une pauvre auxiliaire, car *l'Alecton* a été construit tout exprès pour marcher à la vapeur, et c'est à peine s'il ressent l'influence des belles brises alizées sur la toile dont il est couvert.

Pendant ces jours de petits sillages, quelques requins rôdent autour du navire; des poissons volants, poursuivis par les bonites et qui perdent comme Icare leurs aîlés au soleil, viennent tomber à bord. Souvenir dérisoire des pêches miraculeuses de Saint-Vincent. Adieu, paniers, vendanges sont faites!

Hélas! oui, ce sont les gens de mer qui mangent le moins de poisson, et cette assertion qui semble paradoxale au premier aperçu n'en a pas moins une grande vérité. La vie maritime est le tombeau de bien des plaisirs. Si nous pêchons souvent par pensée et par omission, c'est rarement par action.

L'océan est comme le désert. Le grand flot des barbares dans ses invasions périodiques traverse les solitudes, mais ne s'y arrête pas.

L'océan est un passage.

On n'y voit stationner que des hordes de pillards, tels que les thons, les requins et les grands cétaqués, bédouins errants de ces plaines liquides et vivant à l'instar des enfants du désert, des dîmes prélevées sur les caravanes d'émigrants.

Il faut aux poissons de la mer les verts pâturages des algues, les couches sablonneuses qu'émaillent les coquilles nacrées, les réduits mystérieux des roches madréporiques, les secrets abris que le varech enlace de ses lianes et tapisse de ses feuilles rubanées.

A travers le milieu liquide qui l'environne, l'habitant des eaux aime à deviner le ciel bleu. Dans ses thébaïdes sous-marines, il ne veut pas rester étranger à l'air qui se respire dans la patrie des oiseaux et des hommes.

Ce n'est donc pas par ces grandes profondeurs où la sonde n'aboutit pas, ce n'est pas au-dessus de ces gouffres immenses que la pêche est le plus fructueuse, mais bien par les petits fonds, près des côtes. C'est sur les bancs ou plateaux culminants des montagnes sous-marines, c'est au sein des vertes prairies ensevelies sous les ondes qu'aime à paître le menu bétail du vieux Protée.

Donc, plus rien pour charmer l'ennui des longs loisirs, rien que la contemplation des splendides couchers du soleil tropical. L'astre, pareil à un grand artiste qui sait ménager ses effets, commence par noyer l'occident d'un déluge de feux, découpe l'arête

vive des nues en silhouettes fantastiques, puis fait s'éteindre soudain dans les teintes grises du crépuscule tous ces tons qui se heurtent, tous ces monstres qui se menacent, se chevauchent, se poursuivent au sein de la fournaise, et laisse enfin le ciel libre échanger son costume éblouissant du jour contre sa robe étoilée de la nuit.

Enfin, le 23 décembre, une certaine perturbation dans les eaux de la mer annonce l'approche des Guyanes. L'eau perd son amertume; elle a pris cette nuance sombre, puis jaunâtre qui signale le voisinage des rivières. L'influence des grands courants se trahit par des signes manifestes; sans avoir vu se dessiner aucun profil à l'horizon, on pressent que la terre est proche. Nous sommes en un mot sous l'impression de ce même phénomène qui, en 1498, frappa Christophe Colomb.

Jusque-là, l'illustre Génois n'avait vu que des îles; il devina un continent. Son génie lui démontra que les fleuves qui apportaient ce trouble dans les eaux de l'Océan devaient traverser un monde.

« Là, dit-il, en étendant la main vers la rive américaine, là est une terre qui s'étend plus loin que ma pensée ne peut le préciser. »

La sonde nous annonçait effectivement les dégradations successives du fond : j'eus connaissance dans la nuit du rocher le Connétable, puis des îles Rémire, et le 24 au matin je mouillais aux îles du Salut, près de la frégate à vapeur *la Cérés*, qui venait d'amener un convoi de 500 transportés.

Me voilà donc à la Guyane, en ce pays dont le décret du 8 avril 1852 a fait la terre d'expatriation des déportés de toute catégorie; réservoir dans lequel la France écoule toute sa lie; colonie privilégiée au profit de laquelle la mère patrie se débarrasse non-seulement de l'écume de ses prisons et de ses bagnes, mais encore de tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, sont pour elle un sujet de gêne ou de crainte, une menace pour l'avenir ou une difficulté pour le présent.

Le décret de 1852 ne faisait que consacrer une vieille habitude. Il y a toujours ainsi des lieux choisis vers lesquels les gouvernements des sociétés, sous quelque forme qu'ils soient constitués, dirigent ceux qui leur portent ombrage. Le Directoire n'a pas été moins dur que la monarchie française aux malheureux bannis.

Les mots déportation, bannissement, relégation, ostracisme, sans être entièrement synonymes, représentent cependant les variations d'une même peine : l'exil, c'est-à-dire l'expulsion hors du pays.

« Ingrate patrie, dit Lycurgue, tu n'auras pas mes os. » — « Portez mes os dans la terre de mes pères, » dit l'Indien mourant dans une tribu étrangère. Et l'imprécation du philosophe grec et le vœu suprême du sauvage s'inspirent de la même pensée. C'est que la terre natale a droit aux os de ses enfants; c'est que l'homme est appelé à graviter autour des mêmes êtres et des mêmes choses et que sa tombe doit être auprès de son berceau.

A ce point de vue la déportation paraît être la plus rigoureuse de ces mesures qui ressemblent cependant à de la douceur et à de la clémence comparées aux proscriptions romaines et aux régimes suivis jadis dans les prisons d'État.

Mais ce n'est pas encore le retour au beau temps des républiques grecques, où l'exilé pouvait choisir le lieu de son exil; où Diogène, banni de Synope, allait habiter Athènes et Corinthe; où Thucydide et Xénophon, bannis d'Athènes, se retiraient l'un dans l'île d'Égine, l'autre à Scillonte, et recevaient d'Athènes tous les documents nécessaires à leurs travaux sur l'histoire de la Grèce.

Certes, si les proscrits du 18 fructidor avaient été consultés, ils n'auraient pas choisi pour lieu de leur exil les plages inhospitalières et les marais de la Conanama.

La déportation, qui a frappé de grands citoyens, des ambitieux, des adversaires politiques, des ministres disgraciés, des factieux, des rebelles, des suspects, des sectes religieuses, des familles, des races entières; la déportation, qui a été une arme aveugle et cruelle entre les mains de la royauté, de l'aristocratie ou du peuple, a revêtu de nos jours l'appareil de la légalité. Elle s'est substituée à une autre pénalité pour atteindre les criminels vulgaires, pour punir les attentats contre les personnes, pour frapper les voleurs, les faussaires et les assassins, sans pour cela renoncer à la possession de ses droits, quant à ce qui est des attentats contre le gouvernement établi.

Utiliser les bagnes au profit de la colonisation, voilà quel est le problème qu'on s'est proposé. Les Anglais sont nos prédécesseurs dans cette voie, et leurs colonies pénitenciaires de Botany-Bay nous ont encouragés à tenter l'épreuve.

Une question immense, compliquée d'énigmes infinies et d'une foule de considérations sociales, agricoles, politiques, morales, une question qu'il faut de toute nécessité résoudre, mais devant laquelle légistes, criminalistes, humanitaires, esprits subtils, élevés et généreux semblent encore flotter éperdus dans la mer désolante du doute!

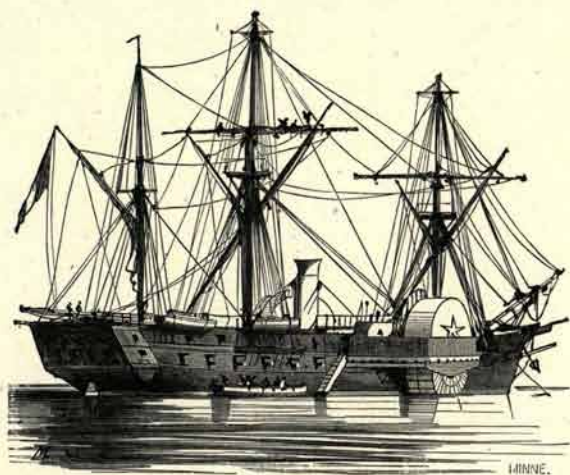
C'est une société à fonder avec des matériaux étranges, des vertus à faire pousser dans un cloaque immonde. C'est en même temps une colonie à relever de ses ruines, un cadavre à ressusciter, un principe à reproduire, un avenir à créer avec un élément infécond.

Il ne m'appartient guère, à moi, humble officier de marine, d'aborder ces hautes sphères où peuvent s'égarer les plus grandes intelligences, les raisons les plus éclairées. Dieu me garde d'apporter en de si difficiles matières des jugements irréfléchis ou des applaudissements intempestifs. Pour établir les bases de cette société nouvelle, pour bien la suivre en ses développements, l'encourager en ses essais, la diriger dans ses pas incertains, il faut le génie et le savoir et l'abnégation et la persévérance que rien ne décourage, et Dieu ne prodigue pas les caractères de cet ordre.

Donc, devant les essais des hommes éminents chargés d'une aussi lourde tâche, je dois m'imposer la plus grande réserve. Je ne me ferai point, et pour cause, le conseiller des mesures à prendre; je ne me lancerai point dans les sphères élevées de l'analyse et de la comparaison des différents systèmes; je ne discuterai pas, je raconterai. Je sais ce qu'il faut taire et ce qu'on peut dévoiler sans péril; et sans avoir besoin de pénétrer jusqu'au fond de ces questions capitales, j'espère pouvoir

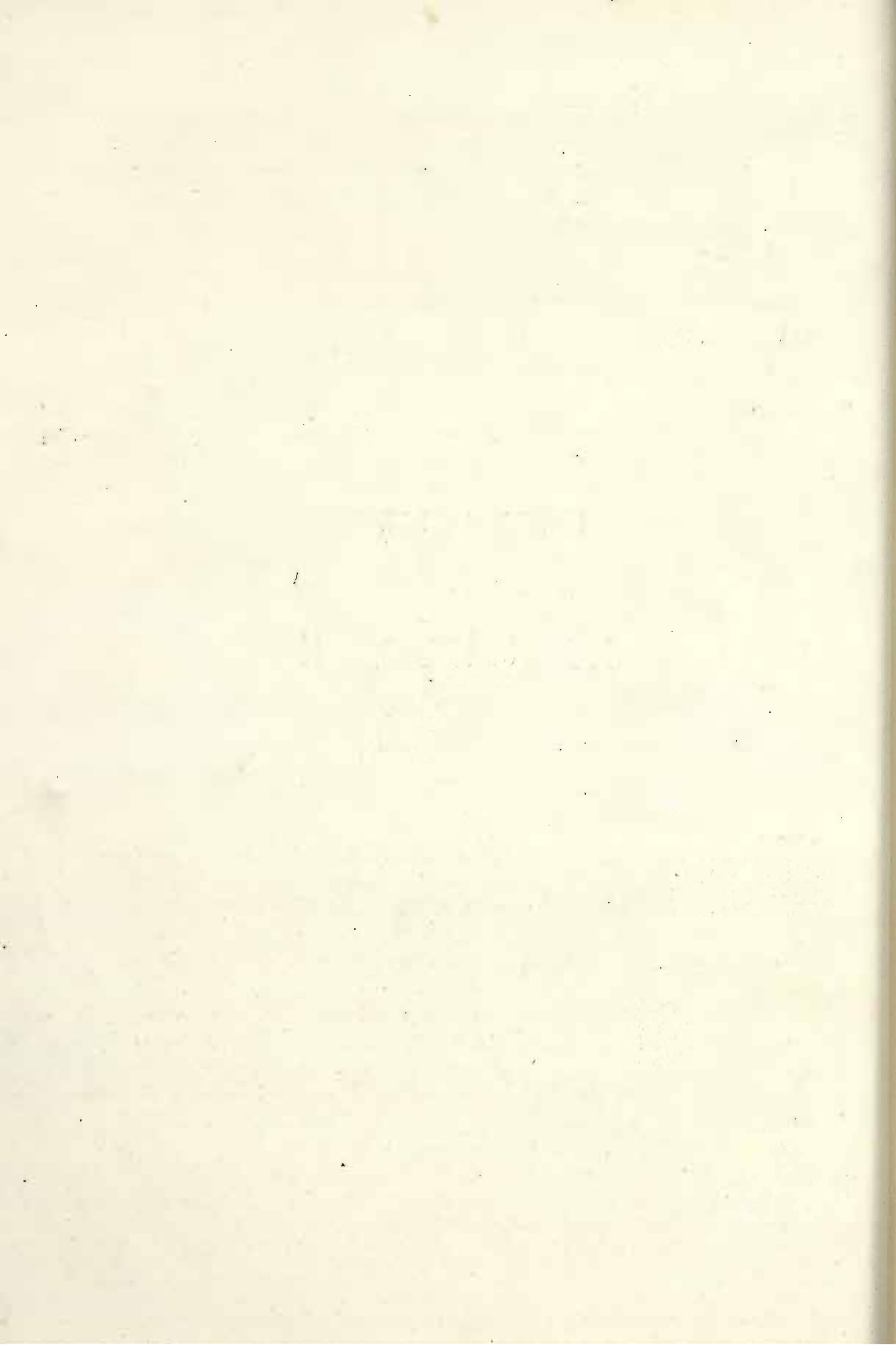
trouver encore à la surface d'un pays vierge, où la nature est si riche et si bizarre, quelques sujets de récits intéressants et neufs. Et si, par hasard, l'histoire de la transportation se présente sous ma plume, illustrée de ses drames lugubres et sanglants, dont le bruit a passé la mer, je tâcherai de concentrer la morale de mes faits divers dans la sphère exclusive des intérêts de la société coloniale.

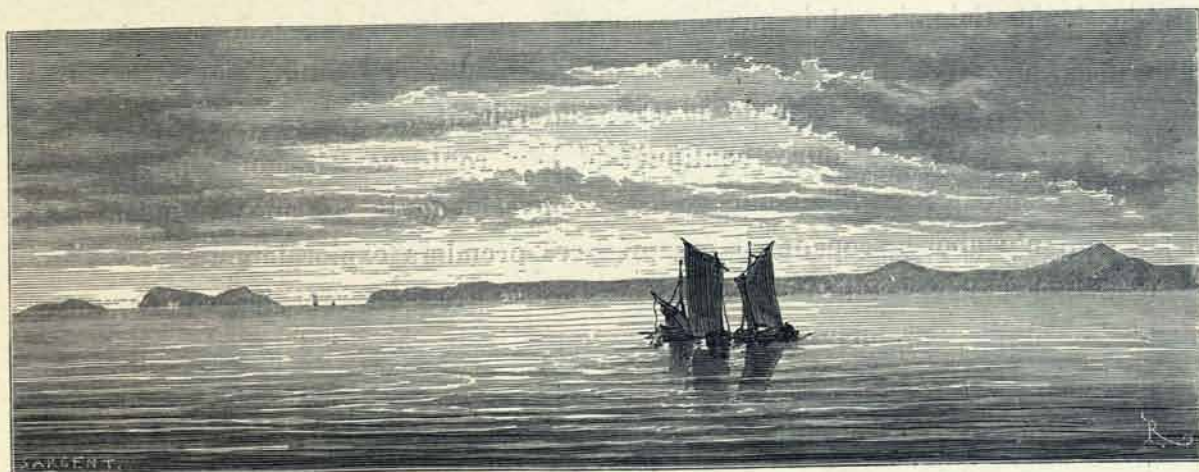
Alecton, février 1862.



DEUXIÈME PARTIE

LA GUYANE





ILES DU SALUT ET BATTURES DE MALMANOURY, VUES DU LARGE.

I

DÉCOUVERTE DE LA GUYANE. — L'ELDORADO. — LES AMAZONES.

On donne le nom de Guyane à cette vaste contrée de l'Amérique équinoxiale qui est comprise entre l'Orénoque, l'Amazone, le Rio-Negro et la mer. Le Rio-Negro, qui la limite à l'ouest, sert en même temps de trait d'union aux deux grands fleuves qui la bornent au nord et au sud.

Aujourd'hui, ce grand territoire est partagé entre quatre nations : le Brésil, qui, en sa qualité d'héritier du Portugal, possède la rive gauche de l'Amazone et revendique la propriété du pays compris entre ce fleuve et l'Oyapock; la France, dont les possessions s'étendent de l'Oyapock au Maroni; la Hollande, du Maroni au Corentin; et l'Angleterre enfin, du Corentin à l'Orénoque.

Ces quatre Guyanes, brésilienne, française, hollandaise, anglaise, formaient jadis une seule colonie appartenant à la France et qui s'est appelée la France équinoxiale; mais les malheurs de nos guerres maritimes et les fautes de nos gouvernements ont fini par réduire des deux tiers notre ancien territoire colonial, et les puissances rivales ont profité de nos désastres pour se faire leur part dans ce domaine immense, choisissant de préférence les provinces les mieux disposées pour le commerce et la colonisation.

Christophe Colomb eut le premier connaissance des Guyanes, lorsqu'à son troisième voyage il aborda vers les bouches de l'Orénoque, en 1498.

Alphonse d'Ojéda et Jean de la Cosa atterrirent au même point un an plus tard; mais les uns et les autres continuèrent leur route vers le nord; aussi peut-on attribuer justement tout l'honneur de la découverte de la Guyane à Vincent Yanes Pinçon, qui n'y aborda cependant qu'après ces premiers explorateurs.

Ce Vincent Yanes Pinçon et ses deux autres frères furent les compagnons de Colomb lors de son premier voyage. Enhardi par le succès de la première entreprise, Vincent Pinçon tente l'aventure pour son propre compte et part de Palos, au commencement de décembre 1499, avec une flottille de quatre caravelles.

Après avoir touché aux Canaries et aux îles du Cap-Vert, il fait route au sud-ouest, passe l'équateur et perd de vue l'étoile polaire, ce qui dérouta singulièrement ses habitudes nautiques. Ayant cependant continué bravement sa route, il reconnaît le continent américain le 20 janvier 1500, vers le cap Saint-Augustin.

Il suit la côte pour chercher à entrer en relations avec les naturels; il mouille dans une baie et expédie les embarcations à terre. Elles sont attaquées par les Indiens, qui leur tuent une dizaine d'hommes.

Pinçon s'empresse de quitter cette plage inhospitalière, et après quarante lieues de navigation, faites sans perdre la terre de vue, il repasse l'équateur et trouve l'eau de la mer si douce qu'il en remplit ses futailles. Surpris de ce phénomène, il s'approche de terre et mouille près d'un groupe d'îles verdoyantes placées à l'entrée d'une rivière dont l'embouchure avait plus de trente lieues de largeur, et dont les eaux pénétraient à quarante lieues au large avant de perdre leur douceur.

Il éprouve à ce mouillage un phénomène de courants et de marées qui met ses navires dans le plus grand péril.

Remettant rapidement sous voiles, il gagne la haute mer en doublant un cap, revoit l'étoile polaire, et continue à côtoyer le continent pendant trois cents lieues environ. Il arrive à l'Orénoque et touche encore en quelques points sur lesquels il oublie de nous laisser d'intéressants détails.

Quand on suit, la carte à la main, l'itinéraire du voyageur espagnol, on penche à croire que le point où il a subi l'agression des sauvages doit être la baie de Cayété, et que la grande rivière dont il parle est le fleuve des Amazones. En effet, quarante lieues séparent ces deux points et le fleuve des Amazones réunit seul dans ces parages les particularités sur lesquelles Pinçon s'appesantit, c'est-à-dire de modifier l'amertume de la mer à une grande distance, d'avoir à sa large embouchure un groupe d'îles verdoyantes, enfin d'être soumis à ce dangereux phénomène de marée connu sous le nom de *Prororoca*.

Il semblerait donc rationnel de placer dans l'ouvert de l'Amazone même cette baie ou cette rivière de Vincent Pinçon, qui, diversement placée sur les anciennes cartes, oubliée par les uns, méconnue par les autres, sert cependant de base à un traité sur les limites. Il faut dire, en effet, que cette difficulté géographique non résolue

jusqu'à ce jour a amené entre le Portugal, le Brésil et la France des échanges de notes officielles et de protocoles, de traités ébauchés et de conventions avortées, qui ont usé depuis le traité d'Utrecht plusieurs générations de diplomates.

Je reviendrai plus tard sur ce procès de mur mitoyen qui est encore entre les mains des juges, et qui sera peut-être tranché brutalement quelque jour, comme tous les nœuds gordiens que la légalité ne peut débrouiller.

On sait que les aventuriers qui envahirent l'Amérique centrale au commencement du seizième siècle s'attachèrent surtout à la conquête des grands empires du Mexique et du Pérou et laissèrent de côté les plaines marécageuses, les forêts impénétrables de la Guyane qui ne passaient pas pour recéler de l'or, unique objet de l'éternelle convoitise.

En effet, cette soif de l'or était le seul mobile qui poussait l'Europe sur l'Amérique; l'amour de la science et l'ardeur de la foi ne venaient qu'en seconde ligne.

Ce pays féérique semblait devoir réaliser toutes les chimères de l'espérance. On y voyait le précieux métal partout. On le demandait aux entrailles de la terre, au sable des rivières, aux pierres des montagnes, à tous les règnes de la nature. Il est facile de se faire une idée de ces rêves quand on se rappelle la fièvre qu'a donnée à l'Europe moderne la découverte récente des gisements aurifères de la Californie.

A côté de la réalité déjà splendide, la fiction ne tarda pas à apporter ses exagérations et ses fables.

Sur le rapport d'un prisonnier, Pizarre se met à la recherche d'un grand prince qui était couvert d'or de la tête jusqu'aux pieds. La poudre d'or était fixée sur la peau au moyen d'une résine odoriférante. La haute température du pays autorisait ce genre de vêtement; mais il paraît qu'il était peu commode pour le sommeil de la nuit; car, suivant la chronique, le prince s'en débarrassait chaque soir par un bon bain, et comme sa garde-robe était fort riche en ce genre d'étoffe, il s'habillait de neuf chaque matin.

On l'appelait *El Dorado*, l'homme doré, et par suite le pays que gouvernait ce prince métallique prit le nom d'*Eldorado*.

Il est avéré que les Indiens se firent parfois des paillettes de mica sur quelques parties du corps, sur le front et dans la chevelure. Cette ornementation brillante, usitée encore de nos jours, doit découler d'une mode ancienne.

Les États du monarque étaient à l'avenant de la livrée royale. L'homme d'or, le roi resplendissant, habitait une ville aux palais de métal. Autour de cette fantastique cité, la terre avait jeté sans ordre les pierres les plus précieuses de son écrin, et le lac *Parimé*, du sein duquel sortait la capitale de l'*Eldorado*, roulait ses ondes sur des perles; les cailloux étaient des diamants.

Hélas! Pizarre ne trouva pas le chemin de cet éblouissant royaume, que l'or croyait situé vers les limites des Guyanes; mais cette fiction séduisante attira vers cette contrée, jusqu'alors inexplorée, des milliers de chevaliers errants, dont la

vallance et l'audace n'ont pu mettre à fin l'entreprise ni détruire l'enchantement qui dérobe toujours aux regards le lac Parimé et la ville de l'or.

Toutefois la poursuite de cette merveilleuse chimère ne fut pas entièrement abandonnée et elle a conservé des adeptes jusqu'à nos jours.

L'illustre Walter Raleigh, ce galant favori de la reine Élisabeth, fit infructueusement dans l'Orénoque plusieurs voyages pour pénétrer au foyer de tant de richesses. Un autre Anglais, *Keymis*, tenta, en 1596, une expédition qui ne fut pas plus heureuse.

Ce voyageur s'était dirigé vers l'Oyapock, où il supposait que se trouvait la ville de l'or, qu'il ne put atteindre. Il nous apprend que, dès cette époque, les Français allaient à la Guyane pour y chercher des bois de couleur.

L'opinion de *Keymis* sur la position de l'Eldorado est adoptée par un des gouverneurs de Cayenne, M. d'Orvilliers, qui, en 1720, envoie un détachement dans le *Camopi*, principal affluent de l'Oyapock. Ce détachement met six mois à faire son voyage, et, au lieu d'or, rapporte des échantillons de cacao, pris dans une vaste forêt de cacaoyers sauvages.

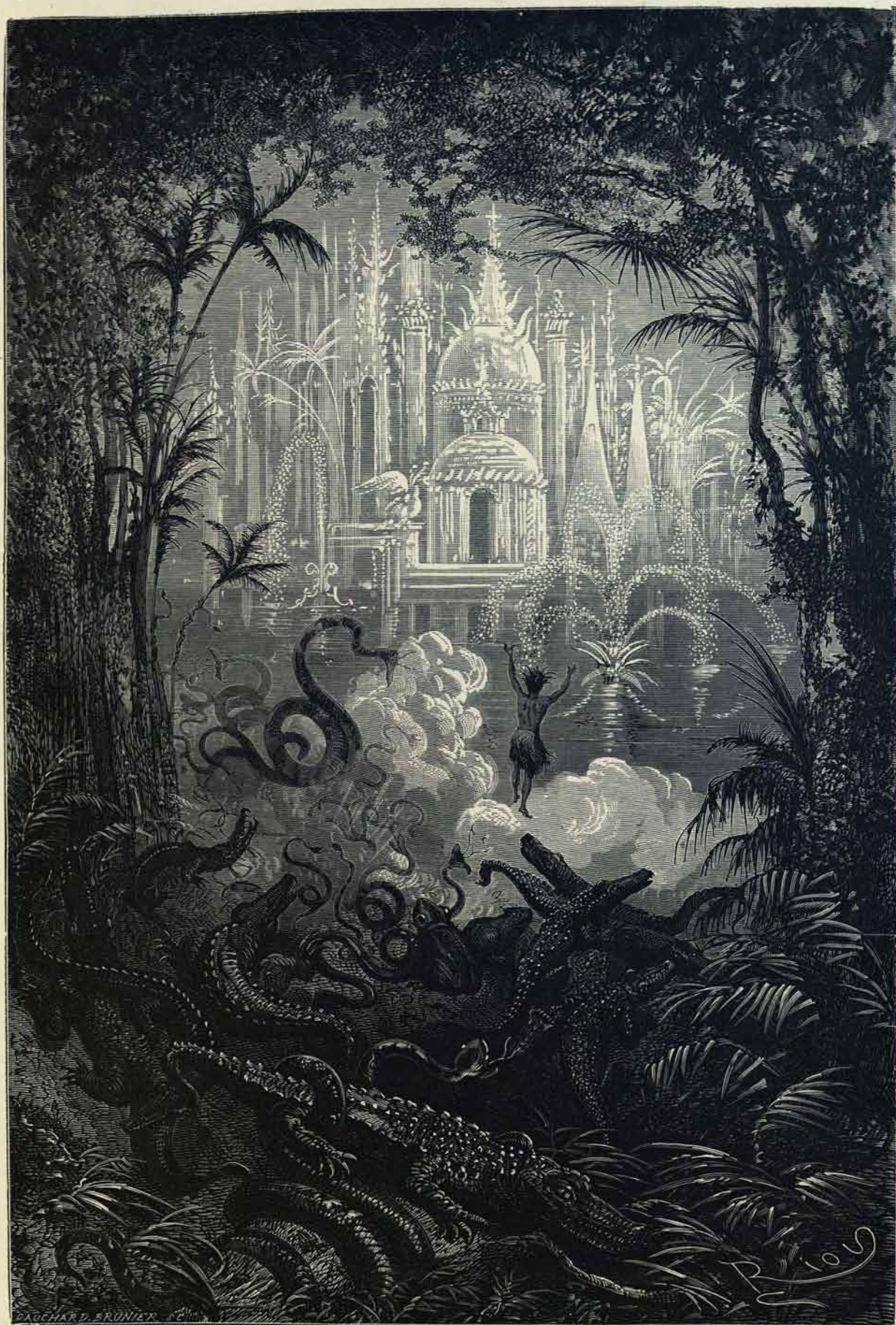
Il y avait là une haute leçon et un ingénieux apologue. En effet, la mine la plus riche, la plus féconde de la Guyane, c'est l'agriculture. C'est le trésor dont parle le Fabuliste, éternelle vérité qui montre la fortune dans le travail. Les baumes, les essences, les bois d'ébénisterie et de construction, en un mot le règne végétal et ses mille produits, voilà les vrais trésors d'un Eldorado réel, à la portée de tout courage et de toute persévérance.

Aujourd'hui que l'exploration de la plupart des rivières de la Guyane a fait justice de toutes ces fables, que le bon sens public a dépouillé la légende de son manteau d'illusions, quelques entêtés croient cependant encore à un *placer* immense, à une carrière colossale pavée de blocs d'or.

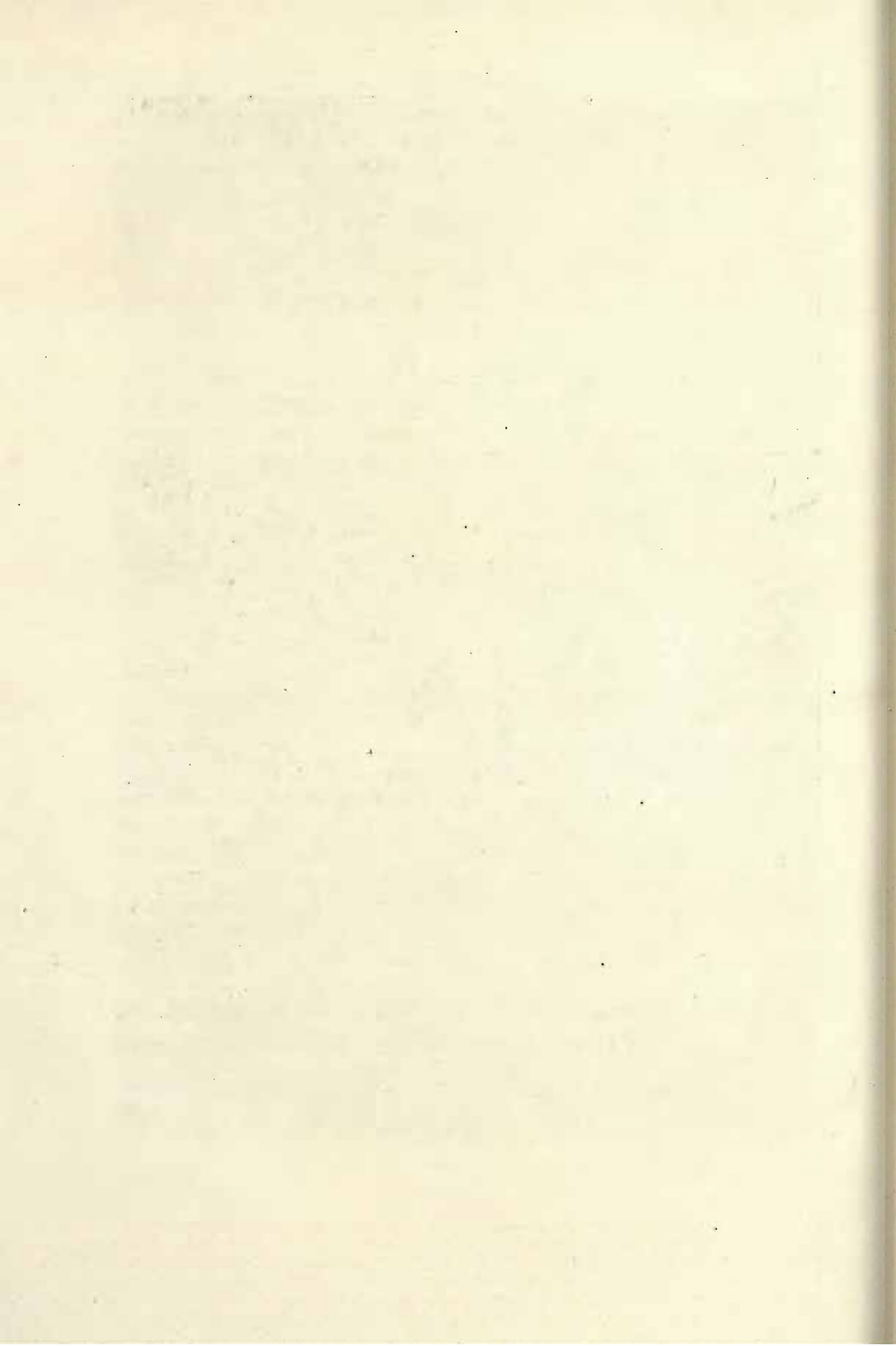
On interroge les souvenirs des Indiens, on cherche dans les rares paroles de ces silencieux enfants de la nature quelque renseignement, quelque mot magique qui puisse ouvrir cette caverne enchantée. On interprète un sourire, une réticence, un vague indice, et l'on se lance de nouveau à la recherche de l'inconnu.

Le sauvage à peau rouge exploite parfois la crédulité des visages pâles; quelquefois aussi il se laisse prendre lui-même à ces trompeuses amorces, il accepte le rêve pour la réalité et devient un mystificateur involontaire.

On a les demi-confidences d'un vieillard à son lit de mort, ou les aveux arrachés aux hallucinations de l'ivresse, et sur ce thème toujours incomplet, l'imagination brode ses étranges fantaisies. Autour de ce fait principal, le conteur groupe toutes les superstitions admises, toutes les fables vulgaires. Rien ne manque à ces légendes merveilleuses, ni la couleur locale, ni le cachet excentrique, ni le surnaturel, ni le drame. Le trésor est gardé comme tout trésor doit l'être. Le dragon des Hespérides a des collègues en Amérique : en fait de monstres, la Guyane est bien approvisionnée.



L'ELDORADO.



Je prends au hasard parmi ces mille récits. *Ab uno disce omnes.*

Miroubatwa allait mourir; *Miroubatwa* arrivait à ce moment solennel où les paroles suprêmes sont recueillies comme un héritage et comme un souvenir sacré. Voici ce que raconta le vieil Indien :

« Il y a bien longtemps de cela, mes enfants. Celui qui est aujourd'hui sans force et qui va partir pour les prairies bienheureuses, avait alors la vigueur de la jeunesse. Son œil distinguait le plus petit oiseau sous le feuillage des arbres, sa flèche ne manquait jamais le but, son pied était infatigable, son oreille percevait tous les bruits de la forêt. *Miroubatwa* était vaillant, il était grand, il était fort; il était heureux.

« *Miroubatwa* voulut voir Cayenne, la grande ville; *Miroubatwa* goûta de l'eau de feu, et une funeste passion pénétra dans son cœur et l'esprit de vertige s'empara de lui. Chef dans sa tribu, roi dans la forêt, il se vit petit et méconnu chez les blancs; il souffrit dans son orgueil et dans sa vanité; il méprisa la noble pauvreté de son peuple; il voulut de l'or, beaucoup d'or, pour devenir l'égal des visages pâles.

« *Miroubatwa* avait entendu raconter les merveilles de la ville mystérieuse, de la ville aux palais dorés; *Miroubatwa* chercha le chemin du lac enchanté dont lui avaient parlé ses pères.

« Seul dans sa pirogue légère, *Miroubatwa* remonte l'Oyapock, sa pagaie refoule le courant du grand fleuve et son canot bondit sur les flots.

« C'était un jour que les pluies de l'hivernage avaient grossi les cascades. L'eau du ciel et l'eau de la mer se confondaient dans un même déluge. Une barrière inconnue se dressa devant l'Indien. A travers les roches escarpées et glissantes, les ondes se précipitaient furieuses, mugissantes, écumeuses. La foudre grondait avec fracas. La colère de *Miranda*¹ s'abattait sur la terre.

« En dépit de sa force et de son courage, *Miroubatwa* sentit la fatigue s'emparer de ses membres. Il attacha la pirogue au tronc d'un palétuvier et chercha un abri dans la forêt. Malgré le dôme épais des grands arbres, la pluie continuait de ruisseler sur le corps de l'Indien; alors il construisit un carbet de feuillage et alluma du feu. Puis il but un peu d'eau-de-vie pour réchauffer son cœur, puis il but encore et encore jusqu'à ce qu'il eût épuisé la précieuse liqueur. Alors un grand bien-être pénétra dans les veines de l'Indien et il se sentit plus dispos, plus vaillant et plus robuste.

« Soudain *Miroubatwa* entendit un grand bruit sur les bords du fleuve. Des sifflements stridents se mêlaient à des rugissements sauvages; mais la peur était inconnue à *Miroubatwa*. Il mit sur son arc la flèche de guerre, la flèche trempée dans le poison *Wourara*, et marcha résolûment au danger.

« Il vit un tigre rouge et une grande couleuvre qui se livraient un terrible

1. *Miranda*, nom sous lequel les Indiens désignent l'Être suprême.

combat. Malgré ses efforts désespérés, la couleuvre allait succomber dans la lutte, quand Miroubatwa frappa le tigre rouge de sa flèche empoisonnée. Le féroce animal se tordit dans les convulsions de l'agonie et tomba mort, et la couleuvre délivrée disparut dans les profondeurs du fleuve.

« Alors il se fit un grand bouillonnement dans les eaux et il en sortit une grande femme blanche et nue. Les fleurs du *Moucounoucou*¹ couronnaient son front; ses longs cheveux flottaient sur ses épaules et sur sa gorge d'albâtre, et le bas du corps, serpent ou poisson, se perdait dans les brumes du fleuve : c'était la Maman-di-l'Eau.

« Les regards de la fée, d'ordinaire méchants et farouches, s'étaient radoucis et se reposaient sans colère sur l'Indien; mais son mauvais sourire avait à peine disparu de ses lèvres minces.

« — Merci, lui dit Maman-di-l'Eau, merci! J'étais la couleuvre, et tu m'as sauvée; « merci! Je connais tes plus chers désirs, et je veux les accomplir. Tu verras la « ville de l'or. »

« Alors il sembla à l'Indien que le torse de la Maman-di-l'Eau grandissait démesurément. Ses bras atteignirent la cime d'un carapa², où deux aras étaient perchés. Elle leur arracha deux plumes, une plume rouge et une plume bleue, et les jeta dans la flamme du foyer.

« Et de la flamme du foyer s'élevèrent deux nuées lumineuses, l'une rouge, l'autre bleue, qui marchèrent devant l'Indien; et l'Indien suivit ces guides fantastiques, et devant eux les aouaras³ rentraient leurs épines, et les lianes s'écartaient et livraient passage, et la forêt ouvrait des chemins inconnus.

« Les pieds de Miroubatwa ne touchaient pas le sol; il glissait sur les pripris⁴ et sur les croûtes des savanes tremblantes, et les bêtes féroces le regardaient passer.

« Il franchit des criques et des rivières; il passa sur le territoire des Pipirouis et des Oyampis; il gravit de hautes montagnes, il descendit dans de profondes vallées, et la fatigue pas plus que la faim n'avaient d'action sur lui, et son corps agile semblait obéir à une force mystérieuse.

« Enfin le bois parut s'éclaircir, et, à travers les arbres, Miroubatwa aperçut comme un rayonnement immense, et bientôt un splendide spectacle éblouit ses yeux.

« La ville de l'or était devant lui!

« C'était un lac vaste, infini, sans bornes, et de ce lac l'or sortait, sous toutes les formes et sous toutes les figures, colonnes, pyramides, dômes et piliers que couronnaient des pierres aux facettes étincelantes, des cristaux qui jetaient des clartés pareilles à des flammes.

1. *Moucounoucou* (*Caladium giganteum*), plante à larges feuilles qui croît le long des rivières en grande abondance. On peut en faire du papier. Cette question est à l'étude.

2. *Carapa*, un des plus grands arbres de la Guyane. Le fruit donne de l'huile.

3. *Aouara*, palmier épineux très-commun dans les bois.

4. *Pripris*, marécages.

« Et parmi ces colonnes, ces pyramides, ces dômes et ces piliers, on voyait jaillir hors des eaux des gerbes brillantes qui, après s'être élevées dans les airs, s'éparpillaient en pluie, et les gouttes de cette pluie c'étaient des pépites et des pièces d'or de toute espèce et de tout pays qui retombaient dans le lac avec un bruit métallique et sonore.

« Miroubatwa poussa un cri de joie et se précipita vers le lac; mais entre le lac et la forêt s'étendait une plage aride et sauvage. Aucun brin d'herbe ne poussait sur ce sol imprégné de bave et d'écume empoisonnée. Là, d'horribles reptiles, des grages¹ venimeux, des caïmans immenses, des serpents de toute taille, des crapauds fétides, des monstres hideux enlaçaient leurs corps visqueux et leurs anneaux immondes. Au-dessus de cet amas d'écailles et de peaux gluantes, pareil à un mât de navire, se dressait parfois un serpent gigantesque, balançant sa tête plate et dardant sa triple langue hors de sa gueule sanglante.

« Mais devant les deux nuées lumineuses l'infect troupeau se sépare, se divise et laisse passer l'Indien. L'Indien marche sur les eaux, il touche aux colonnes resplendissantes, il étend ses bras vers la pluie magique qui ruisselle en pièces d'or.

« Tout à coup sa main éprouve une brûlure terrible; une commotion soudaine agite ses membres, un rire éclatant, moqueur, fatal retentit dans les airs; tout disparaît à ses yeux, palais d'or, nuées lumineuses, hideux reptiles; il est seul, couché sur la terre humide, près de son foyer éteint, sous son carbet silencieux. La Maman-di-l'Eau a trompé l'Indien, elle lui a montré la séduisante image qui s'est évanouie quand il l'a touchée.

« Miroubatwa avait-il rêvé? Non, non, Miroubatwa n'avait pas rêvé. Au bord du fleuve était le corps du tigre rouge, mort depuis longtemps, à demi corrompu, à demi dévoré par les fourmis. Le foyer était éteint depuis longtemps, et la brûlure de Miroubatwa était fraîche et saignante, et son corps était épuisé de fatigue comme au retour d'un long voyage. Non, Miroubatwa n'avait pas rêvé.

« Miroubatwa s'est fait *laver* pour le serpent; il a des piayes² contre leurs morsures; il ne craint ni le grage, ni le corail, ni le serpent aye-aye³ : il peut braver tous les dangers. Vingt fois il a recherché le chemin de la ville de l'or, souvent il a retrouvé ses traces dans des lieux où jamais son pied ne s'était reposé avant ce jour fatal, mais jamais il n'a pu atteindre le but désiré.

« Aujourd'hui la lumière se fait dans son esprit; Miroubatwa revoit le chemin qu'il a parcouru.... il revoit la ville.... il revoit les colonnes d'or.... il va dire à ses enfants.... il va les guider.... il va. »

En ce moment intéressant la mort interrompt toujours le récit de l'Indien qui

1. *Grage*, espèce de trigonocéphale, un des plus gros serpents venimeux de la Guyane.

2. *Playes*, remèdes, talismans.

3. *Aye-aye*. On a nommé ainsi ce serpent parce que l'on prétend que si l'on est piqué, on n'a que le temps de prononcer cette exclamation *aye-aye* avant de mourir.

ne peut tracer l'itinéraire ni pointer la carte géographique du merveilleux royaume. C'est vraiment dommage, car il y aurait là une belle collection minéralogique à faire.

Comme on le voit, Maman-di-l'Eau, Maman-la-Mé¹ occupe un rôle important dans la superstition indienne. C'est le mauvais génie dont le regard méchant s'illumine rarement d'un bon sentiment et dont le dossier criminel est plus chargé de méfaits que celui de Charybde et Scylla, de mythologique mémoire. Cette sirène cruelle, cette femme marine implacable est l'éditeur responsable de tous les accidents et de tous les malheurs. Pirogue chavirée, Indien noyé, piqué par un serpent, dévoré par un caïman, mangé par une de ces grosses couleuvres qui atteignent jusqu'à quarante pieds de longueur, tous ces événements tragiques sont le fait de Maman-di-l'Eau. Ce Protée femelle a pris toutes les formes pour commettre son crime, puis il disparaît et l'on entend retentir son rire moqueur que répète l'oiseau de la mort et le hibou ourou-kourou.

Vraisemblablement l'apparition des lamentins, des phoques et des autres cétacés mammifères a donné naissance à cette fable que les Indiens ont acceptée avec naïveté, aimant mieux attribuer les accidents à une puissance surnaturelle que d'en rechercher les causes vulgaires.

Puisque nous sommes entrés dans les récits légendaires, disons ce que nous savons des fameuses Amazones qui ont donné leur nom à ce grand fleuve formé des mille filets d'eau suintant du versant oriental des Cordillères et qui va se jeter dans l'Atlantique après un parcours de douze cents lieues.

Impossible certes de rechercher la généalogie d'un plus puissant personnage, et cependant son baptême et son blason sont entourés d'un profond mystère.

Dans beaucoup de pays de l'ancien continent il y a eu des femmes guerrières et le courage peut être fort bien l'apanage du beau sexe. Jeanne d'Arc et Jeanne Hachette ont prouvé que la main qui tient l'aiguille peut aussi manier l'épée et la hache de bataille, et la garde de certains rois de l'Asie et de l'Afrique est aujourd'hui encore confiée à des femmes.

Lorsque Christophe Colomb découvrit l'Amérique il rencontra aussi des héroïnes, et, dans les rangs des guerriers caraïbes, il vit des femmes qui ne le cédaient en valeur à aucun de leurs sauvages compagnons d'armes. Toutefois, malgré sa disposition à broder d'un peu de merveilleux un voyage si merveilleux lui-même, l'illustre aventurier ne dit pas que ces guerrières fussent réunies en corps de nation.

Orellana est le premier qui affirme le fait et qui livre cette étrangeté en pâture à la curiosité publique.

Il a rencontré une belliqueuse république de femmes dans la rivière connue depuis sous le nom de rivière des Amazones; il leur a même livré, entre le Rio-

1. Maman-la-Mer.

Négro et le Xingu, un combat dont il ne dit pas l'issue. En tout cas, il ne fit pas de prisonnières, et les limites assignées au champ de bataille en laissent le lieu fort vague.

Il admet sur ces femmes toutes les fables de la mythologie classique et leur donne les mœurs des célèbres Amazones vaincues par Hercule sur les bords du Thermodon.

Il les désigne sous le nom de *Couquantainsecouimas*, femmes indépendantes n'admettant le commerce des hommes que dans le mois d'avril. Il faut convenir que voilà un mot qui dit bien des choses et que s'il est long à prononcer on ne perd pas son temps.

On les nommait plus généralement *Aikeambénanos*, femmes libres.

La tribu favorisée de l'amour éphémère de ces dames était celle des Indiens Vokéaros. Sur les fruits qui provenaient de ces visites annuelles elles ne conservaient que les filles et mettaient impitoyablement à mort les garçons. L'histoire ne dit pas si les femmes des Vokéaros fermaient les yeux sur les infidélités périodiques de leurs époux ou si les Vokéaros formaient une tribu exclusivement composée d'hommes, ce qui présenterait une certaine difficulté pour sa reproduction, à moins qu'elle ne se recrutât parmi les jolis garçons des peuplades voisines.

Les Amazones possédaient et distribuaient des amulettes auxquelles on attribuait de merveilleuses vertus, curatives et autres. Ces pierres, que l'on se transmet encore de génération en génération dans certaines familles indiennes, portent toujours le nom de pierres des Amazones.

Vespucci, Ferdinand Colomb, Géraldini, Oviédo, tous les écrivains et les voyageurs de cette époque sont également convaincus de l'existence des Amazones.

Le fameux Raleigh accepte ces croyances avec un peu de légèreté, et ne fournit aucune preuve à l'appui de sa foi.

La Condamine fait aussi partie des croyants. Comme pièce de conviction, il montre les pierres vertes, les divins talismans. Un vieillard de Cayenne les lui a données, lui disant qu'elles provenaient du pays des femmes à l'ouest des Rapides de l'Oyapock.

Pour un savant académicien, la démonstration n'est pas concluante et rappelle l'histoire du tambour-major dévoré par un serpent boa; la présentation officielle de la canne n'a pas changé l'opinion des incrédules.

Le R. P. Gili, missionnaire italien, raconte une histoire qu'il tient d'un Indien Quaqua, qui donne pour résidence aux Aikeambénanos la rivière Cuchivero.

Quant à M. de Humboldt, il ne repousse ni n'admet la légende qu'il présente sans appréciation. Il enrichit cependant sa collection minéralogique des pierres des Amazones qu'il reconnaît être une sorte de jade, ou plutôt du feldspath orthose vert céladon, que l'on trouve également en Sibérie. Pour le savant allemand ce n'était pas une chronique à exhumer, mais bien une pierre à classer.

Dans cette partie de l'Amérique, l'histoire n'a rien gravé sur le granit pour

l'instruction des races futures; point de monuments, d'archives ni de manuscrits; les Indiens ne disent ou ne savent rien; la tradition n'a pas laissé un seul jalon pour guider la revue rétrospective. Les pluies torrentielles de l'hivernage emportent les villages aux carbets de feuillage, donnent aux fleuves débordés de nouveaux parcours et modifient chaque année la face du pays.

Que sont devenues les nombreuses tribus établies sur les bords de tous ces fleuves, de toutes ces rivières? Que sont devenus les Palikours, les Tocoyènes, Pirious, Oyampis, Palenkes, Caranes, Galibis, Macapas et tant d'autres qui ont fui devant l'invasion étrangère ou que les vices de la civilisation ont décimés?

Hommes, choses, êtres animés ou inanimés, tout a changé, tout a disparu, tout s'est renouvelé, et les anciens temps restent plongés dans une nuit où il est difficile de faire la lumière.

L'histoire de notre colonie de Cayenne ou de la Guyane est dans ses commencements l'histoire de toutes nos colonies. Guerres avec les peuplades indiennes, discussions intestines, abus de pouvoir, révoltes, guerres étrangères.

Ainsi que le fait judicieusement observer M. de Milhau dans un recueil de lettres manuscrites, les Français ont établi dans ces pays des colonies éphémères. Ils n'ont servi qu'à montrer le chemin aux autres nations, à leur défricher un peu de terrain, à leur faire connaître qu'on pouvait y faire des établissements solides dont notre légèreté nous empêchait de profiter pour nous-mêmes.

La période de guerres religieuses qui désola la France jeta cependant sur l'Amérique une foule de gens appartenant pour la plupart au culte réformé. La plus importante de ces entreprises, tentées par des hommes de cœur et d'intelligence, fut celle du commandeur de Villegagnon sur Rio-Janeiro.

Quoique patronnée par Coligny, l'expédition qui eut un brillant début n'a laissé de traces que dans le nom de Villegagnon donné à un fort brésilien, et les essais de colonisation, tant en deçà qu'au delà de l'Amazone, ne furent pas plus heureux. 1594, 1604, 1612.

La première connaissance sérieuse de la Guyane par les Français date de 1604. Le capitaine de la Ravardière se rendit à Cayenne; parti du Havre le 12 janvier 1604, il était de retour le 15 août. Son voyage est écrit par son compagnon Jean Moquet, qui fut depuis nommé garde des curiosités du roi.

Surinam fut primitivement occupée par les Français en 1626, mais ils ne comprirent pas l'avenir et l'avantage de cette position. Mal à l'aise sur ce terrain plat et marécageux qui ne pouvait produire qu'après de grands travaux de canalisation; séduits par l'aspect ravissant des petits îlots et des coteaux de la rivière de Cayenne, ils abandonnèrent Surinam en lâchant la proie pour l'ombre. Les Hollandais, plus prévoyants, et instruits par l'expérience de leur propre pays, s'y établirent en 1634.

Sans énumérer minutieusement les divers essais avortés, je ne parlerai que des entreprises qui ont préparé et fondé la colonie actuelle.

En 1643 se forme la compagnie de Rouen, qui obtient, par lettres patentes, tous les pays compris entre l'Amazone et l'Orénoque, à condition d'y faire des établissements et de les peupler. L'expédition, considérable à cette époque, ne comptait pas moins de trois cents personnes conduites par Poncet de Brétigny, homme vain, cruel, emporté, et peu propre à diriger une pareille entreprise.

C'est en l'île de Cayenne que l'on s'établit. Le mont Céperou, ainsi nommé du chef indien qui l'habitait, fut fortifié afin de mettre les colons à l'abri des attaques des indigènes. Le caractère odieux de M. de Brétigny amena sa triste fin qui fut justement méritée. Assassiné par les Indiens dans la rivière de Cayenne, il laissa par sa mort la colonie dans la position la plus précaire.

En 1632 se forme à Paris la compagnie dite des Douze-Seigneurs, parmi lesquels on citait M. de Roiville qui en fut nommé le chef, un abbé de Laboulaye, intendant général de la marine sous M. de Vendôme, et enfin l'abbé de Marivault, homme d'une haute intelligence qui semblait l'âme de l'expédition.

On réunit un fonds de huit mille écus; on rassemble sept à huit cents hommes et l'on part de Paris, puis du Havre le 2 juillet 1652. Malheureusement l'abbé de Marivault se noya dans la Seine au départ : M. de Roiville fut poignardé pendant la traversée, et l'expédition, débutant sous de pareils auspices, défendit à peine pendant deux années contre les Indiens l'héritage de la compagnie de Rouen.

Les Hollandais, trouvant la place vacante, s'y établissent et en donnent le commandement à Guérin-Springer. Ils y restent jusqu'à 1663.

Nous arrivons enfin à une tentative sérieuse dirigée par un homme qui semble le vrai fondateur de la colonie de Cayenne. Je veux parler de M. de la Barre.

Antoine Lefébure de la Barre, frère de M. d'Ormesson, rapporteur dans le procès de Fouquet, était fils du sieur de la Barre, ce prévôt des marchands de Paris qui joua un rôle important pendant les troubles de la minorité de Louis XIV. Il fut successivement conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, intendant du Bourbonnais et de l'Auvergne, puis intendant de Paris, et dans ces divers emplois il sut se concilier l'estime générale. Il fonde l'association dite Compagnie de la France équinoxiale et reçoit du roi la commission de son lieutenant général dans toutes les terres de l'Amérique méridionale, avec le titre de capitaine de vaisseau.

Cette Compagnie de la France équinoxiale dura peu. On comprenait l'impuissance de ces sociétés partielles, rivales et jalouses les unes des autres, se nuisant au lieu de se prêter un loyal concours, n'ayant à leur disposition que des moyens insuffisants, et le gouvernement les fonda toutes en une association générale dite Compagnie royale des Indes occidentales.

Des lettres patentes du 11 juillet 1664 accordent à la nouvelle compagnie en toute propriété, justice et seigneurie, le Canada, les Antilles, l'Acadie, Terre-Neuve, Cayenne et les pays de l'Amérique méridionale depuis l'Orénoque jusqu'à l'Amazone, avec le pouvoir d'y faire seule le commerce pendant quarante ans. A la Compagnie le droit de nommer ses officiers de guerre et de justice, ses prêtres et ses mis-

sionnaires; le droit de déclarer la guerre et de faire la paix; Sa Majesté ne se réservant que la foi et l'hommage lige avec une couronne d'or du poids de trente marcs à chaque changement de règne.

M. de la Barre arrive donc à Cayenne avec ordre d'en chasser à main armée tout autre occupant. Les Hollandais, se voyant par trop inférieurs en nombre, ne se défendent pas et capitulent. Les Français rentrent en possession de la colonie, qui prend un certain caractère de stabilité sous l'habile direction de son gouverneur, aussi bon administrateur que marin intrépide.

En mai 1665, M. de la Barre part pour la France. Lors de la rupture avec l'Angleterre, il décide l'expédition d'une escadre en Amérique; il en obtient le commandement et y sert de la manière la plus brillante jusqu'à la paix de Bréda.

Pendant ce temps, la colonie avait été prise et ravagée par les Anglais. Le R. P. Morelet, curé de Cayenne, qui s'était réfugié dans les bois avec les débris de la colonie, la reconstitue et la remet entre les mains de M. Cyprien Lefébure de Lezy, frère de M. de la Barre, jusqu'au retour de celui-ci en 1668.

En 1670, M. de la Barre quitte encore la Guyane, et la guerre avec la Hollande le rappelle à la vie active. Il est au combat du 7 juin 1673, sur les côtes des Flandres; il commande l'*Aimable*, au 12 janvier 1675, à la bataille où Duquesne défit Ruyter, et le 2 juin il contribue par sa valeur à la victoire que le maréchal de Vivonne remporte sur les flottes combinées d'Espagne et de Hollande.

L'intérim fait par M. de Lezy en l'absence de M. de la Barre n'était pas heureux pour Cayenne. Le 5 mai 1676 les Hollandais s'en emparent sous les ordres de l'amiral Binkes; mais, malgré les travaux de fortifications qu'ils accomplirent et malgré la nombreuse garnison qu'ils préposèrent à la défense de l'île, ils ne profitèrent pas longtemps de leur conquête.

Louis XIV, mécontent du désordre qui régnait dans les compagnies, froissé dans son juste orgueil en voyant le drapeau fleurdelisé humilié dans des querelles de voisinage et des guerres de marchands, range les colonies sous le domaine de la Couronne, y nomme pour gouverneurs des officiers relevant de son autorité directe, et regarde les colonies comme des provinces transatlantiques dont la mère patrie doit sauvegarder l'honneur ou l'intégrité menacée.

Au cabinet des médailles à Paris, parmi celles qui sont destinées à perpétuer les faits glorieux d'un règne, on en voit une qui fut frappée à l'occasion de la reprise de Cayenne. Neptune dans sa main droite tient un trident levé contre un fort et dans sa main gauche un étendard semé de fleurs de lis; les mots de la légende sont : *Batavis cæsis*, ceux de l'exergue : *Cayana recuperata*, 1676.

Louis XIV avait ordonné de reprendre Cayenne, et, à cette époque glorieuse pour la marine française, les ordres de victoire étaient ponctuellement exécutés par nos amiraux. L'amiral d'Estrées commandait la flotte qui partit de Brest pour la Guyane. Je vais citer le rapport par lequel le vaillant neveu de la belle Gabrielle rend compte de ce brillant fait d'armes, et dans les détails parfois naïfs de

ce bulletin officiel nous trouverons la peinture exacte de ce qu'était alors la marine.

De la Martinique, le 21 janvier 1677.

« Quoique l'escadre des vaisseaux de Sa Majesté soit partie de Brest avec un vent aussi favorable qu'on pourrait le souhaiter et qu'il ait continué de même jusqu'aux îles du Cap-Vert, les vaisseaux marchands qui avaient pris occasion de son escorte et *le Fendant* même, qui s'est trouvé différent des autres vaisseaux de Sa Majesté pour la voile, ont tellement retardé sa navigation, que cela, joint à quelques jours de calme près des Canaries et des îles du Cap-Vert, l'a empêchée d'arriver à la rade de Saint-Yago devant le 4 novembre.

« Après avoir fait l'eau nécessaire et construit les chaloupes qu'on avait apportées en fagots, on en partit le 9, et la navigation depuis n'a pas été moins longue ni moins ennuyeuse que la première. Il n'y a pas de jour qu'on n'ait été obligé d'attendre *le Fendant*, et à compter juste ce qu'on a perdu à l'attendre, on peut assurer qu'on serait arrivé quinze ou seize jours plus tôt.

« Sous le 10^e et 9^e degré de la Ligne on a aussi beaucoup souffert de calmes et de pluies qui paraissaient de nature dangereuse en ce qu'elles engendraient de petits vers en tombant sur le pont et sur les habits.

« Cependant on a été assez heureux pour n'avoir pour ainsi dire pas de malades dans les bords lorsqu'on est arrivé par le travers de la rivière d'Approuague, à douze lieues de Cayenne.

« Toute notre navigation jusque-là a été accompagnée de peu d'aventures. Aux Canaries, une chaloupe chargée de douze ou quinze mariniers espagnols et de deux marchands qui prirent les vaisseaux de Sa Majesté pour la flotte anglaise qui vient en cette saison charger du vin de Ténériffe, se mit inconsidérément entre nos mains.

« On remit aussitôt à terre un des marchands, nommé Rémond, parce qu'on le reconnut pour être celui qui avait assisté et secouru de vin et de rafraîchissements les vaisseaux de Sa Majesté à la côte de Guinée en 1670; et on descendit l'autre, qui est de Dunkerque, avec ce qui restait de marins espagnols en l'île de Saint-Yago.

« A six vingt lieues de Cayenne, le grand mât du *Fendant* eut un effort; mais l'ayant fortifié avec des jumelles, il n'y a eu rien à craindre depuis.

« On rencontra vers la rivière d'Approuague un petit vaisseau de Nantes, parti vingt jours après l'escadre, dans lequel étaient le chevalier de Lezy et le sieur Leclerc. Ils amenèrent un Français qu'ils avaient trouvé traitant avec les Indiens le long de la côte et qui était sorti du fort de Cayenne, il y avait quinze jours, avec la permission du gouverneur.

« Il apprit que la garnison était composée de près de trois cents hommes de troupes réglées qui ne s'occupaient ni à la culture des terres, ni à aucun autre

emploi qu'à la garde du fort et des travaux; qu'ils avaient renforcé les palissades, élevé des cavaliers et placé vingt-six ou vingt-sept pièces de canon en divers endroits des retranchements, qui pouvaient battre de front et par les flancs à la sortie des bois qui en sont fort proches.

« Cet avis, contraire à l'opinion qu'on avait eue jusque-là de la force de l'ennemi, ne ralentit pas l'ardeur des officiers et des soldats, quoique ce grand nombre de canons fit juger que l'attaque serait plus difficile.

« On mouilla le 17 décembre devant l'anse de Miret, qui est à trois lieues du port, et on se prépara à faire la descente le lendemain. Les soldats et matelots, au nombre de huit cents, étaient partagés en deux corps sous les officiers suivants :

« Le premier, où M. le vice-amiral était en personne, composé des soldats et matelots du *Glorieux*, du *Fendant*, du *Laurier*, du *Soleil-d'Afrique* et de la *Friponne*, était commandé par le sieur comte de Blenac, capitaine.

« Le second corps, composé des soldats et matelots du *Précieux*, de l'*Intrépide*, du *Marquis* et de la *Fée*, sous les ordres des sieurs Pannetier, capitaine, et de Grand-Fontaine.

« Le sieur chevalier d'Arbouville, major d'escadre.

« Les volontaires auprès de M. l'amiral étaient les sieurs de Martinac, chevalier Parizot, chevalier de Lezy, Cauchy, ci-devant gouverneur de la Grenade, etc.

« Les choses étant ainsi disposées, on crut qu'on devait se partager pour la descente afin de partager aussi les forces de l'ennemi s'il voulait s'y opposer, qu'il était à propos que les cinq grands vaisseaux demeurassent mouillés à la rade de Miret, sous le commandement du sieur Gabaret, pour soutenir l'effort de ceux de l'ennemi, si l'escadre dont on avait eu avis en partant de France arrivait en ce temps-là; et que le *Laurier*, le *Soleil-d'Afrique*, la *Fée* et la *Friponne* s'avancassent le plus possible du fort pour donner jalousie en plus d'un endroit.

« La barque longue, commandée par le sieur de la Boissière, était destinée à soutenir les chaloupes chargées de soldats et de matelots et à retourner ensuite en garde à la tête des grands vaisseaux.

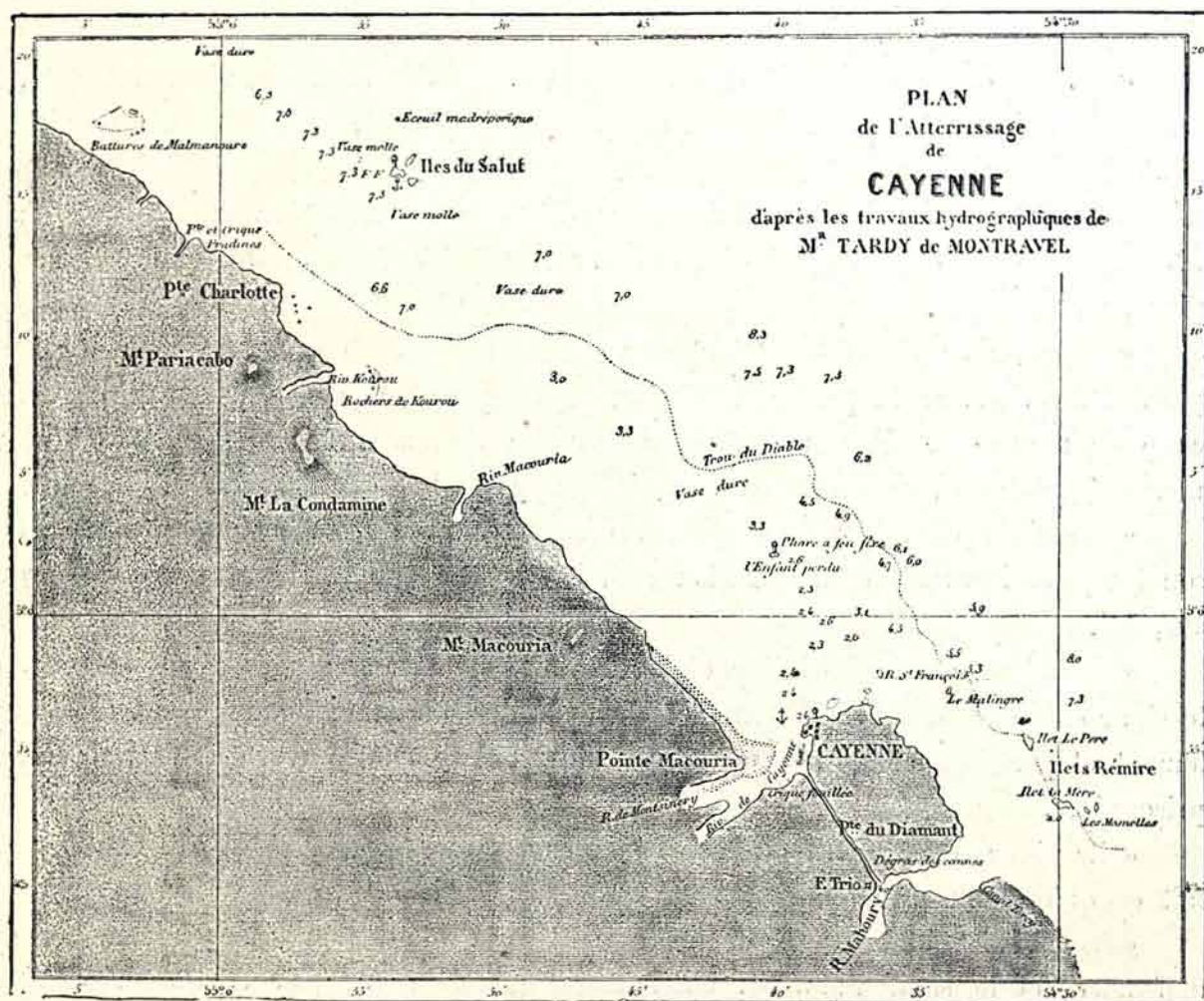
« La mer s'étant trouvée plus grosse que d'ordinaire, les deux corps se virent obligés de descendre à Miret, où cette opération est plus aisée. Les ennemis, sortis au nombre de deux cents pour inquiéter le débarquement, se contentèrent de nous faire observer par cinquante mousquetaires. Ils auraient pu cependant nous incommoder beaucoup dans la descente et dans les défilés où on fut obligé de marcher la nuit, dans un terrain sablonneux et sans y trouver d'eau pour rafraîchir les soldats.

« Le 19 se passa à les faire reposer, à attendre les munitions de guerre et de bouche, les outils et matériaux nécessaires et à reconnaître les postes par où chacun devait attaquer.

« On fut aussi sommer ce jour-là le gouverneur et les officiers de rendre la place, par le chevalier de Lezy, plutôt dans le but de reconnaître les travaux que dans l'espérance qu'ils se rendraient sans combattre. Aussi répondirent-ils qu'étant

un si grand nombre de gens ils mériteraient d'être pendus en Hollande s'ils ne songeaient à se défendre.

« Toute la difficulté de l'attaque consistait, outre les travaux bien palissadés, à rendre inutile cette grande quantité de canons que les Hollandais y avaient placés, et dans ce but on résolut de les attaquer de nuit; mais comme la lune était encore trop pleine, on résolut d'attendre jusqu'au 21 décembre qu'il y eût assez de nuit entre le coucher du soleil et le lever de la lune pour donner le temps à chacun



de se porter au lieu de son attaque sans être découvert, parce qu'il fallait défilier du bois à deux cents pas des travaux.

« Ce mouvement s'exécuta avec un plein succès et l'attaque commença avec tant de vigueur de tous les côtés à la fois que les travaux furent partout emportés en moins d'une demi-heure.

« Les ennemis s'étaient flattés que parce qu'on avait différé de les attaquer on n'avait pas résolu de le faire, mais seulement de piller l'île et de se rembarquer. Ce qui les confirma dans cette confiance, c'est qu'ils entendirent battre la retraite

à l'ordinaire dans le camp alors que les troupes étaient déjà dans les bois et assez près des retranchements.

« Nonobstant toutes ces précautions et la surprise de l'ennemi, on n'a pas laissé d'y perdre du monde et d'y avoir eu assez de gens blessés, même de coups de pique et d'esponçon; mais on ne saurait assez louer la vigueur des officiers dont il serait difficile de dire en paroles les actions. Cependant, si on considère que des troupes levées seulement quinze jours devant l'armement, avec quelques matelots peu aguerris, ont agi dans cette rencontre comme auraient pu le faire les meilleurs régiments des armées de Sa Majesté, on l'attribuera sans doute à la valeur et à l'exemple des officiers.

« M. le vice-amiral a été témoin de la conduite et de la vigueur de M. le comte de Blénac à exécuter les ordres qu'il avait donnés, et il est certain qu'il ne peut s'y rien ajouter.

« Le sieur Pannetier, ayant été blessé dès le commencement de l'attaque d'une blessure très-grande, n'a cessé d'encourager les soldats à bien faire quoiqu'il ne fût plus en état d'agir.

« Le sieur de Grand-Fontaine, étant incommodé d'un pied, en sorte qu'il ne pouvait marcher, se fit porter en chaise, et son premier porteur ayant été tué d'un coup de mousquet, n'a pas cessé d'achever son attaque avec le même ordre et la même vigueur que s'il avait eu d'aussi bonnes jambes que les autres.

« Le sieur chevalier de Machault, commandé avec trois chaloupes, a bien pris son temps et la marée et a fort bien fait, aussi bien que le sieur Julien, embarqué avec lui.

« Les sieurs de la Mélinière et le chevalier de Lezy, chargés d'une attaque, et le sieur chevalier d'Hervault d'un détachement de cinquante hommes, ont tous également et parfaitement fait. Les deux premiers ont pris le gouverneur et les officiers prisonniers.

« Le sieur d'Harbinville, major de l'escadre, et Bellecroix et d'Armainville, ont fait ce qu'on pouvait attendre d'eux.

« Tous les volontaires ci-dessus nommés ont été les premiers à arracher les palissades, et le sieur Patoulet, commissaire général, n'a pas quitté M. le vice-amiral.

« On a été peu secouru des Français qui étaient restés dans l'île. Une partie ayant été retenue prisonnière au fort par les Hollandais; les autres s'étant trouvés sans armes et sans aucun pouvoir sur les nègres qui s'étaient révoltés et pillaient les habitations. De sorte que tout le service des habitants fut de servir de guides dans les bois, et que n'en ayant tiré aucun nègre, les fascines ont été faites par les soldats et matelots aussi bien que les transports de poudres, munitions et matériaux, tellement que les uns et les autres ont été beaucoup fatigués. Et ceux qui étaient demeurés dans les vaisseaux ne l'ont pas été moins que les autres, parce qu'étant mouillés à deux lieues et demie pour le moins, les chaloupes chargées de vivres et

de toutes les autres choses nécessaires étaient quelquefois huit heures à nager contre les courants qui ne se peuvent concevoir que par ceux qui les ont vus.

« A ces incommodités il faut ajouter celle des pluies et du mauvais temps qui règnent depuis le mois de décembre jusqu'au mois de mai. Elles commencèrent le lendemain que les troupes furent descendues; et les hommes passèrent toute la nuit et une partie du jour à essuyer une pluie continuelle et sans couvert. On eut beaucoup d'inquiétude que si le temps continuait de même, les choses devinssent bien difficiles; heureusement il se mit au beau le lendemain et le jour de l'attaque, mais depuis il n'a pas cessé de pleuvoir et de faire un temps effroyable.

« *Signé* : le comte D'ESTRÉES. »

(Archives de la marine à Versailles.)

Pour compléter ce rapport que j'ai peut-être cité trop au long, entraîné par l'intérêt qu'il me présentait à moi-même, afin de prouver la difficulté de l'entreprise, je dirai que les Français y eurent deux officiers tués et dix blessés, tant de coups de mousquet que de coups de pique et d'armes blanches; trente-huit soldats ou matelots furent également tués sur place, et il y eut quatre-vingt-quinze blessés, dont quinze mortellement. L'ennemi eut trente-cinq blessés et trente-deux morts et nous fîmes deux cent quarante-trois prisonniers, parmi lesquels quatre déserteurs français dont l'un fut fusillé pour l'exemple.

Voilà donc la Guyane redevenue française et qui, petit à petit, marche dans la voie de la prospérité. M. de la Barre y retourne en 1688, y fait quelques constructions nouvelles, bâtit l'église Saint-Sauveur, augmente les fortifications; et si la population ne s'accroît pas d'une manière sensible, Cayenne prend du moins un aspect plus imposant.

Cependant on guerroyait à droite et à gauche, vers Surinam et vers l'Amazone, avec une alternative de succès et de revers. Ducasse faisait une fatale expédition sur Surinam. La promesse du pillage de la ville hollandaise avait attiré sur sa flotte nombre de gens de Cayenne. Après son échec, il partit pour la Martinique, et beaucoup de bras furent ainsi perdus pour notre colonie, qui en avait grand besoin. La revanche que prit Cassard en 1713 ne répara pas le préjudice; les désastres des dernières années du règne de Louis XIV encore moins. Finalement, les stipulations du traité d'Utrecht en 1713 renfermèrent la Guyane française entre l'Oyapock et le Maroni.

Il y avait là, du reste, un espace suffisamment étendu pour former une colonie puissante, et les émigrants n'en ont exploité qu'une bien minime portion. Encore si l'on avait su tirer parti des ressources de cette nature féconde, et si les leçons de

l'expérience avaient réussi à triompher de l'ignorance et de l'incurie des administrateurs. Mais les divers essais de colonisation tentés par le gouvernement n'aboutirent qu'à des résultats décourageants, et la Guyane cheminait avec une telle lenteur dans la voie du progrès, que dans l'année 1775, c'est-à-dire un siècle et demi après le premier établissement, elle ne comptait encore que treize cents personnes libres et huit mille esclaves.

L'exportation ne dépassait pas quatre cent quatre-vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit livres tournois.

C'était là un triste résultat en présence des sacrifices de toute sorte faits par la métropole. Plus de soixante millions, somme énorme à cette époque, avaient été dépensés en pure perte, lorsque le gouvernement, attribuant avec juste raison cette série de mécomptes à l'incapacité notoire de ses agents, fit choix d'un homme éminent, qui imprima à la colonie une direction nouvelle, et prouva le parti qu'on pouvait tirer de cette nature féconde.

Je veux parler de M. Malouet¹, envoyé comme ordonnateur à la Guyane en 1776.



Avant de rien entreprendre, M. Malouet voulut tout voir par lui-même, et fit des études comparatives des divers genres de culture usités dans les colonies voisines.

Il ramena de Surinam l'ingénieur Guizan, qu'il engagea au service de la France avec l'agrément du gouvernement hollandais.

L'association de ces deux hommes intelligents changea la face du pays. La réforme agricole fut complète. On renonça aux terres hautes, seules exploitées jusqu'alors, mais qui perdaient rapidement leur fertilité, et l'on s'occupa des terres basses et noyées.

Dessèchement des marais, assainissement, drainage, canalisation, tous les importants travaux datent de cette habile administration, et inaugurèrent une heureuse

1. M. Malouet, né à Riom en 1740 et mort en 1814 à Paris, a eu une carrière des mieux remplies. Mêlé aux principaux événements politiques, depuis le règne de Louis XV jusqu'à la première Restauration, il a laissé une correspondance des plus intéressantes. Son petit-fils, M. le baron Malouet, conseiller référendaire à la Cour des comptes, s'occupe en ce moment à classer ces précieux documents historiques, qui seront prochainement livrés à la publicité.

période pour notre colonie, dont la population et le commerce avaient presque doublé en 1790. Il est vrai que ce furent des années de paix profonde pendant lesquelles les habitants n'eurent d'autre souci que celui de la culture des produits coloniaux.

Mais bientôt le contre-coup de la Révolution française se fait sentir par delà les mers. Le 11 avril 1793, Jeannet-Oudin, neveu de Danton, est envoyé pour républicaniser le pays; la corvette *l'Oiseau* apporte le décret de l'abolition de l'esclavage, et la colonie se trouve plongée dans le désordre et le chaos le plus complet.

Jeannet-Oudin est un de ces hommes vulgaires impuissants au mal comme au bien. Quoique l'opposition qu'il rencontrait dans le conseil colonial l'engageât à s'appuyer sur l'élément noir afin de s'y créer des partisans, il ne fit pas au pays tout le mal qu'il aurait pu faire et laissa adopter de sévères mesures pour le maintien du travail.

Cependant les révoltes fréquentes des noirs et plus tard les guerres maritimes qui coupèrent les communications extérieures entravaient la prospérité publique et un grand nombre d'habitations étaient abandonnées. La loi du 2 mars 1802 avait bien rétabli l'esclavage, mais le coup fatal avait été porté, et les blessures faites au pays ne devaient pas se cicatriser de sitôt.

Jeannet-Oudin eut pour successeur Burnel vers 1799; mais les tendances du nouvel agent du Directoire exaspérèrent la partie honnête de la population. Il était, du reste, connu par de fâcheux antécédents et l'on en fit prompt et bonne justice. On l'embarqua sur un navire en partance et on l'envoya, comme l'on dit, se faire pendre ailleurs.

Voici apparaître dans l'histoire de la Guyane, de 1800 à 1809, une grande et énergique figure dont les traits véritables ont bien de la peine à arriver jusqu'à nous, à travers les portraits divers tracés par les passions créoles : c'est celle de Victor Hugues.

Ses ennemis, et il en avait beaucoup, sont obligés de lui reconnaître de hautes qualités; et quant à ses défauts, ils furent une exagération de ses qualités. Victor Hugues est un de ces hommes tout d'une pièce que la période révolutionnaire lança dans l'arène politique : ardents, fiévreux, implacables, prêts à tout pour soutenir un principe, de ces hommes que les passions du moment enivrent et qui marchent sans remords dans la voie tracée quelle qu'elle soit.

Fils de ses œuvres, élevé à la rude école de nos troubles civils, Victor Hugues était un de ces instruments vigoureusement trempés qu'enfantent ces époques de transition. Comme militaire il eut une phase glorieuse aux Antilles; quant à sa conduite après la victoire, il ne m'appartient pas de l'examiner, encore moins de la juger. Le cadre que je me suis tracé ne me permet que de l'étudier pendant neuf années de pouvoir à la Guyane, et surtout lors de la reddition de cette colonie aux Anglo-Portugais. Je ne suis pas de ceux qui ouvrent une tombe à peine fermée pour

insulter des cendres chaudes encore sous le spécieux prétexte que les hommes politiques appartiennent à l'histoire.

J'aime mieux dire, à l'honneur de Victor Hugues, que pendant sa longue administration il sut maintenir l'ordre dans la colonie et la préserver par son énergie des désastres de Saint-Domingue; qu'il fut la terreur des Anglais, et que les corsaires armés à Cayenne sous son initiative apportèrent le plus grand dommage au commerce de nos ennemis tandis qu'ils enrichissaient la colonie française.

Que Victor Hugues n'ait pas toujours marché dans la légalité, qu'il ait spéculé pour son propre compte dans ces courses maritimes, c'est possible; mais outre que cela n'a jamais été clairement démontré, il ne faut pas juger ces actes avec notre puritanisme actuel; il faut se reporter au milieu dans lequel il vivait, et songer que ce qui est imputé à crime aujourd'hui était regardé comme un péché bien véniel à une époque d'anarchie administrative.

Un seul fait réellement accusateur se lève contre la mémoire de Victor Hugues: celui relatif à la reddition de Cayenne. On se demande comment le valeureux gouverneur de la Guyane, oubliant son glorieux passé, a pu se laisser tomber du faite où l'avaient élevé ses ennemis eux-mêmes et montrer tant de faiblesse dans la défense de la colonie.

Subit-il l'influence de ce pays étrange qui abat par moments l'âme la mieux trempée? était-il dans un de ces instants de découragement et d'abaissement moral où les obstacles grandissent alors que le courage diminue? n'était-il pas informé du nombre des ennemis, de leurs ressources, de leurs moyens d'attaque? N'avait-il qu'une confiance modérée dans les troupes placées sous ses ordres? redoutait-il enfin les noirs toujours prêts à la révolte, toujours prêts à porter sur les habitations la torche de l'incendie?

Toujours est-il, et c'est là le triste à penser et à dire, que la colonie de Cayenne capitula et se rendit sans lutte, sans combat, à six cents hommes, dont cinq cents Portugais mal armés et cent Anglais.

Il faut convenir que les dispositions prises par Victor Hugues pour la défense du pays furent bien mauvaises et qu'elles étaient loin de répondre à ce qu'on devait attendre des talents militaires et de l'énergie déployés par le commissaire de l'Empereur en d'autres circonstances.

La ville de Cayenne, dont les fortifications avaient été remaniées vers 1800, était défendue du côté de la mer par la citadelle et par les ouvrages qui en dépendent, présentant un front de vingt pièces de canon de 24, bien suffisant pour arrêter toute attaque du côté de la mer. C'était le côté opposé qu'il fallait mettre en état de défense.

L'île de Cayenne a cinq lieues et demie de long du sud au nord et quatre lieues dans sa plus grande largeur. Elle est bornée au nord par la mer, au sud par la rivière du Tour-de-l'Île de vingt mètres de large, à l'est par la rivière du Mahury, et à l'ouest par la rivière de Cayenne.

L'île est divisée en deux parties par une rivière de trente pieds de largeur et creusée de main d'homme appelée la Crique-Fouillée, communiquant d'un côté avec la rivière de Cayenne, de l'autre avec la rivière du Mahury. La partie de l'île de Cayenne comprise entre la Crique-Fouillée et le Tour-de-l'Île est un terrain presque complètement inondé, plus difficile à attaquer qu'à défendre. Pour y arriver il faut remonter le Mahury et s'être emparé des trois positions situées entre la Crique-Fouillée et l'embouchure. C'était donc dans la première partie de l'île que devaient se concentrer l'attaque et la défense.

La première de ces positions, appelée le Diamant, est bâtie sur une montagne à la pointe de l'île; on n'y parvenait que par un sentier difficile et elle était regardée comme imprenable.

A dix-huit cents toises sur la droite était la seconde position nommée le Dégras-des-Cannes.

La troisième, nommée le Trio, était établie à l'entrée de la Crique-Fouillée, à environ mille toises du Dégras-des-Cannes.

Sur la rive droite du Mahury étaient situées les principales habitations du pays, sur les bords du canal Torey, qui relie le Mahury à l'Approuague. Parmi ces habitations était celle de M. Hugues.

Le 3 décembre 1808, les Portugais venant de la partie qu'ils occupaient doublèrent le cap d'Orange et entrèrent dans la baie de l'Oyapock. Les forces alliées se composaient d'une corvette anglaise de vingt canons, d'une goëlette, deux brigs et quelques embarcations du pays, le tout portant un effectif de huit cents hommes environ.

Ne trouvant pas de résistance dans l'Oyapock, l'ennemi s'enhardit dans des projets encore peu arrêtés; il pénètre dans l'Approuague et s'empare des positions de cette rivière. Un corps de troupes envoyé de Cayenne se borne à observer l'ennemi sans songer à l'attaquer et se retire en laissant l'incendie dévorer les habitations. L'irrésolution et la faiblesse des inférieurs précédaient et semblaient justifier ou du moins expliquer les fausses mesures et la conduite du chef supérieur qui, jugeant la colonie perdue, semblait n'y apporter qu'une défense molle et pour ainsi dire de commande.

Le gouverneur de la Guyane avait cependant sous ses ordres cinq cent onze soldats européens, deux cents créoles organisés en miliciens et cinq cents noirs armés. En admettant qu'il ne comptât pas sur les troupes coloniales, les cinq cents hommes de garnison étaient de ces vaillants enfants de la France qui n'avaient pas habitué l'Europe à les voir déposer les armes sans combattre.

Le 7 janvier, l'ennemi mouille à l'entrée du Mahury. A 3 heures du matin il commence son débarquement, surprend le poste du Diamant défendu par cinquante hommes commandés par un capitaine qui est tué dans son hamac; de là, marche rapidement sur le Dégras-des-Cannes, défendu par quinze hommes commandés par un sergent, enlève également ce poste et procède au débarquement du reste des

troupes, débarquement entravé par les vases profondes qui entourent l'île et qui à ce moment de la marée apportent une extrême lenteur à une opération difficile en toute circonstance.

A 4 heures et demie du matin le gouverneur averti fait rassembler les troupes et se met en marche sur le Dégras-des-Cannes. Mais on s'arrête au moulin de Loyola, sous prétexte de fatigue et de chaleur excessive; considérations bien puériles et bien secondaires en ce moment suprême. On avait fait, il est vrai, deux lieues, mais le soleil se levait à peine; une demi-heure de repos suffisait, et on devait marcher en avant. Il ne restait plus qu'une lieue à franchir pour atteindre l'ennemi encore occupé dans les embarras d'un débarquement, et il était facile de le jeter à la mer.

Victor Hugues ne s'arrête pas à ce plan qui était le seul admissible; cédant à des considérations inexplicables ou à des craintes chimériques, il ne prend aucune détermination, et finalement envoie un détachement de cent cinquante hommes pour reprendre la position. Ce détachement arrive trop tard, alors que l'ennemi s'y était parfaitement établi; il est repoussé, et Victor Hugues revient à Cayenne avec toutes ses forces.

L'ennemi attaqua le lendemain les postes du Trio et du canal Torcy et s'en empara.

Sans essayer de résister, dominé par l'idée des désastres qui allaient frapper les habitations et les récoltes, M. Hugues oubliant sa vieille réputation militaire, donnant une fois de plus l'exemple d'hommes vaillants de leur personne et que la responsabilité écrase à de certains moments, se décide à traiter avec l'ennemi et ne songe plus qu'à obtenir la capitulation la moins désavantageuse.

Certes la guerre a de fatales conséquences et de cruelles nécessités. Le passage des armées amies et ennemies sur les campagnes y laisse de tristes souvenirs, mais tous ces malheurs s'effacent devant le but impérieux qui les commande.

Ce sont cependant là les motifs mis en avant comme explication et comme excuse dans la capitulation du 12 janvier 1809, proposée par M. Victor Hugues, officier de la Légion d'honneur, commissaire de S. M. l'Empereur et Roi, commandant en chef à Cayenne et Guyane française et acceptée par MM. James Lucas Yeo, capitaine de vaisseau de S. M. Britannique, commandant les forces combinées anglaises et portugaises, et Manoel Marquès, chevalier des ordres militaires de Saint-Benoît d'Aviz, lieutenant-colonel, chef et directeur de l'artillerie du Para, commandant l'avant-garde de l'armée portugaise.

Citer les premiers paragraphes de cette convention qui remettait la Guyane au Portugal, c'est montrer l'idée fixe à laquelle cédait le commissaire de l'Empereur, et qui fut le mobile d'une conduite que ses contemporains jugèrent sévèrement, à une époque où le prestige militaire était tout-puissant, où chacun s'exaltait devant la gloire et lui sacrifiait toute autre considération.

« Quoique les postes avancés aient été emportés par la force et que le com-

missaire de l'Empereur et Roi soit réduit avec sa garnison au chef-lieu, il doit aux sentiments d'honneur qui l'ont toujours distingué, à la valeur et à la bonne conduite des officiers et soldats placés sous ses ordres, à l'attachement des habitants de la colonie pour S. M. l'Empereur et Roi, il doit, dis-je, déclarer hautement qu'il se rend moins à la force qu'au système destructeur d'affranchir tous les esclaves qui se rangeraient du côté de l'ennemi, et d'incendier toutes les habitations et postes où il y aurait de la résistance.

« Que le commissaire de l'Empereur, après avoir vu l'incendie de plusieurs habitations, ne l'avait attribué d'abord qu'aux événements de la guerre; que la désorganisation des ateliers et l'affranchissement des esclaves ne lui avaient paru qu'une mesure momentanée; mais, que s'étant assuré par écrit que MM. les officiers anglais et portugais agissaient en vertu des ordres de S. A. R. le prince régent;

« Voulant donc sauver la colonie d'une ruine totale et conserver à son auguste maître des sujets qui lui ont donné tant de preuves d'attachement et de fidélité, le commissaire de S. M. Impériale et Royale remet la colonie aux forces de S. A. R. le prince régent, aux conditions suivantes : »

Quant à ces conditions, elles furent les meilleures et les plus honorables possibles. L'ennemi craignait tellement qu'on ne revînt sur la première détermination et avait si peu de confiance dans ses propres forces, qu'il souscrivit à tous nos désirs.

Il faut avouer, comme justification de Victor Hugues¹, que ce fut peut-être un bien pour la colonie, qui, remise intégralement sous la domination portugaise, prospéra mieux qu'elle ne l'eût fait sous l'administration française; et que de 1809 à 1815 ce fut peut-être l'époque où s'adonnant exclusivement à la culture des terres, la Guyane se développa avec le plus de tranquillité et arriva à son maximum de production agricole.

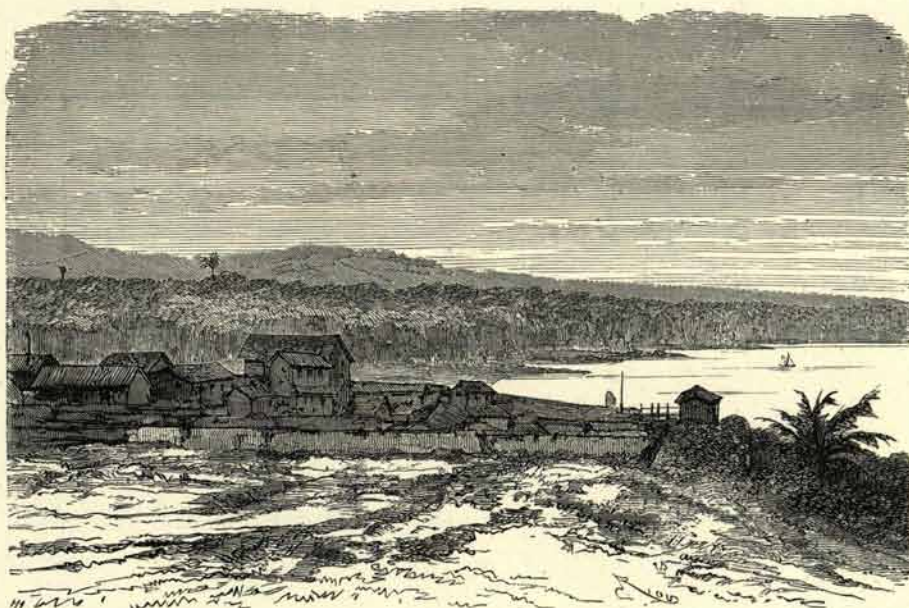
Elle était française de cœur, de mœurs, d'habitudes sous une direction étrangère; et lorsque 1815 vint rendre à la France ses colonies conquises, elle rentra sans transition sous un régime administratif qu'elle avait à peine quitté pour la forme.

Alors le pays était riche et puissant; de grandes habitations où se cultivaient le sucre, le café, le girofle, s'élevaient le long des rivières, et les *gens* de Cayenne, comme on les appelait, ne cédaient comme luxe, comme façons généreuses, grandes et hospitalières, ni aux *bourgeois* de la Guadeloupe, ni à ces *messieurs* de la Martinique, ni aux *seigneurs* de Saint-Domingue.

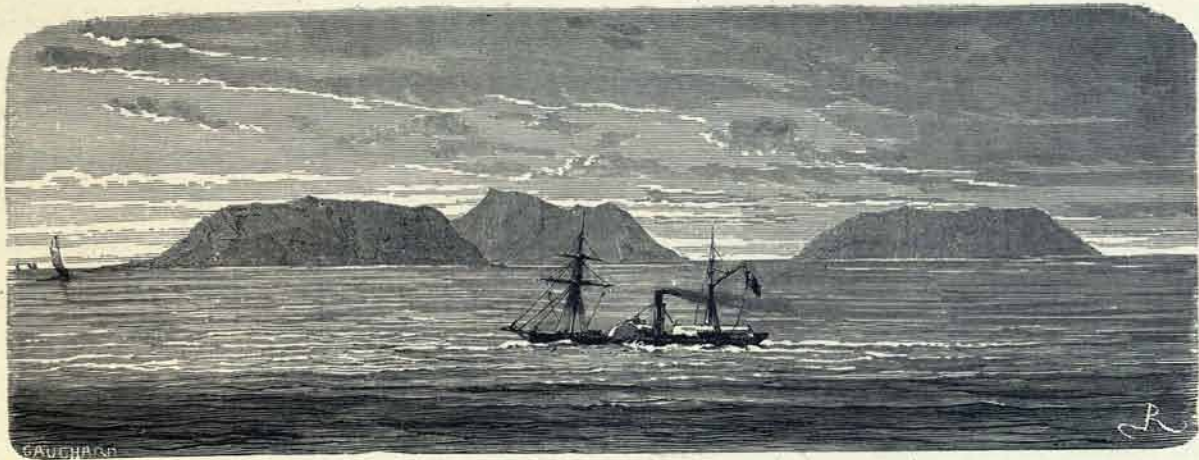
1. Traduit devant une commission militaire, Victor Hugues fut honorablement acquitté. Mais en butte à des récriminations rétrospectives et à des tracasseries sans nombre, il en conçut un vif chagrin. Il devint aveugle et mourut à Cayenne en 1826, à l'âge de cinquante-six ans. Il n'a point laissé de fortune, ce qui réduit à néant une majeure partie des accusations portées contre lui.

La secousse de 1848 vint ébranler ce bel édifice et le renverser violemment. L'abolition de l'esclavage tua le travail, ruina les propriétaires, dépeupla la Guyane, anéantit des fortunes solidement assises.

Le dernier mot est-il dit ? l'oraison funèbre doit-elle être prononcée sur ce corps couché dans la bière ? c'est ce que l'avenir décidera.



LA CRIQUE-FOUILLÉE (RADE DE CAYENNE).



LES ILES DU SALUT.

II

LES ILES DU SALUT. — KOUROU. — LES DÉPORTÉS. — SINNAMARY. CONDITIONS CLIMATÉRIQUES.

Le premier point de la Guyane où *l'Alecton* jetait l'ancre était donc aux îles du Salut.

Les îles du Salut forment un groupe de trois îlets situés à neuf lieues dans le nord-ouest de Cayenne, en face de la rivière de Kourou, dont elles sont distantes de trois lieues environ.

La principale se nomme l'île Royale, la seconde l'île Saint-Joseph, et la dernière l'île du Diable, nom sous lequel l'archipel était connu jadis jusqu'au moment où on jugea convenable de lui donner une appellation moins effrayante.

La France venait de perdre le Canada et la plus grande partie de ses possessions du nord de l'Amérique; on résolut de coloniser la Guyane sur une large base afin de regagner dans un hémisphère ce qu'on avait perdu dans l'autre.

MM. de Choiseul et de Praslin avaient obtenu la concession des terrains compris entre la rivière de Kourou et la rivière du Maroni, concession convertie en fief héréditaire avec les droits y attachés et l'autorisation de donner les noms de leur famille aux lieux principaux. Ce sont les puerils détails qui firent la principale préoccupation.

M. de Chanvalon, nommé intendant général de la colonie, avait envoyé à l'avance M. de Préfontaine pour préparer les logements des émigrants ainsi que les vivres et provisions qui leur seraient nécessaires à leur arrivée. Mais cette mission si importante ne fut malheureusement pas bien exécutée. Il en advint d'horribles conséquences.

Après les fatigues d'une traversée pénible, ces massifs de verdure, ces trois corbeilles de feuilles et de fleurs qui sortaient du sein des flots se présentaient aux voyageurs sous l'aspect le plus séduisant. On les acclama comme la terre promise, on les appela les îles du Salut.

Ce fut une première illusion qui dura peu et leur fit paraître la réalité plus triste.

La halte passagère que l'on dut faire sur les îles avant de débarquer sur les plages de Kourou les initia aux misères qu'ils devaient subir par la suite.

Sous l'ombrage de ces arbres toujours verts, des myriades d'insectes troublaient le sommeil des émigrants, et de ces rochers qui formaient la charpente des îles ne coulait aucune source, aucun ruisseau pour apaiser leur soif.

Les convois d'émigrants, qui devaient s'espacer à des intervalles réguliers, arrivaient coup sur coup, et rien n'était disposé pour les recevoir.

M. de Chanvalon était arrivé avec le gros de l'expédition porté sur onze navires. Plusieurs convois l'avaient précédé, d'autres se succèdent rapidement, tant par des navires de commerce que par les frégates *la Fortune*, *la Ferme* et *le Centaure*.

On ne comptait plus les arrivants qui débarquaient tant sur les îles que sur les plages de Kourou, femmes, enfants, malades, sans abris, sans outils, sans vêtements. La confusion était à son comble, le désordre complet. Les distributions de vivres étaient irrégulières et insuffisantes, la fraude et l'incurie étaient partout.

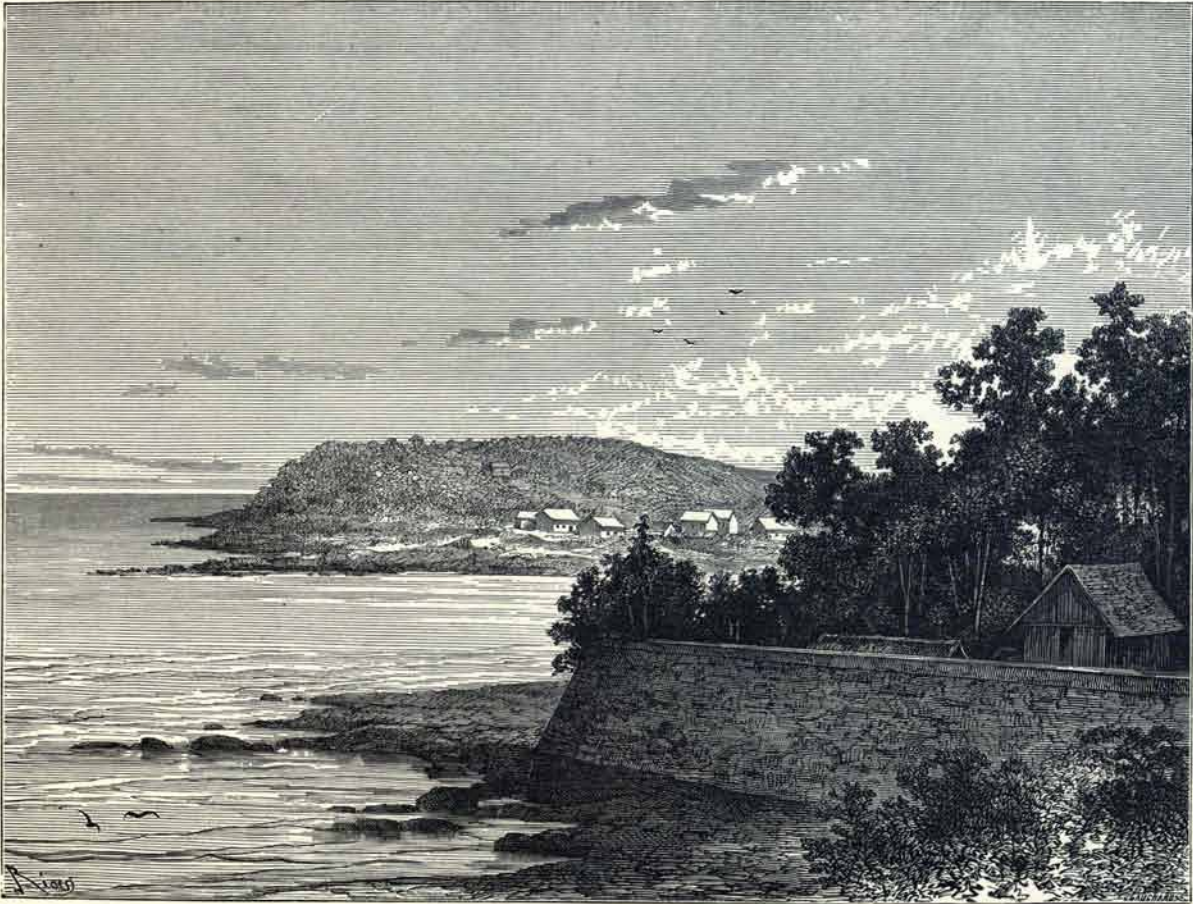
Qu'on se représente l'horrible position de ces infortunés provenant pour la plupart de la Lorraine et de l'Alsace, transportés dans un pays et sous un climat si nouveaux pour eux, entassés dans des lieux malsains, inondés par des pluies torrentielles, brûlés par un soleil torride, attaqués par ces mille petits ennemis qui, rampant et volant, pullulent sous la chaleur humide des tropiques; souffrant de la faim, de la soif, en proie à la maladie, à la fièvre qui abat le courage et qui engendre le désespoir, les hallucinations folles, la misère et la mort.

Et pendant les sombres scènes de ce drame réel et lugubre dont les péripéties fatales se déroulaient devant ses yeux, M. de Chanvalon, insoucieux et sceptique, montait un théâtre et faisait jouer des comédies et arlequinades, ou bien passait son temps en de vaines discussions avec le gouverneur de Cayenne.

Ce chef écrit cependant en France le fâcheux état de la colonie et dévoile la conduite de M. de Chanvalon. Le chevalier Turgot est envoyé à la Guyane; mais sa mission, au lieu d'être efficace pour les colons, n'a pour résultat que la destitution de M. de Chanvalon et la recherche de ses fautes. Au bout de trois mois, M. Turgot part pour France avec ce fonctionnaire disgracié, et les émigrants restent plus que jamais abandonnés à eux-mêmes.

Pour résumer cet épouvantable épisode qui a valu à la Guyane son sinistre renom dans l'histoire coloniale, il suffit de dire qu'égarées par le désespoir, des mères jetaient leurs enfants du haut des rochers de Kourou dans la rivière et s'y précipitaient ensuite, que sur les quatorze mille individus qui arrivèrent de 1753 à 1754 tant aux îles du Salut qu'à Kourou, neuf cent dix-huit seulement survivaient encore en 1855, et malades, amaigris, moribonds, fuyaient une terre détestée.

La faim, la maladie, la misère avaient dévoré le reste.



VUE DE L'ÎLE DU DIABLE, PRISE DE LA POINTE DE L'ÎLE ROYALE.

Certes, l'éternel justicier qui pèse dans sa balance les actions humaines aura eu un terrible compte à demander à ces chefs dont l'ignorance et l'imprévoyance coupable, l'ambition et la légèreté ont amené de pareils désastres.

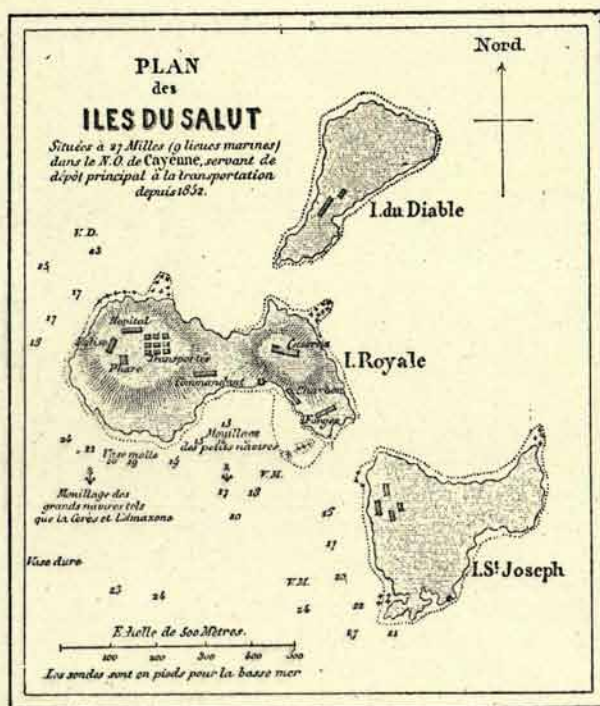
Après ce sinistre, les îles du Salut restèrent longtemps inhabitées, puis on y établit une léproserie qui fut ensuite transportée à Mana. Enfin, lorsque la loi du 8 avril 1852 fit de la Guyane la terre de la transportation, ces îlets parurent merveilleusement disposés pour un grand établissement pénitentiaire.

Ce fut là qu'on plaça le dépôt central sur lequel les navires venant de France

évacuèrent les bagnes de Brest et de Rochefort et où l'on verse momentanément les convois annuels venant de Toulon; classés ensuite par catégories, les transportés restent définitivement sur les îles ou sont dirigés sur les autres établissements de la colonie.

L'île Royale centralise le commandement des trois îles dont elle est la plus grande; c'est là que sont les forçats proprement dits. L'île Saint-Joseph reçoit les repris de justice, et les déportés politiques sont internés sur l'île du Diable.

Escarpée sur la plus grande partie de ses abords, sur un périmètre d'environ trois milles anglais, élevée d'une soixantaine de mètres, l'île Royale présente un sol singulièrement accidenté. L'aspect en est des plus pittoresques. Le déboisement a été opéré peut-être d'une façon trop exclusive. La couleur rouge brun des terres alterne avec



le vert foncé qui est la nuance de la végétation guyanaise. Le clocher et le phare qui dominant l'île, les établissements plaqués aux flancs de la montagne ressemblent à ces maisons massives, jouets d'étreintes avec lesquels les enfants composent des villes et des villages.

Ici nous sommes en plein bagne, ici l'on retrouve ces figures où le vice a marqué son empreinte, mais pâlies par l'anémie, mais ayant abdiqué sous un ciel énervant cette énergie sauvage qui les rendait si dangereux en France : c'est une patiente résignation qui a de rares révoltes contre l'autorité et qui se concentre pour l'évasion.

Car que faire en un gîte, à moins que l'on n'y songe; que faire dans une prison, à moins d'y songer à s'en échapper?

Les *transportés*, c'est le nom officiel substitué à celui de forçats et par lequel ils sont tous désignés; les transportés travaillent aux routes, aux constructions de l'île, au déchargement des navires, aux ateliers de confection où l'on fait sabots, chapeaux, effets, meubles pour le service général. Ils sont employés aux forges, à la menuiserie, à la fonderie, et acquièrent des grades dans le travail avec une rémunération qui varie de cinq à dix centimes par jour.

De plus, ils ont leurs heures de liberté pendant lesquelles ils travaillent à leur propre compte.

On a même trouvé parmi les transportés les éléments d'un corps musical. S'il est vrai que l'harmonie adoucisse les mœurs, elle a ici une rude besogne à remplir, et l'on frémit devant la composition de cet orchestre dont chaque instrumentiste est assassin, incendiaire, faussaire ou voleur, ce qui ne l'empêche pas d'exécuter sur la



ÉGLISE DE L'ÎLE ROYALE.

flûte ou sur le piston les modulations les plus suaves, tout comme si la conscience était pure de tout forfait.

L'uniforme des transportés se compose d'une chemise et d'un pantalon de toile grise et d'un chapeau de paille. Le peloton de correction seul porte la chaîne et le costume traditionnel rouge et jaune. Il se recrute dans les hommes incorrigibles, les évadés, les paresseux; il est chargé des travaux les plus pénibles, des plus dures corvées. C'est une punition plus ou moins longue qui, avec le cachot et les coups de corde, forme le système répressif au moyen duquel on cherche à assouplir les natures rebelles.

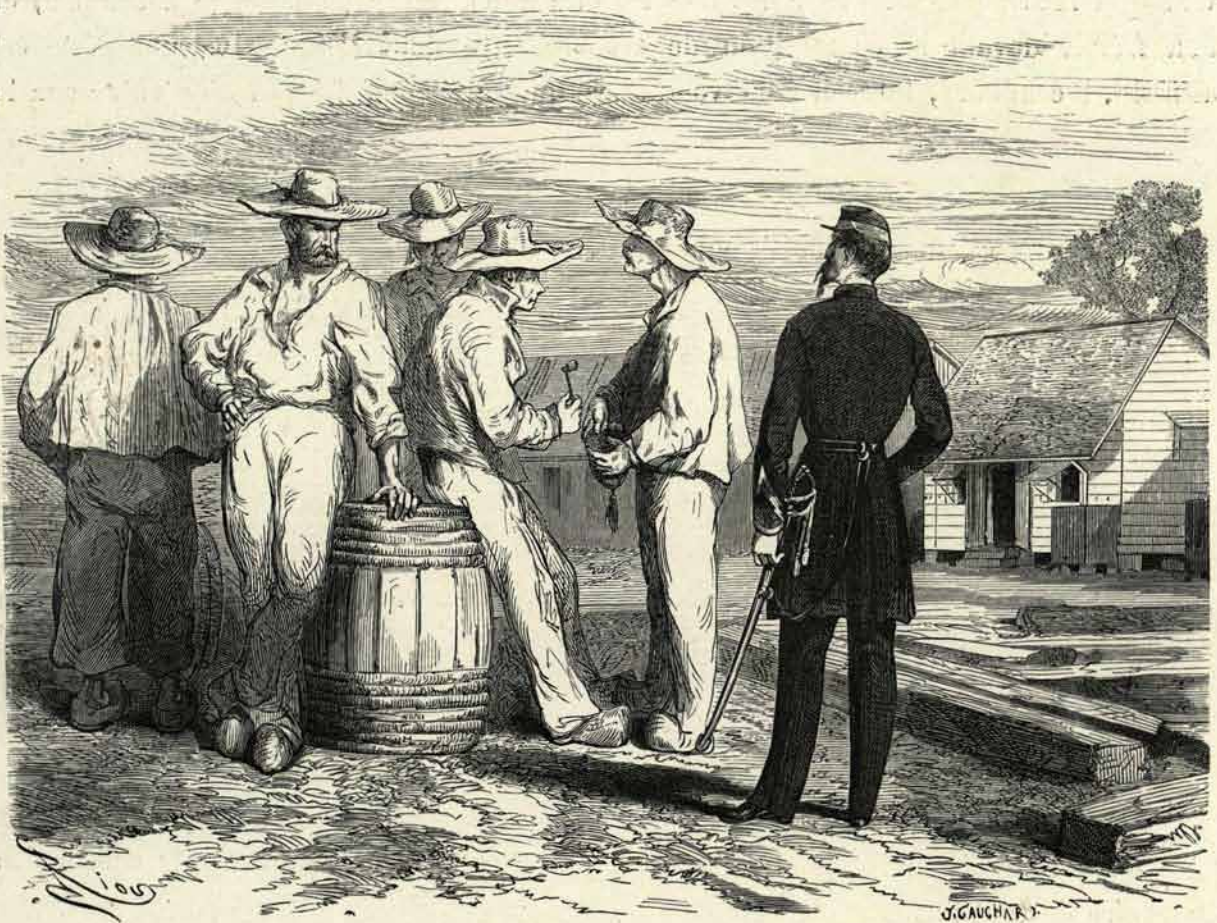
Pour approprier l'île Royale à sa nouvelle destination, il a fallu exécuter de grands travaux de terrassement.

Pour trouver sur les plateaux supérieurs l'emplacement nécessaire il ne fallait rien négliger. Le camp, c'est-à-dire l'ensemble des baraques dans lesquelles les

transportés sont parqués par escouades ou chambrées, les casernes des soldats et des surveillants, la gendarmerie, les logements du commandant particulier, ceux des officiers, des agents divers, l'hôpital, l'église, les magasins et ateliers de confection absorbèrent tout l'espace.

Dans la partie inférieure de l'île on installa un quai, un dépôt de charbon, des chantiers, des forges et des ateliers d'ajustage pour les réparations des bâtiments à vapeur.

Quand tout cela fut fait, il ne resta aucune place pour le cimetière. Il n'eût même pas été possible d'en construire un, vu la mince épaisseur de terre qui



TRANSPORTÉS ET SURVEILLANT.

recouvre la charpente osseuse de l'île, vu l'étendue qu'il fallait donner à ce champ du repos. En effet, outre la mortalité spéciale aux îles où se trouve rassemblé un personnel de près de deux mille personnes, le chiffre des décès s'augmente de celui des malades de Kourou qui sont transportés à l'hôpital de l'île Royale; et Kourou est un des points les plus malsains de la Guyane.

C'est donc la mer qui est le cimetière des détenus aux îles du Salut, comme au château d'If. Seulement ici on ne précipite pas du haut des rochers les prisonniers décédés.

Malgré cette différence, ou peut-être à cause de cette différence, un transporté qui avait lu sans doute *Monte-Cristo*, prit au génie inventif de M. A. Dumas le projet d'une étrange évasion.

Quand un transporté est mort, il est enfermé dans un linceul de toile à voile, alourdi par quelques pierres. Un cercueil, le même pour tous, reçoit le corps. Une clochette sonne quelques glas, auquel avertissement une embarcation part du



CIMETIÈRE DES TRANSPORTÉS AUX ÎLES DU SALUT.

môle et se rend à la pointe ouest de l'île où l'on a descendu le cercueil par un sentier qui serpente au flanc de la montagne.

Le canot embarque son funèbre chargement et prend le large. Arrivé à une certaine distance, il s'arrête; on ouvre le cercueil, le corps est jeté à la mer, puis canot et bière vide reprennent le chemin de l'île.

A peine le cadavre a-t-il été immergé, qu'il s'opère un singulier mouvement dans cette nappe liquide qui semblait, il n'y a qu'un moment, immobile et inhabitée.

Les requins des Guyanes ont les mœurs plus surnoises que celles de leurs collègues des autres pays. On dirait que certains d'être cachés aux regards par ces

eaux boueuses au milieu desquelles ils vivent, ils ne veulent trahir leur incognito, ni révéler leur présence par aucun signe extérieur. On ne voit point paraître au-dessus des eaux cet aileron accusateur qui les signale d'habitude.

Ces sinistres pirates ont suivi silencieusement le canot, et dès que la proie qu'ils convoitent est à leur portée, queues, nageoires, ailerons, gueules aux triples dents remuent la mer dans de tumultueux élans. Les requins se disputent le cadavre qui est dépecé quelquefois avant d'arriver au fond.

On dit que ces animaux reconnaissent le bruit de la clochette. Attentifs à ce signal qui semble les convier à de funèbres banquets, attendant le festin promis à leur voracité, ils stationnent en bandes nombreuses aux abords de cette partie de l'île avec une préférence instinctive, une prescience divinatoire.

Nous avons expliqué la cause de la fréquence des décès sur l'île; toutefois il y a de nombreux jours de chômage; la mort n'a pas toujours la faux à la main.

Un transporté eut l'ingénieuse idée d'utiliser ce cercueil pour sa fuite. Il était au courant de l'état sanitaire et savait qu'à moins d'accidents, il avait quelques jours devant lui.

On ne garde pas une bière comme un coffre-fort, on ne met pas sous clef ces sortes d'objets, ne pensant pas qu'ils puissent tenter la cupidité d'un voleur. Aussi le forçat put-il, sans être inquiété en aucune façon, pénétrer dans le hangar sous lequel la bière était remise et eut toute facilité pour faire ses préparatifs.

Il calfata avec soin cette étrange nacelle, c'est-à-dire qu'il garnit d'étoupe les joints des planches pour qu'elle ne fit pas d'eau; il y mit une sorte de banc, il façonna deux palettes en forme de pagayes indiennes, se munit de quelques petites provisions, et pendant une nuit obscure, trompant l'œil des sentinelles, marchant ou rampant, portant ou traînant son cercueil, il le descendit au rivage.

Là, il lança à la mer cette sorte de barque à Caron, s'y étendit et se livra courageusement à la merci des flots, comptant principalement sur le vent et le courant pour conduire le funèbre esquif vers les côtes de la Guyane anglaise où le droit d'asile est scrupuleusement respecté.

Il avait cent cinquante lieues à parcourir; mais cette énorme distance l'inquiétait médiocrement, il voulait fuir et mettait résolument sa vie pour enjeu dans la partie.

Malheureusement pour lui, il avait compté sans l'instabilité et l'innavigabilité de son navire.

Le lendemain, on s'aperçut bien qu'il manquait un homme à l'appel, mais aucune embarcation n'étant absente, on supposa qu'il s'était noyé par accident ou volontairement; on ne songea pas à le poursuivre, ne croyant pas à une évasion. Ce fut le hasard qui amena sur sa route une goëlette qui vit flotter une épave à demi submergée. Une foule d'oiseaux de mer volaient à l'entour et venaient la frôler de leur aile, tandis que deux énormes requins la heurtaient par moments et semblaient convoiter une proie.

Le bâtiment se dirigea vers cette singulière caisse et l'on fut fort surpris d'y trouver un homme à demi noyé, à demi évanoui, à demi mort, et qui, pareil à Lazare, semblait sortir du tombeau.

Je ne sais si, en vertu du mérite de l'invention, on lui fit grâce des cinquante coups de corde et autres punitions qu'entraîne toute tentative d'évasion. *Dura lex, sed lex.*

Quelques mois plus tard, l'avisio *l'Abeille*, entrant dans le Maroni, vit flotter



ÉVASION DANS UN CERCUEIL.

un tronc d'arbre qui dérivait au courant. Sur cet arbre encore garni de ses feuilles, il y avait quelque chose qui n'attira pas d'abord les regards.

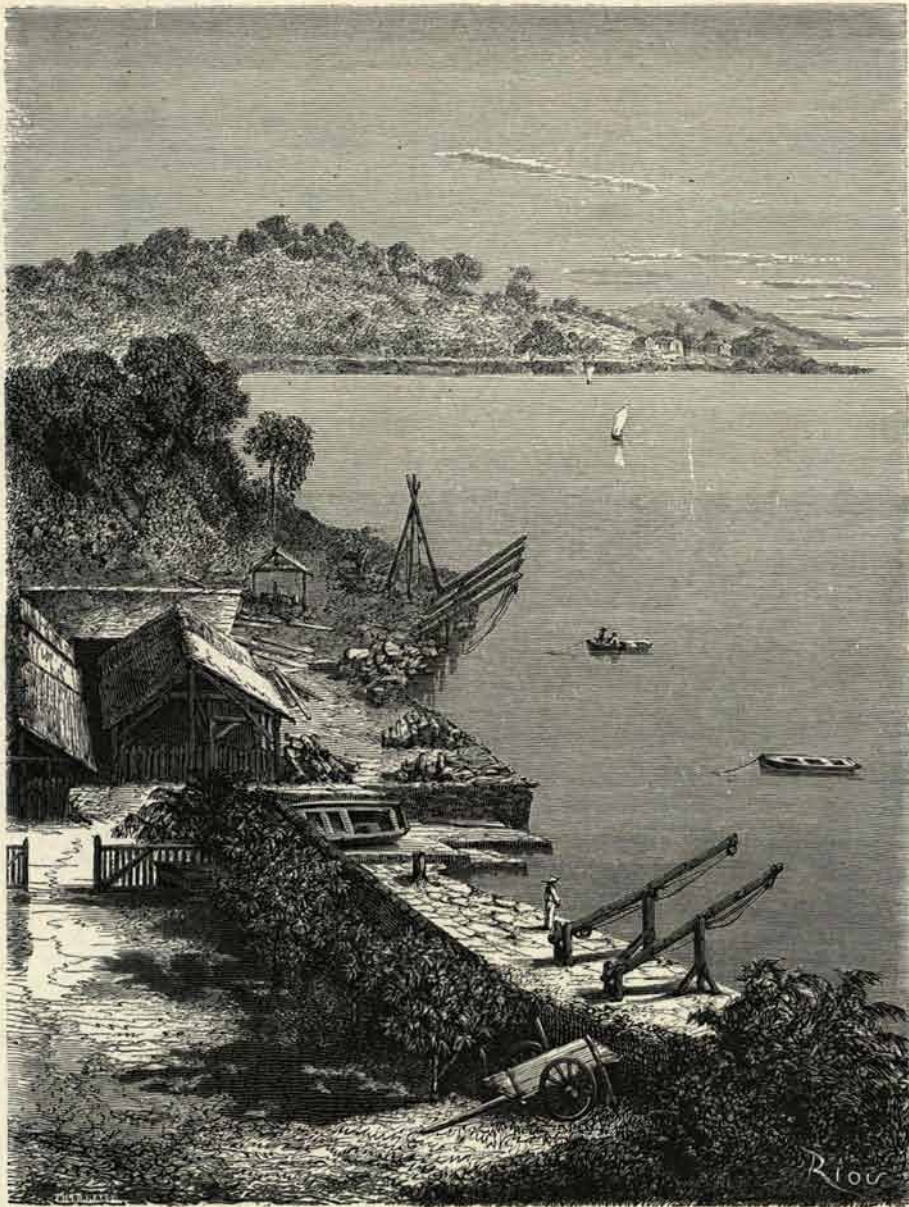
C'est si commun de voir flotter des arbres sur ces rivières qu'on y prête peu d'attention, à moins qu'ils ne se trouvent sur le chemin des roues, auquel cas on s'occupe de les éviter.

Des religieuses, passagères à bord, vinrent tout émues trouver l'officier de quart, lui assurant qu'elles voyaient un homme sur cet arbre.

Leur zèle humanitaire fit réintégrer au pénitencier ce déserteur incorrigible,

toujours le même, non rebuté par un premier échec et qui n'avait trouvé que ce moyen extrême de fuir à tous risques un lieu maudit.

Qu'est-ce que le danger, qu'est-ce que la mort pour un prisonnier qui voit poindre, quelque faible qu'il soit, un espoir de délivrance et de liberté? Peut-être



POINTE DE L'ÎLE ROYALE.

que cette monomanie de l'évasion dont est atteint ce transporté aura une plus heureuse issue à la troisième tentative.

Du haut de l'île Royale, la vue se promène sur la côte de la Guyane qui se développe sur une ligne uniforme de palétuviers que n'interrompent pas d'une ma-

nière sensible les rivières de Kourou, de Sinnamary et de Conanama. Quelques sommets de moyenne hauteur, situés à quelques lieues du rivage, servent seuls de points de reconnaissance pour attaquer l'entrée de ces rivières, qui ne sont accessibles qu'à de très-petits navires.

Conanama, Sinnamary partagent avec Kourou une triste célébrité.

Le 18 fructidor an V (4 septembre 1797), le Directoire chasse les deux conseils et déporte à la Guyane les députés, généraux, prêtres, journalistes, qui lui faisaient ombrage. C'est à Conanama et à Sinnamary que sont internés les proscrits.

Certes, il y a ici des bourreaux et des victimes, et les ordres sévères du Directoire furent interprétés par des agents inhumains et exaltés par les passions politiques. Cependant, il y a de l'exagération dans les récits des transportés, qui ne voyaient les choses qu'à travers le crêpe lugubre assombri par leur imagination.

Ainsi, les misères dont se plaignent si amèrement MM. Jean-Jacques Aimé, Barbé-Marbois et Ange Pitou, sont celles que subissent chaque jour soldats et marins, soumis aux inconvénients de l'encombrement dans des navires mal emménagés et durant de longues traversées; ce sont les vicissitudes journalières de la vie intertropicale. Mais les prisonniers ont le droit de maudire leurs geôliers et leur prison.

Parmi les trois cent vingt-huit déportés à Sinnamary, il n'y avait guère que des hommes appartenant à une haute position sociale, des hommes âgés, des prêtres, des gens d'étude et de cabinet, qui changeaient le bien-être d'une vie confortable contre les souffrances de l'exil. Séparés brutalement de leur famille, emportant avec eux ce ver rongeur du désespoir qui tue plus sûrement encore sous ce pays brûlant et insalubre, ils subissaient l'influence du moral sur le physique, alors que les ressources ordinaires de la vie leur faisaient défaut, alors qu'ils souffraient à la fois dans leur cœur, dans leur esprit et dans leur corps.

Hommes de plume et de loisirs, étrangers aux soins matériels, à la vie pratique, à l'agriculture, en un mot, ne connaissant de l'existence que son côté spirituel, c'étaient là de tristes colons pour résister au climat de la Guyane.

En lisant avec calme et sans esprit de parti le récit de M. Aimé, je ne vois pas dans les ordres de l'agent Jeannet-Oudin ces mesures cruelles et arbitraires dont se plaint le proscrit. J'y vois les précautions militaires que tout chef est obligé de prendre envers des gens internés et soumis à sa surveillance. Seulement, ces mesures, appliquées à des gens tels que Pichegru, Lafont-Ladebat, Barthélemy, Tronçon-Ducoudray, Barbé-Marbois, etc., deviennent tyranniques et vexatoires.

Le rôle de certains chefs est parfois fort difficile, quand ils ont à appliquer la loi à d'illustres coupables; l'obéissance est imputée à crime, et la responsabilité incombe seule à ceux qui ne sont que des instruments passifs.

Parfois aussi les agents inférieurs s'érigent en tyrans subalternes, spéculent sur l'infortune, insultent au malheur et rendent la captivité plus cruelle. Ce sont de ces infamies que l'on ne voit que trop souvent et dont tout l'odieux retombe sur l'autorité supérieure qui ne les a ni empêchées ni réprimées.

Quand Tronçon-Ducoudray mourant sollicitait la permission de se faire transporter à Cayenne, on lui écrit pour réponse : « Ta faconde n'aura pas ici plus de succès qu'elle n'en a eu en France quand tu as entrepris de défendre la veuve du tyran. »

Le vieux général Murinais se vit également refuser cette autorisation, quoiqu'il offrît sa parole d'honneur de ne pas fuir : « On ne croit pas plus à ta parole d'honneur, lui fut-il répondu, qu'à celle du tyran. »

A la stricte rigueur on avait le droit de repousser leur demande, mais on n'avait pas celui de les insulter. Il y avait une sévérité légale dans le fond, un arbitraire vexatoire dans la forme.

Le manque de médecins, de médicaments, d'infirmiers, la mauvaise foi des agents des vivres, les difficultés de communication avec le chef-lieu, tout vint se réunir aux mauvaises conditions des lieux pour aggraver la triste position des détenus, et la maladie et la mort s'abattirent sur eux d'une façon terrible.

Sur trois cent vingt-huit déportés, dont deux cent cinquante-deux prêtres insermentés, cent soixante-un succombèrent. Quelques-uns, parmi lesquels Pichegru, Villote, de Larue, Aubry, Barthélemy, Letellier, Ramel, Dossonville, parvinrent à s'évader et gagnèrent les États-Unis.

D'autres, tels que Barbé-Marbois et Lafont-Ladébat, obtinrent leur rappel en France.

Il n'est pas étonnant que tous aient gardé un triste et douloureux souvenir des plages inhospitalières de la Guyane et que l'amertume déborde de leurs récits quand ils parlent du lieu de leurs souffrances.

M. Barbé-Marbois fut un des ennemis les plus opiniâtres de la Guyane, et sa parole tombant du haut de la tribune de la Chambre des pairs avait une grande influence.

Il avait supporté l'exil avec le plus grand courage. Le journal qu'il y écrit accuse une âme fortement trempée. Comme Ovide au milieu des Sarmates écrivant ses *Tristes*, il semble aussi se complaire dans le récit de ses infortunes. Il aime beaucoup à se comparer à l'illustre proscrit romain; mais il ne fait pas les mêmes concessions, il ne s'humilie pas devant ses persécuteurs. Il ne brûle pas d'encens devant l'image de Livie, il n'adore ni la statue de Tibère ni celle d'Auguste, il ne loue ni le divin la Réveillère ni l'immortel Barras.

Au milieu des désespoirs qui abattent le moral de la plupart de ses compagnons, en dépit de la maladie qui consume ses forces, M. Barbé-Marbois conserve le même caractère résolu. Il refuse de fuir, ainsi que le firent beaucoup de déportés; il refuse de changer une simple formule de fin de lettre à l'agent du Directoire, alors que la substitution du mot « respect » peut apporter une amélioration sensible à sa position. On aime à trouver de ces fières natures que le malheur ne renverse jamais. Toutefois, plus l'empire qu'il a su prendre sur lui-même a été puissant, plus son ressentiment est profond, et il voudrait effacer la Guyane de la carte du monde.

A ces deux saisissants épisodes de 1754 et de 1797, de Kourou et de Conanama, vint s'ajouter la terrible épidémie de fièvre jaune de 1848, et l'opinion publique, égarée par la lecture de ces sombres pages de l'histoire coloniale, a pris pour niveau général la mortalité de ces jours tout d'exception et a considéré la Guyane comme un vaste tombeau, comme un ossuaire.

Cette réputation imméritée est cependant fort accréditée. On plaint le sort des fonctionnaires que leur service désigne pour la Guyane et on leur conseille charitablement de faire leurs dispositions testamentaires avant le départ.

Essayons de ramener les faits dans le domaine de l'exactitude et de combattre la prévention avec les chiffres de la statistique.

Malgré sa position, la Guyane, située presque sur la ligne équinoxiale, n'est pas frappée d'un climat aussi brûlant qu'on pourrait le croire. La moyenne du thermomètre à l'ombre y est de 27 degrés centigrades, hauteur qui, dans les grandes chaleurs de l'été, monte à 30 ou 32, et baisse pendant les nuits de 2 à 3 degrés.

Le Sénégal, dont la latitude est beaucoup plus septentrionale, subit une température bien autrement torride.

La constitution physique du pays explique cette bizarrerie. En effet, comme le fait très-judicieusement observer le naturaliste Leblond, il n'y a ici ni sable, ni pierres, ni rochers couvrant des surfaces d'une grande étendue, seuls propres à augmenter les effets du rayonnement. Le sol est toujours argileux, il est couvert de plantes, de forêts, d'où la chaleur ne jaillit pas comme d'une plaine sablonneuse. La direction des rayons solaires approche toujours de la ligne verticale; mais leur feu est tempéré par les brises continues qui pendant le jour soufflent de la pleine mer. La fraîcheur est entretenue par les brises de terre qui leur succèdent, ainsi que par la longueur des nuits à peu près égales aux jours et souvent mouillées de rosées et de brouillards.

Les conditions climatériques d'un pays ne dépendent pas d'une façon exclusive de sa position géographique; elles sont aussi sujettes aux influences locales inhérentes à la nature du sol.

Vue à vol d'oiseau, la Guyane apparaît comme une mer de feuillage. C'est l'expression la plus complète de la puissance de la séve tropicale.

A part quelques reliefs, contre-forts éloignés de la grande chaîne des Andes, à base schisteuse et calcaire, qui coupent à angle droit les rivières et en interrompent le cours navigable à une vingtaine de lieues de leur embouchure, la Guyane est un pays de plaines d'où s'élèvent quelques sommets isolés qui ressemblent à des îles sortant de la mer.

La saison de l'hivernage amène des pluies torrentielles qui, d'après le calcul fait au moyen du *pluviomètre*, couvriraient le pays d'une nappe liquide de 4 à 5 mètres de hauteur si les eaux ne trouvaient issue vers les nombreuses rivières qui déversent ce trop-plein à la mer.

Peu de contrées offrent un réseau hydrographique plus complet, plus multiplié;

outre ces trois grandes artères nommées l'Oyapock, l'Approuague et le Maroni, une foule de rameaux secondaires, les uns indépendants, les autres ramifications des branches principales, sillonnent en tous sens cette partie du continent américain. Ces rivières ont un aspect particulier; elles ne coulent généralement pas entre des berges déclinées et verticales, et leurs bords ne sont indiqués le plus souvent que par les arbres des forêts noyées qui viennent y baigner leurs racines.

Toutes les fois que ces rivières ont leur cours renouvelé par le flux et le reflux, que les affluents s'écoulent d'une manière régulière, que des canaux naturels ou factices réglemeotent et activent l'expulsion de cette inondation annuelle, que les brises de mer viennent corriger l'air vicié par les exhalaisons de senteurs végétales trop énergiques pour nos organes, alors la salubrité générale n'est pas compromise.

Mais quand la nature des lieux arrête l'écoulement des eaux, quand de vastes marécages n'attendent leur dessèchement que de l'évaporation et de l'absorption, les miasmes délétères des détritux végétaux en putréfaction, les émanations des limons boueux des lacs et des marais stagnants amènent tout le cortège fatal des fièvres et des affections paludéennes. Alors, malheur aux lieux placés sous le vent de ces foyers épidémiques dont l'influence se fait sentir à de grandes distances.

C'est ainsi que dans la Guyane certains endroits jouissent d'une santé publique très-florissante, tandis que d'autres séjours sont mortels sans que la cause du mal soit immédiate, sans que l'on voie l'ennemi dont on ressent les coups.

C'est ainsi qu'on a dû renoncer à coloniser certains quartiers qui, par eux-mêmes, ne paraissaient présenter aucun danger, mais qui subissaient des influences étrangères. Les sommets, que l'on avait crus beaucoup moins malsains que les plaines, ont été également soumis à ces lois, avec d'autant plus de force que les miasmes tendent toujours à monter. L'habitation de la *Gabrielle*, par exemple, située en terre haute, un des points les plus élevés de la colonie et où le gouvernement voulut faire une habitation modèle, s'est trouvée un des lieux les plus malsains, étant sous le vent des grands marais de *Kaw* qui l'inondent de leurs effusions pestilentiellles.

Les essais que l'on a dû faire pendant les dernières années pour chercher un point favorable à la transportation ont amené bien des mécomptes de ce genre et augmenté d'une manière bien sensible le chiffre de la mortalité, tant parmi les détenus que parmi le personnel libre et les soldats affectés à leur garde et qui jadis bornaient leur service à l'île de Cayenne.

L'île de Cayenne jouit d'un état sanitaire des plus satisfaisants. Le Maroni est dans des conditions à peu près identiques, malgré les défrichements récents, et cet état ne pourra que s'améliorer, car ce n'est jamais impunément que l'on remue les terres vierges, et généralement les premiers pionniers laissent bien des morts sur la place. Ce sont ces troupes sacrifiées à l'avance que les conquérants barbares lancent à l'attaque des villes, c'est sur leurs corps que les bataillons d'élite arrivent aux murailles.

Les effrayants épisodes que nous avons retracés ne doivent pas entrer en ligne

de compte dans une statistique consciencieuse, pas plus que l'on ne doit prendre avec son chiffre réel la mortalité des transportés. Usés par une vie malheureuse ou coupable ainsi que par le régime des prisons, agglomérés sur des points en défrichement, subissant l'empire de causes morbides étrangères au pays, ces hommes sont en dehors des lois générales. La statistique ne doit rouler que sur la garnison européenne.

Or les observations de 1838 à 1847, c'est-à-dire dans un espace de neuf ans, donnent les résultats suivants pour les colonies françaises.

MOYENNE DE MORTALITÉ ANNUELLE¹.

Guyane.	2,53	pour cent.
Bourbon	3,05	—
Martinique	9,04	—
Guadeloupe.	8,90	—
Sénégal.	6,17	—

Cette statistique serait des plus favorables à la Guyane et cela s'explique. Les fièvres de la Guyane, à moins qu'elles ne revêtent un caractère pernicieux, usent l'homme, mais ne le tuent pas. La dysenterie n'est pas commune, et la fièvre jaune n'y apparaît qu'à de rares époques, tandis qu'elle est endémique aux autres colonies.

Les grandes contagions suivent des lois presque immuables dans leur déplacement et leur propagation. Composées d'atomes insaisissables, champignons ou insectes invisibles et impalpables, ces effluves sont portées sur les nuages ou sur les flots avec grands courants du ciel et de la mer. Il est bien rare que les maladies qui sont le fléau du golfe du Mexique arrivent à la Guyane française. La Guyane anglaise, qui en est plus voisine, en subit parfois l'influence, tandis que la Guyane française est tributaire des épidémies du Brésil qui remontent la côte mexicaine avec les vents et les courants généraux. C'est ainsi que l'épidémie qui décima le Brésil vint s'abattre à Cayenne en 1848 et y fit tant de victimes.

De 1819 à 1847 la moyenne annuelle de la mortalité des troupes de la Guyane anglaise est de 8,40 pour cent, tandis que celle de la Guyane française pendant le même laps de temps est de 2,81. Cette différence est expliquée par le caractère essentiel des deux peuples.

Si l'odeur des végétaux en floraison ou en décomposition est un poison mortel pour l'Européen, l'abus des plaisirs et l'intempérance le frappent tout aussi sûrement. L'homme n'a souvent d'autre ennemi que lui-même.

1. Ces documents officiels sont puisés dans les *Annales maritimes et coloniales*.

Le chiffre de la mortalité de la Guyane française n'est pas effrayant quand on le compare à celui des grandes villes de l'Europe.

En effet la mortalité à Paris est de	1 sur 31 par an.
à Naples	1 sur 34 —
à Madrid	1 sur 29 —
dans le Wurtemberg.	1 sur 33 —
à Amsterdam.	1 sur 24 —
à Vienne.	1 sur 22 —

A Cayenne elle serait de 1 sur 30, mais ce chiffre semble encore basé sur la garnison seule.

Résumons :

De l'insalubrité indéniable de certains points de la Guyane il serait injuste de conclure à l'insalubrité absolue et universelle du pays, comme il serait absurde de juger de l'Italie par les Marais-Pontins, de la France par la Sologne. Il y a dans la Guyane des lieux insalubres et des lieux fort sains. Il s'agit de borner la colonisation à ces derniers points et de n'attaquer les autres que partiellement et avec une extrême réserve. Il ne faut jamais s'obstiner dans une voie que l'on reconnaît dangereuse et l'on doit fuir sagement devant l'ennemi quand on désespère de le vaincre. L'opiniâtreté serait en ce cas un crime, et le vrai courage est de savoir reconnaître une erreur en abandonnant des points marqués d'un sceau fatal.

Somme toute, on peut vivre à la Guyane comme ailleurs. On y voit des vieillards dans toutes les classes de la société et dans toutes les couleurs, parmi les créoles et parmi les Européens, et l'on peut constater divers cas de longévité.

En 1779 mourut, dans l'Oyapock, un centenaire, Jacques Blaisonneaux, ou Jacques des Sauts, ainsi nommé à cause de sa prédilection pour le bruit de la grande cascade, au pied de laquelle il avait fait sa demeure.

C'était un vieux soldat de Louis XIV. Blessé à la bataille de Malplaquet, en 1709, il avait été pansé par Fénelon. Maintes fois il avait monté la garde à Cambrai, à la porte de ce vertueux prélat. Les hommes et les choses du grand siècle avaient pris place dans sa mémoire, qui resta lucide jusqu'à ses derniers moments. Il aimait à parler de Catinat, de Villars et du roi Soleil, *beau et grand prince à perruque noire*.

Jacques Blaisonneaux était venu à la Guyane en 1730, et il fut employé comme économiste chez les Jésuites. Puis il fit de l'agriculture à son compte, et arriva à une certaine aisance, qu'il perdit par la suite.

Quand M. Malouet le vit dans l'Oyapock, en 1777, il ne lui restait de sa prospérité passée qu'un petit jardin, que cultivaient deux vieilles négresses, qui composaient toute sa société. Il était aveugle et nu, mais droit encore, et jouissant de toutes ses facultés intellectuelles. Depuis vingt-cinq ans il n'avait bu de vin ni mangé de pain, et il éprouva une joie d'enfant devant le repas que son hôte lui fit faire.

Au départ de M. Malouet, le vieillard ne put retenir des larmes; il pria Dieu,

et donna solennellement sa bénédiction au voyageur. Deux ans plus tard, le soldat de Malplaquet payait son tribut à la mort, qui semblait l'avoir oublié.

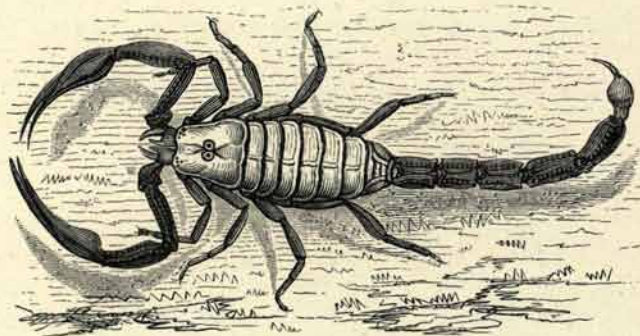
Il était dans sa cent douzième année.

Après ce Mathusalem guyanais, je ferai mention d'un autre personnage historique : Mathurin Bruneau, qui se prétendait fils de l'infortuné Louis XVI. Les tribunaux firent justice de cette imposture, et le soi-disant Dauphin, après avoir subi plusieurs années d'emprisonnement en France, fut déporté à la Guyane, où il fut simplement interné. Il y vécut misérablement sur l'assistance publique, et, pris en pitié par les autorités, il remplit de petits emplois, modestement rétribués. Il fut agent de culture dans la rivière de la Comté et à l'Ilet-la-Mère; mais ces fonctions ne furent jamais qu'une sinécure, car le prétendu Louis XVII n'était qu'un médiocre jardinier.

Il se maria avec une négresse; mais je ne sais pas s'il a laissé des enfants mâles qui puissent réclamer l'héritage de saint Louis.

Il est mort, presque octogénaire, il y a deux ou trois ans.

De ces exemples je ne prétends déduire aucune règle. On ne trouve à la Guyane ni la fontaine de Jouvence ni l'élixir d'immortalité. J'ai cité ces cas de longévité pour prouver que ce climat, réputé meurtrier, accorde parfois à l'existence humaine ce qu'on est convenu d'appeler *les années de grâce*. Toutefois, il faut ici, plus que dans d'autres pays, se souvenir que tout excès, toute intempérance, toute infraction à l'hygiène sont causes morbides et se payent tôt ou tard. Il faut observer dans le régime quelques précautions, mener une vie sobre et régulière, ne pas s'exposer au grand soleil, ce qui n'exclut pas même le travail de l'agriculture, attendu qu'on peut utiliser les heures du soir et du matin et essayer même du travail de la nuit. Si enfin la constitution se trouve attaquée par le climat, il faut faire comme le géant Antée qui luttait avec Hercule, il faut aller toucher la terre de France pour y puiser de nouvelles forces afin de continuer le combat.



SCORPION DE LA GUYANE.



CAYENNE VUE DE LA RADE.

III

CAYENNE. — LES URUBUS. — MŒURS ET COUTUMES. — LES PIAYES.
TOXICOLOGIE INDIENNE.

La traversée des îles du Salut à Cayenne se fait en quatre heures avec un bâtiment à vapeur de marche moyenne; il faut refouler le courant qui porte toujours vers l'ouest et qui à l'époque des *doucins* est très-violent. On nomme *doucins* les envahissements de la mer par les eaux douces des rivières grossies outre mesure par les pluies de l'hivernage.

La zone des ouragans qui désolent les Antilles ne s'étend pas jusqu'à la Guyane. Les vents y soufflent généralement du nord-est à l'est, mais rarement avec violence.

La mer épaisse, opaque, y est d'une couleur jaune qui, vers la côte anglaise, prend des tons de sépia; ce ne sont plus les eaux bleues et limpides de l'Atlantique. Parfois on voit flotter des îlots de branches et d'herbes arrachées au rivage, et sur lesquelles les oiseaux de mer fatigués trouvent un repos d'un instant.

Les côtes ne sont pas d'un abord facile; les bancs s'étendent fort loin au large, et souvent on ne voit que très-imparfaitement la terre, alors que le peu de profondeur de l'eau défend de s'en approcher davantage. La sonde devient alors le guide le plus infailible et le meilleur pilote.

Il s'est produit depuis quelques années un singulier phénomène. Autrefois, si grand que fût le vent, il soulevait à peine ces eaux boueuses; mais aujourd'hui les dépôts des vases se sont solidifiés en plusieurs endroits et ont formé des bancs de vases durs qui gênent le mouvement de la mer.

Sur cette arène inégale et accidentée, les courants qui charrient le limon bourbeux des rivières luttent avec les lames de l'Atlantique, et de cette rencontre résultent des ressacs tumultueux qui se traduisent en ras de marée et en barres partielles. Les petits navires s'y trouvent parfois compromis, et petits et grands y subissent des roulis et des tangages qui donnent le mal de mer aux navigateurs les plus aguerris. Les bâtiments passent successivement des vases molles aux vases durs, c'est-à-dire du calme à l'agitation, et la connaissance de ces divisions maritimes, de ces gisements de repos et de trouble, n'est point indifférente afin de régler l'heure des repas quand on aime à manger tranquillement.

Les îles du Salut reposent sur un banc de vases molles; mais de chaque côté de ce banc se rencontre la mer la plus dure de toute la côte de la Guyane. Le banc de *Macouria*, le *Trou du Diable* et les *battures de Malmanoury* ont un renom qui fait l'épouvante des pauvres passagers.

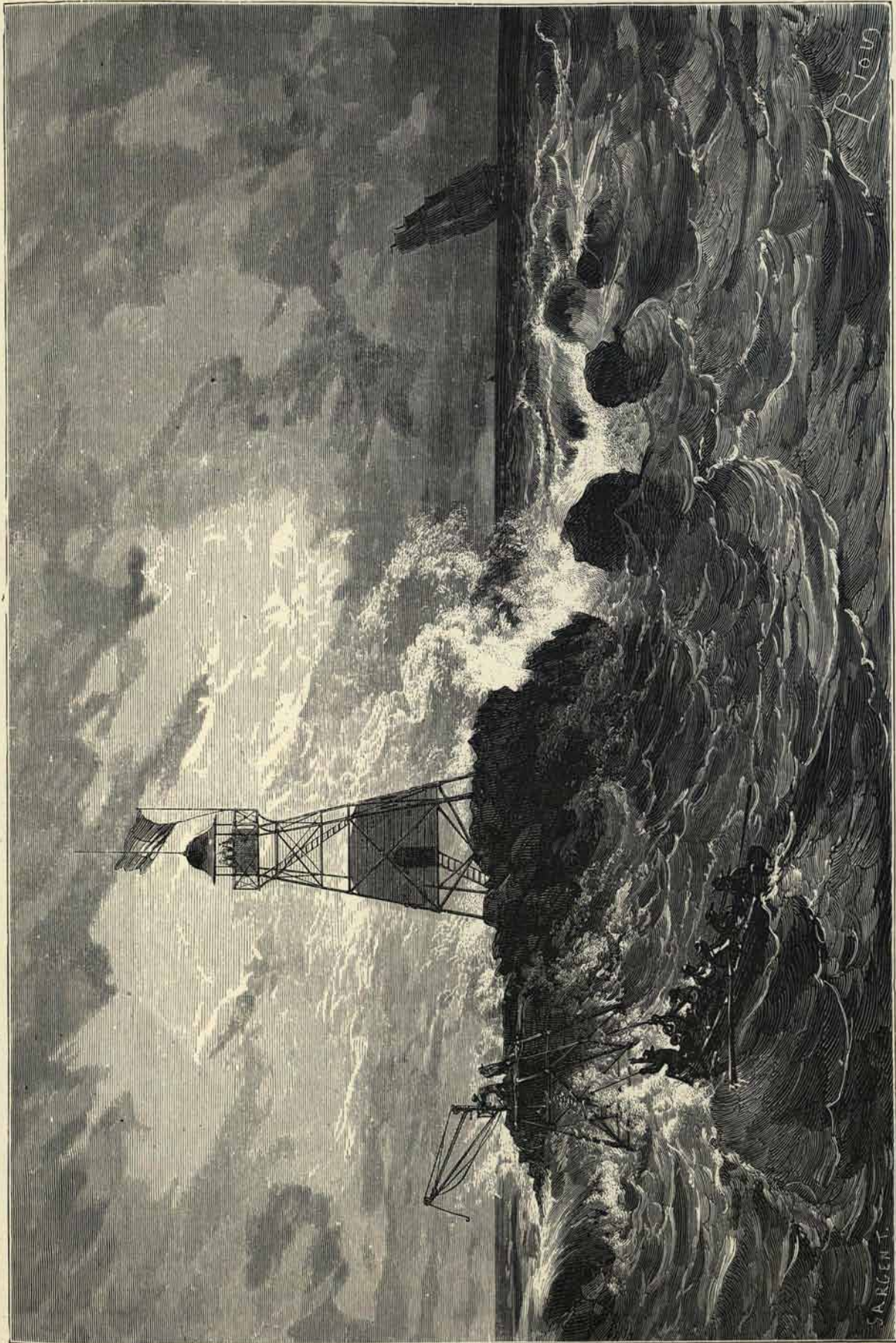
Les ras de marée commencent en décembre pour finir en avril: ce qui ne veut pas dire qu'ils ne troublent pas l'assiette des eaux pendant le reste de l'année; mais durant les mois que je cite, c'est un état chronique.

Nous étions à la fin de décembre, et *l'Alecton*, grand rouleur, s'en donnait à cœur joie. Jamais la mer océane ne l'avait autant secoué depuis Toulon. Il semblait se tordre et tressaillir jusqu'à la quille, avec des soubresauts brusques et des rappels à arracher l'âme, tandis que des lames courtes, sourdes, traîtresses, montaient le long de ses flancs et faisaient irruption sur le pont.

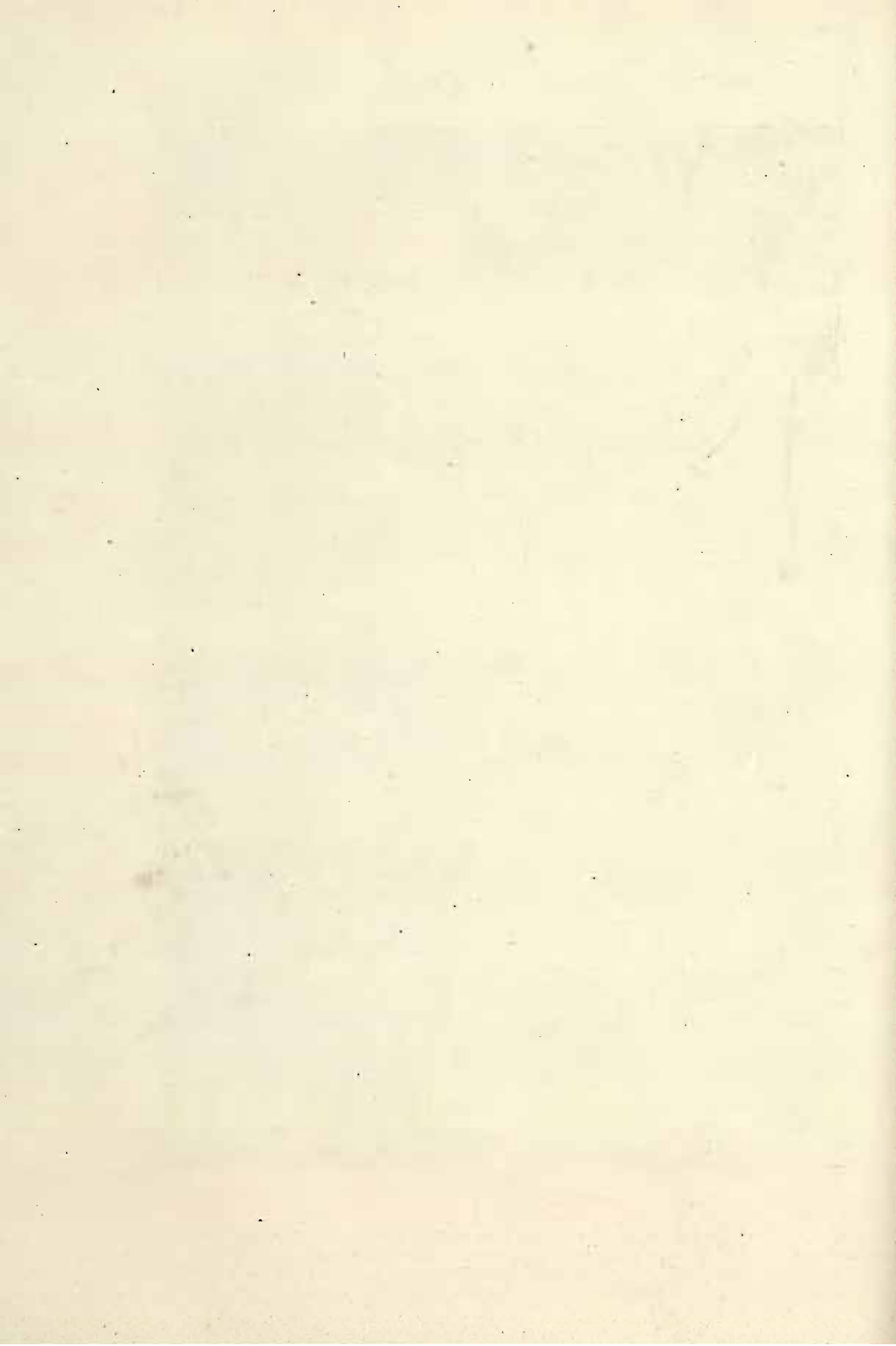
C'était un vilain avant-goût de la navigation guyanaise.

Voici *l'Enfant-Perdu*¹, écueil isolé, dominant la mer de quelques mètres et sur lequel déferlent les *embruns* des lames. Les parents de cet Enfant sont là-bas à l'horizon; ce sont les îles *Rémire*, le Père, la Mère et les Filles, qui portaient jadis les noms indiens assez durs à prononcer de *Samaoum*, *Spénézary*, *Éporcérégéméra*. Nous

1. En 1863, un phare à charpente de fer a été élevé sur l'Enfant-Perdu. C'est un excellent relèvement pour atterrir et entrer de nuit à Cayenne.



PHARE DE L'ENFANT-PERDU.



voyons aussi les montagnes de l'île de Cayenne, anciennement appelée *Moccumbro* d'après les uns et *Mattoury* d'après les autres. Quant au mot Guyane, il vient du mot indien *Guainia*, qui, dans la langue des *Marsitans*, aussi répandue que le caraïbe de l'Amérique équatoriale, est donné au Rio-Négré et aux terres adjacentes.

Les grands navires, c'est-à-dire ceux dont le tirant d'eau dépassait cinq mètres, mouillaient jadis à l'Enfant-Perdu, ne pouvant entrer dans le port de Cayenne. Mais aujourd'hui ils ne peuvent tenir à ce mouillage et vont aux îles du Salut.

L'entrée du port de Cayenne n'est pas des plus faciles. Beaucoup de navires doivent attendre la marée, attendu que le chenal à basse mer n'a que trois mètres de fond; de plus, il y a une barre qui est parfois extrêmement grosse. Par suite du déplacement des bancs, le port de Cayenne a été une fois bouché après un violent ras de marée. Les bâtiments n'eurent d'autre sortie que la rivière du Tour-de-l'Île, qui n'est praticable que pour de petits navires à vapeur. Un autre mouvement sous-marin ouvrit le passage un moment fermé. Toutefois, ces variations donnent certaines inquiétudes pour l'avenir déjà triste d'une colonie qui ne peut subsister par elle-même, qui ne vit que par la mer, et qui périrait si la mer lui faisait défaut.

L'aspect de Cayenne vue de la rade est des plus pittoresques. Ces montagnes accidentées et verdoyantes, ces bouquets de palmistes et de cocotiers, entremêlés aux maisons, le style des édifices, la bordure de palétuviers qui termine le panorama, tout cela réalise l'idée qu'on se fait d'une ville créole.

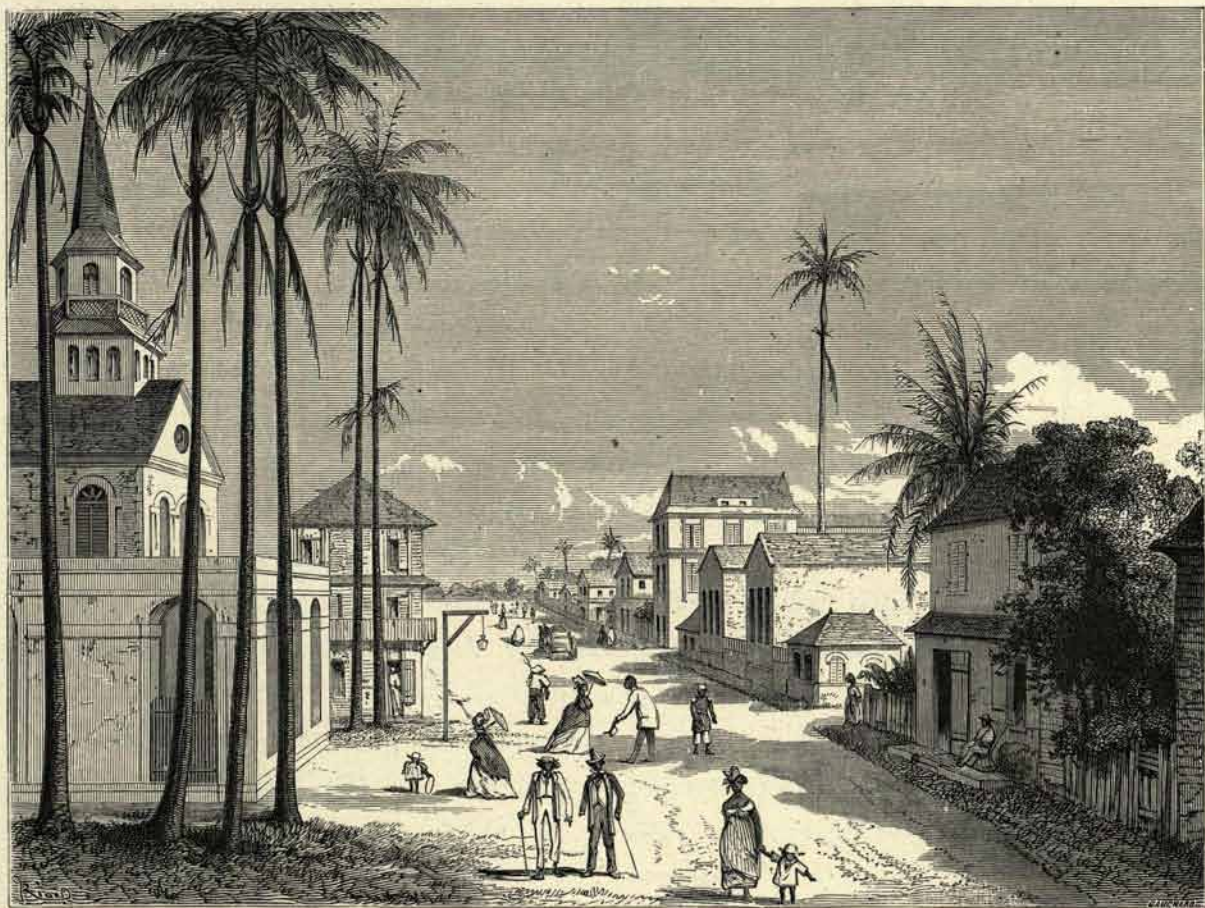
Quand on descend à terre, l'impression est encore plus complète. Maisons et populations sont à l'avenant. Les vitres sont inconnues, et les appartements sont défendus contre le soleil et la pluie par des galeries extérieures fermées de nattes vertes et de jalousies mobiles qui laissent librement circuler l'air. C'est mieux compris qu'aux Antilles, où l'on imite trop les constructions européennes.

Les monuments n'abondent pas, le style architectural ne frappe pas les regards, mais les édifices publics sont suffisamment grandioses, eu égard à l'importance de la colonie. L'hôtel du gouverneur, la caserne, la gendarmerie, l'hôpital, le palais de justice, l'église se présentent sous une apparence assez respectable. Il ne faut pas se montrer trop exigeant, et demander à la Guyane les splendeurs de Paris et de Londres.

Les rues, larges et médiocrement pavées, sont couvertes en été d'une poussière rouge, ferrugineuse, qui, délayée par les pluies de l'hiver, forme une boue désastreuse pour les vêtements. L'herbe pousse volontiers dans les rues; cependant, depuis que l'administration des ponts et chaussées a des escouades de transportés à sa disposition, il y a une grande amélioration dans l'entretien de la voirie.

Toutefois, dans ce pays de mœurs patriarcales et de grandes libertés, l'esprit d'indépendance descend aux oiseaux de basse-cour et aux animaux domestiques, qui prennent leurs ébats sur la voie publique avec un laisser-aller charmant, en dépit des procès-verbaux que dressent les gendarmes cabris, sorte de police coloniale, dont le sobriquet indique la principale occupation.

La propreté des rues est exclusivement entretenue par des bandes de gros corbeaux nommés *urubus*¹, sorte de vautours noirs d'un aspect répugnant. Ce sont les récurveurs patentés qui nettoient la voie publique des immondices de toute espèce qu'on y jette. Omnivores et peu délicats dans le choix de leurs aliments, ces impurs volatiles respectent tout ce qui est animé, tout ce qui est vivant, mais s'attaquent à tout ce qui est mort. Leur odeur est fétide, leur démarche lourde, leurs allures inquiètes. Quand ils sont repus de leurs abjectes



RUE DE BERRY, A CAYENNE.

réfections, ils se perchent sur le toit des maisons. Là, ils supportent philosophiquement le soleil et les pluies du ciel. Quand revient le beau temps, ils ouvrent leurs ailes mouillées, comme un navire qui met ses voiles au sec et tournent au vent comme de vraies girouettes.

Leur existence est sauvegardée pour cause d'utilité publique, la protection municipale les couvre de son égide sacrée, ce sont des fonctionnaires inviolables;

1. *Coragyps urubu*, tribu des vautours, famille des *Percnoptères*.

défense d'y toucher sous peine de grosse amende. Du reste, à l'encontre de certains quadrupèdes dont ils partagent les goûts, les urubus ne valent quelque chose que pendant leur vie, car pour trouver un aliment dans leur chaire puante, il faudrait appartenir à la tribu des *mangeurs de choses immondes* dont parle l'auteur de *Salamambo*.

D'après les nègres, la reproduction de cet oiseau est surnaturelle. On dit qu'on n'a jamais trouvé de nids, ni d'œufs, ni de petits de corbeaux urubus; ce sont



HÔTEL DU GOUVERNEUR, A CAYENNE.

des êtres mystérieux qui viennent on ne sait d'où et disparaissent comme ils sont venus. Quand ils sont bien vieux, bien vieux, quand leurs plumes noires ont des reflets grisâtres, ils cherchent un lieu isolé, bien écarté, bien désert, et s'y installent pour mourir. Mais la mort n'est chez eux qu'une transformation, car du corps du vieillard décrépît naît un autre urubu, adulte, vigoureux, en tout semblable à son père rajeuni. C'est le phénix qui renaît de ses cendres. Les siècles se succèdent, déplaçant l'ignorance sans la supprimer.

La façade de l'hôtel du gouverneur est des plus gracieuses. Elle s'abrite derrière

un parterre où la flore guyanaise étale ses plus jolis échantillons. Vis-à-vis s'élève la caserne d'artillerie, devant laquelle s'étend une allée de manguiers au feuillage touffu. Plus loin c'est la place des Palmistes.

Rien de plus original que ces alignements de palmistes dont les tiges droites, régulières, faites au tour, semblent des colonnes antiques. A la même hauteur du tronc de ces géants du règne végétal, se développent leurs panaches de feuilles qui simulent les chapiteaux d'un temple colossal.

La chute de ces feuilles n'est pas indifférente, et le jeune malade qui se promène à pas lents dans ces allées exotiques doit éviter soigneusement la feuille qui tombe au lieu de lui adresser les vers élégiaques de Millevoye. Car s'il ne meurt pas de la poitrine, comme le chant plaintif du poète le fait tristement présumer, il pourrait être prosaïquement écrasé par une feuille qui représente cinquante kilogrammes de verdure.

On dirait vraiment que la divine Providence a été imprévoyante ici. Si elle agit sagement en Europe, mettant la citrouille sur le sol et le gland sur le chêne, elle se livre sous le ciel américain aux écarts de la fantaisie. Ici, le gland du cocotier, le fruit du calebassier, du manguier et de l'abricotier sont des façons de boulets de gros calibre que le vent balance sur vos têtes, suspendus par un fil comme l'épée de Damoclès.

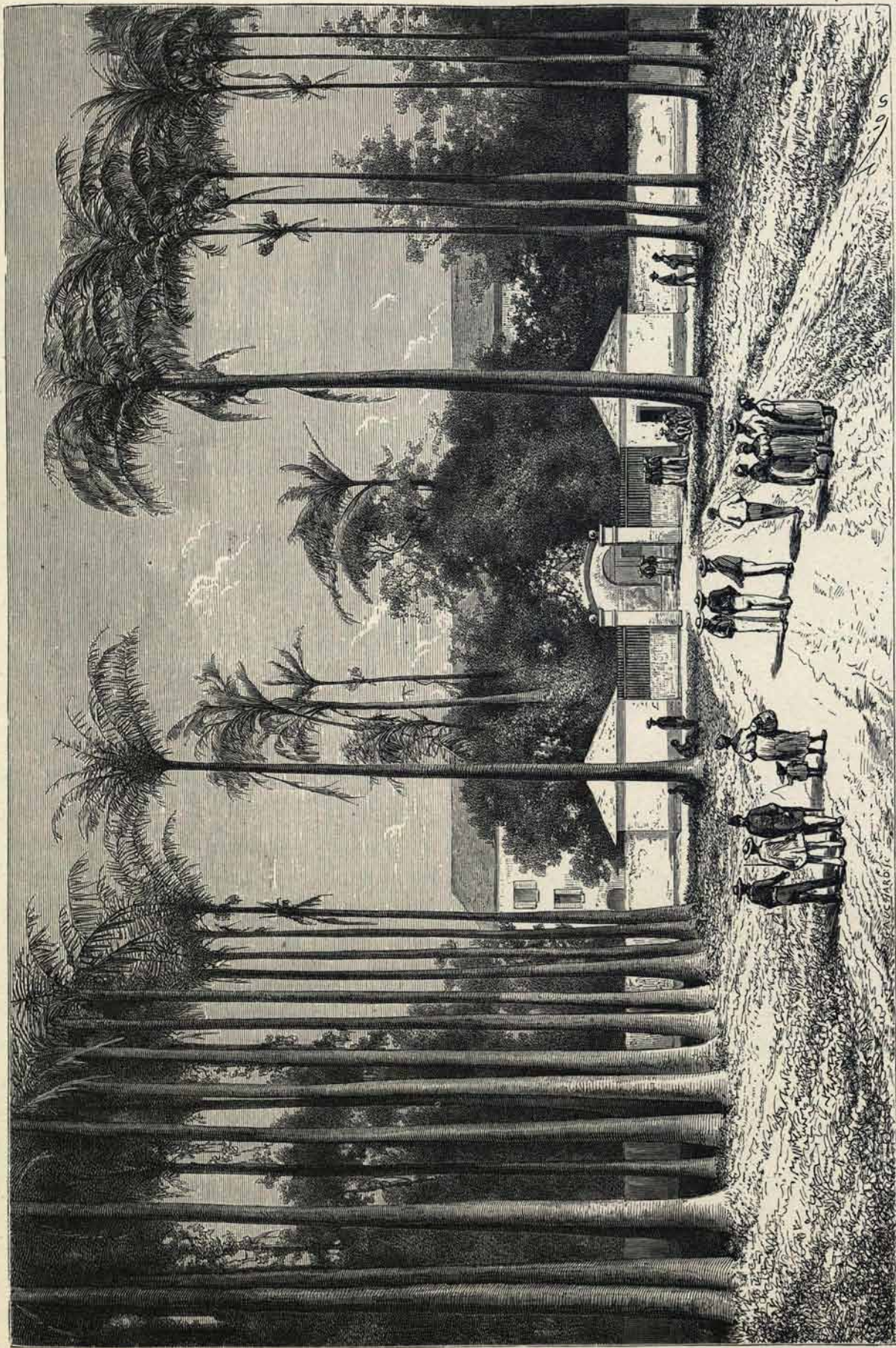
Un autre inconvénient vous menace sur cette place des Palmistes; c'est celui qui causa au vieux Tobie l'ophthalmie que put seul guérir le fiel du poisson pêché dans l'Euphrate. Encore cet accident était-il le fait d'un tout petit oiseau, d'une mignonne hirondelle. Mais, sur cette terre américaine tout acquiert de larges proportions, et le feuillage des palmistes sert de dortoir et de belvédère à messieurs les corbeaux urubus qui sont fort irrespectueux pour les promeneurs.

Donc il y a une fort belle promenade à Cayenne, mais il faut se garder d'y passer.

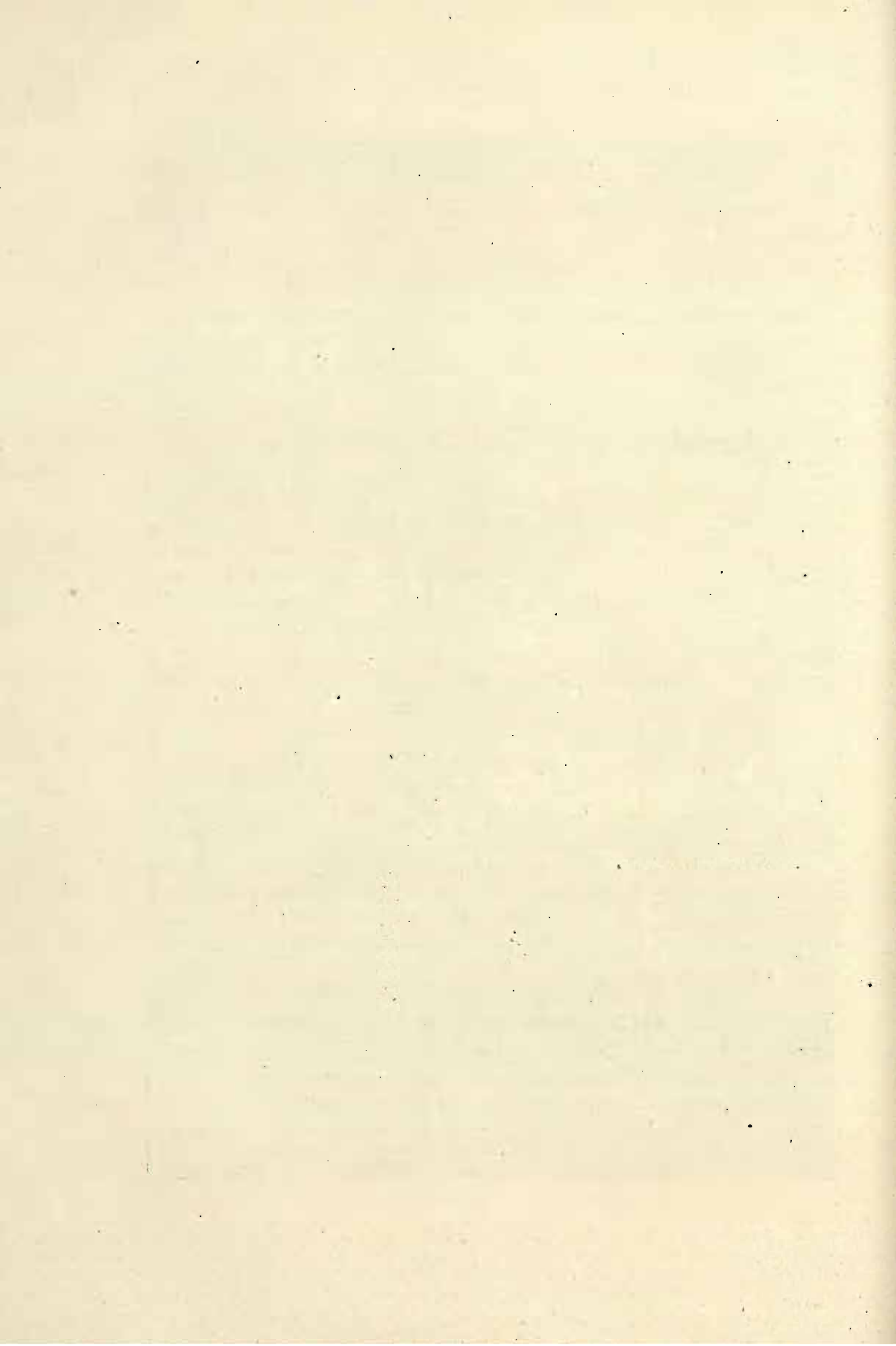
La ville est très-étendue par rapport à sa population. Les maisons sont souvent fort espacées, et les intervalles sont remplis par des jardinets, assez mal entretenus pour la plupart et qu'on a grand'peine à défendre contre l'envahissement d'une végétation improductive et nuisible qui étouffe les arbres fruitiers et les plantes potagères.

Au recensement de 1862, la population de la Guyane française présentait un effectif de 25 395 personnes, sans y comprendre les transportés. En voici le détail :

Habitants.	19 559
Indiens aborigènes (chiffre approximatif).	1 500
Réfugiés brésiliens.	270
Militaires et employés européens.	1 245
Immigrants africains.	1 214
Coolies indiens.	1 147
Chinois	95
Transportés (hors pénitenciers).	365
Total.	<u>25 395</u>



PLACE DES PALMISTES, A CAYENNE.



Sur cet effectif, l'île de Cayenne entre pour environ la moitié et la ville pour le tiers.

En faisant des études comparatives entre les divers recensements, on est amené à une fatale conclusion : c'est que le chiffre de la population tend plutôt à baisser qu'à augmenter.

En effet, l'année 1790 donne un effectif de 14 520 personnes; l'année 1820, 15 090; l'année 1830, 22 666; l'année 1862 n'en a que 19 559.

Il y a donc entre 1830 et 1862 une diminution de 3107 dans le chiffre de la population.

La production et les cultures ont marché dans la même progression décroissante. Il est triste d'avouer l'état actuel de l'agriculture. Sur une étendue de pays de plus de 16 000 lieues carrées, la statistique de 1861 ne présente que 5213 hectares cultivés, parmi lesquels 2822 sont employés à la culture des denrées alimentaires consommées dans le pays; il ne reste donc que 2391 hectares en cannes à sucre, café, cacao, coton, girofle et roucou, c'est-à-dire en produits d'exportation.

Et encore sur les 1031 hectares sous roucou, beaucoup restent inutiles, attendu le grand abaissement de la valeur de cette teinture végétale qui fait que la récolte est parfois négligée.

Le décret de 1848, qui a aboli l'esclavage, a fait à la Guyane française une plaie peut-être incurable. Le coup imprévu a trouvé la colonie sans défense. Le travail a manqué brusquement, inopinément.

La prime d'indemnité de 500 francs accordée aux propriétaires par tête d'esclave libéré a été loin de parer au préjudice causé par la mesure. De plus, le gouvernement de la république semblait peu assis, peu assuré; on croyait peu à ses promesses. On spécula sur les primes comme sur des actions d'une société chancelante. Il y eut un agiotage coupable et des opérations frauduleuses qui ruinèrent beaucoup de propriétaires.

La Guyane n'est pas dans les mêmes conditions que les Antilles et Bourbon. Dans ces îles, la propriété est limitée, est connue; le bien de chacun est déterminé; les terres d'un habitant ne se confondent pas avec celles du voisin. Le noir qui ne possédait pas fut obligé de travailler pour vivre, à moins de se mettre en révolte ouverte contre la propriété. Il tenta bien de le faire; mais, dompté et ramené par la force à sa vraie position sociale, il reprit le travail avec le salaire. Les fortunes coloniales reçurent, il est vrai, de violentes secousses; plusieurs sombrèrent dans le naufrage, mais d'autres surnagèrent. Le prix des denrées coloniales n'augmenta pas en proportion de l'accroissement des frais et du prix de revient; mais, malgré la rude concurrence faite par la betterave à la canne, l'exploitation du sucre continue, ce qui prouve cependant que les habitants, sans gagner beaucoup, font encore un certain bénéfice.

Il n'en fut pas ainsi à la Guyane. L'étendue considérable du pays nuit à sa

prospérité. Ici, que de terrains sans maître ! Aux portes des villes et des villages, que de solitudes inexplorées ! que de forêts qui attendent la hache de l'homme et qui sont le domaine exclusif des bêtes fauves ! 16 000 lieues carrées et 19 000 habitants, c'est-à-dire un peu plus d'un homme par lieue carrée.

Le nègre, dès que le travail ne fut plus obligatoire, dès que la loi eut reconnu ses droits au repos et à la liberté, se livra sans remords à sa paresse naturelle. Il se contente de peu, et ses besoins ne sont pas étendus. Il défricha, deçà, delà, quelque coin de terre, y planta *morceau*¹ manioc, *morceau* bananes, bâtit une case et vécut dans les délices du far-niente. Le travail n'avait été pour lui qu'une contrainte, le nègre s'y déroba avec bonheur. L'offre du salaire ne put émouvoir sa nature indolente et apathique. C'est cette force d'inertie si difficile à vaincre, et contre laquelle vient s'é mousser le plus actif stimulant.

Certes, le proverbe qui dit : « Travailler comme un nègre » doit être aujourd'hui rayé de la sagesse des nations.

Et cependant on a tout fait pour ménager cette force vive de l'agriculture coloniale, pour laisser ces bras aux habitations en souffrance, aux terres en friche. On a exempté les noirs et gens de couleur de la conscription militaire, de cet impôt qui pèse sur les ouvriers et le peuple de la métropole. C'est à grand'peine qu'ils obéissent à l'inscription maritime, qui, de loin en loin, prend quelques pêcheurs noirs pour le service de la flotte, en cas d'urgence, et encore ne servent-ils que dans leur propre pays.

De quoi vivent-ils ? c'est un problème. La divine Providence qui donne la pâture aux petits des oiseaux doit souvent intervenir. Il y a malheureusement au fond de tout cela une profonde misère qui s'étend à toutes les classes de la société.

Il y avait à la Guyane de grandes fortunes territoriales, de riches et belles plantations ; mais les créoles, avec leur insouciance de l'avenir, avec leur caractère prodigue et imprévoyant, dépensaient largement leurs revenus. Le désastre de 1848 engloutit le capital. Que faire de ces habitations sans travailleurs, de ces plantations auxquelles manquaient les bras pour la récolte, de ces champs de cannes, alors qu'il n'y avait plus personne pour les couper et les porter au moulin ?

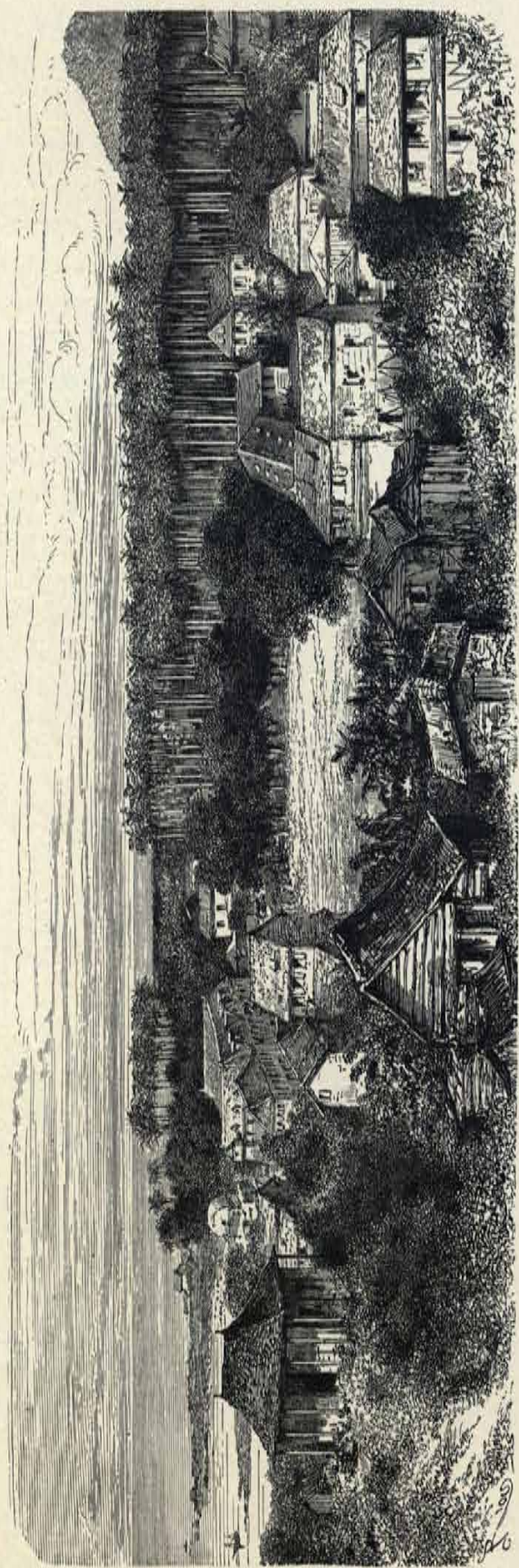
Les mesures que l'on prit pour faire venir des émigrants africains, des coolies indiens et des Chinois, arrivèrent trop tard et furent insuffisantes. Quelques planteurs s'accrochèrent à cette dernière planche de salut : ce fut le très-petit nombre.

Les autres abandonnèrent les habitations qui ne les faisaient plus vivre et vinrent à Cayenne. Les habitations délaissées passèrent promptement à l'état de ruines. La végétation les envahit de toutes parts et les ensevelit sous un linceul de feuillage. Arbustes et buissons poussèrent dans les cours désertes, se frayèrent

1. *Morceau*, expression créole qui veut dire *un peu* ; elle est très-usitée. En créole des Antilles, on dit *un brin*.



VUE DE LA RADE DE CAYENNE.



VUE DE CAYENNE, PRIS DU FORT SAINT-MICHEL.

un passage à travers les toits effondrés, et, de la cheminée des usines, au lieu d'un panache de fumée, l'on voit sortir le sommet d'un arbre qui semble le drapeau de la solitude ou de l'abandon, ou bien le signe de victoire de la nature sauvage.

Aujourd'hui la Guyane, et principalement Cayenne, vivent sur la transportation. C'est le nombreux personnel libre qu'elle entraîne après elle, c'est l'argent que ce personnel dépense dans la ville, ce sont les fournitures considérables nécessaires au service pénitentiaire et à la marine coloniale, qui font aller le commerce et donnent au pays un peu de bien-être et de mouvement.

Que l'on enlève la transportation de la Guyane pour la placer ailleurs, ce sera l'arrêt de mort de la colonie. Au bout de quelques années, la forêt reprendrait possession d'un domaine qu'une occupation de trois siècles a entamé à peine.

Voilà donc où en est arrivée cette colonie, qui, à un certain moment de son existence, semblait destinée à un si brillant avenir. Cette phase florissante, due à l'habile administration de Malouet et aux travaux de Guizan, eut un rapide déclin. Mais jamais bienfaiteurs d'un pays n'ont acquis plus de droits à sa reconnaissance que ces deux hommes éminents. La Guyane végète encore sous cette impulsion, mais bientôt il ne restera plus vestige de leurs importants travaux, et leur souvenir s'éteindrait lui-même dans la nuit de l'oubli, si le nom de Guizan n'avait été donné à un bourg de l'Approuague, et celui de Malouet à un poste de l'Oyapock. Le bronze et le marbre des statues sont destinés aux gloires éclatantes et non pas à ces génies modestes.

C'est pendant cette période que le café fut planté à la Guyane. C'est un lieutenant de vaisseau qui fit ce cadeau à la colonie française en 1772. Le café était déjà cultivé avec succès à la Guyane hollandaise; mais désirant conserver ce monopole, les Hollandais avaient décrété la peine de mort contre ceux qui délivreraient des graines de café avant de les avoir passées au feu, afin d'en détruire le germe reproductif.

Ce lieutenant de vaisseau, nommé M. de la Motte-Aigron, se rendit à Surinam, et là s'aboucha avec un Français nommé Mourgues, et lui promit une belle récompense ainsi que le pardon de certain délit qui l'avait fait bannir de Cayenne, à condition de l'aider dans son projet.

A force de ruse et d'adresse, les deux complices parvinrent à se procurer une livre de café en cosse, propre à semer, et furent assez habiles pour partir de Surinam en dérochant leur larcin aux investigations de la police, qui visitait scrupuleusement les bagages et les voyageurs.

On sait que le café, originaire d'Arabie, avait été transporté à Constantinople en 1554, et qu'on en faisait déjà usage à Paris en 1643. Ce fut en 1728 que sir Nicolas Laws en planta la première graine à la Jamaïque.

Le café réussit parfaitement à la Guyane française, et celui de la *Montagne-d'Argent* a eu de tout temps une juste réputation.

En 1781, une corvette arrivant de l'Île-de-France apporta quatre plants de giro-

flier que l'intendant, M. Poivre, expédiait à Cayenne, sous la direction de M. d'Allemand, commissaire, qui les avait enlevés aux Moluques. Ces quatre plants furent concédés à divers propriétaires. Plus tard, le gouvernement s'adjugea le monopole de la culture des épices; mais ce privilège dura peu, et l'exploitation du girofle et des autres épices devint une des branches les plus lucratives de l'exportation coloniale.

Le cotonnier est un arbre indigène : les Indiens l'ont de tout temps utilisé. Les plaines voisines de la mer et imprégnées de senteurs salines sont des plus favorables à cette culture, et le coton de la Guyane a été renommé sur les marchés européens.

La canne à sucre poussait volontiers dans ces plaines marécageuses, et les nombreux cours d'eau soumis aux marées de l'Océan faisaient facilement mouvoir les grandes roues des anciennes machines, qui, à une époque où la vapeur était inconnue, étaient les uniques moteurs des cylindres broyant les cannes. De là s'écoulait ce jus précieux qui, sous la forme de sucre, de tafia et de rhum, entrait de plein pied dans les nécessités de l'alimentation publique.

Ces richesses principales exploitées alors manquent-elles aujourd'hui? Non. L'industrie moderne et la marche progressive de la science ont trouvé d'autres filons encore dans cette inépuisable mine.

La noix de coco donne de l'huile en abondance, les matières textiles sont communes dans la forêt, plusieurs fruits produisent de la cire; avec les larges feuilles du mocoumoucou on peut faire du papier à bon marché, la riche flore guyanaise offre à la médecine et à la chimie des produits variés, et la diversité des bois de teinture, d'ébénisterie et de construction est infinie.

Que faut-il? des bras, des travailleurs, des capitaux.

La Guyane française offre le triste spectacle du malheureux qui meurt de faim auprès d'un trésor. C'est le millionnaire dont le portefeuille est bourré de traites et de billets de banque qui n'ont pas cours parmi les sauvages. Pas une porte ne lui est ouverte; il ne trouve ni la table ni le couvert; au lieu que dans une ville, un de ces chiffons de papier qu'on dédaigne lui procurerait palais, serviteurs et raffinement du luxe.

Quels sont les sauvages dans la question qui nous occupe?

Malgré cette gêne qui mine la société créole de la Guyane, elle a cependant conservé ses façons affables et charmantes. Les femmes sont séduisantes, les hommes généreux. La bonté est le caractère distinctif de tous ces gens-là. Ils vivent encore au jour le jour, ils dansent pendant que la maison brûle et que les murs s'écroulent. Puissent-ils retrouver quelque jour une prospérité et une fortune dont ils feraient un si noble usage.

On a beaucoup écrit contre l'esclavage et contre ses abus. Je ne me ferai pas l'apologiste d'une institution justement proscrite aujourd'hui, mais je dirai, en passant, que la plupart des avocats des nègres connaissaient peu les clients dont ils prenaient en main la cause avec une si véhémence ardeur.

Je trouve, dans les archives du notariat, un contrat passé entre un habitant et M. de Ferolles, pour la vente de deux nègres, deux négresses, trois vaches, une génisse et un veau; le tout pour la somme de mille sept cents livres payables à termes.

Cela prouve que la vie était à bon marché à Cayenne en 1704, mais cela fait faire de tristes réflexions en voyant assimilés à des bêtes de somme des membres de la grande famille humaine. Quelque inférieurs que les noirs puissent être dans la hiérarchie de l'intelligence et de l'esprit, confondre ainsi des hommes avec d'im-



VIEILLES NÈGRESSES CONVERTIES A LA PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU.

mondes bestiaux est un acte impie et révoltant, qui prouve le peu de cas que l'on faisait jadis de cette pauvre race de Cham, vouée à l'opprobre et à l'esclavage.

Toutefois, les noirs sont-ils dignes de tout l'intérêt qu'ils ont excité dans les âmes sensibles des abolitionnistes? Libres comme les blancs, citoyens de l'empire français au même titre que leurs anciens maîtres, ont-ils élevé leur moral à la hauteur de leur réhabilitation civile? Leur âme s'est-elle épurée par la conscience de la liberté? Sont-ils reconnaissants envers cette France généreuse qui les a affranchis dans un moment de noble enthousiasme?

Non, hélas! non. Le nègre est resté nègre. La prise de Sébastopol, les victoires de Magenta et de Solférino n'ont pas fait vibrer la plus petite corde dans son cœur indifférent. Est-ce que le voile étendu sur ses sentiments par une oppression séculaire ne s'est pas encore déchiré, ou bien cette tête laineuse et crépue ne loge-t-elle pas les mêmes délicatesses que le front chevelu des fils de Japhet? Toujours est-il qu'il ne se passionne ni pour la gloire ni pour l'idéal. Il est matérialiste en diable, le bon nègre, et sceptique et égoïste. Il n'aime pas le blanc, mais il le regarde encore comme son supérieur. Il y a peut-être de la haine, mais il y a chez lui du respect involontaire. Au fond, il se rend justice.

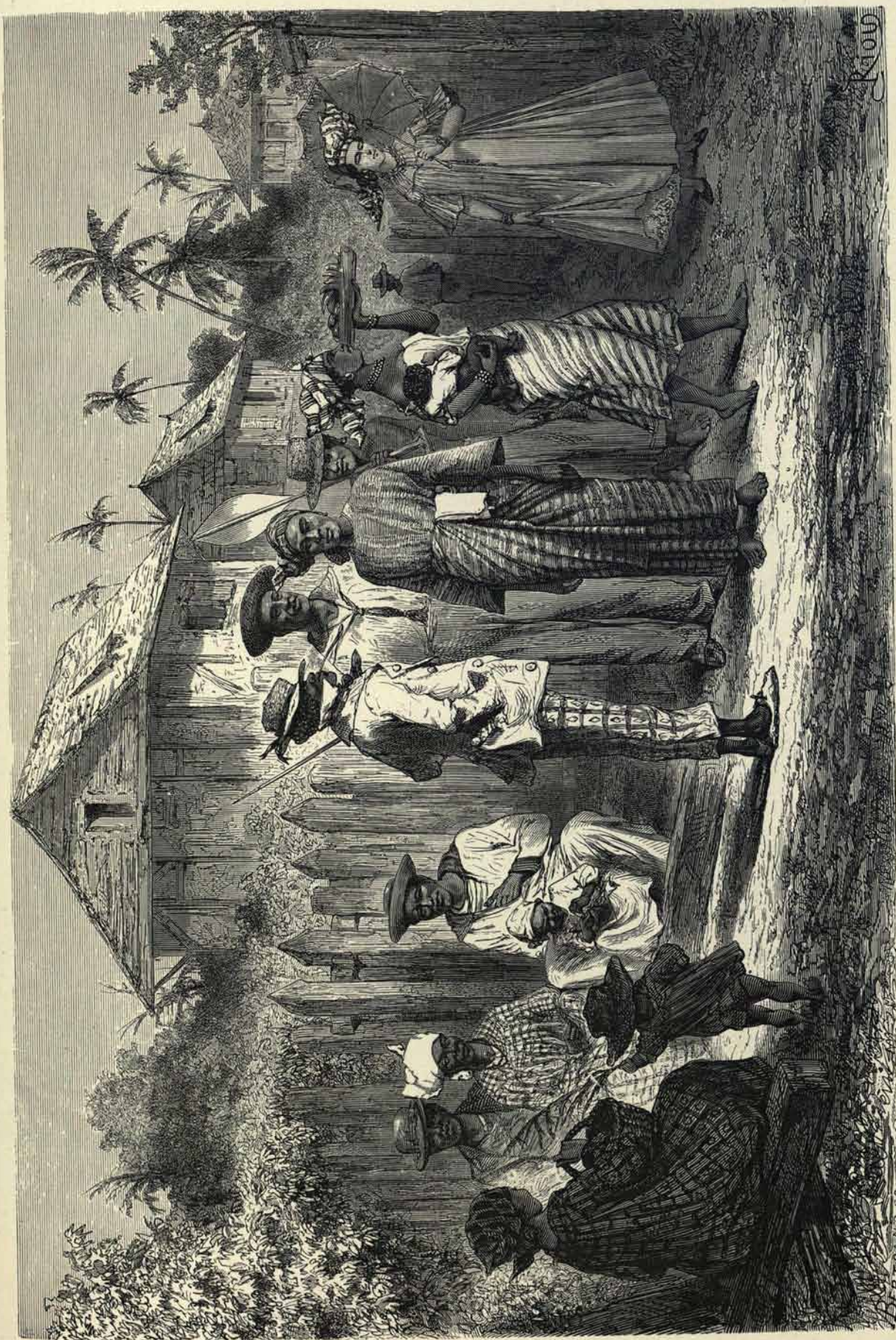
A Cayenne, il n'y a pas de bourgeoisie et de peuple; il y a des blancs et des noirs. La fusion ne s'est pas complètement faite entre les races. Le préjugé de couleur existe, moins fort peut-être qu'aux Antilles, mais il existe néanmoins. On tient à l'aristocratie de la peau, et c'est une noblesse qui peut se prouver plus facilement que toute autre, car les greffes étrangères altèrent singulièrement les rejetons de l'arbre généalogique. Mais sur ce fossé profond que le préjugé semble avoir placé entre les deux races, il a été jeté bien des passerelles, et bien des endroits se franchissent à gué. Somme toute, blancs, gens de couleur et nègres vivent en bonne intelligence.

Tout cela se touche par la base; les blancs ont leurs nourrices, leurs sœurs et frères de lait, leurs parents de la main gauche dans la race de couleur. Parrains et filleuls se mêlent dans des liens fort embrouillés.

Les riches donnent à ceux qui n'ont rien; les négriillons attrapent les miettes de la table et les reliefs du festin; les mulâtresses et les négresses se parent des robes rebutées par madame et mademoiselle.

Quand les salons du gouverneur étincellent de lumières, quand l'orchestre met en mouvement polkeurs et valseurs, chaque famille créole qui arrive au bal est escortée par une suite nombreuse de femmes de couleur qui ont assisté à la toilette des jeunes filles, et qui viennent jouir de leur beauté et de leurs triomphes. Les maîtres dansent au salon, les anciens esclaves encombrant le couloir et regardent par toutes les portes. Si on les renvoyait de là, on se ferait de grosses affaires, et personne n'y songe. La langue créole, si douce et si charmante dans la bouche des femmes, a conservé les anciens mots de maître et de maîtresse. Ce n'est plus le droit, c'est l'habitude.

Quant à la moralité des femmes de couleur, elle est la même à Cayenne que dans toutes les colonies. Il ne faut pas leur en faire un crime, à ces pauvres filles. La langue de l'amour se bégaye dès le jeune âge, dans un pays où les sens sont à la hauteur de la température, où tout est si précoce, où l'enfant est nubile de si bonne heure et où il vieillit si vite. Mais dans ces attachements le cœur entre pour une large part. La mulâtresse ne méprise pas l'argent, mais elle aime de tout son être : elle a le dévouement et la passion. Ce n'est pas l'amour chaste et platonique qui brille dans ses grands yeux noirs, c'est le culte complet de la bonne déesse.



INDIGÈNES DE CAYENNE.

Sous ce ciel embrasé, les passions revêtent un caractère plus énergique et plus sauvage. On dirait qu'il y a dans l'air de magnétiques et provocantes effluves. Le chant créole a dans son rythme traînant et sa poésie naïve quelque chose de voluptueux.



MULATRESSE DE CAYENNE.

La démarche, la danse, les indiscretions du costume, sont autant de marteaux qui frappent à toutes les portes de l'amour sensuel.

La toilette habillée des dames créoles, c'est la toilette d'été des élégantes de France. Leurs chapeaux sont de la bonne faiseuse de Bordeaux et de Nantes. Elles ont les

toques à plumes, Tudors, canoliers et Marie-Stuart, et leurs crinolines sont d'une envergure suffisante. Leur toilette de maison et de négligé est appropriée au climat. C'est une robe d'indienne montante, sans ceinture, appelée *gaule*. Sur leurs cheveux bruns se noue en forme de turban un mouchoir de soie qui donne à leur beauté un cachet oriental et biblique.

La gaule est commune à toutes les classes de la société. Les mulâtresses la portent également. Chez les négresses elle est moins ample, moins longue et se complète par une pièce d'étoffe nommée *camiza*, qui entoure les reins et descend à terre en accusant franchement les beautés plastiques. Enfin sur toutes les têtes, noires ou bistrées, brunes ou nuancées, s'élève le *madras* national. Le madras est varié dans sa couleur; il subit aussi les caprices de la mode, mais ce sont toujours des tons crus et voyants. Le jaune y domine, le jaune, fard des brunes, le jaune, couleur de l'or, couleur du soleil. Ce fond éclatant est quadrillé par des bandes noires, rouges et vertes, dont l'agencement presque classique maintient l'artiste dans une fantaisie limitée. Pour donner plus de brillant à ces couleurs, on les recouvre parfois d'une couche de peinture à l'huile, ce qui alourdit singulièrement ces sortes de coiffures. Cela s'appelle des mouchoirs *calendés*.

A la première vue, on dirait que tous ces madras sont mis de la même façon; mais il y a là bien des nuances qu'une étude approfondie fait connaître. Le conscrit ne met pas son bonnet de police de la même manière que le vieux soldat. Le madras est tout un poème, le madras décèle le caractère, annonce l'état du cœur, le madras est un indiscret volontaire. Suivant que la pointe est inclinée à droite ou à gauche, qu'elle s'élève droite et fière vers le ciel ou se penche tristement à terre, il y a là une série d'allégories parlantes.

C'est un aveu, c'est un rendez-vous, c'est un congé, c'est le dédain, c'est l'amour. C'est le langage symbolique des fleurs orientales, c'est l'éventail des Espagnoles, c'est la télégraphie appliquée aux faiblesses du cœur.

On dit que lorsque le pouvoir de leurs charmes est insuffisant, les filles de la Guyane, pour ramener l'infidèle, pour se venger du perfide, pour fixer l'inconstant, pour ranimer une flamme éteinte ou mourante, savent trouver de mystérieux auxiliaires dans les plantes de la savane et les arbres de la forêt. Elles sont très-habiles en botanique, ces négresses ignorantes, ces jeunes filles sans éducation. Elles en montreraient à bien des savants médecins sur la vertu des simples et sur les ressources de la flore tropicale. Telle plante éteint la pensée, abat la volonté au profit des sens; celle-ci énerve, celle-là tue; l'une aide à dissimuler les suites d'une faute, l'autre donne à l'amour de plus vives étreintes.

Quand leur propre science est en défaut, quand les moyens naturels leur manquent, elles s'adressent alors aux sorcières indigènes qui leur vendent au poids de l'or des talismans ou *piayes*, dans lesquels elles ont la plus grande confiance.

Le mot *piaye*, nom que l'on donne actuellement à la Guyane à tous les remèdes de commère, désignait jadis les médecins-prêtres-jongleurs des Indiens. Des débitants,

le nom a passé à la marchandise. Ces philtres ne sont pas toujours innocents. Composés pour la plupart du temps d'énergiques aphrodisiaques, ils exaltent le système nerveux et peuvent amener de graves désordres.

Le sorcier indien appartient à la grande famille des charlatans qui exploitent la crédulité et la bêtise humaines chez tous les peuples. Il débite sa drogue avec un air convaincu, et ne se donne même pas la peine d'accompagner sa vente du boniment traditionnel dans la profession. Ses clients ont une foi si robuste qu'il n'a pas besoin de dorer la pilule, et ses prescriptions sont religieusement suivies, quelque puérides et répugnantes qu'elles paraissent.

Le piaye joue un grand rôle dans la vie créole. Il sert à tout, il explique tout. C'est le mauvais œil, c'est le sort jeté par la vieille négresse au regard oblique; c'est un fétiche, une amulette, un gri-gri; c'est un préservatif, c'est un bouclier, c'est une arme; c'est la mauvaise fortune, c'est le bonheur.

Le piaye n'est pas exclusif; il emprunte à tous les rites. Il fait le bien comme le mal. Il ne borne pas sa puissance au département des amours. Son empire est plus vaste et plus absolu. Il s'occupe de tout et même d'autre chose. S'il a des recettes infailibles à l'usage des amants, il s'intéresse également à la santé publique et guérit les maux passés, présents et futurs.

Exemple : un de mes amis souffrait d'une insolation. La fièvre était ardente, la tête brûlait, la congestion était imminente. On allait mettre en pratique la médication du docteur Sangrado, tirer du sang dans un pays où l'on en a rarement trop pour sa consommation, quand la propriétaire de mon ami, une vieille mulâtresse qui lui portait intérêt, demanda à traiter le malade à sa façon. Voici le remède avec la manière de s'en servir :

Prenez une bouteille de litre; remplissez-la d'eau aux trois quarts; mettez-y trois grains de maïs, ni plus ni moins; trois grains, entendez-vous? Ajoutez-y une alliance d'argent, alliance de mariage, bénite; si l'alliance est en or, n'allez pas plus loin, la réussite est manquée; il faut une alliance en argent. A midi, temps moyen ou temps vrai, au choix, le malade est assis dans une chaise, ou dans un fauteuil, à l'ombre d'un manguier ou de tout autre arbre qui donne de l'ombre. On met sur le front de ce malade un linge mouillé et l'on y appuie fortement le goulot de la bouteille.

Peu à peu, le linge s'échauffe, la chaleur du cerveau se communique à l'eau de la bouteille; de petits globules montent du fond à la surface, le liquide bouillonne; le tour est joué. Retournez rapidement le récipient, bouchez vite, le soleil est en bouteille et le malade est guéri.

Mon ami s'est parfaitement trouvé du traitement. Là, le piaye se trouve dans les trois grains de maïs et dans l'alliance en argent. Ne riez pas et usez à l'occasion du spécifique. Du reste, je le donne gratuitement et sans garantie du gouvernement. En tout cas, s'il ne fait pas de bien, il ne peut faire de mal et n'enrichira pas les pharmaciens.

Tant que les Indiens ne s'adressent qu'aux propriétés inoffensives du règne

végétal, on peut rire de la naïveté de leurs superstitions, sans songer que peut-être nous en avons de tout aussi ridicules dans notre pays. Malheureusement, ils ne se bornent pas là; leur science en toxicologie est effrayante et met entre leurs mains de redoutables secrets. La Voisin et la Brinwilliers trouveraient de dangereux professeurs dans la connaissance des poisons, parmi ces enfants de la nature qui n'ont pas besoin pour leurs préparations mortelles du laboratoire et des alambics du chimiste.

L'Arabe dans ses colères et ses vengeances a les allures du lion; l'Indien rampe avec le serpent: mais ses piqûres sont tout aussi mortelles. Sa vengeance est lente et cauteleuse, mais elle est fatale. Haine, orgueil, amour, jalousie, ambition, tout est motif pour le crime, et le poison est une des grandes causes de destruction des tribus indiennes.

A ces éléments de mort sont venus se joindre la petite vérole et les alcools importés par les conquérants européens, et qui font le vide parmi les anciens possesseurs du sol des Guyanes. On ne saurait se figurer les ravages des maladies éruptives chez les noirs et chez les Indiens. La peau des sauvages, tannée par le contact immédiat de l'air, rend l'éruption plus difficile que chez les Européens dont les habits conservent à l'épiderme toute sa délicatesse. L'inoculation est pratiquée dans les villes; mais les peuplades de l'intérieur, tout en connaissant le préservatif, en font peu d'usage.

Les substances vénéneuses qui sont d'un si fréquent emploi chez les Indiens leur servent également pour leurs armes de chasse et de guerre. Le poison dans lequel on trempe les pointes de flèches et de lances, nommé tantôt *Ticunas*, du nom de la tribu qui en a le secret, tantôt *Wourara*, du nom de la liane qui lui sert de base, est connu en Europe sous le nom générique de *Curaré*.

Selon les uns, les éléments toxiques sont exclusivement végétaux; selon les autres, l'action vénéneuse est due également aux dents de serpents, aux fourmis venimeuses et autres principes que certaines tribus mélangent aux sucres de lianes qui forment toujours le fond de la préparation.

La fabrication du curaré se fait solennellement, et est entourée d'habitude de rites mystérieux. Le *maître* du curaré, qui est également le piaye de la nation, et qui préside à la mortelle cuisine, n'abdique jamais son rôle. Aucun étranger n'est admis à cette cérémonie qui est toujours le prétexte et l'occasion d'orgies terribles, de festins odieux chez les tribus anthropophages, et de scènes sanglantes chez les nations indiennes les plus douces.

Toutes les peuplades ne sont pas également habiles dans la composition du poison. Il y a du curaré médiocre et du curaré supérieur, du curaré approprié à tous les besoins. Il en est qui ne donne aux animaux frappés que juste la syncope qui permet au chasseur de les saisir; mais il en est dont l'action foudroyante est terrible.

Il est évident qu'il entre dans les parties constituantes du curaré un principal agent et que les autres ne sont que des accessoires. Ainsi, d'après le capitaine Stedman,

le ticunas, composé de trente sucus végétaux, ne serait pas aussi énergique que le poison fabriqué chez les Indiens *Accawaus* qui n'y emploient que cinq ingrédients.

D'après le docteur Bancroft, voici la recette de ce poison, donnée par quelques *pïayes* de la tribu qui s'accordent sur les substances et ne diffèrent que sur les quantités :

Six parties de la peau de la racine de *wourara*, deux de l'écorce de *warra-cobacourra*, une de la peau de la racine de *concessapi*, une de *baléti* et une de *hatchibali*.

On jette le tout dans une jarre et on fait bouillir. Après un quart d'heure d'ébullition, on en exprime le jus avec les mains, et on rejette les écorces. Il faut que la vieille femme préposée, dit-on, à cette opération ait les mains exemptes de toute excoriation. C'est ce qui rend son rôle si périlleux, c'est ce qui fait qu'elle est souvent la première victime de l'efficacité du curaré dont les vertus ne sont cependant pas arrivées à leur apogée et ne l'atteignent que par la concentration du principe par l'évaporation, c'est-à-dire, lorsque le jus réduit par un feu modéré obtient la consistance du goudron dont il a également la couleur.

Alors, on le retire du feu et on le distribue aux guerriers de la nation. Il y a deux manières de conserver le curaré. Souvent, on le met simplement dans une petitealebasse que le chasseur emporte avec lui; parfois aussi, tandis que le poison est encore chaud, on y jette de petits morceaux de bois de *cokarito*¹. Le curaré s'y attache et les recouvre comme d'un enduit gommeux. Quand cet enduit est sec, on renferme ces morceaux de bois dans une canne creuse fermée aux deux bouts par une peau.

Pour empoisonner une arme, lance ou flèche, on en trempe la pointe dans le toxique de façon à ce qu'elle s'en imprègne et qu'il en adhère des parcelles aux encoches. Si le curaré est trop sec, on le ramollit à la fumée ou de toute autre façon, ce qui est facile, attendu qu'il est soluble dans tout liquide.

La plus petite quantité de ce poison introduite dans les vaisseaux sanguins d'un animal de petite taille le fait périr en moins d'une minute, sans douleur apparente, sauf quelques légères convulsions au moment de la mort.

L'homme et les gros animaux résistent davantage à l'action du poison, et la blessure peut ne pas être mortelle suivant la quantité absorbée, la force du toxique et la partie du corps qui est frappée.

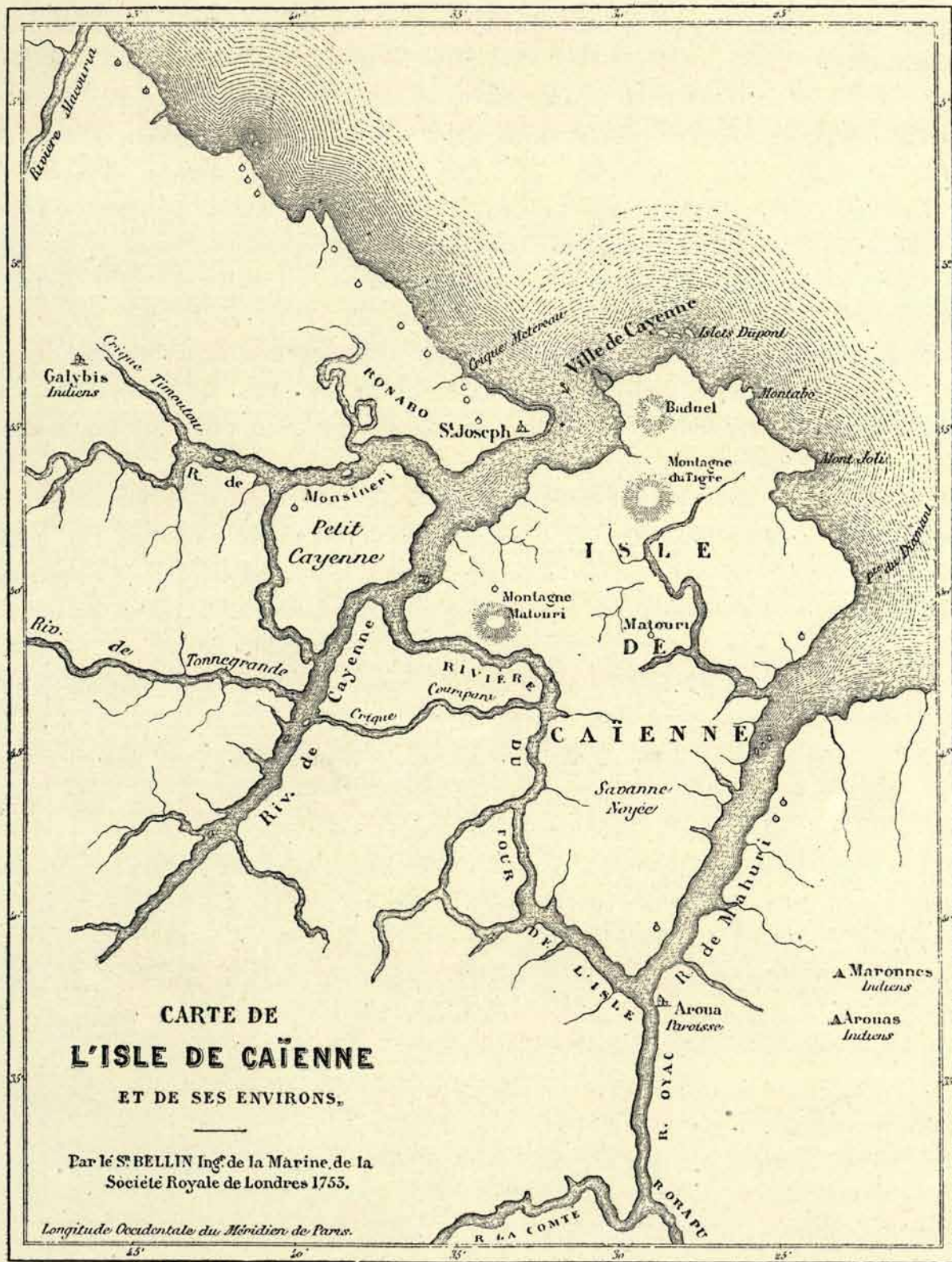
Il est démontré que l'effet se manifeste sur le système circulatoire; cependant, contrairement à l'opinion de la Condamine et de plusieurs savants américains, le physicien Fontana soutient que pris intérieurement, à certaine dose, ce poison est également mortel.

Mis sur la langue, il a une saveur extrêmement amère; quant aux vapeurs de la fumée du curaré, elles sont inoffensives, soit qu'on les flaire ou qu'on les respire.

M. de la Condamine s'était procuré des flèches empoisonnées. Il les garda trois

1. *Cokarito*, sorte de palmier.

ans avant de s'en servir, et le temps et la rouille avaient dû adoucir la puissance vénéneuse.



Cependant l'expérience fut concluante. Une poule légèrement piquée mourut au bout de sept minutes. Une autre poule, piquée à l'aile avec une flèche nouvellement

trempée dans le venin, s'assoupit au bout d'une minute; les convulsions suivirent, et malgré le sucre qu'on lui fit avaler, elle expira. Enfin une troisième poule ayant été secourue par le même antidote aussitôt après la piqûre, ne parut éprouver aucune incommodité.

Le sucre et le sel sont les contre-poisons indiqués, mais leur efficacité est fortement contestée.

Stedman raconte qu'une négresse de *Berbice* ayant été blessée légèrement par une de ces flèches, mourut à l'instant, et que l'enfant qu'elle avait à la mamelle mourut aussi pour avoir pris le sein de sa mère un moment après qu'elle eut été frappée : l'histoire peut être mise en doute.

Armée d'une aussi terrible puissance, la flèche n'a pas besoin de faire une profonde blessure. Pour tuer, il suffit qu'elle fasse couler le sang. Il suffit qu'elle se mette en contact avec le réseau veineux et artériel qui emporte rapidement le virus dans le torrent circulatoire, et il serait possible qu'une hémorrhagie abondante expulsât le principe avant son action malfaisante. La flèche la plus en usage n'a que quelques pouces de long. Elle se lance au moyen d'une sarbacane de six à sept pieds de longueur. L'extrémité de la flèche opposée à la pointe est garnie d'une touffe de coton ou de soie végétale qui remplit exactement le tube. L'arme se charge par la culasse tout comme un fusil Lefauchaux, et les Indiens expulsent le projectile à une vingtaine de pas au moyen de leur haleine, avec assez de force et d'adresse.

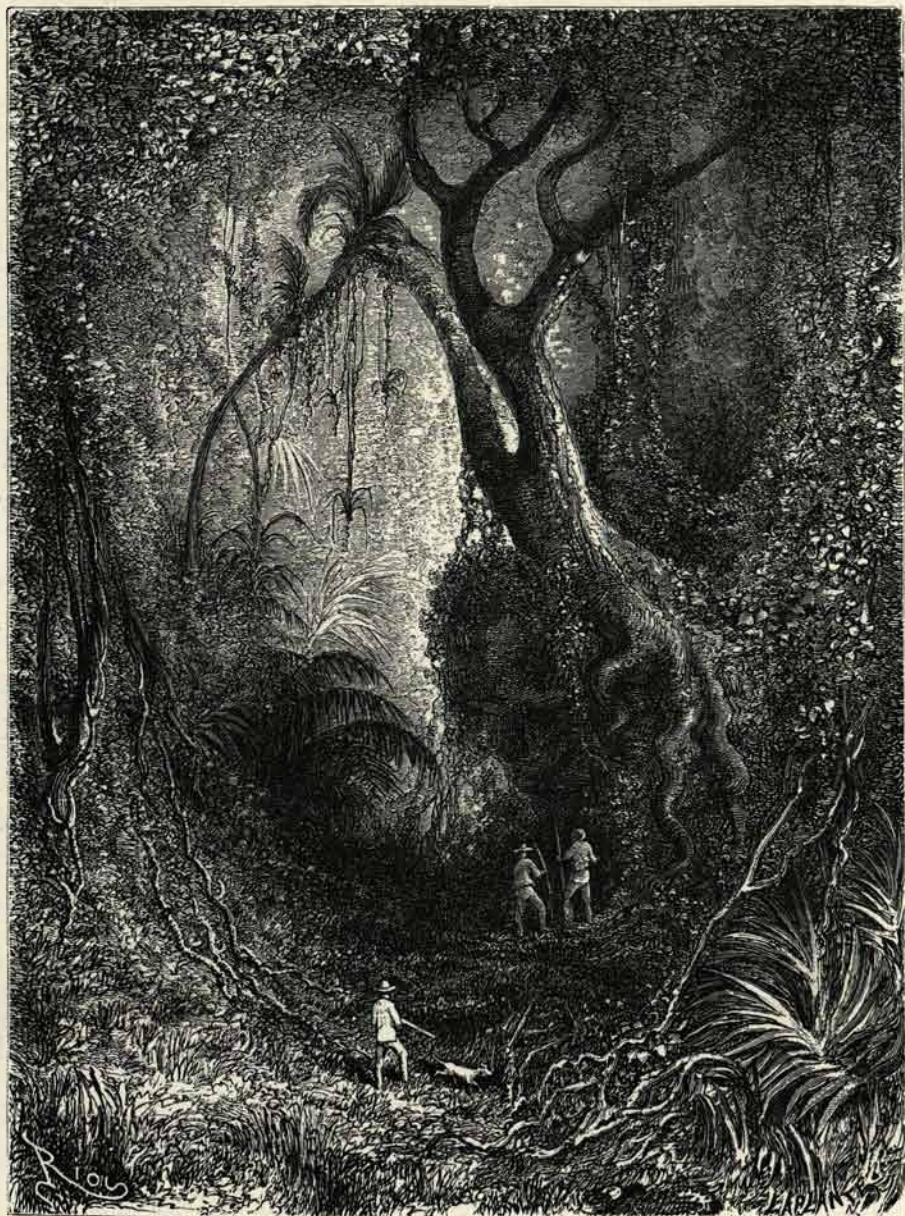
Une chose assez remarquable, c'est que lorsqu'un singe est blessé par une arme ordinaire, il se cramponne souvent aux branches et y reste quelquefois même après la mort; quand il est frappé par une flèche empoisonnée, il se laisse tomber immédiatement à terre et ne cherche pas à fuir. En tout cas, le gibier abattu au moyen d'une arme empoisonnée peut être mangé impunément, et il n'est pas d'exemple que sa chair ait été malfaisante.

Lorsque les Indiens se servent de flèches ordinaires qui ne sont munies d'aucune préparation vénéneuse, ils lancent leurs projectiles au moyen de l'arc. Les flèches ont alors trois à quatre pieds de longueur et sont armées d'une pointe d'acier ou d'un os de poisson. Cette pointe est toujours barbelée, de façon à adhérer à la blessure même quand le bois se casse, et à embarrasser le gibier dans sa fuite si le coup n'est pas mortel. Les flèches sont garnies de plumes à leur autre extrémité.

Celles qui sont destinées au poisson sont munies d'une ficelle d'une certaine longueur qui se termine par une bouée ou flotteur. Cela sert à reconnaître l'endroit où le poisson est allé mourir et à le retirer hors de l'eau. Quelques flèches, au lieu de se terminer en pointe, ont une tête arrondie de la grosseur d'une châtaigne; c'est pour étourdir, sans les blesser grièvement, les perroquets, les aras, les ouistitis et autres petits animaux que l'on désire prendre vivants.

Aujourd'hui que les armes à feu sont plus répandues, l'usage des flèches, empoisonnées ou non, est moins général, mais c'est encore le meilleur procédé pour la pêche de l'aïmara, qui est un superbe poisson d'eau courante dont la chair par-

ticipe de celle du saumon et du brochet. Perchés en sentinelles vigilantes sur les rochers des sauts ou cataractes entre lesquels l'eau se précipite en bouillonnant, immobiles comme des statues de bronze, les Indiens guettent ces poissons à leur rapide passage et les atteignent presque infailliblement.



AFFÛT A LA MANIÈRE INDIENNE.

Quelquefois l'Indien ne se donne pas la peine d'employer les armes de jet ; il répand dans les ruisseaux peu profonds de l'écorce de bois de *nekou* dont le poisson est très-friand, et qui a des propriétés narcotiques très-exaltées. Le poisson, ivre mort, flotte à la surface de l'eau, et il est facile de le prendre à la main.

Il ne faut pas croire, sur la foi de quelques voyageurs enthousiastes, que l'on trouvera des Guillaume Tell dans tous les Indiens qui portent l'arc et la flèche. Le moyen âge a offert des archers beaucoup plus habiles, et les Indiens que j'ai vus à l'œuvre n'auraient aucunement brillé dans les joutes des francs tireurs suisses, écossais, génois et autres. Quant au fusil, ils s'en servent médiocrement. Jamais un Indien ne compromet son coup : la poudre coûte cher et la balle ne se retrouve pas comme la flèche. L'Indien ne tire ni au vol ni à la course. L'élément de ses succès cynégétiques c'est la patience. En fait d'adresse, l'Européen est encore le maître du sauvage.



CASERNE DE CAYENNE. — VUE PRISE DE LA RADE.



GENDARME CABRI — FEMME ET ENFANTS DE LA CAMPAGNE.

IV

LE BRIGAND D'CHIMBO, DIT LE RONGOU. — SES CRIMES, SON ARRESTATION, SA MORT.

Le 8 janvier 1862, un mouvement inusité agitait toute la ville de Cayenne. Il n'était que six heures du matin, et la population, si paresseuse d'habitude, encombrait la place du Marché. Il s'agissait d'une exécution capitale; l'instrument de mort élevait sa funèbre charpente au milieu de la place, et, en dehors de la curiosité cruelle que ce spectacle excite en tout lieu, cette expression fatale de la justice humaine était ici saluée comme une délivrance, tant le redoutable bandit que le glaive de la loi allait frapper avait inspiré de terreur, tant ses crimes avaient provoqué de cris de vengeance.

Ce misérable, qui allait expier par sa mort une vie de forfaits, était un immigrant africain nommé D'chimbo, plus généralement connu sous le nom de *Rongou*.

Les Rongous sont une tribu de nègres qui habite la rivière du Gabon, sur la côte occidentale d'Afrique.

Lorsque les esclaves, fraîchement émancipés, se mirent en grève, l'autorité dut

prendre des mesures pour venir au secours des plantations désertées. Étant admis en principe que la race blanche est impropre aux cultures intertropicales, on dut s'adresser aux races jaune et noire. L'Inde, la Chine et le continent africain semblèrent les mines où l'on pouvait avoir ce précieux filon des travailleurs de bonne volonté.

Des premières expériences il parut ressortir : que les Chinois et les coolies indiens étaient bien chétifs ; que, susceptibles d'entretenir des exploitations de café et de cacao déjà en rapport, ils étaient bien médiocres dans les défrichements et les rudes labeurs des sucreries ; que les meilleurs bras étaient encore ceux que fournissait l'Afrique, et que de toutes les immigrations c'était celle-là qu'il fallait encourager.

Sous l'égide de la légalité, on organisa un recrutement, grâce auquel les roitelets de la Nigritie orientale et occidentale nous faisaient cession de leur excédant de sujets sous le titre d'engagés volontaires. Ces enrôlés devaient être rapatriés au bout de sept ans, s'ils en exprimaient le désir, et devaient rapporter au pays natal la moisson de vertus glanées aux champs de la civilisation.

L'arbitraire présidait bien quelquefois à ces embarquements. Le monarque, peu contrôlé dans son despotisme, ne demandait pas toujours l'agrément des gens avant de leur faire faire un voyage de long cours ; mais dans quelle entreprise humaine ne se glisse-t-il pas quelques abus ?

Toutefois, les négrophiles poussèrent de grands cris. Ils virent dans ces enrôlements la traite déguisée. L'odieux trafic apparaissait sous un autre nom. Les Anglais surtout s'animèrent d'un saint zèle.

Finalement, pour un motif ou pour un autre, qu'il ne m'appartient pas de discuter, le recrutement des nègres d'Afrique fut aboli en 1859, et l'engagement des émigrants se borne aux coolies indiens et aux Chinois.

La Guyane française s'était principalement approvisionnée de travailleurs parmi les tribus noires du Gabon, voisines de nos possessions, parmi les Orongous ou Rongous, dont les villages sont répandus entre le cap Lopez et la rivière Mexias.

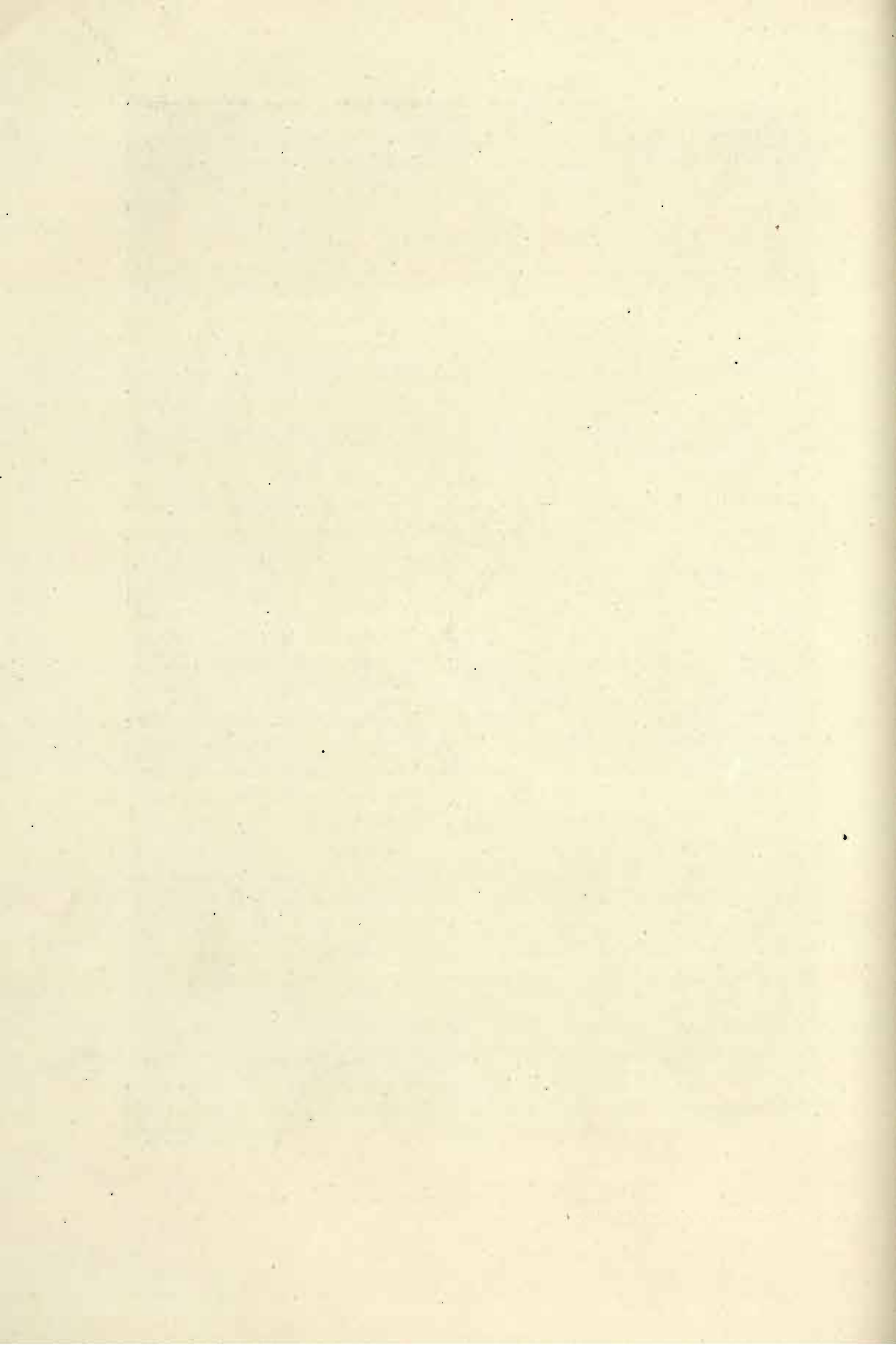
Malheureusement, les employés des bureaux de placement ne se donnaient pas la peine d'approfondir le chapitre des renseignements ; ils passaient légèrement sur les antécédents des engagés, et l'émigration a fait parfois de tristes cadeaux à nos colonies.

Témoin le scélérat dont je vais raconter la criminelle histoire. Les détails sont empruntés au rapport officiel présenté au conseil privé lors de la mise en jugement du farouche émigrant.

Arrivé à la Guyane le 26 septembre 1858, il fut employé à l'exploitation aurifère de l'Approuague, où il ne tarda pas à signaler son caractère malfaisant. Les moyens disciplinaires ayant été épuisés sans qu'on parvint à dompter cette nature rebelle, on dut faire intervenir l'action plus sévère de la justice. Traduit devant la cour impériale, chambre correctionnelle, il fut condamné, par arrêt du 10 décembre 1859, à trois mois d'emprisonnement et à cinq ans de surveillance de la haute police, pour voies de fait, vol et vagabondage.



PRISE D'EAU DE RORATA, DANS L'ÎLE DE CAYENNE.



C'est pendant la durée de cette peine que D'chimbo, étant parvenu à s'évader, se réfugia dans l'île de Cayenne, et, jetant le gant à la civilisation qui l'avait puni, lâcha la bride à ses instincts sauvages et commença une vie de meurtres, de vols et de brigandages.

Pendant dix-sept mois, D'chimbo a tenu en échec la police de Cayenne. Vivant dans les bois, à quelques centaines de mètres d'une ville de 8000 âmes, invulnérable et insaisissable, échappant à toutes les embûches, invisible pendant quelque temps, puis signalant sa présence par le meurtre et le vol, ce bandit a défié, pendant dix-sept mois, soldats, gendarmes et habitants acharnés à sa poursuite.

Le bonheur avec lequel D'chimbo se dérobaux agents de la force publique, sa présence presque simultanée sur plusieurs points de la colonie, ajoutaient quelque chose de surnaturel et de mystérieux à l'effroi bien justifié qu'il inspirait déjà. Les habitants ne se hasardaient qu'en tremblant sur les chemins : les femmes surtout, qui étaient le plus en butte à ses attentats, croyaient voir partout le terrible Rongou. On ne sortait plus qu'en nombre, et encore n'était-on pas toujours à l'abri de ses agressions ; aussi les relations de la ville et de la campagne souffraient de cet état de choses, et le marché menaçait de ne plus être approvisionné par les cultivateurs effrayés.

Pour bien expliquer l'impunité dont sembla jouir si longtemps le bandit, il suffit de se représenter ce que c'est que l'île de Cayenne. Quoique étant de beaucoup le point le plus peuplé et le mieux cultivé de toute la Guyane, l'île de Cayenne a encore bien des terrains perdus. Or, qui dit terrain perdu, dit terrain boisé, formant un fouillis d'autant plus épais que ce n'est pas le grand bois. Dans le grand bois, les arbres de haute futaie interceptent le soleil ; la végétation inférieure est gênée dans son développement ; on peut circuler entre ces troncs séculaires, sinon facilement, du moins en brisant quelques obstacles, en élaguant quelques branches, en abattant quelques lianes parasites. Dans le taillis, au contraire, les plantes s'enchevêtrent au milieu des arbres à croissance rapide des terres basses et forment autour de leurs tiges d'inextricables réseaux.

Quelques sommets offrent encore l'image de la grande végétation tropicale, et ceux qui veulent admirer dans sa fougue créatrice cette splendide nature n'ont qu'à monter jusqu'à la cascade du Rorata, qui fournit l'eau à la ville de Cayenne. Mais, autrement, c'est le taillis qui domine, le taillis épais, touffu, uniforme, impénétrable, ménageant, au tigre comme à l'homme, des embuscades choisies et des repaires assurés.

Les habitations sont éparses çà et là, comme des oasis au milieu d'un désert de feuillage. Les plantations de cannes à sucre existant encore à la Guyane se trouvent sur le canal Torcy, dans le Ouanary, dans l'Approuague ; l'île de Cayenne n'a plus que ce qu'on nomme les habitations de *Vivres*, où l'on cultive les fruits et les légumes que l'on va vendre en ville. A cette production commune à tous, le colon adjoint une culture secondaire, et jette sur le marché quelques kilos de coton, de roucou, de café et de cacao, quelques gousses de vanille, et, satisfait ou impuissant, il végète

dans sa médiocrité. La principale culture est le manioc; mais cela exige peu de travailleurs; aussi le personnel des habitations est généralement restreint, de même que l'espace défriché est peu étendu. Généralement, les petites habitations se groupent de façon à établir des services réciproques et des relations de voisinage; d'autres fois, elles sont isolées et fort distantes les unes des autres. Pour relier ces points entre eux et avec le chef-lieu, on a pratiqué dans le bocage des sentiers étroits où l'on marche à la file indienne et qui serpentent entre deux murs de feuillage. Quelques grandes routes principales étendent leurs poudreux rubans, allant du chef-lieu à *Bourda*, à *Baduel*, à *Montjoly*, à *Montabo*, à la prise d'eau de *Rorota*; mais le long de ces routes il y a peu de cases et d'habitations; de grands espaces restent isolés, déserts, sans passages de piétons et de cavaliers, et de chaque côté se trouve le bois qui ouvrant à la fuite d'impénétrables retraites, oppose à la poursuite d'infranchissables obstacles.

De plus, l'usage des armes à feu est peu répandu dans les campagnes. Quoique le gibier à poil soit très-abondant, la chasse n'est ni une occupation, ni une industrie. C'est grâce à ce détail que le Rongou a pu échapper si longtemps à la vengeance des victimes de ses déprédations, alors que sa force herculéenne le faisait sortir vainqueur des luttes corps à corps.

Donc, servi par le décor du théâtre où il joue ses tragédies sanglantes, mon brigand est devenu un être légendaire; une sorte de bête du Gévaudan, unissant la férocité de l'animal à l'astuce de l'homme, déployant dans la perpétration de ses crimes une adresse étrange, une audace persistante et une cruauté inexorable.

On le voit, mon brigand n'est pas un bandit à l'eau de rose, un bandit d'opéra-comique. Il ne porte pas le chapeau enrubanné de Fra-Diavolo, sa ceinture ne se hérise pas du classique arsenal de messieurs les gentilshommes de grande route, et vous ne trouverez en lui ni les délicatesses ni les contrastes qui se rencontrent parfois dans l'histoire des coquins célèbres: c'est un criminel tout d'une pièce.

Il est nu jusqu'à la ceinture. Son torse noir et athlétique exhibe de nombreuses cicatrices et d'étranges tatouages. Les épines de la forêt et les balles ont déchiqueté cet épiderme sombre. Il est de petite taille, son buste et ses bras sont démesurément longs, ses jambes courtes. Sa tête, petite, s'appuie sur un cou de taureau. Ses dents de devant, limées d'après la coutume de sa race, donnent à sa physionomie un cachet de férocité inouïe. Il ressemble au djina, à ce gorille colossal, dont il est le compatriote, et dont il a en partage la force redoutable et les appétits sensuels. Sa main droite est armée d'un sabre d'abatis, à lame forte, large, pesante, emmanchée dans un grossier morceau de bois. Quelquefois ce sabre est passé sans fourreau à sa ceinture, et le bandit porte sur l'épaule une énorme barre de fer et manie comme une simple baguette cette pesante massue.

Chose étrange! les bras musculeux de cet hercule africain se terminent par des mains d'enfant. Ses jambes, pareilles à des piliers, reposent sur des pieds qui feraient l'envie et l'orgueil d'une jeune fille. Ces mains s'attachent par des poignets, ces pieds par des chevilles d'une finesse extrême.

En présence de cette espèce de taureau, en face de cet emblème de la force brutale, l'homme le plus brave se sent un secret effroi; l'on comprend l'empire de l'audace et du biceps aux époques barbares, et l'on conçoit la terreur qui doit planer sur un pays, quand, doué de pareils avantages physiques, un semblable monstre déclare la guerre à la société et se livre sans frein à sa nature farouche, cynique et implacable.

Du jour où le bandit eut renoncé à la vie sociale et au travail, le vol devint sa ressource unique et forcée. Les fruits sauvages sont une médiocre nourriture, et le temps que D'chimbo avait passé chez les civilisés l'avait initié à des recherches gastronomiques plus délicates. Aussi, afin d'approvisionner son garde-manger de volaille et autres comestibles, pour exercer plus facilement sa coupable industrie, il s'était construit dans les bois des carbeta qu'il habitait successivement, les établissant de préférence dans des endroits de difficile accès, mais à proximité des chemins fréquentés et sous le vent de ces mêmes chemins, afin de mieux épier les passants, afin de les voir et de les entendre sans en être vu ni entendu lui-même. C'était généralement dans un rayon peu distant de cases et d'habitations isolées bien pourvues de vivres et de provisions; et c'était fort commode pour le malfaiteur d'aller y faire des visites diurnes ou nocturnes et de dévaliser ces demeures écartées, tout à fait à la portée de ses coups de main.

Voilà donc le sauvage Rongou installé dans ses repaires, et nous allons voir se dérouler la noire série de ses forfaits. Il me serait facile de faire du roman, je préfère ne pas broder sur ce canevas sanglant et je me borne à être l'écho fidèle de la cour d'assises.

Déjà de nombreuses déprédations avaient été commises au préjudice des habitants; des femmes avaient été attaquées, mais peu s'étaient plaintes, préférant garder le secret sur l'outrage plutôt que de divulguer leur honte; une vague inquiétude planait sur la campagne, quand un nouveau crime vint grouper sur la même tête tous les méfaits dont on ignorait les auteurs.

Le nommé *Mouendja*, immigrant rongou comme D'chimbo, mais zélé, rangé, travailleur, occupait une petite case sur l'habitation *Beauregard*. On lui avait déjà volé divers comestibles, et il était sur ses gardes. Le 21 janvier 1860, à minuit, Mouendja fut éveillé par le cri d'une poule; il entend les pas d'un voleur autour de sa case, il jette un cri d'alerte, appelle au secours, et, quoique muni d'un simple bâton, il se met à la poursuite du malfaiteur et parvient à l'atteindre.

D'chimbo, car c'était lui, fait volte-face, et, armé de son sabre d'abatis qu'il ne quittait jamais, en frappe Mouendja, le renverse baigné dans son sang, le reffrappe encore avec acharnement, et ne l'abandonne que lorsqu'il le voit sans connaissance, sans mouvement et sans vie.

Malgré l'état désespéré du blessé, dont la tête était ouverte en trois endroits et dont le corps présentait de graves lésions, on parvint toutefois à le rappeler à la vie, et il put désigner son assassin qu'il connaissait de longue date.

Neuf jours après, c'était le tour d'un autre cultivateur, *Napoléon Napo*, bon travailleur, résidant sur l'habitation *Bayer*. Cette fois D'chimbo n'est pas seul, il s'est associé un complice qui a échappé aux recherches de la justice.

Dans la nuit du 30 juin, Napo est réveillé en sursaut par le bruit d'une effraction. Deux hommes enfoncent le gaulétage¹ de sa case et apparaissent armés chacun d'un sabre. Napo saisit le sien et fait face à ses deux adversaires qui en veulent à ses sous marqués² et à sa vie.

Une lutte s'engage dans l'obscurité, lutte inégale et désespérée, dans laquelle Napo, blessé et meurtri, parvient à échapper un moment à ses assassins. Il ouvre sa porte et veut fuir; mais, atteint par les deux bandits, il est renversé et sabré sans miséricorde.

Cet attentat consommé, les deux complices retournent à la case, allument une chandelle et exécutent sans obstacle le vol dont l'idée les avait conduits là. Ils font main basse sur tout ce qui se trouve à leur convenance, hardes, linge, volailles, argent.

Moins heureux que Mouendja, Napo, qui respirait encore quand on le retrouva le lendemain baigné dans une mare de sang, succomba huit jours après. Il avait reçu seize blessures dont plusieurs étaient mortelles.

Le 21 août, une vieille négresse, nommée Eugénie Atiba, revenait de l'établissement pénitentiaire de Montjoly et suivait un sentier tracé dans le bois, quand tout à coup elle en voit sortir le Rongou qui s'avance vers elle, le sabre levé, la saisit au corps, lui défend d'élever la voix sous peine de mort et l'entraîne de force au plus épais du bois. Les cinquante ans de la pauvre femme ne la défendirent pas de l'outrage, et le bandit, repoussant avec dédain sa victime, lui prit le peu d'argent qu'elle portait dans un mouchoir, ainsi que ses petites provisions.

Cette rencontre ne fit qu'irriter les désirs charnels du sauvage. Un moyen s'offrait à lui d'avoir de plus jeunes et plus jolies femmes, c'était de mieux choisir son jour. En effet, pendant les six jours ouvrables de la semaine, les jeunes cultivatrices de l'île de Cayenne circulent peu dans le quartier; elles restent au travail sur les habitations. Mais le dimanche, de grand matin, elles se parent de leurs bijoux et de leurs habits de fête et vont entendre la messe à l'église paroissiale de *Remire*. Puis elles profitent de la journée pour faire des excursions dans les environs et visiter leurs connaissances. De plus, pour abréger le trajet, au lieu de suivre invariablement la grande route, il leur arrive souvent de s'engager au milieu des bois dans des sentiers de traverse pratiqués et connus.

Avec un peu de réflexion, D'chimbo comprit que le dimanche devait être sinon son jour unique, du moins son jour préféré pour guetter les passants, les femmes surtout. Le résultat de cette combinaison ne se fit pas attendre.

1. Les murs et cloisons des cases à nègre sont des espèces de palissades formées d'un bois nommé *bois gaulette*.
2. Le *sou marqué* est une monnaie coloniale qui vaut deux sous de France et ressemble à nos anciens décimes. On dit à Cayenne que telle personne a beaucoup de sous marqués, pour dire qu'elle est riche.

Julienne Cabassou, jeune et jolie capresse de vingt-deux ans, avait quitté sa demeure de grand matin, le dimanche 26 août, pour aller entendre la messe à Remire. Elle pensa qu'avant l'office elle avait le temps d'aller visiter une amie à un demi-kilomètre du bourg. Elle cheminait donc tranquillement le long d'un champ de balisiers, lorsque tout à coup elle sent deux mains s'appliquer par derrière sur ses épaules.

Julienne croit d'abord que c'est le badinage d'un ami, mais elle est bien vite



NÈGRESSE DE CAYENNE.

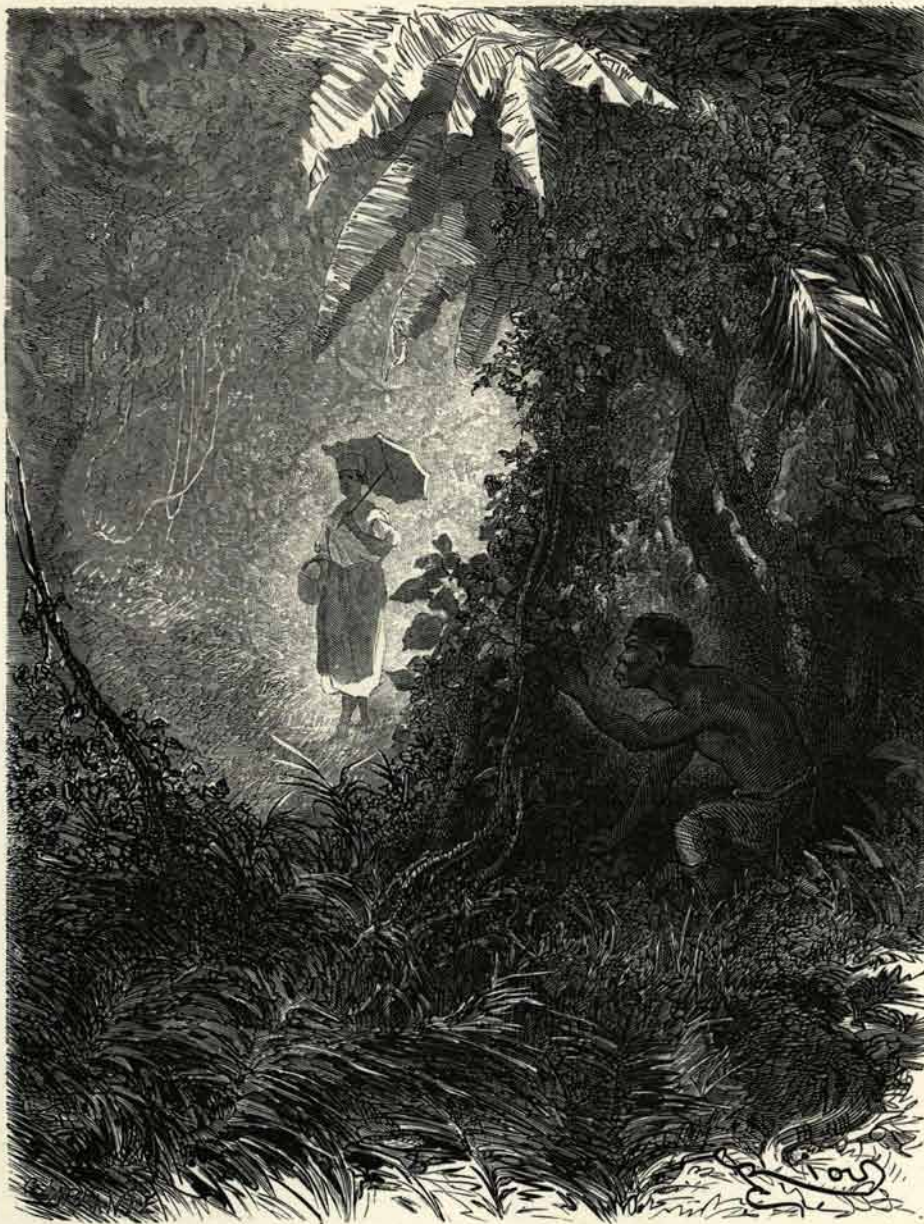
détrompée. Une odeur de bête fauve se répand autour d'elle, l'étreinte des deux mains devient plus forte et la pointe d'un sabre dépasse son épaule gauche. Julienne se retourne et pousse un cri d'épouvante. C'était le redoutable Rongou, entouré déjà d'une sinistre renommée et qu'elle devine sans le connaître.

« Marche, marche, lui dit D'chimbo, marche où je te mènerai, et surtout tais-toi, ou tu es morte. »

Et la tenant toujours saisie, il la pousse devant lui, l'entraîne dans le bois et la conduit à son carbet par divers détours. Il était alors huit heures du matin.

C'est dans ce carbet que, de huit heures du matin à cinq heures du soir, s'est passée une longue et odieuse scène, pleine d'émouvants détails dont quelques-uns sont d'une telle nature que la plume se refuse à les retracer.

Sans force contre les entreprises du monstre au pouvoir duquel elle est tombée,



LE RONGOU GUETTANT JULIENNE.

la malheureuse Julienne ne peut être sauvée que par un miracle, et le miracle ne se fit pas. La solitude l'environne, la forêt muette ne répond pas à sa voix, et la jeune captive ne peut que protester du fond du cœur contre l'outrage fait à son corps:

Satisfait de la possession d'une jeune et jolie personne, le Rongou est tout joyeux. Sa gaieté est celle du tigre; il ne peut rentrer toutes ses griffes, mais sa joie

s'épanche en un flot de paroles qui reflètent les diverses impressions de son esprit. Peut-être le misérable, vivant depuis longtemps dans l'isolement, cède-t-il à ce besoin qu'éprouve tout homme d'entendre sa propre voix et de communiquer ses pensées. Ce sauvage a puisé dans ses crimes une sorte de farouche orgueil, il est fier de son nom et de sa sinistre réputation.

D'chimbo s'exprime en langue créole, que je traduis en français pour l'intelligence du lecteur.

« Tu as dû entendre parler du Rongou, dit-il à Julienne, tu as dû entendre parler de celui qui vole, de celui qui tue, de celui qui ne craint rien, ni nègre ni blanc? eh bien, c'est lui qui est devant toi. Tu t'appelles Rosillette, dis-tu; moi, je



MULATRESSE BLANCHE DE CAYENNE.

me nomme le Rongou! et quand je te dis Rosillette, je veux que tu me répondes monsieur. Je le veux, entends-tu! »

Julienne avait emprunté ce nom de Rosillette par une sorte de délicatesse instinctive.

« Ma journée a été bonne, ajoute D'chimbo; me voilà en possession d'une jolie fille. Je ne te lâcherai pas de sitôt. Tu seras ma femme; mais comme mon boucan¹ est trop étroit pour deux, tu vas aller couper du bois pour l'élargir.

« Je n'aime pas les Français. Ils m'ont fait trop de misères. Je ne veux plus travailler ni pour eux ni pour personne; j'aime mieux ma vie libre et indépendante. Rien ne me manque d'ailleurs; vivres, cassave², poisson, volailles, j'en ai quand je

1. *Boucan*, lit fait avec des branches.

2. *Cassave*, sorte de galette faite avec la farine provenant du manioc.

veux; les cases voisines sont à moi, j'y vais la nuit et j'en rapporte de quoi me nourrir. Quant aux femmes, je n'en manquerai pas non plus; tu en es la preuve. J'arrêterai toutes celles qui me plairont. Mais toutes celles qui me résisteront, je les tuerai; car, vois-tu, il n'a pas peur de tuer, le Rongou! Tiens, tu vois cette casaque, ce chapeau, ce sabre? eh bien! ce sont ceux d'un vieux nègre nommé Napo, que j'ai tué une nuit que j'étais allé pour le voler. »

Là-dessus, s'emparant d'un couteau à longue lame et le tenant levé sur Julienne, il ajouta :

« Veux-tu juger par toi-même si j'ai peur de tuer? tu peux en faire l'épreuve de suite. Allons, voyons si tu es une femme de courage, voilà du monde qui passe sur la route, essaye de crier et c'est fait de ta vie. »

On se représente les folles terreurs de Julienne pendant ces démonstrations menaçantes auxquelles le regard cruel, implacable du monstre donnait un cachet de terrible vérité.

« Il y en a d'autres que je tuerai, ce sont ceux qui m'ont fait mettre à la geôle. Je leur ferai leur affaire tôt ou tard, car ils ont beau me poursuivre, me cerner avec leur police, leurs gendarmes, leurs noirs, ils ne me prendront jamais. Ils peuvent me porter des coups de sabre, me tirer des coups de fusil, tout cela ne me fait rien. Le fer et les balles m'atteignent sans me faire de mal. D'ailleurs j'ai d'autres ressources pour leur échapper. Je sais me rendre invisible; je sais prendre diverses formes; je puis, quand je veux, me changer en serpent, en arbre, en ruisseau. »

Cependant le Rongou vaquait aux divers soins de son ménage et forçait sa prisonnière à l'aider dans ses préparatifs de cuisine, lui montrant avec une vanité farouche les fruits de ses vols nombreux et semblant vouloir subjuguier Julienne par l'exhibition de son butin.

« Tu le vois, lui dit-il, la femme du Rongou sera heureuse; le Rongou est riche, il a d'autres carbets encore mieux garnis que celui-ci. »

Ayant besoin d'eau pour le dîner, il sort un instant pour aller en puiser à une source voisine et laisse sa captive seule.

A peine a-t-il disparu à travers les arbres que celle-ci s'élançait vivement hors de l'ancre de la bête fauve et s'enfuit à toutes jambes. Mais elle entend bientôt derrière elle les pas de son persécuteur; en quelques bonds le tigre ressaisit sa proie, pousse un cri de fureur indicible, renverse Julienne sur le sol, et cherchant à son côté une arme absente : « Tu es bien heureuse que j'aie oublié mon sabre, lui dit-il, sans cela je t'en aurais transpercée. »

Puis il ramena sa victime au carbet; mais maintenant il la surveille davantage, il craint une nouvelle tentative de fuite.

Dans les intervalles de ses lubriques désirs et de ses jactances cruelles, entre ses cyniques élans et ses menaces de mort, sa nature sauvage se répand en impressions naïves et en puérités. S'il a les passions de la bête il a les étonnements et les admirations de l'enfant.

« Voyons, dit-il à Julienne, ce que tu m'as apporté. Ton parasol est en très-bon état, aussi je le garde; quant au mien, qui ne vaut rien, j'en ferai des *pipis*¹, soit pour protéger mes carbets, soit pour planter autour des cases que je vais dévaliser. De cette façon le propriétaire sort de sa case pour courir après moi, il s'enfonce mes pipis dans les pieds et ne peut me poursuivre. »

Et le sauvage de rire de sa ruse diabolique, tout fier de sa science en fortification passagère.

« Qu'est-ce qu'il y a dans ce mouchoir? ah! c'est une pièce d'argent! elle est toute neuve, ma foi. Comme elle brille! comme elle est belle, comme c'est plus joli que les vilains sous marqués de ces vilains nègres de Cayenne! »

Et le Rongou va serrer cette pièce d'un franc, après l'avoir plusieurs fois embrassée avec une joie puérile.

« Tu as là de jolies boucles d'oreilles, je crois qu'elles m'iraient bien. Je te déclare donc qu'elles sont à moi et je veux que tu me les ajustes. »

Il n'y avait pas à balancer. Julienne détacha ses deux boucles, dites *impératrice*, et les passa aux oreilles du Rongou, qui parut ravi de ce nouvel ornement.

La journée s'écoula ainsi, journée terrible pour la captive, journée dont les heures lui parurent des siècles et qu'elle crut souvent la dernière de sa vie. Le Rongou faisait seul les frais de la conversation, Julienne n'y répondait que par monosyllabes; mais craignant d'irriter son farouche geôlier, la prisonnière semblait résignée à son sort.

Le Rongou sort un moment du carbet et regarde le soleil :

« Il est quatre heures et demie, dit-il, viens avec moi, nous allons couper du bois pour élargir notre boucan.

— Je suis épuisée, dit Julienne, et mes forces sont à bout.

— Eh bien! répliqua D'chimbo, j'irai seul; mais auparavant je veux prendre mes précautions contre toi et faire en sorte que tu ne puisses ni bouger, ni crier. »

Là-dessus, s'emparant d'un paquet de cordes, il se met à lier et à garrotter Julienne par les pieds, les mains et les bras. Il lui met un bâillon dans la bouche, et rassuré par ce luxe de précautions, il quitte le carbet pour s'engager dans le bois, marchant toutefois à pas lents et regardant de temps à autre derrière lui pour s'assurer que Julienne est toujours là.

Il a disparu; la malheureuse femme n'aperçoit plus son bourreau. Elle réfléchit qu'il lui faut un certain temps pour choisir et couper ses rameaux, qu'elle a par conséquent un quart d'heure devant elle. Sa résolution est prise. Elle va tenter un suprême effort pour sortir de ce repaire, pour conquérir la liberté et la vie. Elle sait que si elle est reprise elle sera impitoyablement immolée; mais aussi est-ce vivre

1. *Pipis*, morceaux de bois pointus, sortes de chevaux de frise avec lesquels les nègres défendent leurs villages.

que de rester au fond d'un bois en la puissance d'un sauvage féroce ayant toujours la luxure au cœur, la menace à la bouche et le poignard à la main ?

Après des efforts inouis, elle parvient à élargir l'entrave qui lui unit les pieds. Elle se lève, sort du carbet, marchant à peine, trébuchant à chaque pas et recommandant son âme à Dieu; elle s'engage au hasard dans un des sentiers de la forêt....

Aucune plume ne peut rendre les transes mortelles de Julienne pendant cette fuite que ses liens rendent si lente et si pénible. Le moindre bruit la fait tressaillir; la branche qui craque au moindre souffle du vent, l'oiseau qui s'envole effrayé, l'agouti timide qui disparaît sous la teuillée, tout est pour elle l'écho des pas de son ennemi.

Cependant la Providence semble la guider par la main dans ce dédale de la forêt. Le chemin qu'elle a suivi au hasard la conduit hors du bois; son persécuteur a sans doute perdu ses traces, elle parvient sans encombre aux limites de l'habitation *Pacaud*; elle aperçoit du monde, elle est sauvée!

Deux vieux cultivateurs, étonnés à la vue de cette femme couverte de liens, courent à elle, la débarrassent de son bâillon et la conduisent au régisseur du domaine, où on la délie et où l'on apprend de sa bouche son émouvante histoire.

Immédiatement on s'arme, et, sous la conduite de Julienne, on se rend au carbet du Rongou. Mais la tanière était vide, la bête féroce l'avait quittée. Après avoir vainement poursuivi la fugitive, pensant qu'il allait être traqué à son tour, D'chimbo avait pris la fuite, emportant avec lui ses objets et ustensiles portatifs et ne laissant sur les lieux que son bagage encombrant.

Les terribles émotions physiques et morales qu'avait subies la pauvre Julienne pendant sa séquestration avaient frappé d'une manière sensible l'esprit de cette infortunée. Dès le lendemain, sa raison l'avait abandonnée; elle était folle. L'image du brigand était constamment devant ses yeux; elle poussait des cris de terreur et cherchait vainement à chasser cette terrible vision qui l'obsédait toujours. Malgré les bons soins dont elle était entourée, on avait tout lieu de craindre que cette perturbation morale ne fût sans remède, lorsqu'une grande commotion physique la sauva.

Quelques mois après cette fatale journée, Julienne mit au monde un enfant si contrefait, si difforme, que la mort de ce petit monstre fut un véritable bonheur.

L'évasion de Julienne avait exaspéré les passions sauvages du Rongou. Désormais il se promet d'être sans pitié, et trois jours à peine s'étaient écoulés depuis l'attentat que nous venons de raconter, quand un nouveau crime vint répandre dans le pays l'épouvante et l'indignation. Cette fois D'chimbo n'a pas attendu le dimanche. Il est pressé de prendre sa revanche.

Le mercredi 29 août, sur les limites de l'habitation le *grand Beauregard* et celle des *Trois-Amis*, on trouve trois cadavres gisant sur le sol dans une mare de sang. C'est une mère avec ses deux enfants, Marceline Victor, négresse de l'habitation *Loyola*, la petite Eugénie, âgée de quatre ans, et le petit Joseph, âgé de dix mois.

Marceline, sabrée au visage, porte à la face trois énormes plaies qui ont dû déterminer une mort immédiate. Le sabre n'a point frappé la petite Eugénie. Le meurtrier lui a fracassé la tête sur un rocher. La mutilation est si complète, si affreuse, que la figure de la petite fille a perdu toute forme humaine. Quant à l'enfant à la mamelle, bien que gravement blessé lui-même, il respirait encore à l'arrivée de la gendarmerie et continuait à teter le sein de sa mère. Une femme le prit et l'emporta dans sa case afin de le secourir : mais il n'était plus temps. Indépendamment du coup de sabre qui l'avait atteint à la tête, son dos était à moitié dévoré par les fourmis manioc. Il mourut le jour même.

Marceline avait quitté sa case avec ses enfants vers sept heures du matin. Elle était munie d'un parasol tout neuf, reconnaissable à un signe particulier. Ce parasol ne se retrouva pas ; mais non loin du lieu de ce triple homicide, dans un carbet abondamment pourvu de cannes à sucre, la justice saisit le parasol de Julienne que le meurtrier avait vraisemblablement échangé contre celui de Marceline.

Le soir de ce jour, par un beau clair de lune, D'chimbo fut reconnu au moment où il allait commettre quelque déprédation nocturne sur l'habitation *des Allées*. Poursuivi et serré de près, afin d'alléger sa course, il se décida à abandonner une pagaye et un parasol dont il était porteur. Le parasol était celui de Marceline, reconnu par la sœur de la victime. La pagaye était attachée avec un morceau du camiza de la malheureuse femme. Dieu semblait accumuler les preuves pour faire connaître d'une manière flagrante et irrécusable l'auteur de cette série de forfaits.

La présence du Rongou sur cette partie de la colonie, la pagaye dont il était porteur, annonçaient clairement ses intentions. Il comprenait qu'il allait être traqué comme une bête fauve et que l'île de Cayenne était pleine de dangers pour lui. Il voulait donc franchir le Mahury et aller poursuivre ses brigandages dans un nouveau terrain plus éloigné du chef-lieu et des agents de la force publique.

Il dut renoncer à ce projet et rentra dans les bois de l'île de Cayenne, où, pendant trois mois environ, on n'entendit plus parler de lui.

Vivement stimulée par l'autorité supérieure, la police déployait la plus grande activité pour la capture du malfaiteur ; mais il déjouait toutes les recherches. Sa tête avait été mise à prix, on le voulait mort ou vif ; il importait à la sûreté publique de détruire d'une façon ou d'une autre cet animal féroce ; mais cette mesure amena de fatales méprises et l'on fut obligé de la rapporter, car tandis que le bandit semblait invulnérable, plusieurs innocents payèrent de leur vie le tort de rôder la nuit et d'avoir la peau noire comme le Rongou.

Toutefois, instruit de toutes les poursuites dont il était l'objet, le rusé sauvage comprit qu'il devait se reposer dans la route du crime, et, comme je l'ai dit, il demeura tranquille pendant quelques mois, se rendit invisible, couchant rarement deux fois au même lieu et dissimulant ses traces avec une infernale adresse.

Au bout de trois mois il se lasse pourtant de ce repos forcé et reprend son rôle de brigand. C'est aux femmes qu'il en veut toujours et le dimanche est son jour préféré.

Le dimanche 25 novembre 1860, trois cultivatrices de l'habitation *Beauséjour* cheminaient dans un sentier, lorsqu'elles voient apparaître le Rongou, armé d'un long bâton, d'un sabre et d'un coutelas. Le nommé Auguste Lorrain, qui accompagnait les trois femmes, barre résolument le passage à D'chimbo qui le frappe à la tête d'un violent coup de bâton dont son chapeau amortit un peu le choc. Mais, encouragées par l'exemple de leur défenseur, les trois femmes déposent leurs paniers, ramassent des pierres, appellent au secours et intimident le Rongou par leur attitude résolue.

D'chimbo recule à petits pas et rentre dans le bois; puis tout à coup il s'élançe, saisit le pagara¹ d'une des femmes, et s'enfuit avec son butin en répétant avec dérision les cris : « Au secours ! » proférés par les trois femmes. Ce pagara renfermait quelque menue monnaie et du linge.

Le dimanche 30 décembre, trois négresses rencontrent également le féroce Rongou. C'est la femme Rose, âgée de cinquante ans, Ursule, sa sœur, âgée de quarante-cinq ans, et la jeune Flore, fille de cette dernière, âgée de dix-sept ans.

Ces trois femmes avaient chacune leur petit panier garni de provisions, des cassaves, des bouteilles de sirop, du maïs, du linge. Il était une heure de l'après-midi, elles retournaient à leur demeure, et pour abréger, elles avaient pris à travers bois. Elles marchaient à la file indienne, quand la jeune Flore, qui se trouvait en avant, retourne la tête et aperçoit un homme qui, armé d'une barre de fer, s'avance à la course vers elles.

« Nous sommes perdues, s'écrie-t-elle, voilà le Rongou ! »

A peine a-t-elle jeté ce cri d'alarme, que la tante Rose, qui marchait la dernière, n'a que le temps de voir le Rongou et reçoit aussitôt à la tête un énorme coup de la barre de fer qui fait jaillir des flots de sang et la renverse sans connaissance sur le sol.

Ursule veut défendre sa sœur, elle en est empêchée par Flore, et toutes deux, jetant leurs paniers à terre, s'enfuient à toutes jambes, persuadées d'ailleurs que la pauvre Rose a reçu le coup de la mort.

La terreur leur donna des ailes et leur sauva sans doute la vie, car probablement Ursule eût été assassinée, et Flore, jeune et jolie comme Julienne Cabassou, eût partagé le sort de cette infortunée.

D'chimbo ne les poursuivit qu'un instant et disparut après avoir fait main basse sur les paniers abandonnés.

Quant à Rose, recueillie quelques moments après, elle reçut les soins les plus pressés. La blessure était effroyable et ce fut un vrai miracle si elle ne succomba pas à une telle lésion du crâne, accompagnée d'une perte notable de substance cérébrale; au bout de deux mois, elle était hors de danger.

1. *Pagara*, c'est une espèce de panier très-employé à la Guyane dans toutes les classes de la société. Il sert de malle, de valise, d'armoire. Le tissu est double, et entre les deux enveloppes on met des feuilles de latanier qui le rendent imperméable.

A partir de cette époque, le Rongou, serré de près, passe sa vie à fuir et parvient longtemps encore à braver la société, la justice et les lois. Certes, une impunité aussi prolongée ne fait pas honneur à l'habileté et à la vigueur de la police coloniale, pas plus qu'au talent des Indiens chercheurs de piste, mis à sa poursuite. Un *Rastreador* des rives de la Plata eût promptement mené les agents de la justice jusqu'au gîte du criminel, et ce fut un hasard qui amena seul la capture du redoutable bandit et débarrassa la colonie du fléau qui la désolait.

Le 6 juin 1861, à deux heures et demie du matin, deux noirs, Tranquille et Anguilay, tous deux employés sur l'habitation *la Folie*, virent un homme s'introduire dans la cuisine, où il cherchait à s'emparer d'un tison ardent.

Se voyant découvert, cet homme chercha à s'enfuir; mais le nègre Tranquille, pensant qu'il avait affaire à un malfaiteur, peut-être au Rongou lui-même, lui tira un coup de fusil à plomb, qui, sans le renverser, l'arrêta cependant dans sa course.

D'chimbo fait volte-face, et, le sabre à la main, s'avance vers Tranquille, dans la résolution de le tuer. Anguilay vient au secours de son camarade, et D'chimbo, frappé d'un coup de crosse à la tête, d'un coup de sabre au bras, saisi au corps par deux hommes robustes et résolu, malgré sa force peu commune, malgré sa résistance désespérée, se vit enfin renversé et chargé de liens.

Alors il chercha à séduire ses vainqueurs en leur promettant de leur faire partager un trésor enfoui dans le bois et composé de pépites d'or qu'il avait dérobées aux mines de l'Approuague. Les deux noirs demeurèrent insensibles à cette rançon plus ou moins réelle qu'offrait le prisonnier et le conduisirent devant le commissaire du quartier. En présence de ce magistrat, le bandit se nomma avec un farouche orgueil, et déclara qu'il était le Rongou.

La nouvelle de cette importante capture circula avec la rapidité de l'éclair et répandit partout l'allégresse. C'était à qui féliciterait les deux braves dont l'énergie rendait au pays la confiance et le repos. Tranquille et Anguilay avaient bien mérité de la colonie, et les remerciements publics qui leur furent décernés, ainsi que la gratification de mille francs donnée à chacun d'eux, furent une juste récompense du service immense qu'ils avaient rendu à la société.

Une foule immense assistait à l'entrée du Rongou en ville; on voulait voir le célèbre malfaiteur, on voulait s'assurer que c'était bien le Rongou, cet égorgeur de femmes et d'enfants, cet ogre altéré de sang, ce démon caché sous une forme humaine. On craignait que le peuple ne se fît justice lui-même, n'arrachât le prisonnier des mains des gendarmes et ne le mît en pièces.

Il n'en fut rien. Sauf quelques cris, quelques imprécations, quelques injures, la foule, respectueuse envers la loi, confiante dans la justice, contint l'explosion de la colère que l'on sentait bouillonner en elle.

Le procès du Rongou fut mené avec toute l'activité possible. Mais le nombre des témoins était considérable, les chefs d'accusation nombreux, et l'instruction criminelle fut longue. Enfin la cause parut devant les assises de Cayenne.

D'chimbo, impassible et dédaigneux, ne nia aucun des crimes qui lui étaient imputés et ne démentit les témoins que dans des détails insignifiants. Sa confrontation avec quelques-unes de ses victimes, entre autres avec Julienne Cabassou¹, fut émouvante. A la vue du misérable, un frisson sembla passer dans le corps de la jeune femme, et cette sensation gagna l'auditoire tout entier. Mais la déposition de Julienne fut faite avec dignité, sans récrimination et sans haine.

Interrogé sur le triple assassinat commis sur Marceline et sur ses enfants, D'chimbo dit qu'il a voulu l'entraîner dans le bois pour lui prendre quelques comestibles qu'elle portait dans son mouchoir : excuse inadmissible, car il pouvait les lui prendre sur la route. Que la mère et la petite fille s'obstinant à crier, il les a frappées pour les faire taire, et qu'il a fini par les tuer, la mère à coups de sabre, la petite fille en lui cognant la tête sur une roche. Quant à l'enfant à la mamelle, il n'a été frappé que des coups portés à la mère.

La défense d'un pareil scélérat était difficile. L'avocat dut se retrancher habilement derrière la nature sauvage du Rongou, ses instincts de brute que la civilisation n'avait pas épurés, la loi naturelle à laquelle il obéissait sans se rendre un compte exact du crime et de la vertu, de la propriété et du vol. Une simple question du président fit tomber cette adroite argumentation.

« Dans votre tribu, dit-il à l'accusé, l'homme qui tue, que lui fait-on ? »

— On le tue, » répondit franchement D'chimbo.

Il prononçait là sa propre condamnation.

Effectivement, le Rongou fut condamné à mort, son pourvoi fut rejeté ; le conseil privé déclara qu'il n'y avait pas lieu de recourir à la clémence de l'Empereur, et le coupable dut se préparer à mourir.

Le digne prêtre qui le visitait dans sa prison prétend qu'un rayon de repentir illumina ce cœur farouche. J'en doute. Quoi qu'il en soit, venu à pied au lieu du supplice, le Rongou a monté d'un pas ferme les degrés de l'échafaud et a déployé la plus suprême indifférence devant les apprêts de l'exécution. Peut-être s'attendait-il à mourir par la hache ou le glaive, et la vue de cette machine étrange ne disait rien à son esprit. Il regardait avec étonnement

.... ce créneau sanglant, étrange, redouté,
Par où l'âme se penche et voit l'éternité.

VICTOR HUGO.

Enfin un signal se fit entendre et la justice des hommes fut satisfaite.

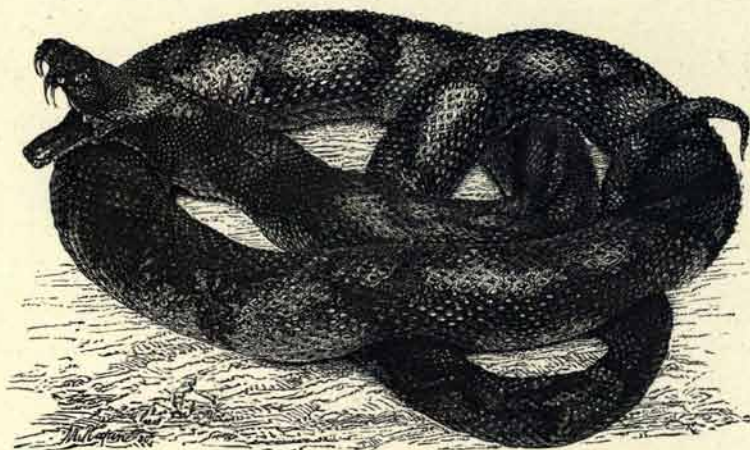
En face de l'échafaud, on avait fait mettre en rang toute la tribu des immigrants rongous. C'était une faute, car les crimes de D'chimbo lui étaient propres, ce

1. Le rapt dont Julienne fut victime et les autres crimes du Rongou forment le sujet d'une nouvelle publiée en août 1866, dans le journal *l'Événement*, et qui a pour titre : *l'Amour d'un monstre*.

n'étaient pas les crimes d'une race, et le nommé Anguilay qui arrêta le bandit au risque de sa vie était lui-même un Rongou.

Quant à la foule, elle fut muette et calme et ne troubla la solennité terrible de cet acte de justice par aucun cri, par aucune manifestation scandaleuse.

Le nom du Rongou restera toujours à la Guyane comme un sinistre épouvantail. Amplifiée par l'imagination populaire, son histoire sera le sujet de terribles récits, et plus d'une femme attardée dans les bois qui furent le théâtre de ses crimes hâtera instinctivement sa marche de peur de voir apparaître à ses yeux le sinistre fantôme.



LE SERPENT GRAGE, OU TRIGONOCÉPHALE DE CAYENNE.



PÉNITENCIER FLOTTANT.

V

LA TRANSPORTATION. — LE MARONI ET SES BORDS.

UN REPRIS DE JUSTICE-POÈTE.

Un des principaux services des bâtiments de la station navale de la Guyane, c'est de faire le courrier bi-mensuel, c'est-à-dire de porter le paquet de la poste à Georges-Town en la rivière de Démérara, chef-lieu de la Guyane anglaise, et d'en rapporter les lettres venant d'Europe par la voie des paquebots anglais de Southampton.

Quelquefois, au lieu d'aller jusqu'à Démérara, les navires s'arrêtent à la

rivière de Surinam, à Paramaribo, chef-lieu de la Guyane hollandaise, et le service postal hollandais nous sert d'intermédiaire¹.

Outre la mission de porter la correspondance, nous sommes également chargés d'approvisionner de vivres les pénitenciers situés sous le vent et au vent de Cayenne, et d'y conduire les passagers civils, auxquels l'absence de routes par terre interdit toute autre voie de communication.

Le but de S. M. l'Empereur, en décrétant la transportation à la Guyane, était multiple. Il ne s'agissait pas seulement de débarrasser la France d'hôtes incommodés et dangereux, il fallait encore utiliser cet élément dans l'intérêt de la colonisation, et finalement chercher à moraliser des hommes peut-être momentanément égarés, et poursuivre cette pensée humanitaire en les intéressant au travail agricole par la propriété, en les rattachant à la société par les liens de la famille.

Lorsque les premiers convois arrivèrent à la Guyane, l'exécution de la grande et noble pensée du chef de l'État se perdait encore dans les tâtonnements et les essais. L'étude sur la question en elle-même était à peine ébauchée, le coup d'œil sur le pays, imparfait encore. La transportation était-elle possible en elle-même? La Guyane était-elle propre à ce but? Il y avait là bien des oppositions et bien des doutes.

Les premières années s'étaient passées à créer des bagnes; mais la vraie question n'avait pas été abordée sérieusement.

La diversité qui existait entre les transportés eux-mêmes avait obligé de les classer en différentes catégories et de les séparer les uns des autres, en les laissant cependant soumis à une discipline et à des lois uniformes pour tous.

Il y avait les forçats proprement dits, abstraction faite de la durée de leur peine.

Il y avait les repris de justice, c'est-à-dire ceux qui ayant subi en France plusieurs condamnations en cour correctionnelle, soumis à la surveillance de la haute police, avaient rompu leur ban et qui, devenant pour la société une charge ou une inquiétude, étaient envoyés à la Guyane, pour un certain laps de temps, sur un simple arrêté du ministre de l'intérieur.

Il y avait aussi les déportés politiques que l'on ne pouvait mêler avec les autres transportés.

Plus tard, la loi qui décréta la résidence temporaire ou éternelle après la peine finie, pour les forçats de la première catégorie, donna encore naissance à des libérés de trois classes, dont les deux premières suscitent de grandes difficultés à l'administration.

1° Condamnés sous l'ancienne loi, pouvant retourner en France quand leur peine est finie.

2° Condamnés sous la nouvelle loi à une peine de moins de huit ans, astreints à

1. Aujourd'hui ce service est modifié. Les paquebots transatlantiques de la Compagnie Péreire ont des annexes qui font le service postal entre les Antilles et Cayenne.

une résidence égale au temps de leur condamnation et pouvant ensuite retourner en France.

3^o Condamnés à une peine au-dessus de huit ans et astreints à une résidence éternelle.

Pour ceux-là, la position était plus simple et mieux tranchée. C'étaient là les vrais colons de la Guyane. Quoiqu'il semble en ressortir un singulier principe; c'est que la souche véritable de cette société future doit se recruter dans les criminels complets. C'est un des mauvais côtés de la question; mais cette question est tellement hérissée de difficultés qu'elle peut sortir des sentiers de la logique pour arriver au but, quelque étrange et tortueux que paraisse le chemin qu'elle parcourt.

Ces nombreuses classes de transportés avaient donc obligé à multiplier les pénitenciers; et ces divers établissements, fort espacés et indépendants les uns des autres, nécessitent un personnel libre considérable et des mutations constantes.

L'effectif actuel de la transportation à la Guyane, en y comprenant les repris de justice et les libérés astreints à la résidence, est de sept à huit mille. Les envois annuels de France ne font guère que remplacer les vides que les évasions, les libérations et la mortalité opèrent dans les rangs des condamnés. C'est un mouvement de cinq à six cents individus par an.

En dehors de tous ces établissements disséminés, il fallait faire choix d'un lieu susceptible d'extension indéfinie, afin d'y fonder la colonie pénitentiaire agricole, but principal de l'œuvre et dont les autres points devaient fournir les éléments.

Il paraissait facile, d'après la nature des lieux et le faible chiffre de la population, de diviser la Guyane en deux parties distinctes : la terre des gens libres et la terre de la transportation. Mais l'embarras était de savoir quel était le point le plus convenable à l'établissement de la transportation, car il y avait à choisir entre le pays que l'île de Cayenne laissait au nord et celui qu'elle laissait au sud.

L'émancipation, en ruinant les habitations, avait rassemblé dans l'île de Cayenne et dans ses environs à peu près toute la population du pays. Le nord et le sud étaient donc également désertés, également vacants. Chacune des deux régions avait également son cours d'eau, son grand fleuve, le Maroni et l'Oyapock. Toute la question était de savoir s'il valait mieux se rapprocher du Brésil que de se fixer près de la Guyane hollandaise, si les rives de l'Oyapock présentaient plus de chances de succès que celles du Maroni. La question ayant été résolue en faveur du Maroni, il y avait encore à choisir entre deux systèmes. On pouvait marcher de Cayenne sur le Maroni ou bien du Maroni sur Cayenne; prendre Kourou pour point de départ, ou placer dans le Maroni même le berceau de la société future.

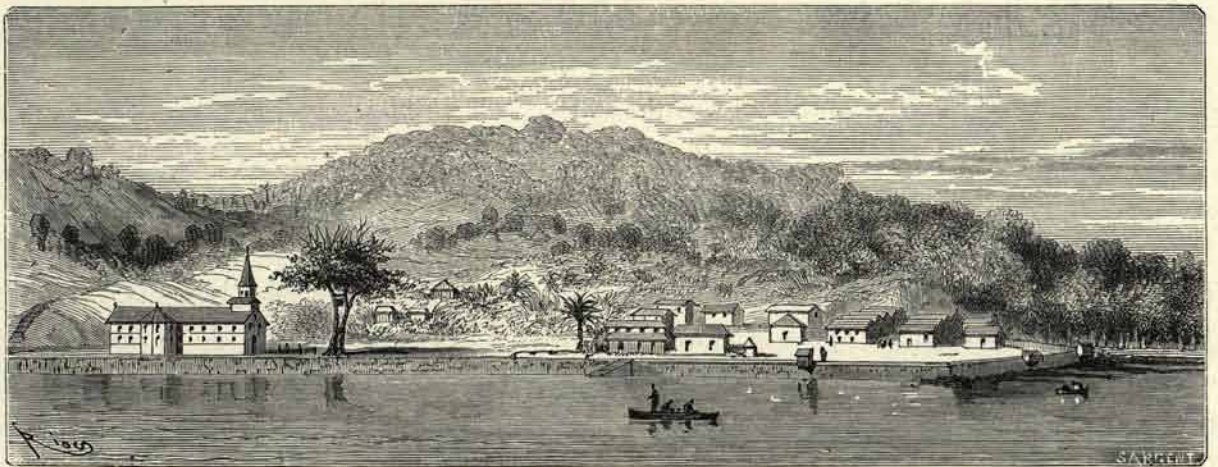
L'abolition de l'esclavage, en 1848, avait enlevé les bras aux habitations, mais en 1852 ces habitants étaient encore debout avec leurs dépendances et servitudes. A partir de Kourou, de puissants éléments de colonisation subsistaient encore; les troupeaux épars dans les campagnes s'élevaient à douze ou quatorze mille têtes, soit en gros soit en menu bétail; les logements étaient tout bâtis. Le gouvernement pouvait

done se faire acquéreur à bon marché de ces maisons et de ces terrains abandonnés et y établir le centre de la colonisation par les condamnés.

Mais, d'une part, le gouvernement ne voulait pas acheter, et, de l'autre, ces noms sinistres de Kourou, de Conanama et de Sinnamary rappelaient de douloureux souvenirs et retentissaient encore comme un glas funèbre dans l'esprit de la métropole. Cette idée fut donc rejetée.

Il y avait bien, en dehors des deux extrémités de la Guyane et dans l'intérieur du pays, des plateaux élevés et des cours d'eau de moindre importance. On tâta le terrain, on fit des essais, mais les difficultés des communications et l'insalubrité de la contrée firent abandonner ces établissements dès leur enfance ou après quelques années d'une malheureuse existence.

Finalement, dans cette lutte entre les deux grands fleuves, c'est le Maroni qui a



PÉNITENCIER DE L'ÎLET LA MÈRE.

obtenu l'avantage, et cette préférence semble dès aujourd'hui justifiée. C'est donc sur les bords du Maroni que vont se traiter, désormais, les deux grandes questions de la résurrection de l'agriculture coloniale au moyen de travailleurs blancs, et de la moralisation des transportés par le travail. Tout l'avenir de la Guyane est là.

Je ne veux pas écrire l'histoire successive et détaillée des divers établissements pénitentiaires de la colonie; je me bornerai simplement à dire le nom et la spécialité de chacun d'eux.

Et, d'abord, mentionnons les trois îles du Salut, dont j'ai déjà parlé, les îles du Salut, qui sont le lieu d'arrivée des convois et servent en même temps de dépôt principal d'où les transportés sont, suivant leurs aptitudes, dirigés vers les autres points de la colonie. L'île du Diable, réservée aux déportés politiques, est actuellement sans emploi. Les trois îles sont réunies sous l'autorité d'un capitaine d'infanterie de marine qui a également sous sa direction le pénitencier établi dans la rivière de Kourou, dont les hommes sont

employés à des essais agricoles. Quelques transportés sont également détachés pour la surveillance des ménageries ¹ de *Passoura*, d'*Iracoubo* et d'*Organabo*.

A Cayenne sont établis trois pénitenciers flottants, *la Chimère*, *le Grondeur* et *la Proserpine*, vieux navires de guerre hors de service, dont le personnel est employé aux corvées du port et de la rade, au chargement et au déchargement des navires frétés pour l'État, au nettoyage et à l'entretien des rues et des routes, aux ateliers du génie et des ponts et chaussées. Tous les condamnés vont à l'ouvrage à terre chaque



ÉTABLISSEMENT DE BOURDA POUR LES FORÇATS LIBÉRÉS.

matin, reviennent dîner à bord à midi, retournent au travail après ce repas, et reviennent coucher à bord de leurs pontons respectifs.

L'*îlet la Mère* sert de résidence aux vieillards, aux infirmes et aux convalescents de toute catégorie. C'est l'hôtel des Invalides du bague.

Montjoly et *Bourda*, dans l'île de Cayenne, sont les deux habitations spéciales et les deux champs de travail des *libérés*.

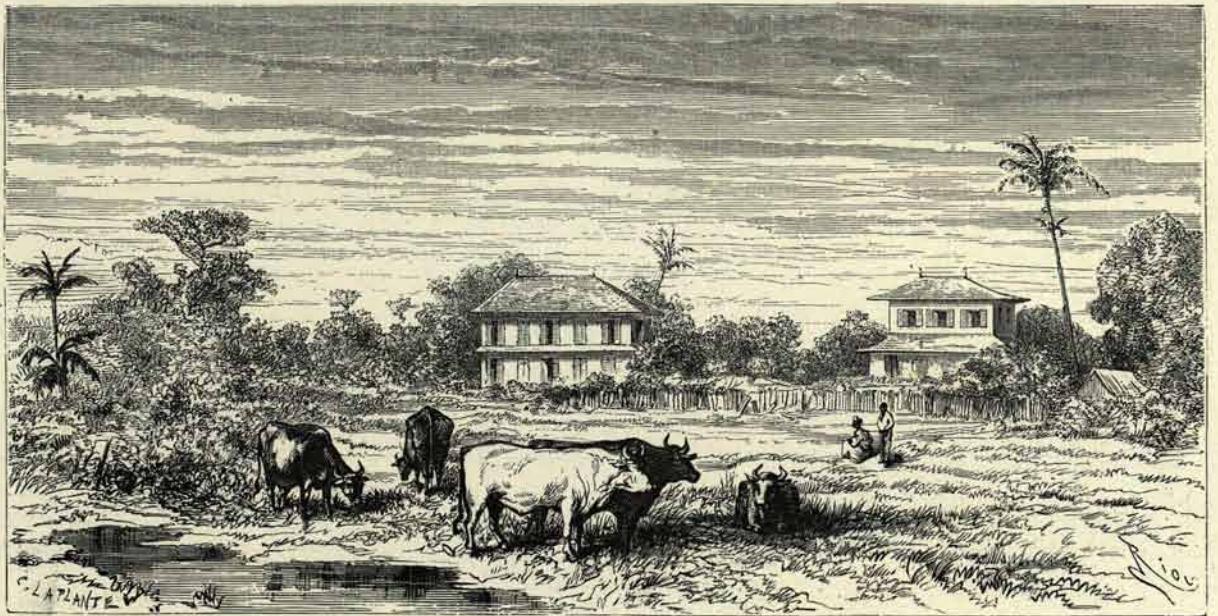
1. On appelle *hattes* ou *ménageries* les établissements consacrés à l'élevage des bestiaux.

La *montagne d'Argent* est le séjour consacré aux *repris de justice*. On les y emploie à la culture du café et à celle du tabac.

Saint-Georges, dans l'Oyapock, possède une usine à tafia, une scierie mécanique, des champs de cannes à sucre et quelques cotonniers; mais l'insalubrité avérée de cette résidence est telle qu'on a reconnu en principe la nécessité de l'évacuer complètement. On a déjà dû en rappeler tous les transportés de la race blanche.

Mentionnons enfin pour mémoire le pénitencier de *Sainte-Marie*, dans la rivière de la *Comté*, établissement fondé en 1854 et abandonné en 1859. Il est resté là quelques hommes chargés de garder les bâtiments et le matériel.

A part *Saint-Georges* et *Montjoly*, confiés à des administrateurs civils, tous les



ANCIENNE HABITATION DU NATURALISTE LEBLOND SUR LE CANAL LAUSSAT.

pénitenciers sont commandés par des officiers d'infanterie de marine. Tous sont soumis au même régime, régime essentiellement militaire, et dépendent d'un directeur général des pénitenciers, qui n'est lui-même que le fondé de pouvoir du gouverneur, chef supérieur de la transportation, qui assume la responsabilité des ordres qui sont toujours supposés donnés en son nom et à titre de délégation permanente.

On comprend que pour relier ces établissements entre eux et avec le chef-lieu, pour les approvisionner et pour satisfaire à toutes les exigences de ce service, la marine coloniale doit déployer une immense activité; sur cette côte surtout que des ras de marée fréquents rendent très-mauvaise pendant l'hiver, et qui, depuis *Saint-Georges* de l'Oyapock jusqu'à *Saint-Laurent du Maroni*, offre un développement de plus de quatre-vingts lieues.

Six bâtiments à vapeur et six goëlettes à voile suffisent à peine à ce mouvement constant.

Il est huit heures du matin, *l'Alecton* chauffe.

Depuis deux jours, des corvées de transportés chargent les chalands à terre et viennent en vider le contenu à bord. Ce sont des vivres et du matériel pour les îles du Salut et pour le Maroni : vin, légumes secs, farine, chaux, outils, objets confectionnés, matières premières. Dès le matin on a embarqué cinquante bœufs, la plupart destinés à la boucherie, quelques-uns devant servir de bêtes de trait.

En ce moment, les passagers arrivent par bâbord, par tribord, à droite, à gauche, par devant, par derrière. Le pont offre un fouillis étrange où domine ce beau désordre



PÉNITENCIER DE SAINT-GEORGES SUR L'OYAPOCK.

qui est un effet de l'art. Des malles, des paquets, des pagaras, des caisses, des paniers, des meubles, chaises, fauteuils, lits, tables, armoires, matelas, volailles, moutons, chiens, chats, perroquets, femmes, enfants, bagages de toute catégorie, embarras de toute provenance.

Ce sont des soldats qui vont relever les garnisons partielles, des gendarmes et des surveillants changeant de résidence, voyageant avec famille et mobilier, portant tout avec eux comme le philosophe Bias, mais dont la fortune se présente sous un plus grand volume. Puis vient le service de santé, la phalange des pharmaciens et des médecins, toujours militants, toujours sur la brèche et qui n'échappent à Marathon que pour mourir aux Thermopyles.

Après les guérisseurs du corps, le personnel de la charité et les médecins de l'âme.

Des religieuses de Saint-Paul de Cluny et de Saint-Joseph de Chartres, des révérends pères de la Société de Jésus, accompagnés chacun de l'inévitable frère servant, l'*officieux* des beaux jours de l'égalité républicaine; mais ici la grandeur du but religieux relève devant le Seigneur l'humilité des fonctions terrestres. A ce nombreux contingent s'ajoutent des cantinières qui ont le monopole de la vente aux pénitenciers, et qui s'y constituent de petites rentes et même de grosses fortunes, et, comme appoint, le tout se complète par une cinquantaine de transportés dont le bagage criminel ne compte pas dans le chargement et par quelques passagers civils, noirs ou blancs.

Un simple billet de l'administration, visé par le gouverneur, sert d'introduction à tout le monde. Le passage est gratuit.

L'officier en second et l'officier de quart, chargés de faire arrimer colis, bêtes et gens, de veiller à l'emménagement des uns et d'écouter les réclamations des autres, tiraillés en tous sens, ne savent parfois où donner de la tête.

Si Jupiter et son fidèle Mercure voyageaient encore sur la terre afin de s'édifier sur la façon dont on pratique l'hospitalité chez les simples mortels, je ne leur conseillerais pas d'aller chercher cette vertu à bord des navires de guerre condamnés aux passagers. Pour ne pas recevoir un accueil un peu brusque, ils feraient bien de renoncer à leur séduisant incognito et d'exhiber préalablement leur feuille de route de dieux de première classe.

Comme prix du passage, on pourrait profiter de l'occasion pour demander au maître du ciel de laisser à bord ce qu'on ne trouva pas au fond de la boîte de Pandore : la patience.

Et il en faut de la patience.

Ces charmants compagnons, ces amis de la veille, avec lesquels on a de si bonnes relations à terre, dès qu'ils mettent le pied à bord, investis du titre officiel de passagers, deviennent un épouvantail. Alors l'officier de marine se compose un visage de circonstance, ce qu'on nomme la figure à *vent debout*; il oublie ses formes polies et gracieuses; il se fait épineux comme un buisson et se hérissé comme un porc-épic.

« Lieutenant, les marins auront soin de ma malle, n'est-ce pas? il y a des objets fragiles dedans.

— Vous avez la clef?

— Parbleu! avec la société mêlée que je vois là-bas....

— Alors soyez tranquille, vous retrouverez les morceaux.

— Lieutenant, mes poules sont en sûreté?

— Oui, madame, le tigre du commandant ne mange que des pigeons.

— Ah! mon Dieu! le commandant a un tigre, et mes enfants!...

— Ne craignez rien, madame, le monstre a déjeuné hier.

— Lieutenant, mes matelas ne seront pas mouillés, du moins?

— Non, s'il ne pleut pas.

— Où donc a-t-on mis mes pantoufles jaunes?

— Pourvu que mon perroquet ne soit pas trop près des chaudières! »

Le lieutenant ne répond plus, il jure.

Mais cette rudesse et cette mauvaise humeur ne sont que dans la forme, c'est un nuage sur un beau ciel. Sous cette écorce rugueuse dont l'infortuné lieutenant croit devoir se couvrir comme d'un bouclier, il y a de la bonhomie et de la complaisance.

Quelquefois, un bœuf mal attaché fait invasion sur l'arrière dans une course désordonnée et vient compliquer la situation. Devant l'animal cornu, tout fuit, sans s'armer d'un courage inutile, et chacun cherche un abri jusqu'à ce que les matelots ravis de l'incident aient rattrapé le fugitif. Si le pauvre ruminant se blesse dans sa tentative d'évasion, l'allégresse est complète. Alors l'on espère que le conseil d'administration du bord décidera que l'animal ne pouvant supporter les fatigues de la traversée doit être sacrifié sur l'heure. C'est un supplément de viande fraîche, une dîme prélevée avec toute légalité sur le chargement.

Enfin le commandant arrive avec ses instructions et ses dépêches. Le sac des lettres, la correspondance des pénitenciers, les fonds destinés au paiement des employés, tout est embarqué. On hisse les derniers canots, les coups de sifflet-vapeur annoncent le départ par leur bruit strident, l'ancre est levée, le navire se met en marche.

Cependant, tout s'accroît petit à petit contre le roulis qui commence à secouer *l'Alecton*. Force est de rester sur le pont, colis et voyageurs, sous l'abri des tentes. Quand il ne pleut pas, il n'y a que demi-mal. Chacun se couche comme il peut, qui sur un fauteuil, qui sur un matelas, beaucoup même sur le pont. Le mal de mer arrive avec son cortège de nausées. C'est la lance d'or de l'héroïne de l'Arioste qui renverse les plus fiers champions. Le pont ressemble à un vrai champ de bataille où l'on entend des plaintes et des gémissements. Mais voici que l'ancre tombe sur la rade de l'Île-Royale; la chaîne déroule avec fracas ses anneaux de fer. Ce bruit a la vertu de la trompette qui sonnera la fanfare du réveil dans la vallée de Josaphat. Morts et mourants se relèvent. Les uns sont arrivés au terme de leur voyage, les autres vont à terre pour prendre des forces afin de recommencer le soir.

Dès que le navire est rendu au mouillage, des chaloupes et des chalands dont les transportés forment l'équipage, viennent prendre le personnel et le matériel à destination des îles.

Les épaules souvent nues de ces condamnés, leurs bras et leur torse exhibent parfois d'étranges tatouages, signes indélébiles, qui constatés avec soin dans leur signalement viennent au secours de la justice pour établir certaines individualités douteuses. Hiéroglyphes indéchiffrables, peintures naïves, dessins honteux, sentences, imprécations, serments d'amour et de haine; il y a de tout dans ce singulier musée.

La surcharge d'ornements semble être en raison directe de la criminalité. Ce

sont les chevrons du bagne imprimés sur la peau. J'ai vu des épidermes qui disparaissaient sous les dessins, croisés comme certaines écritures économes qui ménagent le papier.

Ce n'est plus un homme, c'est un manuscrit illustré, où l'on a utilisé le recto comme le verso de la page.

L'arrivée du courrier sur les pénitenciers est toujours un événement. C'est une fièvre, une agitation générale qui se produit deux fois le mois. Après le départ du navire qui ne reste d'habitude que quelques heures, tout rentre dans le calme d'une vie d'ennui pour les fonctionnaires isolés de toute distraction.

A huit heures du soir, *l'Alecton* quitte les îles du Salut et fait route vers le Maroni. Le lendemain matin, au lever du jour, nous sommes à l'entrée de cette rivière, limite de la Guyane française et de la Guyane hollandaise.

Plus tard, si le succès couronne des efforts dévoués et incessants, si le Maroni devient une colonie prospère, si des villes s'élèvent sur ses bords, il sera curieux de remonter à leur origine, de suivre leur progrès et de voir avec quels petits moyens on a jeté leurs fondations.

C'est en août 1852 que le Maroni fut proposé à M. Sarda-Garriga pour mener à bonne fin la grande entreprise. Ce fut M. Mélinon, commissaire commandant du quartier de Mana et aujourd'hui commandant supérieur de Saint-Laurent du Maroni, qui eut cette première idée. Savant botaniste, homme de conscience et de dévouement, ses excursions nombreuses dans le pays avec les Indiens, alors qu'il recueillait les matériaux d'un précieux herbier, lui avaient dévoilé toutes les promesses de cette position et son appropriation à une grande exploitation agricole.

M. Mélinon y conduisit donc le gouverneur, M. Sarda-Garriga, qui goûta sa proposition, et il fut décidé que muni d'un crédit de 2500 francs, M. Mélinon se rendrait avec des travailleurs au lieu où est actuellement Saint-Laurent, y ferait un abatis et bâtirait des carbets pour y loger 300 personnes.

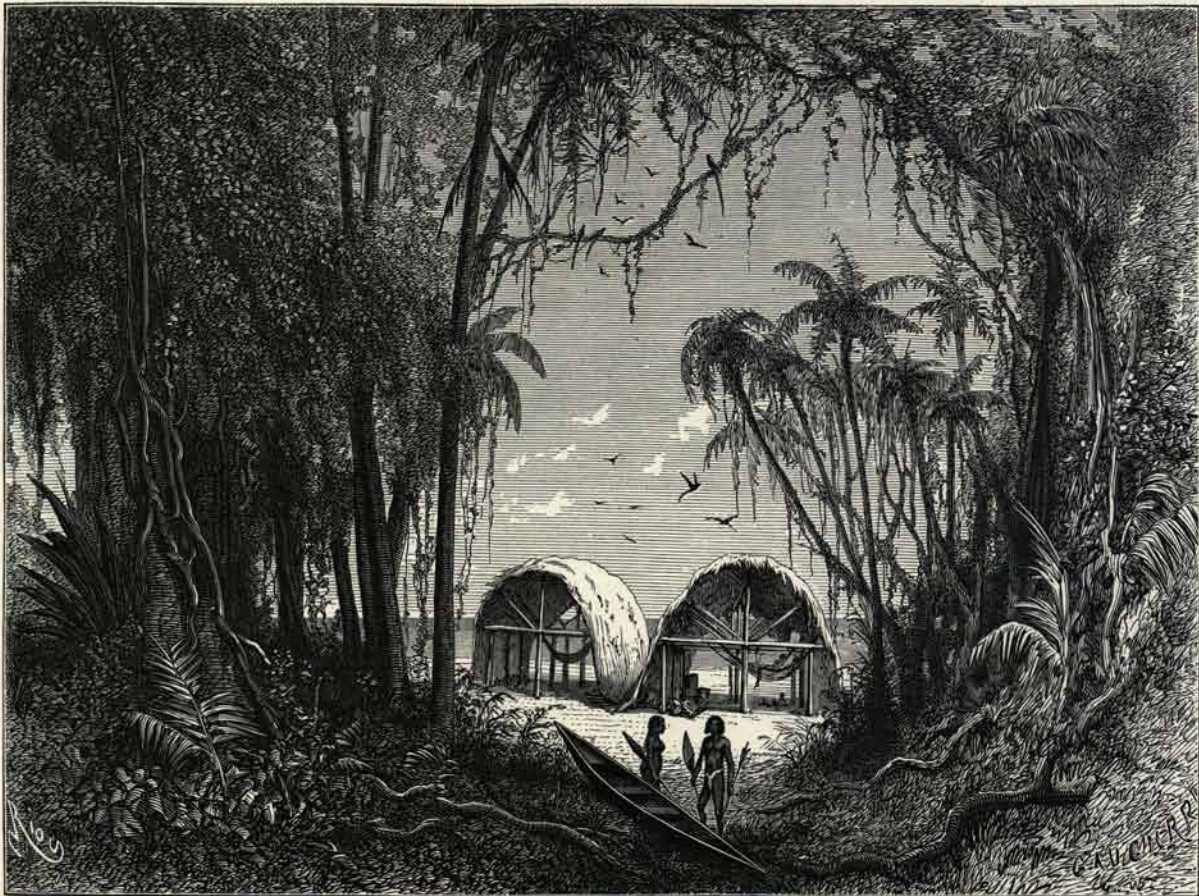
A partir de son embouchure, le Maroni offre plusieurs criques qui semblent profondes; mais ces criques ne sont à vrai dire que le fleuve lui-même. Elles enserrant des îles de palétuviers noyées à la haute mer. Ce n'est qu'à une vingtaine de milles de l'embouchure que le sol se raffermir et permet la culture sans nécessiter un travail de drainage et de dessèchement. Le palétuvier vient encore baigner ses racines à la mer et envahit le rivage; mais la plage est sablonneuse, et derrière ce rideau d'arbres peu profond on trouve la terre haute dont la fertilité n'est pas invariablement la même, mais qui laisse le choix des cultures.

A la pointe Bonaparte, lieu choisi pour le berceau de la ville future, il n'y avait qu'un carbet d'Indien; au lieu où se trouve actuellement l'usine, il y avait quelques familles indiennes. Mais à part l'étroit défrichement fait par ces indigènes qui vivent un jour là et le lendemain ailleurs, sans autre guide que leur caprice, à part cet abatis insignifiant, la forêt étendait partout son niveau de verdure. Tout était à faire; mais dans ces bois eux-mêmes qui nous disputaient le

sol, se trouvait l'élément de nos constructions, la carrière d'où devaient sortir nos édifices et la source future d'un puissant commerce.

Mettant à exécution les engagements pris avec M. Sarda-Garriga, M. Mélinon engage à Mana quarante noirs et se met résolûment à l'œuvre. En novembre le crédit était dépensé; mais les carbets étaient bâtis et prêts à recevoir leur personnel.

Sur ces entrefaites, M. Sarda-Garriga fut remplacé; M. le contre-amiral Fouri-



CARBETS D'INDIENS GALIBIS, SUR LE MARONI.

chon lui succéda, puis M. le contre-amiral Bonard, et sous ces deux administrations l'idée du Maroni fut abandonnée. On se porta vers l'Oyapock, vers la rivière de la Comté et vers d'autres points que l'on ne put garder à cause de leur insalubrité.

En 1857, M. le contre-amiral Baudin revient à l'idée du Maroni.

Comme abord, comme navigation, le Maroni est d'un accès plus facile que l'Oyapock. Il reçoit des navires d'un tonnage beaucoup plus fort. Son cours plus uniforme ne présente ni les mêmes sinuosités ni les mêmes dangers, et les

roches peu nombreuses qu'on y rencontre peuvent être facilement évitées. Il est vrai de dire que sa vue ne séduit pas comme celle de l'Oyapock. Point de ces collines, de ces gorges baignées d'ombre et de lumière où le carbet sauvage se présente à l'œil d'une façon si pittoresque, avec son abri de palmiers et de bambous. Mais il faut se méfier de ces mises en scène de la nature qui souvent nous abuse par un pompeux étalage.

Le Maroni admet des bâtiments de cinq mètres de tirant d'eau. Ils n'ont point de grandes manœuvres à faire, attendu que le chenal longe toujours la rive française et que la brise de terre ou la brise du large leur est alternativement favorable pour l'entrée ou pour la sortie. Puis, dès que le commerce arrivera à de certaines proportions, un service de remorqueurs sera établi.



L'ENTRÉE DE LA RIVIÈRE DE MARONI VUE DU LARGE.

La direction du fleuve est le sud, infléchissant vers le S. S. O. au commencement et plus loin vers le S. S. E.

Trois bouées dont la dernière est à dix milles environ de l'embouchure signalent la passe qui est assez large pour permettre le louvoyage des navires à voiles entre le banc français et le banc hollandais. Le premier de ces bancs découvre à marée basse.

Au premier abord, toutes les rivières des Guyanes se rassemblent jusqu'au moment où remontant leur cours, on arrive au sous-sol rocheux et au Grand-Bois. C'est en allant vers le sud que cette transformation devient sensible; c'est en approchant des sauts ou cataractes ou rapides que la végétation des marécages fait place à ces arbres séculaires dont le tissu ligneux, incorruptible possède la dureté et la résistance des métaux.

Jusque-là c'est une bordure uniforme de palétuviers envahissant les eaux dans un chaos de branches, de feuilles et de racines. Pour un observateur attentif, il

existe cependant encore quelques nuances dans cette végétation désordonnée. Les palétuviers appartiennent à deux espèces bien distinctes qui sont les indices infail- libles de la nature des terrains.

Ainsi, le palétuvier rouge, *risophora mangle*, poussant ses racines ambitieuses qui étendent indéfiniment leurs arceaux, qui sortent du tronc, qui descendent des branches et se font arbres elles-mêmes, voilà l'indice de terres sulfureuses de médiocre qualité.

Rien de plus tortueux que le tronc de ces enfants des marécages. C'est à quelques mètres du sol que le plus souvent partent de leur tige dénudée des racines four- chues qui viennent plonger dans la vase comme les pattes d'un grand échassier. Sous ces berceaux qui recueillent les impuretés du fleuve repose sur une couche limoneuse un hideux saurien ou un immonde reptile. Vue à mer basse, cette partie inférieure de la végétation tropicale n'est point séduisante. Mais quand les pieds d'argile et de boue de cette statue d'or disparaissent sous la marée montante, la scène change et le décor du premier plan devient splendide. Toutefois, ce paysage sans horizon, ce fouillis sans échappées, sans lointain, ne satisfait point l'artiste. Il peut faire une étude d'arbres, mais il n'y a pas là matière à un tableau.

La seconde espèce de palétuviers, le palétuvier blanc, *avicenia*, n'a pas les racines adventives du palétuvier rouge; il pousse de petites radicelles verticales, formant sur ces terres noyées un tapis de haute laine. Cette espèce indique les bonnes bases, les terres propres à la culture; commune dans les cours d'eau de la Guyane hollandaise, elle ne domine pas à l'embouchure du Maroni.

Ainsi que je l'ai dit, le chenal de la rivière est vers la rive française. La profondeur de l'eau permet aux navires de passer si près de terre que l'on frôle quelquefois le feuillage des arbres. Ce défilé rapide est des plus curieux.

Devant le bâtiment fuient des bandes d'aigrettes blanches et bleues qui donnent un coup d'aile pour se reposer un peu plus loin. L'oreille est assourdie par les cris des perroquets et des aras au plumage éclatant qui volent par couples à de grandes hauteurs, et vont se perdre dans les profondeurs du feuillage.

Quelquefois une biche qui faisait sa sieste au bord de l'eau, troublée dans son sommeil ou dans sa méditation par le bruit des roues du steamer, rentre tout effrayée dans le bois.

Un jour, il fut donné à l'avis *le Casabianca* de voir un étrange spectacle.

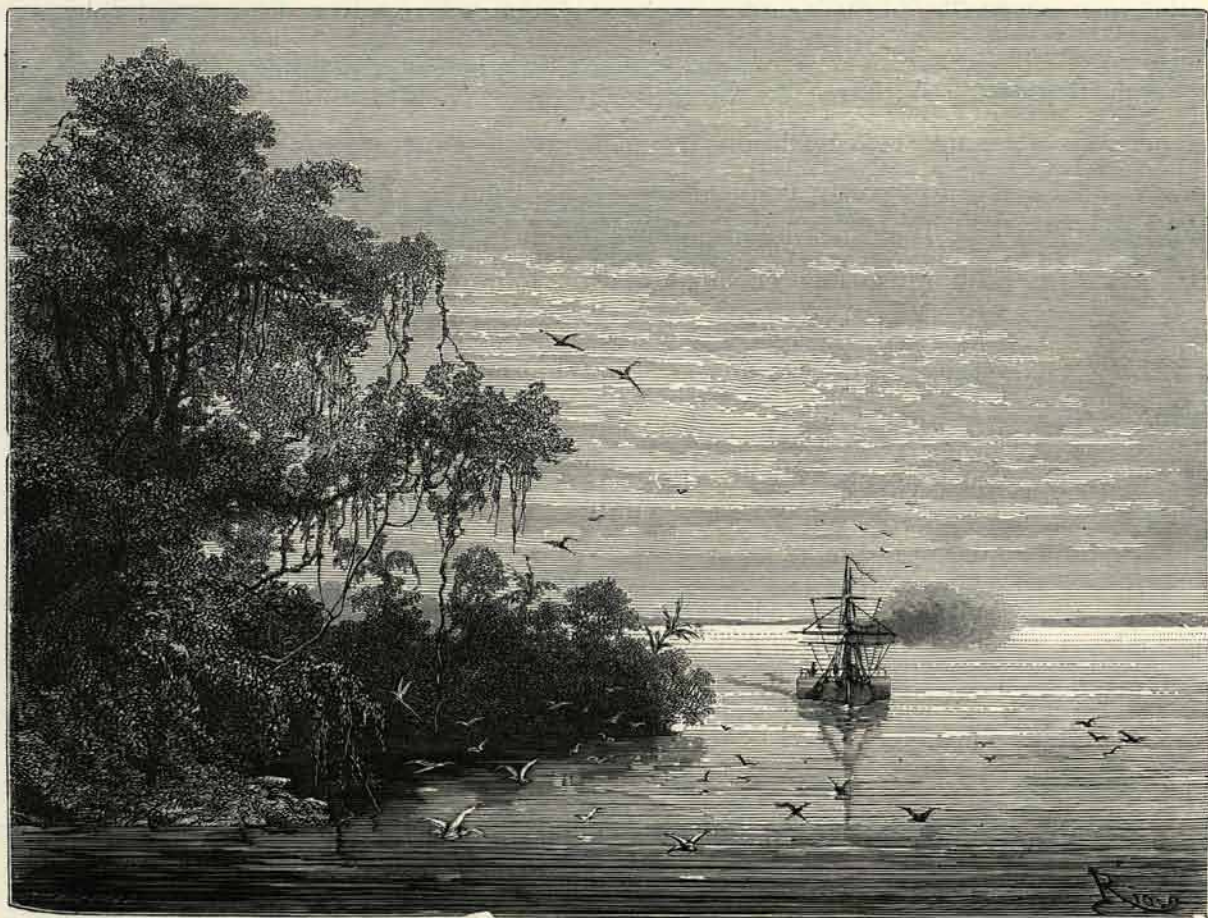
Ce vapeur remontait la rivière, quand soudain un grand bruit se fit entendre dans le fourré. Les branches et les racines se brisaient devant deux animaux emportés par une course folle et qui tombèrent presque en même temps à l'eau, l'un poursuivant l'autre.

L'un était un magnifique cerf, de ceux qu'on nomme dans le pays *cariacous*; l'autre était un monstrueux tigre rouge.

Chasseur et chassé ne faisaient guère attention au navire: l'un tout à l'ardeur de la poursuite, l'autre sous l'empire de la terreur. Ils nageaient vigoureusement tous

deux; mais le tigre gagnait du chemin sur le pauvre cerf, quand *le Casabianca* se mêla de la partie et s'attaqua à ce brigand des forêts, à cet audacieux braconnier qui chassait ainsi sans permis.

Blessé de deux coups de feu, rugissant de douleur, tachant la mer de son sang, le tigre fit bravement tête à l'ennemi. Il nagea vers le navire et chercha à monter à bord par les roues, mais il ne put y parvenir. Alors, emporté par le courant, perdant ses forces avec son sang, il se cramponna au gouvernail, y



ENTRÉE DE LA RIVIÈRE DU MARONI.

implanta ses griffes, et, montrant sa gueule rouge et sa terrible mâchoire, sembla défier ses agresseurs.

Il fut alors fusillé sans merci; mais dans cette exécution sommaire et précipitée, on oublia de lui jeter préalablement un laço. Frappé à mort, le tigre coula sur place, faisant tort de sa peau qu'on avait peut-être vendue à l'avance.

Quant au cerf, il était rentré sous bois, bénissant cette heureuse intervention qui lui sauvait la vie, mais peu soucieux de rester là pour remercier ses libérateurs qui se seraient peut-être fait payer cher leur service. La pauvre bête serait

tombée de Charybde en Scylla et de fièvre en chaud mal, et il est probable que les pleurs que *le Casabianca* versait sur son sort ressemblaient aux larmes du crocodile, désolé de ne pas avoir dévoré les deux enfants.

L'avis *l'Alecton* n'eut pas le bonheur d'assister à un épisode aussi dramatique. Il est vrai qu'il peut dormir sans être gêné par les lauriers du *Casabianca*, attendu qu'il a dans ses états de services la rencontre du fameux poulpe géant, ce grand-père de la *Pieuvre*, qui a causé une certaine sensation dans le monde.

Pareille fête ne se produit pas tous les jours; mais des incidents de bien moindre importance sont encore pour moi matière à distractions. Un singe qui grimace à la fourche d'une maîtresse branche, un écureuil qui saute d'arbre en arbre, aussi rapide dans sa fuite que s'il avait pris les ailes de l'oiseau, un ramier qui roucoule à la cime d'un palétuvier, un pagani¹ qui plane en méditant un meurtre, un papillon à la robe de velours et d'azur, tout ce qui anime et peuple cette splendide verdure m'intéresse et captive mon attention.

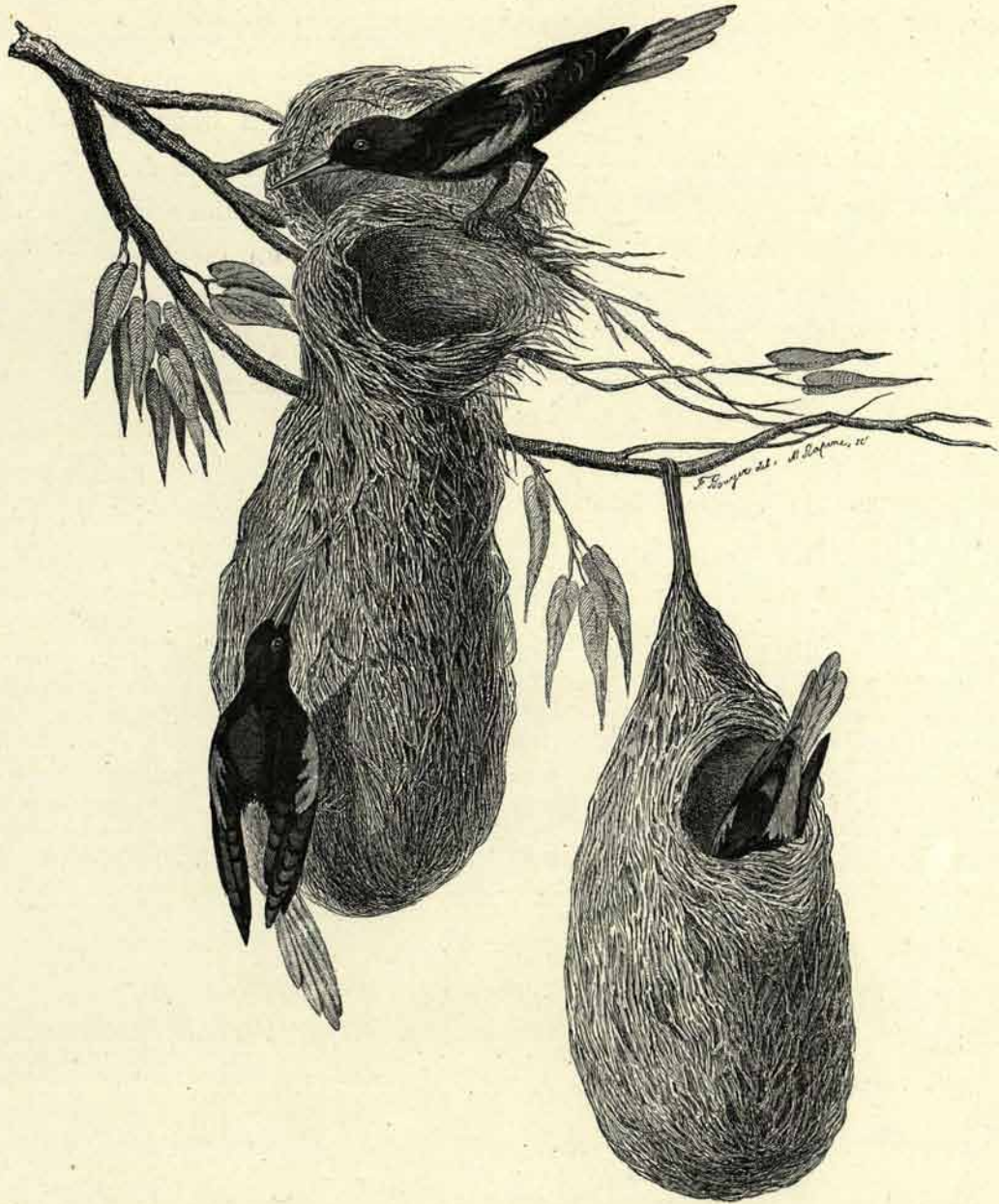
De l'extrémité des branches de plusieurs arbres, se balancent suspendus par un léger lien des nids semblables pour la forme à d'énormes poires oblongues. A la partie supérieure se trouve l'entrée de ce berceau de famille, et la main qui pénètre par l'ouverture en atteint difficilement le fond. C'est une colonie aérienne d'oiseaux nommés *cassiques*. Ces oiseaux, de la grosseur d'un merle, ont la tête, le corps et les ailes d'un beau noir, tandis que les épaulettes, le bas-ventre, les penes et la naissance de la queue sont d'un jaune éclatant. M. Paul Marcoy, le savant et spirituel voyageur de l'Amazone, cédant à un puritanisme de langage dont les dames lui sauront gré, appelle ces oiseaux des *croupions-d'or*. Les nègres guyanais, qui nomment un chat un chat et qui n'ont pas les réticences de certaine abbesse de pudique mémoire, n'y mettent pas tant de façons et appellent ces oiseaux des *culs-jaunes*. Esclave de la vérité, je maintiens le mot. Leurs œufs sont blancs, tachetés de noir. Le cassique s'apprivoise facilement; il a du reste cela de commun avec la plupart des bipèdes et quadrupèdes de cette partie de l'Amérique où toutes les bêtes se familiarisent vite et viennent manger dans la main de l'homme pour peu que ce roi de la nature les autorise à ce laisser-aller plein d'abandon. Le cassique siffle et parle comme le perroquet.

Un arbre tout couvert des nids de ces oiseaux se trouvait isolé de la grande terre et tout entouré d'eau, mettant ainsi une barrière liquide entre la petite colonie et les nombreuses espèces de rongeurs et de carnassiers, famille des renards et des chats, toujours friands des œufs et des petits des oiseaux. Cet arbre était du reste peu élevé et l'on pouvait en un moment faire ample récolte.

Dans les grandes circonstances il y a toujours quelque écrou à serrer dans la machine d'un bâtiment à vapeur; je profitai donc de l'occasion pour *stopper*. On amena le petit youyou, trois hommes s'y embarquèrent et se dirigèrent vers les nids convoités.

1. *Pagani*, espèce d'épervier. Il y en a de deux sortes, le pagani brun et le noir.

Nous suivions de l'œil la manœuvre de nos hommes dont les exploits étaient révélés par les cris des pères et mères qui troublaient l'air de leurs gémissements à la façon de la plaintive Philomène, quand, tout à coup, nous vîmes nos dénicheurs de merles porter vivement les mains à leur visage, se livrer à de singulières contor-



NIDS DE CASSIQUES.

sions, puis soudainement faire un plongeon dans la rivière à l'instar des grenouilles, rentrer dans le canot tout ruisselants d'eau et revenir précipitamment à bord.

Le mystère nous fut expliqué.

Les cassiques n'habitaient pas seuls le palétuvier.

Il servait également d'abri à un essaim de guêpes terribles, nommées *mouches*

sans raison. Ces abeilles sauvages sont de plusieurs sortes. Leurs nids sont également suspendus aux branches. Ils sont aussi grands qu'une vessie de vache gonflée; ils en ont la forme et la couleur, mais sont d'un ovale moins parfait. Leur composition ressemble à du carton, d'où l'on a donné à ces mouches le nom de cartonnières. Cependant l'essence de l'enveloppe du nid est plutôt à base argileuse qu'à base ligneuse. L'entrée de la ruche est au centre de la partie inférieure, les cellules hexagonales sont disposées par couches horizontales.

On appelle ces mouches *sans raison*, et voici pourquoi : c'est que sans provocation aucune elles attaquent l'homme, c'est que leur susceptibilité est extrême, et qu'elles se croient toujours en droit de défense. Lorsque par inadvertance quelque passant franchit à pied ou à cheval les frontières qu'elles ont assignées à leur empire, elles sortent avec fureur de leur ruche et poursuivent leur ennemi à outrance, l'attaquant par instinct aux endroits les plus sensibles, aux yeux, aux lèvres, entrant dans la barbe, dans la chevelure et causant de cuisantes douleurs.

Les nègres en ont une peur extrême, et la manière légère dont ils sont vêtus explique du reste cette terreur.

Tout insociables que semblent ces mouches, on dit cependant qu'elles sont susceptibles de reconnaissance. Quand elles ont fait élection de domicile auprès d'une maison, elles semblent vouloir payer l'hospitalité par leur respect pour les habitants qu'elles savent reconnaître et qui peuvent circuler impunément autour de leur ruche; mais elles ne sont pas aussi aimables pour les étrangers.

Ce fait, certifié par divers voyageurs, a été exploité par les romanciers avec un plein succès; mais s'il peut être mis en doute, on ne peut révoquer le commerce d'amitié qui se fait entre ces mouches et les cassiques.

Essaim de mouches et compagnie d'oiseaux logent donc souvent au même arbre. Une sorte d'accord mutuel et de pacte de famille s'établit entre les deux sociétés. Les ennemis de l'une sont les ennemis de l'autre, et les deux petites républiques vivent en bonne intelligence, se sauvegardant mutuellement.

Cet incident avait fort égayé l'équipage. Quant aux héros de cette malencontreuse expédition, ils revenaient tout honteux, les yeux et les lèvres rouges et gonflés; mais prenant mal leur mésaventure et les rires qui les accueillirent à leur arrivée à bord, pour venger leur honneur compromis par des mouches, ils offrirent une partie de coups de poing contre le premier tenant.

Un fourrier bel esprit leur dit qu'ils prenaient trop vite la mouche.

Ce méchant jeu de mots faillit susciter un orage. Il fallut tout le respect dû aux sardines du sous-officier pour éviter une collision.

Quelques *quarts* de vin apaisèrent leur colère et servirent de topique à leurs blessures physiques et morales.

Je riais encore de cette aventure, quand un transporté me fit demander audience. Je dis au capitaine d'armes de me l'amener, et il entra dans ma chambre, conduit et escorté par ce sous-officier.

C'était un repris de justice, un homme de haute taille, dont la physionomie était peu sympathique. Un nez rouge et aviné prélevait une part notable sur le reste de la figure et ressortait d'une façon plus sensible encore sur le teint blafard et anémique commun aux habitués des prisons.

Ce transporté voulait me remettre une pièce de vers de sa composition.

Ces vers roulaient sur le triste sort des repris de justice; je les reproduis textuellement :

LES REPRIS DE JUSTICE.

Puissent mes tristes vers bannir de la patrie
 Le triste préjugé qu'une race flétrie
 Vainement veut combattre en prouvant chaque jour
 Que des vertus encore elle aime le retour,
 Et que ces parias que la France rejette,
 Pourraient mener encore une existence honnête,
 Si le monde, pour eux, moins dur, moins inhumain,
 Daignait les secourir et leur tendre la main,
 Oubliant désormais dans sa noble indulgence
 Les crimes dont les lois ont su tirer vengeance.
 Mais non ! tout les abat. Signe réprobateur,
 L'infâme surveillance entrave leur labeur.
 O rocher de Sisyphe ! il faut toujours qu'on traîne
 Comme un remords vengeur cette infernale chaîne !
 Qu'importent leurs regrets, leur talent, leur esprit ?
 Le poids de leur passé sur eux s'appesantit.
 Pour eux plus de repos, de douce quiétude,
 De noble affection ; la nuit, la solitude,
 La faim au front livide et mère du forfait
 Se joignent au mépris du monde qui les hait.
 L'Église, également, leur ravit l'espérance
 De consacrer à Dieu leurs heures de souffrance ;
 La Trappe, sans pitié, repousse hors de ses murs
 Ces hideux pénitents, ces vagabonds impurs.
 Quelquefois, cependant, le besoin, la jeunesse,
 Plus qu'un penchant au crime, ont causé leur faiblesse ;
 Au sein de la prison le repentir vainqueur,
 De son flambeau divin illumina leur cœur.
 Loi, vertu, probité, ces mots que l'homme honore,
 Dans le fond de leur âme étaient écrits encore ;
 Ils juraient de rentrer au chemin du devoir,
 Ils doraienl l'avenir.... Vains projets, fol espoir !
 Plus d'amis ni d'amour, de travail ni de fête,
 Sous le poids de la honte il faut courber la tête,
 Et fuir les murs jadis témoins de si beaux jours
 Qu'un préjugé fatal a détruits pour toujours
 Mais où vont-ils cacher leur chagrin, leur misère ?
 Est-il pour ces lépreux un seul point sur la terre
 Où l'avilissement ne les accable pas ?

Partout il les poursuit ; il s'attache à leurs pas.
Thémis même a tracé sur leur itinéraire
Un signe indélébile, un stigmaté arbitraire.
Le gendarme, de loin, les montre aux voyageurs,
Et cédant en secret à de folles terreurs,
Le villageois frémit en voyant la fontaine
Dont l'onde a par hasard rafraîchi leur haleine.
Le gazon desséché par leurs souliers poudreux
Fait détourner les pas du berger scrupuleux ;
Et si, cachant enfin leur dure ignominie,
Ils trouvent un abri, du travail, une amie,
D'honnêtes citoyens, s'ils ont repris le rang,
Si leur âme au bonheur s'ouvre pour un instant,
Soudain de la police un inepte sicaire
Au patron du proscrit apprend avec mystère
Que sous des ailes d'ange, un noir fils du démon,
Un monstre, un libéré, profane sa maison.
Alors, les libérés rendus à l'infamie,
Chassés de l'établi qui nourrissait leur vie,
Sans abri, sans argent, jetés sur le chemin ;
Devant le désespoir, la misère, la faim,
Sur ce plan incliné qui descend vers le crime,
Sans guide, sans appui, retournant à l'abîme,
Dans ce cercle fatal où la raison se perd,
La prison apparaît comme un refuge ouvert :
Qui le sait mieux que moi, dont la plume tremblante
Trace du libéré la peinture effrayante !
A plus de quarante ans, un seul moment d'erreur
Égara ma raison sans corrompre mon cœur.
La justice a sévi : j'ai subi sans mot dire
Ses rigides arrêts. Dévorant mon martyre,
J'ai supporté l'opprobre et la captivité ;
Et puis, quand vint sonner l'heure de liberté,
Je jurai, Dieu le sait, je jurai la main haute,
De me purifier et d'effacer ma faute.
Mais à tout pas en butte à des affronts nouveaux,
Réprouvé, méprisé, je souffre mille maux.
Pour moi le plus beau jour est une nuit obscure,
Je suis mort à la vie, aveugle à la nature.
Rien ne parle à mes sens ; assis près du chemin,
Les pieds endoloris, le regard incertain,
A moi-même odieux et détestant la vie,
Partout autour de moi je vois d'un œil d'envie,
Des marchands, des fermiers, des villageois actifs,
Adonnés dès l'aurore aux travaux productifs.
Oh ! vous qui sans pitié, contemplant ma misère,
N'avez cru rencontrer qu'un vagabond vulgaire,
Un criminel cynique, un larron sans pudeur,
Qui n'a plus rien gardé de pur au fond du cœur,
Si vous pouviez sonder à fond ce cœur, cette âme,

Vous y retrouveriez une artistique flamme,
 De généreux élans, des sentiments pieux
 Qui me vaudraient encor des moments plus heureux,
 Si, malgré mon passé, le monde moins sévère
 Ne voyait plus en moi qu'un infortuné frère.

Signé : BLONDEAU,
 repris de justice, n° 1617.

En dépit de quelques faiblesses et de nombreuses chevilles, ce morceau de littérature offrait, néanmoins, des vers concis et bien venus. On y sentait une certaine facture poétique. Malheureusement ce factum était émaillé d'une notable quantité de fautes d'orthographe, de ces fautes grossières qu'il est expressément défendu de commettre, quand on se mêle d'écrire soit en prose, soit en vers. Je ne pus m'empêcher de les faire remarquer à l'auteur.

Il s'excusa sur l'obscurité du jour, sur la plume mise à sa disposition, ce qui me fit involontairement penser à M. Deschalumeaux, personnage célèbre d'un ancien opéra-comique. Lui non plus ne pouvait écrire l'orthographe avec une plume d'auberge.

Du reste, mon poète écrivait encore mieux qu'il ne parlait. C'était peut-être aussi l'émotion ou le roulis du navire qui lui faisait unir les mots par des liaisons fatales.

Pour conclure, il me demanda ma protection auprès du commandant supérieur du pénitencier, afin d'obtenir une place dans les bureaux, étant plus habitué à manier la plume de l'écrivain que la hache du bûcheron.

Je promis à tout hasard et le congédaï.

Quelques instants après, le capitaine d'armes rentra dans ma chambre. Il venait me présenter une seconde requête du repris de justice qui demandait une bouteille de vin pour se remettre du mal de mer.

Il avait été plus confiant avec le sous-officier qu'avec moi. Le poète altéré tournait au matérialiste; la nuance écarlate de son nez s'expliquait. Je ne sais pourquoi je commençai à concevoir des doutes sur la légitimité des vers qui portaient son nom.

Toutefois, ayant eu moi-même la faiblesse de sacrifier aux muses, je ne crus pas devoir repousser la prière d'un confrère en Apollon et je lui fis donner une bouteille de vin.

Les bons sentiments et le repentir qui se montraient dans ses vers m'avaient un peu ému, et en arrivant à Saint-Laurent du Maroni, je parlai de lui à M. Mélinon. Nous fîmes chercher la feuille de matricule où étaient soigneusement enregistrés ses états de service.

Hélas! mes doutes semblaient se justifier. Cet homme avait beaucoup volé dans sa vie et pouvait bien aussi avoir volé ses vers.

Il avait longtemps parcouru la France, et s'était un peu arrêté dans chaque prison. Il aimait à loger aux frais du gouvernement. Il avait fait Paris et la province; mais c'était un baigneur timide qui ne se hasardait jamais qu'à se mouiller les jambes; il fuyait la pleine eau et ne perdait jamais pied. C'était un comamis voyageur qui exploitait le commerce de détail sans aborder les grandes spéculations: il connaissait son code.

Escroquerie, vol, filouterie, mendicité, vagabondage, faux, port illégal de décoration, fabrication de faux livrets, formaient le menu bagage qui, de 1842 à 1859, lui avait procuré, par fractions additionnées, un total de huit ans de prison. Il avait exercé successivement à Paris, à Rambouillet, Étampes, Saintes, Beauvais, Pithiviers, Versailles, Saint-Ouen, Châlons-sur-Marne, Valence, Montargis, Blois, Aix et Grenoble. Sa vie criminelle est un vrai cours de géographie et d'études comparatives sur les lieux de détention de France et de Navarre.

Enfin, un arrêté du 12 août 1860, sur le rapport du préfet de l'Ain et dans l'intérêt de la sûreté publique, l'a fait condamner à cinq ans de transportation à la Guyane, où son registre de punitions commence déjà convenablement à s'annoter.

Tandis que nous fouillions curieusement cette existence accidentée, une négresse tout éplorée entra dans le bureau.

C'était la cantinière du Maroni qui venait se plaindre d'un vol commis à son préjudice, à bord de *l'Alecton* où elle était passagère. Elle avait eu l'imprudence de ne pas garder à la main, ou de ne pas confier à quelque personne du bord, un petit pagara où elle avait renfermé de précieux objets. Elle l'avait laissé maladroitement pêle-mêle avec les autres bagages, sans s'en inquiéter en aucune façon.

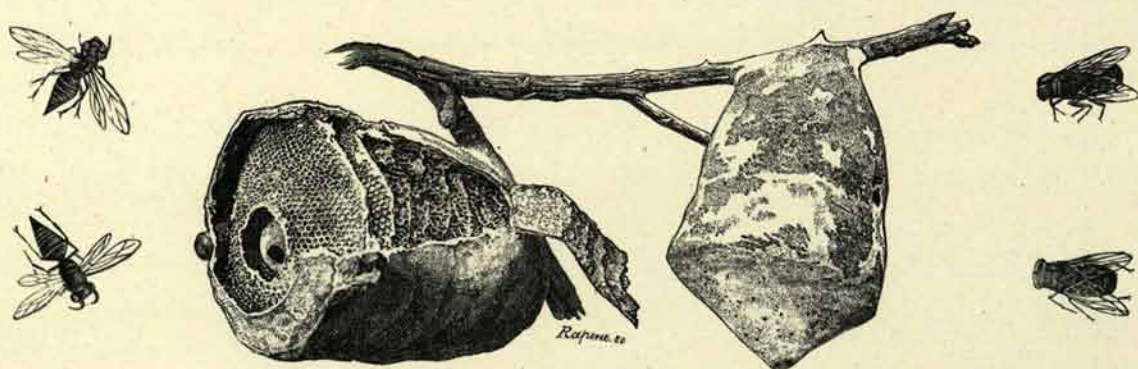
Comment. ce petit panier fut-il dépisté par les coquins? Pourquoi s'adressèrent-ils à celui-là plutôt qu'à un autre? Les voleurs ont le flair des chiens de chasse et se fourvoient rarement.

Quoi qu'il en soit, colliers d'or, boucles d'oreilles, bracelets, madras, en un mot tout le contenu du pagara avait disparu. Les transportés étaient déjà descendus à terre, et les recherches les plus minutieuses n'amènèrent d'autre résultat que la découverte d'un madras au fond du chaland qui avait servi au débarquement des hommes.

Les frères égarés, passagers à bord, avaient trouvé une petite occasion de s'entretenir la main et ne l'avaient point laissé échapper.

J'ai toujours pensé que notre poète n'était pas étranger à l'événement.

Si j'ai formé un jugement téméraire, ma conscience me laisse tranquille à cet égard.



MOUCHES CARTONNIÈRES.

NIDS DES MOUCHES CARTONNIÈRES.

MOUCHES HOMINI-VORES.



PÉNITENCIER DE SAINT-LAURENT DU MARONI.

VI

LES HATTES. — SAINT-LAURENT. — SAINT-LOUIS. — LES CONCESSIONNAIRES.
ÉPOUX ASSORTIS. — LA COMTESSE. — ÉTUDES FORESTIÈRES.

L'entrée du Maroni est par $5^{\circ} 56'$ de latitude nord et par $56^{\circ} 50'$ de longitude ouest.

La création de la colonie pénitentiaire remonte seulement au mois d'août 1857. Voyons, sans suivre pas à pas ses développements successifs, où elle en est arrivée aujourd'hui.

Le premier établissement qu'on aperçoit, surmonté du drapeau tricolore, est celui des Hattes, situé à l'embouchure du fleuve. Il y a là une centaine de têtes de bétail qui paissent des savanes qu'on s'occupe à drainer aujourd'hui. Deux à trois cents repris de justice sont employés à ce travail. On compte aussi quelques concessionnaires qui exploitent les bois et débitent en *bardeaux* l'arbre nommé *ouapa*. On appelle bardeaux, ces lames de bois qui remplacent les ardoises pour la couverture des maisons.

Le séjour des Hattes n'est pas très-sain. Ces lieux marécageux exhalent des miasmes fiévreux et donnent naissance à des nuées de moustiques qui tourmentent

les transportés de nuit et de jour. De plus, cette plage sablonneuse qui s'étend devant le pénitencier dégage un calorique énorme et une réverbération funeste.

C'est sur cette plage qu'on trouve en abondance à mer basse ces cailloux roulés nommés diamants de Sinnamary, et qui taillés et montés forment d'assez jolies parures. C'est du quartz hyalin incolore, médiocrement doué de la double réfraction.

Quand on peut aborder ces savanes, noyées pendant une grande partie de l'année, on y rencontre beaucoup d'oiseaux de marais. Le *quinquin*, sorte de vanneau dont le nom est l'harmonie imitative de son cri habituel, s'y trouve en bandes nombreuses. Les râles d'eau, les canards les fréquentent également. On y voit aussi le *kamitchi*, sorte de grand héron, dont les ailes sont armées d'un fort éperon.

Dans les flaques d'eau et dans les ruisseaux se trouve ce singulier poisson qu'on nomme *atipa*, qui est revêtu d'une cuirasse à mailles mobiles, tout comme un chevalier du moyen âge. Cette armure défensive lui a été donnée sans nul doute pour repousser la dent des caïmans qui fréquentent les mêmes parages. La chance de rencontrer un de ces sauriens importuns est un des dangers de la pêche de l'*atipa*, dont la chair est fort estimée des gourmets. Il n'est pas rare, en fouillant les trous boueux où se réfugie ce poisson revêtu de plaques comme un monitor, de mettre la main sur un caïman qui, quoique petit de taille, n'en a pas moins la mâchoire garnie d'une formidable défense.

Les tortues sont extrêmement communes dans le Maroni et forment une grande ressource pour les tables. Elles sont de taille moyenne et de diverses espèces.

La plus curieuse des tortues de la Guyane habite les environs du *Ouanary* et de la Montagne-d'Argent. Les noirs la nomment tortue *mata-mata*. Sa couleur est terreuse; son dos est surmonté d'une double bosse longitudinale; son cou, qui ne peut se loger dans la carapace, est démesurément long, aplati, couvert d'excroissances, et se termine par une tête petite au nez pointu comme celui de la fouine. Mais sous ce nez s'ouvre une bouche énorme, fendue par delà les oreilles. C'est un hideux animal dont le caractère, assure-t-on, n'est guère moins laid que la figure. Tapie dans la vase dont elle a la couleur sale, elle guette sa proie et mord indistinctement tout le monde. — *Li mauvais passé serpent, passé caïman*, disent les nègres. C'est-à-dire, que sa méchanceté dépasse celle du serpent et celle du caïman.

De tous les mots de la langue française, le mot *tortue* est peut-être celui que le nègre éprouve le plus de peine à prononcer. On connaît son aversion pour certaines consonnes, voire pour certaines voyelles. Mais ici, les difficultés semblent insurmontables.

J'ai souvent essayé de faire épeler ce mot terrible à des nègres d'âge et de sexe différent, et je suis invariablement arrivé au même résultat. Ils nommaient victorieusement chaque lettre, chaque syllabe. Mais pour eux *t, o, r, tor, t, u, e, tue*, fait toujours *toti*; et tortue de mer ou tortue de terre ne se prononcent jamais autrement que *toti la mé, toti la té*.

Ceci me rappelle l'histoire d'un brave matelot auquel on apprenait à lire.

Pour parler également aux yeux et à l'esprit, l'alphabet était illustré de dessins grossièrement enluminés. Au-dessous d'un navire à deux mâts, à une seule rangée de canons, était écrit en gros caractères le mot *vaisseau*.

Le marin épelait bien les huit lettres du mot vaisseau, mais la réunion de ces huit éléments se traduisait toujours par le mot *brick*, prononcé à haute et intelligible voix. En effet, un navire à deux mâts et à une seule batterie ne pouvait être un vaisseau.

Non loin des Hattes est un village de quelques huttes d'Indiens, habité par trois ou quatre familles. Ils chassent, pêchent, cultivent un peu de manioc et font quelques poteries grossières, cuites au soleil, et enluminées au moyen de sucres végétaux.

Le manioc est le blé de la Guyane. Cet arbuste, de la famille des euphorbiacées, se termine par une racine tuberculeuse qui a la singulière propriété de fournir en même temps un violent poison et une excellente substance alimentaire. Il faut séparer l'une de l'autre. L'opération est simple et permet de faire entrer dans la consommation cette farine qui sous les noms de couac, de sagou et de tapioca est de si grand usage dans le monde des trois continents.

Voici sommairement le procédé employé pour opérer l'élimination du principe vénéneux.

La racine est dépouillée de sa peau, puis frottée sur une râpe. L'espèce de bouillie qui en résulte est mise dans une sorte de couleuvre en tissu de latanier, susceptible de grande extension. Un fort poids aide à la compression de la substance dont la partie liquide s'écoule par les pores de la couleuvre. Lorsqu'elle a égoutté suffisamment, on prend cette pâte et on l'étend sur des plaques de fonte exposées à un feu ardent. L'évaporation fait justice des derniers sucres malfaisants.

Comme on le voit, la manutention du manioc est des plus primitives.

Le suc du tubercule est un poison tellement énergique, que l'homme, la volaille et en général tous les animaux qui en boivent sont mortellement frappés. Et cependant les patiras, les agoutis et les autres bêtes sauvages qui vivent en maraude sur les plantations mangent impunément cette racine. Il est probable que la peau brune qui l'enveloppe renferme l'antidote du poison contenu dans la pulpe. C'est la seule explication admissible, attendu que ces mêmes animaux sont également soumis à l'action toxique du jus quand ils le boivent isolément.

Il y a une variété de manioc qui se mange comme l'igname et qui n'est point malfaisante : on la nomme *camanioc*.

La reproduction du manioc se fait par boutures. On coupe simplement les tiges en morceaux de huit à dix centimètres de longueur et on les plante en terre : cette culture forme à peu près toute l'agriculture des Indiens. Le peu de soins qu'exige la plante jusqu'à la récolte convient au caractère indépendant de ces nomades enfants des forêts. Ils ne savent se plier à aucun de ces assujettissements, à aucune de ces entraves qui semblent compromettre la liberté de l'homme.

Là-dessus leur susceptibilité s'effarouche facilement; ils ne s'inquiètent ni de l'avenir ni du but, ils ne voient que le présent. Le fleuve renferme du poisson, les bois cachent du gibier; poisson et gibier sont à qui sait les prendre : pourquoi nourrir des animaux domestiques?

Un administrateur de Cayenne voulut faire accepter à un Indien une vache et un taureau, en cherchant à lui faire comprendre l'avantage qu'il pourrait en retirer, mais en lui expliquant aussi les soins qu'exige le bétail.

Le sauvage refusa le présent avec obstination.

« Tu veux, répondit-il, que moi, qui suis un homme libre, je me fasse l'esclave d'un bœuf, que je lui donne à boire, à manger, que je marche derrière lui? Jamais! *pas la peine encore!* »

Si l'Indien se croit gêné dans l'exercice de cette liberté chérie, il déménage. Femmes, enfants et bagages sont embarqués dans la pirogue, et il va construire un carbet dans un autre lieu. Il exécute souvent la même manœuvre, sans raison apparente, sans autre motif que cet impérieux besoin de changement qui le domine exclusivement. Une fois qu'il a planté le manioc, il abandonne souvent le champ à la garde de Dieu et ne reparait que pour la récolte. Les bêtes sauvages en ont grignoté un morceau, mais il faut que tout le monde vive.

C'est la dernière expression de la vie matérielle. Si l'homme peut étouffer ses autres aspirations; si c'est là le seul rôle que la Providence lui ait assigné sur la terre, l'Indien est heureux. Nul souci ne trouble l'horizon de sa vie. Il a un canot, un hamac, une chaudière; son arc et ses flèches pourvoient à sa subsistance; tous ses besoins sont satisfaits.

Sa religion est le manichéisme, c'est-à-dire la lutte des deux principes, du bon et du mauvais esprit. Il cherche à apaiser l'un et à se rendre l'autre favorable. Mais il y a chez lui beaucoup du fatalisme des Orientaux. Sa philosophie est la résignation.

Les Indiens des Hattes semblent s'y être établis à poste fixe. L'aspect de la civilisation n'y fait pas trop contraste avec leur manière de vivre. Ils sont de la tribu des Galibis.

Ils ont la taille petite, la tête grosse, le visage aplati, les cheveux longs et roides. Ils portent pour tout costume un morceau d'étoffe qu'ils roulent autour des reins et passent entre les jambes, et qu'on nomme *calimbé*. L'habillement des femmes est tout aussi primitif. Il consiste en un simple petit tablier. En revanche, elles ont des colliers, des bracelets et des jarretières. Toute la coquetterie de leur costume est là. Les jarretières mises au-dessous du genou sont de larges bandes d'étoffe qui leur serrent fortement la jambe et interceptent la circulation du sang. Elles en portent également au-dessus de la cheville. Ce luxe d'appareils comprimants donne à leur démarche quelque chose de gêné qui rappelle les allures de certains palmipèdes fourvoyés hors de l'élément liquide, et cette compression des membres inférieurs fait acquérir aux autres parties charnues du corps un développement excessif. Du reste, elles sont fort laides ces

dames sauvages. Si la nature embellit la beauté, il faut convenir qu'elle remplit quelquefois ses attributions d'une façon bien étrange. Il est vrai que je raisonne toujours sur la beauté d'après nos idées et nos habitudes européennes et que j'oublie que le beau est comme le laid affaire de convention.

Les bracelets et les colliers sont ordinairement en *ouabé* : le ouabé est une plante qui professe pour le *corossolier* sauvage l'amitié que le lierre accorde à l'ormeau. Il l'étouffe presque sous la multitude de bras dont il l'enserme et de feuilles dont il l'environne. Affection égoïste et accapareuse, dans laquelle le patron disparaît sous le parasite. Le ouabé produit un fruit à noyau, dont le pepin contient une huile propre à l'éclairage.

Ce noyau est la mine d'où l'on extrait tous les bijoux indiens. C'est une substance extrêmement dure dans laquelle on enlève au moyen d'un emporte-pièce de petits cylindres que l'on perce et que l'on enfile comme des perles. La régularité et la finesse sont les conditions principales de la beauté du ouabé dont la couleur naturelle est d'un brun rougeâtre. Mais il fonce au contact de la peau et acquiert le poli de l'ivoire en même temps que le noir de l'ébène. Il prend également cette nuance après un bain dans l'huile de Carapa.

Le ouabé mêlé de quelques perles d'or sied bien passé en plusieurs doubles aux poignets et au cou d'une jolie femme.

Dans le haut Maroni on fait beaucoup de ouabé grossier. Il ne coûte guère que cinquante centimes la brasse, ce qui prouve le bon marché de la main-d'œuvre, attendu qu'il y a là une semaine de travail. Le ouabé qu'on fait à Kourou et à Iracoubo est le plus estimé; il coûte jusqu'à quatre francs la brasse.

Le *shéri-shéri* diffère du ouabé en ce que les grains sont coniques au lieu d'être cylindriques; on les enfile en les appuyant base contre base.

L'habitude qu'ont les Indiens de marcher pieds nus les expose à un certain inconvénient : c'est d'être incessamment assaillis par les *chiques*.

Les chiques sont des puces de sable et de poussière qui pénètrent entre cuir et chair, principalement sous les ongles des pieds. Presque microscopiques lors de leur introduction, elles prennent du corps et engraisent rapidement aux dépens du propriétaire du logis qu'elles ont accaparé et qui doit s'agrandir dans les mêmes proportions que le locataire. Le ventre de la chique s'est arrondi, elle s'est installée pour accomplir commodément ses fonctions reproductives, et elle ne se laisse expulser de son domicile que par la force des baïonnettes.

Une vive démangeaison révèle sa présence; un petit point noir visible sous la transparence de la peau désigne le repaire de l'animalcule.

Quand elle atteint son maximum, la chique est de la couleur et de la forme d'une petite vessie blanche, de la grosseur d'un pois, pleine d'œufs et de lentes. Il faut l'extraire sans la crever, à peine de voir se renouveler le mal; et par surcroît de précaution, il est bon de remplir avec de la cendre de tabac le vide laissé par l'ablation de la chique.

Le séjour trop prolongé de ces petits animaux dans les tissus épidermiques

peut être très-dangereux. Ils attaquent les chairs avec rapidité; la gangrène peut s'y mettre, l'amputation des doigts en est souvent la conséquence, et la mort même est quelquefois l'effet d'une cause aussi futile.

Il faut visiter chaque soir avec le plus grand soin les pieds des enfants que ces vilaines bêtes choisissent de préférence. Les dames créoles qui ont la peau délicate prétendent sentir le moment précis où la chique s'introduit dans l'épiderme. Plusieurs se gardent de l'expulser aussitôt, prétendant que cette démangeaison est des plus agréables. Elles attendent pour se priver de cette sensation que le plaisir devienne un danger.

Ce sont bien les petites-filles de ces élégantes Sybarites qui se faisaient gratter la tête et les pieds par la main de leurs esclaves, et trouvaient dans ces chatouillements une sorte de volupté.

Les femmes indiennes, ces pauvres esclaves de l'homme, sont exclusivement chargées d'extraire des pieds du mari ces parasites incommodes. Pour ce faire, il faut toujours qu'elles soient munies d'épingles ou d'aiguilles. Mais où piquer ces aiguilles et ces épingles quand on porte, à peu de chose près, le costume de la vérité? Leur embarras est le même que celui où se trouvait l'empereur Souldouque pour attacher l'étoile de l'honneur sur la poitrine de ses soldats.

Or, elles ont inventé un ingénieux moyen de résoudre la difficulté. Elles se percent la lèvre inférieure et logent dans cet étui d'un nouveau genre tout un paquet d'aiguilles, la pointe tournée vers le dehors. Si quelque audacieux voulait leur ravir un baiser, elles n'auraient qu'un mouvement de lèvres à faire pour prouver une fois de plus qu'il n'est pas de roses sans épines.

Hélas! elles les connaissent trop, les épines et les tribulations de la vie conjugale, car le sort de la femme est dur en phase de sauvagerie. La veille du mariage, on les a enfermées dans un hamac avec des fourmis oyapock, c'est-à-dire avec celles dont la morsure est la plus douloureuse. Elles ont dû subir cette torture sans se plaindre, avec le courage du jeune Spartiate qui se laisse dévorer le ventre sans jeter un cri. Ce supplice préliminaire a été pour elles une allégorie d'une vérité cruelle.

A elles sont toutes les fatigues; à l'homme le repos. L'homme, c'est le maître, c'est le roi. La femme, ou plutôt les femmes, car la polygamie est une loi du monde sauvage, les femmes sont les servantes et les humbles esclaves, et elles acceptent cette condition inférieure avec abnégation. Certes, nos ménagères de France, celles qui portent le sceptre peu constitutionnel dans ce petit royaume dont le foyer domestique est la capitale, frémiraient d'une noble indignation devant le sort que la loi indienne fait à leurs sœurs déshéritées de cette partie de l'Amérique.

En ce moment suprême où le titre de mère donne à l'épouse des droits sacrés au respect et aux soins du mari, il se joue dans les ménages indiens une singulière comédie.

Quand la femme accouche, c'est le mari qui se fait soigner et plaindre, c'est

lui qui est le plus malade. Aussitôt après sa délivrance, en laquelle elle n'a reçu les bons offices de personne, la femme va baigner son nouveau-né dans le fleuve et s'y plonge elle-même; puis elle revient près du mari qui s'est couché dans le hamac, où il geint et paresse pendant une dizaine de jours.

« Qu'avez-vous donc, compère?

— Tu ne vois pas? je suis malade, j'ai eu un enfant¹. »

Ce serait risible, si ce n'était odieux.

Depuis les Hattes jusqu'à Saint-Laurent, c'est-à-dire pendant une vingtaine de milles, il n'y a aucun établissement sur la rive française du fleuve. On passe successivement devant la *crique Lamentin*, la *crique à la vache*, seul passage un peu dangereux, et enfin la *crique Maïpouri*. Maïpouri est un mot indien qui veut dire grand. Le tapir est appelé maïpouri, parce que c'est le plus grand des animaux de la Guyane; l'ananas maïpouri pèse jusqu'à dix kilogrammes.

Sur la rive hollandaise, il y a également quelques villages indiens et une assez grande habitation située presque en face de nos établissements. C'est un colon hollandais, nommé Kæppler, qui fait un certain commerce de brocantage avec les populations noires du haut du fleuve, et qui cultive le cacao au moyen de travailleurs chinois et de coolies indiens. La propension des noirs à la désertion a toujours empêché les habitants de se fixer près de nos possessions, vu la loi qui affranchit tout esclave qui met le pied sur le sol français.

Cependant *l'Alecton* a annoncé son arrivée par un coup de canon que répercutent les échos. Un quart d'heure après, il jette l'ancre devant Saint-Laurent, à deux cents mètres d'un pont qui sera prolongé et pourra servir au déchargement des navires de moyen tonnage.

Saint-Laurent, le pénitencier agricole, la capitale, le chef-lieu futur de la Guyane de la transportation, le berceau d'une société régénérée par le travail, se présente à l'œil sous un jour des plus avantageux. On sent qu'il y a là tous les éléments d'une grande ville. De 1857 à 1863, c'est-à-dire en six années, un grand résultat a été obtenu. Le temps a été bien employé, et l'on arrive à la période heureuse où l'idée, sortie des difficultés de la conception et des langes de l'enfance, se développe sans contrainte et marche d'une allure plus décidée dans une voie rectifiée par l'expérience.

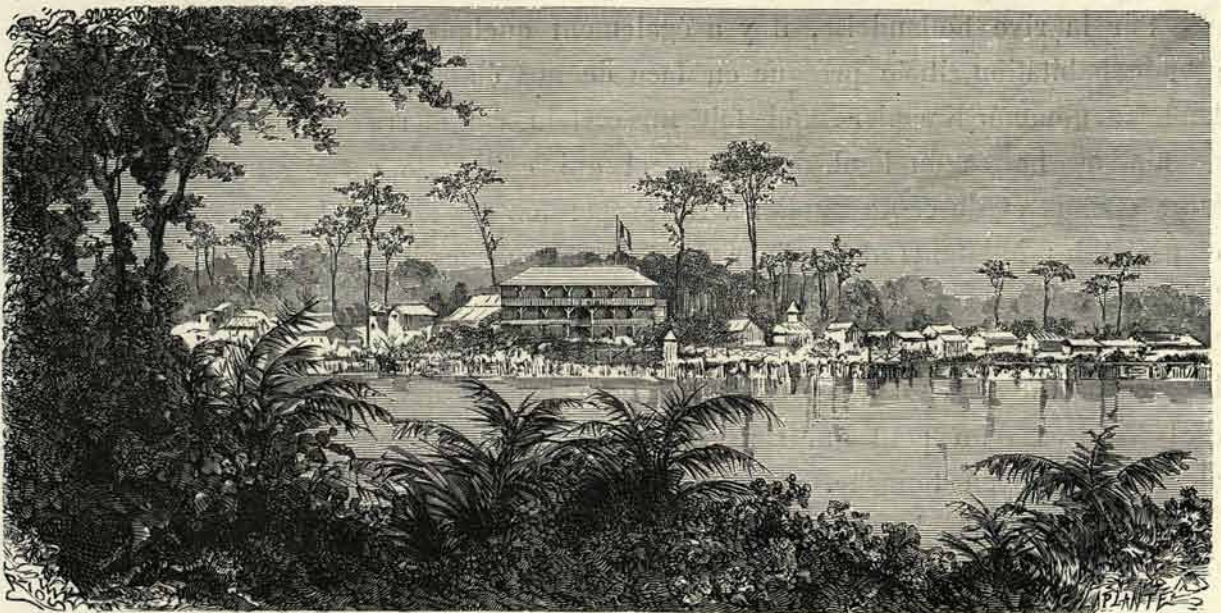
On avait fait du provisoire, maintenant on confirme; on avait élevé des cabanes, on les convertit en édifices durables. Il y avait eu de l'hésitation sur la conduite à tenir vis-à-vis des concessionnaires de diverses catégories; ces hésitations ont disparu devant un système uniforme basé sur une étude plus approfondie de la question. Le choix des cultures les mieux appropriées au sol et les plus avantageuses aux colons amenait certaines dissidences; aujourd'hui, l'opinion paraît également fixée

1. Quo ça ou gagné, compé?

To pas voé, mo qu'à mala, mo qu'a fait pili moun.

sur ce sujet. En un mot, tous les problèmes proposés semblent marcher vers leur solution.

Il y a à Saint-Laurent deux classes distinctes de transportés. Les transportés concessionnaires et les transportés employés aux travaux publics : c'est parmi les seconds qu'on choisit les premiers. C'est un stage pendant lequel les bons sujets obtiennent de l'avancement en récompense de leur sage conduite. Les transportés, dont le travail est dû à l'État, sont occupés aux corvées intérieures du pénitencier et à l'exploitation des bois pour le compte du gouvernement. En dehors de ce service, auquel ils sont astreints, il leur est accordé des heures de liberté, et le produit du travail, accompli pendant ce laps de temps, leur est attribué en entier. Le Maroni est tellement riche en bois de construction à portée des cours d'eau que



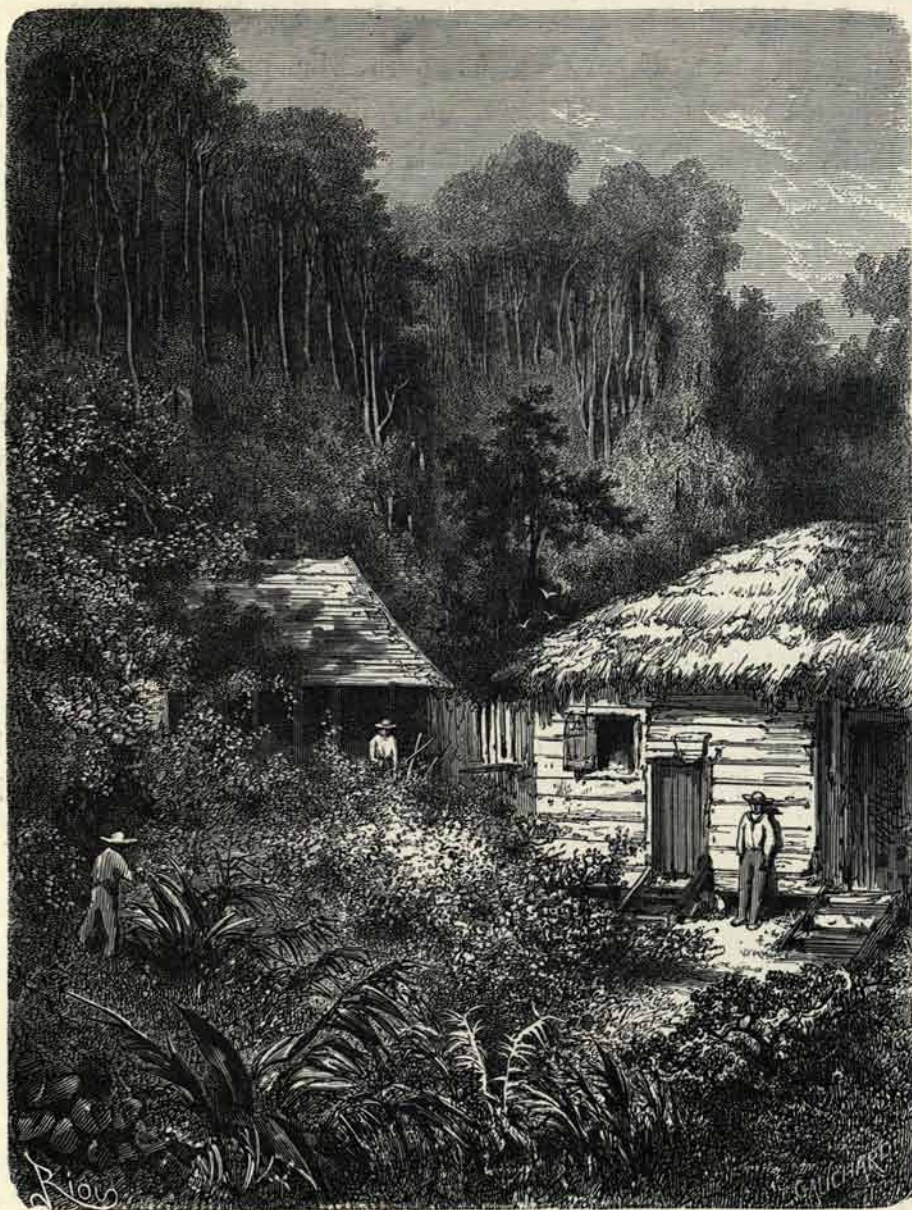
PÉNITENCIER DE SAINT-LOUIS DU MARONI.

l'on peut facilement, avec les moyens actuels, en fournir annuellement à la marine pour plus de 500 000 francs.

Les transportés concessionnaires s'occupent également de l'exploitation des bois ; mais alors ce sont de vrais fournisseurs dont les produits sont tarifés. L'État se fait acquéreur, mais n'entrave aucunement l'essor des transactions commerciales.

Il y a deux sortes de concessions : la concession urbaine et la concession suburbaine ; les terrains de la première serviront d'assise à la ville à venir ; ceux de la seconde formeront le territoire de la banlieue. La ville sera le foyer industriel où se réuniront, en corps de population compacte, les gens de métier, et tous ceux qui vivront des états manuels. La banlieue demeurera le champ de travail des cultivateurs, de ceux qui s'adonneront exclusivement à l'agriculture.

Le même système a présidé à la formation de toutes les concessions. C'est une théorie empruntée sous certains points de vue au phalanstère. C'est la théorie de la formation des groupes, équilibrés et disposés pour recueillir les bénéfices de l'association.



CONCESSIONS ET DÉFRICHEMENT SUR LE MARONI.

On compose un groupe de vingt transportés, à la disposition desquels on met gratuitement instruments aratoires, outils, bêtes de trait, tombereaux, brouettes, semences, etc. Les alignements et les devis des constructions sont tracés par les soins de l'autorité supérieure, qui marque également la place que doit occuper chaque maison. Chaque propriété rurale doit avoir cent mètres de large sur deux

cents mètres de profondeur. Les maisons font face à la route qui coupe en deux la concession du groupe. Elles sont disposées de façon à ne jamais se faire vis-à-vis.

La concession faite à un groupe de vingt transportés représente donc un kilomètre de route, mesurant de chaque côté une superficie de deux cents mètres de profondeur en culture, et garni de vingt maisons, dix de chaque bord, qui se trouvent espacées de façon qu'il y en ait une tous les cinquante mètres, soit à droite, soit à gauche.

Le travail commence d'abord en commun. La première opération qu'ont à faire les transportés menés dans la forêt, qu'ils doivent convertir en centre agricole, c'est de se bâtir, à faux frais, un logement provisoire pour s'abriter. Après quoi, ils bâtissent les vingt cases et les relient par une route qui doit joindre également la concession nouvelle à la concession la plus voisine, si ces deux concessions ne sont pas contiguës. Ils exécutent encore une partie de l'abatis et des défrichements, qui sont les opérations préalables nécessaires à l'ensemencement et à la mise en terre des plantes potagères, dont la culture s'appelle la production des vivres.

Alors le travail en commun cesse et l'individualité se dessine. L'association a vaincu les obstacles que l'homme seul n'aurait pu surmonter; elle a maintenant terminé sa tâche, et laisse chacun de ses membres livré à sa propre intelligence et à ses aptitudes spéciales.

Quoique les vingt cases soient bâties sur le même modèle, comme il peut y avoir des concessions dont l'exposition ou le sol entraîne certains avantages, les vingt lots sont tirés au sort, et chaque transporté dirige sa culture à sa guise en se conformant cependant aux conseils de l'administration supérieure qui, tout en conservant la haute main, laisse encore une latitude convenable aux inspirations particulières.

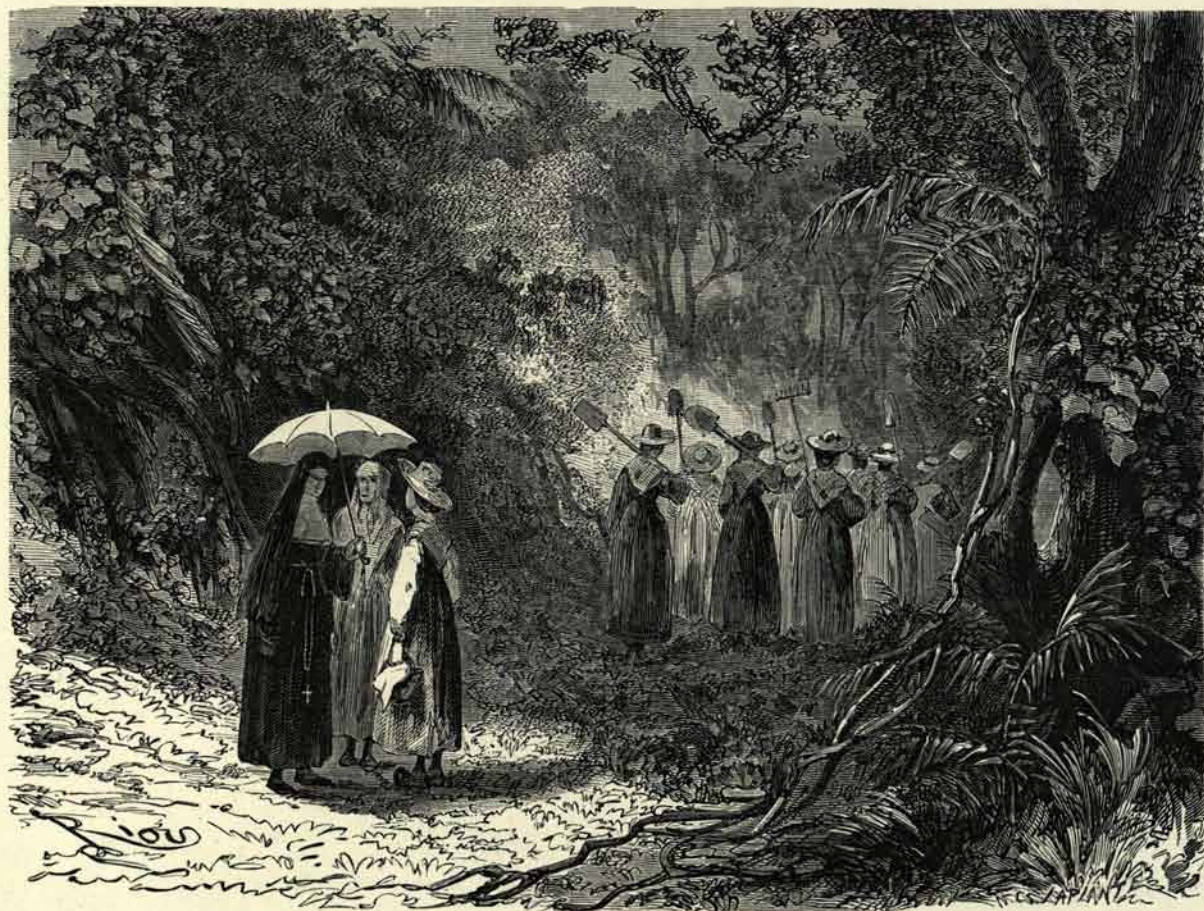
L'autorité suit quelque temps des yeux la conduite et le travail du transporté; et si elle est satisfaite de son examen, elle lui accorde définitivement la concession de son lot. Le voilà désormais propriétaire d'un immeuble et investi de tous les droits attachés à ce titre. Il peut acheter et vendre, il peut s'associer et mener de front plusieurs concessions. S'il a des capitaux en France, il peut les utiliser; s'il a une famille, maintenant qu'il peut la loger et la nourrir, il obtient de la faire venir, et l'État se charge des frais de voyage des émigrants.

S'il n'a pas de famille et s'il éprouve le besoin de s'adjoindre une compagne, s'il désire peupler sa solitude, si l'idée de la paternité sourit à ses sentiments affectueux, il demande une femme, et l'État se constitue également pour lui en agence matrimoniale.

Les femmes envoyées à la Guyane pour unir leur sort à celui des transportés sont prises dans le même milieu qu'eux. Ce sont des femmes sortant des maisons centrales, entachées de condamnations plus ou moins graves. Mais il n'est pas défendu au transporté de choisir une compagne ailleurs, s'il peut en trouver une de bonne volonté.

Jusqu'au jour solennel où elles sont conduites à la mairie et à l'église, les filles et les femmes, destinées à peupler la Guyane de la transportation, sont confiées à la garde et à la discipline sévère des dames de Saint-Joseph de Chartres. Ces religieuses sont également chargées de l'éducation des enfants des condamnés.

Comme les futures épouses doivent être spécialement occupées aux rudes travaux agricoles, qu'elles sont appelées à aider leurs maris dans leurs défrichements et leurs cultures, on les a choisies, autant que possible, parmi les filles de campagne



FEMMES TRANSPORTÉES NON MARIÉES ALLANT AU TRAVAIL SUR UNE ROUTE DU MARONI.

de constitution robuste. J'en ai trouvé peu de jolies parmi celles que j'ai eu occasion de voir; cependant, en dépit de leur misérable costume, quelques-unes peuvent plaire encore.

Chose étrange! le plus grand nombre a subi sa condamnation pour crime d'infanticide. Il y a là une étude intéressante à faire; mais n'est-ce point attaquer avec trop de hardiesse une grande question humanitaire? La honte et le besoin de cacher les suites d'une faute, est-ce là le seul mobile qui les a poussées au crime? Deviendront-elles de bonnes mères de famille plus tard? Ce sentiment de

la maternité qu'elles ont étouffé d'une façon si terrible, va-t-il renaître plus ardent, plus vivace pour les nouveaux fruits de leurs entrailles?

Tout transporté qui désire entrer dans les liens du mariage doit faire venir ses papiers de famille; les femmes sont déjà munies des leurs. Il faut faire les choses régulièrement pour ne pas créer de grandes difficultés à l'avenir, et surtout pour prévenir les cas de bigamie, l'erreur la plus dangereuse en l'espèce. Les fondateurs des sociétés nouvelles sont bien tenus de serrer le code et la légalité au plus près.

Cette formalité entraîne souvent de longs délais. L'état civil de beaucoup de condamnés n'est pas toujours facile à constater. Si quelques-uns ont eu un nom et une position dans le monde, beaucoup se trouvent être des vagabonds sans aveu, sans feu ni lieu; il en est qui ont porté plusieurs noms dont aucun n'est inscrit au registre de la mairie. D'autres sont des enfants du grand chemin, que leurs parents ont jetés avec un sobriquet ou un prénom dans ces troupes nomades de bohèmes et de saltimbanques, qui ont pour patrie la place publique, et pour domicile une voiture errant de foire en foire.

Quand les obstacles sont levés, quand des relations habilement ménagées ont mis les futurs époux en présence, s'ils se conviennent réciproquement, les bans sont publiés, le mariage civil et le mariage religieux s'accomplissent suivant les us habituels, et l'épouse suit l'époux au domicile conjugal.

Il y a un couple assez singulier au pénitencier de Saint-Laurent. Le mari a tué sa première femme; la femme a assassiné son premier mari. Est-ce le hasard ou cette conformité d'antécédents qui les a rapprochés? Qui se ressemble s'assemble, dit le proverbe. Ils n'ont du reste rien à se reprocher l'un à l'autre et vivent, à ce qu'il paraît, en fort bonne intelligence. Peut-être se redoutent-ils, ou s'estiment-ils mutuellement, ayant fait tous les deux leurs preuves.

Qu'advient-il de ces appariades? feront-elles souche d'honnêtes gens? ou devra-t-on perpétuellement appliquer aux enfants nés de parents criminels et dégradés le terrible vers de Racine adressé aux héritiers des Atrides?

Tu sais qu'ils sont sortis d'un sang incestueux,
Et tu t'étonnerais s'ils étaient vertueux.

J'ai plus de foi, pour ma part, dans la puissance du bon principe, et je pense qu'il en doit être de la beauté morale comme de la beauté physique. Or, ne voit-on pas tous les jours de ravissantes têtes d'enfants faire contraste avec la laideur des parents? et les mathématiciens ne nous prouvent-ils pas que *moins* multiplié par *moins* donne *plus* au produit? et les fumiers les plus immondes ne sont-ils pas en possession de nourrir et d'amener à bien les plus délicates des fleurs et les plus savoureux des fruits?

Parmi les soixante ménages établis actuellement aux environs de Saint-Laurent,

il y a eu déjà un premier produit. Quelques-uns en sont même à la seconde édition. Ces enfants ne laissent rien à désirer sous le rapport de la constitution physique; espérons que leur moral n'aura pas trop à souffrir de l'influence du péché originel.

La ration de vivres journaliers est accordée aux concessionnaires et à leur famille pendant deux ans. On sera peut-être obligé de prolonger cette faveur une année en plus; mais à partir de cette époque, ils doivent se suffire à eux-mêmes.

La ration accordée aux enfants varie suivant l'âge de ces petites créatures. Cette demi-mesure n'était pas admise, volontiers, par une mère qui, douée d'un vigoureux appétit, comptait bien se satisfaire sur la part de son nouveau-né. Sa réclamation auprès du commissaire fut acerbe.

« Nous remplissons nos devoirs, dit cette femme en colère, et le gouvernement ne remplit pas les siens. On nous envoie ici pour peupler, nous *peuplons*, et on ne donne pas la ration à nos petits. Eh bien! nous ne peuplerons plus. »

La terrible menace de cette mère exaspérée ne s'est pas accomplie. On continue à peupler et dans de belles proportions. L'arrivée de tous ces enfants est saluée avec joie; plusieurs officiers ont accepté de les tenir sur les fonts baptismaux et remplissent avec conscience leur rôle de parrains.

Quelques-uns de ces petits innocents ont eu, comme Cendrillon, le bonheur d'avoir une bonne fée pour marraine. La générosité et la voix d'un excellent cœur sont aussi des baguettes magiques. Celles-là font également des miracles.

Donnez, afin que Dieu, qui dote les familles,
Donne à vos fils la force, et la grâce à vos filles.

Grande pensée de notre grand poète Victor Hugo! J'ai souvent servi d'intermédiaire dans la distribution de ces bienfaits. J'ai vu les larmes de la reconnaissance couler des yeux de la mère quand j'étais le joli trousseau dont la fée dotait sa filleule. Ces pleurs sont des prières qui montent vers l'Éternel. Puissent-elles, suivant le vœu du poète, appeler sur la jeune marraine de la petite Marguerite les bénédictions d'en haut!

Parmi les femmes déportées au Maroni, il en est une qui n'a point voulu se marier et qui malgré son célibat rend service à la colonie. Elle porte un grand nom, et ses compagnes d'infortune l'appellent la *comtesse*. Je ne la désignerai que par son prénom de Clémentine pour ne pas réveiller la douleur endormie d'une famille malheureuse.

Parmi la foule de criminels, il en est qui attirent plus particulièrement l'attention et vers lesquels on se sent porté, soit par la curiosité qui s'attache aux célébrités de tout genre, soit par une sorte de pitié sympathique, quand l'expiation semble avoir payé la dette.

Lorsque le condamné porte un de ces noms que le monde entoure de respect, ce n'est pas seulement un sentiment banal de curiosité qui conduit à chercher par quel entraînement fatal ce membre coupable d'une famille distinguée est descendu sur la

pente de l'infamie. Il n'est pas inutile d'apprendre comment une femme ou un homme d'éducation et d'intelligence arrive au crime. Il est clair que la société a un compte plus sévère à leur demander qu'à cette seconde catégorie de transportés chez lesquels l'enfance n'a été entourée ni de principes religieux, ni de bons exemples, et dont quelques-uns ignoraient les lois qu'ils transgressaient.

Cependant cette espèce de prestige qui environne le titre et la fortune, les accompagne encore jusque sous la livrée du bague. Notre cœur s'ouvre plus facilement à l'indulgence en faveur d'un des nôtres.

Le procès criminel de celle qu'on nomme aujourd'hui la fille Clémentine, dite la comtesse, a eu un certain retentissement : les annales judiciaires en ont gardé le souvenir.

Appartenant à une famille noble, mais sans fortune, Clémentine P. de St.-L. exerçait la profession d'institutrice. Son nom, son caractère sérieux et son instruction lui avaient attiré nombre d'élèves. Elle vivait heureuse et tranquille, quand les passions vinrent bouleverser sa vie. Elle s'éprit d'un ardent amour pour un jeune professeur de musique, qui donnait des leçons dans son pensionnat, et tout d'abord ici se rencontre un mystère qu'il est défendu d'approfondir. Ce jeune homme lui avait-il donné des droits sur sa personne, lui avait-il fait des serments sacrés? On l'ignore; mais, quoi qu'il en soit, oublieux ou perfide, il allait en épouser une autre.

La jalousie conduisit Clémentine au crime. Elle résolut de se défaire de sa rivale, et lui envoya un gâteau préparé à l'arsenic.

Le drame du Glandier venait de mettre ce poison à la mode.

Par des circonstances indépendantes de la volonté de la coupable, mademoiselle C. de B. ne mangea pas le gâteau. Ce crime resta à l'état d'intention, ce qui valut à la coupable le bénéfice des circonstances atténuantes.

Par arrêt du 24 janvier 1846, la cour d'assises de Tarn-et-Garonne, siégeant à Montauban, condamna Clémentine à la peine de vingt ans de travaux forcés.

Son pourvoi fut rejeté le 13 mars 1846.

Par décision du 20 juin 1856, Sa Majesté l'Empereur lui a fait remise de trois ans sur le restant de sa peine.

Clémentine a aujourd'hui plus de cinquante ans. A-t-elle été jolie autrefois? C'est possible; mais cette beauté, flétrie par l'âge, par le chagrin et par le régime des prisons, n'a pas laissé de traces sur ses traits amaigris. Elle a gardé toutefois une sorte de distinction native, qui justifie ce titre aristocratique de comtesse que lui donnent ses sœurs d'infortune.

Elle est petite, maigre, anguleuse; ses cheveux plats et blonds, à demi cachés sous un bonnet de couleur, se nuancent de filets d'argent; ses lèvres sont minces, sa bouche fine; ses yeux gris, fatigués par les larmes, lancent encore de fugitives lueurs. On sent que l'amour a passé par là. On y devine toutes les ardeurs passionnées de cette âme, un moment égarée, et que le repentir a ramenée dans le sein de Dieu, moins implacable que les hommes. La malheureuse femme avoue sa faute, mais elle la pleure, mais elle prie, mais elle se frappe la poitrine.

La comtesse est sous l'empire de cette exaltation d'esprit qui a besoin de s'épancher au dehors. Elle appartient à l'espèce des prédicants et des apôtres. Il faut qu'elle fasse pénétrer dans le cœur des autres les pensées qui débordent du sien. Il faut qu'elle instruisse et qu'elle convertisse. Pauvre brebis égarée, elle ne veut pas rentrer seule au bercail auprès du divin pasteur. Assurément, il y avait là, en cette imagination ardente et qui se laisse emporter à tous les entraînements de l'apostolat, un puissant instrument de conversion. Mais ces instruments-là eux-mêmes, pour ne pas s'engager à faux, ont besoin qu'on leur fixe un mode et une limite d'action; et le moyen n'est pas commode d'imposer la contrainte, la mesure et la règle à ces éloquences nerveuses, sans étouffer premièrement les inspirations tendres et mystiques du libre essor.

Les religieuses de Saint-Joseph ont compris le rôle important que pouvait jouer la comtesse dans la moralisation des femmes et l'éducation des enfants, et elles en ont fait une sorte de sous-maîtresse.

J'eus occasion de voir plusieurs fois Clémentine et de lui rendre quelques légers services. J'ai été profondément touché de ce repentir et n'ai jamais songé sans une tristesse infinie à cette existence perdue, à ces longues années passées dans la honte et le désespoir, le tout en expiation d'un seul moment d'oubli, d'un entraînement fatal, irrésistible peut-être.

La comtesse me communiqua ses œuvres. Elle avait naturellement besoin de confier au papier le trop-plein de ses pensées. La sous-maîtresse se retrouvait là tout entière, avec son amour-propre d'auteur et ses prétentions littéraires. Il y avait de la prose et des vers; mais dans chaque façon d'habiller sa pensée, se lisait l'état de son cœur.

La prose valait mieux que les vers, et naturellement c'étaient les vers qui avaient ses préférences. Ses écrits traitaient principalement des sujets touchant sa position. C'étaient des conseils à ses sœurs les transportées, des études sur les maisons centrales et les prisons de femmes. Mais durant ses longues années de captivité, elle avait peu lu; elle n'avait pu conséquemment entretenir le feu sacré en l'allumant aux autres flambeaux. Ses idées étaient parfois des réminiscences si lointaines qu'elle les croyait bien à elle. Je doute fort que ses œuvres lyriques trouvent un éditeur, d'autant qu'elle refuse de s'adresser au scandale pour obtenir une célébrité passagère.

Au risque de commettre un abus de confiance, je me permettrai de citer une de ses poésies :

VISITE A MON ÉGLISE.

Salut auguste sanctuaire,
 Salut temple silencieux,
 Salut asile de prière,
 Salut chapelle solitaire,
 Où j'aime à rêver des cieux.

C'est dans cette enceinte chérie
 Que je viens m'asseoir en tremblant
 A la table sainte et bénie
 Où l'homme orgueilleux humilie
 Son front superbe et menaçant.

Oui c'est ici que jeune encore
 Je reçus le Dieu trois fois saint
 Qui renouvel^{la}, pare et dore
 Le palais de la blanche aurore,
 Marchepied du parvis divin.

Ici l'âme tendre et pieuse
 Se remplit d'une sainte ardeur,
 Qui la rend plus religieuse,
 Plus ardente, plus courageuse,
 Plus soumise au Dieu rédempteur.

Là, les paraboles touchantes
 Du Seigneur qui m'a racheté
 Par des images consolantes
 Me parlent des vertus charmantes
 Du grand roi de l'éternité¹.

Et je vais, près du sanctuaire,
 Prier religieusement
 Le Dieu qui lance le tonnerre
 De veiller sur ma bonne mère
 Et sur son malheureux enfant.

Bientôt la comtesse va terminer sa peine. Condamnée sous l'ancienne loi, elle aura droit de retourner en France. Le fera-t-elle? Restera-t-elle près de celles qu'elle nomme ses sœurs? Dévouera-t-elle le reste de sa vie à l'œuvre moralisatrice, voudra-t-elle terminer sa mission? Ce serait pour moi la meilleure preuve de la sincérité de son repentir¹.

Les maisons des transportés concessionnaires sont uniformément bâties. Elles n'ont qu'un seul étage, élevé au-dessus de terre d'un mètre et demi environ et reposant sur des massifs en maçonnerie. Cette façon de rez-de-chaussée ouvert à tous les vents sert de magasin et met l'étage supérieur à l'abri de l'humidité du sol détrempe par les pluies de l'hivernage.

Le logement est séparé en deux par une cloison de gaulettes. Dans la cour se trouve la cuisine, indépendante du corps de logis.

1. J'apprends effectivement que Clémentine est restée à la Guyane, à Saint-Laurent-du-Maroni, où elle continue ses fonctions de sous-maitresse.

J'accompagnai un jour le gouverneur et M. Melinon dans la visite faite à un de ces ménages. C'était un des plus anciens de la colonie et, par conséquent, celui qui pouvait avoir le plus de bien-être.

Le mari était à l'abatis, la femme était seule. Une grande propreté régnait dans la maison. Sur un buffet en acajou, auquel il ne manquait que le vernis pour en faire un meuble de luxe, s'étaient des assiettes en porcelaine anglaise aux couleurs voyantes. Une table et quelques chaises formaient le reste du mobilier de cette pièce. Tout cela était l'ouvrage du mari, excellent ouvrier.

La chambre à coucher était garnie d'un lit et d'une armoire en bois de couleur et d'un berceau où dormait un bel enfant d'un an, qu'une moustiquaire de gaze mettait à l'abri des insectes.

Un christ avec un rameau béni, un petit tableau de sainteté naïvement enluminé pendaient au mur. Tout respirait le bonheur et l'aisance. La femme avait cet air de satisfaction que donnent le contentement de soi-même et l'absence de soucis de l'avenir. On eût dit que la probité et la vertu étaient les hôtes du logis.

Le jardin était bien entretenu; le maïs montrait ses longues feuilles et ses grains dorés, le bananier balançait son régime prêt à être cueilli, les giromons couraient sur le sol, les barbadines grimpaient aux treilles, le manioc avait sa place au potager, ainsi que les patates douces, les choux et la salade.

Une truie grognait à l'étable, un essaim de poulets et de canards picoraient des grains dans la cour et fouillaient la terre humide pour y chercher des insectes. C'était un vrai tableau champêtre, une idylle vivante et douce à contempler.

« Avez-vous quelque réclamation à faire? dit le gouverneur à la femme.

— Non, monsieur le gouverneur.

— C'est bien; l'on est content de vous. Continuez à vous conduire ainsi et vous rachèterez le passé. Soignez bien votre enfant. Il va bien?

— Oui, grâce à Dieu, le pauvre chérubin. »

En ce moment l'enfant se réveilla et se mit à pleurer. La mère le prit et le couvrit de baisers. Une sorte de triste souvenir passa sur son front comme un remords; elle ne put retenir ses larmes.

Le gouverneur lui donna quelque argent et nous sortîmes.

Le mari était condamné comme recéleur, la femme pour infanticide!...

Il est des gens qui voient tout en noir, d'autres qui se prennent follement à toutes les illusions. Je ne suis ni des premiers ni des seconds. Je crois que dans sa concession, un transporté laborieux et intelligent pourra trouver sa subsistance et celle de sa famille. Il aura le nécessaire, mais non le superflu. Il vivra, mais ne s'enrichira pas. Tel n'est pas, du reste, le but du législateur.

Les enfants des transportés seront dans de meilleures conditions; peut-être trouveront-ils les germes d'une fortune dans l'héritage paternel.

Mais il est à craindre que cette prospérité naissante ne vienne s'échouer sur un écueil. En présence des misères de la vie des bagnes, cette existence, toute

pénible qu'elle est, s'accepte comme un bienfait. Mais parmi ces hommes déçus aujourd'hui, plusieurs ont occupé, autrefois, des positions bien autrement avantageuses et n'ont pas su les conserver. Tombés une première fois, sauront-ils se maintenir dans cette voie d'expiation où le pain de chaque jour se gagne à la sueur du corps? Auront-ils la persévérance? L'avenir seul répondra à cette question.

Les débuts sont des plus brillants. Quand on examine de près le travail accompli par ce groupe de vingt personnes, ces vingt maisons qu'ils ont construites, l'abatis, les nivellements du sol, les fossés creusés, les fondrières comblées, la route aplanie, les enclos séparés; en présence de cette rude besogne menée à bonne fin sous un ciel de feu, on trouve que chacun de ces vingt travailleurs a bien payé son droit de propriété et que le titre qu'on lui accorde n'est qu'une juste récompense de sa victoire sur la nature sauvage.

La culture à laquelle on s'est généralement arrêté est celle du café. Aujourd'hui 75 000 pieds de caféiers, plantés sur les concessions, commencent à entrer en rapport. 80 000 pieds en pépinière sont tenus par le gouvernement à la disposition des planteurs. Il faut près de quatre ans au caféier pour produire, c'est donc dans quelques années seulement que l'exploitation de cette denrée coloniale sera d'une certaine importance commerciale.

Le coton n'a pas réussi dans les nombreux essais que l'on a tentés avec une persévérance digne d'un meilleur sort. Les espèces qu'on a voulu acclimater sont-elles mauvaises? Les lieux où les essais ont été entrepris sont-ils trop éloignés de la mer? Toujours est-il que les plants, renouvelés à plusieurs reprises, sont morts ou sont demeurés chétifs et improductifs. On a renoncé à cette culture, quoique à regret.

On a également renoncé aux cannes à sucre comme grande culture. On en a réservé seulement quelques-unes employées à composer une boisson rafraîchissante assez agréable au goût et un peu semblable à la *piquette* de Normandie.

Quelques cultures secondaires ont été adjointes à celle du café : le tabac, le riz, le manioc, les patates douces et quelques plantes potagères pour la consommation et pour la vente.

A chaque ménage on donne une vache et une truie. L'administration a des étalons à leur service, et le premier produit revient de droit à l'État, qui peut ainsi, à bon compte, au moyen d'une première avance, perpétuer ses générosités qui deviennent des prêts remboursables.

Il se présentait une grande difficulté dans les mesures à prendre à l'égard des libérés et des condamnés non astreints à la résidence éternelle et pouvant retourner en France à un moment donné. Fallait-il leur accorder des concessions comme aux autres? Devait-on les nourrir à ne rien faire ou leur imposer le travail rétribué? Comment intéresser ces gens-là à des exploitations qu'ils pouvaient regarder comme provisoires? Ils ne pouvaient apporter le même courage dans le travail; du moment que le résultat se faisait attendre, ils devenaient

indifférents à des opérations agricoles dont d'autres récolteraient les produits. S'appuyant sur la loi qui oblige à le nourrir, le libéré pouvait repousser la légère augmentation de salaire qui lui était offerte et dire : « Mes mains sont ma ressource future, je suis un homme de métier, j'aurai besoin de toute mon habileté pour gagner ma vie en France, je ne veux pas user ces instruments dans les durs labeurs des défrichements. Je veux pouvoir manier légèrement la lime, l'ébauchoir ou le ciseau ; je suis orfèvre, tisserand, ouvrier en soie ; je ne suis ni bûcheron ni laboureur, ce n'est pas dans mes aptitudes. »

L'obstacle a été tourné en partie ; mais il y a une telle vérité dans l'objection qu'elle semble par le fait insurmontable, en ce sens qu'il est impossible de forcer la volonté qui s'appuie sur la logique. Quant à l'autre partie de la réclamation, on y fait droit, et voici comment. D'abord on établit en principe la propriété avec ses conséquences, ventes, transmissions, échanges.

Au moment où un concessionnaire libéré part pour la France, une commission d'experts estime la plus-value de l'habitation et des terres en rapport. L'État paye le colon partant sur le prix de cette estimation et livre la concession à un autre transporté. Celui-ci, entrant en possession d'un bien déjà en rapport, doit payer cet avantage et reste débiteur de cette somme envers l'administration, qui ne sert d'intermédiaire dans la transaction que dans le cas où la propriété n'a pas trouvé d'acquéreur immédiatement solvable.

Quant aux gens de métier, tailleurs, ébénistes, cordonniers et autres, ils s'établissent dans les maisons de la ville, peuvent affermer à d'autres transportés leurs concessions suburbaines et ont tout moyen d'utiliser leur industrie manuelle.

Les relations de tous ces gens entre eux, leurs devoirs envers l'État, leurs charges, leur état civil, ont été l'objet de lois et d'ordonnances spéciales que des commissions ont étudiées avec soin et présentées à la sanction de l'autorité supérieure. On comprend effectivement que pour beaucoup de détails de la vie, cette société nouvelle soit en dehors du droit commun, qu'elle doive obéir à une législation spéciale, et qu'il faille pour elle ajouter bien des articles supplémentaires au code civil et commercial.

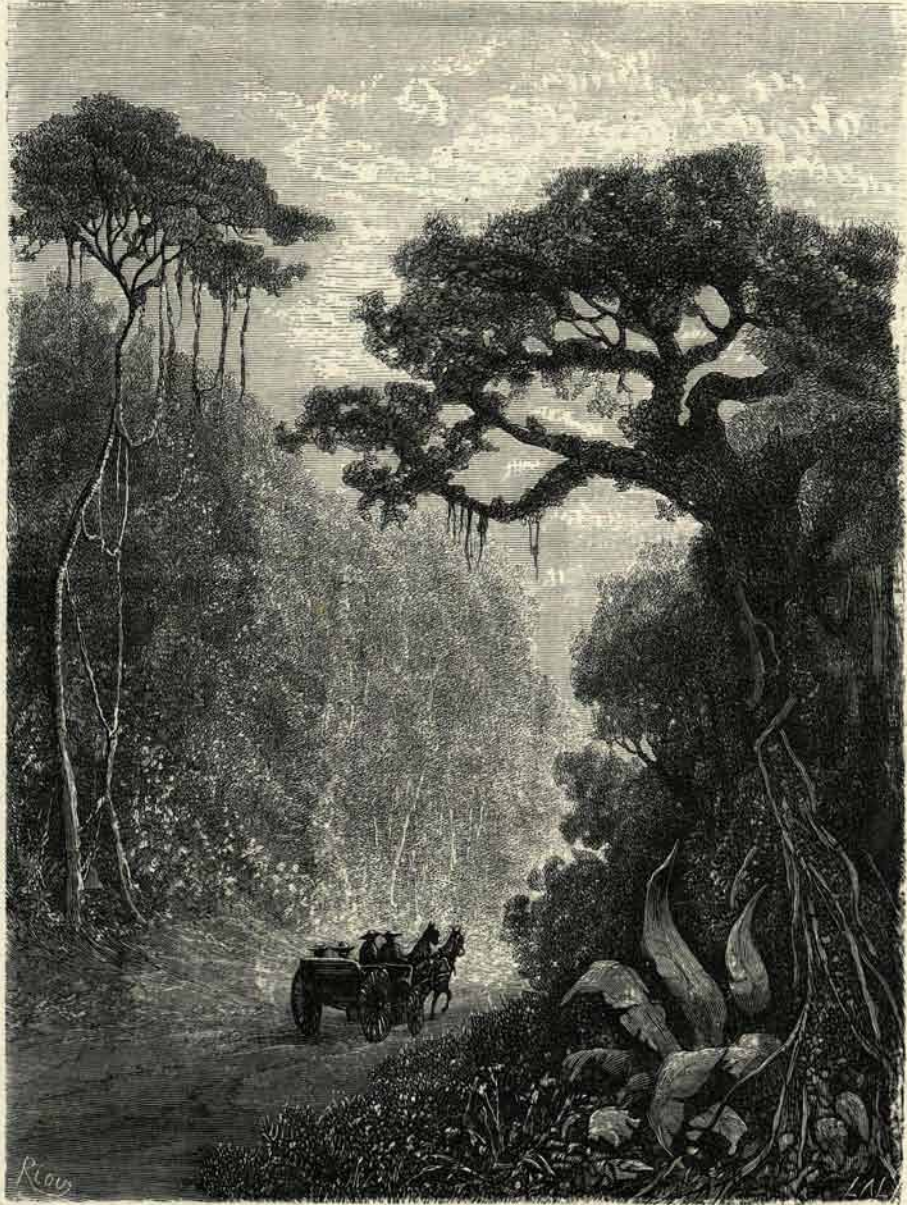
Il y a en ce moment vingt groupes de concessionnaires, près de quatre cents colons, tant à la ville qu'à la campagne. Près de trente kilomètres de routes relient ces concessions entre elles et avec le chef-lieu. Le projet paraît être de marcher sur Mana par trois routes différentes.

Le développement considérable que promettait le Maroni fit immédiatement connaître que Saint-Laurent était insuffisant. Dès le 18 septembre 1859, on créa le pénitencier de Saint-Louis.

Situé à quatre kilomètres de Saint-Laurent, ce nouvel établissement est indépendant du premier. Il s'occupe exclusivement de l'exploitation des bois pour le compte du gouvernement. Il est commandé par un capitaine d'infanterie de marine et réunit un millier d'hommes, transportés et personnel libre compris.

Saint-Laurent en a plus du double.

Une route carrossable mène de l'un à l'autre et offre une charmante promenade dès que les rayons du soleil ne sont pas trop perpendiculaires. De grands arbres la bordent de chaque côté. Déserte pendant la nuit, cette route se peuple dès



ROUTE ENTRE LES PÉNITENCIERS.

l'aube du jour. Ce sont des transportés qui vont à l'abaîtis ou qui en reviennent, la cognée sur l'épaule. Un long attelage de bœufs conduit avec peine, suspendu à un *diable*, un madrier énorme, qui atteint jusqu'à vingt mètres de longueur, sur un mètre d'équarrissage. Sur le seuil de sa porte, une concessionnaire

berce un petit enfant avec un refrain de la patrie. A droite de Saint-Laurent, à mi-chemin environ des deux centres est la scierie mécanique, où l'on débite en planches les madriers qui ont quelques défauts. Là se trouve aussi l'usine à sucre, à laquelle on a aujourd'hui renoncé, et la briqueterie qui permet d'utiliser une terre abondante, donnant sur place des matériaux commodes pour les constructions.

Outre les centres principaux, on a dû établir des chantiers secondaires, les lieux d'exploitation étant trop éloignés des pénitenciers. On a ainsi fondé Saint-Pierre et Sainte-Anne.

L'exploitation des grands bois présente de plus sérieuses difficultés qu'on ne l'avait cru d'abord. Cette puissante végétation guyanaise ressemble parfois à ces gens qui parlent beaucoup et ne disent rien : au milieu de ce flux de paroles, il y a bien des mots inutiles. Les arbres ne croissent pas par familles dans la forêt; toutes les essences s'y confondent, et il faut démêler le bon grain de l'ivraie. Pour un bon arbre à abattre, il faut quelquefois en renverser cinquante; il faut jeter à terre bien des victimes vulgaires, pour se frayer un passage jusqu'aux rois de la forêt : dépense de temps, dépense de bras, toutes choses de la plus haute importance.

De plus, rien ici ne guidait l'expérience. La tradition n'existait pas. On sait de quel soin est entourée en Europe l'exploitation forestière. L'arbre n'est coupé qu'à une certaine phase de la lune, à un certain âge, à un certain travail de la sève, que l'habitude fait connaître pour chaque espèce. Le changement que l'hiver et l'été apportent dans la physionomie de la nature est un guide certain pour la routine. Mais dans ces espèces d'arbres inconnus, dans cette végétation toujours éveillée, toujours verte, toujours vivante, où chercher les lois de la coupe et régler l'exploitation? Les indigènes ne savent rien; que leur importe de chercher le moment précis de mettre la hache au bois?

Ici comme ailleurs on dut faire des écoles, et ce n'est que par tâtonnements que l'on arrivera à opérer sur des règles invariables. On a eu plus d'une fois la peine d'amener à grands frais, sur la plage, des pièces de bois superbes, qui n'avaient d'autre défaut que d'être fendues au cœur, et de ne pouvoir plus être utilisées et débitées qu'en planches. Elles avaient été coupées en temps inopportun.

Les bois des Guyanes sont généralement fondriers; mais ils ont un grand avantage reconnu par les observations des ingénieurs de la marine, celui d'être éminemment incorruptibles, qualité essentielle dans les constructions navales.

On divise les bois de la Guyane en deux classes distinctes : les bois durs et les bois mous. Les premiers sont produits par les terres hautes, les seconds par les terres basses. On peut les faire servir aux constructions de terre et de mer, à la menuiserie, à la charpente, au charronnage, à l'ébénisterie et à la teinture.

On en compte environ cent huit espèces, dont voici la division approximative :

Bois durs, dits de couleur.	10 espèces.
Bois durs, première qualité.	28 —
Bois durs, peu connus.	6 —
Bois mous, deuxième qualité.	27 —
Bois mous, peu employés et peu connus.	27 —
Bois sans utilité aucune.	10 —

On cite parmi les plus beaux pour l'ébénisterie : le lettre-moucheté, le satiné-rubanné, l'acajou, le bajol, le boco, le férèles, le courbaril, le moutoutchi, le panacoco, l'amarante.

Dans les bois de construction : le bagasse, le balata, le bois de rose femelle, le bois rouge, le cèdre noir, le grignon, l'ouacapou, l'angélique, le pagelet blanc et rouge, l'ouapa.

Je ne fais pas entrer dans cette nomenclature les arbres à gomme, à résine, à baume, et les végétaux pouvant fournir des substances aromatiques ou médicinales, dont cependant l'exploitation peut marcher de front avec une plus vaste entreprise.

L'État, avec les moyens que la transportation met à sa disposition, est le plus apte à utiliser ce filon d'or du règne végétal. Les navires de transport qui viennent porter des vivres et approvisionnements à la Guyane se chargent de bois au retour, économisant ainsi le frêt. Une grande maison commerciale peut encore tenter cette opération qui doit être conduite avec la plus extrême sagesse pour ne pas dégénérer en une mauvaise affaire.

De la pointe Bonaparte où Saint-Laurent se reflète dans les eaux jaunes, jusqu'à Saint-Louis qui est caché par un coude du fleuve, le Maroni devient de navigation plus difficile. Les roches se multiplient et le chenal est plus irrégulier. Néanmoins il est encore accessible aux goëlettes et aux petits bâtiments à vapeur. Mais à partir de Saint-Louis, les îles deviennent plus pressées, le fond diminue et les bancs de sable semblent défendre le passage aux navires et n'admettre que des canots, pirogues et chalands. Toutefois l'hydrographie imparfaite encore de cette partie de la rivière ne permet pas de décider si avec quelques petits travaux de curage, des bâtiments à vapeur de petit tirant d'eau ne pourraient pas pénétrer jusqu'au saut Hermina situé à vingt lieues environ de l'embouchure.

Des chalands munis de flotteurs en tôle conduisent les trains de bois de Saint-Louis à Saint-Laurent en profitant de la marée, car à cet endroit du fleuve on subit encore l'influence du flot et du jusant. Ce grand mouvement d'embarcations permet aux transportés quelques évasions; mais la Guyane hollandaise n'est un lieu d'asile que pour les repris de justice et pour les libérés; les transportés des autres catégories nous sont toujours rendus dès que leur identité est constatée.

Les évasions par l'intérieur du pays sont bien rarement heureuses. Outre les

mille misères de la vie des bois auxquelles ils sont en proie et que peu d'Européens peuvent surmonter dans ces conditions, les fugitifs sont traqués par les nègres Bosh et par les Indiens alléchés par l'appât d'une prime et peu soucieux de voir rôder autour de leurs carbeta des maraudeurs chez lesquels le vol et le crime deviennent de fatales nécessités.

Un célèbre faussaire, Giraud Gâte-Bourse, qui émit tant de billets de banque de sa fabrique et que ce rare talent d'imitation conduisit à la Guyane, chercha à fuir de Saint-Louis par l'intérieur du pays, espérant atteindre la Guyane anglaise. Il chercha d'abord à faire croire à sa mort pour détourner les poursuites ; mais ce n'était qu'une nouvelle prématurée. Il succomba effectivement après deux mois de souffrances.

Depuis quelques années, on a enregistré un ennemi de plus à l'homme qui vit dans la forêt. C'est une petite mouche sans dard ni venin, inoffensive en apparence et cependant plus redoutable que le tigre et que le serpent.

Les naturalistes l'ont baptisée *Lucilia homini-vore*, et cette épithète justifiée par une fatale expérience dépeint ce terrible fléau. La mouche anthropophage, puisqu'il faut l'appeler par son nom, n'a ni l'aiguillon de la guêpe ni le bourdonnement du frelon ; elle ressemble fort à la mouche vulgaire de la viande, rien ne la signale ni ne la dénonce aux victimes qu'elle va frapper.

Elle s'introduit dans le nez ou dans les oreilles de l'homme endormi, et dépose ses œufs dans ces cavités qu'elle se hâte d'abandonner. Les sinus du nez et le tympan deviennent des ruches où se consomment toutes les métamorphoses de l'insecte et d'où l'essaim prendra son vol. Les désordres occasionnés par la présence de ces milliers de larves aux abords du cerveau amènent une méningocéphalite qui emporte le malade au bout de quelques jours avec des souffrances intolérables.

La plupart des transportés attaqués par la *Lucilia homini-vore* ont succombé malgré les secours de la science. Les cures que l'on a obtenues sont des exceptions. Sur une douzaine de morts constatées, on cite trois ou quatre guérisons.

La térébenthine pure et le chloroforme ont été quelquefois des agents efficaces, mais ont le plus souvent échoué. Du reste, l'action de la térébenthine sur la larve n'est pas mortelle, mais elle la fait se contracter et tomber.

Plusieurs larves ont été plongées dans un bain de chloroforme, dans une solution concentrée de bichlorure de mercure, qui ont cependant la propriété de détruire tous les animaux inférieurs, et elles ont résisté à la vertu corrosive de ces agents chimiques, prouvant encore leur existence par un reste de sensibilité.

M. Coquerel, chirurgien de la marine, qui a étudié les mœurs de cette terrible mouche, fait remarquer qu'elle s'attaque plus particulièrement aux hommes malsains et exhalant par les narines une odeur qui attire cet insecte et lui est sympathique à la façon des viandes corrompues pour certains oiseaux de proie.

Cette assertion semble ressortir des divers cas soumis à l'analyse médicale. On avait été jusqu'à émettre l'idée d'une génération spontanée.

Voici quelques observations recueillies sur la marche progressive de l'affection sur un transporté qui en est mort à l'hôpital de Cayenne. Cet homme n'avait aucun souvenir du moment où la mouche lui était entrée dans les fosses nasales; mais il avouait avoir dormi à plusieurs reprises dans le grand bois.

Voici les principaux phénomènes :

Grandes douleurs dans la tête, les tempes, les fosses nasales, démangeaisons violentes, fièvre, tuméfaction de la face, gonflement du nez, inflammation, saignements de nez fréquents, émissions de larves.

Injections dans les narines avec de l'essence de térébenthine pure, aspiration de chloroforme; émissions de larves, soulagement momentané du malade, puis reprise des accidents.

Intervalle dans les émissions de larves; douleurs plus vives dans la tête, démangeaisons insupportables dans les régions nasales et les fosses maxillaires; perte d'appétit.

Redoublement des injections.

Évacuation de plus de *trois cents* larves.

Calme momentané, espoir de guérison.

Mort du patient, après dix jours d'entrée à l'hôpital.

L'autopsie a démontré que la suppuration établie par la présence de ces larves dans les sinus supérieurs du nez et aux abords du cerveau avaient amené une méningo-céphalite qui avait causé la mort.

Au mois de septembre 1863, une cure obtenue au moyen de la benzine, injectée dans les narines, semble faire espérer qu'on a peut-être rencontré le remède souverain, et que ce nouvel agent aura raison de cet ennemi microscopique contre lequel la science paraît impuissante.

Oh! vanité des vanités humaines! Ainsi la vie de l'homme, la vie de l'être roi tient si peu de place dans le monde, pèse d'un si faible poids dans la balance de la création, qu'un animalcule invisible peut en quelques secondes foudroyer le titan, une mouche le renverser mourant du simple frôlement de son aile!

Mais aussi qu'elle est admirable dans ses lois intérieures, l'organisation de ces infiniment petits, que l'homme dédaigne et foule sous son pied superbe, et comme l'étude des moindres rouages de la grande machine force l'orgueilleux de reconnaître la suprême puissance du maître souverain, devant qui toutes les créatures sont égales! Insectes et plantes, papillons et fleurs sont des poèmes éternels qui chantent la gloire de Dieu.

Jamais pays ne fut mieux doué sous ce rapport que la Guyane; jamais l'entomologiste ne trouvera mine plus féconde. Formes étranges, couleurs brillantes, tout est réuni pour séduire les regards et captiver l'attention. Le Maroni est une terre promise pour le collectionneur d'insectes. Le Fulgore porte-croix, le Fulgore porte-lanterne, le Charançon bleu pointé de noir, l'Arlequin, dont le nom indique l'habit, la Mouche-éléphant, l'Actéon; toutes les raretés, toutes les variétés de cette immense famille

des coléoptères, des dyptères, des hémiptères, etc., s'y rencontrent. Les papillons les plus splendides, dont quelques-uns sont inédits encore, soit diurnes, soit nocturnes, surprennent par la bizarrerie de leurs dessins et la perfection de leurs organes, et les mouches à feu emplissent l'air de gerbes d'étincelles.

La plupart de ces insectes sont inoffensifs; mais quelques-uns sont de vrais démons, cachés sous une enveloppe microscopique, et les plus petits sont souvent les pires.

Seulement, chez les insectes l'apparence est rarement trompeuse, et la laideur physique est presque toujours l'enseigne de la laideur morale. Les scolopendres, les scorpions, les araignées ne cachent pas leurs hideux instincts sous les séductions de la forme, et l'antipathie que vous inspirent à première vue tous ces moules hideux est le conseil de défiance que vous dicte la nature.

Esquissons rapidement les mœurs et les traits de quelques-unes de ces espèces révoltées, contre lesquelles l'homme, roi de la terre, a de si cruelles luttes à soutenir sous le doux climat des tropiques.

Les moustiques sont une véritable calamité publique qui rend inhabitables certaines localités. Si pauvre que soit un ménage, la moustiquaire en est le meuble le plus indispensable, car c'est la sauvegarde du sommeil et la garantie du repos. On entend bien toujours à travers la gaze protectrice l'éclat de la trompette que sonne l'ennemi, mais on est à l'abri de ses piqûres. Les planteurs d'autrefois avaient imaginé en faveur de leurs esclaves un châtiment atroce qui consistait à exposer les coupables aux piqûres des moustiques, le corps enduit de miel et les mains enchaînées. La plupart des patients devenaient fous de rage, quelques-uns en mouraient.

Stedman raconte que les soldats en marche, dans les forêts de la Guyane, souffraient horriblement de ce fléau et qu'ils n'avaient trouvé d'autre moyen de s'y soustraire que de creuser dans la terre, avec leurs baïonnettes, un trou, dans lequel ils se cachaient la face. Et ils dormaient dans cette position, ajoute-t-il, recouverts de leur hamac et le ventre collé au sol. Il y a un autre moyen, qui est de pendre son hamac aux branches d'un arbre, le plus haut possible au-dessus de terre.

Il y a des moustiques de plusieurs espèces. Il en est de quasi imperceptibles qui ne trahissent leur présence que par la douleur qu'ils vous causent. On les nomme *maringouins*. Cette espèce est plus particulièrement endémique aux vases des rivières, aux heures de la basse mer. Il y en a aussi de plus grande taille et qui vous font jaillir le sang des veines à chaque piqûre de leur lancette. On les appelle *maques*.

J'ai suivi une fois pas à pas, sur la route de Saint-Laurent à Saint-Louis, la marche d'une armée de fourmis noires, dites fourmis de feu, à cause de la brûlure que cause leur venin. La colonne, formée de rangs épais, ondulait suivant les terrains, tournant les obstacles qu'elle ne pouvait franchir, grim pant ou descendant, selon l'exigence des cas. Elle semblait obéir à un ordre donné et à une discipline sévère.

Ce corps expéditionnaire dessinait un ruban d'une cinquantaine de mètres, et l'avant-garde se perdait au loin dans le fourré. Était-ce une armée d'émigrants, une colonne rentrant de maraude? Mon savoir entomologique ne va pas jusqu'à pouvoir préciser l'un ou l'autre fait.

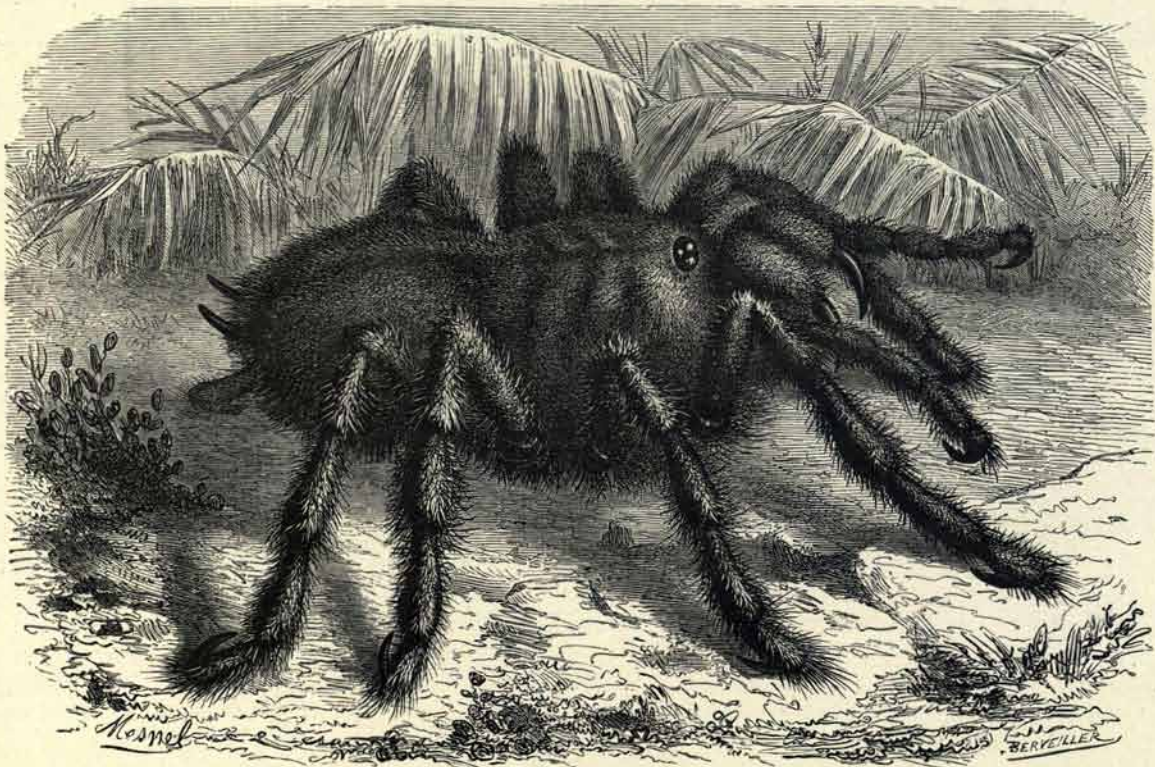
Les dégâts que ces insectes font subir aux plantations sont terribles. On est obligé de compter avec ces petites bêtes que leur nombre rend redoutables. Quelquefois, on est obligé de fuir devant elles et de capituler, et c'est ainsi qu'on a dû leur abandonner, en toute propriété, certains quartiers qu'elles auraient ravagés quand même, en dépit de toute précaution et de toute défense. L'eau ne devenait plus un isolant et un préservatif contre leurs agressions et elles profitaient adroitement de tout pont improvisé pour envahir la place.

Si la fourmi n'avait pas d'autre défaut que de ne pas être prêteuse, il n'y aurait guère à s'en plaindre. Mais le bon la Fontaine dit vrai, c'est là le moindre de ses méfaits. Il faut s'ingénier pour mettre les provisions à l'abri de ses attaques. Elle pénètre à bord des navires avec les bois et les colis qu'on y embarque, et s'acclimate immédiatement. Il y a surtout une petite espèce rouge qui se fait remarquer par son amour pour les constructions navales; on la nomme la *fourmi folle*, parce qu'elle est toujours en mouvement. Elle trotte sans cesse; mais son mouvement perpétuel n'est pas aussi insensé qu'on voudrait le faire croire, car sa course a toujours un but. Les fourmis folles semblent être des batteuses d'estrade, qui voyagent dans l'intérêt de la communauté. Chaque fois, en effet, que deux de ces fourmis se rencontrent, elles s'abordent et s'abouchent au moyen de leurs antennes, échangent un mot d'ordre, se racontent les nouvelles du jour, s'informent mutuellement... puis, elles se séparent prestement pour recommencer la même manœuvre avec d'autres. Alors, il résulte de toutes ces allées et venues et de ces échanges d'informations, qu'aussitôt qu'une proie se présente, elle est rapidement enlevée : morceau de sucre oublié sur une table, ou cancrelat mourant des suites d'une blessure grave. De tous côtés accourent les fourmis prévenues de l'événement par leur réseau télégraphique, et le débit de la pièce à travailler n'est qu'une affaire de quelques minutes pour ces petites mâchoires douées d'une activité dévorante.

Voici un ennemi dont le contact est plus repoussant et la dent plus venimeuse. C'est l'*araignée-crabe*, le géant de l'espèce. La création n'offre rien de plus hideux et de plus repoussant que cette horrible bête qui ne se contente pas de faire la guerre aux insectes, et s'attaque même aux petits oiseaux à qui elle suce le sang après les avoir engourdis de son venin. L'oiseau-mouche et le colibri comptent parmi ses victimes. Son corps est composé de deux parties distinctes, également couvertes de poils, d'où partent cinq paires de pattes à quatre articulations. Le tout est velu, noirâtre, semblable à une réunion de chenilles. Chaque jambe est armée d'une griffe jaune et crochue. De la tête sortent deux pinces recourbées en dedans comme celles d'un crabe et qui lui servent à déchirer sa proie. La toile que tend cette monstrueuse araignée est étroite mais forte, elle peut y prendre les plus gros

insectes. En dehors de la douleur locale, sa morsure cause la fièvre et amène une partie des accidents produits par la dent des reptiles. Le seul contact de ses poils occasionne une brûlure pareille à celle de l'ortie. J'ai vu une araignée-crabe qui, les pattes étendues, mesurait près de huit pouces de diamètre.

Le scorpion de la Guyane ressemble à celui d'Europe et à celui d'Afrique. Sa morsure cause rarement la mort, mais elle entraîne de graves désordres. En avançant qu'il se tue lui-même et se perce de son aiguillon quand il se voit entouré d'un cercle de feu, on a dit une vérité dont plusieurs voyageurs ont été témoins.

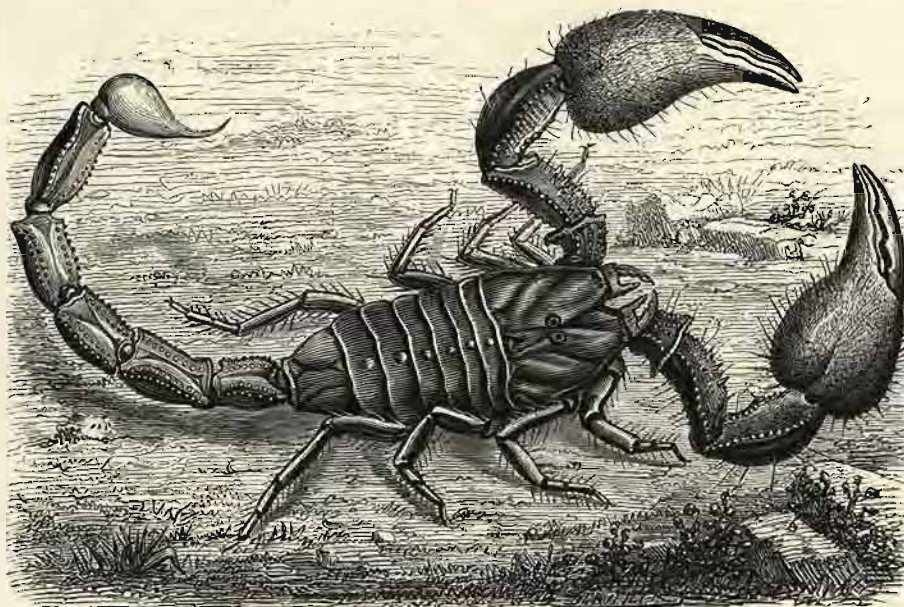


ARAIGNÉE-CRABE.

Le scorpion est peut-être le seul animal qui ait recours au suicide et choisisse son genre de mort.

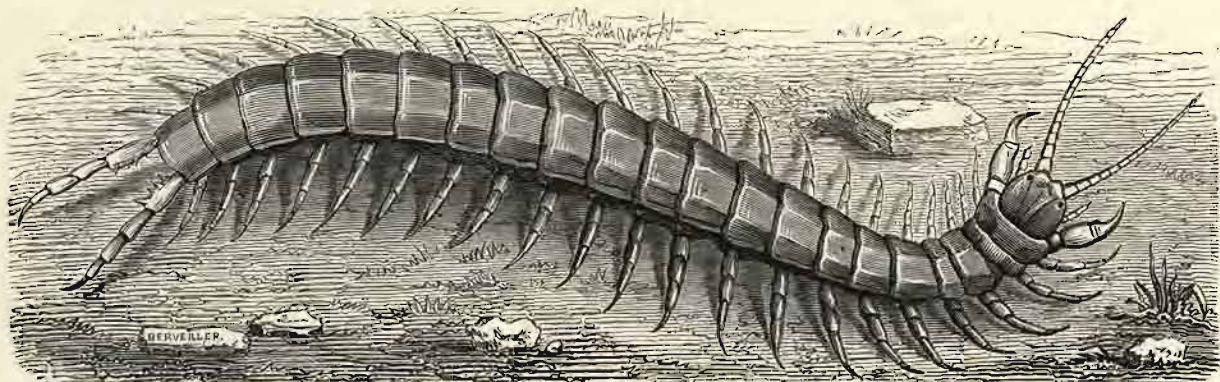
L'ignoble insecte semble avoir la conscience de sa laideur et de l'horreur qu'il inspire. Il se retire dans les lieux humides, se cache dans les troncs d'arbres morts et s'enterre sous les ruines. Il fuit le soleil et l'éclat du jour. Il s'introduit souvent à bord dans les paquets de *bardeaux* et dans le bois à brûler; il serait prudent de passer tout cela au feu avant l'embarquement, mais on a rarement le temps d'employer toutes ces précautions; et c'est ainsi qu'on admet dans les navires tous les animaux malfaisants qui nichent et pullulent au fond des cales: fourmis, cancrelats, araignées, scorpions, scolopendres, serpents et le reste. Les *termes* qui ont mangé la préfecture de la Rochelle sont d'importation américaine.

Le scolopendre, vulgairement connu sous le nom de cent-pieds ou bête à mille-pattes, est extrêmement commun. Il est bien rare qu'au bout d'un séjour de quelques années aux colonies on n'ait pas eu quelque fâcheux rapport avec lui. Sa



SCORPION GÉANT DE CAYENNE.

piqûre est peu dangereuse du reste et n'occasionne qu'une douleur passagère qui peut se guérir par une simple lotion ammoniacale. L'ammoniaque ou alcali volatil



LE SCOLOPENDRE DE CAYENNE.

est un spécifique souverain contre la piqure de la plupart des insectes, mais il est impuissant contre la morsure des serpents.

Voilà en somme les menus bataillons aux attaques desquels le colon se trouve

chaque jour en butte dans la vie des forêts. Je ne parlerai pas ici des rencontres de tigres ou de boas qu'on aurait tort de considérer comme des fictions, mais qui ne sont que des accidents assez rares. Tous les Arabes n'ont pas vu le lion; tous les bergers de France n'ont pas eu à défendre leurs brebis contre la dent du loup.

Mais dans ce duel incessant, dans ce combat de chaque jour, contre ces petites incommodités, contre ces mille épines dont se hérissent la vie coloniale, la patience de l'Européen finit quelquefois par s'user. Il s'était préparé à une lutte sérieuse contre un adversaire redoutable qu'il ne rencontre pas; il succombe sous les mille coups d'épingle d'ennemis méprisables dont il n'avait aucunement souci.



LE YULE DE LA GUYANE.



ASSASSINAT DU GARDE DU GENIE CARAT.

VII

L'ILET-LA-MÈRE. — CRIMES. — ÉVASIONS. — ASSASSINAT DE M. CARAT.
LA GUYANE ANGLAISE ET L'EXTRADITION.

L'Ilet-la-Mère fait partie des îles Remire et compte dans les pénitenciers du Vent. L'établissement est situé à douze milles de Cayenne et à cinq milles environ de la pointe du Diamant et de la rivière du Mahury. — On y place les vieillards et les convalescents; c'est l'hospice des invalides du bagne.

L'île a environ deux kilomètres de tour. Abrupte, boisée, accidentée, elle offre les sites les plus pittoresques. Son sol rocheux fournit un granit précieux pour les

constructions et du lest pour les navires. Quelques carrés de maïs et de tabac, quelques jardins pour la troupe et pour les officiers résument ici toutes les conquêtes du travail agricole.

Qui a vu un pénitencier les connaît tous; car ils sont tous calqués sur le même patron : d'abord le camp des transportés entouré des logements des troupes, des gendarmes et des surveillants; puis auprès du débarcadère la maison du commandant particulier et celle de l'état-major. Un hôpital et une église avec leurs dépendances complètent les édifices publics.

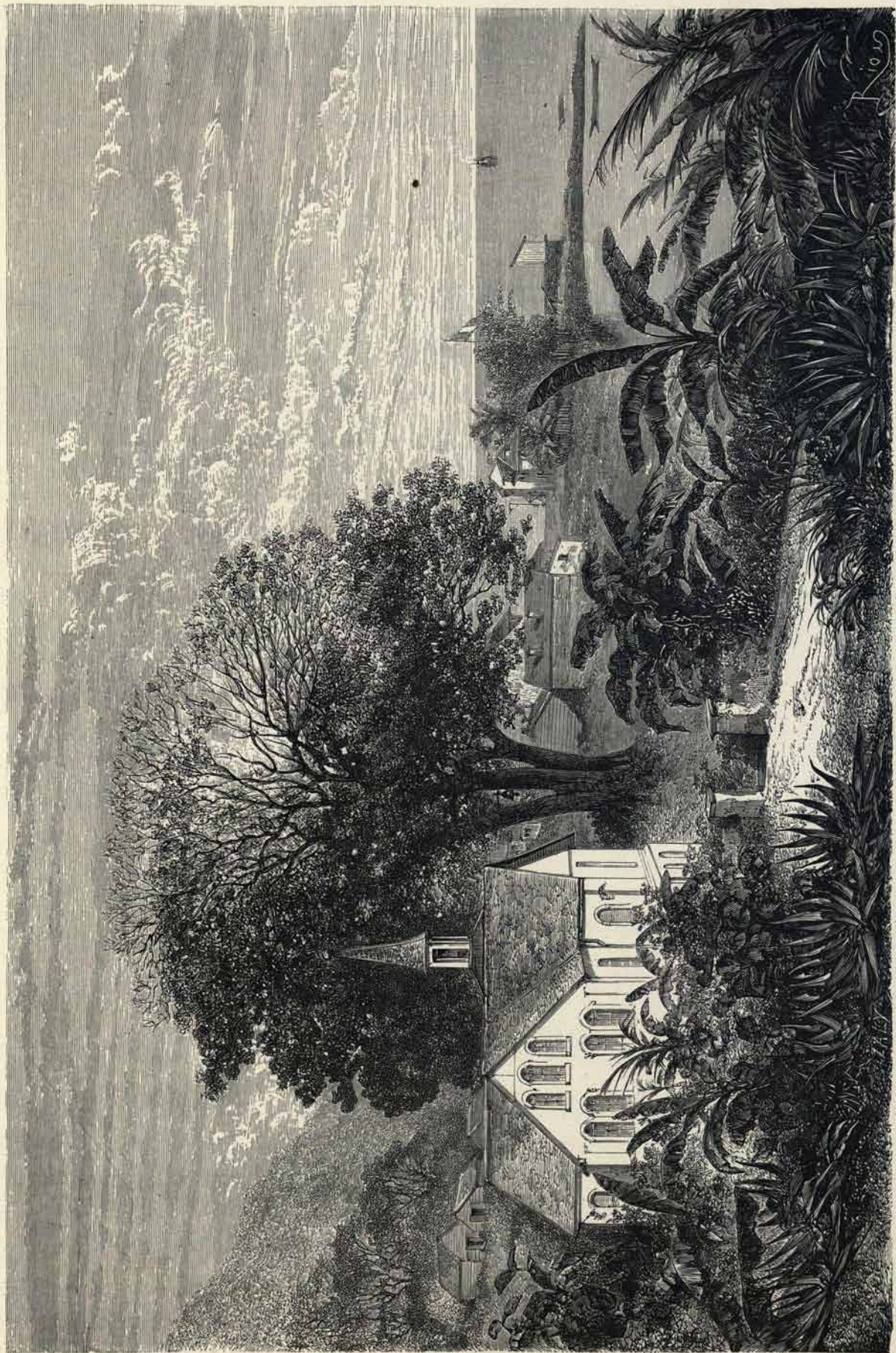
L'église de l'Îlet-la-Mère est un petit bijou dans son genre; l'architecture extérieure n'a rien de remarquable, mais celle de l'intérieur est une véritable œuvre d'art. L'autel, la balustrade du chœur, la chaire et le confessionnal sont des merveilles de sculpture. C'est fouillé, taillé, évidé avec une patience et une légèreté de ciseau incroyables. Un officier d'infanterie de marine nommé Brasseur, artiste distingué, mort aujourd'hui, a fourni les devis et surveillé le travail; des transportés ont exécuté les dessins; les bois les plus précieux du pays ont donné les matériaux.

Parmi les ouvriers qui ont pris part à l'exécution de ce morceau capital, il y avait plus que des manœuvres, il y avait de grands talents. On admire surtout les clochetons surmontés de leurs flèches aiguës, les guirlandes découpées comme de la dentelle, les ogives gothiques et leurs fines ciselures et les médaillons dont les têtes sont empreintes du plus beau caractère religieux et sont traitées d'une façon magistrale. La pensée se reporte vers les cloîtres de nos vieux couvents, vers ces boiseries de chêne sculpté qui sont la joie des antiquaires.

Devant l'église est un fromager colossal, dont les deux maîtresses branches portent la cloche qui carillonne les offices. Ce géant de la forêt, converti en campanile, et vibrant au son de l'*angelus*, donne un cachet agreste aux appels religieux. On dirait que la nature elle-même convoque les hommes à la prière et les adjure de rendre hommage au Créateur. Mais de même que les fanfares des trompettes juives firent crouler les murailles de Jéricho, de même le battant de bronze semble tinter les glas funèbres de l'arbre américain. La vibration impressionne la sensibilité des feuilles, la répercussion des ondes sonores affecte fatalement la sève, et toute une moitié du clocher végétal se dessèche et meurt. C'est celle qui se trouve sous le vent de la cloche. Il y a là un phénomène que je soumetts aux investigations de la science.

L'Îlet-le-Père est plus rapproché de Cayenne que l'Îlet-la-Mère de trois milles environ. C'était une station de pilotes et c'est près de là que mouillent les navires qui vont à Cayenne et qui doivent attendre la marée haute pour donner dans la passe. Pour faciliter le débarquement, on fait une petite jetée à la pointe S. E. de l'île. Quelques transportés y résident dans ce but.

Quant aux *Filles* ou *Mamelles*, ce sont deux petits îlets situés à un mille plus loin que l'Îlet-la-Mère et habités par des chèvres à demi sauvages.



ÉGLISE DE L'ILET-LA-MÈRE.

Les transportés sont divisés par chambrées de quarante, habitant le même corps de logis. Ils y sont installés à peu près à la façon des matelots dans les entre-ponts des vaisseaux. Ils couchent également dans des hamacs. Les ouvriers occupent pendant le jour certains compartiments des ateliers de confection.

Pendant une visite que je faisais aux travailleurs, deux des condamnés attirèrent plus particulièrement mon attention.

L'un était un tout jeune homme, frais et rose comme une jeune fille, aux yeux doux et au maintien modeste. Il était condamné à perpétuité pour assassinat et vol : il avait vingt-quatre ans....

L'autre était un vieillard courbé par l'âge; il était occupé à réparer une montre. Sa main ferme encore semblait douée d'une profonde dextérité. C'était un faux-monnayeur, condamné également à vie. On l'accusait même de ne pas avoir renoncé à ses vieilles habitudes et on lui imputait, à tort ou à raison, l'émission de quelques fausses pièces qui avaient circulé dans le pénitencier.

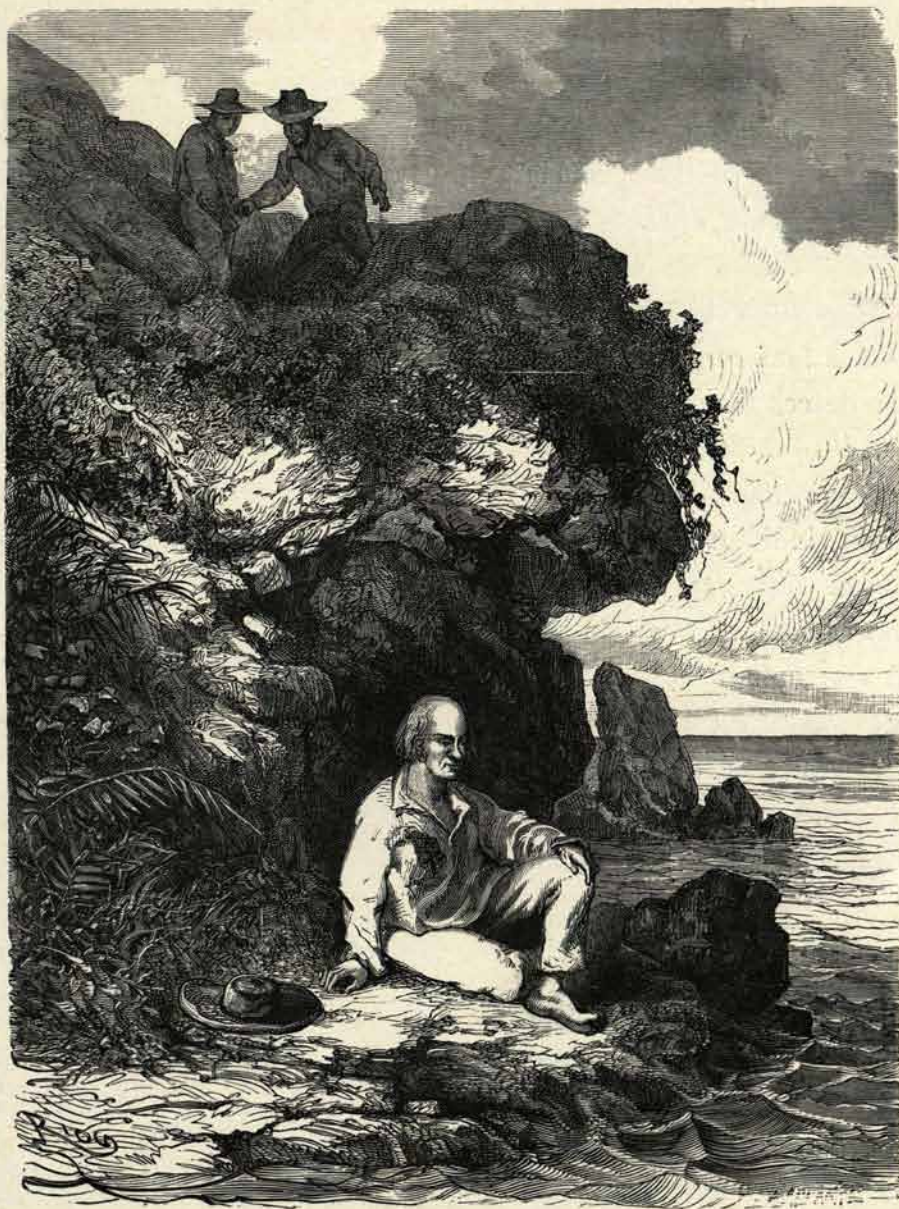
Beaucoup de ces hommes poursuivent encore au milieu du bagne la perpétration des crimes qui les ont fait bannir de la société. Le vol et l'assassinat sont encore pratiqués. L'espèce de liberté relative dont ils jouissent sur les pénitenciers suffit à mettre en relief certaines individualités. Ceux qu'une bonne conduite signale à la bienveillance des chefs, ceux qui par leur travail des heures réservées ont pu économiser quelque argent, sont parfois en butte à la jalousie et à la haine des scélérats endurcis qui en veulent à leur bourse. Ici l'argent est encore le mobile des passions humaines; car c'est encore le moyen de presque toutes les jouissances. A part les liqueurs spiritueuses qu'il est défendu de débiter aux transportés, on trouve, en effet, à la cantine une foule de douceurs atténuantes de la frugalité de l'ordinaire; mais la cantinière veut de l'argent et ne fait pas crédit à d'aussi mauvaises payes.

A *l'Ilet-la-Mère*, deux malfaiteurs, *Mariette* et *Gourdon*, s'associent pour le crime; ils guettent ceux de leurs collègues qui ont amassé un petit pécule et complotent de les en dépouiller.

Ils s'en prennent d'abord au vieux *Charbonnel*, un de ces vétérans du bagne, deux ou trois fois relaps, *cheval de retour*, en style d'argot, et auquel trente à quarante années de *service* donnent une certaine considération parmi ses compagnons.

Charbonnel est un vieux renard qui connaît plus d'un tour. Il dépiste vite les projets cupides des deux coquins, et il s'en amuse. Il affecte de se retirer avec mystère dans quelque lieu écarté, et là, avec un grand luxe de précautions, il creuse la terre et y cache un trésor imaginaire. Les deux bandits qui sont aux aguets s'empressent de faire des fouilles qui sont sans succès, et le malin vieillard rit de leur mécompte. Mais ses plaisanteries manquent de tourner au tragique. Les deux complices, convaincus que ces manœuvres ne sont pas des feintes, forment le projet de le tuer afin de le dévaliser plus sûrement.

Il est dans les habitudes de Charbonnel d'aller s'asseoir au pied d'un rocher au bord de la mer et d'y prendre un léger repos une fois le travail terminé. Il y contemple les flots, il y pense peut-être à la patrie qu'il ne reverra jamais. C'est une place favorite qu'il a adoptée et le bonhomme est réglé dans ses habitudes.



LE FORÇAT CHARBONNEL GUETTÉ PAR DES ASSASSINS.

On complotte de l'écraser à cette place sous une énorme pierre qu'on fera rouler sur lui, puis on l'achèvera, si c'est nécessaire.

Heureusement que la conversation criminelle où les bandits dévoilent leur odieux projet a été entendue par un tiers qui s'empresse d'avertir le vétéran. L'indignation du vieux forçat est extrême.

« Contre un ancien ! » s'écrie-t-il.

Cependant l'autorité ne fut pas avertie; la juste colère de Charbonnel n'allait pas jusqu'à lui faire dénoncer des collègues; mais il renonça prudemment à ses contemplations.

Le nommé *Delpech* est moins heureux que Charbonnel. Il a su par son travail acquérir quelques pièces blanches, il s'est fait remarquer par sa bonne conduite. Tout cela lui sera fatal.

Quoique l'Îlet-la-Mère ait peu d'étendue, ses escarpements, son sol montueux et boisé, les travaux de terrassements auxquels sont employés les transportés leur permettent de s'isoler parfois et de tromper la surveillance des gardiens et des sentinelles.

Plusieurs tentatives ont été déjouées par le hasard, lorsque les deux coquins préviennent Delpech qu'ils ont à lui vendre une certaine quantité de tabac qu'ils ont eue en contrebande, qu'elle est cachée dans un lieu écarté et qu'ils la lui passeront à bas prix.

L'appât du gain endort la prudence du malheureux qui tombe dans le piège tendu à sa cupidité. Les plans étaient concertés à l'avance. Un transporté en avait bien eu connaissance, mais il garda pour lui le fatal secret, craignant peut-être la vengeance des bandits. Il s'excusa plus tard en disant que la victime n'avait été désignée que sous le nom du *grélé*.

Delpech était effectivement défiguré outrageusement par la petite vérole.

Il arrive donc au rendez-vous, sans défiance et muni de la modique somme d'argent qui allait causer sa mort. Les assassins se précipitent sur lui; une vareuse de laine est jetée sur sa tête; on étouffe ses cris, on comprime sa résistance, on l'étrangle, on le dévalise et on jette le corps à la mer, espérant qu'elle effacera toute trace du crime, et que la disparition de Delpech sera attribuée à un suicide ou à un accident.

Mais la mer a d'étranges caprices. C'est souvent une tombe muette, mais quelquefois aussi elle dévoile les secrets qu'on lui confie. La mer rejette sur la plage le cadavre de la victime, comme si elle demandait la punition des meurtriers.

Pendant la lutte, les dents et les ongles du malheureux Delpech ont fait de cruelles blessures à la main de l'un des coupables; cette preuve et plusieurs autres se dressent devant eux. Traduits devant la justice, ils avouent leur crime, qu'ils expient sur l'échafaud.

Les passions immondes, quoiqu'elles outragent la nature, ou peut-être parce qu'elles outragent la nature, atteignent chez les transportés une violence extrême, et les conduisent souvent à l'assassinat. Mais il est hors de propos de pénétrer dans ces fanges impures.

Une des évasions les plus extraordinaires s'est passée en rade de Cayenne en novembre 1860. S'il est vrai que la fortune favorise les audacieux, il est juste de dire qu'elle s'acquitta religieusement ce jour-là de ses attributions.

Ainsi que je l'ai déjà dit, il y a sur rade de Cayenne plusieurs pontons qui

servent de bagnes flottants. Ce sont de vieux navires de guerre, conduits à grand-peine à la Guyane et qui, emménagés pour la spécialité à laquelle ils sont désormais affectés, revêtus d'un toit en bardeaux et mouillés à quatre amarres, terminent misérablement ainsi leur carrière navale.

Les transportés employés à terre aux travaux publics prennent leurs repas à bord et y retournent à cinq heures et demie du soir pour y coucher.

La mer était haute; les chaloupes accostées et presque au niveau de la cale attendaient les transportés, qui, arrivant successivement de leurs corvées, se mettaient en rang pour répondre à l'appel. Ces préliminaires de l'embarquement prennent toujours un certain temps; on attend un moment les retardataires.

Dans chaque chaloupe, le patron seul est un matelot libre. Les avirons sont bordés par les condamnés, et dans la *chambre* embarquent plusieurs surveillants armés.

Le plus grand ordre ne préside pas toujours à l'embarquement. Le patron se promène sur le quai; les surveillants causent entre eux; quelques transportés s'embarquent à l'avance; ils sont fatigués, ils ont besoin de s'asseoir. Ils prennent place aux bancs des chaloupes, et de là ils répondent quand on appelle leur nom.

C'est ce qui se passa dans cette circonstance sans éveiller l'attention. Quelques transportés entrent dans une chaloupe; ils ont l'air de la disposer pour le départ; ils trouvent moyen de voler quelques avirons à la chaloupe voisine. Il y a dans la leur un baril d'eau douce, que l'on vient de prendre à terre, afin de l'avoir plus fraîche pour le souper de messieurs les surveillants. C'est un détail important; chaque conjuré s'est aussi muni de tout ce qu'il a pu se procurer en vivres portatifs. Il ne faut pas s'embarquer sans biscuit, comme dit le proverbe.

Le hasard, qui se mêle souvent des choses humaines, et dont il faut savoir profiter, le hasard amène auprès de la chaloupe un mât qui s'en allait en dérive. On opère ce sauvetage bien innocemment; mais un mât sans voile est un meuble inutile, il faudrait voir à se procurer un bout de toile.

Un jeune coquin d'Espagnol (car il n'y a pas que des Français pur sang dans cette société mêlée) entre hardiment dans le poste des pilotes, auprès du corps de garde. Là sont les voiles et les agrès des canots de la direction du port. Le jeune forçat traîne avec lui une vieille barrique; il tempête contre les corvées, dont on les accable, il jure et fait semblant d'obéir à regret à un ordre désagréable.

« On nous fera mourir à la peine, » dit-il.

Et il empile les voiles dans sa barrique, et il la roule au canot, et il accomplit cette manœuvre avec tant d'aplomb que personne ne doute qu'il n'exécute un ordre supérieur.

Tout est prêt. Un signal attendu annonce que le moment est venu. Le gouvernail de l'embarcation voisine est arraché et part en dérive, emporté par le courant qui commence à se faire rapide, entraînant tout vers la haute mer.

Un groupe d'hommes se précipite dans la chaloupe. Ils sont seize. Ils la



MAISONS DES PÈRES JÉSUITES ET DES RELIGIEUSES DE L'ÎLET-LA-MÈRE.

repoussent du quai, saisissent les avirons et s'éloignent. Cette action émeut les surveillants qui accourent.

« Vous ne voyez pas cet homme qui se noie, s'écrie un nommé Picard, borgne mais Normand, en montrant le gouvernail qui fait remous dans le courant.

— Où ça, où ça ?

— Là-bas.... » Et la chaloupe s'éloigne rapidement.

« Souque un coup, camarades, ajoute Picard qui a pris la barre, souque un coup, les surveillants ont le tour.... »

Les transportés restés à terre clignent de l'œil et se mettent à rire; ils ont deviné depuis longtemps. Les surveillants finissent aussi par comprendre, mais un peu tard. Ce n'est pas une désobéissance, c'est une bonne évasion. Les ordres se croisent, la confusion est extrême; on se précipite dans les chaloupes pour poursuivre les fugitifs. On va prévenir les autorités supérieures.

Impossible de faire feu sur l'embarcation, elle est engagée au milieu des navires marchands : on pourrait frapper des innocents.

Les transportés mettent dans l'armement des avirons, dans la poursuite de leurs collègues une mollesse bien naturelle, tandis que ceux-ci rament avec l'ardeur que donne l'amour de la liberté.

C'était le moment où le soleil des équinoxes se couche sans crépuscule, où le jour fait place à la nuit sans transition aucune. La lune était nouvelle et le ciel sans étoiles.

Lorsque les ordres arrivèrent, il n'était plus temps; les ténèbres avaient tout envahi. Les bateaux à vapeur chauffèrent et prirent le large; les goëlettes de guerre mirent sous voiles; les canots armés se lancèrent dans toutes les directions. Toute l'escadrille coloniale se mit en chasse.

Inutiles efforts. On ne rattrapa jamais le canot fugitif qui atteignit Démérara, où la plupart des évadés trouvèrent de l'emploi. Un d'entre eux eut l'effronterie de retourner en France où il se fit condamner au bague pour un nouveau méfait. Il est revenu à Cayenne où il a été reconnu pour un des seize.

La Guyane anglaise est un lieu d'asile. Les Anglais sont très-jaloux de ce droit international. Tout transporté qui parvient à se mettre à l'ombre du yacht britannique est sauvé. Il faut des bras pour les colonies; qu'importe la qualité de celui qui leur apporte cet élément productif! Mais la police anglaise, active et habile, a toujours l'œil ouvert sur ces réprouvés des autres nations. Ils sont, sans qu'ils s'en doutent, soumis à une occulte surveillance, et beaucoup d'entre eux, frappés par les lois sévères du nouveau pays où ils ont continué leurs délits, ont pu faire une étude comparative entre les systèmes pénitentiaires des deux peuples.

Il arrive quelquefois que l'évasion se complique de meurtre. Le surveillant est un obstacle qu'il faut écarter violemment pour rendre la fuite possible. Ce nouveau crime, quand il est suffisamment établi, rend les transportés susceptibles d'extradition de la Guyane anglaise. Le titre de *forçat* ne les ferait pas expulser, celui de

prévenu, quand l'accusation paraît fondée, les fait remettre à la justice de leur pays. C'est illogique, mais c'est comme ça.

En novembre 1862, six transportés quittent l'Îlet-la-Mère pour aller porter des vivres aux hommes détachés sur l'Îlet-le-Père. Ils sont dans une baleinière en tôle, bonne marcheuse. Un surveillant armé est assis dans la chambre et un garde du génie, nommé Carat, tient la barre du gouvernail.

La seule embarcation qui puisse lutter de vitesse avec cette baleinière est accidentellement absente. Les transportés savent cette circonstance et le complot est basé sur cette particularité importante.

Quand on arrive à la pointe nord-ouest de l'île, on est hors de vue du pénitencier. Là, le canot passe au-dessous de falaises abruptes et commence à sentir le mouvement de la mer qui roule ses vagues entre les deux îles. C'est le lieu que les fugitifs avaient choisi pour l'exécution de leur projet, et cela pour deux motifs.

Le premier motif, c'est qu'ils n'en voulaient pas précisément à la vie des deux hommes commis à leur garde; le meurtre n'était chez eux qu'une nécessité à laquelle ils se soumettaient, mais qu'ils ne recherchaient pas. Ils voulaient laisser une chance de salut aux victimes condamnées fatalement d'avance.

Le second motif, c'est que deux de leurs complices cachés dans les rochers attendaient leur passage, prêts à se jeter à la mer pour rejoindre le canot qui côtoyait le rivage à une cinquantaine de mètres, courte distance à franchir pour un nageur.

On venait de rentrer les avirons et on allait mettre à la voile. Alette, chef du complot, s'approche du surveillant Buy sous le prétexte de la manœuvre, lui arrache son poignard et l'en frappe à la poitrine. Le coup mal dirigé porte sur la plaque du ceinturon et ne fait aucune blessure.

C'est le signal. Les conjurés se précipitent sur Carat et sur Buy. Un seul homme reste inactif et se contente de regarder cette scène dramatique sans y prendre part.

Buy, terrifié par cette attaque inattendue, n'ayant ni l'énergie morale ni la force physique nécessaires dans sa profession, est jeté ou se jette à la mer. Ses adversaires vont alors prêter main-forte aux agresseurs de Carat, qui, entouré d'ennemis, faisait la plus vigoureuse résistance. Sur un tout autre terrain sa force herculéenne et son courage auraient eu raison de ses cinq assaillants, mais l'étroit espace où il lutte lui est défavorable. C'est en vain qu'il a arraché des mains d'Alette le poignard de Buy; cette arme de parade se plie au premier choc et ne fait que des égratignures.

Carat est terrassé et finit par succomber dans ce combat inégal, dans lequel Buy lui avait été un si timide auxiliaire. Alors le colosse vaincu demande la vie. Il est père de famille et veut revoir sa femme et ses enfants.

« Nous ne voulons pas votre mort, monsieur Carat, nous voulons nous sauver; mais il faut bien alléger le canot; jetez-vous à la mer, la terre est proche.

— Je ne sais pas nager.

— Fallait apprendre, » dit l'un d'eux avec une ironie cruelle.

Toutefois on se consulte. A-t-on le temps d'aller le déposer à la plage? Les instants sont précieux en pareil cas, tout retard est préjudiciable. En ce moment les deux forçats qui guettaient le canot et qui s'étaient jetés à la mer dès qu'ils avaient vu le commencement de l'exécution du complot, arrivent près du bord et y sont accueillis.

« Alerte, s'écrient-ils, il y a du monde à terre. »

Cette parole fatale décide du sort de Carat. Il est jeté à la mer et le canot fuit rapidement. Il était sept heures du matin.

Ainsi que je l'ai dit, la mer brise à cette pointe de l'île et y forme une sorte de ressac. Pour un nageur ce n'eût été pourtant qu'un jeu de regagner la plage, et Buy y arrive facilement; mais Carat est moins heureux. Il est roulé par les vagues et rejeté mort sur le rivage.

Cependant Buy donne l'alarme, la nouvelle de l'évasion arrive au pénitencier; on équipe une chaloupe, des soldats armés s'y précipitent. Le coup de canon destiné à signaler les grands événements annonce à la grande terre qu'il y a une évasion ou une révolte. Deux canots, dans l'un desquels est le commandant du pénitencier lui-même, poursuivent les fugitifs. Le crime qui avait accompagné l'évasion rendait leur capture plus importante; mais ils avaient une forte avance, et la supériorité de marche de leur baleinière, l'ardeur avec laquelle ils maniaient les avirons dans lesquels étaient toutes leurs chances de salut, augmentaient la distance qui les séparait de ceux qui s'acharnaient à leur poursuite.

Par suite de circonstances extraordinaires et de négligences coupables, on ne fit connaître que le soir à Cayenne qu'on avait entendu un coup de canon du côté de l'Îlet-la-Mère.

Presque au même moment un des canots abandonnait une chasse inutile et apportait la nouvelle au chef-lieu.

Immédiatement on expédie deux bâtiments à vapeur qui font une inutile croisière de huit jours entre les îles du Salut et la Guyane anglaise, sans avoir connaissance des fugitifs.

Ceux-ci manœuvrèrent avec la plus grande habileté : ne naviguant que la nuit ou quand aucun navire ne se montrait à l'horizon, rangeant la terre de près et se confondant avec les palétuviers du rivage, ils échappèrent à l'œil perçant des vigies. Les bancs dont les côtes des Guyanes sont parsemées leur étaient favorables, car les navires sont obligés de se tenir au large, à une distance qui ne permet plus de distinguer les détails du rivage.

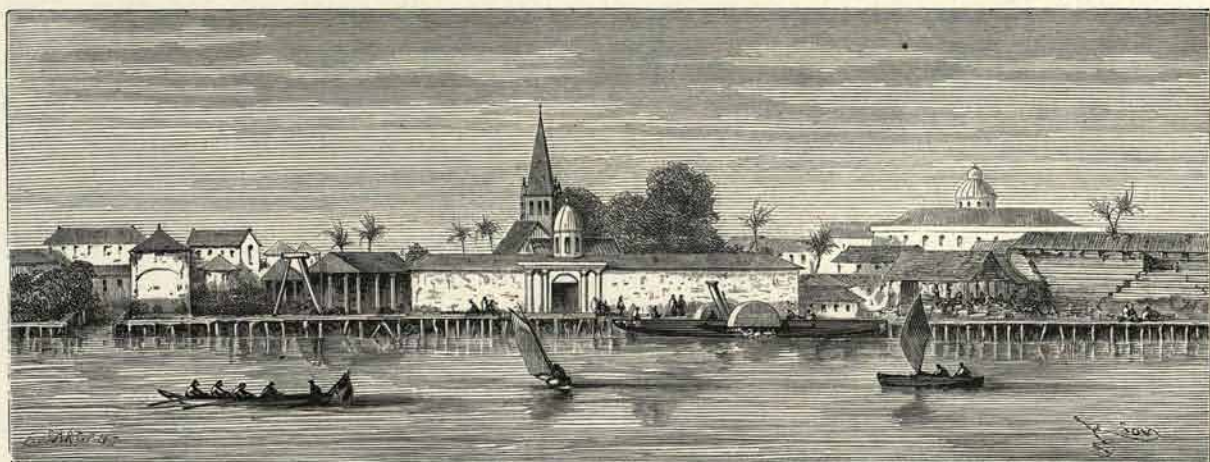
Les évadés poursuivirent heureusement leur route; ils franchirent ainsi successivement deux grandes rivières, qu'ils reconnurent pour le Maroni et la rivière de Surinam. Ils avaient des vivres, ceux qu'ils devaient porter aux hommes employés sur l'Îlet-le-Père. Pendant leurs haltes dans les palétuviers, ils prirent des huîtres et des crabes pour augmenter leurs provisions. Enfin, ayant côtoyé pendant huit jours, ils se supposèrent dans la Guyane anglaise. Effectivement ils étaient à Berbice. De là ils se rendirent à Démérara; ils se croyaient sauvés.

A Cayenne, on s'était fort ému de cette évasion. Il importait à la sûreté, à la vie des surveillants, que le crime ne fût pas impuni et que les coupables fussent remis entre les mains de la justice française.

Une enquête fut faite sur le lieu de l'attentat. L'instruction criminelle procéda régulièrement, toutes les pièces furent dressées et un officier fondé de pouvoirs fut envoyé à Démérara, pour réclamer l'extradition des fugitifs accusés d'assassinat.

L'Alecton eut la mission d'aller les chercher.

La rivière de Démérara est le principal cours d'eau de la Guyane anglaise et celui dont l'entrée présente le moins de difficultés. Un bateau-feu établi à neuf milles de l'embouchure signale la passe. Auprès de lui mouillent les navires qui doivent attendre la marée. Des bouées et un phare dont la tour se dresse à l'entrée de la rivière concourent à donner toute sécurité à la navigation.



GEORGES-TOWN (GUYANE ANGLAISE).

Georges-Town, capitale de la Guyane anglaise, est bâtie sur la rive droite. C'est une ville tout en longueur, formée de deux à trois rues parallèles à la rivière et coupées d'une infinité de traverses aboutissant à des *warfs*, ponts sur pilotis avançant sur l'eau, et à l'aide desquels s'opèrent les chargements et déchargements des navires.

Water-Street est l'artère la plus mouvante. C'est là que se trouvent la plupart des magasins. C'est la rue commerçante. Parmi ces magasins il en est de fort beaux; mais il est difficile de dire la spécialité de chacun d'eux. Dans la même boutique le chaland peut tout acheter : du fromage de Chester et des chapeaux de femme, des crinolines et des piments au vinaigre, du thon mariné et des robes de soie, de la porcelaine et du cirage anglais, des rasoirs et des confitures de gingembre, des allumettes chimiques et des oiseaux empaillés, des fleurs artificielles et de la morue salée.

A cinq heures, tous ces magasins se ferment. La vente est suspendue. Le

patron quitte son office et va à son cottage où il se prélassé gravement dans le confort britannique; au lendemain les affaires sérieuses. Water-Street devient peu à peu désert; ce lieu, si animé pendant le jour, n'est guère fréquenté à la nuit tombante que par les matelots ivres et les policemen qui veillent sur la propriété abandonnée.

C'est aux abords du marché qu'il faut voir grouiller la population noire. Ce marché, divisé en galeries couvertes, donne d'un côté sur Water-Street, de l'autre sur la rivière. Il est fort bien approvisionné en poisson, viande, fruits et légumes.

Pour une oreille quelque peu délicate, il est toujours discordant d'entendre le peuple anglais se disputer dans ce qu'il appelle sa langue maternelle; mais quand cette langue est défigurée et corrompue, transformée en patois nègre, quand ces nègres parlent ou plutôt crient tous à la fois, c'est une effroyable cacophonie qui fait désirer d'être momentanément frappé de surdité.

Si les nègres anglais sont insupportables à l'oreille, ils ne sont pas plus agréables à la vue. Comme le puritanisme protestant a pénétré dans toutes les classes de la société et descendu tous les échelons de la famille humaine, et comme l'exhibition de tout ou partie du corps a été déclarée immodeste, *shocking*, il s'en est suivi que les négresses ont été forcées de s'affubler des défroques rebutées des Européennes, et de copier les modes des blanches; une tâche dont elles s'acquittent à la façon des singes qui ont la manie d'imiter tout ce qui les frappe. Elles portent donc des robes à volants qui balayent les ruisseaux, des chapeaux phénomènes et des mantelets impossibles; le tout de propreté et de fraîcheur douteuses. De sorte qu'il est difficile au passant de ne pas éclater de rire à l'aspect de ces grotesques, d'autant plus ridicules qu'elles se prennent au sérieux.

Cependant, quelques vieilles négresses bravent tout décorum et s'obstinent à exhiber leurs charmes. C'est pour celles-là que le *policeman* devrait traduire en anglais les conseils de Tartuffe à Dorine :

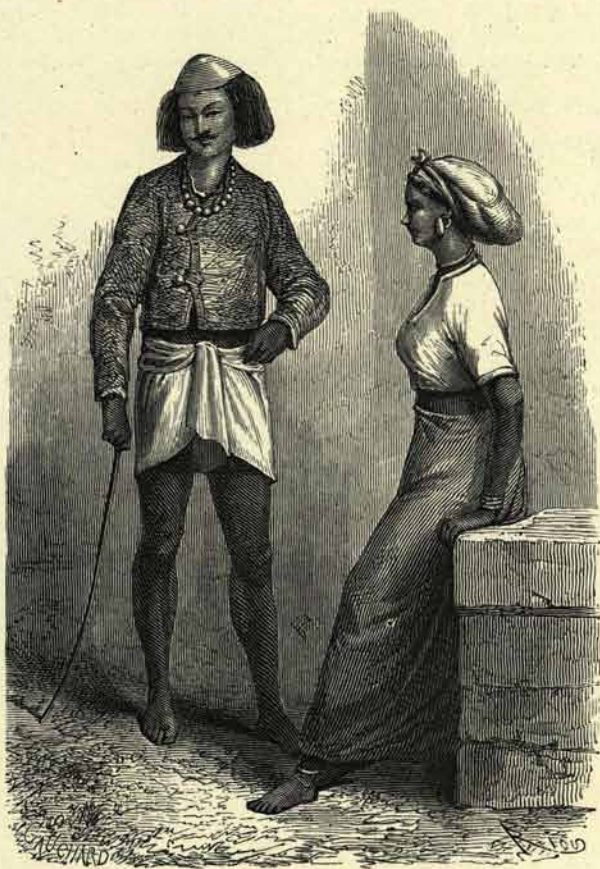
Avant que de parler prenez-moi ce mouchoir,
 Couvrez ce sein que je ne saurais voir.

Et même rien n'empêcherait l'agent de la loi et de la morale publique d'attribuer ces vers à l'immortel et divin Shakspeare pour impressionner davantage et obtenir meilleur succès de son invocation à la pudeur.

Au milieu de cette population empaquetée du cou à la cheville, il est curieux de voir circuler quelques Indiens nus de la tête aux pieds, à l'exception de l'indispensable calimbé, ce diminutif extrême de *l'inexpressible*. Ces indigènes indisciplinés s'obstinent à exposer d'assez laides académies bronzées aux regards effarouchés des jeunes miss et des ladies, sans que personne songe à crier au scandale. C'est que si l'Anglais est pudibond, il est bien plus marchand encore, et alors il se garde bien d'appliquer ses lois somptuaires à des sauvages que l'obligation de s'habiller

ferait fuir, et qui le priveraient, en se retirant dans leurs forêts, d'un magnifique débouché pour le placement de ses horribles alcools.

Trente mille âmes environ, noires et blanches, forment la population de Georges-Town. La ville possède un grand nombre de temples protestants, une église catholique desservie par des Pères de la Compagnie de Jésus, une synagogue pour les juifs portugais qui sont riches et nombreux. On y voit peu d'édifices remarquables. Le bâtiment qui renferme les administrations et le tribunal est vaste et d'un



COOLIES DE L'INDE, A DÉMÉRARA.

grand aspect. On y plaide beaucoup, ce qui fait souvenir que Guillaume le Bâtard, le conquérant et le législateur de la vieille Angleterre, était de Normandie.

Aussi l'*attorney général* est-il à Georges-Town un puissant personnage. En dehors de ses fonctions criminelles, il a le droit de plaider au civil et réussit à se faire, par ce supplément d'attributions, un traitement annuel d'une soixantaine de mille francs, l'équivalent à peu près de celui du gouverneur, sans être soumis, comme ce dernier, aux charges de la représentation.

Le gouverneur, dans les colonies anglaises, n'est du reste revêtu que d'une autorité très-restreinte. Il a les honneurs, l'apparat, mais son pouvoir est fort

contesté. Le conseil colonial, tout-puissant, contrôle, discute les arrêtés du gouverneur, et les frappe au besoin de son veto.

L'hôtel du gouvernement ressemblerait assez à une maison très-bourgeoise, n'était la garde qui veille aux barrières de ce Louvre, une garde de zouaves, par ma foi, composée de grands gaillards nègres, portant, avec quelques variations de couleurs, le costume célèbre que nos zouzous ont immortalisé. Il est flatteur pour notre amour-propre national de voir la France militaire ainsi copiée partout.

La Guyane anglaise est riche et florissante. Ces natifs d'Albion ont au suprême degré l'esprit du commerce et de la colonisation. Ils trouvent moyen de faire suer de l'argent à tous les rochers où ils implantent le pavillon britannique. Ils savent jeter à propos leurs capitaux dans les spéculations. Ils tentent beaucoup; ils ont l'audace raisonnée du négoce, et il est naturel qu'ils réussissent aussi bien.

Vue de la rivière, cette longue file de maisons qui constitue Georges-Town disparaît sous une forêt de mâts. Deux fois le mois, le paquebot anglais de Southampton vient y apporter les nouvelles et les voyageurs d'Europe. Le paquebot hollandais de Paramaribo vient aux mêmes époques établir le service postal entre les deux Guyanes. Un chemin de fer mène à Berbice. Les bateaux à vapeur mettent les deux rives en communication constante. Ici, comme partout, les Anglais ont compris que la première mesure à prendre pour assurer la fortune de la colonie était d'ouvrir toutes les facilités imaginables aux relations intérieures et au commerce de transit.

Il n'y a que deux ou trois familles françaises à Démérara, encore sont-elles plus ou moins croisées de sang britannique. Le consul est fils d'horloger, horloger lui-même. Le drapeau de la France abrite sous ses plis tricolores une montre colossale, enseigne de la profession paternelle, et les archives se tiennent dans l'arrière-boutique.

S'il y a peu de Français honnêtes à Démérara, en revanche, il y a beaucoup d'ex-forçats. J'en ai maintes fois rencontré dans les rues. Ils me faisaient parfois l'honneur de me saluer d'un air de connaissance, ce qui me flattait infiniment, et je m'empressais de leur rendre leur politesse: un coup de chapeau en vaut un autre.

Les évadés de l'Ilet-la-Mère vivaient dans la plus parfaite confiance. Ils circulaient librement, étaient employés, les uns à la ville, les autres à la campagne, et s'endormaient dans la plus douce sécurité, tandis que leur sort se discutait en haut lieu entre le gouverneur, le chief-justice, l'attorney général et le délégué du gouverneur de Cayenne.

Tout en laissant à chaque citoyen sa liberté individuelle, la police anglaise a des agents mystérieux qui la tiennent au courant de tout ce qu'il lui importe de savoir; sa griffe invisible peut se fermer au besoin; nos transportés l'apprennent à leurs dépens.

En une même journée, sur les huit accusés, six étaient appréhendés au

corps. Alette manquait encore avec un de ses complices à ce coup de filet général, et il importait de le saisir avant qu'il fût prévenu par des amis, et qu'il prît la fuite.

Tous les agents étaient en campagne. C'était une affaire d'amour-propre pour master Cox, chef de la police, de prouver la supériorité de la police anglaise devant un Français. Il est clair que toutes les institutions de l'Angleterre doivent être supérieures à celles des autres peuples, sur terre comme sur mer.

Master Cox est un honorable gentleman; il dîne au gouvernement, fait son whist au club, mène élégamment son tilbury, observe autant que possible le repos du dimanche et commente la Bible à l'occasion. C'est un magistrat; mais il ne dédaigne pas de mettre la main à la besogne, et quelle main! une main à couvrir une assiette, un poing à amener à tout coup le gros numéro au dynamomètre. En outre de sa force herculéenne, il est d'une activité dévorante. C'est l'émule du solitaire; il est partout, il voit tout, il sait tout. Il n'a qu'un défaut, à mon sens, qui est de porter des boucles d'oreilles. C'est peut-être un tic, mais ce détail nuit à son ensemble.

Donc master Cox était triste et rêveur. Il se regardait comme déshonoré si Alette lui échappait. Il me confiait son désespoir en me ramenant au quai dans sa voiture, en sortant de chez le gouverneur où nous avions dîné ensemble. Il était onze heures du soir.

Au coin d'une rue, un coup de sifflet se fait entendre; la voiture s'arrête, un homme grimpe au marchepied, échange quelques mots avec master Cox, puis disparaît. La figure du chef de la police s'était épanouie.

« Je sais où ils sont; l'honneur est sauf, me dit-il, en me mettant à terre près de mon canot, et en me donnant une de ces rudes poignées de main à l'anglaise qui font craquer les os.

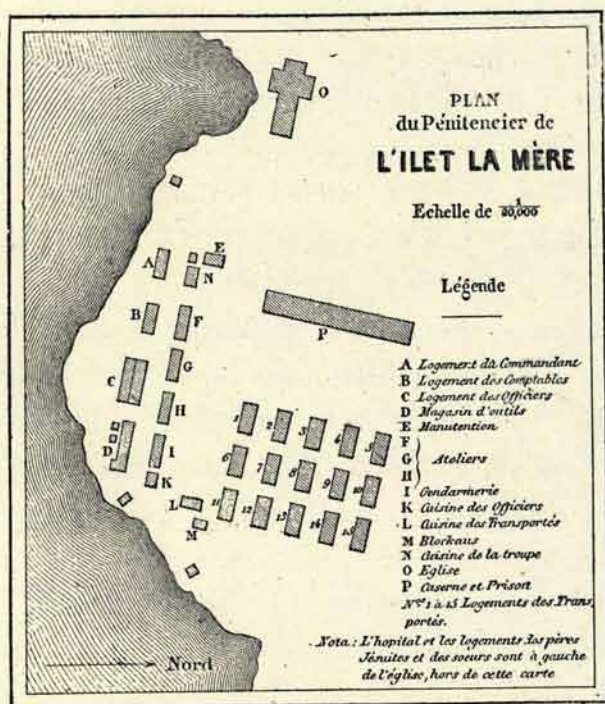
Il se promena quelques instants en sifflant une gigue, quand l'agent reparut avec deux chevaux. Alors master Cox prit dans la voiture un revolver à six coups qu'il cacha dans la poche de son habit noir, passa à son poignet une baleine terminée par une masse plombée, sauta légèrement en selle et les deux hommes disparurent à triple galop.

Deux heures après, à cinq à six lieues de la ville, on frappait à la porte d'une maison attenante à une grande habitation. Alette et son compagnon, surpris dans leur sommeil, voulurent cependant faire résistance. Mais en voyant le développement musculaire de M. Cox, en entendant jouer les batteries de son revolver, ils comprirent l'inutilité de la lutte. En un clin d'œil, ils étaient désarmés et avaient les menottes. Le lendemain ils étaient écroués dans les prisons de Georges-Town, et, dans la journée, master Cox, frais et dispos comme s'il avait passé sa nuit à dormir, préparait les relais et éclairait la route devant la voiture du gouverneur, qui faisait une promenade officielle sur quelques plantations.

L'affaire de nos transportés fut instruite dans toutes les formes de la juris-

prudence anglaise. L'officier envoyé par le gouverneur de Cayenne dut prêter serment. L'identité des prisonniers fut constatée, tant par leur confrontation que par la vérification de leurs signalements. Presque tous étaient reconnaissables par des tatouages particuliers qui ne laissaient aucun doute à cet égard.

L'enquête établit d'une manière péremptoire que l'accusation était fondée, que le crime sur lequel se basait la demande d'extradition était patent et avéré. Le dossier de la procédure criminelle fut dressé en double expédition, afin qu'une copie fût envoyée à la métropole comme pièce justificative de la contravention au droit d'asile, et, le 10 décembre 1862, après huit jours de débats, à cinq heures et demie du



soir, six des fugitifs étaient remis entre les mains de la justice française à bord de *l'Alecton*.

Les deux derniers transportés, accusés d'évasion simple, sans complicité notoire dans l'assassinat, ne furent pas rendus. C'étaient ceux qui avaient rejoint le canot à la nage.

Je donnai reçu des six prisonniers qui furent aussitôt mis aux fers. Un quart d'heure après, *l'Alecton* était en route pour Cayenne.

Ces hommes étaient abattus mais résignés. Ils savaient le sort qui les attendait. Ayette affectait une sorte de cynique indifférence qui cachait peut-être un profond désespoir. On leur apporta un peu de soupe qui restait du dîner de l'équipage.

« On nous engraisse pour nous mener à l'abattoir, » dit Ayette avec un sombre sourire.

Sur ces six déportés, quatre étaient déjà condamnés à perpétuité. Cela rendait leur affaire plus mauvaise encore.

Traduits devant le premier conseil de guerre, cinq sont déclarés coupables d'assassinat, et condamnés à la peine de mort. La complicité du sixième ayant été contestée, il n'est condamné que comme coupable d'évasion.

Le conseil privé, délibérant sur l'application de la peine, déclare nécessaire l'exécution de quatre des condamnés, et demande un sursis pour le cinquième.

La sentence reçut son exécution dans la cour de la geôle de Cayenne le 15 janvier 1863. Ces quatre têtes tombant sous le glaive de la loi frappèrent de stupeur les autres transportés. Cette terreur fut sans doute salutaire, cette expiation fut justice; mais les mânes de Carat étaient bien vengés.

Je ne prétends pas faire la chronique du présent et du passé de cette société disparate, dont chaque membre a plus ou moins transgressé le code pénal. Là sont tous les crimes et tous les délits, toutes les corruptions et toutes les erreurs. Dans ce pandémonium où l'assassin coudoie l'escroc, que de natures dévoyées, que d'intelligences perdues, que de talents portant à faux! Là, des malheureux et des coupables, des habiles et des maladroits. Là, d'étranges personnalités et de curieux originaux.

Aux débuts, plusieurs transportés employés à la ville avaient obtenu d'y coucher. Cette mesure a été rapportée peu après, sur les réclamations des habitants. Un soir, un honorable négociant, au retour d'un bal chez le gouverneur, s'aperçut qu'on avait essayé de forcer sa caisse. Naturellement, les soupçons se portèrent sur quelques transportés coutumiers du fait. Ils furent amenés sur le lieu du délit.

Après examen rapide, ils haussèrent les épaules.

« Ça, firent-ils avec dédain, c'est l'ouvrage d'un amateur du pays, nous travaillons mieux que ça.

— Votre caisse, dit au négociant stupéfait un de ces artistes en effraction, votre caisse, je parierais l'ouvrir avec un cure-dents; mais je ne dévoile pas mes procédés. »

Où l'amour-propre va-t-il se nicher!

Un type excentrique, c'est le nommé Poignet.

Poignet est un voleur spécialiste. Poignet ne travaille que dans une partie. Il fréquente souvent les églises. Hélas! ce n'est pas pour y faire ses dévotions. Il s'approprie les frais du culte, il fait main basse sur le denier de saint Pierre, il vole les âmes du purgatoire. Il prétend n'avoir jamais touché au tronc des pauvres, à moins que ce ne soit par mégarde, quand il opérait la nuit et sans lumière.

Poignet a exploité bien des lieux saints. Il a volé à Notre-Dame, à Saint-Étienne du Mont, à Saint-Eustache, à Saint-Roch, etc. Il ne dépouille pas les particuliers, il s'adresse aux associations religieuses et autres. C'est ainsi qu'il a enlevé quarante-

cinq mille francs à l'économat de Bicêtre. C'est à ce dernier exploit que Cayenne doit l'avantage de posséder cet étrange malfaiteur, qui avait déjà subi maintes condamnations.

Il s'est déjà évadé du bagne de Toulon, il espère bien s'évader de Cayenne, et cela pour deux motifs. D'abord, des quarante-cinq mille francs, il lui en reste vingt-cinq mille enfouis dans la forêt de Fontainebleau. Il faut bien qu'il aille les prendre. Puis, il y a un coup à tenter dans le département du Bas-Rhin, et il veut le faire avant de mourir.

Poignet a fait dresser ce qu'il nomme ses états de service, extraits officiels des greffes des tribunaux. J'ai eu cette pièce entre les mains, et j'ai pu feuilleter cette biographie pittoresque.

Poignet n'a pas failli à ses principes. Il s'est évadé à Cayenne même, et sa première visite nocturne a été pour l'église. Mais, hélas! tous les troncs réunis représentaient la somme collective de huit francs quarante centimes, en sous marqués. Les vases sacrés avaient été envoyés la veille chez le préfet apostolique. Poignet n'avait pas fait ses frais. Il fut rattrapé le lendemain. On m'a dit qu'il avait réussi à s'évader de nouveau. Quelque jour on entendra parler de lui en France. *Caveant consules!* Que la police de l'Alsace soit sur ses gardes!

Un mot encore et je termine.

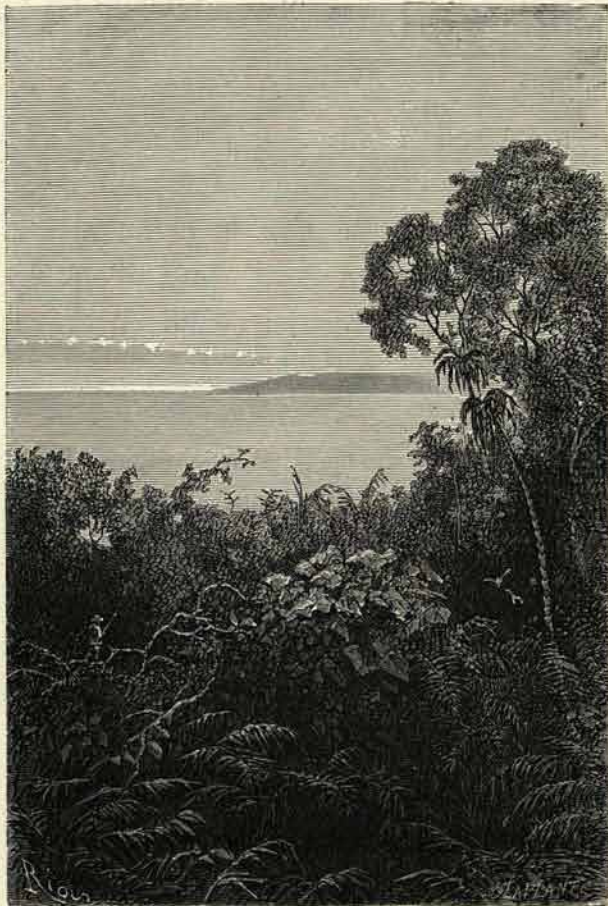
Deux transportés s'évadent dans la rivière de Kourou. Ils arrivent chez un vieux nègre et l'assassinent pour le voler. Arrêtés presque en flagrant délit, ils sont jugés et condamnés à mort. Au sortir du tribunal, le chapeau de l'un d'eux, du nommé Humbert, est emporté par le vent. Humbert avait les mains liées, un soldat ramasse le chapeau et le lui remet sur la tête.

« Merci, camarade, dit le condamné en souriant; mais à quoi bon le chapeau, dans trois jours je n'aurai plus de tête. »

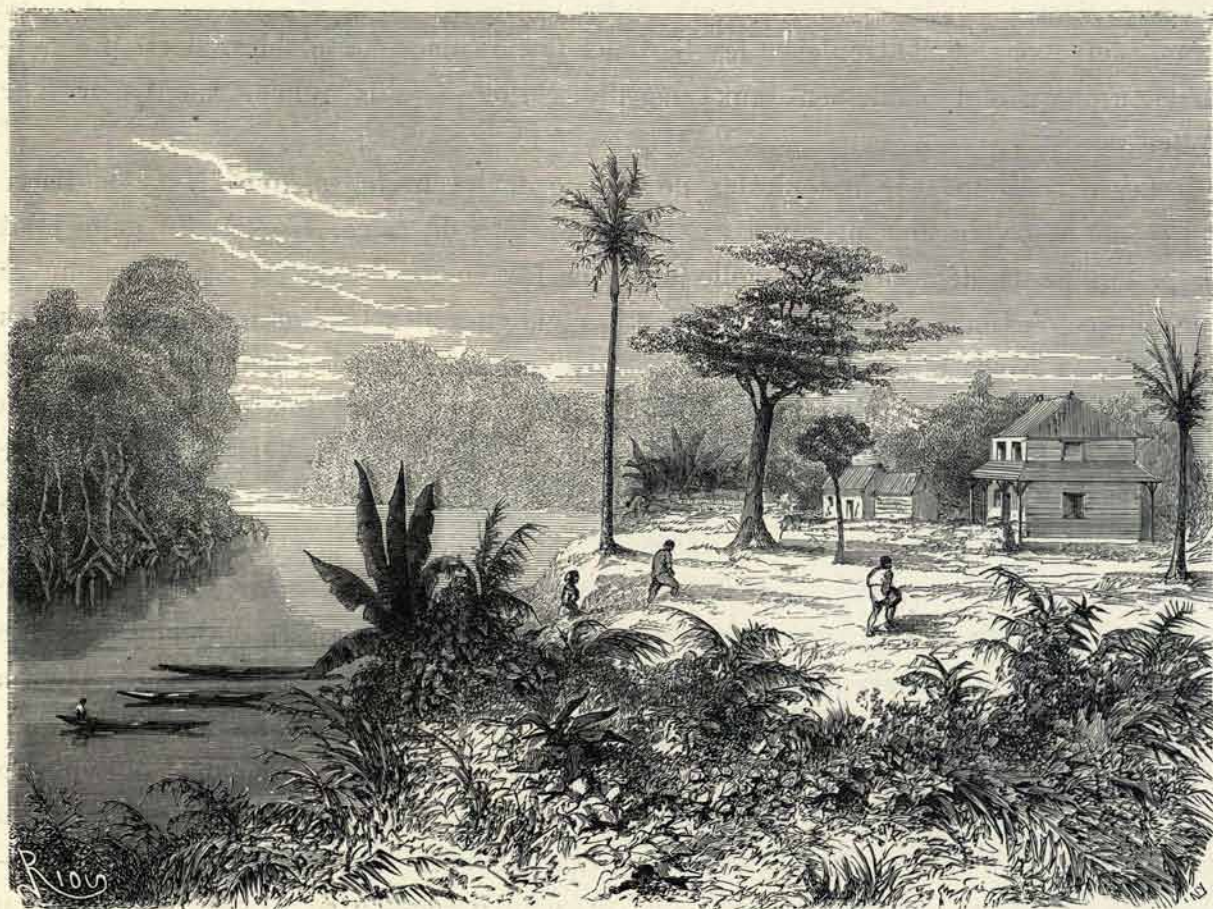
En France, on n'aperçoit les forçats que de loin, à travers les grilles du bagne, chargés de chaînes, entourés d'argousins, revêtus de la livrée jaune et rouge et coiffés du bonnet vert. Ces êtres hors la loi inspirent une répulsion instinctive, une crainte involontaire, on s'en écarte comme de pestiférés contagieux. A la Guyane, on les coudoie chaque jour, leur costume ne diffère guère de celui des autres hommes, leurs travaux quotidiens les mêlent à la vie des matelots, des soldats et des fonctionnaires libres. On s'accoutume à les voir, et ce laisser-aller dégénère peut-être en une téméraire confiance.

Il n'est pas rare de voir embarquer sur des navires de guerre, dont l'équipage est fort restreint, soixante et cent transportés. Ils y sont comme des passagers ordinaires, libres et sans fers, sans gardes. On dirait de bons bourgeois voyageant pour leurs affaires ou leurs plaisirs. *L'Alecton*, qui n'avait que soixante matelots, a eu jusqu'à cent quatre-vingts transportés à bord; ils y ont passé deux jours et une nuit. J'avoue que j'ai eu quelques inquiétudes et que j'ai pris quelques précautions.

Le climat de la Guyane est un profond dissolvant. L'esprit y perd son énergie comme le corps y use ses forces. Les grandes révoltes sont peu à craindre, les séditions partielles seules peuvent réussir. Mais avec des gens de la trempe d'Ayette et de Humbert on jouerait un jeu dangereux.



L'ILET-LA-MÈRE, VU DES SOURCES DE RORATA.



RIVIÈRE DE TONNÉGRANDE, PRÈS CAYENNE.

VIII

MENUS PROPOS DE CHASSEUR ET DE NATURALISTE. — HISTOIRE DE MÉGÈRE. — LE GENDARME ET LE SERPENT.

L'île de Cayenne était autrefois infestée d'une énorme quantité de ces grands chats mouchetés auxquels les colons européens de toute l'Amérique, en dépit de la science, s'obstinent à conserver la qualification de tigres.

Le nom de montagne-tigre, donné à un des sommets de l'île, s'accorde avec les récits des écrivains pour certifier le fait. En 1666, c'était un véritable fléau. Les pseudo-tigres traversaient à la nage l'étroit cours d'eau qui sépare l'île de la

grande terre et venaient enlever les bestiaux jusque dans les étables. Il est probable qu'ils s'attaquaient également aux négrillons isolés qu'ils rencontraient sur leur route.

Les déprédations de ces pirates de savane devinrent telles, que M. de la Barre fut obligé d'établir une prime assez forte par tête de tigre. L'appât du gain joint au besoin de la défense personnelle engagea les colons à faire à ces bêtes fauves une guerre d'extermination. On finit par les éloigner des habitations, ou du moins par inspirer à ces maraudeurs endiablés un plus grand respect pour la propriété.

Si les jaguars (car c'est leur véritable nom) ne sont pas aussi redoutables qu'à l'origine de la colonie, les propriétaires des hattes ou des ménageries savent encore ce qu'il en coûte pour les nourrir. Lors de la création du pénitencier de la Comté, on fit la demande en France de quarante chiens des Pyrénées pour défendre les troupeaux contre les tigres. Les chiens furent ponctuellement envoyés à la Guyane et il en reste encore quelques-uns chez les bouchers. Quant aux bœufs que ces molosses devaient garder, quant aux savanes dont ces bœufs devaient paître l'herbe verdoyante, tout cela resta à l'état de projet.

Des jaguars ont été assez osés pour pénétrer jusque dans le cœur de la ville de Cayenne, et l'un d'eux s'est fait tuer dans un poulailler qu'il dévalisait. Ce fut le soldat en faction à la porte de la prison qui exécuta le voleur. Le fait est historique et enregistré dans les archives du corps de garde. Le sergent le mentionna au rapport avec cette noble simplicité qui distingue ces morceaux de littérature militaire : « Rien de nouveau pendant la nuit; le fusilier Pacot a tué un tigre qui mangeait une poule. Cartouches consommées : une. »

Il fallait bien justifier les munitions employées et prouver que le fusilier Pacot ne jetait pas sa poudre aux moineaux.

On prétend que ce tigre n'était qu'un revenant. Tout petit il avait été élevé dans cette maison. Son affection pour la volaille était un souvenir d'enfance. Un jour il avait fui vers la savane, préférant l'indépendance à la domesticité; mais il revenait à ses premières amours.

Sans atteindre la taille des tigres de l'Inde, sans avoir la férocité de la panthère d'Afrique, le jaguar de la Guyane n'est pas un adversaire à mépriser quand il veut combattre; mais il se décide rarement à ce parti extrême. Il prend volontiers la fuite et se laisse souvent mener comme un lièvre par des roquets qui lui aboient aux talons. Quelquefois aussi la bête de meute fait brusquement tête aux chiens, et alors, gare dessous, comme disent les marins.

Pareil événement arriva dans l'Approuague à l'époque de l'esclavage, c'est-à-dire à l'époque où la Guyane florissait, à l'époque où il y avait des habitations. M. de Lagrange, propriétaire de la sucrerie la *Jamaïque*, tenait un certain état de maison; il avait meute, chevaux, piqueurs, grand appareil de chasse. Un jour il eut un équipage de dix chiens tués par un seul tigre. Les vaillants animaux ne s'étaient pas laissés égorger sans se défendre, mais tous les dix avaient succombé. Quand on

arriva sur le lieu du combat, on n'y trouva que le corps des victimes, le meurtrier avait disparu.

Furieux de la perte de sa meute et désireux d'en prendre vengeance, M. de Lagrange fait construire un affût sur le lieu même et s'y place avec un de ses piqueurs à l'entrée de la nuit. Il a assez pratiqué le tigre pour savoir qu'il reviendra. Effectivement la bête arrive dans l'intention de profiter de sa victoire et de convertir le champ de bataille en salle de festin : sa gourmandise lui coûta la vie.

Le jaguar craint l'homme et ne l'attaque qu'à son corps défendant. Il faut pour cela qu'il soit blessé, furieux ou affamé. Or, les bois sont tellement giboyeux que cette dernière condition se présente rarement. Le garde-manger de la bête est ordinairement bien garni et elle peut faire ses quatre repas.

Il arrive cependant quelquefois que l'animal, par occasion, a goûté de la chair humaine : c'est un grand malheur; car il lui trouve, à ce qu'il paraît, une saveur si délicate, que désormais son estomac méprise tout autre gibier plume ou poil. Il est alors indispensable de débarrasser le pays d'un semblable gourmet qui considère l'homme comme une friandise de haut goût.

Les Américains du sud appellent ce tigre *cébado*.

Le fameux Facundo Quiroga, surnommé lui-même le *tigre des pampas*, qui fut gouverneur de province et faillit devenir président de la république Argentine, Quiroga raconte comme principal épisode de sa vie aventureuse, deux heures passées à la cime d'un caroubier balancé par le vent, avec la perspective d'un tigre-cébado qui l'attendait gueule béante, accroupi au pied de l'arbre.

« C'est le seul moment de ma vie où je me souviens d'avoir eu peur, » disait le terrible gaucho à ses officiers.

Beaucoup de gens et des plus braves auraient éprouvé la même sensation.

Disons bien vite, afin de rassurer les Européens qui voudraient se livrer aux plaisirs de la chasse dans les bois et dans les savanes de la Guyane, que le tigre-cébado est une rareté dans l'espèce et qu'en tout cas on peut se soustraire à ce péril en chassant de compagnie avec un nègre.

En effet, il est prouvé qu'entre deux hommes de couleur différente, dès qu'il s'agit de manger quelqu'un, la bête féroce choisit toujours le nègre. Est-elle plus habituée à le voir et partant plus familière avec lui? La chair du nègre qui dégage des senteurs toutes spéciales est-elle également douée d'éléments plus savoureux? c'est une question culinaire que les tigres n'ont pas révélée aux physiologistes.

Il est vrai que si le tigre était marié et chargé de famille il pourrait bien manger le nègre et le blanc : le premier par goût, le second par nécessité; mais, je le répète, le cas est rare, et les annales de la Guyane ne relatent aucun événement de ce genre.

Les seuls chiens possibles à la Guyane sont les braques. Les épagneuls et les griffons ont reçu de dame Nature une robe trop ouatée pour le soleil tropical. Les longs poils font collection trop abondante de chiques, tiques, poux d'agoutis et autre

vermine qui sucent le sang de ces pauvres quadrupèdes et leur causent les plus vives démangeaisons. Du reste, ils n'abusent pas de la longévité. Il est rare qu'ils fournissent une longue carrière; outre la chaleur qui les use vite, tigres et serpents leur procurent des fins tragiques. Les chiens courants sont les plus exposés. Il n'est pas rare d'entendre une menée bruyante se terminer en un douloureux gémissement; puis la forêt rentre dans son majestueux silence : le pauvre chien a été escamoté au passage par un tigre à l'affût.

J'ai toujours aimé les bêtes; c'est une affection que j'avoue avec ingénuité. J'aime, surtout à bord, à m'entourer d'une ménagerie de choix. C'est la source de bien des distractions innocentes. Le navire est souvent une sorte de prison, et l'on sait ce que l'étude d'une fleur, l'amitié d'un rat ou d'une araignée peuvent apporter de bonheur à un prisonnier isolé des autres joies du monde.

Le plus important des pensionnaires auxquels j'avais accordé la table et le logement à bord de *l'Alecton* était un jeune jaguar originaire de la Guyane hollandaise. Il venait à peine d'être sevré quand j'en fis l'acquisition, mais il paraît qu'il avait sucé le lait et les principes d'une mère bien farouche. Onques ne vis caractère plus revêche. Mes mains portent écrite en longues estaflades l'histoire de nos premiers rapports. Je fis vainement des bassesses pour modifier l'amertume de nos relations. Ni mes attentions, ni mes caresses, ni mes cadeaux, rien n'y fit. Le chemin de son cœur était obstrué de broussailles; on n'y arrivait même pas en passant par l'estomac. Mon tigre, ou plutôt ma tigresse, car ce chat était une chatte, représentait la vivante image de l'ingratitude.

On dit qu'on assouplit le naturel féroce des carnassiers en les nourrissant exclusivement de viande cuite, de soupe et de pain. Je cherchai à imposer cet ordinaire à *Mégère*, c'est le nom que reçut ma tigresse sur les fonts du baptême; mais *Mégère* professait le plus souverain mépris pour cette pitance d'anachorète, elle serait morte de faim devant ces repas de carême. Il lui fallait de la chair saignante; elle aimait à plonger son museau dans du sang tiède encore, à se repaître d'une agonie, à déchirer de ses griffes des membres palpitants.

En face de la rivière l'Approuague, se trouve un rocher isolé bien connu des navigateurs auxquels il sert de point de reconnaissance pour l'atterrissage de Cayenne. Ce roc, élevé d'une centaine de mètres, escarpé, dénudé, n'est fréquenté que par les oiseaux de mer qui y font leurs nids.

On le nomme le Grand-Connétable.

Le Grand-Connétable aurait acquis de grandes proportions et serait devenu une riche mine de guano, sans les pluies diluviennes de la Guyane, qui entraînent à la mer les parties principales de ce précieux engrais. Celui que quelques crevasses ont maintenu dans les fissures du rocher a perdu sous cet incessant dissolvant ses qualités premières. Il n'en est guère resté qu'une sorte de nuance blanchâtre qu'a revêtue la pierre.

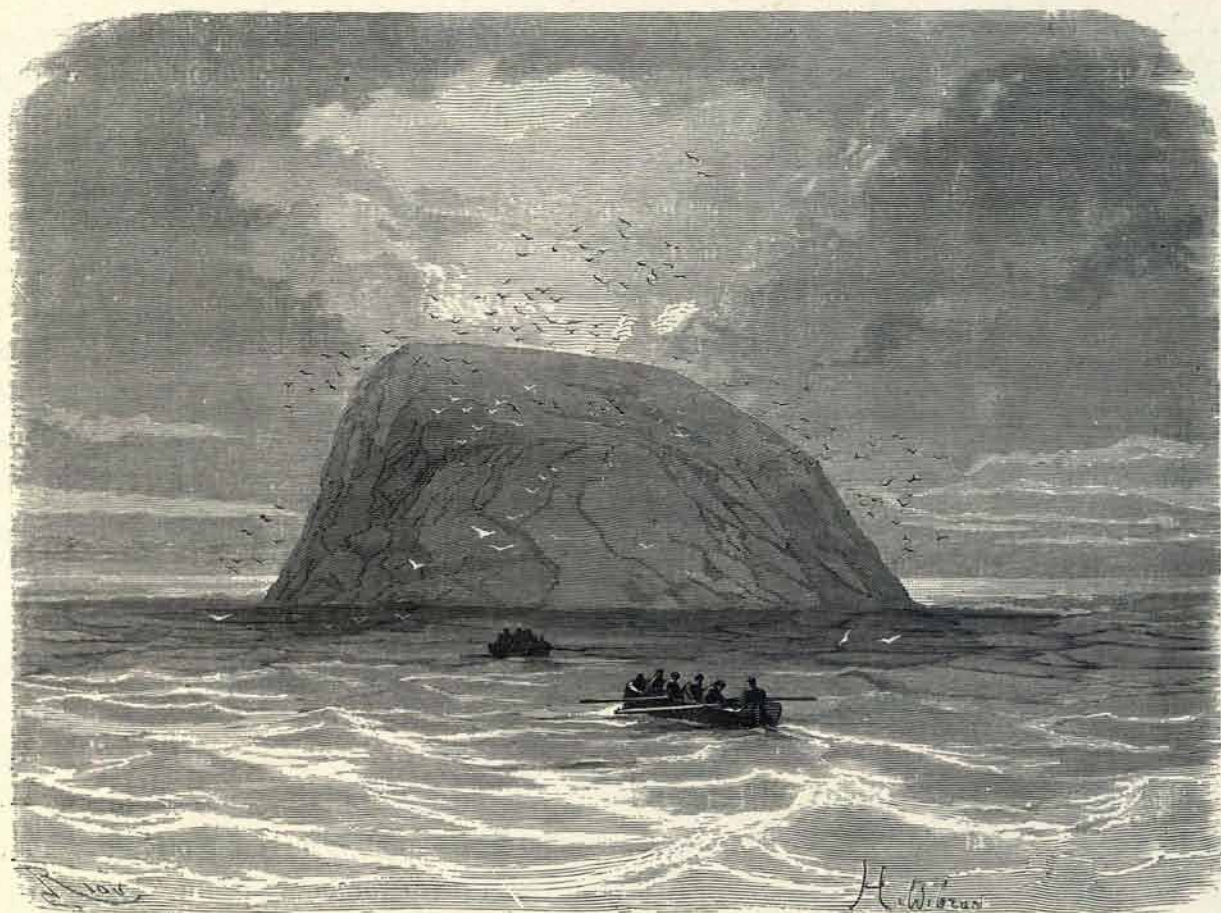
Une des distractions des navires qui passent près du Connétable est de lui

envoyer un coup de canon chargé à mitraille. Cette décharge, qui fait plus de bruit que de mal, a pour résultat de faire envoler des myriades d'oiseaux de mer, qui obscurcissent l'air et assourdissent de leurs cris.

Ces oiseaux sont si nombreux que beaucoup de capitaines de commerce m'ont assuré que leur coup de canon avait toujours porté.

Ces capitaines étaient de Bordeaux.

En 1863, on forma le projet d'établir sur le Connétable un phare dont le besoin



LE ROCHER DU CONNÉTABLE.

se fait depuis longtemps sentir. *L'Alecton* eut la mission d'y conduire l'ingénieur et les ouvriers chargés d'étudier la question et de commencer le travail.

La mer déferle sur la partie nord de l'îlet, mais la partie S. O. est accessible en temps ordinaire. On mouille à petite distance de terre. La déclivité du rocher paraît plus rapide qu'elle ne l'est en réalité. Nombre d'officiers et de matelots tentèrent l'ascension par divers points et réussirent sans trop de difficulté.

Mais à mesure qu'ils gravissaient l'escarpement avec l'allure bruyante d'écoliers en récréation, ils devenaient de vrais trouble-fête pour des familles emplumées qui protestaient par leurs cris contre cette violation de leur domicile.

Chacun de leurs pas dans cette Cythère des oiseaux dérangeait un couple dans l'intimité du ménage.

On dirait que celui qui ordonne à tous les êtres de croître et de multiplier n'a pas donné d'autre destination à ce rocher; qu'il est sorti des eaux, comme autrefois Délos, pour servir de refuge aux amoureux sans gîte et aux mères en détresse. Chaque pierre abrite une alcôve, chaque touffe d'herbe cache un berceau. Tous ces oiseaux qui planent sur les vagues et qui parfois reposent leur aile aux vergues des navires, les goëlands, les fous, les frégates, les paille-en-queue, se sont rendus là des quatre points cardinaux, pour brûler leur encens annuel à la Vénus maritime.

Aussi nos marins dans leur envahissement indiscret trébuchaient contre des nids, marchaient sur des œufs et écrasaient des couvées. On sait la difficulté qu'éprouvent en général les oiseaux de mer à s'enlever de terre. La fuite leur est tout d'abord interdite; ils font quelques pas en chancelant comme des gens ivres, et ne peuvent détendre les ressorts de leurs ailes.

On commença par courir sus à ces pauvres palmipèdes; puis l'instinct sauvage de la destruction se mêlant de la partie, on en fit un grand carnage. Les cannes et les bâtons devinrent des armes pour ce massacre d'innocents, et le canot revint à bord chargé des trophées de cette victoire facile, représentés par deux paniers pleins d'œufs, et par une soixantaine d'oiseaux petits et grands, morts et vivants.

Cette capture profita peu aux chasseurs. Les œufs étaient tous couvés; quant aux oiseaux, malgré la précaution qu'on prit de les écorcher avant de les cuire, leur chair était si coriace, elle avait un goût d'huile si prononcé, que les matelots renoncèrent à ce mets déplaisant. Or, il fallait que cette chair fût bien foncièrement détestable pour être rebutée par des gastronomes qui considèrent le requin et le marsouin comme d'appétissants extra.

Mégère se montra moins difficile. Elle n'avait pas été oubliée dans la distribution. Sa part, mesurée généreusement, se composait de quatre ou cinq oiseaux qu'on mit dans sa cage en dépit de leur résistance. A la vue de cette proie vivante, un frisson voluptueux courut par tout le corps de la bête fauve; ses pupilles se dilatèrent démesurément, elle se rua sur ses victimes et les tua les unes après les autres en broyant leurs crânes sous sa dent cruelle. Puis, les pattes posées sur ces corps palpitants, elle sembla défier de les lui ravir. A ceux qui faisaient mine d'approcher, elle répondait par un grondement si sauvage, par un rictus si formidable, par une *faccia faroucha* si complète que nul n'osait s'exposer à un coup de griffe ou de dent pour le simple plaisir de plaisanter avec une bête d'un aussi mauvais caractère.

Alors Mégère se mit à dévorer son gibier, non sans prendre le soin de le plumer, ce qu'elle faisait avec des mouvements saccadés et nerveux.

Puis repue, mais non assouvie, elle s'étira avec complaisance, appuya son museau sur ses pattes, lécha ses ongles ensanglantés et parut se complaire dans les impres-

sions d'un haut sensualisme, dressant parfois l'oreille aux cris lointains des oiseaux qui regagnaient pour la nuit leurs retraites si odieusement troublées dans cette journée fatale.

Le lendemain matin, la cage de Mégère était vide; Mégère avait disparu.

L'ouvrier qui avait construit cette cage avait agi à l'imitation de certains parents qui commandent des vêtements un peu amples pour leurs enfants dans l'espoir que ces enfants grandiront. Les barreaux étaient trop espacés, et avec cette faculté qu'a la race féline de s'allonger et de s'aplatir, Mégère avait réussi à se glisser entre deux lattes de fer. On eut beau la chercher dans tous les coins du navire, elle fut introuvable. Je crus qu'elle s'était noyée et je fus peu sensible à sa perte; ses mauvaises qualités m'effrayaient sur son avenir. Elle ne laissait pas de bons souvenirs, elle fut promptement oubliée.

Cependant *l'Alecton* continua sa route. Quelques jours après, nous revînmes près du Connétable; il s'agissait de reprendre des outils laissés au premier voyage. Les trois hommes envoyés à terre dans ce but revinrent à bord tout effrayés. Ils avaient trouvé une caverne entourée de carcasses d'oiseaux, et au fond de cette caverne brillaient deux yeux qui devaient appartenir à un effroyable monstre.

Je n'ai tué aucune hydre de ma vie; je n'ai accompli aucun de ces travaux qui mirent Hercule et Thésée au rang des demi-dieux. Je résolus d'acquérir des droits à la reconnaissance de mes concitoyens en purgeant l'île de ce monstre inconnu.

Les officiers s'associèrent joyeusement à l'expédition.

Pendant le trajet les suppositions allaient leur train.

C'était peut-être un descendant du dragon qui désola l'île de Rhodes.

Ou le fils du serpent qui arrêta l'armée de Régulus.

R*** raconta l'histoire de l'orque et de la belle Angélique exposée dans l'île d'Ébude. Il déclara qu'il lui importait peu de rencontrer l'orque, mais qu'il présenterait volontiers ses hommages à la belle Angélique.

Un aspirant de marine fut du même avis.

E*** narra l'histoire d'un lièvre enragé qui désola pendant plusieurs mois les environs d'Hyères et les bords du Gapo, et arrêta la récolte du chêne-liège.

Le docteur déclama le récit de Thérémène.

Le commissaire, avec la pointe de son canif, fit des croix sur les balles de son fusil.

Toutefois, comme la Guyane est terre de monstres, qu'elle en a beaucoup de connus et quelques-uns d'inédits; comme plusieurs des suppositions pouvaient se réaliser, j'avais pris toutes les précautions exigées par la circonstance. Les fusils et les revolvers étaient bien chargés, et plusieurs matelots nous accompagnaient armés du classique sabre d'abordage.

Par surcroît de prudence, j'avais emmené deux de mes chiens, Black et Faraud. Black était un ravissant petit animal, un vrai bichon de marquise, joli comme l'Amour, mais brave comme Achille. Quant à Faraud, c'était un énorme mâtin, semi-

couchant, semi-courant, espèce d'enfant d'Arlequin croisé de toute race, aussi bon que laid, et capable de lutter avec tous les monstres des Guyanes.

Les hommes qui nous servaient de guides dans cette expédition ne nous avaient pas trompés. A mesure que nous approchions de l'endroit signalé, nous remarquions avec surprise une énorme quantité d'oiseaux à demi dévorés qui séchaient au soleil. La bête féroce s'était conduite à la façon des Attila et des Tamerlan ; des morts marquaient son passage et jalonnaient sa route.

Enfin nous arrivons au repaire. Par suite des infiltrations pluviales, des masses granitiques éboulées avaient chevauché les unes sur les autres et formaient une sorte de grotte dont l'entrée irrégulière, tapissée de plantes épineuses, mesurait un mètre sur sa plus grande largeur. La profondeur était inconnue, mais effectivement on y voyait briller deux lueurs pareilles à des charbons ardents.

Black fut le premier qui se précipita dans cet antre sauvage ; mais il en sortit plus vite qu'il n'y était entré ; une longue balafre lui ensanglantait la poitrine et il gémissait douloureusement.

Faraud entra en lice à son tour ; alors ce fut dans l'intérieur de la caverne un effroyable tumulte accompagné d'aboiements et de cris furieux. La main sur nos armes, nous attendions le moment d'agir et de prêter assistance à mon brave chien.

Tout à coup la lutte changea de théâtre. Faraud et son adversaire, enlacés l'un à l'autre, vinrent tomber au milieu de nous. Alors tout fut expliqué. Ce monstre inconnu, c'était Mégère. Cramponnée aux flancs de Faraud, elle le mordait affreusement à la gorge. Le pauvre chien faisait de vains efforts pour s'en débarrasser et se roulait sur elle sans pouvoir lui faire lâcher prise.

Je ne sais ce qui serait advenu si nous ne nous en étions mêlés. Deux matelots se dépouillèrent de leurs chemises de laine et les jetèrent sur Mégère, que nous parvînmes à maîtriser, à emballer et à mettre dans l'impuissance de nuire.

Alors nous pénétrâmes dans la grotte. Ce que la jeune tigresse avait immolé d'oiseaux était prodigieux. Elle avait tué, tué, toujours tué pour le plaisir de tuer ; elle avait bu le sang, elle avait joui de l'agonie, elle s'était fait une litière de victimes.

Je n'ose fixer le chiffre de ces victimes, tremblant de faire suspecter ma véracité d'historien. Mais jamais tête couronnée, dans ces faciles égorgements qu'on appelle chasses royales, n'a fourni un pareil chiffre à la statistique dressée par les courtisans.

Mégère fut réintégrée dans sa cage dont les barreaux avaient été doublés.

Ce ne fut pas sa seule escapade. Après de nombreuses péripéties elle arriva cependant en France. Longtemps elle a fait le plus bel ornement du Jardin des plantes de Brest. Elle n'y était visible que les jeudis, mais les étrangers obtenaient des entrées de faveur. Elle avait beaucoup grandi. Sa robe était mouchetée avec une rare régularité. Mais si elle était douée d'un extérieur agréable, Mégère était toujours restée mauvaise au moral. J'allais quelquefois lui rendre visite ; mais quoique je vinsse les mains chargées de présents, elle cherchait souvent à me mordre. Elle me reconnaissait.

Mégère, comme toutes les célébrités, eût sans doute été livrée quelque jour à l'admiration des Parisiens. Mais le sort en avait décidé autrement. Tout est mortel ici-bas; les jeunes filles comme les roses, les tigres comme les jeunes filles. La phthisie ne respecte rien.

Dans la cage contiguë à celle de Mégère, on avait logé toute une portée de loups noirs; une capture faite dans les environs de Landerneau. Un de ces louveteaux tomba malade et fut jeté en pâture à la tigresse. Ce repas plantureux réveilla ses instincts endormis. Dès lors elle fut prise d'une ardente convoitise envers le reste de la jeune famille. Le mufle collé sur ses barreaux, elle guettait constamment ses voisins, espérant que l'un d'eux passerait à la portée de sa griffe. Rien ne la chassait de ce poste d'observation, ni le vent, ni la pluie. Comme l'ogre, elle sentait la viande fraîche.

Ces créoles sont sensibles au froid; ce sont des fleurs de serres. Mégère gagna un point pleurétique et mourut. Elle avait à peine deux ans. Priez pour elle!

J'avais heureusement dans ma ménagerie des hôtes moins turbulents et d'un commerce plus facile. Ma volière était pleine d'oiseaux indigènes aux plus brillantes couleurs. Mais parmi les espèces volatiles des Guyanes, peu sont granivores. Les insectes, les fruits et les baies sauvages forment leur nourriture habituelle. Il est difficile de leur procurer le même ordinaire. On trompe quelque temps leur faim par une nourriture factice, mais elles ne peuvent s'y habituer et finissent par mourir.

C'est dommage, car tous ces oiseaux s'apprivoisent facilement. J'ai conservé quelques mois un charmant petit oiseau bleu dont la gentillesse séduisait tout le monde. Avec l'appât d'une mouche on en faisait ce qu'on voulait. De grands personnages ont joué avec *Friquet*; l'un d'eux, qui porte aujourd'hui le bâton de velours semé d'abeilles d'or, n'a pas dédaigné d'offrir au petit bleuet son gibier de prédilection. *Friquet* n'en était pas plus fier; il acceptait de toutes les mains. Il se familiarisait surtout avec les dames. Leurs lèvres roses étaient une coupe où il aimait à boire. Où est-il mon pauvre bleuet? Où sont les neiges d'antan?...

De tous les êtres emplumés de la Guyane, le plus original est certes l'agami. Son caractère et ses mœurs ont un cachet tout particulier. Il en remontre au chien pour la fidélité et emboîte le pas derrière son maître comme le caniche le plus obéissant. L'agami met le bon ordre dans une basse-cour, il sépare les coqs qui se battent, distribue les coups de bec à droite et à gauche avec une impartialité charmante, fait rentrer les poules au poulailleur à l'heure où elles doivent se coucher, et semble un vrai commissaire de police dont le mandat est respecté par ses administrés, tout comme s'il portait l'écharpe municipale.

Comme symétrie de formes, l'agami ressemble beaucoup à l'autruche. Il en a les ailes courtes, la tête et le cou allongé. Mais il en diffère essentiellement par la taille qui n'atteint pas celle du dindon. Son corps, qui n'a point de queue, est de la forme d'un œuf. Son plumage est noir, excepté sur le dos où il est grisâtre et sur la poitrine où pend un bouquet de plumes bleuâtres. Ses yeux sont brillants, son bec est

pointu et d'un bleu verdâtre ainsi que ses jambes qui sont hautes et terminées par une patte à quatre doigts, trois devant et un derrière. Cet oiseau s'importe difficilement en France; il est délicat et très-sensible au froid. Cependant avec de grandes précautions on peut parvenir à l'acclimater.

Une des moindres singularités de cet oiseau bizarre est d'être ventriloque. Aucun mouvement du bec ni du gosier n'accuse les sons cavernaux qu'il émet. Ce bruit étrange, qui sort des profondeurs abdominales de l'agami, surtout quand il est irrité, lui a fait donner le nom d'oiseau trompette.

Quand l'agami a rentré ses poules, il s'occupe à son tour de gagner sa chambre à coucher, qu'il choisit ordinairement dans un arbre non éloigné du poulailler, afin d'être à même de veiller sur la volaille dont il s'est institué le gardien, et pour la défense de laquelle il montre à l'occasion la vaillance d'un César.

Il faut que cet arbre ne soit pas d'un accès trop difficile, car l'agami ne vole pas haut. J'ai suivi maintes fois avec le plus vif intérêt la manœuvre d'un de ces oiseaux, qui avait l'habitude de faire sa nuit sur un manguier, où il dormait enseveli dans le feuillage. Il procédait invariablement de la même façon. Il s'enlevait d'abord à un mètre de hauteur, et atteignait ainsi une des bifurcations de l'arbre; de là, marchant de côté, il cheminait lentement sur une branche presque horizontale jusqu'à l'endroit où les rameaux ne pouvaient supporter le poids de son corps. Il lui fallait alors sauter pour atteindre son endroit de prédilection. Très-souvent il avait mal calculé son élan, il manquait son coup et tombait lourdement à terre. Il recommençait alors le même itinéraire, sans se décourager d'insuccès répétés, jusqu'à ce qu'il en arrivât à ses fins. C'est un original rempli de manies, mais opiniâtre et tenace dans l'accomplissement de ses désirs.

Les échassiers, tels que : aigrettes, ibis, flamants, sont de jolis oiseaux de parc et de basse-cour. Il est facile de les élever en les nourrissant de petits poissons, de crevettes et de grenouilles. Les marails, les pénélopes, les paons des roses, les hoccas, les diverses espèces de perdrix s'élèvent également dans la domesticité et sont susceptibles d'acclimatation en France. Il est curieux de voir tous ces animaux, attentifs au signal d'appel particulier à chaque espèce, accourir à la voix pour prendre leur nourriture.

Le hocco est de la grosseur du dindon; sa chair en a le goût et même la sécheresse. Ses formes sont pleines d'harmonie. Le corps est allongé, la robe est noire, excepté sur le ventre, qui tranche par sa couleur blanche. Le bec et les pattes sont jaunes. Le hocco porte sur la tête une touffe de plumes frisées, d'un noir velouté, qui, chez le mâle surtout, se dressent dans la colère et dans l'amour, et sont d'un très-bel effet. Cet oiseau perche, il a le vol lourd et se laisse facilement approcher. Tuer un hocco est le rêve et l'ambition de tout chasseur guyanais; mais tout commun qu'il est dans les bois, ce gibier n'est point banal. C'est une chasse où il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. Le hasard seul, ce grand dispensateur des faveurs de Diane, livre à quelques fusils aimés des dieux cette cible royale.

En général, tout Européen qui arrive à Cayenne, si peu qu'il soit gradé dans la confrérie de saint Hubert, chevauche à toute bride sur le dada de la fantaisie cynégétique. Il étudie Cooper, Mayne-Reid, tous les bardes de la forêt, tous les conteurs fantastiques et charmants de la vie au désert américain, Foë, Duplessis, Aymard et Ferry. Il regarde la perdrix et le lièvre comme gibier prosaïque et bourgeois. Les chaumes et les luzernes, où il a eu d'apocryphes succès, sont des théâtres indignes de lui. Il lui faut une mise en scène plus grandiose.

Or, ici, point de limite aux courses de la folle du logis, devant vous est l'inconnu avec toutes ses séductions. Point de gendarmes ni de gardes pour entraver la liberté du chasseur. Il voit déborder sa gibecière de queues, de têtes et de pattes d'espèces inconnues ; il fait coup double sur des hoccas, il épuise ses munitions sur une bande de patiras¹. Sur son carnet de chasse il a préparé des colonnes pour le gibier exotique. Il y inscrit par centaines les packs² et les agoutis ; l'article nécrologique des biches³ y occupe une large place, et il espère bien que la page réservée au tapir ne sera pas simplement marquée pour mémoire.

Dans les jours néfastes, dans les jours que la bredouille marque d'une pierre noire, le moins qu'il puisse faire est de tuer quelques perroquets, un singe ou un écureuil. Il est tout feu tout flamme. Il traite le repos prudent des créoles de paresseuse apathie ; leurs sages conseils sont dictés par une basse jalousie. Il ne craint ni le soleil, ni la fièvre. Rien ne l'émeut, rien ne l'étonne, rien ne l'arrête ; comme Guzman, il ne connaît pas d'obstacles. Il faudra les sévères leçons de sa propre expérience pour le faire descendre de ces sommets enchantés et le faire tomber dans le terre-à-terre de la réalité.

J'ai déjà parlé de quelques-uns des dangers auxquels est exposé le chasseur, des épisodes dramatiques où il peut être acteur et victime. Je continuerai cette nomenclature des ennemis qu'il doit s'attendre à combattre. Mais le danger n'est qu'un aiguillon pour les organisations bien trempées.

Il n'est pas de plaisir sans peine. Cette maxime renferme l'explication de bien des actions humaines, c'est la justification de toutes les témérités et de toutes les folies. Voyons comment s'établit la balance entre le plaisir et la peine dans la question qui nous occupe.

La chasse, à la Guyane, se divise en deux catégories bien distinctes : la chasse en plaine ou savane, la chasse en forêt. La chasse en savane se fait au chien d'arrêt. La chasse en forêt se fait au chien courant, et même sans chien.

Les savanes sont de grandes prairies ceintes d'arbres et émaillées de marécages ou pri-pris. L'hiver les inonde, l'été les dessèche. Le meilleur moment pour les aborder, c'est quand les premières pluies ont détrempe la terre, ou lorsque les rayons

1. *Patira*, *peccari*, *cochon-marron*, sorte de sanglier qui se rencontre en bandes nombreuses.

2. *Pack* et *agouti*, famille des rongeurs. Le *pack* est plus gros que le lièvre ; l'*agouti* est plus petit.

3. *Biche*. A la Guyane, on dit une biche mâle et une biche femelle. Le mot *cerf* est inusité.

du soleil ont pompé le gros de l'inondation hivernale. Alors elles sont fréquentées par les bécasses, les bécassines, les râles et autres oiseaux de marais. La marche y est pénible, les herbes sont par touffes, entre lesquelles les eaux ont tracé de tortueux et humides sillons. Quelques-unes de ces savanes servent de pâturages, la plupart sont sans emploi. Elles sont, en général, fort éloignées des établissements. Ainsi, partant de Cayenne, il faut quatre heures environ par mer ou par terre pour se rendre sur le lieu de chasse. Il faut donc partir de nuit pour arriver au jour, car après dix heures du matin la chaleur devient trop accablante, et dans la Guyane les auberges brillent par leur absence. Quant aux bivouacs nocturnes, ils sont dangereux pour la santé. *Experto crede Roberto.*

Ma première excursion m'avait cependant affriandé.

Nouveau débarqué à Cayenne, j'avais l'enthousiasme, j'avais la foi. Aujourd'hui que le souffle des déceptions a fait vaciller ce divin flambeau, il faudrait peu de chose pour le ranimer encore.

Mon canot me conduisit de l'autre côté de la rade, à la pointe Macouria, nommée aussi pointe aux Moustiques. J'étais adressé à un chasseur émérite, c'était le brigadier de gendarmerie. Je me présentai, muni d'une lettre de recommandation de son chef d'escadron, billet laconique portant écrit : « Bon pour un cheval, un guide, un chien. » La consigne fut exécutée littéralement. Nous partîmes quatre, le brigadier, son chien, le cheval et moi.

Le chien s'appelait Coquin.

Le cheval se nommait Espion.

Quant au gendarme, j'ai oublié son nom.

Coquin était un excellent chien, Espion un affreux cheval. Toutefois, il marchait d'un pas relevé assez rapide.

Le brigadier suivait sans perdre une semelle. C'était un Alsacien à physionomie énergique, mais pleine de douceur, en dépit de sa moustache rousse. Grand, vigoureux, il offrait un vrai type de soldat, brave et loyal. Il boitait légèrement; mais, malgré cette infirmité, il ne se laissait pas distancer par Espion. On voyait qu'il avait l'habitude des longues étapes.

La pointe aux Moustiques n'avait pas volé son nom. Ces incommodes insectes nous entouraient comme d'un nuage. Je m'en garantissais à peu près en fumant avec opiniâtreté. Le brigadier en faisait autant. Espion, qui n'avait pas la même ressource, était fort agacé, et sa contrariété se trahissait par de fréquents soubresauts désagréables pour ma stabilité que je maintenais à grand'peine.

Cette lutte constante entre ma monture et moi faisait languir la conversation. J'obtins cependant des renseignements sur le baptême de Coquin. Ce nom m'intriguait. Il paraît que, dans son enfance, Coquin était très-voleur. Ce n'est pas surprenant, il avait appartenu à un forçat. De chien de coquin à coquin de chien, il n'y a qu'un pas. Les bons exemples et quelques coups de cravache appliqués à propos avaient corrigé le chien, mais le nom lui était resté.

Au bout de deux heures nous étions arrivés. On remisa Espion chez un nègre nommé Zagala. Un quart d'heure après, nous étions en chasse. Mes débuts furent brillants. Je fis coup double au premier arrêt de Coquin. Deux bécasses tuées ainsi me valurent l'estime de mon compagnon. Je continuai avec un égal succès : les dieux étaient pour moi. Le brigadier tirait beaucoup mieux, mais je tirais plus souvent. Le résultat était à mon avantage. En trois heures de chasse, nous avions abattu quinze bécasses, dix bécassines et huit râles.

La chasse ne fut interrompue que par quelques-unes de ces averses torrentielles



UN RENDEZ-VOUS DE CHASSE DANS LES GRANDS BOIS.

comme il en tombe à la Guyane. Nous les recevions stoïquement, abrités par nos chapeaux; mais après ces nuages, le soleil semblait acquérir des feux plus ardents; à dix heures, la savane devenait une fournaise. Nous fîmes une prudente retraite.

La case du nègre Zagala a la prétention d'être un rendez-vous de chasse. Quand on y apporte tout, on peut s'y procurer le reste. Si on se munit d'un hamac, d'une moustiquaire, de provisions liquides et solides, c'est une hôtellerie où rien ne manque. J'avais été heureusement prévenu et nous pûmes satisfaire notre faim et notre soif. Puis, j'allumai un cigare, le brigadier bourra sa pipe, et nous devisâmes familièrement.

« Par quel hasard êtes-vous venu à la Guyane? dis-je à mon compagnon.

— Mon capitaine, j'ai la passion de la chasse; j'ai permuté dans la gendarmerie coloniale pour pouvoir chasser. Car en France cette distraction nous est interdite. Puis, voyez-vous, j'aurais été un mauvais gendarme pour les braconniers.

— Vous voulez dire un bon gendarme.

— Bon ou mauvais gendarme, j'aurais eu trop de sympathie pour les délits de chasse. Donc, pour ne pas manquer au devoir, je suis passé aux colonies. Ici, du moins, je puis tirer un pauvre coup de fusil, et n'ai pas de procès-verbal à dresser contre les délinquants.

— C'est à la guerre que vous avez été blessé?

— Non, c'est à la chasse; ici même, il y a un an. J'ai failli être dévoré par un serpent....

— Par un serpent?

— Je suis solidement bâti, n'est-ce pas? Je ne crains pas un homme, j'ai fait mes preuves. Si j'avais trouvé le Rongou, je l'aurais arrêté, aussi vrai que j'avale ce verre de vin; eh bien! quand je pense au danger que j'ai couru, j'ai une sueur froide.

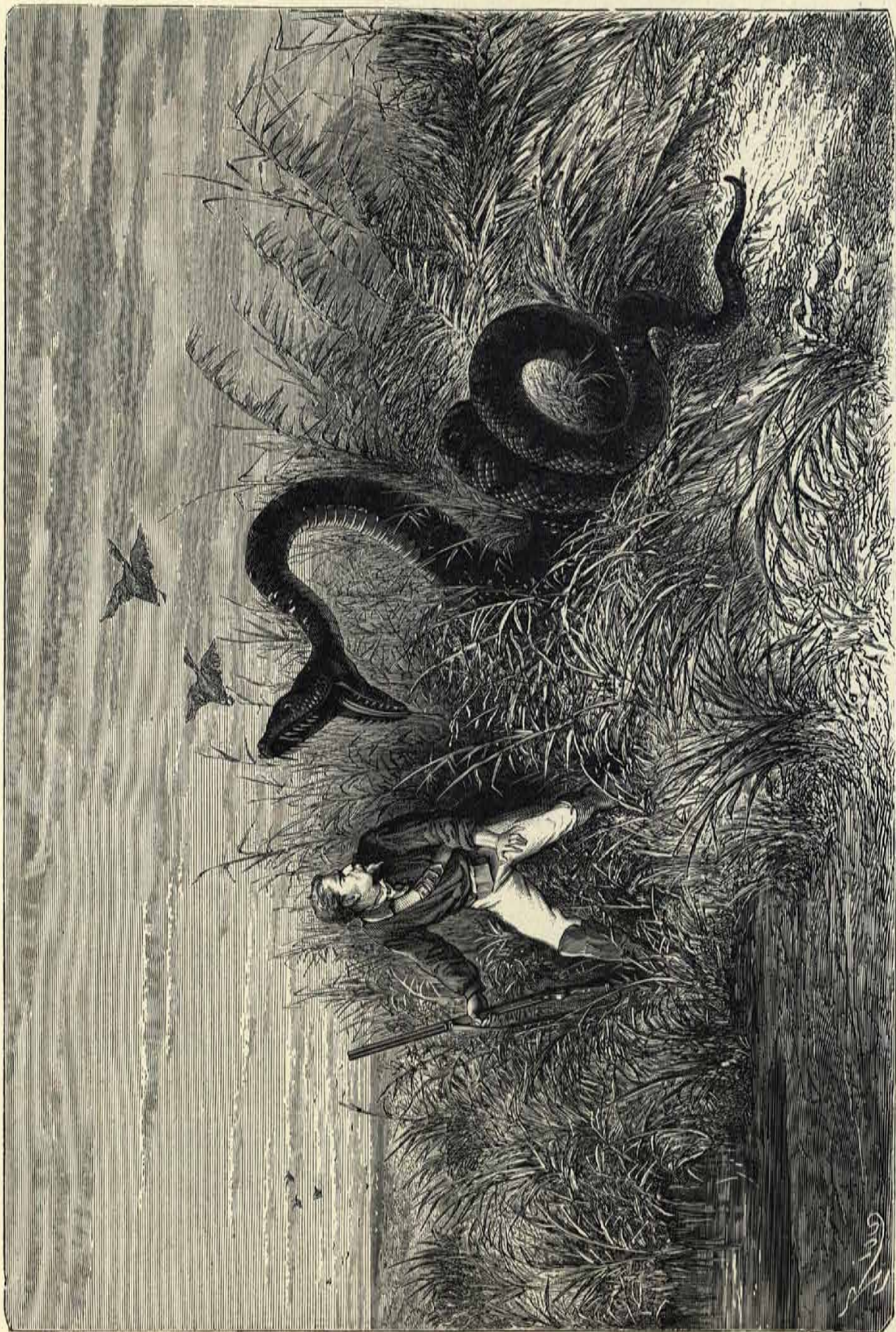
— C'était un boa, alors?

— A ce qu'il paraît. Ils appellent ça, ici, des couleuvres; voici la chose: sur la droite de la savane, où nous avens chassé, il y a des pri-pri remplis de canards; mais dans la journée, ces diables d'oiseaux se tiennent au milieu: pas moyen d'y arriver, on s'y noierait dans la vase. Ce n'est qu'au petit jour qu'ils se tiennent au bord. J'avais une envie terrible de tuer un canard. J'arrivai de grand matin près du pri-pri; j'entrai dans l'eau jusqu'au jarret, le doigt sur la gâchette, j'attendais que les premières lueurs du jour me montrassent les oiseaux que j'entendais tout autour de moi.

Tout à coup, je me sentis saisir brusquement à l'épaule.... Je tournai la tête, et je vis, à deux pouces de mon visage, la gueule d'un énorme serpent. Un mouvement de côté me dégagaa de la bête, qui m'arracha un morceau de ma chemise de laine.

— Vous dûtes avoir une fière peur?

— Je n'avais pas le temps d'avoir peur, il fallait agir. La couleuvre, après m'avoir manqué un premier coup, me ressauta dessus. Cette fois, elle me prit à la cuisse. Ses dents m'entrèrent dans la chair et me causèrent une affreuse douleur; je sentais ma cuisse serrée comme dans un étau. Je ne perdus cependant pas courage; avec la crosse de mon fusil, je frappai tellement la tête de la couleuvre, qu'elle me lâcha encore une fois. Elle prit alors du champ pour m'attaquer de nouveau et m'enlacer dans ses anneaux. Heureusement, je ne lui en laissai pas le temps. D'une seule main, vu le peu de distance qui nous séparait, je lui lâchai mes deux coups de fusil, elle tomba mortellement frappée. Quant à moi, je fis quelques pas et sortis du pri-pri. J'ignorais si mon ennemi était mort. Je cherchai à fuir, mais les forces me trahirent, je tombai évanoui. Combien de temps restai-je ainsi? je l'ignore.



INCIDENT D'UNE CHASSE AUX CANARDS.

Mais quand je revins à moi, le soleil était déjà bien haut à l'horizon. Ma blessure me faisait affreusement souffrir. Je rassemblai tout mon courage, et, moitié marchant, moitié rampant, j'arrivai le soir chez Zagala. De là on me porta à l'hôpital. J'y restai six semaines; j'eus la fièvre, le délire, tout le tremblement; on faillit me couper la jambe; finalement, je guéris, mais je suis resté un peu boiteux.

— Et la couleuvre ?

— Quand je sortis de l'hôpital, je retournai au pri-pri; mais les fourmis et les urubus avaient déchiqueté le corps. Il ne restait que l'épine dorsale. Elle avait vingt-quatre pieds de longueur.

— Quelle couleuvre ! Ne m'en contez-vous point, brigadier ? Ne l'auriez-vous pas mesurée approximativement ?

— Le passeur de la pointe m'a assuré qu'il y en avait de trente et de quarante pieds.

— Et vous n'avez pas renoncé à la chasse ?

— A la chasse aux canards, oui, et encore.... La chasse, voyez-vous, quand on a cette passion, on n'en guérit pas; c'est dans le sang. Qui a bu, boira.

— Brigadier, lui dis-je du fond du cœur, brigadier, vous avez raison. »

Et le brigadier avait bien raison. Moi aussi, non pas une fois, mais vingt fois, c'est-à-dire chaque fois que j'ai mis le pied dans la savane, j'ai été mordu par un invisible serpent qui glisse ses écailles à travers les roseaux des marécages, qui chauffe ses anneaux aux feux du soleil tropical.

Ce serpent, c'est la fièvre, la fièvre au front livide, aux mains tremblotantes; la fièvre qui dompte et renverse les plus robustes comme les plus faibles; la fièvre, créancière farouche, impitoyable, dont on se fait l'éternel débiteur; la fièvre qu'on éloigne, qu'on chasse, mais qui revient toujours.

Ce n'est pas sans danger qu'on fatigue son corps outre mesure, ce n'est pas impunément qu'on le rôtit sous un ciel embrasé; c'est compromettre sa santé que de se désaltérer à tous les réservoirs que les inégalités du sol ont ménagés aux eaux pluviales. Et pourtant, il est difficile de résister à cet impérieux besoin, à cette soif qui étreint la gorge. C'est en vain qu'on corrige avec du rhum, ou de l'eau-de-vie, ou de l'absinthe, cette eau pleine de détritits et d'animalcules. On boit sciemment le poison, et toute infraction à l'hygiène, à la régularité de la vie reçoit ici son châtement tôt ou tard. Quand il se fait attendre, il est souvent plus sévère; on paye les intérêts composés en même temps que le capital.

Chaque fois j'ai juré qu'on ne m'y reprendrait plus; puis, le souvenir des mauvais jours s'envolait avec le retour de la santé, et j'oubliais mes serments et je reprenais encore le fusil mis sous les scellés et condamné au silence éternel. Quel attrait fatal y a-t-il donc là ?

Et cependant de toutes mes chasses à la Guyane, c'est celle que je viens de raconter qui fut la plus brillante. J'ai battu maintes fois les savanes des environs de Cayenne, les savanes du Tour-de-l'Île, près desquelles Billaud-Varennnes et Collot

d'Herbois proscrits vinrent terminer leurs jours, les savanes de Montsinery qui vont rejoindre les savanes de Macouria et s'étendent jusqu'à Kourou; mes excursions eurent des fortunes diverses; mais elles restèrent bien en arrière du séduisant programme que j'avais rêvé : six à huit pièces; quelquefois plus, quelquefois moins, quelquefois rien,

Ce qui s'appelle rien en vers ainsi qu'en prose,
Et rien, comme on le sait bien,
Veut dire rien ou peu de chose.

Et c'est alors que mon entêtement devenait plus opiniâtre, c'est alors que je poursuivais avec plus d'acharnement, sous une atmosphère de feu, un gibier qui se faisait invisible. Persévérance étrange du joueur malheureux qui croit que la déveine ne peut durer toujours! ce n'est pas ici que le chasseur ensorcelé peut se consoler de sa maladresse ou de sa mauvaise chance par un bon mot souvent répété : ce n'est pas lui qui tue le temps, c'est le temps qui le tuera.

On dirait précisément que l'abondance du gibier dans les divers quartiers de l'île est en raison directe de l'insalubrité. Ainsi les savanes de Kourou sont fort giboyeuses et le coefficient de durée de la vie humaine y est bien faible. L'Oyapock, qu'on est réduit à abandonner définitivement, donne accès dans les savanes du Ouassa qui offrent des chasses splendides. Là du moins un sérieux disciple de saint Hubert peut épuiser ses munitions sur un gibier digne de lui en prenant la bécasse comme limite inférieure et en méprisant ce qui est au-dessous. Mais aussi quels obstacles à surmonter pour atteindre cet Éden mieux gardé que le jardin des Hespérides et vers lequel les cantonniers n'ont pas ouvert le plus petit chemin vicinal.

Un seul Européen, un enseigne de vaisseau, un de ces hommes construits pour la lutte et taillés dans le moule des batteurs d'estrade, a accompli impunément pendant plusieurs années des prouesses qui faisaient l'admiration des nègres et des Indiens eux-mêmes. Il partait seul, sans autre société que ses chiens, se guidait instinctivement parmi ces bois solitaires, trouvait des savanes inconnues, et, après plusieurs jours d'absence, revenait chargé de gibier.

Ce Nemrod, dont l'épopée cynégétique a eu les honneurs de la ballade créole, était un Breton. Il appartenait à cette vaillante race des gentilshommes chasseurs dont le type se rencontre souvent encore dans nos campagnes armoricaines. Cette vie accidentée devait brusquement finir. Cet émule audacieux du héros de Cooper s'est noyé dans quelques pieds d'eau pendant une partie de pêche à l'embouchure du Maroni, et nul, depuis ce jour, n'a osé accepter le périlleux héritage qu'il a laissé vacant.

Les Indiens ne doivent leur supériorité relative dans le sentier de la chasse qu'à des vertus qui leur sont spéciales. Patience, attention, silence, voilà leur force. C'est à la chasse que l'on peut apprécier la vérité du proverbe arabe qui dit que le silence est d'or. Le silence permet d'écouter, le silence permet de voir. Rien ne distrait l'Indien dans sa recherche patiente, aucun souvenir étranger ne vient troubler la

direction de ses pensées. Toutes ses facultés sont concentrées sur un but unique. Il est passé maître dans la science des déductions; son esprit observateur a enregistré mille détails qui échappent à notre légèreté et son expérience des mœurs des animaux qu'il poursuit le dirige infailliblement. Ses sens se sont développés par l'habitude, l'ouïe et la vue acquièrent une incroyable puissance.

L'Indien glisse comme un serpent à travers les arbres. Là où nous laissons des lambeaux de nos vêtements, son corps nu ne reçoit aucune égratignure. Il avance d'un pas égal, silencieux, rapide. De temps à autre, il prend son sabre d'abatis, il coupe une liane ou une branche qui entravait sa route, il fait à l'écorce d'un arbre une marque qui le guidera plus tard. Rien n'échappe à son investigation constante; l'œil, l'oreille sont aux aguets. Un fruit à demi rongé, une légère empreinte sur le sol détrempe, un indice imperceptible pour tout autre l'arrête tout à coup. Il a trouvé une piste et dès lors commence cette lutte merveilleuse de patience et d'instinct sauvage, qui finit le plus souvent par un triomphe.

Disons vite, pour arrêter notre période admirative, qu'un simple chien quelque peu dressé lui rendrait cependant des points à ce jeu, et qu'un chasseur européen, doublé de ce fidèle compagnon à quatre pattes, pourvu qu'il se fasse à cette vie errante, à cette privation de tout confort, finira par primer l'Indien au bout de quelque temps d'apprentissage.

Un jour, je faisais une excursion dans les grands bois qui avoisinent Saint-Louis. Cette fois, je ne chassais pas sous la protection de la gendarmerie; bien au contraire. C'était un transporté qui m'avait été donné pour guide. Mon compagnon avait participé à l'attaque d'une diligence, et cet exploit lui avait valu l'avantage de faire le voyage de Cayenne aux frais du gouvernement.

La forêt semblait muette; aucun bruit ne troublait le silence solennel de ces arbres séculaires; à peine si le vent, courbant les cimes élevées, hasardait un murmure plaintif dans ce repos majestueux. Seule par instants la cigale détachait une note stridente, métallique, et le crapaud-bœuf faisait entendre son mugissement étrange.

Nous parcourions vainement les sentiers que les défricheurs avaient ouverts à travers ces massifs sombres. Aucun oiseau ne chantait sous la feuillée, aucun fumet n'arrivait au nez de Faraud, qui furetait à droite et à gauche, sans toutefois s'écarter du chemin.

Dans une sorte de clairière nous fîmes la rencontre de deux Indiens.

Appuyés, l'un au tronc d'un palmiste, l'autre au tronc d'un balata, immobiles comme des dieux Thermes pétrifiés, tous deux croisaient leurs regards sur le feuillage épais d'un arbre qui m'était inconnu. Le plus vieux des Indiens était armé d'un fusil à un coup, son camarade avait l'arc et les flèches.

Notre présence parut les contrarier; mais je savais la manière de les apprivoiser. Je pris ma gourde et leur offris un petit verre d'eau-de-vie. L'Indien ne connaît point les cérémonies qui se font entre gens civilisés; dès qu'on lui offre à boire, il accepte toujours. C'est le meilleur moyen de capter sa confiance.

« Que fais-tu là, compère? dis-je au plus vieux des chasseurs qui avait repris sa pose immobile.

— Paraquoi, » répondit-il en montrant le feuillage sur lequel étaient braqués ses yeux de lynx.

Le paraquoi est une sorte de faisan au plumage sombre.

« Tu l'as donc vu?

— Mo pas voé li, mo savé li là tout de même.

— Comment ça? »

L'Indien daigna faire quelques pas et me montra une petite graine fraîchement décortiquée qui venait de tomber de l'arbre.

« Paraquoi li manger, fit-il.

— Mais c'est peut-être un autre oiseau?

— Paraquoi oun so content graine-là.

— Le paraquoi est le seul à aimer cette graine, c'est bon à savoir, me dis-je à moi-même; enregistrons cette observation dans les casiers de notre mémoire. »

C'eût été cruauté que de continuer l'entretien, je faisais payer mon petit verre, l'oiseau pouvait nous entendre et s'envoler. Je cherchai aussi à le voir, mais c'est en vain que je fis le tour de l'arbre, et que je sondai ce bloc de verdure. Je laissai les deux Indiens continuer leur faction.

La leçon me fut cependant profitable. Au bout d'une demi-heure, j'avisai un groupe d'aouaras dont les fruits jaunes jonchaient le sol.

« Agouti content graine-là, me dis-je; cherche, Faraud, cherche, mon chien. »

Et Faraud, quoiqu'à contre-cœur, se mit à quêter à travers les branches d'aouara tombées à terre pêle-mêle avec les fruits et dont les épines aiguës lui blessaient les pattes.

Tout à coup Faraud tomba en arrêt, fit quelques pas, donna un coup de gueule et bondit en avant. Deux agoutis partirent à la fois. L'un disparut comme un éclair à travers les arbres; l'autre fila droit devant moi. Je l'ajustai et le tuai.

Au coup de fusil, deux bandes de perroquets et de gros-becs que je n'avais pas aperçus s'envolèrent en criant à tue-tête.

Le gros-bec, autrement dit toucan, est un singulier oiseau. Si la nature a voulu faire une caricature, elle a parfaitement réussi. Ce n'est pas un oiseau, c'est un bec qui vole, un bec qui a des ailes, un bec qui ferait un nez fantastique à Polichinelle, un nez phénoménal, risible, un nez qui ferait tomber son propriétaire si l'étoffe n'en était mince comme du papier.

Les nègres hollandais nomment le toucan, *banarabeck*, bec de banane. Effectivement, ce bec ressemble au profil d'une banane jaune très-mûre dont le bout commence à noircir. Au-dessous de cet incroyable bec s'étale un plastron blanc frangé de rouge et d'orange et qui s'encadre dans des plumes noires.

Après des fatigues inouïes, je parvins à tuer un perroquet, deux toucans et un écureuil. Ma chasse était complète.

Au retour, je revis mes deux Indiens fidèles au poste, toujours au port d'armes, toujours à l'affût du paraquoi, et plus que jamais pénétrés du principe que l'immobilité est le plus beau mouvement du soldat et du chasseur.

Mais le soir, tandis que je dînais avec le commandant du pénitencier, deux Indiens demandèrent à me parler. C'étaient les deux chasseurs. Ils portaient un oiseau mort qu'ils me présentèrent avec une légitime fierté. Ils avaient tué le paraquoi!...

Un des plus grands dangers auxquels le chasseur est exposé, c'est de se perdre dans les bois. Aussi la chasse au chien courant ne se fait généralement que dans les environs des lieux habités, sur la lisière des forêts, ou sur le bord des rivières. Alors il est important de garder l'eau avec une embarcation. Le gros gibier vient presque toujours s'y faire prendre, à moins qu'il ne soit tué au lancer. Le fusil n'est alors utile que pour empêcher la bête de retourner sous bois. Dès qu'elle est à l'eau, il faut se garder de la tirer, de peur de la blesser mortellement, auquel cas, elle coule et on ne peut la retrouver. On doit essayer de la prendre vivante.

Suivre les chiens à travers ce réseau de buissons est chose difficile. Tout retard met le piqueur en défaut, car l'écho est infidèle et les obstacles que rencontrent les ondes sonores faisant dévier la direction du bruit, trompent le plus souvent sur la direction à prendre pour rejoindre la chasse.

Il m'est ainsi arrivé, maintes fois, de me diriger avec mon canot sur la voix des chiens, de faire fausse route par une erreur d'acoustique, et de manquer la biche qui débouquait en rivière à une lieue du point où je l'attendais.

Le gibier est fort abondant, les chiens empaument toujours quelque voie, les changes sont fréquents, mais il est impossible de les relever; il est même préférable qu'il y ait plusieurs bêtes sur pied, on a plus de chances de tirer.

Les packs et les agoutis vont souvent terrer dans quelque arbre creux; alors c'est un siège à faire. Quelquefois on se sert de la hache pour détruire leur dernier asile, ou bien encore on les enfume pour les obliger à sortir et à passer par la mitraille.

Le menu gibier se fait ordinairement mener dans un espace peu étendu, mais la biche, le tapir et le patira prennent souvent de grands partis et piquent droit devant eux; parfois aussi les uns et les autres font des rendonnées et reviennent au lancer; mais tout cela est sans règle fixe, et, quoique la connaissance des passages soit utile, on chasse, pour ainsi dire, à l'aventure.

Quand, après une matinée fatigante, on a tué quelques agoutis, un pack ou une biche, on entonne une joyeuse fanfare et, comme l'empereur Titus, on trouve qu'on n'a pas perdu sa journée. Quant à la mort d'un tapir, c'est un événement qui fait époque et qui jette un tison au feu sacré qui anime le vainqueur.

Résumons la chasse à la Guyane: beaucoup de fatigue, peu de résultat. Ai-je clairement fait ressortir cette vérité? Mon plaidoyer a-t-il bien servi la cause que

j'avais prise en main? Je voulais garer contre l'attrait de la chasse le nouveau débarqué à Cayenne. N'ai-je pas fait fausse route dans mes preuves à l'appui? n'ai-je pas excité le désir au lieu de l'éteindre?

En tout cas, je vais démasquer une dernière batterie, et si l'erreur que je veux combattre résiste à cette bordée, je me déclare à bout de ressources et laisserai l'incrédule courir à sa perte. Il est prévenu, j'ai fait mon devoir.

Cet argument *ad hominem* qui constitue ma réserve consiste à signaler trois derniers ennemis qui gardent les territoires de chasse : le vampire, la gymnote et le serpent.

Le vampire, *alias* spectre, perro-volador, est une grosse chauve-souris d'un brun sombre, presque noir, un peu plus clair sous le ventre. Il est très-commun aux bois de la Guyane et suce le sang des bestiaux et des hommes endormis. Son instinct lui indique l'endroit d'où le sang s'écoule le plus facilement. C'est derrière l'oreille qu'il pique les bestiaux. C'est aussi là, ou bien encore au gros orteil qu'il s'attaque à l'homme. Pendant la succion il ne cesse d'agiter ses ailes dont le mouvement produit une sorte de fraîcheur qui endort la douleur. Il ne s'interrompt que pour dégorger, puis il recommence.

Une nuit, que j'avais pendu mon hamac entre deux arbres, je fus ainsi piqué par un vampire.

J'éprouvais une sensation dont je ne pouvais me rendre compte : quelque chose comme un lourd cauchemar pendant lequel il me semblait que des ailes frôlaient mon visage. Je fis un effort instinctif de résistance contre cette agression que je regardais, cependant, comme l'effet d'un rêve, et je cachai ma tête sous mon drap. Il paraît que l'animal s'en prit alors à mon pied qui sortait nu du hamac. Quand je me réveillai le lendemain, je m'aperçus avec étonnement que le bout du hamac était couvert de sang. Je voulus me lever, et c'est alors que je sentis la douleur et la faiblesse. La blessure était presque imperceptible; on eût dit une piqûre d'épingle. Mais je ne pouvais m'appuyer sur ce pied et je fus plusieurs jours à me remettre.

Derrière l'oreille, cela serait bien autrement dangereux. On pourrait passer du sommeil à la mort. *To die, to sleep* : mourir, dormir.

On rencontre souvent dans les pri-pris, ruisseaux et eaux douces, la gymnote, vulgairement appelée couleuvre ou anguille électrique, qui jouit des mêmes propriétés que la torpille. La torpille est un poisson de mer, cartilagineux et aplati, semblable à la raie.

La gymnote varie entre un et deux mètres de longueur; on assure en avoir trouvé de plus longues, mais ce sont les géants de l'espèce. Le corps de cet animal est d'un bleu de plomb. Il n'a pas d'écaillés et la peau est gluante. Une nageoire pareille à la quille d'un vaisseau lui court tout le long du ventre depuis la tête jusqu'à la queue.

Les secousses électriques que donne la gymnote sont des plus violentes. L'eau

transmet le choc engourdissant, et le fluide que cette anguille dirige à volonté lui sert de défense contre ses ennemis et d'attaque contre les animaux dont elle veut faire sa proie.

On dit que la colère augmente l'intensité de ses décharges; mais elle s'épuise et a besoin d'un certain repos pour renouveler sa provision d'électricité. C'est le moment qu'on saisit pour s'en emparer; sa chair est fort délicate et peut se manger impunément.

J'ai vu deux de ces anguilles chez M. Eyken-Sluyters, à Surinam. Un de nos amis, qui les toucha du bout de sa canne, faillit être renversé.

D'après Milne-Edwards, l'appareil au moyen duquel elles produisent ce singulier effet règne tout le long du dos et de la queue. Il se compose d'une infinité de lames membraneuses se croisant et formant par leur réunion de petites cellules prismatiques remplies d'une matière gélatineuse; le tout est traversé par de gros nerfs.

Quand on s'engage dans les marécages et qu'on passe à portée de ces anguilles électriques, on peut être frappé et renversé et se noyer avant d'avoir repris ses sens. Une preuve de plus pour démontrer l'imprudence qu'il y a à s'aventurer seul dans un pays où l'homme est toujours en état de guerre.

La Guyane renferme toutes les espèces de serpents, les plus venimeuses comme les plus inoffensives, depuis le serpent corail qui n'est parfois pas plus grand qu'un ver de terre, jusqu'au boa qui atteint d'énormes proportions.

Le serpent est partout, dans l'herbe et sous la pierre, caché dans le tronc de l'arbre mort, pendu aux branches verdoyantes, brillant au soleil ou dérobé dans l'ombre. Avec l'habitude que l'on a de dormir fenêtres et portes ouvertes, le serpent a ses grandes et petites entrées dans les maisons. Vous pouvez l'avoir pour camarade de lit ou le trouver le matin dans vos pantoufles.

Heureusement que le nombre des reptiles venimeux est extrêmement restreint par rapport à la grande quantité de ceux qui ne le sont pas. Cependant, dans le doute il est bon de ne pas s'abstenir et d'écraser quand on le peut la tête du serpent d'après les préceptes de l'Évangile.

La population restreinte répandue sur un territoire immense, le manque de publicité donnée aux accidents, le petit nombre de travailleurs employés aux cultures, tout cela réuni fait croire que le nombre des sinistres est relativement moindre qu'à la Martinique.

Il ne s'ensuit pas de là que les serpents venimeux de la Guyane le soient à un degré moindre que ceux des Antilles. Le grage de la Guyane est le trigonocéphale de la Martinique, et il est tout aussi dangereux. On l'appelle grage, du nom de la râpe qui sert au manioc, et dont sa peau présente les rugosités.

Le serpent à sonnettes, le serpent corail, le serpent liane, le serpent perroquet, le serpent aye-aye, occupent la tête de liste parmi les plus redoutables.

Il ne faut pas croire cependant que toutes les fois qu'on est mordu par un de

ces reptiles il ne reste plus qu'à faire son acte de contrition, et qu'on doive se préparer à mourir, sans épuiser au préalable toutes les ressources de la thérapeutique. Les morsures des serpents, même dans les espèces les plus venimeuses, ne sont pas toujours mortelles.

L'intensité du virus est soumise à certaines conditions où se reconnaît l'influence des saisons, de l'état du reptile, de son âge et de ses passions. Il est des moments où les glandes distillent un poison foudroyant contre lequel toute science est impuissante. D'autres fois aussi, la morsure ne présente pas un caractère aussi grave, et le traitement pris à temps peut être mené à bonne fin.

Les indigènes possèdent-ils d'infaillibles spécifiques contre la piqure des reptiles ? Les uns disent oui, les autres disent non, et des faits viennent à l'appui des deux opinions. Il serait étrange qu'un remède efficace contre un accident aussi fréquent et aussi terrible n'arrivât pas à être public s'il existait réellement, et si les cures partielles n'étaient pas d'heureux hasards dus à des circonstances exceptionnelles.

Les piqures des serpents tiennent une grande place parmi les causes qui déciment les peuplades indiennes, que leur vie errante à travers les bois et leur état de nudité exposent plus particulièrement à cette sorte de danger. La résignation avec laquelle l'Indien attend le trépas, sans chercher la plupart du temps à défendre sa vie, semblerait prouver que s'il connaît le spécifique, il n'y a pas grande confiance.

Un créole de mes amis me racontait comme souvenir d'enfance l'histoire d'une poule qui avait été mordue par un serpent grage. Non-seulement elle avait été mordue, mais le reptile l'avait déjà enlacée, et si bien qu'il lui avait cassé une aile. Un vieux nègre, nommé Birabin, qui opérait peut-être *in anima vili*, afin d'essayer la valeur de son remède, entreprit la guérison de la poule et y réussit. Il la sauva de ses deux blessures, dont l'une exigea l'amputation. Ce fut même un bonheur pour cette poule. En effet, comme personne ne se souciait de manger un animal piqué par un serpent, elle fut indéfiniment respectée. Défendue ainsi de la broche et de la casserole, ces deux écueils de la vie des poules, la pauvre estropiée atteignit aux dernières limites de la vieillesse.

A Kourou, un transporté fut piqué par un serpent. Il fut soigné par un jeune praticien, qui épuisa inutilement toute sa science. Le malade, condamné par la Faculté, fut livré à un nègre qui le sauva. A ce sujet, le jeune Esculape officiel reçut une verte réprimande d'un de ses chefs pour avoir permis à un empirique de se mêler de son service. O Molière, vieux philosophe, tu l'as dit : Mieux vaut mourir d'après les règles que de se sauver contre les règles !

Heureusement que cette absurde théorie n'est pas admise par notre corps médical maritime et colonial, dont nous savons apprécier le zèle intelligent et le talent désintéressé. Nous savons que dans les colonies les médecins ne croient pas commettre une offense à la Faculté en s'adressant parfois à l'expérience créole, et qu'ils ont admis bien des recettes indigènes empruntées aux empiriques noirs ou rouges.

Des primes considérables ont été offertes à ceux qui fourniraient des remèdes

contre la dent des reptiles. Beaucoup de procédés ont été présentés et examinés avec le soin le plus consciencieux. Les expériences n'ont pas réussi, et dans bien des cas la science décline malheureusement son pouvoir.

En 1863, un transporté fut piqué par un grage. Amené mourant au pénitencier de Saint-Laurent, il fut soigné par MM. Bœuf et Ramonet, chirurgiens de la marine. L'homme était sans connaissance, presque glacé. On eût dit que la mort l'envahissait déjà. Cependant on réussit à le sauver.

Mais on doit mentionner que le serpent, avant de s'attaquer à l'homme, avait d'abord épuisé sa rage sur un chien, qui était mort presque instantanément.

S'il y a dissidence sur l'efficacité des curatifs, la même incertitude existe sur la vertu des préservatifs. Puissants sur certaines constitutions qu'ils rendent réfractaires au virus, ils sont sans effet sur d'autres natures auxquelles ils peuvent inspirer une fatale confiance.

Ce qu'on nomme *lavage pour le serpent*, est une inoculation. Cette inoculation se fait aux deux chevilles et aux deux poignets. En même temps il faut boire un dégoûtant breuvage. La substance inoculée, les éléments du breuvage, secrets, mystère! La cérémonie se fait avec étalage, mise en scène et pratiques superstitieuses. Il en résulte une fièvre ardente qui dure plusieurs jours; mais quand vous êtes ainsi *lavé*, vous pouvez affronter tous les ophidiens des cinq parties du monde.

A Suzannendaal, habitation du consul de France dans la rivière du Surinam, il y avait un nègre qui se faisait une petite rente en lavant pour le serpent. Sa réputation était fort répandue. Je faillis me soumettre à son traitement, mais le breuvage me dégoûta.

Il m'a été raconté par un créole de Cayenne qu'un de ses anciens esclaves, jeune noir robuste et bien bâti, travaillant au fossé du cimetière, trouva en terre un petit serpent corail, avec lequel il se mit à jouer. Aux observations de ses camarades, il répondit qu'il n'avait rien à craindre, qu'il était lavé pour le serpent. Il se faisait un collier avec le corail quand celui-ci le mordit au cou et à la lèvre. Une heure après le nègre était mort.

En regard de ce fait, qui semblerait prouver l'impuissance de l'inoculation, j'en citerai un autre tout contraire.

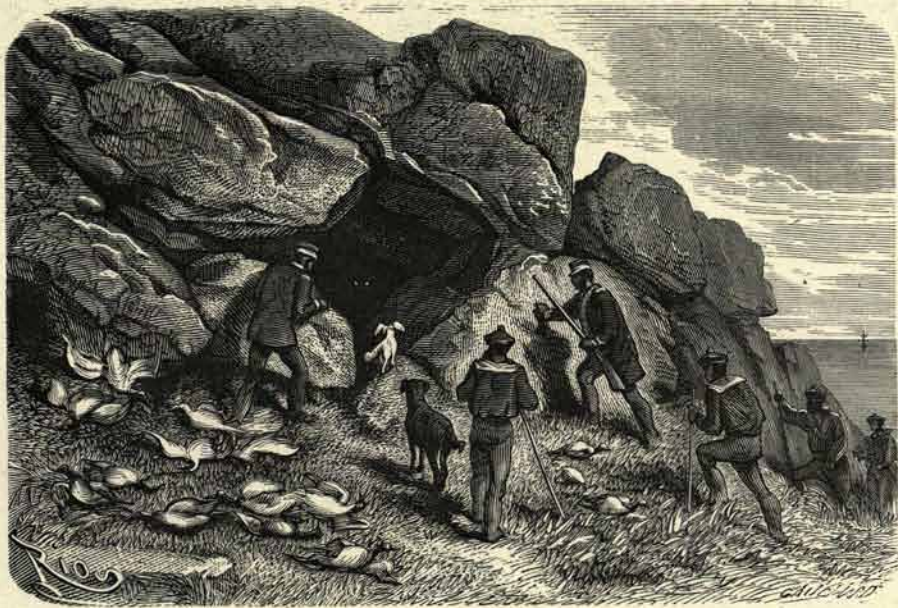
Tout le monde a connu à Cayenne un individu qui se disait également lavé pour le serpent, et qui convainquit les plus incrédules en prouvant maintes fois son invulnérabilité. Il faisait sa société habituelle des reptiles les plus venimeux et en avait toujours dans sa case. Cette particularité était sue de tous, et quand il s'absentait il dédaignait de fermer sa porte à clef, bien certain que les voleurs respecteraient son domicile.

Il donna un jour une séance publique dans la rue du Port. Pour la somme de cent francs que rassemblèrent les assistants, il se fit mordre en divers endroits du corps par un serpent des plus redoutables, et n'éprouva aucune incommodité à la suite de ses blessures.

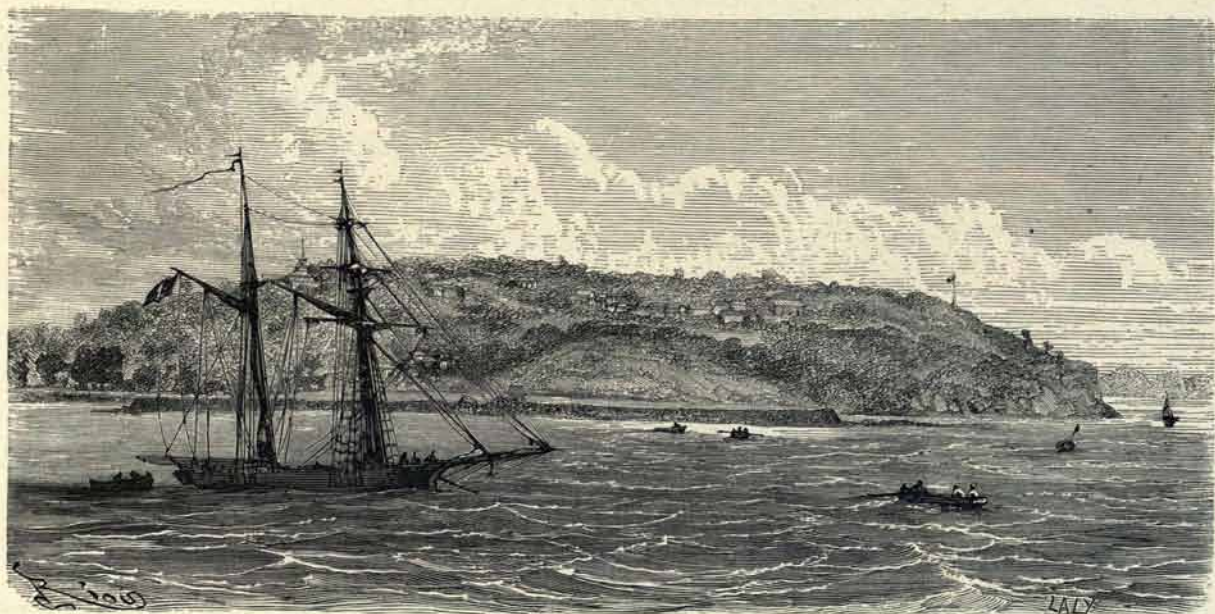
De tout cela, que croire ?

Pensar, dudar. Réfléchir, douter et éviter soigneusement les serpents. C'est le plus sûr.

J'ai dit tout ce que j'avais à dire sur la chasse à la Guyane. Tirera-t-on profit de mon enseignement ? Ce ne sont pas toujours les maîtresses les plus douces qui nous séduisent ; bien des estomacs estiment le piment de Cayenne au-dessus du miel de l'Hymette ; on traite de fade et d'insipide la molle arène et le ruisseau auquel on préfère le torrent orageux, n'en déplaise au législateur du Parnasse.



LA CAVERNE DE MÉGÈRE.



LA MONTAGNE-D'ARGENT.

IX

L'OYAPOCK ET LE TERRITOIRE CONTESTÉ. — LA MÈRE LINDOR. LE SAUT DES GRANDES-ROCHES. — CASFÉSOCA.

Après la rivière de Cayenne et le Mahury se trouve la rivière de Kaw, rivière peu profonde qui coupe à angle droit les montagnes de la Gabrielle. Le quartier de Kaw est un des meilleurs de la Guyane pour l'agriculture, mais il est fort malsain.

Vient ensuite l'Approuague, qui occupe le numéro trois dans les cours d'eau du pays, comme largeur et comme étendue. Elle est accessible pendant une vingtaine de milles à des navires tels que *l'Alecton*. L'Approuague a acquis une certaine importance depuis l'exploitation des terrains aurifères. La compagnie dite de l'Approuague a obtenu du gouvernement une concession de deux cent mille hectares.

Cette monopolisation de la recherche de l'or a été, à mon avis, fatale au pays. La liberté accordée à tout chercheur d'or aurait attiré une plus grande quantité de travailleurs qui, déçus peut-être dans une poursuite peu lucrative, auraient tourné

leur activité vers l'agriculture et prêté leurs bras à des industries qui chôment. Les quelques usines qui subsistent encore en auraient reçu une vie nouvelle, tandis qu'elles agonisent et s'épuisent dans un suprême effort.

L'exploitation des placers a-t-elle fait la fortune d'une compagnie si généreusement dotée par le gouvernement? C'est une question qu'il faut poser aux actionnaires. L'or existe à la Guyane, nul n'osera le contester, et l'on vient d'envoyer en France un échantillon du poids de trois cent soixante grammes, valeur de mille quatre-vingts francs, devant lequel l'incrédulité de saint Thomas lui-même s'avouerait vaincue.

Le précieux minerai s'obtient le plus généralement par des lavages de terrains boueux, et se récolte par pépites de petites dimensions. Y en a-t-il une quantité suffisante pour défrayer une grande entreprise, faire face aux dépenses, payer les gros administrateurs, solder les travailleurs et distribuer de beaux dividendes aux ayants droit? Je me hasarderai encore moins à répondre à cette demande aujourd'hui que l'opération semble recevoir une impulsion nouvelle.

Les habitations, le Collège, Saint-Perey, la Jamaïque, sises sur les bords de la rivière, le village de Guizanbourg bâti au confluent de l'Approuague et du Courrouaï, les habitations, la Garonne et Ramponneau, dans le Courrouaï, réunissent quelques centaines de personnes et constituent toute la population fixe du quartier. Quant aux chercheurs d'or, composé hétérogène de gens de toute nation, ils finiront par former sur le vaste territoire qui leur est concédé un petit État indépendant dont le directeur de la compagnie sera le suzerain.

En continuant de descendre la côte de la Guyane au sortir de l'Approuague, on trouve la Montagne-d'Argent, haut mamelon isolé qui se réunit à la grande terre par une jetée marécageuse.

La Montagne-d'Argent doit son nom à la grande quantité de bois-canon qui la couvrait. Les feuilles blanches de cet arbre, surtout à l'aube du jour, ressemblent effectivement à des lames argentées.

C'est à la Montagne-d'Argent qu'est le lieu de détention des repris de justice. C'est un pénitencier comme tous les autres; mais la configuration des lieux lui donne un aspect plus théâtral. On dirait un décor de fond de scène; la montagne traditionnelle, avec ses rampes croisées par lesquelles les comparses, villageois, soldats ou brigands, descendent processionnellement.

Les maisons s'étagent les unes sur les autres, et le logement du commandant surmonte le tout à une hauteur de cent cinquante mètres environ. A droite, à gauche et derrière sont les cultures, tabac et café, occupant une superficie de quelques hectares. Le café de la Montagne-d'Argent a une réputation méritée, mais la quantité des bras employés, comparée à sa production, le fait revenir fort cher au gouvernement; cette colonie agricole, non susceptible d'extension, rentre dans la catégorie des bagnes, et les transportés qui la composent trouveraient peut-être ailleurs un meilleur emploi.

L'abandon de cette position suivra de près celui de l'Oyapock, nous en sommes fermement convaincus, et cela pour plusieurs motifs. En première ligne, vient l'insalubrité de ce sommet, qui, tout éventé qu'il est, se trouve soumis aux émanations délétères des marécages du Ouanari, se traduisant en fièvres intermittentes et pernicieuses.

Ce lieu a été tout aussi malheureusement choisi sous le point de vue maritime. Le clapotis presque constant de la mer rend les communications difficiles, voire même dangereuses. Le mouillage est fort mauvais pour les navires, et les courants sont très-violents. Il arrive des accidents fréquents pendant qu'on transborde les vivres à terre. C'est ainsi qu'en 1862 un chaland sombra avec bagages et passagers; et si prompts que furent les secours, ils n'empêchèrent pas la mort de huit personnes.

Comme prison, les conditions sont tout aussi bien remplies que si c'était une île. L'évasion est impossible, et les malheureux qui l'on tentée ont trouvé une affreuse mort dans les vases boueuses de l'isthme.

La Montagne-d'Argent et le cap d'Orange forment les deux limites extrêmes du vaste bassin qui donne accès dans l'Oyapock. Cette ouverture a une quinzaine de milles de largeur. Mais c'est aussi le plateau qui offre le moins de profondeur d'eau, profondeur variable entre deux et quatre mètres.

En approchant de la pointe Bruyère, le brassiage augmente. C'est le point où l'entonnoir se resserre et où le fleuve commence réellement. Restent encore bien des passes difficiles, hauts fonds sablonneux et rocheux qu'on ne peut franchir qu'aux environs de la pleine mer. Heureusement que la différence d'heure entre *l'établissement du port*, à Saint-Georges et à la Montagne, permet de partir de ce dernier point avec trois quarts de flot et de se trouver sur tous les lieux difficiles dans de bonnes conditions. Ce retard de marée, si favorable pour entrer, présente une difficulté pour la sortie, qui généralement nécessite deux marées. Une dizaine de lieues sépare la Montagne-d'Argent du pénitencier de Saint-Georges, il n'est jamais prudent de tenter ce voyage de nuit; il est déjà nécessaire d'y apporter pendant le jour la plus grande circonspection sous peine d'accidents graves.

La route à suivre est irrégulière. On passe fréquemment d'une rive à l'autre, et l'on cherche le chenal à travers les îles et les îlots qui obstruent le cours du fleuve.

D'un voyage à l'autre, on peut suivre la marche progressive de ces îlots. Une épave végétale s'échoue sur un banc sablonneux, les racines s'y attachent, s'y implantent; le nouvel obstacle reçoit les débris charriés par le courant; l'île s'exhausse, s'étend et grandit; les graines que le vent y porte, les semences que les oiseaux y déposent, germent et poussent dans ce terrain fécondant; le berceau de verdure s'élève rapide jusqu'au jour où il gêne la loi invariable du fleuve; alors le fleuve le dépece, l'emporte et le disperse, selon cette succession éternelle de création et de destruction qui est l'ordre de la nature.

L'uniformité des autres cours d'eau de la Guyane disparaît ici, et les surprises coupent la monotonie du paysage. Une sorte d'animation relative règne sur la terre et sur les eaux. L'Oyapock est le lieu de navigation de la petite escadrille indienne, dont les bateaux tapouyes sont les vaisseaux de haut bord.

Une carène creusée dans un tronc d'arbre supporte un coffre évasé, carré par l'arrière et par l'avant et garni d'une sorte de couvercle. Des mâts grêles et penchés, des voiles livardes complètent ce spécimen d'architecture navale, avec lequel ils tentent la grande navigation et bravent jusqu'à Cayenne les périls de la haute mer. Les pirogues, plus modestes, se bornent au cabotage du fleuve dont elles longent prudemment les rives. Quelquefois une branche d'arbre, garnie de ses feuilles, implantée au banc du milieu, fait voile au vent et imprime au canot une allure dont se contente l'équipage qui est rarement pressé.

Le haut Oyapock, avec ses affluents, possède à peu près tous les débris des populations indiennes, éparpillées en de nombreux villages. L'esprit nomade de quelques tribus les entraîne vers les lieux habités par les blancs; mais le plus grand nombre recule devant la civilisation avec une opiniâtreté que rien ne peut vaincre.

Vainement on a cherché à les attirer vers nos comptoirs, à les masser en centres plus compactes; la force comme la douceur est venue se briser devant leur caractère indépendant.

Les jésuites seuls avaient pu accomplir ce tour de force.

Partout où il y a des âmes à conquérir au culte de Dieu, ces infatigables ouvriers de la propagation de la foi sont toujours là, fidèles à leur mission que couronne souvent la palme sanglante du martyr.

La conversion des peuplades indiennes de la France équinoxiale ne pouvait pas être négligée par ceux qui, l'œil incessamment fixé sur la carte du monde, n'y voient que l'arène immense, où ils doivent combattre pour un éternel principe, où ils doivent triompher ou mourir.

L'œuvre, quoique ardue, semblait devoir récompenser les efforts des jésuites. Les missions de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Notre-Dame de la Foi dans l'Oyapock, la mission de Kourou, au nord de Cayenne, étaient en bonne voie. La ferveur naïve et la foi enthousiaste des néophytes rappelaient les premiers âges du christianisme, et la construction de l'église de Kourou est une des pages les plus touchantes des lettres édifiantes.

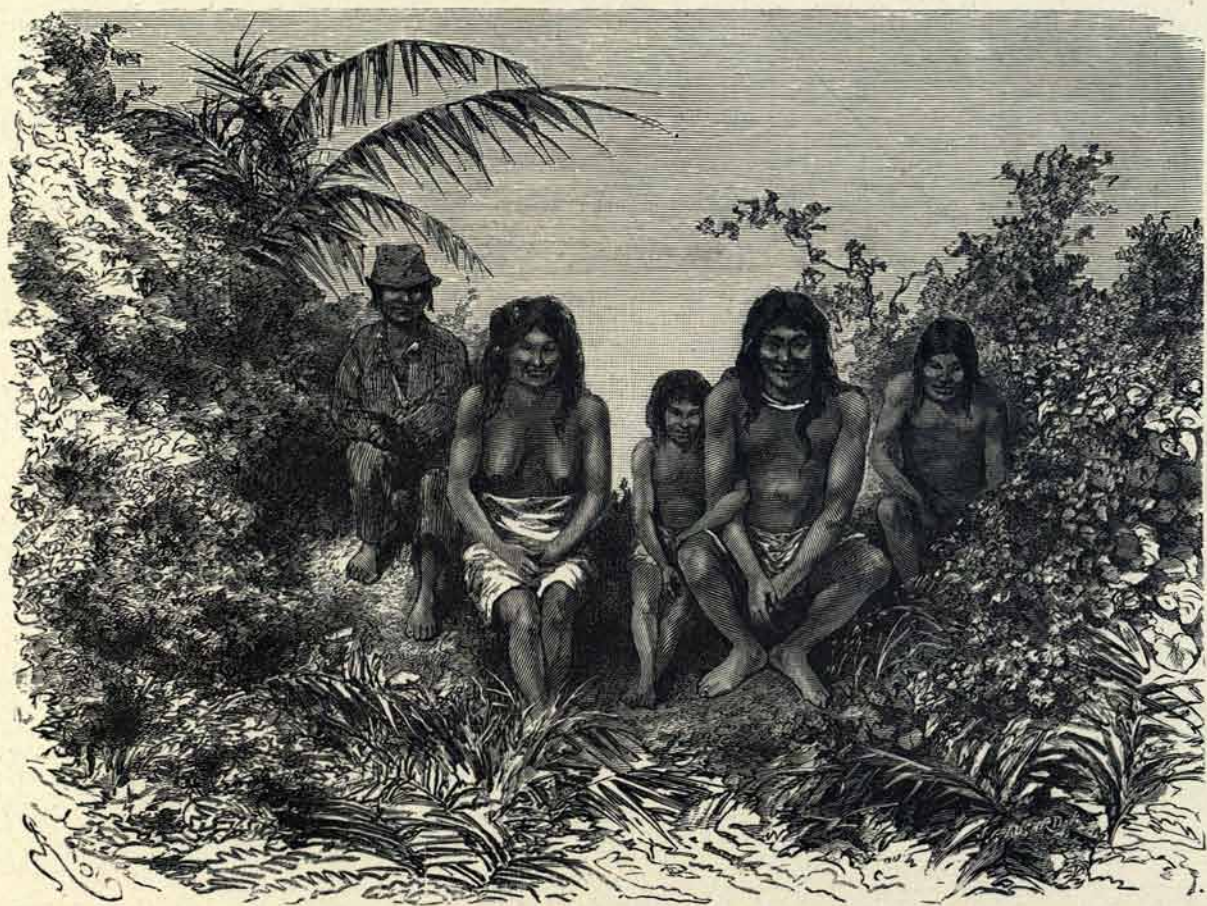
Mais, hélas! il en fut des missions de la Guyane comme des autres missions de l'Amérique du Sud. Ces organisations avaient un défaut, qui est le côté vulnérable de l'institution de la Compagnie de Jésus en même temps qu'il fait une partie de sa force, c'est la concentration, la centralisation des pouvoirs, de l'intelligence, de la pensée. Les rouages de ces républiques partielles se mouvaient ou restaient immobiles suivant la volonté des Pères qui étaient l'esprit de cette machine savamment distribuée, mais qui ne vivait pas de sa vie propre.

Du jour où les gouvernements crurent obéir à une sage résolution en proscri-

vant l'ordre, du jour où ces intelligences supérieures n'animèrent plus de leur souffle vivifiant ces sociétés qu'elles avaient créées, ces sociétés tombèrent rapidement; le corps meurt lorsque l'âme s'envole.

L'on crut qu'il n'y avait qu'à substituer à la direction ecclésiastique des révérends Pères une administration civile ou militaire et que la machine marcherait encore. Mais les Pères avaient emporté leur secret, et le levier avec lequel ils avaient soulevé le monde sauvage ne trouva pas un autre Archimède.

C'est en l'année 1674 que les jésuites arrivent à la Guyane. Le P. Lombard



INDIENS DE L'OYAPOCK.

fonde un établissement à Kourou en 1704, mais l'Oyapock fut un des premiers théâtres des travaux de l'ordre.

Leurs voyages eurent pour but principal de porter la parole sainte parmi les peuplades idolâtres; mais la science gagnait toujours dans ces excursions d'hommes éminents dont le savoir, éclairé à toutes les lumières, pouvait mener de front plusieurs entreprises.

M. de la Harpe, dans son histoire générale des découvertes, est fort sévère pour les RR. PP. Béchamel et Grillet, qui, en 1674, font une grande et périlleuse

excursion dans l'intérieur de l'Oyapock. L'encyclopédiste parle avec toute la prévention d'un ami de Voltaire, et traite d'insignifiant, comme résultat, le voyage des deux jésuites. Il préfère s'en rapporter au voyage de Raleigh, en 1595, et à celui de Kaymis, en 1596. On dirait qu'il repousse les documents qui lui viennent d'une source catholique.

N'en déplaise à M. de la Harpe, l'expédition des deux jésuites ne fut pas stérile. Ils ne se bornèrent pas à faire du prosélytisme religieux. C'est d'après les documents qu'ils ont recueillis, que d'Anville, de l'Isle et plusieurs autres géographes ont dressé les seules cartes de l'intérieur de la Guyane que nous ayons encore. On a dû certainement y faire bien des corrections, et il eût été surprenant que le travail ait été parfait de prime abord. En outre des erreurs que les voyageurs ont pu commettre eux-mêmes, il a pu s'en glisser de nouvelles dans la rédaction de leurs travaux, héritage laissé à d'autres; car, victimes de leur zèle, le P. Béchamel et le P. Grillet moururent à leur retour à Cayenne.

Un reproche qui leur est adressé, c'est l'inexactitude dans la mesure des distances, dans le placement de certains cours d'eau. Cette accusation est peut-être bien injuste. La nature, dans cette partie du continent américain, se passe souvent la fantaisie de jouer avec les travaux scientifiques. Elle change le lit des rivières et les efface complètement pour en créer de nouvelles. Quant aux erreurs de nom, les indigènes ne s'accordent pas toujours, et les renseignements puisés à des sources différentes offrent des dissidences remarquables.

Les deux révérends Pères n'auraient-ils que l'honneur insigne d'avoir ouvert la route à de plus habiles, on ne peut qu'éprouver une grande admiration pour leur courage. Ils sont les premiers Français qui aient pénétré dans le pays. La puissance de la parole, un crucifix et quelques petits présents, voilà leurs armes; voilà les seuls talismans qui les conduisent de village en village, de tribu en tribu, de carbet en carbet. C'est ainsi que vivant de la vie du sauvage, dormant tantôt dans une pirogue, tantôt dans les bois, plus souvent sous le dôme étoilé du ciel que sous le toit de feuilles de l'ajoupa; c'est ainsi qu'acceptant avec une pieuse résignation toutes les misères et tous les dangers, ils poursuivent leur moisson évangélique.

Sans promener le lecteur dans toutes les criques, sans l'arrêter dans toutes les haltes à la suite des voyageurs, sans le forcer à épeler tous les noms indiens des ruisseaux et des tribus, sans faire en un mot l'historique de l'expédition jour par jour, heure par heure, disons rapidement que les deux jésuites poussèrent à plus de cent cinquante lieues à travers les peuplades les plus farouches.

Le chevalier Turgot, gouverneur de Cayenne en 1765, a fait publier leur intéressant voyage. Ils avaient montré le chemin, bien d'autres se lancèrent sur leurs traces.

En 1688, M. de la Motte-Aygron remonta l'Oyapock pour aller de là à travers le pays des Mercieux jusqu'au fleuve des Amazones. Après cinquante lieues de route, il est obligé de revenir, empêché par la maladie et par les difficultés de l'entreprise.

En 1695, un nommé Saint-Cyprice est détaché pour aller au Para. Il ne reste rien d'authentique sur son voyage.

Quelques années après, l'écrivain de la colonie, le nommé Drouillon, est envoyé à la découverte des terres jusqu'à l'Amazone. Il prétend avoir fait quatre-vingts lieues dans l'Approuague, mais il paraît qu'il ne dépassa pas le 2^e degré de latitude septentrionale.

Le sergent Duvillard fait également un voyage dans l'intérieur des terres. Il n'a rien laissé sur son exploration.

Depuis ce moment, un assez long intervalle s'écoule.

En 1766, le médecin botaniste Patris fait, par ordre du gouverneur, M. de Fiedmont, un voyage scientifique dans l'Oyapock. Il parvient jusqu'à un des affluents qui, dit-on, réunissent l'Oyapock au Maroni. L'abandon de ses Indiens l'oblige à revenir sur ses pas et un accident de mer le prive de toutes ses collections.

En 1767, le géographe Simon Mentelle entreprend avec M. Brisson de Beaulieu, capitaine d'infanterie, de passer du Camopi dans le Maroni, mais sans succès.

Le naturaliste Leblond remonte l'Oyapock à la recherche du quinquina. Il a dressé une carte publiée en 1814 par M. Pierson.

MM. Milthiade et Loret tentent également de s'avancer dans l'intérieur par l'Oyapock. Ils prétendent avoir trouvé la source de l'Approuague.

Quelques années plus tard, M. Leprieur, pharmacien de la marine, remonte aussi l'Oyapock jusqu'à une assez grande distance. M. Thébault de la Monderie y fait de nombreux voyages de 1819 à 1847, et va jusque chez les Oyampis chercher la salsepareille.

Un religieux mariste¹, le P. Peuch, semble avoir accepté de nos jours l'héritage des PP. Grillet et Béchamel. Comme ses aventureux devanciers, il part seul dans une pirogue, sans provisions, sans bagages, sans suite, et parcourt l'Oyapock et ses affluents. Puis il revient au bout de deux ou trois mois d'absence, fatigué, fiévreux, amaigri, ramenant comme trophée de victoire quelque enfant indien qu'il fait élever, instruire, baptiser. Le voyageur se repose, se guérit, reprend ses forces et recommence à nouveau; mais ses excursions ne font marcher un pas en avant ni la géographie, ni la science.

De tous ces essais infructueux, de toutes ces tentatives incomplètes qui, malgré le courage et la persévérance des explorateurs, ont laissé l'intérieur de la Guyane dans une quasi-obscurité, on est porté à conclure que l'expédition, pour être fructueuse, ne doit pas se borner à des individualités, qu'elle doit opérer sur des bases bien autrement larges, et que seule une armée de travailleurs, marchant la pioche et la hache à la main dans le sentier de la colonisation, pourra trouver le dernier mot de cette mer de feuillage.

Le R. P. Fauque partage en cinq missions les deux rives du fleuve, depuis

1. Les maristes ou libermanistes, institués par le P. Liberman, sont dévoués aux missions étrangères.

l'embouchure jusqu'au territoire des Acoquas, point extrême où les voyageurs aient atteint. Il est inutile d'énumérer les noms de ces peuplades qui se sont déplacées aujourd'hui. Le révérend Père parle aussi d'une nation nombreuse et redoutée qui habite plus loin vers l'Amazone, la nation des Amikouanes ou Indiens à longues oreilles. Cette difformité, qui fait la marque distinctive de cette peuplade, ne serait pas un vice de nature, mais bien une œuvre de patience, ce qui prouverait une fois de plus que les avantages physiques sont affaires de mode et de convention.

Aujourd'hui, à de rares exceptions, ce n'est qu'au delà du premier saut, dit saut des Grandes-Roches, que se trouvent les villages indiens, bien restreints d'effectif si l'on croit les anciens écrivains. Quelques races même ont totalement disparu, sans laisser de leur histoire autre chose qu'un nom perdu dans un manuscrit ignoré.

La race noire a repoussé la race rouge sans se fusionner avec elle. L'Indien méprise profondément le nègre, qu'il regarde comme un vil esclave, et dans son orgueil d'homme libre il a mieux aimé céder la place que de s'unir à ces Africains venus en intrus sur le sol de sa patrie. Il y a commerce, il y a échange, il n'y a pas intimité.

Le premier bassin de l'Oyapock est donc occupé par les noirs presque exclusivement. L'établissement que l'on trouve tout d'abord est sur la rive gauche; c'est l'habitation de la Gaîté, dont le propriétaire s'occupe de l'élève des bestiaux; mais le gros de la population est fixé sur la rive droite dont les terres hautes sont plus favorables à la culture immédiate.

Groupées ou isolées, bâties au penchant des collines, ou dérobées au fond des vallées, les cases espacées le long du fleuve égayent le panorama qui se déroule devant *l'Alecton* à son rapide passage.

C'est d'abord la case de la mère Lindor, une des célébrités de l'Oyapock, bonne vieille négresse qui, affranchie dans sa jeunesse, a senti tout le bonheur de la liberté et a travaillé toute sa vie pour apporter ce bienfait au reste de sa famille. Ses dernières épargnes venaient d'être employées à ce noble usage, quand le décret de 1848 est venu donner à tout esclave l'avantage que la patiente économie de la bonne femme avait procuré à quelques-uns. Aussi la mère Lindor est une réactionnaire enragée; ses opinions politiques consistent à détester une révolution venue trop tôt ou trop tard suivant ses idées.

La mère Lindor est en grande relation avec la marine. Il y a échange de services réciproques. C'est une station que la tradition a consacrée. On y prend, on y dépose des passagers, plus souvent des passagères, qui vont à Cayenne ou en reviennent. Aussi, dès que le coup de sifflet d'avertissement du vapeur se fait entendre, toute la population féminine et masculine accourt au rivage; les pirogues s'ébranlent, les interpellations se croisent, et l'on salue avec force gestes, force rires, force bruit.

A dix minutes de là, c'est la paroisse de Malouet, poste militaire abandonné, agreste église surmontée d'une humble croix de branches, où quelque prêtre de passage vient dire parfois une messe qui attire tous les habitants.

Toute cette population, quoique française au premier chef, est sur le territoire neutre dont nous parlerons plus tard.

L'Alecton quitte la rive droite et se dirige vers l'autre bord qu'il range à l'honneur; on passe devant la petite rivière du Gabaret, qui doit son nom à un chef d'escadre de l'amiral d'Estrées; on aperçoit les champs de cannes et la haute cheminée de l'usine de Saint-Georges, et bientôt le navire s'amarre au pont qui fait le prolongement d'une petite jetée en face du logement du commandant.

Deux cents transportés environ sont internés à Saint-Georges.



DANSE DE NÈGRES CHEZ LA MÈRE LINDOR.

Le climat est si mauvais pour les blancs que la plupart des détenus sont choisis parmi les noirs. On a même fait en sorte d'étendre cette mesure aux fonctionnaires libres. Aussi, médecin, administrateur, agents divers, jusqu'au commandant lui-même, sont des hommes de couleur. Malheureusement on n'a pu faire de même pour la garnison et pour la gendarmerie, qu'il faut remplacer souvent, et le terrible ravage fait en un ou deux mois dans leur constitution prouve de reste l'insalubrité du pays.

Avec un contingent de nègres provenant de nos colonies, il était naturel d'exploiter la culture de la canne à sucre, qui leur était familière. Aussi on a installé

une usine, et l'on y fait d'excellent tafia qui est consommé dans le service pénitentiaire. A l'usine à tafia l'on a adjoint une scierie mécanique. La même machine les met en mouvement. Cette scierie permet de débiter en planches les bois du fleuve.

Une sorte d'argile blanchâtre forme le sol de la rive gauche; favorable au début, cette espèce de terrain épuise vite son suc nutritif, et a besoin d'être corrigée par des engrais animaux; mais ce n'est pas cette considération secondaire qui a fait abandonner peu à peu Saint-Georges. La question humanitaire était bien autrement sérieuse, et, décrété en principe dès 1863, l'abandon définitif a été exécuté en 1864. La colonie pénitentiaire sera convertie en une ferme, pour laquelle on aura peine à trouver acquéreur.

Les navires peuvent remonter à quelques milles au delà de Saint-Georges, en profitant de la marée, qui se fait encore sentir jusqu'au premier saut, sinon par le courant, du moins par la crue de l'eau. Cependant, les débris du vapeur de guerre *l'Éridan* sont là pour démontrer le danger de cette navigation inutile et sans but, et, depuis cet accident, les navires se bornent à Saint-Georges.

Le saut des Grandes-Roches est des plus curieux, et mérite plus d'une visite. On ne regrette pas les trois heures de canotage qui le séparent de Saint-Georges.

Au pied du saut se trouve une petite île à demi noyée, où sous l'ombrage de quelques manguiers on se trouve aux premières loges pour contempler un splendide spectacle.

La cascade n'a pas les proportions grandioses des chutes du Niagara; elle n'a que trente pieds de hauteur et se subdivise en trois chutes. Mais ces ondes tumultueuses qui, sur une largeur d'un mille, bouillonnent à travers les roches chevelues, ces îles verdoyantes, ces arbres géants qui surgissent du torrent, ce désordre de la nature, cette puissance de séve qui déborde et mêle à l'écume tiges, troncs, feuilles et branches, tout cela laisse au cœur une sorte d'admiration respectueuse pour l'organisateur de toutes ces magnificences.

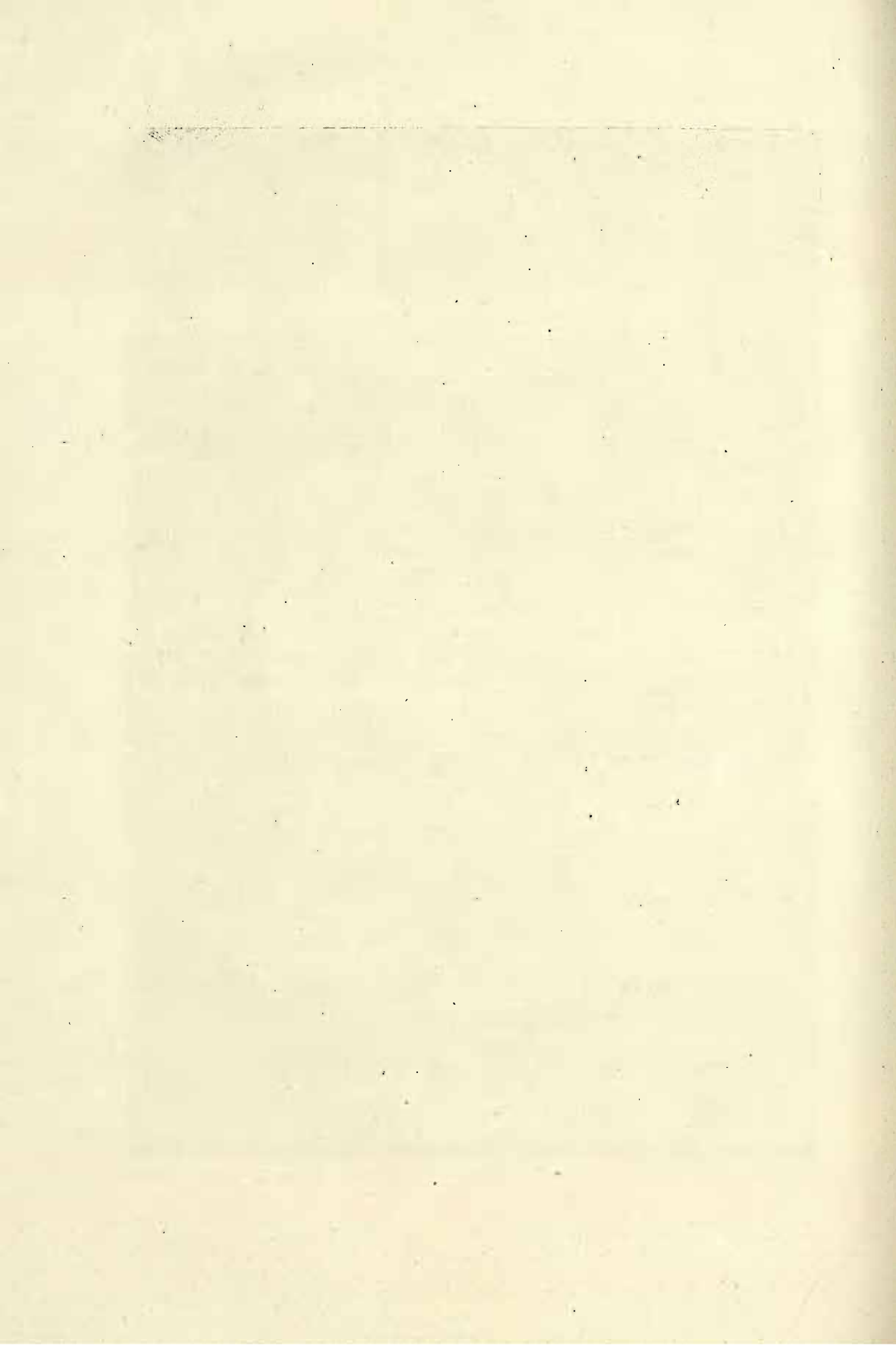
Il m'a été donné de contempler ce spectacle dans un moment où il avait revêtu un caractère plus émouvant encore. C'était pendant l'hivernage. Les eaux grossies outre mesure se ruaient avec colère parmi les rochers. La pluie tombait sans relâche; l'orage grondait. Le bruit de la foudre mêlait sa grande voix au bruit du torrent. A travers le brouillard apparaissaient les fantastiques silhouettes des arbres, l'écume aux franges d'argent venait s'abattre à nos pieds. Tous les éléments semblaient déchaînés comme au jour du déluge, comme dans le chaos.

Avant le saut des Grandes-Roches se trouve la petite île de Casfésoca, élevée de quelques centimètres au-dessus du niveau des eaux. Cette île a fourni juste assez d'espace pour bâtir une tour et une maison. La tour est une fortification singulière, créée dans le but de s'opposer aux invasions des nègres Bosh, ou nègres des bois, qui, du Maroni, étaient descendus dans l'Oyapock. Les Indiens attaqués avaient demandé notre secours, et notre esprit guerrier avait saisi l'occasion de jouer au soldat. La tour n'a qu'une porte-fenêtre placée au premier étage; on y arrive par



LE SAUT DES GRANDES-ROCHES.

2109



une échelle. Le rez-de-chaussée n'a que des meurtrières. Une sorte de cheminée sort du toit de l'édifice, c'est le minaret de la mosquée, le lieu d'observatoire du guetteur, la guérite du factionnaire chargé, comme la sœur Anne, d'explorer l'horizon et de voir venir.

Il s'est passé dans ce petit coin de terre un sombre drame que je ne veux pas raconter. Nous n'y eûmes pas un beau rôle. Il est triste d'avouer que dans beaucoup



LES GAÏMANS A L'ÎLE DE CASPÉSOCA.

de relations entre sauvages et gens civilisés et chrétiens la loyauté n'est pas toujours de notre côté.

Aujourd'hui, la tour est occupée par une vingtaine de transportés qui exploitent les bois des environs. La case sert de logement au surveillant. A tout seigneur, tout honneur.

L'île, la tour, la maison, les vingt transportés et le surveillant ont été attaqués dernièrement par deux effroyables caïmans. Mais force est restée à la loi. Un des deux monstres a péri sur place et fait aujourd'hui la plus belle pièce du musée de Grenoble. La compagne du colossal saurien a disparu, tachant la mer de son sang, et faisant tort de sa dépouille aux naturalistes.

Ainsi que je l'ai dit déjà, la rive droite de l'Oyapock est neutre ; elle limite le territoire contesté, revendiqué par la France d'un côté et par le Brésil de l'autre, et qui, restant en litige, n'est à personne. C'est un procès embrouillé pendant depuis plus d'un siècle, sorte de tournoi où de temps à autre les diplomates viennent rompre quelques lances émouluës, combattent à coups de notes et de protocoles, luttent à armes courtoises sans déboutonner les fleurets, et en arrivent à ne rien conclure et à remettre la cause à une autre session.

Voyons un peu quels sont les 'droits de la France sur ce territoire et l'importance des lieux réclamés par les deux nations.

Il n'est pas de congrès, pas d'assemblée diplomatique discutant une question de limites, où les plénipotentiaires étrangers n'exhument avec respect du sein des archives poudreuses une sorte de momie, entourée de bandelettes et pieusement scellée d'augustes cachets. Ils s'inclinent alors devant ce fétiche d'un autre âge, et veulent en faire leur bréviaire éternel.

Cette loi des prophètes, cette relique, ce contrat funeste que, le pied de la coalition sur la gorge, la France a signé dans un jour fatal, c'est le traité du 11 avril 1713; c'est le traité d'Utrecht.

C'est en vain que la Révolution et l'Empire ont biffé la signature avec la pointe de leur épée victorieuse, on nous jette toujours à la tête cette convention, dont nous n'avons accepté l'héritage que sous bénéfice d'inventaire.

Que ce soit à Terre-Neuve, que ce soit à la Guyane, des glaces du Nord au soleil de l'Équateur; que nous ayons pour partie adverse une grande nation ou un petit peuple, Anglais comme Portugais nous poursuivent par un éternel refrain : le traité d'Utrecht.

Ah! monsieur le marquis d'Huxelles, qu'avez-vous fait là? Vous étiez déjà un médiocre militaire, n'en déplaise à votre titre de maréchal de France, il restait à prouver que vous étiez un triste diplomate pour donner la mesure du fatal aveuglement qui présidait aux choix de cette malheureuse époque, sur les champs de bataille comme dans les conseils.

Notre illustre négociateur s'était cependant présenté à la conférence avec un air de capitaine peu approprié à la circonstance.

« Il est inutile de rabâcher sur ces pauvres terres, dit-il, c'est la libre navigation de l'Amazone qu'il nous faut. »

Si l'on doit s'en rapporter aux articles VIII et X du traité d'Utrecht, notre plénipotentiaire en a bien rabattu de son premier programme.

« ARTICLE VIII. Sa Majesté Très-Chrétienne se désiste pour toujours de tous droits et prétentions qu'elle peut et pourra prétendre sur les terres dites du *cap Nord* et situées entre la rivière des Amazones et celle du *Japoc* ou de *Vincent-Pinçon*, sans se réserver ou retenir aucune portion desdites terres, afin qu'elles soient désormais possédées par Sa Majesté Portugaise, ses hoirs, successeurs et héritiers.

« ARTICLE X. Sa Majesté Très-Chrétienne reconnaît par le présent traité que les

deux bords de l'Amazone, tant le méridional que le septentrional, appartiennent en toute propriété, domaine et souveraineté, à Sa Majesté Portugaise, et promet, tant pour elle que pour ses hoirs, successeurs et héritiers, de ne jamais former aucune prétention sur la navigation et l'usage de ladite rivière, sous quelque prétexte que ce soit. »

Ces deux articles semblent péremptoires et concluants. Cependant, examinons-les attentivement et voyons s'il ne s'y est pas glissé quelque erreur de rédaction, quelque vice de forme, et quelle est leur valeur actuelle devant les remaniements de la carte du monde, devant les nouvelles lois internationales.

D'abord, examinons l'article VIII au point de vue géographique. Voyons si nos adversaires ne se sont pas fourvoyés. Nous avons admis que M. d'Huxelles n'était pas un aigle; mais le représentant de la cour de Lisbonne a pu commettre une erreur hydrographique sur un pays qu'il ne connaissait, sans doute, que de réputation.

Au dire du Portugal, le mot Japoc signifiait Oyapock, cette rivière était la rivière de Vincent-Pinçon, et l'article VIII nous enlevait d'un coup quatre-vingts lieues de côtes et un immense territoire. La chose était si peu claire, que la convention était à peine signée qu'elle soulevait déjà la plus vive controverse, et que les gouverneurs de la Guyane française réclamaient contre cette fausse interprétation.

Le mot Japoc veut dire en indien rivière. On connaît l'esprit ingénieux des étymologistes. Une surabondance de lettres ne gêne pas plus qu'une omission, tout est permis pour reconstruire un mot ancien avec un mot moderne, et les déceptions archéologiques n'ont pas suffi pour arrêter ces témérités. Pourquoi avec Japoc, mot textuel inscrit au traité d'Utrecht, pourquoi en faire Oyapock plutôt que Tapoc, Ivaripoco, Tapoco, noms donnés par les Indiens à des rivières toutes différentes les unes des autres? C'est aller chercher une limite bien éloignée du *cap Nord* que de choisir précisément notre Oyapock, qui en est distant de près de quatre-vingts lieues. Cette préférence s'explique, mais nous avons le droit de protester.

Ne pouvant s'accorder sur la position de ce Japoc imaginaire, on a recherché la rivière de Vincent-Pinçon et on ne s'est pas entendu davantage. Les deux parties se sont appuyées sur des autorités anciennes également recommandables, évoquées pour les besoins de la cause. Mais voyageurs, écrivains, géographes s'accordent peu sur le gisement de cette fameuse rivière qui renferme le nœud de la question en litige. Quelques cartes la mentionnent, d'autres l'oublient, d'autres la placent de confiance tantôt sur un point, tantôt sur un autre, et ces diverses opinions des anciens ont été répétées par les modernes qui se sont peu inquiétés d'éditer de grosses erreurs géographiques, qu'ils n'avaient ni le temps ni les moyens de redresser.

La rivière de Vincent-Pinçon est citée; donc elle existe, donc une carte qui se pique d'être complète doit posséder la rivière de Vincent-Pinçon.

Le P. Fritz la place où est aujourd'hui l'Approuague.

Les Portugais soutiennent que c'est l'Oyapock. Ils déterrent à la Montagne-d'Argent une borne, censée historique, aux armes de Charles-Quint et plantée là évidemment pour constater la rivière de Vincent-Pinçon.

Un examen de la pierre, devant une commission mixte, prouva que la plus extrême complaisance n'y pouvait découvrir que des lignes informes sur une pierre brute.

La carte du P. d'Acuna, en 1703, la carte de d'Anville, géographe ordinaire du roi en 1729, la Condamine en 1743, le géographe Janvier en 1762, Rajon en 1778, se rapprochent des environs du cap Nord et de l'Amazone.

La Condamine va plus loin. Il affirme que la rivière de Vincent-Pinçon doit être l'Araouari et prend pour limite la branche qui se jette dans l'Amazone, au sud du cap Nord, en formant la partie occidentale du canal de Maraca. Hartsinck, en 1770, dans un livre hollandais intitulé *Description de la Guyane, l'Atlas pittoresque* de l'abbé Raynal en 1773, Simon Mentelle, en 1778, se rangent à cet avis.

La Condamine approche de la vérité, il brûle, comme on dit vulgairement; mais il n'y est pas encore.

Il me semble que pour placer la rivière de Vincent-Pinçon en connaissance de cause, il ne serait pas hors de propos de consulter Vincent-Pinçon lui-même et de s'en rapporter aux renseignements précis fournis par cet illustre navigateur.

J'ai déjà cité le texte du rapport du voyageur espagnol, je vais en reprendre les passages qui peuvent apporter la lumière dans ce conflit obscur.

Vincent-Pinçon mouille avec ses navires à l'entrée d'une rivière dont l'embouchure a plus de trente lieues de largeur, et dont les eaux pénètrent à près de quarante lieues dans la mer avant de perdre leur douceur. A l'embouchure de cette rivière est un groupe d'îles verdoyantes. Il éprouve à ce mouillage un phénomène de marée des plus curieux et qui met ses navires dans le plus grand péril. Il s'empresse de quitter cet ancrage dangereux et, après avoir rempli ses futailles avec l'eau douce, il continue sa route. Il ne cite aucun autre mouillage sur la côte de la Guyane.

Or, quelle autre rivière que l'Amazone présente les particularités consignées ci-dessus, — groupe d'îles verdoyantes, — vaste embouchure, — eau douce à une grande distance en mer, — phénomène de marée appelé prororoca? Aucune.

L'Amazone est donc la rivière qui a seule droit aux nom et titre de rivière de Vincent-Pinçon. Mais si l'Amazone est la rivière de Vincent-Pinçon, l'article VIII du traité d'Utrecht renferme un non-sens; et puisqu'on invoque toujours contre nous cette arche sainte, il nous est bien permis d'en attaquer la lettre. Est-ce notre faute si les plénipotentiaires se sont fourvoyés en croyant bien faire et ont élaboré un codicille sans valeur?

L'article X, péremptoire et concluant autrefois, a perdu aujourd'hui son importance. L'Amazone n'est pas un fleuve exclusivement brésilien. Il baigne des républiques indépendantes, avec lesquelles des traités internationaux nous ouvrent des relations de commerce et d'amitié; parce qu'il tient la bouche, la clef du fleuve, le Brésil n'a pas le droit de nous empêcher d'établir des communications avec ces populations amies.

Le Portugal, et plus tard le Brésil, substitué comme héritier en lieu et place du Portugal, ont parfaitement compris l'inanité de leurs droits; ils se sont toujours efforcés de conduire la discussion sur un terrain spécieux et de débattre des points

insignifiants. Leurs commissaires connaissaient parfaitement la question, les nôtres l'ignoraient souvent. On semblait nous faire une concession importante; en réalité, c'était un leurre pour nous amener à un traité nouveau, librement consenti et qui liait l'avenir. Le territoire contesté a une valeur en lui-même, c'est vrai; mais qu'est-ce que peuvent nous apporter d'avantages par elles-mêmes quelques lieues de plus, lorsque nous ne pouvons défricher la centième partie de nos possessions?

Les savanes auxquelles le Ouassa donne accès sont très-favorables à l'élevé des troupeaux; un Français nommé M. Pomme y a entretenu de nombreux bestiaux jusqu'en 1808. Le Couripi et le Roucaoua, tributaires du Ouassa, et plusieurs lacs renferment en abondance un poisson nommé Pilaroucou ou Curi (*Osteoglossum*), qui pèse jusqu'à trois cents livres et qui, séché et salé, peut faire l'objet d'un certain commerce. Le lac de Mapa est fréquenté par les lamentins dont la pêche est très-productive; mais tous ces éléments de richesse s'éclipsent devant une considération plus importante, le voisinage de l'Amazone.

Qu'on nous promène de la Manaye à la Carsavène, de la Carsavène au Carapouri, du moment que ces cours d'eau parfaitement insignifiants par eux-mêmes n'ont aucune communication avec le grand fleuve qui, dans un avenir très-rapproché, deviendra l'artère commerciale de l'Amérique du Sud, que nous importent quelques hectares de plus ajoutés à un territoire trop vaste déjà. La valeur d'un pays n'est pas dans son étendue, mais dans sa position, dans ses débouchés.

L'histoire de nos discussions au sujet du traité d'Utrecht commence en 1727, c'est-à-dire quatorze ans après. La discussion des limites s'établit d'abord entre le gouverneur de Cayenne et le gouverneur du Para, et elle est l'objet de bien des mémoires avant que les gouvernements des deux métropoles s'en saisissent de nouveau. Mais dès 1732, on s'abstenait de tout établissement sur le territoire contesté et réclamé à la fois par les deux États limitrophes. Toutefois, après le traité de Vienne du 3 octobre 1735, il y eut un accord en vertu duquel les Français pratiquèrent la côte jusqu'au cap Nord. Cet état de choses dura ainsi jusqu'en 1777.

A partir de cette époque, nous commençons à nous rapprocher insensiblement de l'embouchure de l'Amazone.

C'est d'abord le poste et la mission de Conani que nous établissons en 1777, sur la rive gauche du Mayacaré par 2° 25' de latitude nord.

Plus tard, en 1783, nous faisons un pas de plus, et nous fondons, sous le patronage de saint François-Xavier, le poste et la mission de Macari.

Ce qui paraît singulier, c'est que le Portugal ne réclame pas et ne paraît pas même avoir connaissance de ces occupations qui impliquaient cependant une prise de possession. Ce n'est qu'en 1791 que le Brésil veut bien s'en apercevoir. Il marche à son tour sur le territoire contesté et fonde en 1794, sur la rive droite de l'Oyapock, le poste de Nossa senhora de Conceição.

Les missions de Conani et de Macari s'éteignent d'elles-mêmes.

Pendant la première période de la Révolution française, on élabore des projets

inviabiles pour la plupart; mais dès 1798, les écrivains français réclament franchement la limite de la rive gauche de l'Amazone.

Le premier Consul, déchirant, à la façon d'Alexandre, tous ces grimoires qui nous disputaient l'entrée du grand fleuve, aborde la question sous son vrai jour. Au traité de Madrid du 29 septembre 1801, on lit article IV : « Les limites entre les deux Guyanes seront déterminées à l'avenir par la rivière Carapanatuba, qui se jette dans l'Amazone, près du fort Macapa, à environ un tiers de degré de l'Équateur. »

C'était la clef du fleuve; le génie universel du premier Consul avait frappé droit au but. Ce traité fut publié au *Moniteur* et adressé à M. Victor Hugues, gouverneur de la Guyane, qui expédia en janvier 1802 la goëlette *la Musette*, avec mission de le notifier au gouverneur du Para, et mit à bord une commission chargée d'explorer les lieux. Le naturaliste Leblond en faisait partie. Le gouverneur du Para agit avec la plus insigne mauvaise foi et envoya, pour piloter la goëlette, un officier chargé de la perdre ou de la faire passer par des parages dont les difficultés fussent capables de nous empêcher d'apprécier les avantages de la position.

Le traité d'Amiens du 25 mars 1802 met la limite à l'Araouari. En 1808, la guerre éclate de nouveau et, en 1809, la Guyane est prise par les Portugais. Le traité de Paris du 30 mai 1814 nous rend la Guyane telle qu'elle était au 1^{er} janvier 1792, c'est-à-dire, laisse les choses dans le vague. Mais sur les réclamations du Portugal, le traité de Vienne du 9 juin 1815 nous ramène à la rive gauche de l'Oyapock.

L'Oyapock, fixé comme limite entre les deux colonies, fut respecté par la France légitimiste, tant que le Brésil fut portugais. Mais dès que ce nouvel empire se constitua, le vieux procès se réveilla de nouveau.

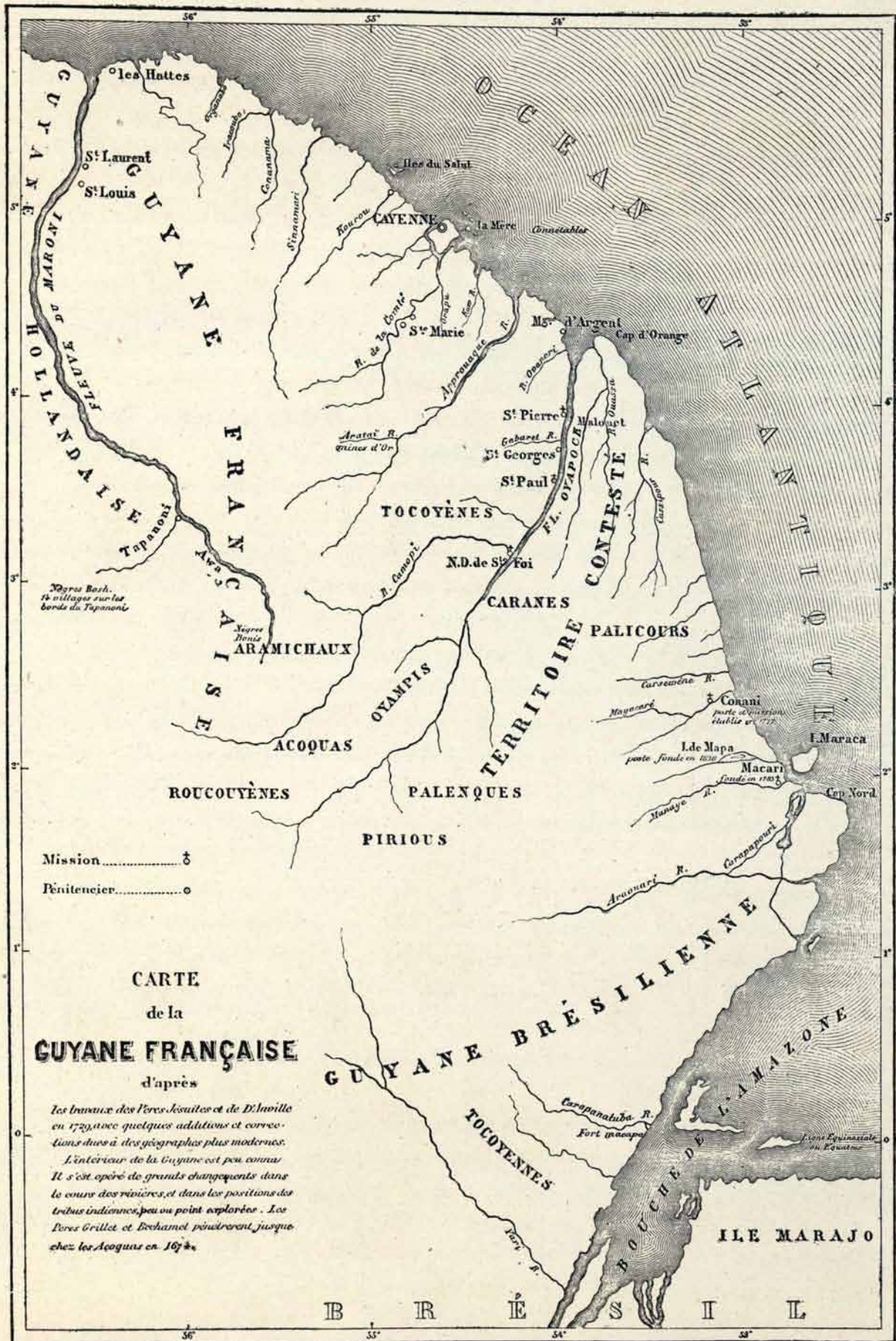
Le gouvernement de Louis-Philippe accepta cette succession. La première mesure sérieuse prise par lui, relativement à la Guyane, fut motivée par les troubles du Para. M. Thiers arrivait au ministère en 1836. La Chambre des députés fut informée le 22 février que le gouvernement français croyait devoir porter quelques troupes à la frontière du Brésil, pour en constater la possession et repousser au besoin les agressions qui pourraient nous venir de ce côté.

On décida de plus que le poste militaire serait établi, non plus sur la rive droite de l'Oyapock, mais sur l'Araouari.

M. Charles Penaud¹, alors lieutenant de vaisseau, fut envoyé avec la goëlette *la Béarnaise* pour explorer la côte. Le résultat de ses observations fut de faire transporter ce poste de la rivière d'Araouari dans l'île de Mapa, située au milieu du lac de ce nom; deux officiers et cinquante soldats s'y établissent en 1836.

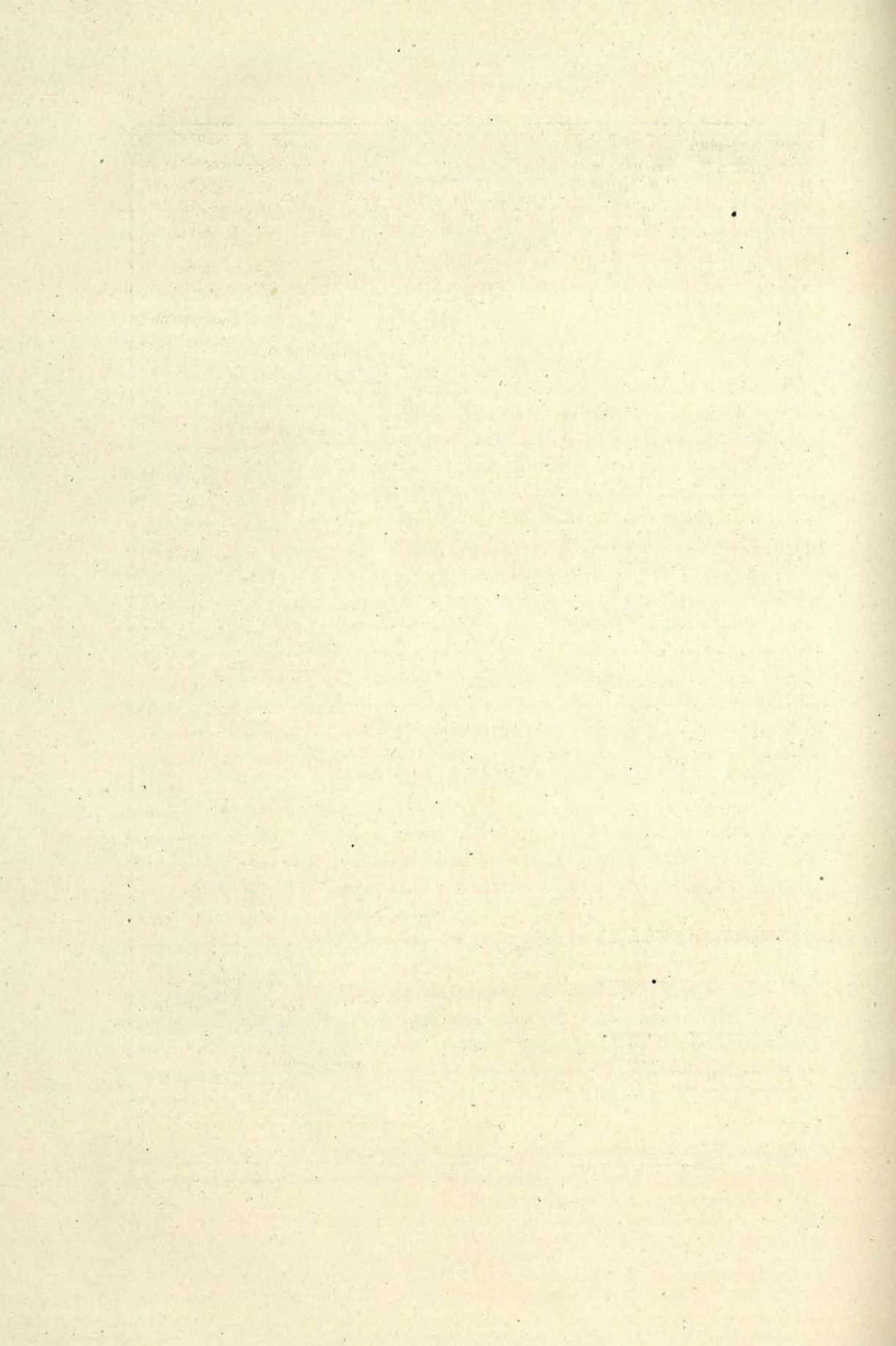
Aux réclamations du Brésil, M. le comte Molé répond en 1838 que cet établissement a été déterminé tout à la fois par des motifs de circonstance et par la conviction raisonnée des droits de la France sur le territoire en question, et que ce n'est qu'un accessoire de l'affaire principale.

1. M. Charles Penaud, mort vice-amiral, commandant l'escadre en 1864.



CARTE
de la
GUYANE FRANÇAISE
d'après

Les travaux des Pères Jésuites et de D'Inville en 1729, avec quelques additions et corrections dues à des géographes plus modernes. L'intérieur de la Guyane est peu connu. Il s'est opéré de grands changements dans le cours des rivières, et dans les positions des tribus indiennes, peu ou point explorées. Les Pères Grillet et Bechamel pénétrèrent jusque chez les Acoquas en 1672.



La même année, un second poste est établi sur la rive droite de l'Oyapock.

Les plaintes du Brésil deviennent plus pressantes; le gouvernement de Louis-Philippe avait tout intérêt à ménager le nouvel empire, tant dans le but d'un traité de commerce que dans l'intention d'une alliance future entre le prince de Joinville et une des sœurs de l'empereur Pedro II. On faisait de l'évacuation de Mapa une condition *sine qua non*. Mapa fut abandonné; mais par une sorte de compromis, après cette retraite qui eut lieu le 10 août 1840, on donna une consécration officielle au poste établi sur la rive droite de l'Oyapock en le baptisant du nom de Malcuet, en reconnaissance des éclatants services rendus à la Guyane par cet éminent administrateur.

M. Guizot succède à M. Thiers en 1841. Ce diplomate remet une note au ministre du Brésil et lui déclare que la question ne peut être résolue par des commissaires coloniaux, mais qu'elle doit se traiter entre les deux gouvernements. Le côté principal n'est pas abordé. Le ministre comprend avec sa haute intelligence que la conclusion urgente ne paraissait pas démontrée, et qu'il valait mieux temporiser que d'engager l'avenir par des biais ou des concessions prématurées. C'était le système de politique qui prévalait alors. Arrive la révolution de 1848, et dans les grands événements qui se passent en Europe, la Guyane est oubliée. La question est reprise en 1853.

Le gouvernement brésilien délègue ses pleins pouvoirs à M. de Souza, vicomte de l'Uruguay, qui vient à Paris en 1855. Le gouvernement français nomme M. His de Butenval, ancien ministre près la cour de Rio-Janeiro. Après une inutile dépense d'érudition géographique et de citations à l'appui, le commissaire brésilien sort de la discussion historique, et, se décidant à entrer dans la voie des concessions, recule de l'Oyapock vers l'Amazone, mais pas à pas et en défendant le terrain.

Il offre d'abord le Cassipour comme limite.

Le Cassipour est une rivière dont l'embouchure est à 3° 48' de latitude nord, mais dont la source est beaucoup plus près de l'Équateur. La France y eût ainsi gagné la rive droite de l'Oyapock et un important territoire. La proposition est rejetée. Le plénipotentiaire brésilien offre l'embouchure du Conani à 2° 50' de latitude nord, Le plénipotentiaire français refuse. Le commissaire brésilien propose la Calsoëne, comme dernière concession. Nouveau refus du plénipotentiaire français.

Une dernière conférence a lieu le 1^{er} juillet 1856. M. de Butenval, dans le but de clore un débat poursuivi depuis tant d'années, propose le Carapapouri. La limite partant de la côte, suivrait le cours du fleuve jusqu'à sa source, puis se prolongerait à égale distance de l'Amazone jusqu'au Rio-Branco, qui est notre limite occidentale non contestée.

Cette proposition fut rejetée par le vicomte de l'Uruguay, et les conférences furent terminées sans qu'on eût rien conclu. Et c'est fort heureux, à mon avis.

Cassipour, Conani, Mapa, Calsoëne, Carsewene, Araouri, Carapapouri sont des cours d'eau qui font figure sur la carte; mais tout ce réseau hydrographique qui

avoisine le cap Nord est soumis à de tels changements, que la nature elle-même semble défendre à l'homme de tracer des limites sur ce terrain mouvant.

Lorsque M. Penaud fonda le poste de Mapa, la goëlette *la Béarnaise*, qui tirait trois mètres d'eau, remonta la rivière et vint mouiller dans le lac. Aujourd'hui une pirogue ne peut y arriver, et lac et rivière se sont déplacés sensiblement.

MM. les lieutenants de vaisseau Peyron et Carpentier, chargés d'explorer ces parages, ont été frappés de ces variations. Ils ont signalé l'innavigabilité de ces rivières, les impétueux courants qui désolent cette partie de la côte, et enfin les dangers que la prororoca offre aux navires.

La prororoca est un phénomène de marée. Le flux aux époques des syzygies atteint jusqu'à trente-six pieds de hauteur, et opère ce mouvement avec brusquerie en une heure à peine. Aussi la nature, toujours en travail, obéissant à une agitation fébrile et désordonnée, se plaît à détruire des rives pendant qu'elle en forme d'autres. Tantôt elle convertit un lac en forêt, tantôt une forêt en lac; elle comble le lit des rivières, elle mord les caps et les promontoires, ou bien, exhaussant un banc de vase, elle le couronne de la verdure des palétuviers. C'est ainsi que l'île de Maraca s'en va par morceaux et finira par disparaître comme les autres îles que la mer a dévorées non loin d'elle. Il est impossible d'établir d'une manière certaine la topographie de ces lieux, que celui qui les a vus la veille ne reconnaît pas le lendemain.

Que nous importe de gagner quelques hectares sur ce théâtre des révolutions fluviales; que nous fait une côte sans port et sans abri pour nos navires? Ce n'est pas nous montrer trop exigeants que de vouloir nous arrêter au premier point où la prororoca brisée ne compromet plus la sûreté de nos bâtiments. La rivière de Carapanatuba, comme l'avait désignée Napoléon I^{er}, est donc notre limite rationnelle.

Laissons de côté ces vieilleries d'Utrecht et ces prétentions périmées. Notre demande n'a rien d'exagéré; le Brésil garde encore l'Amazone; mais nos bonnes relations amicales, nos traités de commerce avec le Brésil, avec le Pérou, autre riverain du grand fleuve, ne peuvent se maintenir qu'à ce prix.

Que le Brésil renonce à cette politique rétrograde de l'isolement! qu'il nous donne la main pour peupler le désert qui sépare les deux colonies et qui nuit à leur prospérité réciproque! Un bon arrangement entre plaideurs vaut mieux qu'un long procès.

Je n'ai pas pour but de développer l'importance de la rivière des Amazones, mais cette importance s'accroîtra surtout par le commerce immédiat avec une grande nation européenne. Ce sera la vraie manière d'utiliser ce trésor à demi enseveli. Le commodore Maury¹ a depuis longtemps signalé à son gouvernement de Washington

1. Dans ce mémoire présenté au Sénat et à la Chambre des représentants, le 10 mai 1852, par M. Hunter, sénateur de la Virginie, Maury dit textuellement : « L'exposant n'hésite pas à proclamer que la question de navigation et de commerce avec l'Amazone jusqu'aux sources de ce fleuve, le plus fertile bassin du monde, est la plus grande question commerciale du jour. »

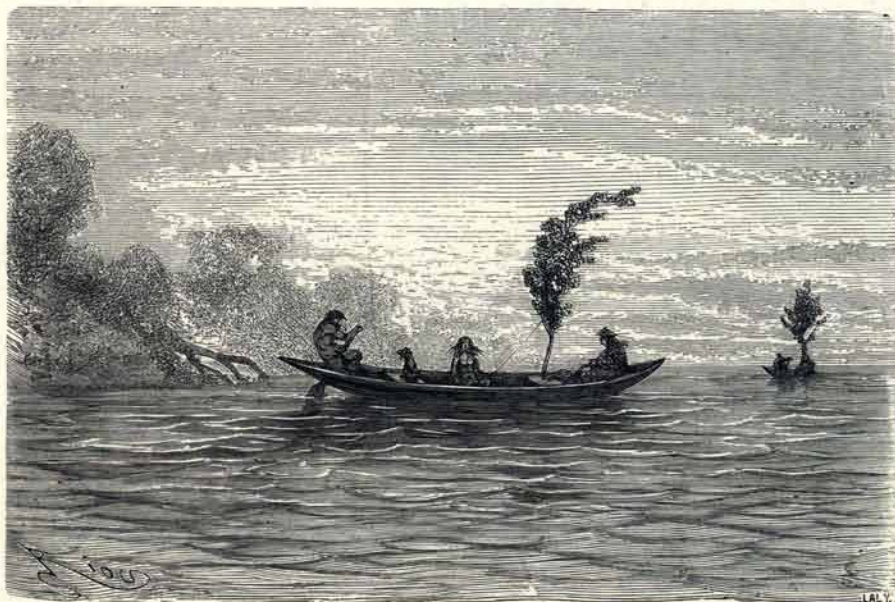
tout l'avenir de l'Amazone. M. Tardy de Montravel¹ nous a éclairé sur la navigation du grand fleuve. M. Émile Carrey et M. Paul Marcoy nous ont fait connaître la flore, la faune, les races autochtones, les ressources commerciales et agricoles des deux rives. La plume spirituelle et savante de ces deux hardis voyageurs nous a instruits en nous amusant et nous a fourni des détails pratiques du plus haut intérêt. M. Carrey nous décrit principalement la partie brésilienne, le bas Amazone ; M. Marcoy nous dépeint ces petits gouvernements théocratiques de la partie hispano-péruvienne, ces bourgades que des prêtres-rois dirigent avec le plus complet absolutisme.

Aux travaux de ces hommes éminents qui nous représentent l'Amazone sous ses diverses faces, je n'ai rien à ajouter et je conclus :

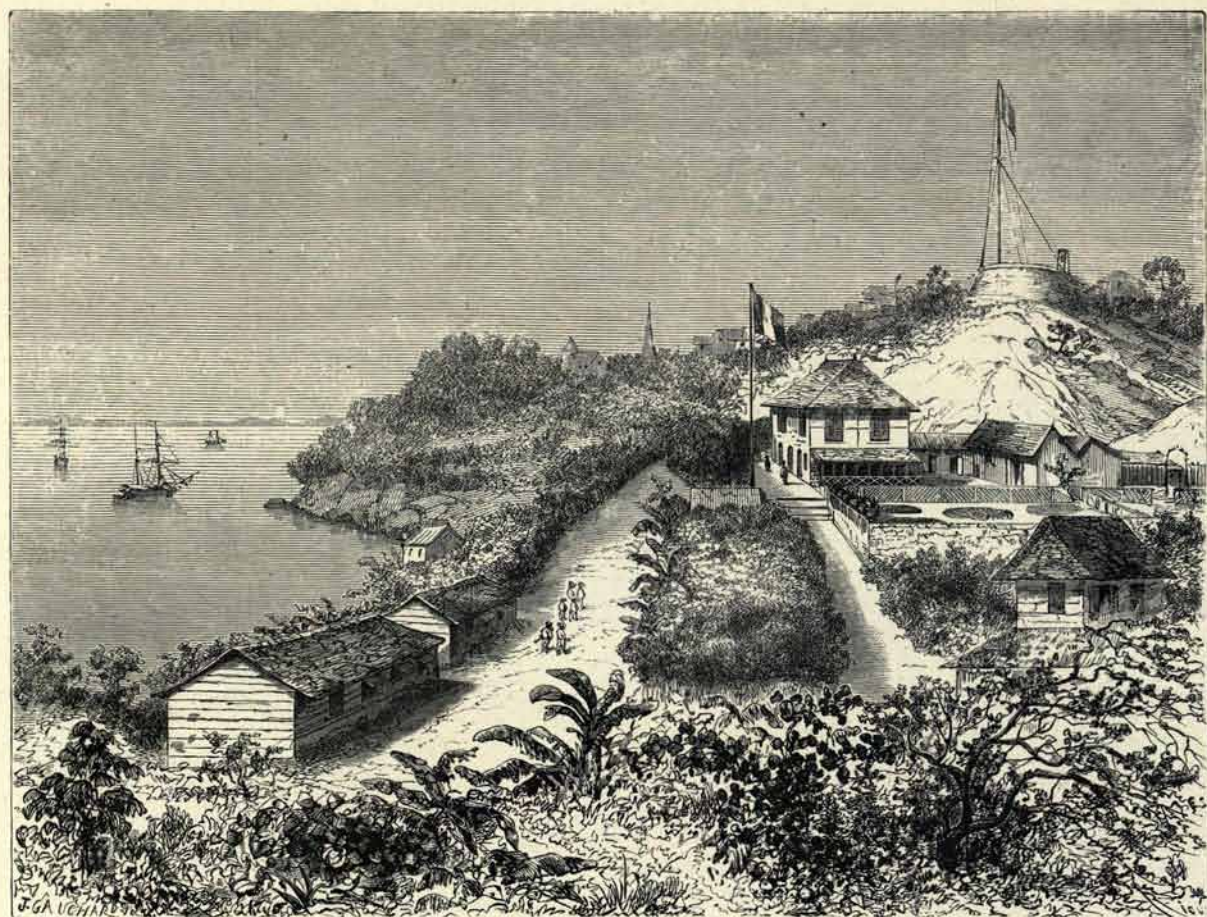
Sans un débouché réel, sans un port sur une rivière sérieusement navigable et non pas fantastique comme ces cours d'eau qui paraissent et disparaissent au gré du machiniste, sans l'Amazone en un mot, la possession du territoire contesté devient sans but et ne peut nous profiter aucunement².

1. M. Tardy de Montravel, promu au grade de contre-amiral en janvier 1864, est revenu peu après en France pour raison de santé et a succombé à une maladie du foie. C'est une grande perte pour la Guyane et pour la transportation, œuvre à laquelle il s'était exclusivement dévoué depuis de longues années.

2. Un volumineux mémoire, rédigé par un érudit Brésilien, M. da Sylva, et lu devant la Société géographique, traite longuement de cette question litigieuse. J'y ai puisé quelques renseignements, d'autant moins contestables que ce plaidoyer est écrit par un de nos adversaires.



PIROGUES INDIENNES DE L'OYAPOCK.



ILE ROYALE, MAISON DU COMMANDANT.

X

LES FORÇATS CANNIBALES.

L'île de Cayenne est enlacée dans le réseau hydrographique le plus étrange. La rivière de Cayenne, après s'être séparée en deux branches, l'une appelée rivière de *Montsinéry*, l'autre rivière de *Tonnégrande*, communique avec le *Mahury* par la rivière du *Tour-de-l'île*. A ce point de jonction, le *Mahury* change de nom et prend celui d'*Oyac*, et, à quelques lieues de là, il se divise en deux branches dont la principale se nomme la rivière de la *Comté*, et la seconde l'*Orapu*.

La rivière de la *Comté de Gennes*, par abréviation rivière de la *Comté*, est ainsi

nommée de M. le comte de Gennez, chef d'escadre, qui s'établit à Cayenne en 1696, au retour d'une expédition malheureuse au détroit de Magellan. Il obtint du roi une concession de cent pas de terrain, tout le long de la rivière d'Oyac en allant vers l'Amazone, pour en jouir à perpétuité lui et ses descendants. Cette concession fut érigée en comté par lettres patentes datées de Versailles, du mois de juillet 1698.

Son établissement nouveau, si bien consacré par la faveur royale, ne semble pas avoir prospéré; car nous retrouvons M. de Gennez gouverneur de Saint-Christophe en 1702, à l'époque où la partie française fut occupée par les Anglais. Traduit devant un conseil de guerre à la Martinique, l'infortuné gouverneur est convaincu de lâcheté, dégradé de noblesse et privé de la croix de Saint-Louis. Il fait appel de ce jugement, et part pour la France; mais il est pris en route par les Anglais et meurt à Londres. Le roi réhabilita sa mémoire.

La rivière de la Comté fut choisie, en 1854, pour un établissement pénitentiaire et agricole. On y fonda les pénitenciers de Saint-Augustin et de Sainte-Marie sur la rive droite de la rivière, et, après avoir vainement lutté contre l'insalubrité du pays, on les abandonna en 1859.

Les très-petits avisos à vapeur de la station locale peuvent seuls arriver jusqu'au pénitencier. Le cours de la rivière est si étroit, si encaissé, il offre des coudes et des tournants si brusques que la navigation y est fort difficile. Mais en vertu même de cette irrégularité, il est impossible de rien rêver de plus splendidement pittoresque, rien de plus grandiose que cette végétation exotique des terres hautes. Du moment que les eaux ne sont plus influencées par les marées de l'Océan, du moment où le principe saumâtre s'est évanoui, le palétuvier a disparu, les arbres nains des marécages font place aux géants de la forêt.

Il arrive parfois que deux de ces colosses se penchent l'un vers l'autre comme deux amis qui se tendent les bras, et réunissent les deux berges par une arche de verdure. Du haut de ces branches enlacées, des paquets de lianes et de parasites pendent balancées par le vent, comme des girandoles de fleurs. Palmiers de toute espèce, arbres de toute essence, bois précieux, fleurs rares se pressent, s'entassent confusément au milieu d'une exhibition fastueuse des richesses et des caprices de la végétation tropicale.

Non loin des bords de la rivière, dans une clairière où se retrouvaient les traces d'un campement d'Indiens, voici ce qui se passait le 3 janvier 1855.

Deux hommes causaient à voix basse, en portant autour d'eux des regards inquiets. L'un était assis sur une souche noircie par le feu, l'autre se tenait debout. Une chemise et un pantalon de grosse toile, un chapeau de paille et une paire de sabots composaient leur costume. C'étaient deux Européens, deux forçats évadés du pénitencier de Sainte-Marie.

L'un se nommait Perroz, l'autre Voirin.

Les Indiens avaient fait dans ce lieu une halte de quelques mois. Le carbet était encore debout; des ustensiles de cuisine, laissés par les sauvages, meublaient le gîte



RIVIÈRE DE LA COMTÉ.

209

abandonné dont les fugitifs s'étaient emparés. Ça et là des vêtements épars; dans un coin quelques provisions, un peu de lard, du couac¹, des oignons, quelques carapaces de tortues encore sanglantes; un feu de branches dont la fumée noire montait vers le ciel, révélait la présence de l'homme au désert.

« Où est Benoît? dit Voirin à Perroz.

— Dans le bois avec les autres, ils sont allés couper des choux maripas.

— Perroz, reprit Voirin, est-ce que cette existence que nous menons depuis vingt jours ne te fatigue pas? Pour moi, j'en ai assez du grand bois, je préfère le pénitencier.

— Moi aussi; mais comment faire? si nous retournons là-bas, tu sais ce qui nous attend. Maître Raisséguier le bourreau nous appliquera cinquante coups de corde; et il frappe dur, le camarade Raisséguier.

— Qu'importe! on n'en meurt pas, tandis que nous ne pouvons tarder de mourir ici de misère et de faim. Où allons-nous à travers ces arbres sans routes, sans issues? On nous disait que nous trouverions des fruits sauvages en abondance. C'est un mensonge! On nous disait que ces taillis fourmillaient de gibier. Le gibier fuit devant nous et ne se laisse pas prendre à nos pièges, et nos provisions s'épuisent....

— Mais les autres ont cependant tué une biche que nous avons mangée.

— Perroz, écoute-moi, dit Voirin en se rapprochant de son compagnon; n'as-tu pas trouvé à cette viande un goût singulier? Ni toi, ni moi n'avons vu cette biche qu'ils ont dit avoir dépecée sur place. Ce jour-là même, le camarade Pâris a disparu. Il m'est venu depuis un horrible soupçon. J'ai peur : Estienne a un terrible regard; Vivien et Logé, ses deux intimes, me glacent d'épouvante. Crois-moi, quittons-les et retournons vers Sainte-Marie.

— Mais qui te dit que le camarade Pâris....

— Pâris a été assassiné comme Benoît vient de l'être, dit une voix tremblante, et un troisième transporté apparut auprès des deux premiers.

— Ciel! Benoît assassiné!... que dis-tu là, Gallois? »

Le nouveau venu était livide et tremblant; on devinait qu'il venait d'assister à quelque scène effroyable. Il n'avait plus de chaussures et ses pieds blessés étaient empaquetés de linges sordides qui assourdisaient le bruit de ses pas et lui avaient permis d'arriver sans être entendu auprès de ses deux compagnons de fuite.

« J'étais là, dit-il, j'ai vu!... J'étais dans le bois cherchant au pied d'un cimarouba les tortues qui sont friandes des fleurs de cet arbre. J'avais eu ce renseignement d'un nègre de l'habitation Fleury, et je venais de trouver une tortue que je destinais à la popote de ce soir, quand j'entendis du bruit et des voix; puis, par une éclaircie, je vis Estienne, Logé, Vivien et Benoît. Je les voyais, mais ils ne me voyaient pas. Tout à coup Estienne et les deux autres ont sauté sur Benoît. Estienne l'a frappé de

1. *Couac*, farine de manioc.

son sabre, Logé lui a planté un couteau dans la poitrine, et Vivien l'a lardé avec son tranchet. Le pauvre Benoît a poussé un grand cri, puis il est tombé.... Alors Vivien s'est jeté dessus. Vous savez qu'il a été garçon boucher, Vivien; il connaît son métier.... Il a promptement dépecé le corps, il l'a ouvert, il a pris le foie, le cœur, détaché la langue, enlevé la chair des cuisses, des bras et des épaules. Logé aidait Vivien dans son affreuse besogne et faisait d'ignobles plaisanteries; Estienne regardait faire et ne disait mot.

— Oh! les brigands! ils nous en feront autant quelque jour....

— J'étais plus mort que vif, comme bien vous pensez; s'ils m'avaient vu, j'étais flambé. Ils avaient du rouge dans les yeux; j'y passais comme Benoît; aussi je me cachai derrière un gros arbre. Quand Vivien a eu terminé, ils ont pris le corps et sont entrés tous les trois dans le plus épais du bois. Je pense que c'est pour l'enterrer. Alors j'ai pris ma course et je suis venu vous prévenir, afin que nous nous tenions sur nos gardes.

— Mais que faire? résister, nous défendre? mais nous sommes faibles, épuisés, malades.

— Il faut dissimuler et fuir.... Mais, silence! les voici.... »

En ce moment, Estienne, Logé et Vivien revenaient au carbet.

Estienne était un homme de haute taille et dans la force de l'âge, brun de visage, de cheveux et de barbe, avec des pommettes saillantes, un front fuyant, une figure plate, une vraie tête de tigre aux yeux injectés de sang, au regard implacable. Sa chemise entr'ouverte laissait voir une poitrine velue et un appareil musculaire dénotant une grande vigueur.

Logé et Vivien n'étaient que des doublures à côté de ce personnage principal qui les dominait de toute sa force physique et morale; deux coquins vulgaires, deux bandits de bas étage, cyniques et féroces; deux loups-cerviers auprès d'un tigre.

Vivien avait encore les manches retroussées et les mains pleines de sang. Lui et Logé portaient empaquetés dans la chemise et dans le pantalon de Benoît des morceaux de chair encore saignante.

« Eh, là-bas! tas de clampins, s'écria Logé, qu'est-ce que vous jabotez ensemble? Les rassemblements sont défendus : Rallie au loto!

— Belle chasse, les enfants, nous avons trouvé la bête.

— De la viande de boucherie en veux-tu en voilà! Logé va nous faire une cuisine soignée et nous fricasser ça dans le haut style. Voilà le cas d'employer le lard et les petits oignons.

— Eh bien! dites donc, vous avez perdu la langue, vous autres? Pendant que Logé prépare le fricot, si vous mettiez le couvert et faisiez le ménage; vous avez l'air d'être changés en *estatues*. Je crois que vous voulez faire de la peine à papa Estienne, et il n'est pas tendre aujourd'hui le père Rabat-joie. »

Estienne, sombre et taciturne, lança un regard farouche du côté des trois forçats

qui, tremblant sous cette menace silencieuse plus que sous les cyniques provocations des deux autres bandits, vinrent les aider dans les préparatifs du repas.

Pendant ce temps, la chair crépitait sur le feu; Logé, avec un horrible sang-froid, disposait le festin impie auquel s'attablèrent les six forçats.

Voirin, Perroz et Gallois étaient livides: mais la terreur que leur inspirait le terrible trio les empêchait de refuser leur part.

Logé, Vivien et Estienne mangeaient de grand appétit: les deux premiers faisaient d'ignobles plaisanteries.

Estienne était plus sombre et plus taciturne que jamais.

« Fameuse cuisine! dit Logé.

— Comme ça refait un homme!

— C'est malheureux que le camarade Benoît ne soit pas là pour en goûter.

— Benoît avait du bon, » dit Logé.

Et cette plaisanterie sacrilège excita le fou rire des deux bandits.

« Et dire que nous connaissons trois bœufs que nous pouvons abattre de la même façon! »

Un mauvais regard du trio de cannibales à l'adresse de leurs trois compagnons compléta le sens de la phrase.

« Bonnes provisions pour arriver jusqu'au Brésil.

— Quand arriverons-nous? » dit Estienne.

Arrêtons-nous devant ces horreurs qui se sont passées plus souvent que l'on ne croit aux grands bois de la Guyane pendant les évasions des transportés. Que de drames sanglants inconnus des hommes se sont accomplis ainsi sous l'œil de Dieu, dans ces déserts de feuillage, à l'ombre de ces arbres séculaires! Crimes inutiles, qui ne prolongeaient que de quelques jours des existences condamnées. Les meurtriers suivaient de près les victimes.

Le lendemain de la scène hideuse à laquelle nous venons d'assister, Voirin et Perroz avaient disparu. Témoins de ces crimes monstrueux, ils les raconteront plus tard. Gallois les a-t-il suivis? est-il mort de fatigue et de misère, de faim pendant sa fuite? A-t-il partagé le sort de Benoît? Ce mystère n'a pas encore été dévoilé. Je ne fais pas du roman; historien fidèle, je raconte.

Suivons donc les pas des trois bandits qui continuent leur route à travers la forêt, sans s'écarter toutefois du bord de la rivière qui leur sert de guide.

Cette fois, ils bivouaquent sur une habitation en ruine. Il a plu abondamment. Le sol est détrempe par les eaux, les fugitifs ont fait halte depuis la veille. Nous sommes au 7 janvier 1856.

Estienne et Vivien étaient seuls. Ils préparaient un piège destiné à prendre des agoutis; ils causaient. Le nom de Logé revenait plusieurs fois dans cette conversation intime. Soudain on entendit des pas, et Logé accourut tout effaré.

« Alerte! s'écria-t-il, du monde qui arrive, ce sont des collègues de là-bas, ce sont des amis!

— Combien sont-ils? dit Vivien.

— Cinq ou six; ils m'ont vu, ils sont sur mes talons.

— Les compagnons de bagne ne sont pas toujours des amis, dit Estienne; du reste, nous verrons bien, » fit-il d'un air résolu. Et tous les trois marchèrent à la rencontre des arrivants.

La nouvelle bande d'évadés se composait de six personnes.

Le premier, le chef, car dans toute réunion de ce genre il en est un qui domine tout naturellement, et autour duquel les autres se groupent par instinct; le premier était un homme de moyenne taille, mais dont les épaules larges et la parfaite harmonie des formes annonçaient une force et une souplesse peu communes. Une rare fermeté, une résolution inébranlable se lisaient sur sa figure énergique, à laquelle des cheveux noirs coupés en brosse, des moustaches et une royale touffues prêtaient un cachet tout militaire.

Cet homme était l'exécuteur des hautes œuvres, le justicier du pénitencier de Sainte-Marie : il se nommait Raisséguier.

Il tenait à la main un sabre d'abatis à lame large et forte, emmanchée dans du bois.

Auprès de Raisséguier, se tenait une espèce de colosse dont le front déprimé disparaissait sous une crinière d'un blond ardent. Il était nu jusqu'à la ceinture. Jamais chef océanien n'a exhibé un pareil luxe de tatouage. L'artiste qui avait illustré ce torse avait déployé dans son œuvre une rare patience. On voyait un costume complet de général avec croix et plaques. Épaulettes, broderies, boutons, rien n'était oublié. Sur un de ses bras se lisait cette inscription marquée en rouge : « Hilly pour la vie. » Sur l'autre bras était écrit au-dessous de deux poignards : « Mort aux infidèles. »

Cet Hercule, qui avait dû soulever des kilos à bras tendu sur les places publiques, se nommait Robin. Il s'appuyait sur un bâton noueux.

Le troisième fugitif était le Pylade de cet Oreste, l'Alexis de ce Corydon farouche, l'objet d'une de ces amitiés de bagne que Victor Hugo a cru devoir peindre de sa plume magistrale dans *le Dernier jour d'un condamné*. C'était un jeune homme de vingt-cinq ans environ, au visage imberbe et flétri. Il avait dans ses allures quelque chose d'efféminé, dans sa mise une sorte de coquetterie. Un mouchoir à carreaux était noué autour de son cou, et une ceinture rouge frangée de jaune lui entourait la taille. Il se nommait Hilly.

Les trois derniers étaient des Arabes, maigres et chétifs, au teint brun, aux jambes d'acier; de ces intrépides marcheurs des déserts africains, de ces Reggabs du Soudan qui fatiguent chevaux et dromadaires. Ils se nommaient Admed Ben-ta'har, Mustapha Ben-Medyadi et Larbi-Ben-Iragna.

La rencontre des deux bandes fut loin d'être cordiale.

Les deux chefs marchèrent l'un vers l'autre; ils se connaissaient de longue date et leurs natures ne sympathisaient guère.

« Et toi aussi, tu as donc pris la clef des champs? dit Estienne à Raisséguier.

— Ma foi, oui! je m'ennuyais là-bas, j'avais besoin d'air, j'avais besoin de liberté. J'étouffais sous ces surveillants et ces gendarmes. Le travail à heure fixe, les repas et le sommeil au tambour, tout cela me pesait sur la poitrine.

— Mais comment as-tu fait pour nous rejoindre?

— Depuis quatre jours nous sommes sur vos traces; quand ces Algériens tiennent une piste, ils ne la lâchent plus. Mais vous êtes partis huit, où sont les autres?

— Les autres, dit Estienne, les autres!... et le brigand se rapprocha de Raisséguier; les autres, dit-il lentement, sont restés en arrière. Sur notre route, tu as dû trouver des tombes; mais les morts doivent servir aux vivants. »

Raïsseguiier recula d'un pas et tressaillit; il regarda Estienne et son regard se chargea d'une indignation si profonde que le bandit baissa involontairement les yeux, mais sa violente nature se révolta contre cette émotion passagère.

« Je vois, du reste, reprit-il en désignant les Arabes, que vous avez pris vos précautions. Vous ne vous embarquez pas sans biscuit. Voilà trois moutons noirs auxquels on peut dire un mot sans tarder.

— Assez, dit Raisséguier d'un ton ferme et résolu, je te comprends. J'ai été bourreau, mais je ne suis pas un abject assassin, mais je n'ai pas abjuré tout sentiment humain. Ne poursuis pas tes propositions infâmes. Moi vivant, aucun acte semblable ne se commettra en ma présence. Tu ne toucheras à aucun camarade. Je te le défends, entends-tu bien! »

Les regards des deux chefs se croisèrent comme deux lames d'épée. La guerre était déclarée entre eux. Les deux partis se rapprochèrent pour les soutenir, mais en présence d'une lutte inégale, Estienne fit taire l'esprit de haine et de vengeance qui le débordait.

« Tu prends facilement la mouche, camarade, dit-il, je plaisantais et tu te fâches.

— Tu plaisantais... sinistre farceur! soit, dit Raisséguier; mais souviens-toi de mes paroles, je ne plaisante pas, moi. »

Les deux chefs rompèrent l'entretien, mais dès ce moment la mort de Raisséguier fut résolue dans le cœur d'Estienne.

Après cet incident, qui faillit amener une collision sanglante, une sorte de fusion s'établit parmi les fugitifs. On partagea quelques petites provisions. Les nouveaux arrivés avaient encore un peu de biscuit. Les Arabes, plus habitués à la vie du désert, étaient gens de ressources. Ils avaient pris un iguane¹ sur un palmiste; on avait ramassé des fruits sauvages, des noix balatas, des maritambous,

1. *Iguane*, sorte de gros lézard.

des jaunes-d'œufs¹, des patawas², qui, sans apaiser la faim, étaient agréables à la bouche.

Comme les ruines de l'habitation étaient infestées de mouches à dague, de scorpions et de reptiles, on s'occupa de construire des carbets pour la nuit; on se mit à la recherche des choux-palmistes, enfin il s'établit dans la petite colonie une sorte d'activité qui sembla faire trêve aux haines personnelles.

Mais le feu couvait sous la cendre.

Estienne prit à part ses deux affidés et leur communiqua son projet. Les trois coquins s'entendirent à demi-mot. Mais il restait un obstacle à écarter; c'était ce Robin, ce robuste garde du corps, qui rendait toute agression imprudente, s'il prêtait à Raisséguier la vigueur de son bras.

Vivien fut chargé de sonder adroitement les dispositions de Robin.

La négociation ne fut pas longue. Il est des gens chez qui la trahison est instinctive; il est de ces natures vicieuses et dépravées dans lesquelles il suffit de jeter une mauvaise parole pour y faire germer une infamie.

« C'est fait, c'est entendu, dit Vivien de retour de son ambassade. Robin consent; il est des nôtres. Seulement il veut sauvegarder la vie d'Hilly.

— On ne lui mangera pas son Hilly, dit Logé en riant.

— Plus tard, on verra. Il est gras et dodu, l'enfant. Ce sera notre meilleur morceau, nous le garderons pour la bonne bouche. »

Tandis que cette coalition se formait contre lui, Raisséguier travaillait avec ardeur au campement. L'ascendant de cet homme est si puissant, son courage est si connu, il manie le sabre avec une telle adresse que ses quatre ennemis n'osent l'attaquer ouvertement. Robin lui-même conseille la prudence. La valeur du colosse n'est pas à la hauteur de ses muscles.

On se décide donc à agir de ruse.

On complotte d'abord de renverser Raisséguier sous une grosse pièce de bois portée à quatre et qu'on fera tomber sur lui à un moment donné. Une fois qu'il sera à terre et blessé, on en viendra facilement à bout.

La manœuvre s'exécute de point en point, mais par un adroit mouvement Raisséguier se jette de côté et évite le choc.

Profitant du moment où leur ennemi se fatigue à couper un palmier-maripa, Logé et Vivien lui demandent son sabre afin de l'aider dans son travail; mais Raisséguier est sur ses gardes et refuse.

Robin vient annoncer à Estienne que leurs tentatives ont échoué.

« C'est bien, dit Estienne, ce sera pour cette nuit. »

Cependant cette nuit arrive, nuit noire, sans lune, sans étoiles et qui envahit la forêt sous de profondes ténèbres. Un grand feu allumé par les fugitifs afin de

1. *Jaune-d'œuf*, fruit pâteux, assez médiocre, ressemblant à un jaune d'œuf.

2. *Patawa*, palmier majestueux dont les fruits sont disposés en régime.

chasser les moustiques et les bêtes féroces projetait sur les arbres des reflets rougeâtres. En dehors du rayonnement de ce foyer lumineux, l'obscurité paraissait plus épaisse encore.

Raisséguier est dans son carbet avec Robin. Raisséguier, cet homme si fort, si énergique, succombe à la fatigue. Il est dominé par cet impérieux besoin de sommeil qui, à de certains moments, s'empare invinciblement des natures les plus robustes et les mieux trempées. Il faut qu'il dorme, dût son sommeil lui coûter la vie.

Mais de sombres pressentiments l'assiègent; il comprend qu'un terrible danger le menace, il veut mettre ses jours sous la protection d'un ami.

« Robin, dit-il, je suis à bout de force, je tombe de lassitude et de sommeil, j'ai besoin de repos. Je sais qu'on veut m'assassiner; promets-tu de veiller pendant que je dors? Quelques heures seulement et cela me suffira. Alors je saurai me garder moi-même.

— Sois tranquille, dit Robin, on n'arrivera jusqu'à toi que si j'y consens; tu peux dormir en paix. Bonne nuit.

— Merci, dit Raisséguier; j'ai confiance en toi. »

Raisséguier pressa dans ses mains la main du traître : un moment après, il dormait d'un profond sommeil.

Les rôles étaient distribués à l'avance pour l'attaque. A Estienne le sabre, à Logé le couteau, à Vivien le bâton. Quant à Robin, il doit se précipiter sur la victime et la livrer sans défense à ses assassins.

Sur un signal de Robin, les bandits s'approchent du carbet en silence, rampant à la façon des reptiles; ils entourent leur ennemi et frappent tous à la fois. Logé lui plante son couteau dans la gorge, Estienne le sabre à la tête et à la poitrine, Vivien lui casse le bras d'un coup de bâton, Robin lui étreint les jambes et paralyse ses mouvements.

Surpris dans son sommeil, Raisséguier fait un effort surhumain; il se dresse, secoue cette grappe d'assassins qui l'enveloppent, puis, la gorge à demi ouverte, aveuglé par le sang qui coule de son front, la poitrine déchirée, le bras pendant inerte le long du corps, il fait appel à toutes ses forces, se précipite hors du carbet et fuit droit devant lui, ayant à sa poursuite la meute sanguinaire qui veut jouir de la curée.

Ainsi que je l'ai déjà dit, la nuit est obscure; les mouches à feu et les insectes luisants éclairent seuls la forêt.

Raisséguier fuit à travers le premier sentier qui s'est ouvert devant ses pas. Estienne le serre de si près qu'il le larde encore de quelques coups de pointe. Il fait un bond en avant et veut en finir par un coup plus vigoureusement asséné; mais son sabre ne rencontre que le vide. Raisséguier a disparu.

Estienne pousse un cri de rage; les autres bandits accourent, ils interrogent le sol, ils cherchent, ils écoutent, ils scrutent les buissons; aucun indice ne leur fait

retrouver leur victime, et leur dépit s'exhale en imprécations impuissantes. Chacun des complices renvoie le reproche aux autres. Robin est le plus irrité de tous. Estienne cherche à l'apaiser en lui assurant qu'il est impossible que Raisséguier en réchappe, qu'il a reçu trop de blessures pour ne pas en mourir, et que le lendemain ils retrouveront le cadavre.

Une de ces pluies torrentielles, dont la Guyane a le privilège, interrompt leurs recherches ; ils retournent au carbet.

Mais le lendemain arrive, et le corps de Raisséguier ne se retrouve pas.

Dès lors la colère d'Estienne et de Robin est sans bornes. Il s'y mêle une vague terreur. Raisséguier s'est échappé ; il les dénoncera et conduira les gendarmes sur leurs traces.

« C'est la faute de Logé, hurle Estienne arrivé au paroxysme de la fureur. Tu avais promis de tuer le bourreau, lui dit-il, et tu n'as pas su te servir du couteau. Je vais te montrer qu'il n'y a pas besoin d'un couteau pour tuer un homme. Tu as manqué l'autre, moi je ne te manquerai pas.... »

Aussitôt il se rue sur Logé qui est renversé ; Vivien lui tient les bras, Robin lui comprime les jambes comme dans un étau, tandis qu'Estienne, lui serrant la gorge, cherche à l'étrangler.

En ce moment survient Hilly. Vivien lui emprunte sa ceinture, qu'il n'ose refuser. Estienne la passe au cou de Logé, et le meurtre est consommé.

Cet affreux bandit, qui devait finir sur l'échafaud, périssait de la main de ses complices. Les bêtes féroces se déchiraient entre elles.

Mais les assassins ne s'en tiendront pas là ; ils ont pris goût à la chair humaine ; ils ont mangé Benoît, ils mangeront Logé.

Le corps est ouvert au moyen d'un sabre, Vivien réclame les fonctions de boucher. Les meilleurs morceaux sont enlevés, et l'on dispose un repas d'anthropophages, auquel Hilly est contraint de prendre part. Quant aux Arabes, ils avaient compris avec quels terribles compagnons ils se trouvaient, et dès la veille au soir ils avaient rebroussé chemin, préférant le régime du bagne aux périls de cette existence.

Revenons à Raisséguier.

Au moment où Estienne avait levé le sabre pour lui porter un dernier coup, Raisséguier avait fait un écart, le sol avait manqué sous ses pieds et il était tombé au fond d'un ravin, où il resta évanoui. Cette chute providentielle lui sauva la vie, en le déroband à ses assassins. La pluie le fait revenir à lui-même, et, à mesure qu'il reprend ses sens, il cherche à se rendre compte de la lutte acharnée qu'il vient de soutenir, et de l'agression terrible qui a interrompu son sommeil, scène effroyable qu'il persisterait à regarder comme un horrible cauchemar si ses blessures n'étaient là pour en attester la triste réalité.

Le sang qu'il a perdu et qu'il perd encore lui a enlevé ses forces. Il peut à peine remuer ; toutefois, il a la présence d'esprit d'enduire ses blessures avec de la

terre glaise, afin d'arrêter l'hémorragie. S'attendant à tout moment à voir revenir ses meurtriers, il recommande son âme à Dieu, et passe le reste de la nuit dans des transes mortelles.

Quand l'aube commença à poindre, il s'aperçut qu'il était au bord de la



RAISSÉQUIER ÉCHAPPANT A SES ASSASSINS.

rivière. En promenant ses regards sur les flots, où il songeait à chercher la mort plutôt que de tomber entre les mains de ses ennemis, il vit une sorte de train de bois flottant qui cheminait doucement au gré du courant, et qui s'avancait vers lui.

La Providence, qu'il avait invoquée, semblait venir à son secours.

En cet endroit, des arbres à demi déracinés par un récent éboulement se

penchaient sur les eaux. Liés par une chevelure de lianes à des tiges debout encore, ils formaient une sorte de pont aérien enveloppé de cordages et sous lequel allait passer le radeau.

Raisséguié rassemble tout son courage, toute son énergie. Cet homme à demi mort, n'ayant qu'un bras à son service, parvient à se maintenir sur ce pont tremblant et se laisse heureusement tomber sur le radeau, arche de salut sur laquelle il reste étendu sans mouvement et presque sans vie, épuisé par cet acte suprême de vigueur.

La puissance de la volonté avait accompli un miracle.

Vers la fin du jour, Raisséguié se trouve en face de l'habitation Bellane. A son aspect, une femme s'enfuit pleine d'effroi et poussant de grands cris. Le pauvre fugitif la supplie de ne pas avoir peur et de venir en aide à un malheureux blessé qui va mourir s'il n'est promptement secouru.

Survient un nègre armé d'un fusil. Raisséguié renouvelle sa prière, qui, cette fois, est mieux accueillie. On le débarque sur l'habitation, on panse ses blessures, on ranime ses forces, et, sur sa demande, on le ramène au pénitencier.

Le récit des forfaits des cannibales excita la plus vive indignation, non-seulement dans le pénitencier, mais aussi parmi la population noire et chez les Indiens du voisinage. On résolut de tout faire pour s'emparer des brigands. Un brave Indien offre sa coopération et se charge de les faire tomber dans un piège, et les mesures sont prises en conséquence.

Cet Indien s'embarque seul dans sa pirogue; il y met un poisson et quelques provisions, afin d'allécher la convoitise des bandits, et il remonte la rivière. Arrivé près du repaire, qu'il reconnaît aux renseignements fournis par Raisséguié, ainsi qu'à la fumée qui passe entre les arbres, il s'arrête et semble livré exclusivement à la pêche.

Les forçats l'aperçoivent et l'appellent.

L'Indien se rend à leur injonction avec un visible sentiment de contrariété et de crainte, justifié de reste par le premier acte de ces partageux, qui font main basse sur les provisions qu'ils trouvent dans la pirogue.

« Je t'achète ton poisson, moricaud, dit Vivien en riant; mais je n'ai pas de monnaie sur moi, je te donnerai un bon sur mon notaire.

— Tu auras de l'or quand nous aurons touché nos rentes, bon sauvage; mais d'où viens-tu comme ça?

— Mo vini habitation Bellane.

— Où prends-tu ça, l'habitation Bellane? est-ce du côté de Versailles ou de Saint-Cloud, à la Bastille ou à l'Hippodrome? Y a-t-il du monde, à cette habitation?

— Pitit morecau di moun, fit l'Indien, un vié moun, une mamzelle qué deux aut moun noué.

— Vous comprenez son charabia, les autres?

— Je sais parler son idiome, dit Vivien; il dit qu'il y a un vieux nègre, une jeune fille et deux autres personnes.

— Tiens, tiens, tiens! et il y a des provisions, du linge, de l'argent, peut-être?

— Oh! moun là riche même, li gagné beaucoup sous marqués.

— Il dit que ce sont des richards qui ont beaucoup d'argent.

— Si nous rendions une visite à ce château d'indigènes?

— Cet Indien nous trompe, dit Estienne, il nous tend un piège, je me défie de lui.

— Allons donc, il a l'air trop bonasse, ce museau cuivré. Depuis que Raisséguier a disparu, tu es comme une poule mouillée, tu vois du danger partout.

— Raisséguier nous sera fatal.

— Raisséguier est mort, Raisséguier est tombé dans la rivière et les caïmans l'ont mangé. Moi, je vote pour la visite à l'habitation; je tiens à saluer la demoiselle.

— Et moi aussi; c'est mon opinion.

— Allons, embarque tout le monde dans la pirogue. Parbleu! nous verrons bien; et si la face de casserole nous trompe, je lui fais son affaire, » dit Robin en jetant à l'Indien un terrible regard.

L'Indien ne sourcilla pas sous cette menace, et les quatre forçats s'embarquèrent dans la pirogue, qui pouvait à peine les contenir.

Le soir, ils abordent près de l'habitation Bellane. Rien ne les offusque et n'éveille leurs soupçons. Aucun mouvement autour de la case, qui est tranquille et semble plongée dans le sommeil. Vivien va en reconnaissance et dit qu'on peut s'approcher sans crainte. Les bandits s'avancent avec précaution dans une étroite avenue bordée de corossoliers et de goyaviers. Estienne et Robin ont mis l'Indien entre eux, ils ont le sabre à la main et surveillent leur guide.

Tout à coup, ils croient entendre sous leurs pieds le sifflement du serpent grage; ils s'écartent instinctivement, et l'Indien, qui a employé cette ruse, glisse entre eux avec la rapidité de l'éclair, et disparaît en poussant un grand cri. Ce cri est un signal, et les quatre forçats se voient enveloppés dans un cercle de sabres et de baïonnettes. Ils veulent résister, mais ils sont promptement renversés et chargés de liens.

La capture de Perroz, de Voirin et des trois Arabes fut plus facile. On les trouva qui revenaient vers le pénitencier¹.

Grâce au courage et à l'adresse de l'Indien, les forçats que nous venons de raconter ne devaient pas rester impunis, et les assassins cannibales allaient rendre compte du sang versé.

1. Le corps de Benoît fut retrouvé, et l'examen de ces restes mutilés, fait par un médecin expert, constata les détails horribles que j'ai donnés plus haut, détails que l'interrogatoire des accusés vint également dévoiler. Le corps de Logé ne fut pas retrouvé; il avait été jeté à la rivière. Quant à Paris et à Gallois, ils ne reparurent jamais. Leur fin tragique resta entourée de mystère.

Leur procès est rapidement instruit, et se termine par un arrêt dont voici le dispositif.

Estienne et Vivien, déclarés coupables, sans circonstances atténuantes : 1° d'assassinat sur le n° Benoît; 2° de tentative de meurtre sur le n° Raisséguier; 3° de meurtre consommé sur la personne de Logé, ont été condamnés tous deux à la peine de mort.

Robin, déclaré coupable sans circonstances atténuantes : 1° de tentative de meurtre sur la personne de Raisséguier; 2° de complicité de meurtre sur Logé, a été condamné à la peine de mort.

La complicité ayant été écartée pour Perroz, Voirin et Hilly, ces trois forçats n'ont été déclarés coupables que d'évasion simple, délit qui entraîne cinq années de travaux forcés. Mais, comme ils étaient déjà condamnés à perpétuité, cette peine est changée en deux ans de double chaîne, en vertu de la loi du 30 mai 1854, article VII, paragraphe 3.

Les bandits déployèrent le plus effroyable cynisme pendant les débats, et donnèrent d'odieux détails sur leurs crimes. L'un des juges ayant demandé à l'un d'eux ce qu'ils avaient fait de la tête et de la cervelle de Benoît :

« Sapristi! exclama le misérable en formulant un regret, nous n'y avons pas songé! »

Tous trois furent exécutés sur le pénitencier de Sainte-Marie, non loin du théâtre de leurs forfaits.

Raisséguier guérit de ses blessures. L'indignation avec laquelle il avait repoussé les propositions des cannibales, le courage qu'il avait déployé, furent pris en considération; on lui fit remise de la peine encourue, et l'autorité l'entoura de sa bienveillante protection.

Un épisode à peu près semblable eut lieu en novembre 1858, toujours dans la rivière de la Comté, au pénitencier de Sainte-Marie. Il est si facile de s'évader. Là, point de murs à franchir, de geôliers à corrompre, de serrures à forcer, de grilles à desceller; la fuite pure et simple à l'heure du travail, l'appel du soir constate l'absence.

Le 1^{er} novembre 1858, les transportés Sigural, Courageux, Goulvin et Martainneville s'évadèrent.

Dans le courant du mois, les trois premiers furent successivement ramenés au pénitencier; le quatrième ne reparut pas.

Goulvin fit des révélations à la suite desquelles il fut établi que Martainneville avait été assassiné et mangé par les trois autres.

Sigural, Courageux et Goulvin furent condamnés à mort. La peine de Goulvin fut commuée; mais il dut assister à l'exécution de ses complices, et fut chargé de porter leurs têtes à l'amphithéâtre. Sa raison en reçut un rude choc.

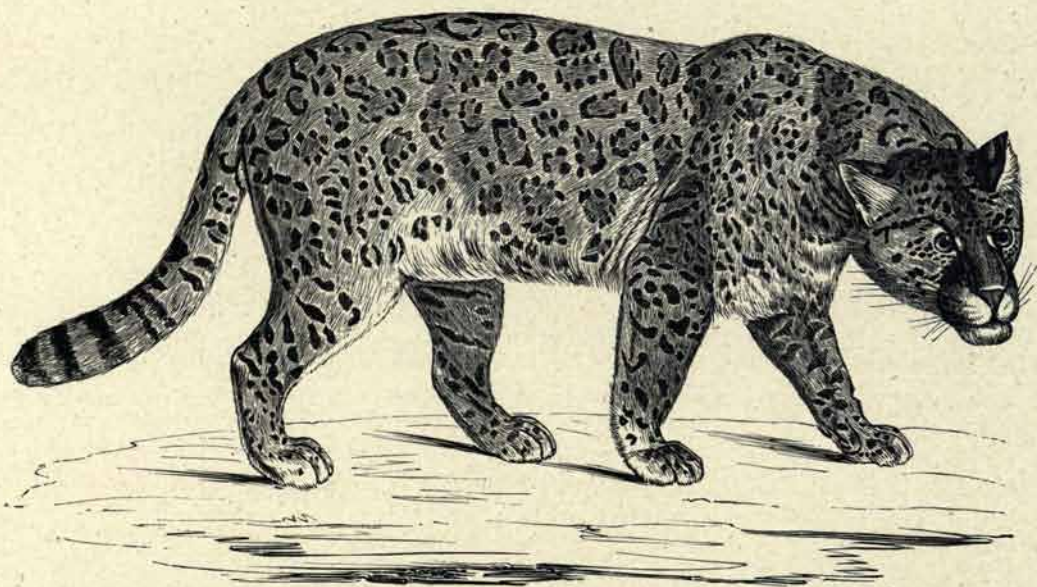
Quelque temps après, il fut dirigé sur le pénitencier de Saint-Georges, et son passage sur l'avis à vapeur *l'Abeille* fut signalé par une épouvantable scène, où le

drame se mêle à l'ignoble, et dont une plume latine seule pourrait raconter les détails, réservés en France au huis clos.

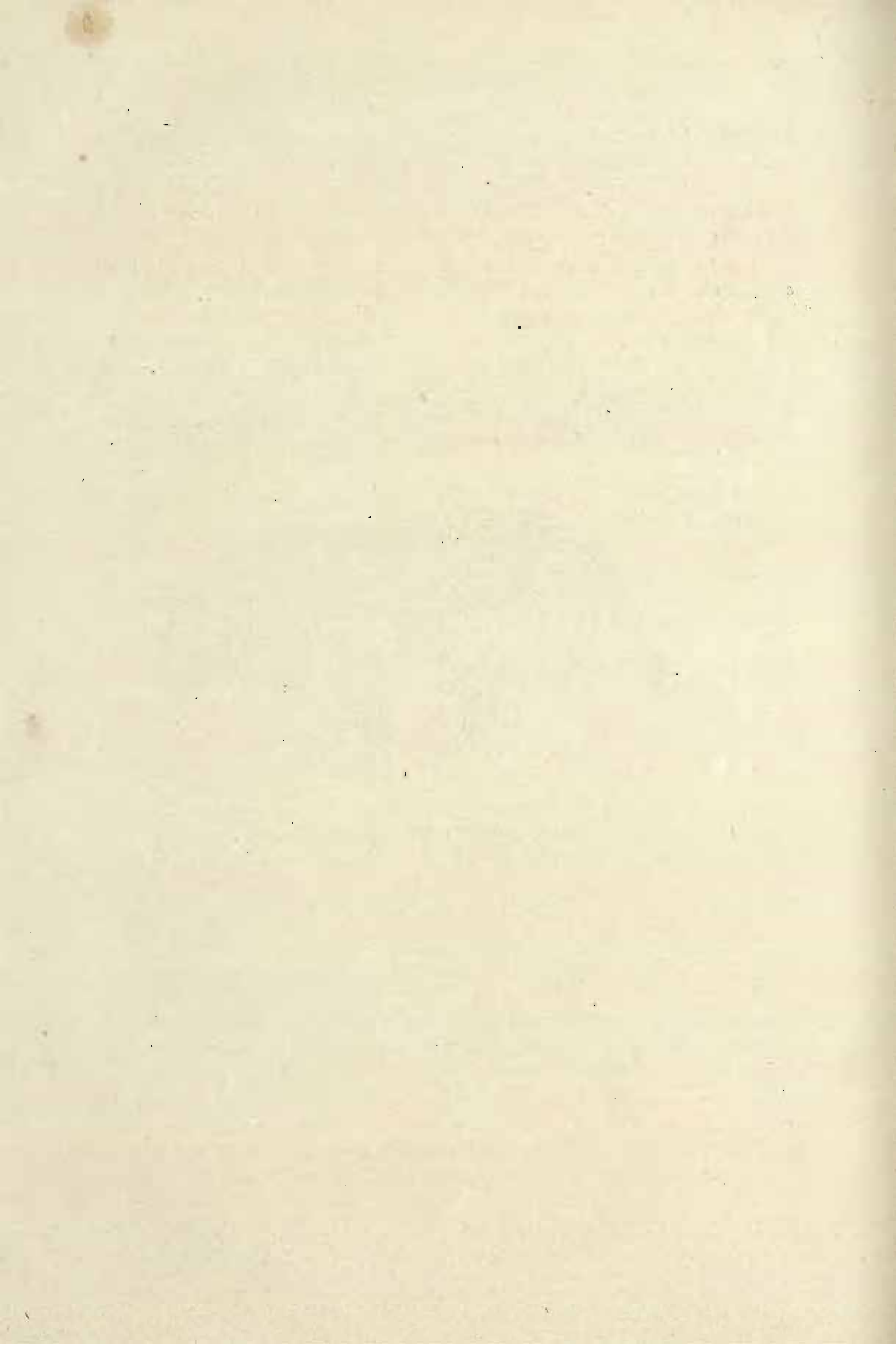
Le climat de l'Oyapock fit justice du misérable.

J'en ai dit assez, trop, peut-être. Que le lecteur me pardonne de l'avoir promené par toutes ces infamies.

« Quand l'homme se précipite dans l'animalité, il tombe plus bas que la brute des forêts. »



JAGUAR DE LA GUYANE.





VUE DE PARAMARIBO (GUYANE HOLLANDAISE).

XI

CULTURE DU COTON DANS LES GUYANES. — SURINAM ET PARAMARIBO. LES MORAVES.

La rivière de Surinam est située à trente lieues environ de la rivière du Maroni.

A une vingtaine de milles de l'embouchure, sur la rive gauche, est bâtie la ville de Paramaribo, chef-lieu de la Guyane hollandaise : Paramaribo, *champ des fleurs*, d'après la traduction indienne, *ville de Parham*, d'après une étymologie moins poétique, en l'honneur de lord Willoughby de Parham auquel Charles II concéda ce district en 1662.

La pointe de gauche, en entrant en rivière, porte également le nom corrompu de ce seigneur anglais. Là, il m'a été donné d'assister à un spectacle curieux. C'était le soir. Le soleil tropical descendait avec rapidité les derniers degrés de sa course. De tous les points de l'horizon des bandes d'ibis, d'aigrettes, de flamants, de spatules arrivaient en ordre de bataille de tous les points de l'horizon et venaient

se reposer sur les palétuviers du rivage. Sur le feuillage sombre, envahi déjà par les ténèbres crépusculaires, se détachaient les corps blancs et rouges des oiseaux. On eût dit de grands camélias formant une longue guirlande de pourpre et d'albâtre sur un fond de verdure, points éclatants d'une mosaïque animée qui concentrait les derniers rayons du jour alors que le fond se perdait dans les teintes obscures.

A mi-distance de l'embouchure du Surinam à la ville de Paramaribo, se trouve la rivière de Comewyne, qui, après un long parcours, communique à la rivière du Maroni par des criques secondaires, accessibles à des pirogues seules.

La Comewyne et ses affluents baignent les régions du coton. Chargé par le gouverneur de Cayenne d'étudier la culture de cette plante, les machines à égrener et l'industrie en elle-même, je remontai la Comewyne sur l'*Alecton*, afin d'avoir plus de facilité dans mes observations et de recueillir les renseignements sur les lieux mêmes.

De l'embouchure jusqu'au Matapicca, c'est-à-dire sur un parcours de vingt milles environ, la Comewyne n'offre aucun danger sérieux de navigation. A son entrée, un banc de sable, situé près du fort Amsterdam, oblige à rallier la rive opposée où l'on trouve encore cinq mètres d'eau. Le brassage varie ensuite entre dix et vingt mètres.

Sur chaque rive, les habitations se succèdent presque sans interruption. Ce sont des sucreries en plein rapport et des plantations de bananes pour la nourriture des esclaves. Partout le terrain est coupé de digues, de canaux, d'écluses. Ici éclate dans toute sa puissance le génie du peuple néerlandais, habitué dans son propre pays à lutter contre la mer et à en exploiter les forces nuisibles ou inutiles.

Ici l'ennemi s'était multiplié; il n'y avait plus seulement à conquérir le pays contre la mer, il fallait défendre sa conquête contre les eaux pluviales. Pour utiliser la fertilité de ces terres alluvionnaires, il fallait tout d'abord régler cette énorme quantité d'eau que l'hivernage déverse chaque année sur les Guyanes et renvoyer à la mer le trop-plein de cette inondation périodique; il était nécessaire de ménager des canaux pour la facilité des transports et d'économiser des réserves pour la saison de la sécheresse; — le drainage, en un mot, était la première opération que réclamait la culture des terres basses de la Guyane. Les Hollandais l'ont parfaitement compris.

Le Matapicca est un des affluents de la Comewyne, ou plutôt un bras qu'elle a voulu jeter vers l'Océan. A quelques milles de son embouchure, il se divise et deux canaux le prolongent jusqu'à l'Atlantique, ménageant entre eux une sorte de delta. Ici la main de l'homme est venue en aide à la nature.

L'un des canaux se nomme le Warappa, et l'autre conserve le nom de Matapicca; c'est le Warappa que j'ai remonté. L'accès n'en est possible qu'à des embarcations; aussi ai-je dû laisser l'*Alecton* au mouillage pour continuer mon exploration dans une de ces longues pirogues qu'on appelle dans le pays *tent-corrials*, au moyen desquelles les planteurs exécutent leurs longs voyages à travers les cours



RIVIÈRE DE SURINAM (POINTE DE PARHAM).

d'eau nombreux qui sillonnent la colonie. Ce canot rappelle la gondole vénitienne par ses façons nautiques, son avant relevé, son arrière historié. Il est armé par six rameurs esclaves, dont la nage lente et régulière, accompagnée d'un chant monotone, peut se soutenir pendant de longues heures sans interruption. Le dôme fermé qui recouvre l'arrière nous garantit parfaitement des ardeurs du soleil et des grains de pluie fréquents dans cette saison.

Le Warappa est tellement étroit, que les extrémités des avirons effleurent parfois les deux rives. Les palétuviers blancs forment de chaque bord un rideau de pâle verdure, peu profond, derrière lequel s'étend la culture en riches plantations. Parfois cette bordure de feuillage s'interrompt, et les cheminées des usines, les habitations apparaissent. Ainsi que les cases d'un immense échiquier, toutes les divisions du territoire sont étiquetées et numérotées avec soin. La propriété s'étend partout.

Je n'ai pas pour but de nombrer toutes les habitations qui nous passent devant les yeux. Je vais citer les principales :

Alliance, où sept cents esclaves, groupés sur trois centres, entretiennent une importante sucrerie. Le propriétaire est M. Wright, Anglais, qui possède également la cotonnerie de *Badenstein*.

Le *Vieux-Meerzorg*, deux cent cinquante esclaves. Ce chiffre a été fixé, sous peine de cassation, par un codicille d'un testament bizarre, afin de maintenir l'intégrité de cette riche plantation, que fonda jadis un pauvre soldat congédié. En effet, ce n'est pas la terre qui a de la valeur par elle-même; elle n'en acquiert que par le nombre de travailleurs destinés à la mettre en rapport.

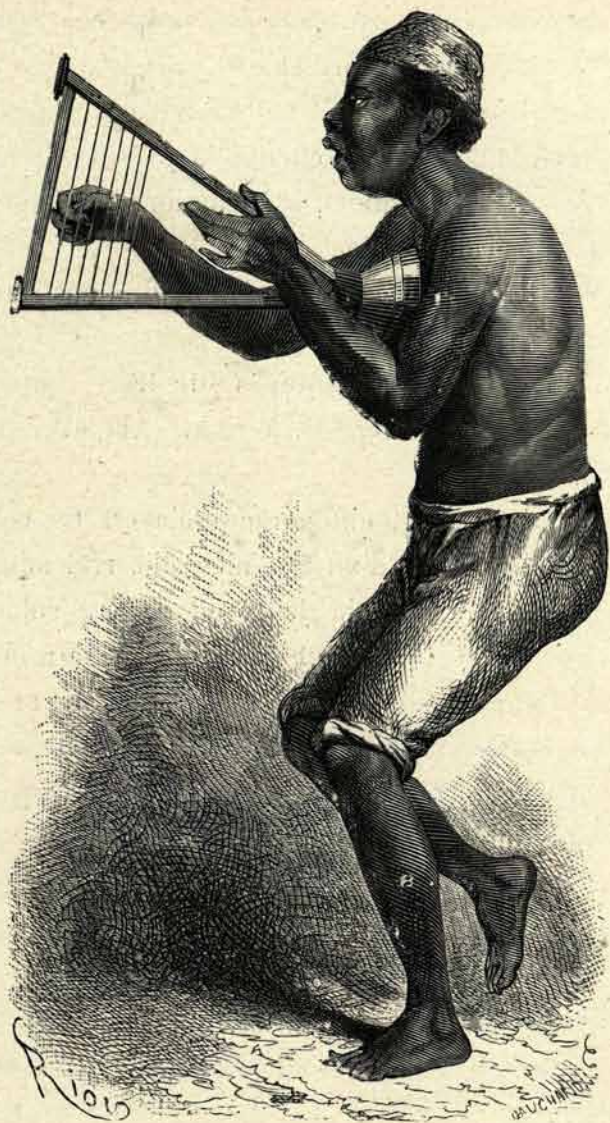
Voici *Ponthieu*, *Barbados*, *Badenstein*, *Maria-Petronella*, *Frederick-lust*, etc.; j'en passe et des meilleures. Tout cela est d'un grand aspect. Les maisons des maîtres, vues de loin, ont quelque chose de seigneurial, mais cette splendeur apparente n'est qu'un reflet du passé. Les maîtres habitent l'Europe, et les habitations, tenues le plus souvent par des gérants, subissent les fâcheuses conséquences de l'absentéisme.

Quelques habitations tombent en ruine, d'autres abandonnent une culture dépréciée pour en exploiter une autre, plus en harmonie avec les besoins du moment et le nombre des travailleurs.

Enfin, nous arrivons presque au bord de la mer, à l'habitation d'*Esthers'-Rust*, but de notre voyage, et dans laquelle, grâce à une lettre de recommandation et à la présence de M. Lyons, frère du consul de France, nous sommes accueillis par le gérant avec une parfaite hospitalité. C'est là que j'établis mon bureau de renseignements et d'observations.

Esthers'-Rust est une propriété de cinq cents akkers. (L'akker est une surface de soixante-six pieds sur six cent soixante, un peu moins d'un demi-hectare.) Trois cent cinquante akkers sont cultivés en coton. L'habitation a cent quatre-vingt-onze esclaves; mais la statistique semble établir qu'on doit défalquer de ce chiffre les femmes, les enfants, les vieillards, les gens employés à l'usine,

les canotiers, les domestiques et les malades, de manière à réduire le nombre des réels travailleurs du sol au tiers de celui des esclaves. Je crois cette appréciation erronée en ce qui regarde la culture du coton, attendu que chacun peut y apporter sa part de travail, sans être doué d'une grande force physique.



JOUEUR DE BENTANG.

On dit aussi qu'un bon travailleur peut entretenir cinq akkers *sous* coton, ou quatre akkers sous cannes, huit sous bananes et dix sous cacao.

Les terrains qui semblent les plus propices à la culture du coton sont les terres basses voisines de la mer, saturées de principes calcaires et argileux et renfermant une dose modérée de peroxyde de fer. L'excès de ce dernier élément est plus préjudiciable que son absence, car, outre l'influence qu'il a sur la plante elle-même, il agit directement sur la couleur du coton.

Le voisinage de la mer est indispensable au cotonnier. L'arbuste, qui vit par ses feuilles comme par ses racines, semble avoir un impérieux besoin de respirer cet arôme salin que lui apportent les brises du large, en même temps que ses racines se nourrissent des sucres d'une terre sablonneuse.

Il faut, avant toute chose, disposer le terrain pour recevoir les graines. Cette disposition est essentiellement basée sur le drainage. Le système général est tracé d'après les mêmes principes et subit quelques modifications de détail commandées par la nature des lieux.



NÉGRISSES DE SURINAM.

De larges canaux d'alimentation, coupés de saignées moins profondes, entretiennent des fossés qui servent de cadres aux plates-bandes cotonnières. Ces plates-bandes, nommées *lits*, ont en général une vingtaine de pieds de large. Leur longueur n'est pas déterminée. Elles sont entrecoupées de chaussées perpendiculaires à leur longueur. Chaque lit est numéroté pour la facilité de la culture et pour la distribution du travail. Des madriers étroits et glissants servent parfois de communication à travers ces canaux secondaires, mais on les franchit le plus souvent à l'aide d'une longue perche. Ce qui fait qu'une promenade sur une plantation devient parfois un exercice des plus fatigants et une véritable école de gymnastique.

La terre débarrassée de toutes les mauvaises herbes, on la laboure et on la rend le plus meuble possible, sans cependant attaquer trop profondément; puis on sème. Cette opération se fait à la mi-avril, c'est-à-dire pendant la saison pluvieuse. On creuse dans la terre, soit avec les mains, soit avec un instrument quelconque, un trou peu profond, dans lequel on jette une poignée de graines, une vingtaine environ, puis on rabat la terre par-dessus. Ces trous sont espacés d'une manière uniforme et disposés en créneaux. La distance qui les sépare est de deux pieds et demi à trois pieds en longueur. Quand la terre est vierge, on sème trois lignes de cotonniers par lit; quand la terre n'est plus vierge, on en sème cinq et même six.

M. Lobé, consul des Pays-Bas à Cadix, dans une étude qu'il a publiée sur la culture du coton à Mothril et aux Indes occidentales, recommande d'aligner la plantation dans le sens du vent régnant. Cette précaution, qui peut être fort utile quand on opère sur un lit unique, devient illusoire quand la plantation est considérable sur les deux étendues, car alors le centre est toujours garanti par les côtés.

Au bout de trois semaines environ, la germination a lieu, et la plante croît rapidement. Quand elle atteint deux pieds de hauteur, l'époque est arrivée où il faut éclaircir et *écimer*. Des graines que l'on a semées dans chaque centre il est sorti généralement plusieurs plants. Ces plants se nuiraient les uns aux autres; il ne faut en conserver qu'un ou deux, les plus sains et les plus vigoureux, et il faut sacrifier les autres.

Pour ce faire, on saisit les plants condamnés en les prenant en faisceau à leur extrémité supérieure, et on les tranche près de terre au moyen d'un sabre d'abatis. On pince ensuite l'extrémité des tiges que l'on veut conserver pour qu'elles n'atteignent pas en hauteur un trop grand développement. C'est ce qu'on appelle *écimer*. Cette opération est indispensable dans l'intérêt de la récolte. Il faut aussi sarcler souvent, débarrasser les tiges du voisinage des mauvaises herbes qui absorberaient la sève à leur profit et qui étoufferaient les plants. Il est surtout une sorte de graminée qu'il faut arracher avec persistance. Elle est fatale aux cotonniers. Cette plante est connue à la Guyane hollandaise sous le nom vulgaire de *Tiger-ston*.

Les cotonniers donnent généralement deux récoltes. La première floraison a lieu en août et septembre, la seconde en janvier et février. Six semaines après la floraison on peut récolter. La carrière annuelle du cotonnier est considérée comme finie après la seconde récolte, c'est-à-dire en mars. Alors on coupe les plants à un mètre de hauteur et on les émonde. Cette opération, qui se fait en avril, coïncide avec l'époque des semailles où l'on remplace les plants morts ou rachitiques. Tous ces procédés aboutissent à régler la vie de l'arbuste dans son repos comme dans son travail, d'après les saisons et la distribution annuelle des jours pluvieux, et de façon à ce que la production ait lieu pendant la sécheresse.

Les récoltes continuent dès lors sans interruption autre que les accidents. On dit cependant qu'il faut renouveler les plants de coton tous les quatre ou cinq ans, en ayant soin de choisir toujours la saison pluvieuse pour cette opération.

Il arrive quelquefois que, par suite d'une sécheresse trop prolongée, les capsules ou *plombs*, qui succèdent aux fleurs et dans lesquels s'opère la dernière transformation du fruit, refusent obstinément de s'ouvrir. La récolte se trouve alors sérieusement compromise, et quelques planteurs ont recours en ce cas à un moyen extrême. Ils ouvrent une écluse et, pendant l'espace d'une marée, donnent accès à la mer sur la plantation. Ce procédé est, dit-on, souverain pour l'éclosion, mais il faut en user avec une extrême réserve; car les dépôts salins sur les terres sont loin de leur être favorables, et si le moyen sauve la récolte présente, il compromet la récolte future.

On calcule dans la Guyane hollandaise qu'un akker rapporte moyennement une demi-balle de coton par an. Abstraction faite de la qualité des produits, c'est à peu près le rapport que constatent pour la Guyane française les statistiques du temps où cette sorte de culture y était fort répandue et où les cotons de Cayenne avaient une réputation justement acquise. La balle de coton est évaluée à cent soixante-cinq kilogrammes. Un akker rapporterait donc cent soixante-cinq livres.

Quand les capsules sont mûres et ouvertes, on en fait la cueillette et on les porte à l'habitation. Il s'agit alors de séparer les graines des flocons soyeux et blancs qui les enveloppent. C'est ce qui constitue l'*égrenage*. Autrefois on se servait pour cette opération de moulins à bras ou à pédale qui ménageaient la matière première; mais les besoins de l'époque réclamaient plus de rapidité dans la production et plus d'économie dans la main-d'œuvre, et l'intérêt de l'accélération a fini par l'emporter naturellement sur toutes les autres considérations. Aujourd'hui donc les machines usitées en Amérique sont mues par un appareil à vapeur de la force de quelques chevaux.

Les machines qu'on emploie à l'habitation d'Esthers'-Rust et qui servent également aux habitations voisines, moyennant salaire, sont de deux sortes. Deux machines dites à *peigne* ou à *hérisson*, de fabrique hollandaise, et une machine à scies à dents obliques, provenant de *Carver et Cie, East-bridge-water, Massachusetts*.

Cette dernière machine que j'ai vue également employée à l'habitation de Badenstein est de beaucoup la plus avantageuse; car pendant que les deux machines à hérisson font ensemble sept cents kilos de coton pendant les neuf heures de travail qui constituent la tâche journalière des noirs esclaves, la machine à scies d'Esthers'-Rust dépouille cinq cents kilos à elle seule, et la machine de Badenstein, d'un modèle plus grand encore et mise en mouvement par un appareil à vapeur plus puissant, produit treize cent vingt kilogrammes de coton dans le même laps de temps.

Cette supériorité de production rapide la fait préférer. Seulement la machine de Badenstein, appliquée au coton longue-soie, altère nécessairement cette qualité essentielle et le convertit en coton courte-soie, ce qui arrive moins fréquemment avec les machines à hérisson. Mais comme aux États-Unis d'Amérique et dans la Guyane hollandaise on n'opère guère que sur des cotons courte-soie, on n'a pas à craindre que l'altération apportée par les scies déprécie la marchandise dans le commerce, et le procédé le plus expéditif est naturellement celui qui a la vogue.

On calcule que cent kilos de coton brut rapportent vingt-huit kilos de coton net. Il en résulte qu'il reste pour le poids des graines soixante-douze kilos, quantité suffisante pour alimenter le foyer de la machine à vapeur qui ne demande pas d'autre combustible. Ces graines renferment un principe oléagineux qui rend la chauffe des plus faciles, de sorte que l'on ne se sert de charbon que pour la première mise en marche.

Il est assez difficile de dépeindre une machine. Je vais essayer néanmoins la description de celle-ci. Elle se compose de deux cylindres horizontaux qui tournent en sens contraire. L'intervalle entre les deux cylindres laisse passer la soie et rejette la graine. Le cylindre inférieur est garni de dents ou aspérités peu saillantes dans les machines à hérisson et dans les machines anglo-américaines; il est armé de scies circulaires débordant d'un centimètre environ et entrant dans des rainures correspondantes du cylindre supérieur.

Du côté par où disparaît la soie est un rouleau garni de brosses, qui a pour but de débarrasser les cylindres des flocons qui peuvent y adhérer.

Le coton ainsi nettoyé est séché, foulé, pressé et mis en balles. Les presses destinées à cet usage sont construites sur le vieux modèle, et n'ont rien de particulier.

Je trouve ces machines à égrener très-vicieuses. Si nous tenons à conserver leur qualité aux cotons de la Guyane française, qui se faisaient jadis remarquer sur les marchés étrangers, nous devons continuer à nous servir de nos anciens moulins, après avoir pris le soin préalable de les mettre en mouvement par un appareil à vapeur qui permettrait de leur donner une plus grande dimension et une plus grande rapidité de rotation. Ils ne produiront pas autant de travail que les machines hollandaises et américaines, mais je ne vois pas que cette condition soit si nécessaire au début ou plutôt à la reprise d'une exploitation. Car la culture du coton n'est pas un essai à la Guyane française, et le problème a déjà été résolu. La façon dont les cotons doivent être traités avant d'être livrés au commerce doit donc être chez nous l'objet d'une sérieuse attention. La qualité est tout aussi importante que la quantité, et nous ne devons pas compromettre sciemment les bienfaits du sol et de l'exposition.

Pourquoi abandonne-t-on généralement à la Guyane hollandaise la culture du coton pour celle du sucre, pour celle du cacao? Cela tient à bien des considérations d'actualité, dont le dernier mot n'est pas dit et qu'une révolution sociale peut changer de fond en comble dans un pays à esclaves.

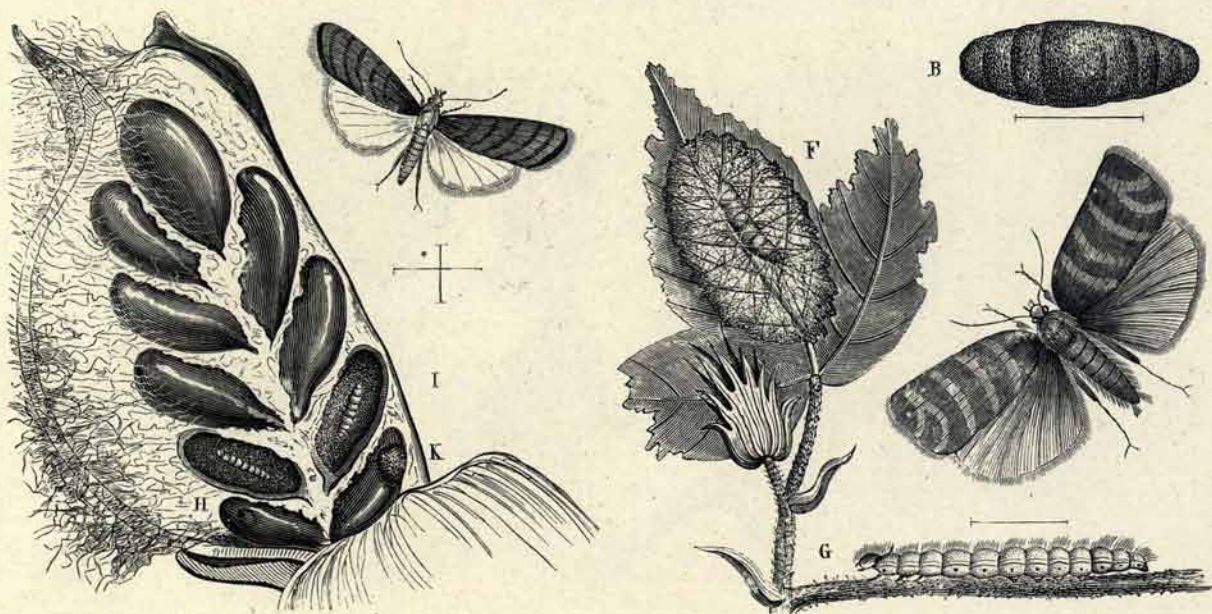
L'akker de coton, ainsi que je l'ai dit plus haut, rapporte cent soixante-cinq livres; l'akker planté en cannes rapporte deux mille huit cents livres de sucre. La livre de coton est cotée dans la colonie à 1 franc 20 centimes; la livre de sucre à 20 centimes. Un akker de coton rapporte donc 198 francs; un akker en cannes rapporte 560 francs.

Toutes les terres, à peu d'exceptions près, conviennent à la culture de la canne à sucre, tandis que le coton ne s'accommode que de certains sols et de certaines expositions. A de petites fluctuations près, la culture du sucre est d'un ren-

dement égal. Les esclaves sur les centres de production, quels qu'ils soient, reviennent à la même somme pour leur entretien et leur nourriture. Il est donc clair que pour le moment, en dépit des frais d'usine, de machines perfectionnées et de mécaniciens, la culture des cannes est plus avantageuse.

Le cotonnier a bien des ennemis. Outre les crabes de terre, le criquet vulgaire, la courtilière, la fourmi manioc, les chenilles et les pucerons qui l'attaquent pendant son enfance; plus tard, et lorsque l'arbuste arrive au terme de sa carrière productive, quand la floraison la plus splendide semble promettre une récolte certaine, un fléau pareil aux plaies d'Égypte vient parfois anéantir les espérances les mieux fondées.

Quelques papillons jaunes volent dans l'air; les planteurs pâlissent et se regardent



TINEA SATA (INSECTE QUI LOGE DANS LES GRAINES)

H TROU DE L'ENTRÉE.
K TROU DE LA SORTIE.
I LARVES DANS LA GRAINE.

TORTRIX COTHONISIX

B CHRYSALIDE.
F COCON SUR UNE FEUILLE.
G CHENILLE GROSSIE TROIS FOIS.

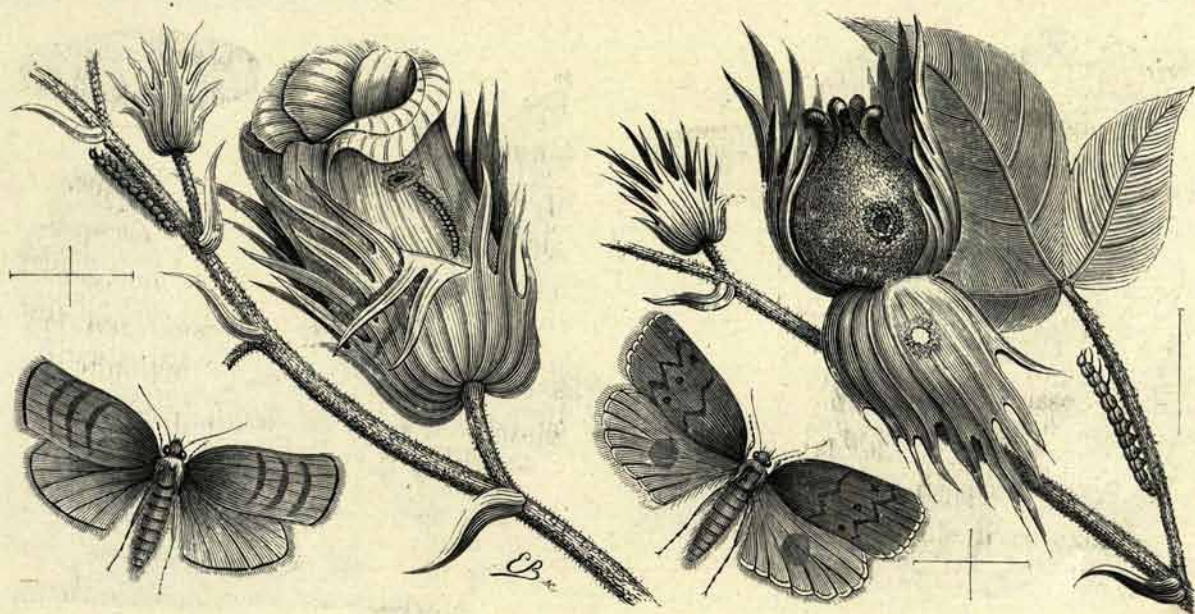
avec inquiétude. Le nombre de ces papillons augmente; ils s'abattent sur la plantation. Ils y déposent des milliers d'œufs; une génération presque spontanée inonde les plantes de petites chenilles qui grandissent aux dépens des feuilles, des fleurs et des tiges. Ces éphémères font une rude besogne dans leur courte et fatale carrière et la récolte est perdue.

Les bruits partiels de ces millions de petites mâchoires se réunissent et s'intègrent en un bruissement immense qui rappelle la voix lointaine de la mer, et le planteur assiste les bras croisés à l'agonie de sa plantation.

Une revue mensuelle, publiée à New-York, en 1860, décrit de la manière la

plus minutieuse les variétés et les mœurs destructives de ces insectes qu'elle nomme *Héliothès-Americana*, *Phalena-Gossypion*, *Égéria-carbasina*, etc. Mais si elle explique parfaitement le fléau, elle n'indique pas la manière de s'y soustraire. Elle conseille seulement d'apporter le plus grand soin dans le sarclage, et de détruire les vieilles larves. Le feu serait un mauvais moyen. Il pourrait ne pas préserver les carrés voisins et obligerait à recommencer sur de nouvelles bases une plantation en activité.

Un vieux planteur parlait d'arrêter cette invasion fatale par un moyen fort simple. Ce serait de mettre quelques plants de tabac autour des carrés de coton. Il paraît que les papillons susnommés auraient une prédilection marquée pour le tabac. Ils s'y attacheraient de préférence et les sucres narcotiques de cette solanée



TORTRIX GOSSYPIELLA.

TORTRIX CARPAS.

vireuse leur seraient mortels. On ne risque rien d'essayer de ce procédé. Quand la médecine est impuissante on s'adresse aux empiriques.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il en est de ce fléau comme de l'oïdium qui a poursuivi la vigne dans toutes les parties du monde. Partout où il y a des cotonniers on retrouve son ennemi, et je viens de lire un rapport daté de la Nouvelle-Calédonie où l'on attribue à cette cause la perte de la récolte de la présente campagne.

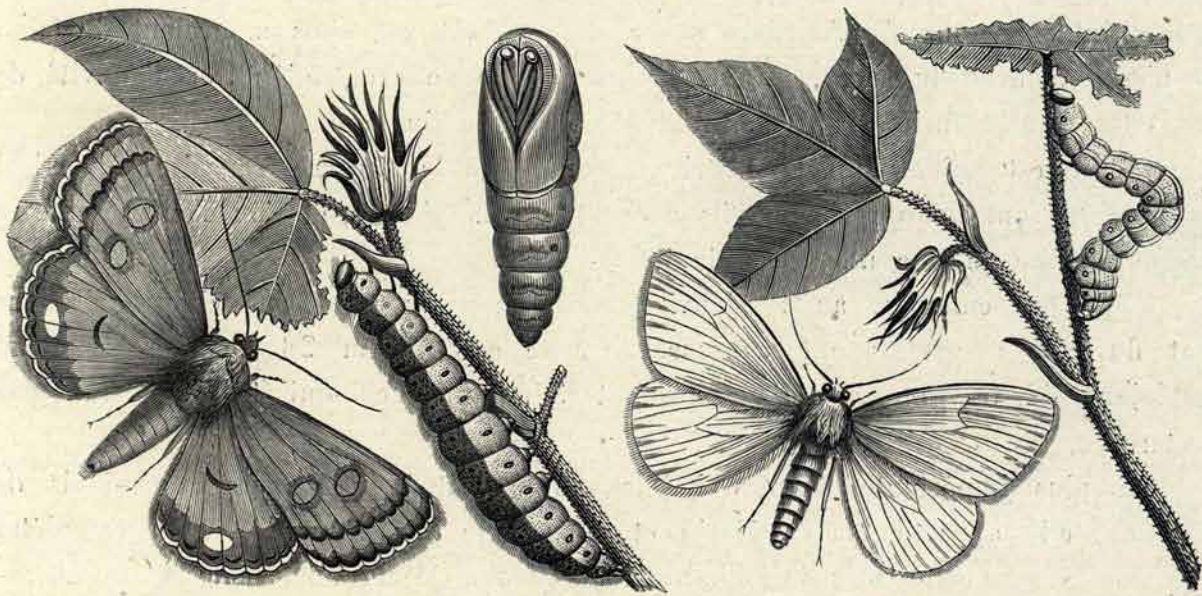
De tout cela il ressort clairement que les risques entrant en ligne de compte dans toute exploitation industrielle, il n'est pas étonnant que les colons hollandais aient abandonné une culture aussi hasardeuse pour s'adonner à une autre dont les chances sont moins aléatoires.

Mais la Guyane hollandaise, comme toutes les colonies à esclaves, vit sur le

déclin d'un astre dont elle use les derniers rayons. L'aurore de l'ère nouvelle, qui n'est qu'une question de temps plus ou moins rapproché, sera frappée d'une crise manifeste.

Aujourd'hui tout travail est évalué au même chiffre; il n'en sera pas de même lorsque l'esclave devenu libre exigera la rétribution de ses peines et y établira des gradations.

Il paraît démontré que la population esclave des plantations de coton augmente annuellement, c'est-à-dire que le chiffre des naissances est supérieur à celui des décès. Tout le contraire arrive sur les plantations de cannes où la mortalité est amenée par les fatigues de la culture et de la manipulation. Le gérant d'Esthers'-Rust dit qu'en dix années il a eu une augmentation de quarante personnes sur



HÉLIOTÉS AMERICANA.

PHALENA-GASSYPION.

cent cinquante. Pour bien établir cette statistique, il faudrait sans doute examiner comment sont gardées les proportions des sexes sur chaque habitation. Quoiqu'il en soit, il est avéré que le travail sur les cannes est beaucoup plus dur, et par suite, les travailleurs exigeront un salaire plus considérable qui apportera de singulières modifications dans la balance des deux produits.

Tout sera mis en question lors de l'abolition de l'esclavage et il est sage et prudent de devancer la révolution de nos voisins et de produire à notre tour. Aussi doit-on considérer la subvention accordée par le gouvernement de la Guyane française pour y développer l'industrie cotonnière comme une mesure de très-haute portée pour l'avenir.

La culture du cacao est dans des conditions toutes spéciales à la Guyane hollandaise. Le cacaoyer croît à l'ombre des bananiers qui ont naturellement une

immense valeur dans un pays où ils fournissent la nourriture des esclaves, mais qui sont pour nous sans utilité. On estime que chaque bananier rapporte un franc par an à Surinam. Le cacaoyer qui a grandi sous l'aile protectrice du bananier, le remplace au bout de cinq ans, et ce n'est qu'à cette époque qu'il produit sérieusement. Voilà donc des capitaux fatalement endormis pendant ce laps de temps; or, les petites bourses de nos spéculateurs coloniaux ne pourraient résister à ce sommeil trop prolongé de leur argent. C'est fort malheureux, car à partir de sa cinquième année, la culture du cacaoyer est d'un rendement des plus avantageux et elle exige peu de bras et peu de frais.

On voit donc que toute culture coloniale, toute exploitation agricole a ses traverses et ses difficultés. Mais le propre d'une sage administration est de favoriser toutes les industries, d'aider à l'écoulement de toutes les sources de la prospérité d'un pays. Ne tombons pas dans l'aveuglement de ce prince du conte arabe qui obtint que tout fût d'or dans ses États, et dont les sujets mouraient de faim. Ce n'est pas avec du sucre, ni avec du cacao que nous entretiendrons l'activité de nos cités manufacturières qui souffrent de la disette du coton.

Où en est aujourd'hui l'industrie cotonnière à la Guyane française? Hélas! si les produits sont toujours beaux, ils ne sont pas nombreux, et l'on n'en présente le chiffre minime qu'avec une sorte de honte.

L'état des cultures, au 1^{er} janvier 1862, nous apprend que cinq habitations font du coton; qu'elles ont consacré à cette exploitation 28 hectares 1/2 qui emploient 62 travailleurs et ont produit 3763 kil., ce qui fait 132 kil. par hectare.

La plus importante de ces habitations est située à Macouria, vis-à-vis de Cayenne; elle appartient à M. Marin et se nomme *la Marguerite*. Pour compléter mes études sur cette branche d'industrie agricole, je fis une visite à *la Marguerite*, en juillet 1862.

Cette habitation est distante de quatre lieues environ de la pointe Macouria. On peut s'y rendre à cheval, même en voiture quand les pluies de l'hivernage n'ont pas effondré la route et noyé les savanes.

L'habitation la Marguerite a commencé avec l'aide de l'administration locale ses travaux de défrichements en pleins palétuviers dans le courant de l'année 1860. C'est un terrain d'alluvion qu'il a fallu dépouiller de ses arbres, défendre des invasions de la mer, endiguer et canaliser : travail préparatoire qui est le plus difficile, le plus dispendieux et qui exige le plus de bras.

Le résultat auquel est arrivé M. Marin avec les faibles moyens mis à sa disposition est remarquable et fait honneur à l'activité et à l'intelligence avec lesquelles ont été dirigées les cultures.

Le personnel de cette habitation se compose de 34 travailleurs, dont 28 noirs africains et 6 coolies indiens. Avec ce petit nombre de bras, M. Marin a relevé l'habitation dont les abords sont assainis, bien entretenus et où des coupées bien

ménagées apportent l'air frais et salubre de la mer. 13 hectares sont sous manioc, 5 sous rocou et 11 sous coton.

La vigueur et la beauté de ces cotonniers m'ont frappé. Ils n'ont pas deux ans, et ce ne sont pas de ces arbustes nains de la Guyane hollandaise, ce sont des arbres véritables. Cependant n'y a-t-il pas une inquiétude à concevoir devant ce développement trop considérable de branches et de feuilles? La taille a-t-elle été poussée assez loin? La sève qui s'épanche en rameaux ne le fait-elle pas aux dépens des fleurs? La récolte tranchera cette question d'une façon certaine; espérons qu'elle détruira des appréhensions peut-être chimériques.

Cette plantation résout, à mon avis, une question que l'on avait légèrement tranchée dans le sens opposé. On prétendait que l'existence des cotonniers *sea-island* était annuelle. Les beaux échantillons poussés sur l'habitation de M. Marin paraissent assez bien portants et assez vigoureux pour fournir une plus longue carrière.

Avec le nombre de ses travailleurs, M. Marin peut encore attaquer un nombre à peu près égal d'hectares qui sont sous palétuviers; c'est du reste ce dont il s'occupe en ce moment.

La situation prospère des cotonniers de la Marguerite est d'un heureux augure pour l'avenir de cette culture. Du reste, ce n'est pas un essai, nous le répétons encore, c'est une restauration. Les terres basses de la Guyane française sont excellentes pour le coton, et en réglant avec intelligence la vie de la plante, on doit l'amener à produire au temps où la sécheresse assure la récolte.

La Marguerite doit servir de point de départ et de pivot d'opérations. Depuis Macouria jusqu'au Maroni, une plaine alluvionnaire de cent vingt milles d'étendue sur huit milles de profondeur se présente dans les meilleures conditions cotonnières. Avec des bras, des capitaux, des sociétés par actions, les plantations s'accrocheront les unes aux autres et traceront la route depuis le chef-lieu jusqu'à la colonie pénitentiaire de Saint-Laurent.

Avec cette artère principale et ses ramifications, s'établira ce rayonnement qui permet les rapports commerciaux, les échanges de denrées alimentaires, la petite propriété, en un mot, la richesse d'une colonie.

L'hospitalité d'Esthers'-Rust fut cordiale, le voyage joyeux. Quelques épisodes de chasse se mêlèrent à la partie sérieuse de l'expédition, et cette petite campagne scientifique et pittoresque à la fois m'a laissé le plus charmant souvenir.

Dans une des haltes au moyen desquelles nous coupions la longueur du parcours du Warappa, nous fûmes séduits par l'aspect coquet d'un gracieux cottage. C'était une école morave. Les Frères moraves forment une des sectes religieuses de l'Allemagne protestante. Cette association monastique, qui date du seizième siècle, passa de Bohême en Moravie d'où elle tire son nom. Le siège de la société est à Hernhutt,

1. M. Marin est mort en 1863; et la plantation souffrira peut-être en tombant dans des mains étrangères.

mais ils ont un vaste établissement à Paramaribo avec des succursales dans le reste du pays. Ils ne s'occupent pas exclusivement de prédication et d'enseignement, ils se livrent également au commerce, et tout en se contentant d'un bénéfice honnête, ils paraissent entendre parfaitement les affaires.

Quoique soumis aux lois du mariage, les Moraves vivent en communauté de biens. Leurs vêtements sombres se distinguent par un souverain mépris des exigences de la mode. L'habitude qu'ils ont de vivre renfermés donne à leur visage cette couleur blême et terreuse particulière aux troglodytes, aux cryptogames et aux fleurs nocturnes. Le mysticisme des quakers se lit dans leur teint pâle et dans leurs lèvres pincées. Est-ce une bizarrerie de la nature ou un vice inhérent à l'institution? mais il est un fait à constater, c'est que dans aucun des sexes on ne trouverait un candidat à un simple accessit de beauté dans le concours ouvert en faveur des Vénus et des Adonis.

Le couple qui nous reçut dans le Warappa pouvait bien réunir un siècle et demi entre mari et femme. Oncques ne vis rien de plus sec et de plus décharné que ces deux vieillards. La femme surtout, qui négligeait toute fraude pour réparer des ans l'irréparable outrage, accusait des formes anguleuses au delà de toute expression. On eût dit Philémon et Baucis conservés depuis deux mille ans par un précesseur de Gannal.

Dans l'école, une chaire et des bancs, un vieux clavecin sur lequel les doigts osseux de la vieille firent soupirer une antique mélodie.

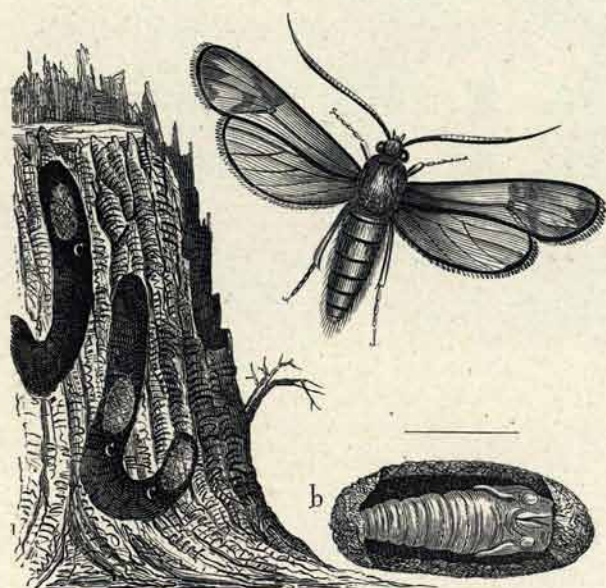
Ces deux Moraves devaient appartenir à la troisième catégorie de l'ordre qui se divise en *commençants*, en *progressifs* et en *parfaits*. Si le choix ne leur donnait pas des droits à cette première classe, ils avaient dû y entrer de plein-pied par l'ancienneté. Mais en dehors de cette sécheresse d'allures, de cette roideur automatique qui rappelait les poupées de Nuremberg, en dehors du ridicule que leur prêtaient le costume et la démarche, il y avait quelque chose de touchant dans l'union de ces deux vieillards appuyés l'un sur l'autre, dévouant leurs derniers jours à une race déshéritée, et poursuivant jusqu'au tombeau leur œuvre de charité bienfaisante.

Quel ordre, quelle minutieuse propreté dans cette maison où la poussière n'avait pas droit d'asile! quelle merveille que ce petit jardin qui offrait un échantillon de tous les produits tropicaux, développés et perfectionnés par ces soins et cette patiente étude qui sous tous les climats dirigent la nature!

Outre les plantes potagères et les fruits de toute espèce, le couple morave cultivait les plantes médicinales, le ricin, la noix vomique, la citronnelle, l'ayapana et bien d'autres simples qui formaient le fond d'une petite pharmacie.

Une charmante allée de palmistes rappelant le péristyle de l'école d'Académus conduit de la maison à la rivière. En cet endroit, un pont de bois construit aux frais de l'ordre réunit les deux rives et donne aux noirs du voisinage toute commodité pour se rendre au lieu où ils trouvent à la fois le médecin, l'instituteur et le prédicant.

C'est dans ce jardin que je vis cette singulière feuille qu'on nomme la feuille merveilleuse et dont j'expérimentai les étranges propriétés. On peut la piquer avec une épingle le long d'une boiserie, et si on a la précaution de la mouiller chaque jour, on voit sortir de chacun de ses angles un rameau qui se couvre lui-même de feuilles. C'est l'emblème le plus parlant de cette nature exubérante qui porte la vie en elle-même et ne peut se décider à mourir.



EGERIA CARBASSINA.

b, SA CHRYSALIDE. — CCC, SES CHEMINEMENTS DANS LES PIEDS DES COTONNIERS.



LE GRAND-MAN ADAM, ROI DES BONIS.

XII

POPULATIONS NOIRES DU HAUT MARONI ET DE LA GUYANE HOLLANDAISE.

LE GRAND-MAN ADAM.

A une cinquantaine de lieues de son embouchure, le Maroni se bifurque ou plutôt reçoit de la Guyane hollandaise un tributaire presque aussi grand que lui-même, le *Tapanoni*, et poursuivant sa course vers l'intérieur de l'Amérique sous le nom d'Awa, va se perdre dans ces forêts séculaires où, dans quelque grotte vierge des pas et des regards de l'homme, la Nâïade guyanaise épanche de son urne mystérieuse les trois grands fleuves qui sillonnent la France équinoxiale et qui arrivent à l'Océan sous le nom d'Oyapock, d'Approuague et de Maroni.

Non loin peut-être de cette source inconnue, le lac Parimé roule ses ondes sur de brillantes pépites; la ville fantastique étincelle aux rayons du soleil équatorial, et l'Eldorado, ce roi de l'or, ce mythe insaisissable, se drape dans les plis mystérieux de la légende.

C'est dans le haut du Maroni que se groupent les populations noires formées des esclaves évadés, des *Marrons*, de la Guyane hollandaise. A l'heure où cette colonie va passer par la crise que nous avons subie en 1848, à l'heure où l'émancipation va produire dans le commerce et dans l'agriculture une commotion certaine, à l'heure où bien des nègres séduits par la vie sauvage vont se répandre dans les bois et dans les savanes de l'intérieur, et affluer peut-être vers le Maroni, il est certainement intéressant de donner quelques détails sur les populations noires déjà établies sur les bords de l'Awa et du Tapanoni, sous le nom générique de nègres *Boshs* (nègres des bois), *Oucas*, *Polygoudoux* et *Bonis*, fils de ces esclaves révoltés qui ont fait jadis à la colonie néerlandaise une guerre si acharnée et si terrible.

Qui n'a lu la charmante nouvelle d'Eugène Sue intitulée : *Aventures d'Hercule Hardy*? qui n'a suivi avec un vif intérêt les scènes émouvantes de ce petit drame qui a pour décors les forêts et les savanes, pour acteurs, des serpents, des Indiens et des nègres féroces? On se passionne volontiers au récit de ces luttes de l'Européen contre la nature sauvage, surtout quand la vérité a tout l'attrait du merveilleux.

Ainsi que dans les scènes que déroule le père de ce genre de littérature, le célèbre Cooper, l'histoire sert ici de cadre au roman. Les incidents dans lesquels Eugène Sue enchâsse son intrigue amoureuse sont pris presque textuellement dans le journal des expéditions militaires de cette guerre étrange.

Je viens de voir il y a quelques jours les descendants de ces terribles nègres Marrons qui ont tenu tête aux troupes de la Compagnie, et aux soldats aguerris du prince d'Orange, et il m'a paru curieux de remonter le cours de leur histoire.

En 1712, l'amiral Cassard, à la tête d'une flotte française, entre dans la rivière de Surinam et vient attaquer Paramaribo.

C'étaient les vaisseaux *le Neptune* de 74 canons, *le Téméraire* de 60, *le Rubis* de 56, *la Vestale* de 48 et *la Méduse* de 36.

Cassard prenait une revanche de la malheureuse expédition de Ducasse en 1688.

La colonie hollandaise n'échappa à une destruction totale qu'au prix d'une imposition de cinquante-huit mille cinq cent douze livres sterling, près d'un million et demi de notre monnaie. C'est à cette époque que commence la désertion des esclaves sur une certaine échelle, et en voici l'origine. Dans la répartition de la contribution, les habitants furent imposés à raison de tant par tête d'esclave. Pour se soustraire par la fraude à la capitulation qu'ils avaient souscrite, ils engagèrent leurs nègres à fuir avant le recensement et à rester dans les bois jusqu'au départ des Français.

Beaucoup de nègres revinrent, mais plusieurs restèrent et servirent de points de ralliement à d'autres Marrons fuyant les mauvais traitements de maîtres inhumains.

Peu importantes dans le principe, ces réunions d'esclaves fugitifs prennent une

proportion sérieuse dès 1726. Ils deviennent agressifs, pillent et incendient les habitations. La guerre qu'on se décide à leur faire n'est point heureuse pour les colons, et à diverses reprises on est obligé de composer avec ces rebelles et de reconnaître leur existence par des traités réguliers.

C'est ce qui arriva en 1749 et en 1761. - La première insurrection est dite de *Saramacca*, la seconde *Jocca-crique*.

Le dernier traité est des plus adroits; on reconnaît la nation nouvelle et l'on s'en sert comme d'une muraille vivante contre les désertions futures. Ce sont des alliés qu'on se procure; et dans l'habitation *Oucas*, par un engagement solennel, exprimé avec toutes les formules des imprécations et des serments antiques, les rebelles jurent de demeurer désormais des amis fidèles et de renvoyer à Paramaribo tout esclave fugitif qui viendrait leur demander asile.

Ce serment fut religieusement suivi. Les révoltés, devenus des alliés dévoués, s'établissent sur les bords du Tapanoni, et y fondent de nombreux villages. Ils prennent le nom de nègres *Oucas* ou *Awcas*. Des relations de négoce s'établissent entre eux et le chef-lieu; ils servent d'intermédiaires auprès des peuplades indiennes; ils font descendre vers le Surinam les bois qu'ils exploitent; ils en forment des radeaux sur lesquels ils apportent gibier, poisson et curiosités; et en outre des avantages que la colonie retire de ces échanges commerciaux, elle trouve dans ce nouveau peuple une sorte de gendarmerie de frontière, ramenant moyennant prime les esclaves fugitifs.

Le nombre des nègres Boshis n'a jamais été bien connu et de grandes inégalités se produisent dans cette appréciation. Les uns les évaluent dans l'origine à vingt-cinq mille. Les autres donnent un chiffre de beaucoup inférieur. Le recensement actuel les porte à quatre mille environ, dispersés en quatorze villages.

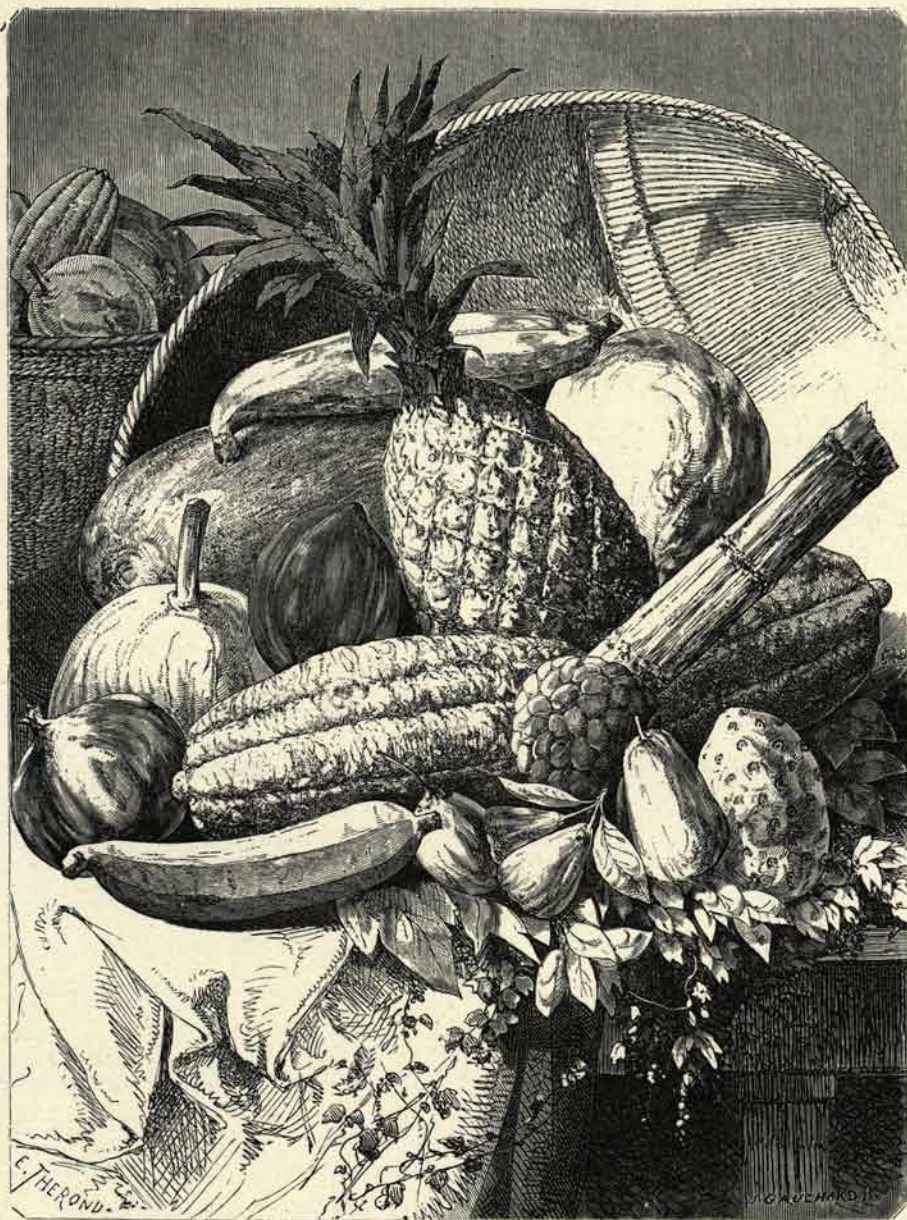
C'est une sorte de fédération obéissant à un chef suprême électif, appelé *Grand-Man* (*great-man*), résidant pour le moment à *Drye-tabettye* (les trois îlets). Ce chef est aujourd'hui un certain Biman, homme rusé et intelligent.

Chaque village est commandé par un *capitaine*. Les affaires correctionnelles sont de sa juridiction. Il prononce la peine du fouet, sentence qu'exécute un officier de justice inférieure, appelé *Bastian*. Quant aux causes plus graves, qui peuvent entraîner la mort, elles sont déférées au tribunal du Grand-Man qui préside un jury composé de capitaines. Ceux-ci portent comme emblème de leur dignité un jonc à pomme d'argent aux armes des États de Hollande.

Ces villages ont l'apparence et la physionomie des villages africains. Tout au contraire des Indiens, qui aiment la vie en plein air, dans des carbets ouverts de tous côtés, les nègres se construisent des huttes closes et dérobent leur intimité à tous les regards.

En 1772, une révolte plus terrible que toutes les précédentes éclate sur les bords de la *Cottica*. Elle a pour chef un mulâtre nommé Boni, né dans les bois, d'une mère esclave et fugitive. Les milices de la colonie sont insuffisantes et l'on

demande au prince d'Orange un corps de troupes régulières pour combattre l'insurrection, en même temps que l'on forme un bataillon de chasseurs noirs, esclaves affranchis et dévoués, batteurs d'estrade résolus, éclaireurs obligés de toute expédition, opposant la ruse à la ruse, l'instinct sauvage à l'instinct sauvage.



FRUITS DE LA GUYANE.

Pour s'expliquer le succès de toutes ces insurrections, il suffit de jeter un coup d'œil sur la constitution physique des Guyanes. Le plus grand ennemi de la colonisation de cette partie de l'Amérique, c'est l'exagération de la fécondité du sol, et sa végétation envahissante et indisciplinée. Hautes futaies, arbustes, buissons, lianes parasites, herbes, plantes, racines, tout s'enchevêtre, se serre, se pousse, se

presse et puise sa force dans les suc d'une inépuisable sève. Au-dessous de ce massif verdoyant, les fleuves, les ruisseaux, les eaux pluviales se promènent en méandres infinis. Courantes et stagnantes, lentes ou rapides, fuyantes ou sédentaires, les eaux sont partout avec leurs miasmes fiévreux, leur cortège d'insectes incommodes et de reptiles immondes, et à travers cette végétation luxuriante, la flore tropicale emplît l'air d'émanations trop vives pour nos sens.

Les villes, les plantations, les cultures sont des conquêtes momentanées que l'homme a faites sur la forêt. La forêt les enferme, la forêt les tient en état de siège, les menace et les envahit, si l'homme par négligence ou par oubli ne veille pas sur sa conquête.

C'est la forêt qui semble dire à l'esclave : « Viens, j'ai des retraites connues de Dieu seul, j'ai l'asile, j'ai la liberté ! » Si les esclaves cèdent à cet appel sympathique, s'ils pénètrent dans l'intérieur des bois, les obstacles qu'ils ont vaincus se dressent plus puissants encore entre eux et leurs persécuteurs. Où l'Européen meurt de faim, le sauvage peut vivre. Il sait lire dans ce livre fermé pour nous, et qui lui a dit une partie de ses secrets. Il connaît la branche qui endort les poisons dans les rivières, il sait distinguer les plantes vénéneuses et les fruits et les racines, dont il peut faire sa nourriture ; il est passé maître dans la science du braconnier et peut trouver dans la nature des armes et des pièges pour atteindre le gibier.

Les rebelles de la *Cottica*, les *Bonis* (pour leur donner le nom de ce chef audacieux sous lequel ils sont connus aujourd'hui), s'étaient groupés en divers villages perdus au milieu des bois, mieux défendus par les marécages et les autres obstacles naturels que par la science militaire.

Le nom de ces villages est généralement une sorte de devise naïve, une image ou un défi : *Gado-Saby*, Dieu seul me connaît ; *Mélé-my*, troublez-moi si vous l'osez ; *Kebry-my*, cachez-moi, ô feuillages ! *Me-Salasy*, je serai pris ; *Reizy-Condre*, champ de riz ; *Caro-Condre*, champ de maïs.

La guerre fut longue, acharnée, désastreuse ; l'ennemi était insaisissable, mais on le poursuivait sans trêve ni merci. On le traquait à la façon des bêtes fauves. On brûlait ses villages, on détruisait ses récoltes, on le frappait dans ses biens, ne pouvant l'attaquer dans sa personne.

Quant à lui, il tendait des embuscades, il frappait les soldats isolés, il harcelait continuellement les troupes en marche, et les fatiguait par des alertes continues. Dans ces bois, dont il savait tous les détours, il se repliait sur lui-même à la façon des serpents, et frappait à la fois la tête et la queue des colonnes ; il enlevait les trainards et les sentinelles, et déployait dans cette guerre de buissons des stratagèmes d'une invention raffinée.

La marche des troupes à travers les bois ne peut se faire qu'à la file indienne, sur un rang. Si l'homme passe à grand-peine dans ces sentiers qu'il est obligé de se frayer lui-même, les bêtes de charge ne peuvent le suivre. Aussi, chaque corps

expéditionnaire devait être accompagné d'un certain nombre de nègres porteurs, dispersés entre les soldats qui les surveillent.

D'après le capitaine Stedman, auquel on doit de précieux renseignements sur la Guyane hollandaise, en général, et sur cette campagne militaire en particulier, voici l'ordre de marche d'un détachement de soixante hommes :

Deux nègres sapeurs ouvrent le chemin, la hache au poing; viennent ensuite, en façon d'éclaireurs, un caporal et deux soldats; puis un officier, un caporal et six soldats composent l'avant-garde. Vient alors le corps de bataille en deux parties. A la première, un capitaine, un caporal, douze soldats, un chirurgien et deux nègres, portant des munitions. A la seconde, douze soldats commandés par un sergent. L'arrière-garde consiste en un officier, un sergent, dix-huit soldats et seize nègres, pour porter les médicaments, les vivres, les malades et les blessés. Enfin, un caporal et deux hommes ferment la marche.

Le colonel Fourgaud, chef de ces soldats que le prince d'Orange mit à la disposition de la colonie, était un de ces hommes de fer comme il en fallait pour diriger une pareille expédition. Dur, impitoyable pour des souffrances qu'il partageait lui-même, il poursuivait son but avec opiniâtreté, faisant manœuvrer ses troupes en tout temps et en toute saison, à travers bois, savanes, criques, marécages, pri-pris, sans s'inquiéter des cris et des plaintes des officiers et des soldats, mais aussi sans laisser de repos ni de merci à l'ennemi.

La prise du village de Gado-Saby, où se trouvait Boni lui-même, donna le coup de grâce à l'insurrection; mais la victoire avait coûté cher aux vainqueurs. Sur douze cents hommes envoyés de Hollande, cent à peine revirent leur pays, mais malades et épuisés des suites de cette campagne désastreuse. Trente officiers, dont trois colonels et un major, avaient succombé.

Blessé, poursuivi à outrance, chassé successivement de ses villages incendiés, Boni guide la retraite de ses soldats; il franchit le Tapanoni et se réfugie vers le haut Maroni avec les débris de sa nation dispersée.

Le but des colons hollandais était atteint. Ils avaient éloigné un adversaire redoutable; il ne s'agissait plus que de prévenir un retour offensif de sa part. Cette mission fut confiée aux nègres Oucas, qui dans cette occasion trouvèrent un avantage personnel dans la fidélité au serment.

Plus nombreux que les Bonis, mieux constitués comme nation, ils exercèrent sur ces nouveaux fugitifs une sorte de pression; si bien que peu à peu les Bonis devinrent les vassaux des Bosh-Oucas, qui les dominèrent, leur imposèrent leurs lois, leurs usages, les firent leurs tributaires, et s'établirent comme intermédiaires entre eux et les Hollandais. Ceux-ci, satisfaits de cet état de choses, reconnurent volontiers ce nouveau peuple, placé dans de pareilles conditions.

Une mutinerie de soldats noirs vint apporter de nouveaux auxiliaires à ce cordon militaire. Des noirs de la tribu des Polygoudoux se révoltèrent, massacrèrent leurs officiers, et n'ayant, après leur crime, d'autre salut que dans la fuite, se reti-

rèrent vers le Maroni, où ils tombèrent entre les mains des Oucas. Au lieu de les remettre à la justice hollandaise, les Oucas préposèrent les Polygoudoux à la garde de l'étroit passage du fleuve, par où les Bonis devaient passer pour commercer avec les Européens. Ce passage est au confluent de l'Awa et du Tapanoni, en face des *sauts* les plus dangereux.

La Guyane française avait été indifférente devant toutes ces émigrations vers le Maroni. Elle n'avait cherché ni à attirer ces peuplades vers son territoire, ni à les en repousser. Elle s'inquiétait peu du Maroni, car elle avait déjà de vastes terrains inoccupés aux environs mêmes de l'île de Cayenne. Mais vers ces derniers temps, quand la colonie pénitentiaire établie à Saint-Laurent eut appelé l'attention sur le fleuve, l'administration coloniale avisa naturellement à se ménager des relations avec les populations noires. Elle protesta d'abord contre la pression exercée sur les Bonis par les Boshis, qui leur interdisaient tout commerce direct avec les Français. Puis elle comprit la nécessité d'explorer le Maroni, de montrer à des peuplades sauvages le pavillon de la France et de nouer des relations amicales avec les Bonis. Elle résolut enfin de bien établir la position respective des Hollandais et des Français, riverains et possesseurs du cours du fleuve, et de proclamer la liberté de commerce et de navigation.

C'est justice de dire qu'on rencontra chez les Hollandais la plus loyale coopération à ces vues, et que les deux nations marchèrent d'un commun accord vers le but pacifique. Deux commissions mixtes furent successivement envoyées pour ouvrir le fleuve et pour étudier le pays sous les divers rapports d'hydrographie, d'histoire naturelle, de politique et de commerce. L'initiative de ces deux commissions est due à M. Tardy de Montravel, gouverneur de la Guyane française, et le gouverneur hollandais s'en remit à l'expérience de cet homme éminent pour la direction à leur imprimer.

La première commission se composait de quatre membres : MM. Sibour, lieutenant de vaisseau, commandant l'avisio *l'Oyapock*, Ronmy, lieutenant d'infanterie de marine, commandant le pénitencier de Saint-Louis, et MM. Eyken-Sluyters et Slengarde, délégués hollandais. Elle partit en octobre 1860 du pénitencier de Saint-Louis du Maroni.

La seconde commission se composait de MM. Vidal, lieutenant de vaisseau, Boudet, lieutenant d'artillerie de marine, Rech, chirurgien de la marine, et de MM. Van-Herdt-d'Eversberg, officier de la marine hollandaise, Cateau-Van-Rosenvelt, chef du génie à Paramaribo, et Kœppler, habitant du Maroni. Elle remonta le cours du fleuve beaucoup plus haut que la première, et son voyage dura deux mois environ, de septembre à novembre 1861. Disposant de moyens plus puissants, de spécialités plus appropriées aux explorations scientifiques et d'une suite plus nombreuse, cette expédition laissa cependant à la première le mérite de l'initiative, et trouva sa mission plus facile, grâce à l'impression produite tout d'abord par sa devancière sur les populations noires.

Ces deux expéditions eurent à surmonter de nombreux obstacles matériels, et

aussi à vaincre les difficultés résultant d'un préjugé établi et de la force d'inertie qui fait le fond du caractère de la race noire. Il y avait encore à ménager en cette circonstance la susceptibilité d'un peuple fier de ses droits suzerains. Cependant, la réussite a été complète, et désormais le fleuve est libre.

Les nègres Bonis sont établis sur la rive gauche de l'Awa. Leur population s'élève au chiffre de sept à huit cents âmes environ. Elle est répartie en sept villages, dont le principal se nomme *Providence*. Le Grand-Man actuel s'appelle Adam.

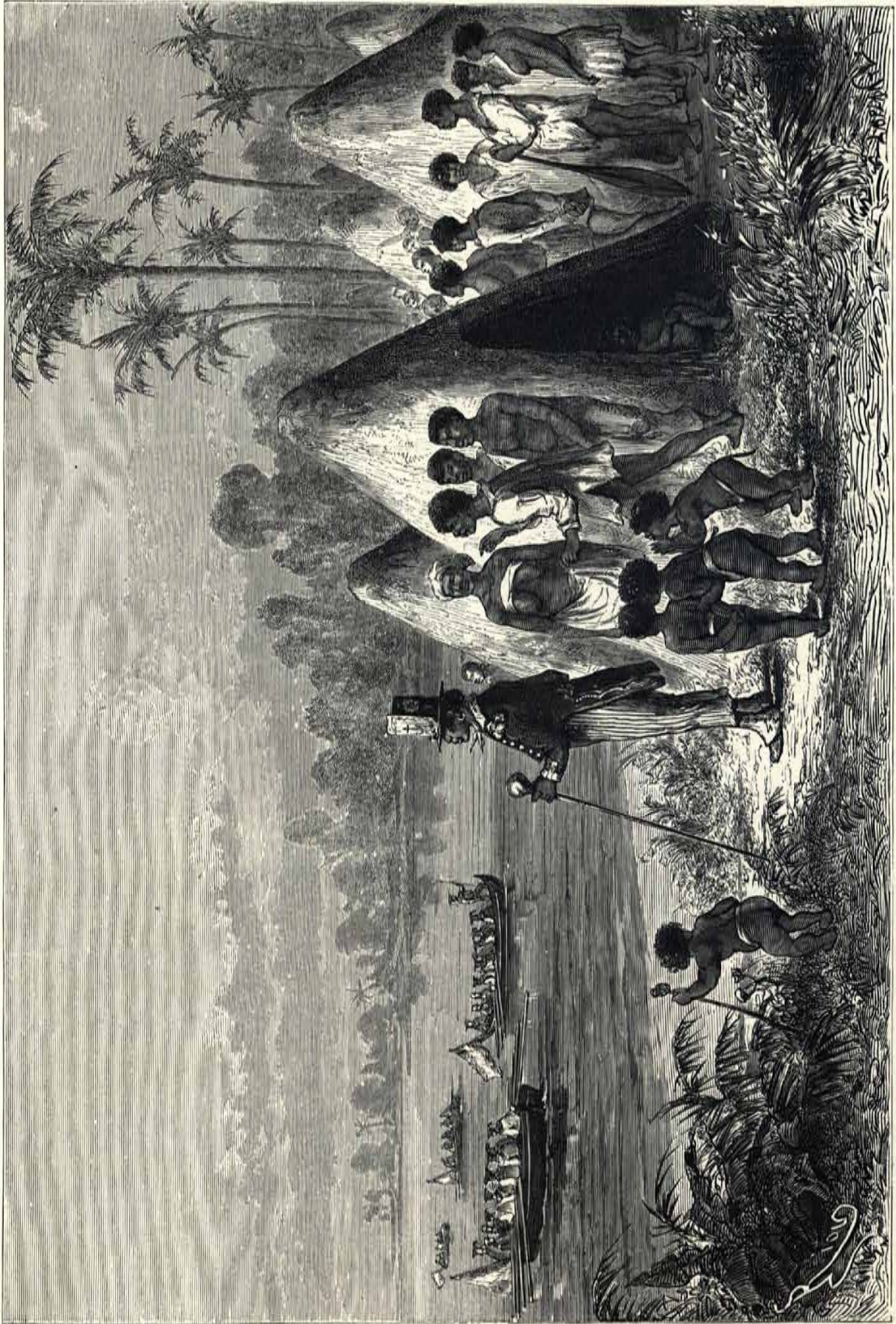
Dans le courant de 1862, ce grand chef s'est décidé à faire le voyage de Cayenne, afin de rendre en personne au gouverneur de la Guyane française la visite que celui-ci lui avait faite par procuration.

Enfant de la nature, brusquement transporté au milieu de la vie civilisée, il a eu ses admirations naïves et ses étonnements impossibles. Il a vu et dévoré des regards les femmes blanches tourbillonnant dans une salle de bal, il a trempé ses lèvres dans la coupe des festins les plus splendides; il a contemplé les manœuvres militaires des troupes coloniales, qui lui ont paru assez nombreuses pour conquérir le monde. Ainsi que son aïeul et homonyme qui rougit de sa nudité au sortir du divin jardin, dont il était banni pour toujours, Adam a eu honte aussi de son humble costume, et il a éprouvé le besoin de se couvrir d'un vêtement plus sérieux que la simple feuille de figuier.

O vanité! tu as un temple et un autel dans le cœur du sauvage comme dans celui du civilisé! et la passion des hochets est commune à tous les mortels! Voici donc que le grand chef de la tribu des Bonis, le Grand-Man, a voulu revêtir les insignes des grands chefs des blancs, et l'on a dû céder à ce caprice. Il porte à l'heure qu'il est, avec une gaucherie incroyable, mais aussi avec une satisfaction des plus visibles, le chapeau à panache, l'habit à épaulettes, le pantalon, voire les souliers, qui le font horriblement souffrir, car aucune pièce ne manque à son déguisement. Et les seigneurs de sa cour, qui l'accompagnent, ont encore amplifié cette parodie grotesque du costume militaire. Ne pouvant posséder le vêtement complet, ils se sont philosophiquement résignés à s'en partager les détails, provenant de la générosité ou de l'esprit jovial de quelque officier.

On a renouvelé pour eux l'éternelle plaisanterie des boîtes de conserves, qui fut exploitée sur une si grande échelle à l'armée de Soulouque. Le ministre des affaires étrangères du Grand-Man est donc tout fier de porter sur son chapeau de paille une plaque de cuivre doré, où se lit : Bœuf à la mode, Ville-en-bois, Nantes. Le caractère léger des Français trouve partout matière à rire.

L'Alecton a ramené de Cayenne au Maroni le roi des Bonis et ses ministres. A ma prière, ils se sont mis en grande tenue pour se livrer au crayon de notre dessinateur. Ils ne rient pas, ceux-là; ils sont plongés dans leurs souvenirs, et ruminent leurs impressions, engourdis comme le fumeur d'opium, qui a fait son rêve oriental. Peut-être qu'ils méditent les récits qu'ils vont avoir à faire de leur voyage devant le village assemblé.



LE CAPITAINE DES NÈGRES BOSHS ATTENDANT LA COMMISSION FRANCO-HOLLANDAISE.

Ils ont vu la vie des villes, ils ont vu les merveilles de Cayenne; *Urbs*, la Ville, pauvre ville, comparée à d'autres, cité merveilleuse comparée à leurs villages. Et maintenant que leur restera-t-il au cœur devant leur vie calme, devant le carbet et la pirogue, devant la majesté de la nature et le silence de la forêt?

Jusqu'à ce jour, ces relations d'amitié n'ont pas amené de grands résultats commerciaux. Quelques visites au pénitencier de Saint-Louis, où les Bonis apportent un aymara fléché dans les sauts du fleuve, une biche ou un maipouri abattus dans la forêt, des colliers grossiers en ouabé, en un mot, du poisson, du gibier et des curiosités, voilà jusqu'à présent les seuls objets d'échange qui arrivent à nos comptoirs.

Le sauvage, nègre ou cuivré, vit au jour le jour. Il travaille uniquement pour ses besoins; dès que son existence matérielle est assurée, dès que ses modestes désirs sont satisfaits, il se repose. Pour l'exciter au travail, pour l'engager à exploiter les richesses de son sol ou de ses bois, la civilisation (et c'est triste à dire et à avouer) doit lui donner des appétits nouveaux, des passions, des défauts, voire même des vices. Il s'agit de choisir ceux qui lui sont le moins funestes.

Malheureusement, son penchant favori s'est manifesté de lui-même : c'est le goût des liqueurs fortes. Les sauvages des Guyanes font fermenter le fruit du coumou¹. Le *cachiri*² et le *pivori*³ leur procurent de terribles ivresses; mais toutes ces boissons ne sont que d'ignobles rinçures en regard de l'eau-de-vie, du tafia des blancs. Tous les alcools qu'exporte notre commerce et que la distillation extrait de diverses substances, sont pour ces pauvres gens des poisons plus mortels que les sucres les plus perfides de leurs lianes, que le venin le plus subtil de leurs serpents.

Les nègres marrons n'ont gardé qu'un seul bon souvenir de leur temps d'esclavage, c'est le souvenir du jour où ils s'enivraient de tafia et de genièvre. Pour renouveler cet heureux moment, pour retremper leurs lèvres dans la précieuse liqueur, ils braveront tous les dangers, ils feront cent lieues dans une frêle pirogue. Hommes, femmes, enfants, tout le monde y embarque; ils vont boire, ils le disent naïvement. Ce désir s'est accru de tout le charme du fruit défendu, ou, tout au moins, difficile à conquérir. C'est leur plus impérieuse, je dirai plus, leur unique passion, le seul stimulant de leur travail.

La cupidité des traitants européens n'est, hélas! que trop intéressée à entretenir cet amour fatal, que la parole et l'influence des missionnaires catholiques et protestants ont vainement combattu. Il est vrai de dire que l'éloignement et les difficultés sans nombre du voyage n'ont guère permis à l'enseignement religieux d'arriver jusqu'à ces peuplades. Retireront-elles un bénéfice moral de la crise qui va changer l'état social de la Guyane hollandaise? C'est encore un problème.

D'un côté, si la fréquentation des grands centres de population leur devient plus

1. *Coumou*, sorte de palmier produisant des grappes de fruits pareilles à des grappes de raisin.

2. *Cachiri*, boisson fermentée faite avec de la cassave hachée, des oranges aigres, etc.

3. *Pivori*, boisson composée à peu près des mêmes éléments.

facile ; si l'exemple d'une société honnête, si la chaire et le prêche, l'église et le temple peuvent leur donner de salutaires leçons ; si la vue du luxe et du bien-être intérieur des habitations leur inspire le désir d'y arriver à leur tour, d'un autre côté leurs rangs vont se grossir de vagabonds animés du plus fâcheux esprit.

Parmi les noirs qui fuiront les établissements et qui émigreront vers le haut Maroni, y aura-t-il d'honnêtes travailleurs ? Ce n'est pas à supposer. Les hommes laborieux resteront fidèles à leurs habitations ; là où ils étaient esclaves, ils resteront serviteurs. Là où leur travail appartenait à un maître, ils chercheront à l'exploiter à leur profit. Après le salaire la propriété personnelle.

Paresseux, rebelles à la civilisation, natures inconstantes ou vicieuses, criminels à divers degrés, réfractaires et insoumis, voilà ceux qui, pour la plupart, se dirigeront vers les sentiers sinueux du grand bois, et, dans ces populations nouvelles qui se rapprocheront de nos établissements, nous ne voyons qu'un danger plutôt qu'un avantage. La solitude vaut toujours mieux qu'un mauvais voisinage.

Quand on considère le caractère atroce des révoltes successives qui ont éclaté parmi la population noire de la Guyane hollandaise, plus nombreuses et plus terribles que dans les autres pays à esclaves, on est conduit à leur attribuer comme cause principale la façon dont ces malheureux esclaves étaient traités.

Cependant, il faut se défier de l'exagération des écrivains de cette époque, qui préludaient à la croisade sociale et à la proclamation des droits de l'homme blanc, qu'ils n'osaient encore prêcher ouvertement, et qui débutaient par des dithyrambes et des élégies en faveur de la race noire opprimée. Certes, la lecture des punitions infligées aux noirs esclaves, la peinture des châtimens que subissaient les fugitifs, l'omnipotence des maîtres et leur impunité dans leurs excès, soulèvent notre cœur et le remplissent d'indignation contre les oppresseurs, de pitié pour les victimes. Mais il faut aussi se reporter aux mœurs de ce siècle de transition, plein de progrès philanthropiques, d'aspirations généreuses, mais aussi d'habitudes invétérées et de coutumes barbares.

Il faut se souvenir qu'en ce temps-là, la torture n'était pas abolie en France, et que le supplice de la roue et du feu, la question ordinaire et extraordinaire étaient en vigueur chez les nations européennes les plus civilisées. Est-il donc étonnant que dans les colonies on ait outre-passé les rigueurs de ce code criminel pour terrifier ou pour punir des esclaves noirs que l'on ne considérait pas comme des hommes, mais bien comme un bétail qui devait produire du travail, un capital vivant qui devait porter intérêt ?

Le fouet était communément appliqué pour châtier les fautes ordinaires, pour exciter au travail, pour stimuler une paresse innée chez les Africains. Le caprice, tout autant que la justice, présidait peut-être à la distribution de cette monnaie courante ; mais qu'on se rappelle que les verges et les coups de corde ont été fort usités dans nos armées de terre et de mer, si fières de leur honneur militaire, et que les matelots

comme les soldats étaient fort rudement et fort arbitrairement traités pour de simples infractions à la discipline. Aujourd'hui encore les punitions corporelles sont parfaitement admises dans les troupes russes, allemandes et anglaises.

Dictio testimonii non est servo homini :
Un esclave ne peut déposer en justice.

Cet axiome judiciaire ouvrait le champ à bien des abus; mais qu'y a-t-il là d'étrange, lorsque, de nos jours, la déposition d'un domestique, d'un homme à gages, n'a pas la même valeur qu'une autre, et qu'on peut récuser ces témoignages entachés souvent de partialité, de sympathie ou de haine.

La Guyane hollandaise se trouvait dans une position différente des autres colonies, par l'immense étendue de son territoire, par le voisinage immédiat de la forêt. Désertions plus faciles d'une part, de l'autre sourdes colères, mesures rigoureuses qui ont amené de déplorables résultats.

Il est évident qu'il y a eu d'effroyables abus de pouvoir et qu'assurés de l'impunité, irrités par la résistance, des maîtres cruels, des agents subalternes plus cruels encore, ont mérité des droits aux renoms sanglants qu'ils ont acquis dans les annales du crime. Des faits isolés, monstrueux, révoltants ont été recueillis avec avidité par les écrivains et les voyageurs qui ont présenté ces exceptions comme des généralités.

On coupait le tendon d'Achille aux fuyards récidivistes et incorrigibles, on suspendait les esclaves par des crampons de fer qui mordaient les chairs; on les exposait aux guêpes, aux moustiques, on raffinaient la cruauté.

Une dame, voyageant dans un canot, arrache des bras de sa mère un enfant dont les cris l'importunent. Elle plonge dans l'eau la tête de cette petite créature jusqu'à ce que mort s'ensuive, et puis l'abandonne au courant. La mère se précipite à l'eau pour sauver son enfant. Elle est reprise et condamnée au fouet pour avoir retardé la marche de l'embarcation. Cette dame, Française de nom et d'origine, nous avons honte de l'avouer, commet envers ses esclaves d'autres crimes tout aussi atroces. Cependant la justice des hommes la laisse mourir de sa belle mort. Sa tombe occupe une place d'honneur dans une des principales églises réformées de Paramaribo. On dit que pendant la nuit qui suivit ses obsèques, un affreux orage troubla le ciel. La pierre tumulaire fut trouvée fendue à l'endroit où était gravée cette formule banale qui complète toute inscription funèbre : « Repose en paix. » La justice divine protestait contre le silence des tribunaux des hommes.

Ces affreux traitements ont suscité de terribles représailles, et de sinistres drames ont été éclairés par les flammes qui dévoraient les habitations. La vengeance de l'esclave a pris bien des formes, et la torche de l'incendie, le poignard de l'assassin ou la coupe de Locuste ont servi sa haine tour à tour.

Si les Hollandais partageaient le mépris des républiques grecques pour les

esclaves, s'ils pensaient avec le divin Homère que du jour où l'homme libre tombe dans les fers, Jupiter lui enlève une partie de ses vertus, ils n'en étaient pas arrivés à la cruauté des Romains. Ils n'admettaient pas la loi *Silanus*, qui ordonne de mettre à mort tous les esclaves, sans distinction d'âge ni de sexe, quand un maître est tué dans sa maison.

Peut-être aussi ne repoussaient-ils cette mesure que parce qu'ils la regardaient comme trop dispendieuse et contraire aux intérêts de la succession.

Quoi qu'il en soit, si les anciennes lois donnaient l'omnipotence au maître et laissaient gémir les esclaves sous un joug d'airain, la législation moderne, par une réaction facile à comprendre, avait créé pour les noirs des possessions hollandaises un code paternel, dont la douceur a permis le maintien de l'esclavage dans leurs colonies des deux Indes, contrairement aux décrets d'émancipation promulgués par les autres nations.

Tout était prévu dans ces lois, faites sans doute pour arrêter de coupables abus. La nourriture de l'esclave, dans son essence comme dans son poids, sa tâche, c'est-à-dire le nombre d'heures de travail et la nature de ce travail, les plus petits détails de sa vie et ses fonctions les plus graves, ses devoirs ainsi que ses droits, tout était défini, sauvegardé par la législation; et les infractions à ce règlement, par le maître comme par l'esclave, étaient sévèrement punies par le procureur général.

A ce magistrat de prononcer les peines supérieures, chaînes de force, boulet, prison, cachot, travaux spéciaux. L'administrateur avait seul le droit de prononcer la peine du fouet, et quinze coups seulement. Quant aux voies de fait du maître envers l'esclave, elles lui étaient formellement interdites, et il n'était pas plus permis de frapper un esclave que de frapper un homme libre. L'une et l'autre injure étaient passibles des tribunaux.

Ces sages mesures enlevaient à l'esclavage son odieux cachet, et le faisaient rentrer dans son premier mode d'application. C'étaient des serviteurs comme au temps des patriarches, serviteurs qui, sans souci de l'avenir, étaient assurés d'avoir le pain de la vieillesse et la nourriture des enfants. Et nos ouvriers s'attendrissent sur le sort des pauvres esclaves, sans songer que leur propre sort est plus à plaindre, et qu'ils donnent à autrui une larme qu'ils pourraient garder pour eux.

La position du maître par rapport à l'esclave semble même devoir entourer celui-ci d'une sorte d'impunité. En effet, il est de l'intérêt du maître de fermer les yeux sur les offenses qui lui sont personnelles et de chercher à pallier les délits dont les étrangers peuvent être victimes, attendu que la peine de la prison dont l'esclave est passible prive le propriétaire des bras dont il a besoin, du travail qui souvent lui est indispensable.

Sous ces lois justes, sévères, mais nécessaires pour le maintien d'une institution proscrite aujourd'hui, la colonie hollandaise était prospère. De temps à autre, quelques esclaves prenaient encore le chemin du grand bois, mais ces désertions partielles n'étaient d'aucune importance.

La population noire de la Guyane hollandaise a autrefois atteint le chiffre maximum de soixante-quinze mille âmes. Elle est aujourd'hui de quarante mille environ. Avec cet effectif militant, on a conquis sur la mer et les eaux pluviales un vaste terrain. Les Bataves étaient habitués à ce genre de combat, et l'aridité des débuts n'effrayait pas leur persévérance.

Quand on considère la quantité de digues, de jetées, de canaux, d'écluses qui ont permis de tirer partie d'un sol autrefois noyé, on est obligé de payer un juste tribut d'admiration à ce travail, à ce *labor improbus* qui est la devise de la colonie et auquel elle doit une richesse noblement acquise dans l'agriculture.

Plus favorisée que la Guyane française, la Guyane hollandaise est coupée par un



EMBARCATION DE SURINAM, DITE TEXTE-CORRIALE.

réseau de rivières qui sont navigables sur un long parcours tant par elles-mêmes que par leurs affluents. Depuis le Corentin qui forme sa limite vers la Guyane anglaise jusqu'au Maroni qui la sépare de nos possessions, le Nikeri, le Coroni, le Saramaca, le Surinam, le Comewyne, forment de splendides voies de communications maritimes d'une haute importance commerciale.

Sur les rives de ces fleuves, de ces canaux, de ces rivières, l'œil se promène avec satisfaction sur de florissantes habitations. Tantôt c'est un spécimen des établissements d'un autre âge qui frappe les regards et qui reste là comme un vieux monument avec ses imperfections et ses naïvetés comme pour faire ressortir les audaces et les progrès de l'industrie contemporaine. A côté de la roue colossale et primitive que la mer fait mouvoir à ses heures, sans s'inquiéter des impatiences du fabricant,

à côté de ce vieux système hydraulique de mise en marche, se voit l'usine moderne avec sa haute cheminée, son appareil à vapeur, sa chaudière et ses étuves perfectionnées, ses chemins de fer et ses inventions brevetées.

Les grands chalands, les *barges*, couvertes de leur toit de roseau, les gondoles richement ornées, les bâtiments à vapeur, les navires de tout pavillon qui charient les produits coloniaux et vont les jeter sur les marchés du monde entier, tout révèle la richesse et l'activité d'un peuple laborieux.

Paramaribo, la capitale de la Guyane hollandaise, rappelle encore à l'esprit le souvenir de ces puissants comptoirs qui ont versé tant de florins dans les caisses publiques et privées d'Amsterdam et de la Haye, un de ces fleurons de la couronne coloniale qui s'étoilait au front de la vieille république batave, cette rivale de l'Angleterre et de la France, cette patrie des Trump et des Ruyter, qui portait si vaillamment le trident de Neptune, et qui, de l'extrême Orient jusqu'aux rives du nouveau continent, rendait l'univers entier tributaire de sa puissance commerciale.

Cette royauté des mers est bien déchuë aujourd'hui; le sceptre est tombé en d'autres mains; l'empire s'est partagé, mais les débris du colosse étonnent encore le monde, et dans les deux Indes le drapeau hollandais flotte encore sur de riches épaves.

Paramaribo est une jolie ville américaine. La vie y est agréable et facile. On y trouve dans les mœurs privées ces grandes manières des planteurs d'autrefois, et non pas cet esprit sec, positif, mercantile des colons anglais. Dans la façade élégante des maisons, dans la profusion des temples, des églises et des synagogues, dans les fleurs qui décorent les balcons et les croisées, on revoit les traditions de la Hollande du dix-septième siècle. Tout cela respire la probité, le travail, les croyances religieuses, l'ordre et la propreté, qui est aussi une vertu, et dans ce culte des fleurs, souvenir des coûteuses fantaisies des bourgeois de Harlem, se lit l'amour des merveilles de la nature, le goût artistique le plus épuré et l'explication du baptême donné par les Indiens à Paramaribo, cette Florence des Guyanes.

A la place de cette prospérité méritée, verra-t-on succéder des ruines? La Guyane française, qui a subi la même crise, ne s'en est pas relevée, mais elle n'avait jamais atteint ce degré de puissance. Le décret qui abolit l'esclavage dans les colonies hollandaises n'était exécutoire qu'un an après sa promulgation, c'est-à-dire en juillet 1863. La mesure n'est pas le fruit d'une révolution, ce n'est pas un coup brutal inattendu, que l'on n'a pas songé à parer. On a eu tout le temps de prendre les dispositions, afin de faire face au danger et d'en atténuer les fâcheuses conséquences.

La liberté donnée aux esclaves n'est cependant pas illimitée. On a compris qu'il fallait régenter encore ces grands enfants qui ne peuvent immédiatement marcher sans lisières et qui ne doivent arriver que progressivement à l'usage complet de tous leurs droits d'indépendance.

La haute sagesse du gouvernement actuel, M. Van-Lansberg, et la prudence du

conseil privé, offrent les garanties les plus sérieuses. On comprend que tout ce qu'il est possible de faire pour obvier au mal sera entrepris. Espérons que les noirs, comprenant mieux leurs vrais intérêts, resteront fidèles au travail, que les maîtres sauront faire les concessions exigées par la nouvelle position des uns et des autres, que le gouvernement de la métropole laissera toute initiative à des gens spéciaux, placés sur les lieux et pénétrés des vrais intérêts du pays, et que les colons hollandais sortiront vainqueurs de cette rude épreuve.

En signalant les richesses et la bonne administration de la Guyane hollandaise, je n'ai pas voulu établir un parallèle entre elle et notre Guyane; je n'ai pas voulu faire briller l'une aux dépens de l'autre. Je suis meilleur patriote que cela; j'ai une foi robuste dans les destinées de notre colonie, et je suis prêt à rompre bien des lances en sa faveur.

Non, notre Guyane n'est pas un cadavre que des efforts galvaniques font seuls mouvoir; c'est un corps plein de sève et de vie qui se repose dans le sommeil, mais dont le réveil est peut-être prochain.

Quel est l'élément de fortune que possède sa voisine et qui lui manque à elle-même? aucun. La nature équatoriale a été aussi prodigue de ses dons, aussi généreuse pour l'une que pour l'autre.

Les bras qui nous manquaient, nous les possédons aujourd'hui; les vides que l'abolition de l'esclavage a mis dans les rangs des travailleurs, la transportation peut les remplir. Espérons tout de cet élément inconnu!

Parmi ces hommes frappés par la loi, il en est dont la gangrène morale est incurable; mais il en est d'autres chez qui la contagion criminelle n'a pas dépassé l'épiderme, et qui peuvent se régénérer par l'expiation. C'est dans ceux-ci qu'est l'avenir. La bienveillance de l'administration, les exhortations de l'Église, les encouragements et les secours, rien ne leur manquera pour les aider dans la lutte, pour étayer leur foi chancelante, et pour soutenir leurs défaillances.

Les Jésuites sont encore là, debout sur la brèche; ils ont ambitionné ce poste d'honneur, ils ont compris que leur parole est aussi utile parmi leurs compatriotes égarés et pervertis que parmi les sauvages idolâtres, et ils dirigent avec un zèle infatigable et une haute intelligence leur mission évangélique.

La réhabilitation des déportés est poursuivie par le développement des trois grands stimulants de l'homme, par ces bases de l'édifice social, qu'on nomme la famille, le travail et Dieu. Espérons que tous ces efforts ne seront pas stériles.

Ce n'est pas de Cayenne que partira la colonisation de la Guyane, ce n'est pas du centre vers les deux ailes, mais bien des deux ailes vers le centre que s'opérera le mouvement. L'Amazone d'un côté, le Maroni de l'autre; la Guyane libre et commerçante, servant d'entrepôt aux productions de l'Amérique équatoriale, donnant la main à la Guyane des *Convicts* régénérés par le travail agricole, Cayenne servant de trait d'union entre les deux divisions territoriales, voilà l'avenir, voilà le salut.

Si la Guyane française déplore encore ses habitations ruinées, sa prospérité morte ou évanouie, elle est mieux disposée que Rachel pleurant ses enfants dans la vallée de Rama; elle demande à être consolée. Elle sait que sur son sol dévasté par une inévitable expiation, son passé condamné ne saurait refleurir; mais elle attend, avec une anxieuse impatience, l'épanouissement laborieux des germes de l'avenir.



LES ROCHES, PRÈS CAYENNE.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

DE TOULON A CAYENNE.

CHAPITRE I.

	PAGES.
Le départ. — La mer.	3

CHAPITRE II.

Cadix. — Le poulpe géant. — Les archipels d'Afrique.	17
--	----

DEUXIÈME PARTIE.

LA GUYANE.

CHAPITRE I.

Découverte de la Guyane. — L'Eldorado. — Les Amazones	41
---	----

CHAPITRE II.

Les îles du Salut. — Kourou. — Les déportés. — Sinnamary. — Conditions climatériques.	67
---	----

CHAPITRE III.

Cayenne. — Les urubus. — Mœurs et coutumes. — Les piâyes. — Toxicologie indienne.	85
---	----

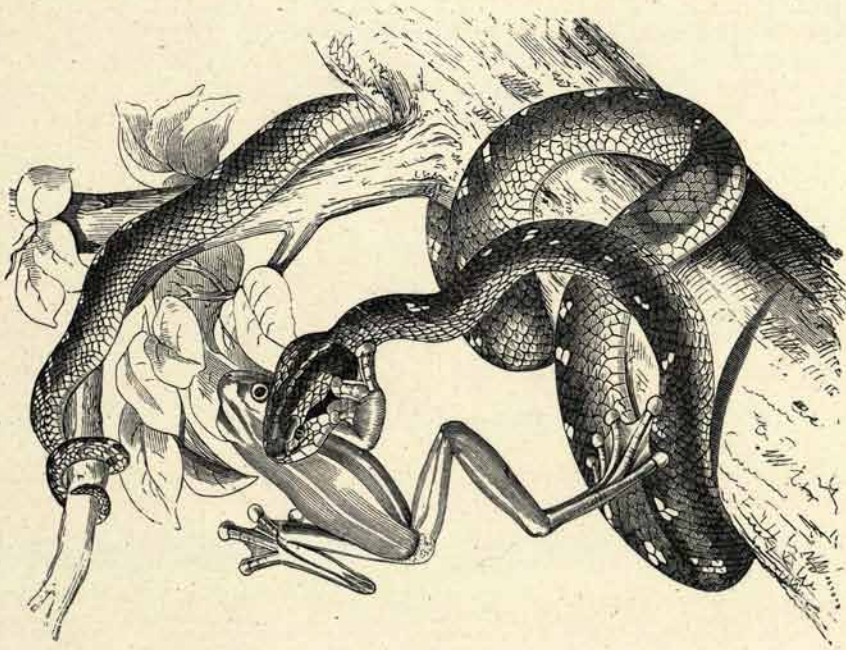
CHAPITRE IV.

Le brigand D'chimbo, dit le Rongou; ses crimes, son arrestation, sa mort.	115
---	-----

CHAPITRE V.

La transportation. — Le Maroni et ses bords. — Un repris de justice poète.	135
--	-----

	PAGES.
CHAPITRE VI.	
Les Hattes. — Saint-Laurent. — Saint-Louis. — Les concessionnaires. — Époux assortis. — La comtesse.	
Études forestières	157
CHAPITRE VII.	
L'Ilet-la-Mère. — Crimes et évasions. — Assassinat de M. Carat. — La Guyane anglaise et l'extradition.	187
CHAPITRE VIII.	
Menus propos de chasseur et de naturaliste. — Histoire de Mégère. — Le gendarme et le serpent boa.	209
CHAPITRE IX.	
L'Oyapock et le territoire contesté. — La mère Lindor. — Le saut des Grandes-Roches. — Casfésoca.	235
CHAPITRE X.	
Les forçats cannibales	259
CHAPITRE XI.	
Culture du coton dans les Guyanes. — Surinam et Paramaribo. — Les Moraves.	277
CHAPITRE XII.	
Populations noires du haut Maroni et de la Guyane hollandaise. — Le Grand-Man Adam, roi des Bonis.	295



TAMNOCENCHRIS AURIFER. — LA VIPÈRE DORÉE.

TABLE DES GRAVURES.

SUJETS.	DOCUMENTS ORIGINAUX.	PAGES.
<i>L'Alecton</i>	Aquarelle de M. Rodolphe.	3
Gibraltar	Croquis de M. Rodolphe.	15
Vue de Cadix	Croquis de M. Rodolphe.	17
Le poulpe géant.	Croquis de M. Rodolphe.	20
Vue du pic de Ténériffe.	Dessin de d'Aubigny.	25
Dactyloptems volitans.	Aquarelle de M. Rodolphe.	31
Saint-Vincent.	Croquis de M. Bouyer.	33
Vaisseau (cul-de-lampe).	Croquis de M. Rodolphe.	38
Iles du Salut et battures de Malmanoury, vues du large.	Croquis de M. Bouyer.	41
L'Eldorado	Composition de M. Riou.	45
Carte de l'atterrage de Cayenne	Dessin de M. Bouyer.	57
Médailles de l'amiral d'Estrées	Médaillier de la famille.	60
La Crique-Fouillée (rade de Cayenne).	Photographie.	66
Les îles du Salut	Croquis de M. Bouyer.	67
Vue de l'île du Diable, prise de la pointe de l'île Royale	Photographie de M. Masson.	69
Plan des îles du Salut.	Dessin de M. Bouyer.	70
Église de l'île Royale	Photographie de M. Masson.	71
Transportés et surveillants.	Croquis de M. Touboulic.	72
Cimetière des transportés aux îles du Salut.	Composition de M. Riou.	73
Évasion dans un cercueil	Composition de M. Riou.	75
Pointe de l'île Royale	Photographie de M. Masson.	76
Scorpion de la Guyane.	Aquarelle de M. Bouyer.	83
Cayenne vue de la rade	Croquis de M. Touboulic.	85
Phare de l'Enfant-Perdu.	Croquis de M. Touboulic.	87
Rue de Berry, à Cayenne.	Croquis de M. Touboulic.	90
Hôtel du Gouverneur, à Cayenne	Photographie de M. Masson.	91
Place des Palmistes, à Cayenne.	Photographie de M. Eck.	93
Vue de la rade de Cayenne	Photographie de M. Masson.	97
Vue de Cayenne, prise du fort Saint-Michel.	Photographie de M. Masson.	97
Viellies négresses converties à la procession de la Fête-Dieu	Aquarelle de M. Touboulic	101
Indigènes de Cayenne	Croquis de M. Riou.	103
Mulâtresse de Cayenne.	Photographie de M. Farcy.	105
Carte de l'île de Cayenne et de ses environs	Dessin de M. Bouyer	110
Affût à la manière indienne.	Croquis de M. Bouyer.	112
Caserne de Cayenne, vue prise de la rade	Photographie.	113
Gendarme cabri. — Femme et enfants de la campagne	Aquarelle de M. Bouyer.	115
Prise d'eau de Rorota, dans l'île de Cayenne.	Photographie de M. Farcy.	117
Négresse de Cayenne.	Photographie de M. Farcy.	123
Le Rongou guettant Julienne	Croquis de M. Bouyer.	124
Mulâtresse blanche de Cayenne	Photographie de M. Farcy.	125
Le serpent grage, ou trigonocéphale de Cayenne.	Muséum d'histoire naturelle.	133
Pénitencier flottant.	Aquarelle de M. Touboulic	135
Pénitencier de l'Îlet-la-Mère.	Croquis de M. Rodolphe.	138
Établissement de Bourda pour les forçats libérés.	Croquis de M. Touboulic.	139
Ancienne habitation du naturaliste Leblond, près du canal Laussat.	Photographie.	140
Pénitencier de Saint-Georges sur l'Oyapock.	Croquis de M. Rodolphe.	141

SUJETS.	DOCUMENTS ORIGINAUX.	PAGES.
Carbets d'Indiens Galibis, sur le Maroni	Aquarelle de M. Bouyer	145
L'entrée de la rivière du Maroni vue du large	Aquarelle de M. Bouyer	146
Entrée de la rivière du Maroni	Aquarelle de M. Rodolphe	148
Nids de cassiques	Aquarelle de M. Bouyer	150
Mouches cartonnières. — Nids des mouches cartonnières. — Mouches homini-vores	Dessin de M. Bouyer	155
Pénitencier de Saint-Laurent du Maroni	Aquarelle de M. Touboulic	157
Pénitencier de Saint-Louis du Maroni	Photographie	164
Concessions et défrichement sur le Maroni	Photographie de M. Farcy	165
Femmes transportées non mariées allant au travail sur une route du Maroni	Aquarelle de M. Bouyer	167
Route entre les pénitenciers	Aquarelle de M. Rodolphe	176
Araignée-crabe	Muséum d'histoire naturelle	183
Scorpion géant de Cayenne	Muséum d'histoire naturelle	184
Le scolopendre de Cayenne	Muséum d'histoire naturelle	184
Le yule de la Guyane	Muséum d'histoire naturelle	185
Assassinat du garde du génie Carat	Composition de M. Riou	187
Église de l'Ilet-la-Mère	Photographie de M. Masson	189
Le forçat Charbonnel guetté par des assassins	Aquarelle de M. Bouyer	192
Maisons des PP. Jésuites et des religieuses de l'Ilet-la-Mère	Photographie de M. Masson	195
Georges-Town (Guyane anglaise)	Aquarelle de M. Touboulic	200
Coolies de l'Inde, à Démerara	Aquarelle de M. Touboulic	202
Plan de l'Ilet-la-Mère	Dessin de M. Bouyer	205
L'Ilet-la-Mère, vu des sources de Rorota	Photographie de M. Farcy	208
Rivière de Tonnégrande, près Cayenne	Aquarelle de M. Touboulic	209
Le rocher du Connétable	Croquis de M. Bouyer	213
Un rendez-vous de chasse dans les grands bois	Renseignements de l'auteur	221
Incident d'une chasse aux canards	Renseignements de l'auteur	223
La caverne de Mégère	Croquis de M. Bouyer	234
La Montagne-d'Argent	Dessin de M. Rodolphe	235
Indiens de l'Oyapock	Photographie de M. Farcy	239
Danse de nègres	Aquarelle de M. Touboulic	243
Le saut des Grandes-Roches	Croquis de M. Bouyer	245
Ile de Casfésoca	Aquarelle de M. Bouyer	247
Carte de la Guyane française	Dessin de M. Bouyer	253
Pirogue indienne	Aquarelle de M. Bouyer	257
Ile Royale; maison du commandant	Aquarelle de M. Touboulic	259
Rivière de la Comté	Aquarelle de M. Bouyer	261
Raïsséguier échappant à ses assassins	Renseignements de l'auteur	271
Jaguar de la Guyane	Sujet du Jardin des Plantes	275
Paramaribo	Aquarelle de M. Touboulic	277
Rivière de Surinam	Aquarelle de M. Bouyer	279
Joueur de bentang	Aquarelle de M. Touboulic	282
Négresses de Surinam	Aquarelle de M. Touboulic	283
Insectes du coton (<i>tinea sata</i> et <i>tortrix cothonisix</i>)	Muséum d'histoire naturelle	287
Insectes du coton (<i>tortrix gossypiella</i> et <i>tortrix carpas</i>)	Muséum d'histoire naturelle	288
Insectes du coton (<i>héliotès americana</i> et <i>phalena-gassypion</i>)	Muséum d'histoire naturelle	289
Insecte du coton (<i>œgeria carbassina</i>)	Muséum d'histoire naturelle	293
Le Grand-Man Adam, roi des Bonis	Croquis de M. Rodolphe	295
Fruits de la Guyane	Photographie	298
Le capitaine des nègres Boshis	Croquis de M. Bouyer	303
Embarcation de Surinam	Croquis de M. Rodolphe	309
Les Roches, près Cayenne	Croquis de M. Rodolphe	312

FIN DE LA TABLE DES GRAVURES.

